

LES ESSAIS

DE

MICHEL DE MONTAIGNE

NOTE DE L'ÉDITEUR

Notre dessein est de mettre à la disposition du public, sans appareil critique ni savant commentaire, une édition des Essais qui profite des progrès récemment réalisés par la critique, au double point de vue de l'exactitude du texte et de l'histoire de la pensée de Montaigne.

I

La dernière édition des *Essais* qui ait été publiée du vivant de Montaigne est celle de 1588, donnée à Paris, chez Langelier. Mais, après cette date, Montaigne a continué de revoir son œuvre. Le dernier texte se présente à nous sous deux formes : le manuscrit dit « de Bordeaux », et l'édition de 1595, publiée chez Langelier trois ans après la mort de l'auteur par les soins de Pierre de Brach et de Mlle de Gournay.

Surveillée par ces deux amis dévoués, qui avaient à leur disposition tous les papiers de Montaigne, et qui ont protesté de leur diligence, l'édition de 1595 a longtemps passé pour offrir l'expression définitive de la pensée de l'auteur. L'effort de la critique paraissait alors devoir consister à remonter du texte courant, corrompu par des rajeunissements successifs, au texte de cette édition. Il a été reproduit avec un soin extrême chez Lemerre par MM. Courbet et Royer.

Mais une étude plus précise du manuscrit de Bordeaux a modifié ce point de vue. Ce manuscrit, accessible à tous aujourd'hui dans la belle édition donnée par M. Strowski au nom de la ville de Bordeaux, et dans la reproduction phototypique dûe à la maison Hachette, est en réalité un exemplaire de l'édition des *Essais* de 1588, dont les marges ont été, par la main même de Montaigne, couvertes de corrections et d'additions. Nous sommes donc sûrs qu'il ne présente rien qui ne soit de Montaigne. De plus, le soin de l'exécution, les instructions à l'imprimeur inscrites par Montaigne au verso du titre, tout indique que cet exemplaire est précisément celui qui devait être remis pour l'impression. Sur la première page, à la mention « cinquième édition », Montaigne a de sa main substitué « sixième édition ». Ses dernières recommandations sont là, jusqu'à celles qui regardent le titre courant à mettre au haut des pages. Le manuscrit ne paraît pas seulement nous offrir un texte indiscutablement authentique jusque dans ses moindres détails, mais le texte définitivement arrêté par Montaigne, prêt pour l'imprimeur.

De fait, il est établi par les déclarations de Mlle de Gournay et par la comparaison minutieuse que M. Strowski, au cours de son travail d'édition, a instituée entre les deux textes, que l'édition de 1595 ne repose pas sur un manuscrit autre que le manuscrit de Bordeaux, mais bien sur une copie de ce manuscrit. Cette copie a été exécutée en Guyenne, et elle a été envoyée à Paris où Mlle de Gournay allait surveiller l'impression. Or, les publications récentes du manuscrit permettent à chacun de constater que cette copie était fautive, et qu'en beaucoup d'endroits les éditeurs l'ont encore altérée, tantôt par des préoccupations de prudence et de convenance pour atténuer les hardiesses de la pensée de Montaigne, tantôt par des scrupules de forme pour corriger ses provincialismes ou ses archaïsmes et rhabiller le style à la mode de Paris. Donc c'est l'exemplaire de Bordeaux qui sera la base de notre texte, ou plutôt l'interprétation qu'en a donnée M. Strowski dans son édition, interprétation que nous contrôlerons sans doute, mais que nous savons très sûre, qui est le fruit d'un long commerce avec l'écriture et la méthode de travail de Montaigne, et qui a été contrôlée d'ailleurs et vérifiée par divers savants bordelais.

Nous prendrions même l'exemplaire de Bordeaux comme guide unique pour le texte s'il n'était pas incomplet. L'extrémité des lignes a été souvent rognée par le ciseau d'un relieur maladroit. Des feuillets, que Montaigne intercalait quand ses additions débordaient les marges, ont été perdus. Des renvois et des traces diverses témoignent encore qu'ils ont existé. La copie utilisée pour l'impression de 1595 a été exécutée antérieurement à l'époque où le manuscrit a subi ces mutilations, si bien que l'édition de 1595 peut nous rendre le service de combler des lacunes.

L'orthographe personnelle de Montaigne, dans les parties manuscrites de l'exemplaire de Bordeaux, aurait sans profit dérouté le lecteur et formé un contraste choquant avec les parties imprimées du même exemplaire. Quelques particularités exceptées, auxquelles Montaigne déclare tenir, elle n'était pas destinée à être suivie. L'orthographe était alors affaire non d'auteur mais d'imprimeur. Nous avons dû en conséquence dans les additions postérieures à 1588 rétablir l'orthographe de Langelier (1). Nous avons également, pour la commodité du lecteur, distingué les j et les i, les v et les u, ajouté quelqees accents et adopté la ponctuation moderne.

(1) Le lecteur constatera combien elle est capricieuse. Aussi, sans apporter en pareille matière un scrupule qui serait tout à fait étranger aux habitudes du XVIe siècle, nous suivrons pour ces parties l'orthographe de l'édition de 1595, sortie elle aussi des presses de Langelier, quitte à la modifier quand elle s'écartera trop manifestement des principes orthographiques de 1588.

***

Je ne crois pas que les infidélités de l'édition de 1595 nous autorisent à ne tenir compte d'aucune des modifications qu'on y rencontre, en particulier des additions un peu prolongées qu'elle présente. Il n'est pas certain que les éditeurs, qui n'éprouvaient aucun scrupule à changer le temps d'un verbe, n'auraient pas hésité à introduire dans le texte un fait ou une idée, dont ils ne trouvaient aucune trace chez Montaigne.

Voici une addition par exemple (p. 64) qui nous rapporte le courage des habitants de Castelnaudary devant la mort. Le fait n'a rien de particulièrement caractéristique : on ne voit pas pourquoi des éditeurs, qui, certainement n'ont pas coutume d'ajouter des exemples de leur cru, auraient fait une exception en faveur de celui-là ; et s'ils se fussent mis en peine d'enrichir cet *Essai* ils auraient trouvé sans mal bien d'autres exemples.

Surtout il semble bien avoir été emprunté à l'histoire de France de du Haillan. Or l'histoire de France de du Haillan est un des ouvrages que Montaigne a lus entre 1588 et 1592, et il lui a fait plusieurs emprunts tout à fait incontestables à cette époque.

Notons encore que la page de l'exemplaire de Bordeaux où Montaigne aurait dû inscrire cette phrase pour l'insérer à la place où nous la trouvons est déjà très surchargée de texte manuscrit qui déborde sur la page suivante.

Autant de raisons qui invitent à se demander si cette addition-là du moins ne serait pas de Montaigne.

Voici une autre addition (p. 129) où l'on ne rencontre, il est vrai, aucun emprunt fait à des ouvrages étudiés par Montaigne à cette époque, mais qui nous apporte une confidence vraiment bien intime pour croire qu'elle n'est pas de Montaigne, et surtout sur un ton singulièrement personnel. Celle-là encore me semble avoir des chances sérieuses d'être authentique.

Si ces deux additions sont de Montaigne, beaucoup d'autres ont chance d'être de lui pour lesquelles les mêmes arguments ne peuvent pas être invoqués. Mais, à supposer démontrée leur authenticité, pour établir qu'on a le droit de les insérer dans le texte des *Essais*, il faudrait pouvoir démontrer — tâche impossible — qu'elles ne proviennent pas de brouillons condamnés par Montaigne ou volontairement négligés par lui. Il faudrait encore pouvoir démontrer que ce ne sont pas de simples saillies recueillies par Pierre de Brach ou par Mlle de Gournay au cours de la conversation de leur ami, et dont ils pouvaient se croire autorisés à enrichir les *Essais*.

Nous ne devions pas toutefois les laisser de côté. Quelques-unes d'entre elles nous apportent des informations qui, même si elles ne nous viennent pas de Montaigne, ont toutes chances

d'être exactes, et dont il eût été fâcheux de priver le lecteur. (Voir par exemple p. 122 et p. 126.) Toutes font d'ailleurs depuis plus de trois siècles partie intégrante des *Essais*. S'il est prudent de ne pas les réintroduire dans le corps du texte où rien ne doit figurer qui ne soit évidemment authentique, il nous a paru indispensable de les donner en notes.

Fallait-il aller plus loin, et, puisque nous admettons que les éditeurs de 1595 ont pu posséder des brouillons qui ne nous sont pas parvenus, convenait-il de conserver en notes également les variantes de pure forme ?

Par exemple, au chapitre XIV (p. 62) dans le récit de la conduite tenue par les rois de Portugal Jean et Emmanuel envers les Maures, la première fois qu'il est fait mention d'Emmanuel, pour donner plus de clarté à la narration, l'édition de 1595 ajoute « successeur de Jean ». La plupart des corrections de ce genre portent sur des parties manuscrites de l'exemplaire de Bordeaux. On ne voit pas sous quelle forme de semblables corrections auraient pu être conservées, puisqu'elles ne figurent pas sur cet exemplaire. Admettrons-nous que, en dépit de ses aveux de paresse, Montaigne a recopié tout le morceau sur les rois Jean et Emmanuel, à seule fin d'ajouter les mots « successeur de Jean », que pour d'aussi négligeables modifications il a récrit tout son manuscrit, car c'est un peu partout qu'on rencontre de semblables variantes ? Et l'on ne voit ni comment il aurait pu les noter sans transcrire le texte où elles s'insèrent, ni, dans la plupart des cas, pourquoi il ne les aurait pas simplement reportées sur l'exemplaire de Bordeaux où elles ne couraient aucun risque d'être oubliées.

Pour les lui attribuer, il faudrait, semble-t-il, admettre que la copie utilisée par Mlle de Gournay a été exécutée, au moins en partie, de son vivant : il aurait pu alors y faire des modifications qu'il aurait négligé de reporter sur l'exemplaire de Bordeaux. Nous avons dit les raisons qui rendent cette hypothèse invraisemblable. Comme elle reste possible, un doute subsiste. Mais ce qui n'est aucunement douteux, c'est que, puisque les éditeurs rendaient si libéralement à leur ami le bon office d'épurer sa langue et d'atténuer les témérités de sa plume, là encore où ils ont jugé, en modifiant quelques mots, pouvoir donner plus de clarté ou plus de force à l'expression, ils ont pensé bien faire de se permettre ces légères altérations. Si donc il était jamais prouvé que quelques-unes de ces corrections sont de Montaigne, il serait en tout cas impossible de distinguer celles qui sont de lui de celles qui sont le fait de ses éditeurs, ou des nombreux lapsus du copiste, et encore des cas où il y a à la fois lapsus du copiste et intervention des éditeurs pour le corriger. Toutes, à notre avis, auront leur place dans une édition critique

puisqu'un doute subsiste à leur sujet, mais ici, pour la plupart sans importance comme sans autorité, elles eussent fort inutilement encombré les notes.

Depuis les additions un peu étendues, pour lesquelles on peut à la rigueur supposer des brouillons de Montaigne, et qui ont montré leurs titres à figurer dans les notes, jusqu'aux corrections de pure forme, qui parfois comportent l'addition de plusieurs mots, une échelle aux degrés insensibles présente tous les intermédiaires. Notre choix sera donc arbitraire. Sans nous embarrasser de l'insoluble problème de l'authenticité de chaque addition, notre principale préoccupation sera de ne laisser échapper aucune indication utile.

***

Quant aux variantes des éditions parues du vivant de Montaigne, puisqu'il s'agit de leçons condamnées par lui, il n'entrait évidemment pas dans notre plan de les donner. Pourtant certains passages contiennent des informations sur la vie de Montaigne, surtout sur sa vie intellectuelle, sur ses lectures, sur l'histoire de sa pensée. Il était indispensable qu'on les trouvât ici. Montaigne ayant fait profession de ne pas se corriger, elles sont assez peu nombreuses pour que là encore nous ayons pu citer plus largement peut-être qu'il n'était nécessaire.

***

Les notes autres que les variantes ne sont guère que des traductions de citations en langues étrangères et des explications de mots vieillis.

Les traductions ont été ici l'objet d'une revision complète en vue de les rendre moins imprécises.

Quant aux explications de mots, on nous reprochera de les avoir multipliées à l'excès. Mais notre expérience des conférences d'université nous a enseigné que la langue de Montaigne, même pour les lecteurs instruits, prête à de perpétuels et graves contresens. Or le texte de Montaigne doit être accessible aisément aux lecteurs qui n'ont pas fait de latin. C'est pourquoi j'ai souvent demandé à un instituteur de me guider dans le choix des termes à traduire. Au demeurant la disposition adoptée permet à chacun de ne recourir à ces traductions que dans la mesure de ses besoins.

Nous aurons beau faire, le grand public ne viendra jamais à notre XVIe siècle, tant qu'il faudra interrompre constamment la lecture pour feuilleter un lexique. Supprimer le recours perpétuel au lexique a été notre but. Quant aux termes vieillis d'un usage trop fréquent pour qu'il soit possible de les traduire

chaque fois qu'ils reviennent dans le texte, on en trouvera une courte liste au début de ce volume. En quelques minutes le lecteur se sera familiarisé avec leur signification.

II

Les *Essais* ne sont pas un ouvrage dogmatique où Montaigne expose une doctrine définitivement arrêtée dans son esprit le jour où il prend la plume. Le titre indique que ce sont ses expériences qu'il rapporte, et les leçons, variables avec les époques, qu'il dégage de ces expériences. Le mouvement de sa pensée est particulièrement intéressant et instructif. Une première fois, après dix ans de recueillement, en 1580, il a publié deux livres, fort peu modifiés dans la réimpression de 1582. Dans l'édition de 1588, il a enrichi ces deux livres de plus de six cents additions et il y a joint un troisième livre. Enfin, après 1588, il a continué à développer les trois livres avec beaucoup plus d'abondance encore. Ne pas fournir au lecteur le moyen de faire le départ de ces trois couches successives, ce serait dans bien des cas lui donner une intelligence tout à fait insuffisante des *Essais*. Certaines additions, en interrompant le développement sur lequel elles s'insèrent, brisent le fil de la pensée. Pour le renouer, il faut parfois savoir où commence l'addition, et où elle s'achève.

Les lettres A, B, C, placées dans les marges, permettront de distinguer les différents textes (1580, 1588, 1595). Quant aux additions de l'édition de 1582, peu nombreuses, mais qui apportent des souvenirs du voyage et de lectures italiennes, elles seront distinguées du texte de 1580 dans les notes.

Il est bien entendu que la distinction des trois fonds marquée par les lettres A, B, C, ne tient compte ni des courtes additions, ni des remaniements de texte, même prolongés, qui intéressent plus le travail du style que l'histoire de la pensée de l'auteur. Par exemple, tel développement qui, dans sa forme définitive, a été remanié postérieurement à 1588, sera accompagné de la lettre A si, dans une forme différente, il se lisait déjà dans les éditions de 1580 à 1587. Notre objet est que le lecteur puisse reconnaître à quelle époque chaque idée a pris place dans les Essais. Etant donné les habitudes de travail de Montaigne, cela suffit, avec les quelques variantes que nous donnons en note, pour suivre parfaitement les transformations de sa pensée.

***

Les notices, aussi succinctes que possible, que nous avons placées en tête des chapitres et qui n'ont aucunement la prétention de constituer un commentaire, ont elles aussi pour objet

de faciliter au point de vue historique l'intelligence du texte. Elles font connaître, chaque fois que nous l'avons pu, la date de composition de l'essai, indiquent parfois d'un mot l'intérêt ou l'originalité du chapitre en son temps, et surtout sa place dans l'évolution de la pensée de Montaigne. Peut-être, grâce à leur brièveté, elles se feront lire plus aisément que des annotations dispersées dans le bas des pages, où généralement elles sont négligées par les lecteurs.

De même, pour éclairer nombre d'allusions historiques, il nous a paru qu'on se reporterait à une *Chronologie très brève de la vie et de l'œuvre de Montaigne* plus aisément qu'à une étude d'ensemble qui n'aurait fait que répéter celles que nous avons données ailleurs. Nous nous permettons de renvoyer à ces études les lecteurs curieux de plus d'informations (1).

(1) *Les Sources et l'évolution des Essais* (Hachette 1908). *Montaigne* (dans la *Bibliothèque Française*, Plon 1912).

EXPLICATION DES SIGNES :

Les lettres A, B, C, *placées en marge, indiquent les différents textes que nous distinguons :*

La lettre A *signifie que, dans ses traits essentiels, le texte correspondant date de l'édition de 1580 ou de celle de 1582 ;*

La lettre B *désigne le texte de 1588 ;*

La lettre C *désigne le texte postérieur à cette date.*

*Lorsque le changement de texte ne coïncide pas avec le début de la ligne, le signe * indique l'endroit exact de la ligne où commence le texte nouveau désigné par la lettre placée en marge.*

CHRONOLOGIE SOMMAIRE DE LA VIE ET DE L'ŒUVRE DE MONTAIGNE

1478 Ramon Eyquem, bisaïeul de Michel de Montaigne, après s'être enrichi dans le commerce, achète la maison noble de Montaigne.

1519 Mort de Grimon Eyquem, aïeul de Michel. Il a continué le commerce de Ramon, assuré à ses enfants des alliances honorables, plusieurs d'entre eux appartiennent à la magistrature ou à l'Eglise.

1528 Pierre Eyquem, père de Michel, au retour des guerres d'Italie, épouse Antoinette de Louppes.

— Il vivra habituellement en seigneur à Montaigne, qu'il agrandira et embellira.

1533 (29 février) Naissance de Michel au château de Montaigne. Il abandonnera le nom patronymique d'Eyquem pour ne conserver que celui de la terre.

1533-39 Michel apprend le latin à la manière d'une langue vivante, sous la direction d'un pédagogue allemand (I, XXVI).

1539 (?)-46 Il étudie au collège de Guyenne à Bordeaux. Il y a comme précepteurs Groucchi, Guerente, Bucanan, Muret. (I, XXVI).

1554 Il est conseiller à la Cour des Aides de Périgueux.

1557 Il entre au Parlement de Bordeaux où la Cour des Aides de Périgueux est incorporée.

1558-59 Rencontre d'Etienne de La Boétie, son collègue au Parlement (I, XXVIII).

1559 Montaigne vient à Paris et accompagne le roi François II jusqu'à Bar-le-Duc (II, XVII).

1561-62 Nouveau voyage à la Cour qu'il suivit au siège de Rouen (I, XXIV et XXXI).

1562 (12 juin) Montaigne prête serment de fidélité à la religion catholique pour être admis à siéger au Parlement de Paris.

1563 (août) Mort d'Étienne de La Boétie.

1564 (?) Montaigne lit les *Annales* de Nicole Gilles. Il inscrit de nombreuses annotations dans les marges de son exemplaire.

1565 (23 septembre) Mariage de Montaigne avec Françoise de la Chassaigne, qui appartenait à une famille de bourgeois riches et de parlementaires bordelais.

1568 (juin) Mort de Pierre Eyquem de Montaigne : Michel est l'héritier du nom et de la terre.

1569 Montaigne publie la traduction de la *Théologie Naturelle* de Sebonde, entreprise à la demande de son père (II, XII).

1570 (24 juillet) Il cède sa charge de Conseiller au Parlement.

1570-71 Il se rend à Paris et publie les opuscules de La Boétie, qu'il fait précéder de dédicaces de sa façon.

1571 (28 février) Il fait graver sur les murs de sa bibliothèque une inscription latine dont voici la traduction : « L'an du Christ 1571, à l'âge de 38 ans, la veille des calendes de mars, anniversaire de sa naissance, Michel de Montaigne, depuis longtemps déjà ennuyé de l'esclavage de la Cour du Parlement et des charges publiques, se sentant encore dispos, vint à part se reposer sur le sein des doctes Vierges, dans le calme et la sécurité ; il y franchira les jours qui lui restent à vivre. Espérant que le destin lui permettra de

parfaire cette habitation, ces douces retraites paternelles, il les a consacrées à sa liberté, à sa tranquillité et à ses loisirs. »

1571 (octobre) Montaigne est fait chevalier de l'ordre de Saint Michel.

1572-73 (environ) Il commence à écrire son ouvrage. Les chapitres composés pendant cette période se distinguent par leur caractère d'impersonnalité. Parmi eux, on peut indiquer : I, II-XX (XX est en partie de mars 1572), XXXII-XLVIII (sauf peut-être XI et une partie de XXXIX ; XXXII est du début de 1572) ; un peu plus tard (1572-1574) II, II-VI. Parmi les auteurs que Montaigne lit à cette époque, signalons : outre les compilateurs dont il est malaisé de distinguer les contributions parce qu'ils se répètent les uns les autres, Sénèque (auquel il fait un nombre considérable d'emprunts), les *Mémoires* des frères Martin et Guillaume du Bellay (environ 25 emprunts), les *Annales d'Aquitaine* de Jean Bouchet (15), l'*Histoire d'Italie* de Guichardin (7 ou 8), les *Joyeuses Récréations* de Des Periers, l'*Apologie pour Hérodote* d'Henri Estienne, les *Epîtres Dorées* de Guevara, etc. Puis les traductions par Amyot de Diodore de Sicile, des *Vies* de Plutarque, et un peu plus tard celle des *Œuvres Morales*, Flave Josèphe, peut-être l'*Anthologie* de Pierre Breslay, etc.

1574 (mai) Du camp de Sainte-Hermine, près de Poitiers, où il a rejoint l'armée royale, Montaigne est envoyé par le duc de Montpensier pour faire une communication au Parlement de Bordeaux.

1575 (?) Lecture des *Hypotyposes* de Sextus Empiricus (II, XII).

1576 (février) Montaigne fait frapper à son effigie une médaille qui est une profession de foi pyrrhonienne : une balance dont les deux plateaux restent en parfait équilibre figure l'impuissance de son jugement à pencher vers aucune solution, et l'on y lit sa devise « que sais-je ? » qui est commentée dans l'Apologie de Sebonde (II, XII).

1576 (environ) Rédaction de parties importantes de l'Apologie de Sebonde, peut-être aussi des chapitres II XIV, II XV.

1577 (novembre) Montaigne devient gentilhomme de la chambre du roi de Navarre.

1578 Il est atteint de la maladie de la pierre, qui était héréditaire dans sa famille. Jusqu'alors sa santé avait été excellente (II XXXVII).

1578 (fév.-juillet) Lecture de César : son exemplaire (édition d'Anvers 1570), dont les marges sont couvertes d'annotations de sa main, est conservé au Musée Condé, à Chantilly (II, XXXIII, XXXIV).

1577-80 Les essais II XVI-XXXVI paraissent avoir été composés pendant cette période.

Parmi les lectures de cette époque, on peut signaler : outre César et Plutarque, les opuscules de Tacite, Ammien Marcellin, le *Methodus ad facilem historiarum cognitionem* de Jean Bodin, la *République* du même Bodin, les *Discours sur les moyens de bien gouverner* (ou l'*Antimachiavel*) d'Innocent Gentillet, l'*Académie Françoise* de la Primaudaye, les *Erreurs populaires au fait de la Médecine* de Laurent Joubert, etc.

1579 —(début 1580) Composition des essais I XXVI, I XXXI, II VII, II X, une partie au moins de II XVII, II XXXVII. Ces essais, qui sont

parmi ceux où Montaigne « peint son moi », s'opposent par leur caractère personnel à ceux de 1572.

1580 (mars) Avis *Au Lecteur*, placé en tête de la première édition. Peu après, publication des deux premiers livres des Essais, à Bordeaux, chez Simon Millanges.

1572-80 Lectures préférées : les ouvrages auxquels Montaigne a fait le plus d'emprunts entre 1572 et 1580 sont : les *Œuvres* de Sénèque, principalement les *Epîtres à Lucilius*, surtout dans la première période, sous la forme de sentences traduites en français ; mais Sénèque perd peu à peu du terrain devant Plutarque dont les *Vies* fournissent environ 90 emprunts avant 1580, et les *Œuvres Morales* environ 125. Les poètes aussi sont très étudiés, surtout Horace (80 emprunts), Lucrèce (48), Ovide (27), Virgile (26), Martial (24), etc. Pour les autres lectures, se reporter aux indications données sous les dates 1572 — 1573, 1575, 1577 — 1580. A l'exception peut-être des *Hypotyposes* et de la *Guerre des Gaules* de César, elles sont d'importance secondaire [1].

1580-81 Voyage de Montaigne dans l'Europe Centrale et en Italie (III, IX). Il quitte son château en juin ; le 6 août, il est au siège de la Fère ; part en septembre pour Plombières, où il prend les eaux pendant dix jours, passe en Suisse, où il

1. Parmi les lectures dont la date n'a pas été précisée mais qui appartiennent à cette période on peut signaler encore deux ouvrages qui ont fourni à Montaigne des arguments contre le dogmatisme : le *de Vanitate scientiarum* de Corneille Agrippa et les *Dialogues contre les nouveaux Académiciens* de Guy de Bruès ; aussi les ouvrages de quelques historiens : Suétone (environ 40 emprunts), Zonaras (5), Joinville (4), Froissard (8), Monstrelet (1), etc... Pour connaître les goûts de Montaigne en matière de lecture vers 1579 il faut se référer principalement à l'essai *des Livres* (II x).

visite Mulhouse, Bâle; prend les eaux à Bade ; en Allemagne visite Lindau, Augsbourg, puis gagne l'Italie par Munich et le Tyrol. Par Vérone, Vicense, Padoue, Venise, Ferrare, Bologne, Florence, Sienne, Pont-Alcin, il se rend à Rome où il séjourne du 30 novembre au 19 avril. Par Lorette il va alors aux bains della Villa, où il prend les eaux pendant un mois et demi ; puis, après avoir visité la Toscane (Florence, Pise, Lucques), il revient en août aux bains della Villa pour trois semaines. Il est de nouveau à Rome à la fin de Septembre et il y passe la première moitié d'octobre. Puis il reprend le chemin de son château, où il rentre le 30 novembre 1581. Il a écrit en partie et en partie fait écrire son *Journal de Voyage*, qui sera publié en 1774.

1581 (1er août) Montaigne est élu maire de Bordeaux pour deux ans (III x)

1581 Deuxième édition de la traduction de la *Théologie Naturelle.*

1582 Deuxième édition des deux premiers livres des Essais, imprimée comme la première à Bordeaux chez Millanges. Elle contient un petit nombre d'additions qui se réfèrent principalement aux expériences du voyage et à des lectures récentes, notamment des lectures italiennes : le Tasse, *La Gerusalemme liberata* et *le Rime e prose ;* Guazzo, *La civil conversazion ;* Varchi, *Ercolano.*

1583 (1er août) Montaigne est réélu maire de Bordeaux (III x) pour une nouvelle période de deux ans. La correspondance entretenue par lui au cours de sa magistrature

avec le maréchal de Mattignon, lieutenant-général pour le roi de France en Guyenne, et des lettres de du Plessis Mornay, homme de confiance d'Henri de Navarre, nous renseignent sur son rôle dans les négociations entre les deux partis et sur son attitude en face de la Ligue.

1584 (19 décembre) Séjour d'Henri de Navarre avec toute sa suite au château de Montaigne. Il y reste deux jours, y est servi par les gens de Montaigne et dort dans le lit du philosophe.

1585 (Seconde moitié) Après la guerre civile, la peste ravage le Périgord (III xii).

1586-87 Rentré dans son château, qu'il avait dû fuir, Montaigne, en vue d'une nouvelle édition des Essais, prépare de nombreuses additions aux deux premiers livres, et il compose, peut-être à peu de choses près dans l'ordre même de la publication, les 13 Essais du troisième livre.

1586 (février) Il lit l'*Histoire des Princes de Pologne* de Herburt de Fulstin (III i). Son exemplaire, qui porte un jugement de sa main, est conservé à la Bibliothèque Nationale.

1586 (6 mars) Il achève la lecture des *Mémoires* d'Olivier de la Marche (III iii). Son exemplaire, qui porte un jugement de sa main, est conservé à la Bibliothèque Nationale.

1587 (3 juillet) Il achève la lecture de Quinte Curce, auquel l'édition de 1588 fera au moins quatorze emprunts. Son exemplaire, muni de 168 notes de sa main, est conservé au château de la Brède.

1587 (24 octobre) Le roi de Navarre, après la victoire de Coutras, dine à Montaigne.

1588 (février) Montaigne quitte son château pour se rendre à Paris où il fera imprimer les Essais. Sur le chemin, il est détroussé dans la forêt de Villebois.

1588 (juin) Nouvelle édition des Essais, à Paris, chez Langelier, contenant pour la première fois le troisième livre et de nombreuses additions aux deux premiers. Elle porte le titre de cinquième édition bien que nous n'en connaissions que trois antérieures : outre les deux de Bordeaux ci-dessus mentionnées (1580 et 1582), une de Paris 1587 conforme à celle de 1582.

1582-88 Lectures préférées : Sénèque n'est plus représenté que par quelques réminiscences ; au contraire Plutarque reste l'auteur favori (une cinquantaine d'emprunts aux *Vies*, environ 125 aux *Œuvres Morales*). Mais, outre cette faveur de Plutarque, les lectures de la période 1582-1588 sont caractérisées par la grande place que prennent les poètes : Catulle (22 emprunts), Claudien (9), Horace (64), Juvénal (86), Lucain (28), Lucrèce (97), Martial (15), Maximianus (10), Ovide (40), Perse (20), Properce (19), Térence (12), Tibulle (6), Virgile (83), etc... Montaigne s'attache aussi à l'étude de quelques historiens, tout particulièrement il étudie les ouvrages de Gomara sur l'Amérique (5 emprunts à l'*Histoire des Conquêtes* de Fernand Cortez et un très grand nombre à l'*Histoire Générale des Indes*) et les grands ouvrages historiques de Tacite (25 emprunts). Signalons encore parmi les historiens, outre les ouvrages idniqués ci-dessus (voir 1586 et 1587) : Arien de Nicomédie (4 emprunts),

Commines (1), Cornélius Nepos (3), *Histoire de la Guerre de Perse* de Lebelski (1). Parmi les ouvrages divers indiquons comme ayant particulièrement intéressé Montaigne : la *Démonomanie* de Jean Bodin, des pamphlets de Blackwood et de Buchanan, des ouvrages de Juste-Lipse : le *de Amphitheatris* et les *Saturnalium Sermonum libri*.

1588 (10 juillet) A Paris, Montaigne est emprisonné à la Bastille par les ligueurs. Le soir même, sur la demande de la reine-mère, il est relâché.

1588 (févr.-oct.) Pendant son séjour à Paris, Montaigne fait la connaissance de Marie Le Jars de Gournay, qu'il appellera sa « fille d'alliance ». Il quitte la ville à plusieurs reprises, tantôt pour suivre la Cour à Chartres ou à Rouen, tantôt pour séjourner à Gournay en Picardie, où, en plusieurs fois, il passe environ trois mois.

1588 (oct.-nov.) Il se rend aux États-Généraux de Blois où il rencontre de Thou et Pasquier.

1588 (décembre) Il rentre en Guyenne où, selon le témoignage de M[lle] de Gournay « la guerre de la ligue l'attacha par le commandement et pour le service du roi. »

1590 (18 janvier) Belle lettre au roi Henri IV, d'un loyalisme très ferme et remplie de conseils élevés.

1590 (2 septembre) Nouvelle lettre au roi où se manifeste le désintéressement de Montaigne.

1592 (13 septembre) Mort de Montaigne. Il laissait un exemplaire de la cinquième édition des Essais couvert d'additions marginales et tout prêt pour une sixième édition. Ces additions, au nombre de mille environ, montrent qu'au cours de ses dernières années Montaigne est resté fidèle au

dessein de peindre son moi dans ses *Essais* (environ 250 passages ajoutés sont des confidences personnelles), mais on y voit aussi Montaigne, lisant davantage avec l'âge, dépouiller méthodiquement ses auteurs pour enrichir son livre.

1588-92 Lectures préférées : aux poètes Montaigne ne fait plus d'emprunts directs, et Plutarque ne fournit qu'une quinzaine de réminiscences. L'étude des philosophes caractérise cette période, et dans le même temps la curiosité de Montaigne pour les historiens ne fait que grandir. Comme lectures philosophiques, signalons : la *Morale à Nicomaque* d'Aristote (18 emprunts), les Œuvres philosophiques de Cicéron (110 citations, plus 80 emprunts en français), Diogène Laerce (130 emprunts), *les Politiques* de Juste Lipse (34 emprunts), Platon (110 emprunts), Sénèque, auquel il revient (pour les seules *Epîtres à Lucilius* 80 citations et 70 emprunts en français) ; ajoutons *la Cité de Dieu* de Saint Augustin (17 citations et autant d'emprunts), avec le fameux commentaire de Vivès. Comme historiens, il revient à plusieurs des auteurs de l'antiquité : Diodore de Sicile (23 emprunts), Hérodote (50), Tacite (14, dont 5 citations), Tite-Live (66, dont 38 citations), Xénophon (20 emprunts) ; mais il en étudie aussi de nombreux parmi les modernes, surtout parmi ceux qui parlent des pays lointains : Voyage de Balbi en Orient (4 emprunts), *Histoire des Turcs* de Chalcondyle (14), *Histoire de France* de du Haillan (4), *Histoire de l'union du Portugal à la Cour de Castille* par de Franchi (2), *Histoire de son temps* par Paul Jove (8), *Discipline*

des Turcs par le même (1), *Histoire de la Chine* par Gonzalès de Mendoza (2), *Histoire du Portugal* traduite par Goulard de Osorio et de Castaneda, traitant surtout des expéditions coloniales, (17), *Histoire de son temps* de Paradin (1), *Histoire des Turcs* de Postel (9), etc.

1595 Publication à Paris, chez Langelier, de l'édition posthume des *Essais*, par les soins de Pierre de Brach et de Mlle de Gournay. Elle a été faite d'après une copie de l'exemplaire manuscrit laissé par Montaigne.

QUELQUES TERMES COURANTS

DANS LA LANGUE DU XVIe SIÈCLE ET QUI NE SERONT QU'EXCEPTIONNELLEMENT EXPLIQUÉS DANS LES NOTES

AINS, *mais*. Ex. : Nostre fantasie ne s'applique pas aux choses estrangeres, ains elle est conceue par l'entremise des sens. — Restreindre et resserrer non mes pas ains mes desirs et mon soucy.

AINSIN, *ainsi*. — *Ainsin* s'emploie pour *ainsi* devant un mot commençant par une voyelle ou un *h* muet. Ex. : Il nous advient ainsin au jugement que nous faisons des bestes.

A TOUT, *avec*. Ex. : Il l'envoya subjuguer l'empire du monde à tout trente mille hommes de pied.

AUCUN, *quelque*, *quelqu'un*. Ex. : La force du discours de Platon, de l'immortalité de l'âme, poussa bien aucuns de ses disciples à la mort. — Nous disons d'aucuns ouvrages qu'ils puent à l'huile et à la lampe.

AUCUNEMENT, *en quelque façon*, *un peu*. Ex. : Je trouve aucunement plus supportable d'estre tousjours seul que ne le pouvoir jamais estre.

CUIDER. 1° *Penser*. Ex. : Ils marcheoyent en desordre comme ceux qui cuidoient bien estre hors de tout dangier.

2° *Faillir*. Ex. : Il s'esvanouit, de sorte qu'on le cuida aban donner pour trespassé.

DISCOURIR, *examiner*, *juger*. Ex. : Qu'un homme savant imagine l'humaine nature produicte originellement sans la veue et discoure combien d'ignorance et de trouble luy apporteroit un tel defaut. — Ce que je discours selon moy, non ce que je croy selon Dieu.

DISCOURS. 1° *Exercice de la pensée*. Ex. : Le discours de la raison.

2° *Raison*, *jugement*, *volonté*. Ex. : Les Grecs recognoissent une autre espece de peur qui est outre l'erreur de notre discours, venant, disent-ils, sans cause apparente et d'une impulsion céleste.

3° *Conception*, *idée*. Ex. : C'est chose où il se trouve plusieurs discours qui valent mieux être tus que publiés. — Je ne puis croire que les effects du discours ne puissent arriver aux effects de l'accoustumance.

4° *Raisonnement, raisonnements, ensemble de réflexions sur un sujet.* Ex. : Nous verrons là (à la mort) si mes discours partent de la bouche ou du cœur.

5° *Commerce des esprits : conversation.* Ex. : A vous voir la contenance si paisible et si gaye, vous n'estes pas en grand discours entre vous.

DU TOUT, *entièrement.* Ex. : Ou il faut se submettre du tout à l'authorité de nostre police ecclesiastique ou du tout s'en dispenser.

LA OU, outre le sens locatif, s'emploie dans le sens temporel, et surtout pour marquer un lien logique : *tandis que; au lieu que.* Ex. : Il est bien malaisé de borner les efforts des facultez de l'ame là où des forces corporelles nous avons plus de loy de les limiter et cognoistre.

MESME, MESMES, *particulièrement.* Ex. : Le mouvement et action animent les paroles, mesme à ceux qui se remuent tousjours avec vehemence comme je fay.

ONC, ONQUES, ONCQUES, *jamais.* Ex. : Le plus genereux homme qui fut onques. — Nous refaire plus grand que nous ne fusmes oncques.

PLUS, *le plus, la plus, les plus.* Ex. : Les Asiatiques menoyent en leurs guerres femmes, concubines, avec leurs joyaux et richesses plus chères.

POURTANT, *pour autant, pour ce motif.* Ex. : Il vouloit bien assommer, mais non pas blesser, et pourtant ne combattoit que de masse.

QUAND ET, *avec.* Ex. : Les femmes juifves s'alloient precipiter quant et leurs enfans, fuyant la cruauté d'Antiochus.

QUAND ET QUAND. 1° Préposition : *en même temps que.* Ex. : La peine naist en l'instant et quant et quant le péché.

2° Adverbe : *en même temps, également.* Ex. : Nulle particuliere qualité n'enorgueillira celuy qui mettra quant et quant en compte tant de imparfaictes et foibles qualitez autres qui sont en luy.

SI, s'emploie souvent : 1° Pour marquer la conséquence. Ex. : Qui sera en cherche de science, si la pesche où elle se loge.

2° Pour affirmer : *vraiment.* Ex. : J'ay souvent ouy dire que la couardise est mere de la cruauté et si ay par experience apperçu que cette aigreur et aspreté de courage malicieux et inhumain s'accompagne coustumierement de mollesse feminine.

3° Au sens restrictif : *toutefois, néanmoins.* Ex. : Tu as beau

faire, douleur, si ne diray-je pas que tu sois mal. — En ce sens on trouve surtout *et si*. — Ce fruict est plus grand sans comparaison, et si sera plustost meury.

SI EST-CE QUE, *toutefois*, *cependant*. Ex : Encores que je sois toujours d'advis d'interpreter plustost en bonne part les choses qui le peuvent estre, si est-ce que l'estrangeté de nostre condition porte que nous soyons souvent, par le vice mesme, poussez à bien faire.

SUFFISANCE, *capacité physique*, *intellectuelle ou morale*. Ex. : Suffisance en l'art militaire. — Puisqu'il confesse luy-même qu'elles (les saillies poétiques) surpassent sa suffisance et ses forces.

SUFFISANT, *habile*, *capable*. Ex. : L'experience nous offre souvent un médecin plus mal médeciné, un théologien moins reformé, et coustumierement un sçavant moins suffisant que tout autre.

LES ESSAIS

DE

MICHEL DE MONTAIGNE

AU LECTEUR

Cet avis a été écrit au moment de la publication de la première édition (mars 1580). On y trouve la conception que Montaigne se faisait à cette date de ses essais. La même se retrouve au début de I xxvi, au début de II viii, etc. Elle ne correspond ni à la conception des premiers essais (vers 1572) dans lesquels Montaigne ne songeait nullement à se peindre (voir notamment les essais I ii à xx) ; ni à la conception qui prévaudra dans la plupart des essais de 1588 où Montaigne parlera non plus de se peindre pour ses parents et amis, mais pour chercher en lui la « forme entière de l'humaine nature » (voir en particulier III ii). « Mon livre ne contient qu'un discours de ma vie et de mes actions », dit Montaigne à Henri III en 1580.

C'est icy un livre de bonne foy, lecteur. Il t'advertit dés l'entrée, que je ne m'y suis proposé aucune fin, que domestique et privée. Je n'y ay eu nulle consideration de ton service, ny de ma gloire. Mes forces ne sont pas capables d'un tel dessein. Je l'ay voué à la commodité particuliere de mes parens et amis : à ce que m'ayant perdu (ce qu'ils ont à faire bien tost) ils y puissent retrouver aucuns traits de mes conditions et humeurs, et que par ce moyen ils nourrissent plus entiere et plus vifve, la connoissance qu'ils ont eu de moy. Si c'eust esté pour rechercher la faveur du monde, je me fusse mieux paré et me presanterois en une marche estudiée. Je veus qu'on m'y voie en ma façon simple, naturelle et ordinaire, sans contention[1] *et artifice : car c'est moy que je peins. Mes defauts s'y liront au vif, et ma forme naïfve*[2], *autant que la reverence publique me l'a permis. Que si j'eusse esté entre ces nations qu'on* A

1. Effort, recherche.
2. Manière d'être naturelle.

dict vivre encore sous la douce liberté des premieres loix de nature, je t'asseure que je m'y fusse tresvolontiers peint tout entier, et tout nud. Ainsi, lecteur, je suis moy-mesmes la matiere de mon livre : ce n'est pas raison que tu employes ton loisir en un subject si frivole et si vain. A Dieu donq, de Montaigne, ce premier de Mars mille cinq cens quatre vingts.

ESSAIS

DE

MICHEL DE MONTAIGNE

LIVRE PREMIER

CHAPITRE I

On a parfois pensé que, placé en tête, cet essai appartient à l'époque où Montaigne a commencé son ouvrage (fin 1571, début 1572). La partie qu'on pourrait rapporter à cette période serait en tout cas fort courte, réduite à peu près aux deux premiers exemples. Les exemples tirés des *Œuvres Morales* de Plutarque (les Thébains, Pompeius) ne semblent pas être antérieurs à la fin de 1572, et l'exemple de Conrad à l'année 1578, parce qu'il vient d'un ouvrage de Bodin lu par Montaigne vers cette date. C'est, je crois, non la date de sa composition qui a fait placer ici cet essai, mais le désir de mettre en bon lieu l'idée de l'inconstance de l'homme, à laquelle Montaigne tient particulièrement. C'est sur cette idée que s'achève l'édition de 1580 (fin de l'essai II xxxvii), et elle emplit encore le premier essai du second livre. On constate qu'à toutes les époques elle est restée pour Montaigne une idée capitale, puisque d'édition en édition ce chapitre s'est notablement enrichi. (Exemples surtout pris de Quinte Curce, en 1588 ; de Diodore de Sicile, après cette date).

PAR DIVERS MOYENS ON ARRIVE A PAREILLE FIN.

La plus commune façon d'amollir les cœurs de ceux A
qu'on a offensez, lors qu'ayant la vengeance en main, ils nous tiennent à leur mercy, c'est de les esmouvoir par submission à commiseration et à pitié. Toutesfois la braverie, et la constance, moyens tous[1] contraires, ont quelquefois servi à ce mesme effect.

Edouard, prince de Galles, celuy qui regenta si long

1. Tout.

temps nostre Guienne, personnage, duquel les conditions et la fortune ont beaucoup de notables parties de grandeur, ayant esté bien fort offencé par les Limosins, et prenant leur ville par force, ne peut etre arresté par les cris du peuple, et des femmes, et enfans abandonnez à la boucherie, luy criants mercy, et se jettans à ses pieds, jusqu'à ce que passant tousjours outre dans la ville, il apperceut trois gentils hommes François, qui d'une hardiesse incroyable soustenoyent seuls l'effort de son armée victorieuse. La consideration et le respect d'une si notable vertu reboucha[1] premierement la pointe de sa cholere : et commença par ces trois, à faire misericorde à tous les autres habitans de la ville.

Scanderberch[2], prince de l'Epire, suyvant un soldat des siens pour le tuer, et ce soldat ayant essayé, par toute espece d'humilité et de supplication, de l'appaiser, se resolut à toute extrémité de l'attendre l'espée au poing. Cette sienne resolution arresta sus bout la furie de son maistre, qui, pour luy avoir vu prendre un si honorable party, le receut en grace. Cet exemple pourra souffrir autre interpretation de ceux qui n'auront leu la prodigieuse force et vaillance de ce prince-là.

L'Empereur Conrad troisiesme, ayant assiegé Guelphe, duc de Bavieres, ne voulut condescendre à plus douces conditions, quelques viles et laches satisfactions qu'on luy offrit, que de permettre seulement aux gentils-femmes qui estoyent assiegées avec le Duc, de sortir, leur honneur sauve, à pied, avec ce qu'elles pourroyent emporter sur elles. Elles d'un cœur magnanime s'aviserent de charger sur leurs espaules leurs maris, leurs enfans et le Duc mesme. L'Empereur print si grand plaisir à voir la gentillesse de leur courage, qu'il en pleura d'aise, et amortit toute cette aigreur d'inimitié mortelle et capitale, qu'il avoit portée contre ce Duc, et dés lors en avant le traita humainement luy et les siens.

B L'un et l'autre de ces deux moyens m'emporteroit aysement. Car j'ay une merveilleuse lascheté vers la

1. Emoussa. — 2. Scanderbeg.

misericorde et la mansuetude. Tant y a qu'à mon advis, je serois pour me rendre plus naturellement à la compassion, qu'à l'estimation[1] : si est la pitié passion vitieuse aux Stoïques : ils veulent qu'on secoure les affligez, mais non pas qu'on flechisse et compatisse avec eux.

Or ces exemples me semblent plus à propos : d'au- A
tant qu'on voit ces ames assaillies et essayées par ces deux moyens, en soustenir l'un sans s'esbranler, et courber sous l'autre. Il se peut dire, que de rompre son cœur à la commiseration, c'est l'effect de la facilité, débonnaireté, et mollesse, d'où il advient que les natures plus foibles, comme celles des femmes, des enfans, et du vulgaire y sont plus subjettes ; mais ayant eu à desdaing les larmes et les prières, de se rendre à la seule reverence de la saincte image de la vertu, que c'est l'effect d'une ame forte et imployable, ayant en affection et en honneur une vigueur masle, et obstinée. Toutesfoîs és ames moins genereuses, l'estonnement et l'admiration peuvent faire naistre un pareil effect. Tesmoin le peuple Thebain : lequel ayant mis en justice d'accusation capitale ses capitaines, pour avoir continué leur charge outre le temps qui leur avoit esté prescrit et preordonné, absolut à toutes peines[2] Pelopidas, qui plioit sous le faix de telles objections, et n'employoit à se garantir que requestes et supplications ; et, au contraire, Epaminondas, qui vint à raconter magnifiquement les choses par luy faites, et à les reprocher au peuple, d'une façon
fiere* et arrogante, *il n'eut pas le cœur de prendre CA
seulement les balotes[3] en main ; et se departit l'assemblée, louant grandement la hautesse du courage de ce personnage.

Dionysius le vieil[4], apres des longueurs et difficultez C
extremes, ayant prins la ville de Rege[5], et en icelle le capitaine Phyton, grand homme de bien, qui l'avoit si obstineement defendue, voulut en tirer un tragique exemple de vengeance. Il luy dict premierement comment, le jour avant, il avoit faict noyer son fils et

1. Estime (pour ceux qui tiennent tête). — 2. A grand'peine. — 3. Boules de vote. — 4. Denys l'Ancien. — 5. Rhegium.

tous ceux de sa parenté. A quoi Phyton respondit seulement, qu'ils en estoient d'un jour plus heureux que luy. Apres il le fit despouiller[1] et saisir à des bourreaux et le trainer par la ville en le foitant tres ignominieusement et cruellement, et en outre le chargeant de felonnes paroles et contumelieuses[2]. Mais il eut le courage tousjours constant, sans se perdre ; et, d'un visage ferme, alloit au contraire ramentevant[3] à haute voix l'honorable et glorieuse cause de sa mort, pour n'avoir voulu rendre son païs entre les mains d'un tyran ; le menaçant d'une prochaine punition des dieux. Dionysius, lisant dans les yeux de la commune[4] de son armée qu'au lieu de s'animer des bravades de cet ennemy vaincu, au mespris de leur chef et de son triomphe, elle alloit s'amollissant par l'estonnement d'une si rare vertu, et marchandoit de se mutiner, estant à mesme[5] d'arracher Phyton d'entre les mains de ses sergens, feit cesser ce martyre, et à cachettes l'envoya noyer en la mer.

A Certes, c'est un subject merveilleusement vain, divers, et ondoyant, que l'homme. Il est malaisé d'y fonder jugement constant et uniforme. Voyla Pompeius qui pardonna à toute la ville des Mamertins contre laquelle il estoit fort animé, en consideration de la vertu et magnanimité du citoyen Zenon, qui se chargeoit seul de la faute publique, et ne requeroit autre grace que d'en porter seul la peine. Et l'hoste de Sylla ayant usé en la ville de Peruse de semblable vertu, n'y gaigna rien, ny pour soy ny pour les autres.

B Et directement contre mes premiers exemples, le plus hardy des hommes et si gratieux aux vaincus, Alexandre, forçant apres beaucoup de grandes difficultez, la ville de Gaza, rencontra Betis qui y commandoit, de la valeur duquel il avoit, pendant ce siege, senty des preuves merveilleuses, lors seul, abandonné des siens, ses armes despecées, tout couvert de sang et de plaies, combatant encores au milieu de plusieurs Macedoniens, qui le chamailloient de toutes parts ; et luy dict, tout piqué d'une si chere victoire,

1. Dévêtir. — 2. Injurieuses. — 3. Rappelant. — 4. Foule. — 5. Sur le point.

car entre autres dommages, il avoit receu deux fresches blessures sur sa personne : Tu ne mourras pas comme tu as voulu, Betis ; fais estat qu'il te faut souffrir toutes les sortes de tourmens qui se pourront inventer contre un captif. L'autre, d'une mine non seulement asseurée, mais rogue et altiere, se tint sans mot dire à ces menaces. Lors Alexandre, voyant son fier et obstiné silence : A-il flechi un genouil ? luy est-il eschappé quelque voix suppliante ? Vrayment je vainqueray ta taciturnité ; et si je n'en puis arracher parole, j'en arracheray au moins du gemissement. Et tournant sa cholere en rage, commanda qu'on luy perçast les talons, et le fit ainsi trainer tout vif, deschirer et desmembrer au cul d'une charrete. Seroit-ce que la hardiesse luy fut si commune que, pour ne l'admirer point[1], il la respectast moins ? * Ou qu'il C
l'estimast si proprement sienne qu'en cette hauteur il ne peust souffrir de la veoir en un autre sans le despit d'une passion envieuse, ou que l'impetuosité naturelle de sa cholere fust incapable d'opposition[2] ? De vrai, si elle eust receu la bride[3], il est à croire qu'en la prinse et desolation de la ville de Thebes elle l'eust receue, à veoir cruellement mettre au fil de l'espée tant de vaillans hommes perdus et n'ayans plus moyen de desfence publique. Car il en fut tué bien six mille, desquels nul ne fut veu ny fuiant ny demandant merci, au rebours cerchans, qui çà, qui là, par les rues, à affronter les ennemis victorieux, les provoquant à les faire mourir d'une mort honorable. Nul ne fut veu si abatu de blessures qui n'essaiast en son dernier soupir de se venger encores, et à tout les armes[4] du desespoir consoler sa mort en la mort de quelque ennemi. Si ne trouva l'affliction de leur vertu aucune pitié, et ne suffit la longueur d'un jour à assouvir sa vengeance. Dura ce carnage jusques à la derniere goute de sang qui se trouva espandable, et ne s'arresta que aux personnes desarmées, vieillards, femmes et enfans, pour en tirer trente mille esclaves.

1. Parce qu'il ne l'admirait pas.
2. De supporter une opposition. — 3. Eût pu être domptée.
4. Avec les armes.

CHAPITRE II

Ce chapitre et la plupart des suivants (jusqu'au XVIIIe inclusivement) semblent avoir été suggérés par des exemples empruntés à l'*Histoire d'Italie* de Guichardin, aux *Annales d'Aquitaine* de J. Bouchet, surtout aux *Mémoires* des frères Guillaume et Martin du Bellay, ouvrages que Montaigne paraît avoir lus vers 1572. Ils sont sans doute les plus anciens du recueil. Dans leur forme de 1580, ce sont de courtes *leçons*, comme on disait parfois alors, bâties d'un petit nombre d'exemples auxquels l'auteur accroche quelques réflexions. Ils sont en général dans cette première forme de peu d'intérêt, peu personnels surtout et méritent le jugement qu'en fera Montaigne plus tard : ils « puent un peu l'étranger ». Il n'est aucunement question alors de « peinture du moi », et l'on remarquera que les phrases où il parle de lui-même sont des additions postérieures à 1580, souvent de 1588.

DE LA TRISTESSE.

B C Je suis des plus exempts de cette passion, * et ne l'ayme ny l'estime, quoy que le monde ayt prins, comme à prix faict, de l'honorer de faveur particuliere. Ils en habillent la sagesse, la vertu, la conscience : sot et monstrueux ornement. Les Italiens ont plus sortablement baptisé de son nom la malignité[1]. Car c'est une qualité tousjours nuisible, tousjours folle, et, comme tousjours couarde et basse, les Stoïciens en defendent le sentiment à leurs sages.

A Mais * le conte dit, que Psammenitus, Roy d'Egypte, ayant esté deffait et pris par Cambisez, Roy de Perse, voyant passer devant luy sa fille prisonniere habillée en servante, qu'on envoyoit puiser de l'eau, tous ses amis pleurans et lamentans autour de luy, se tint coy sans mot dire, les yeux fichez en terre : et voyant encore tantost qu'on menoit son fils à la mort, se maintint en ceste mesme contenance ; mais qu'ayant apperçeu un de ses domestiques[2] conduit entre les

1. Le mot italien *tristezza*, en même temps que le chagrin, désigne la méchanceté.
2. Familiers.

captifs, il se mit à battre sa teste et mener extreme.

Cecy se pourroit apparier à ce qu'on vid dernierement d'un Prince des nostres[1], qui, ayant ouy à Trante, où il estoit, nouvelles de la mort de son frere aisné[2], mais un frere en qui consistoit l'appuy et l'honneur de toute sa maison, et bien tost apres d'un puisné[3], sa seconde esperance, et ayant soustenu ces deux charges d'une constance exemplaire, comme quelques jours apres un de ses gens vint à mourir, il se laissa emporter à ce dernier accident, et, quittant sa resolution[4], s'abandonna au dueil et aux regrets, en maniere qu'aucuns en prindrent argument, qu'il n'avoit esté touché au vif que de cette derniere secousse. Mais à la vérité ce fut, qu'estant d'ailleurs plein et comblé de tristesse, la moindre sur-charge brisa les barrieres de la patience. Il s'en pourroit (di-je) autant juger de nostre histoire, n'estoit qu'elle adjouste que Cambises, s'enquerant à Psammenitus, pourquoy ne s'estant esmeu au malheur de son fils et de sa fille, il portoit si impatiemment celuy d'un de ses amis : C'est, respondit il, que ce seul dernier desplaisir se peut signifier par larmes, les deux premiers surpassans de bien loin tout moyen de se pouvoir exprimer.

A l'aventure reviendroit à ce propos l'invention de cet ancien peintre, lequel, ayant à representer au sacrifice de Iphigenia le dueil des assistans, selon les degrez de l'interest que chacun apportoit à la mort de cette belle fille innocente, ayant espuisé les derniers efforts de son art, quand se vint au pere de la fille, il le peignit le visage couvert, comme si nulle contenance ne pouvoit representer ce degré de dueil. Voyla pourquoy les poëtes feignent cette misérable mere Niobé, ayant perdu premierement sept fils, et puis de suite autant de filles, sur-chargée de pertes, avoir esté en fin transmuée en rochier.

Diriguisse malis[5],

1. Charles de Guise, cardinal de Lorraine. — 2. Le duc François de Guise. — 3. L'abbé de Cluny. — 4. Constance.
5. « Avoir été pétrifiée par la douleur ». (Ovide, *Métam.*, VI, 304.)

.imer cette morne, muette et sourde stupi-
qui nous transit, lors que les accidens nous
..ablent surpassans nostre portée.

De vray, l'effort d'un desplaisir, pour estre extreme, doit estonner toute l'ame, et lui empescher la liberté de ses actions : comme il nous advient à la chaude alarme d'une bien mauvaise nouvelle, de nous sentir saisis, transis, et comme perclus de tous mouvemens, de façon que l'ame se relaschant apres aux larmes et aux plaintes, semble se desprendre, se demesler et se mettre plus au large, et à son aise,

B *Et via vix tandem voci laxata dolore est*[1].

C En la guerre que le Roy Ferdinand fit contre la veufve de Jean Roy de Hongrie, autour de Bude, Raïsciac, capitaine Allemand, voïant raporter le corps d'un homme de cheval, à qui chacun avoit veu excessivement bien faire en la meslée, le plaignoit d'une plainte commune ; mais curieux avec les autres de reconnoistre qui il estoit, apres qu'on l'eut desarmé, trouva que c'estoit son fils. Et, parmi les larmes publicques, luy seul se tint sans espandre ny vois ny pleurs, debout sur ses pieds, ses yeux immobiles, le regardant fixement, jusques à ce que l'effort de la tristesse venant à glacer ses esprits vitaux, le porta en cet estat roide mort par terre.

A *Chi puo dir com' egli arde é in picciol fuoco*[2],

disent les amoureux, qui veulent representer une passion insupportable :

misero quod omnes
Eripit sensus mihi. Num simul te,
Lesbia, aspexi, nihil est super mi
Quod loquar amens

1. « Et enfin à grand'peine la douleur a ouvert un passage à sa voix. » (Virgile, *En.*, XI, 151.)
2. « Qui peut dire à quel point il brûle, est dans un petit feu. » (Pétrarque, sonnet CXXXVII).

Lingua sed torpet, tenuis sub artus
Flamma dimanat, sonitu suopte
Tinniunt aûres, gemina teguntur
Lúmina nocte[1]

Aussi n'est ce pas en la vive et plus cuysante chaleur de l'acces que nous sommes propres à desployer nos plaintes et nos persuasions : l'ame est lors aggravée[2] de profondes pensées, et le corps abbatu et languissant d'amour. B

Et de là s'engendre par fois la défaillance fortuite, qui surprent les amoureux si hors de saison, et cette glace qui les saisit par la force d'une ardeur extreme, au giron mesme de la joüyssance[3]. Toutes passions qui se laissent gouster et digerer, ne sont que mediocres. A

Curæ leves loquuntur, ingentes stupent[4].

La surprise d'un plaisir inespéré nous estonne de mesme, B

Ut me conspexit venienten, et Troïa circum
Arma amens vidit, magnis exterrita monstris,
Diriguit visu in medio, calor ossa reliquit,
Labitur, et longo vix tandem tempore fatur[5].

Outre la femme Romaine, qui mourut surprise d'aise de voir son fils revenu de la route de Cannes, Sophocles et Denis le Tyran, qui trespasserent d'aise, et Talva qui mourut en Corsegue[6], lisant les nouvelles des honneurs que le Senat de Rome luy avoit decer- A

1. « Misérable que je suis ! l'amour m'arrache le sentiment. Car, à peine t'ai-je vue. Lesbie, je perds la raison et n'ai plus rien à te dire, mais ma langue s'embarrasse, une flamme subtile court dans mes membres ; mes oreilles bourdonnent, et la nuit couvre mes deux yeux. » (Catulle, LI, 5.)
2. Alourdie, accablée.
3. L'édition de 1588 ajoute : « accident qui ne m'est pas incogneu » (texte qui n'est pas dans les éditions antérieures).
4. « Les légers soucis sont bavards, les grandes passions sont silencieuses. » (Sén. *Hippolyte*, II, III, 607.)
5. « Dès qu'elle me vit approcher, dès qu'elle aperçut de tous côtés les armes troyennes, affolée, frappée comme de visions prodigieuses, elle se pétrifia à ce spectacle ; la chaleur abandonna ses os ; elle tombe et ce n'est que longtemps après qu'elle peut enfin parler. » (Virgile, *En.* III, 306.)
6. Corse.

nez, nous tenons en nostre siecle que le Pape Leon dixiesme, ayant esté adverty de la prinse de Milan, qu'il avait extremement souhaitéé, entra en tel excez de joye, que la fievre l'en print et en mourut. Et pour un plus notable tesmoignage de l'imbécilité[1] humaine, il a esté remarqué par les anciens que Diodorus le Dialecticien mourut sur le champ, espris d'une extreme passion de honte, pour en son eschole et en public ne se pouvoir desvelopper[2] d'un argument qu'on luy avoit faict.

B Je suis peu en prise de ces violentes passions. J'ay l'apprehension naturellement dure ; et l'encrouste et espessis tous les jours par discours.

1. Faiblesse. — 2. Se dégager, répondre à.

CHAPITRE III

Composé comme le précédent, vers 1572, ainsi que le prouvent les emprunts à J. Bouchet (Duguesclin), à Guichardin (Barthélemy d'Alviane), aux frères du Bellay (Bayard), qui en constituent le noyau primitif (voir la notice du chapitre précédent), ce chapitre montre bien comme les *Leçons* très grêles du début sont susceptibles, grâce aux lectures de Montaigne, de s'enrichir considérablement dans les éditions successives. Sans parler des citations, dont on verra les sources, Montaigne a mis à contribution : en 1588 les lectures de Plutarque, de Herburt de Fulstin, auteur d'une histoire de Pologne, de Lopez de Gomara auteur d'une *Histoire générale des Indes* ; après cette date : ses lectures de Platon, Cicéron, Tacite, Hérodote, Aristote, Xénophon, Diogène Laerce, Diodore de Sicile, Senèque, etc. Par l'apport de tant d'exemples et de réflexions insérées au hasard des rencontres et qui tiennent de plus ou moins près à la matière de l'essai primitif, on verra comment le sujet s'est élargi et a pris de l'intérêt, mais aussi a perdu son unité.

NOS AFFECTIONS S'EMPORTENT AU DELA DE NOUS.

Ceux qui accusent les hommes d'aller tousjours béant B
apres les choses futures, et nous aprennent à nous saisir des biens presens, et nous rassoir en ceux-là, comme n'ayant aucune prise sur ce qui est à venir, voire assez moins que nous n'avons sur ce qui est passé, touchent la plus commune des humaines erreurs, s'ils osent appeler erreur chose à quoy nature mesme nous achemine, pour le service de la continuation de son ouvrage, * nous imprimant, comme C
assez d'autres, cette imagination fausse, plus jalouse de nostre action que de nostre science. * Nous ne B
sommes jamais chez nous, nous sommes tousjours au delà. La crainte, le desir, l'esperance nous eslancent vers l'advenir, et nous desrobent le sentiment et

1. Sentiments.

la consideration de ce qui est, pour nous amuser à ce
C qui sera, voire quand nous ne serons plus. * « *Calamitosus est animus futuri anxius*[1] ».

Ce grand precepte est souvent allegué en Platon : Fay ton faict et te cognoy. Chascun de ces deux membres enveloppe generallement tout nostre devoir, et semblablement enveloppe son compagnon. Qui auroit à faire son faict, verroit que sa premiere leçon, c'est cognoistre ce qu'il est et ce qui luy est propre. Et qui se cognoist, ne prend plus l'estranger faict pour le sien : s'ayme et se cultive avant toute autre chose : refuse les occupations superflues et les pensées et propositions inutiles. *« Ut stultitia etsi adepta est quod concupivit nunquam se tamen satis consecutam putat : sic sapientia semper eo contenta est quod adest, neque eam unquam sui pœnitet*[2] *».*

Epicurus dispense son sage de la prevoyance et sollicitude de l'advenir.

B Entre les loix qui regardent les trespassez, celle icy me semble autant solide, qui oblige les actions des Princes à estre examinées apres leur mort. Ils sont compaignons, si non maistres des loix : ce que la Justice n'a peu sur leurs testes, c'est raison qu'elle l'ayt sur leur reputation, et biens de leurs successeurs : choses que souvent nous preferons à la vie. C'est une usance qui apporte des commoditez singulieres aux nations où elle est observée, et desirable à tous bons
C princes * qui ont à se plaindre de ce qu'on traitte la memoire des meschants comme la leur. Nous devons la subjection et l'obeissance egalement à tous Rois, car elle regarde leur office : mais l'estimation, non plus que l'affection, nous ne la devons qu'à leur vertu. Donnons à l'ordre politique de les souffrir patiemment indignes de celer leurs vices, d'aider de nostre recommandation leurs actions indifferentes pendant que leur auctorité a besoin de nostre appuy. Mais

1. « Tout esprit soucieux de l'avenir est malheureux.» (Sén. *Ep.* XCVIII).
2. « Comme la folie, quand on luy octroyera ce qu'elle désire ne sera pas contente, aussi est la sagesse contente de ce qui est présent, ne se desplait jamais de soy. (Cic. *Tusc.*, V. XVIII. — Traduction donnée par l'édition des *Essais* de 1595 qui la substitue au texte latin).

nostre commerce finy, ce n'est pas raison de refuser à la Justice et à nostre liberté l'expression de noz vrays ressentiments[1], et nommement[2] de refuser aux bons subjects la gloire d'avoir reveremment et fidellement servi un maistre, les imperfections duquel leur estoient si bien cognues : frustrant la posterité d'un si utile exemple. Et ceux qui, par respect[3] de quelque obligation privée, espousent iniquement la memoire d'un prince meslouable, font justice particuliere aux despends de la Justice publique. Tite Live dict vray, que le langage des hommes nourris sous la Royauté est tousjours plein de folles ostentations et vains tesmoignages : chacun eslevant indifferemment son Roy à l'extreme ligne de valeur et grandeur souveraine.

On peult reprouver la magnanimité de ces deux soldats qui respondirent à Neron à sa barbe. L'un, enquis de[4] luy pourquoy il luy vouloit mal : Je t'aimoy quand tu le valois, mais despuis que tu es venu parricide, boutefeu, basteleur, cochier, je te hay comme tu merites. L'autre, pourquoy il le vouloit tuer : Par ce que je ne trouve autre remede à tes continuelles meschancetez. Mais les publics et universels tesmoignages qui apres sa mort ont esté rendus, et le seront à tout jamais[5] de ses tiranniques et vilains desportements[6], qui de sain entendement les peut reprouver ?

Il me desplaist qu'en une si saincte police[7] que la Lacedemonienne, se fust meslée une si feinte ceremonie. A la mort des Roys tous les confederez et voysins, tous les Ilotes, hommes, femmes, peslemesle, se descoupoient le front pour tesmoignage de dueil et disoient en leurs cris et lamentations que celuy-là, quel qu'il eust esté, estoit le meilleur Roy de de tous les leurs : attribuants au reng le los[8] qui appartenoit au merite, et qui appartenoit au premier merite au postreme[9] et dernier reng. Aristote, qui remue toutes choses, s'enquiert sur le mot de Solon

1. Sentiments. — 2. Particulièrement. — 3. Egard. — 4. Interrogé par.
5. L'édition de 1595 ajoute : « à luy, et à tous meschans, comme luy ».
6. Conduite. — 7. Forme de gouvernement. — 8. Louange.
9. Même sens que dernier.

que nul avant sa mort ne peut estre dict heureux, si celuy-là mesme qui a vescu et qui est mort selon ordre, peut estre dict heureux, si sa renommée va mal, si sa postérité est miserable. Pendant que nous nous remuons, nous nous portons par preoccupation où il nous plaist : mais estant hors de l'estre, nous n'avons aucune communication avec ce qui est. Et seroit meilleur de dire à Solon, que jamais homme n'est donq heureux, puis qu'il ne l'est qu'apres qu'il n'est plus.

B *Quisquam*
Vix radicitus è vita se tollit, et ejicit :
Sed facit esse sui quiddam super inscius ipse,
Nec removet satis à projecto corpore sese, et
Vindicat[1].

A Bertrand du Glesquin[2] mourut au siege du chasteau de Rancon[3] pres du Puy en Auvergne. Les assiegez s'estant rendus apres, furent obligez de porter les clefs de la place sur le corps du trespassé.

Barthelemy d'Alviane, General de l'armée des Venitiens, estant mort au service de leurs guerres en la Bresse[4], et son corps ayant à estre raporté à Venise par le Veronois, terre ennemie, la pluspart de ceux de l'armée estoient d'avis, qu'on demandast saufconduit pour le passage à ceux de Verone. Mais Theodore Trivolce y contredit ; et choisit plustost de le passer par vive force, au hazard du combat : N'estant convenable, disoit-il, que celuy qui en sa vie n'avoit jamais eu peur de ses ennemis, estant mort fist demonstration de les craindre.

B De vray, en chose voisine, par les loix Grecques, celuy qui demandoit à l'ennemy un corps pour l'inhumer, renonçoit à la victoire, et ne luy estoit plus loisible d'en dresser trophée. A celuy qui en estoit

1. « Il est difficile qu'on se déracine totalement, et qu'on se rejette de la vie : on s'imagine, à son insu, quelque chose de soi qui subsiste. On ne se détache pas et on ne s'affranchit pas entièrement de son corps terrassé par la mort ». (Lucr., III, 890).
2. Du Guesclin.
3. Châteauneuf-de-Randon (prés de Mende beaucoup plus que du Puy).
4. Dans la province de Brescia.

requis, c'estoit tiltre de gain. Ainsi perdit Nicias l'avantage qu'il avoit nettement gaigné sur les Corinthiens. Et au rebours, Agesilaus, asseura celuy qui luy estoit bien doubteusement acquis sur les Bæotiens.

Ces traits se pourroient trouver estranges, s'il A
n'estoit receu de tout temps, non seulement d'estendre le soing que nous avons de nous au delà cette vie, mais encore de croire que bien souvent les faveurs celestes nous accompaignent au tombeau, et continuent à nos reliques. Dequoy il y a tant d'exemples anciens, laissant à part les nostres, qu'il n'est besoing que je m'y estende. Edouard premier, Roy d'Angleterre, ayant essayé[1] aux longues guerres d'entre luy et Robert, Roy d'Escosse, combien sa presence donnoit d'advantage à ses affaires, rapportant tousjours la victoire de ce qu'il entreprenoit en personne, mourant, obligea son fils par solennel serment à ce qu'estant trespassé, il fist bouillir son corps pour desprendre sa chair d'avec les os, laquelle il fit enterrer ; et quant aux os, qu'il les reservast pour les porter avec luy et en son armée, toutes les fois qu'il luy adviendroit d'avoir guerre contre les Ecossois. Comme si la destinée avoit fatalement attaché la victoire à ses membres.

Jean Vischa[2], qui troubla la Boheme pour la deffence B
des erreurs de Wiclef, voulut qu'on l'escorchast apres sa mort et de sa peau qu'on fist un tabourin à porter à la guerre contre ses ennemis : estimant que cela ayderoit à continuer les avantages qu'il avoit eu aux guerres par luy conduites contre eux. Certains Indiens portoient ainsin au combat contre les Espagnols les ossemens de l'un de leurs Capitaines, en consideration de l'heur qu'il avoit eu en vivant. Et d'autres peuples en ce mesme monde, trainent à la guerre les corps des vaillans hommes qui sont morts en leurs batailles, pour leur servir de bonne fortune et d'encouragement.

Les premiers exemples ne reservent au tombeau A
que la reputation acquise par leurs actions passées :

1. Expérimenté. — 2. Jean Zisca.

mais ceux-cy y veulent encore mesler la puissance
d'agir. Le fait du capitaine Bayard est de meilleure
composition, lequel, se sentant blessé à mort d'une
harquebusade dans le corps, conseillé de se retirer de
la meslée, respondit, qu'il ne commenceroit point sur
sa fin à tourner le dos à l'ennemy : et, ayant com-
batu autant qu'il eut de force, se sentant defaillir et
eschapper de cheval, commanda à son maistre d'hostel
de le coucher au pied d'un arbre, mais que ce fut en
façon qu'il mourut le visage tourné vers l'ennemy,
comme il fit.

Il me faut adjouster cet autre exemple aussi remar-
quable pour cette consideration, que nul des pre-
cedens. L'Empereur Maximilian, bisayeul du Roy
Philippes, qui est à present, estoit prince doué de
tout plein de grandes qualitez, et entre autres d'une
beauté de corps singuliere. Mais parmy ces humeurs,
il avoit cette-cy bien contraire à celle des princes,
qui pour despecher les plus importants affaires, font
leur throsne de leur chaire percée : c'est qu'il n'eust
jamais valet de chambre si privé, à qui il permit de
le voir en sa garderobbe. Il se desroboit pour tomber
de l'eau, aussi religieux[1] qu'une pucelle à ne descou-
vrir ny à medecin ny à qui que ce fut les parties
B qu'on a accoustumé de tenir cachées. * Moy, qui ay
la bouche si effrontée, suis pourtant par complexion
touché de cette honte. Si ce n'est à une grande suasion[2]
de la necessité ou de la volupté, je ne communique
guiere aux yeux de personne les membres et actions
que nostre coustume ordonne estre couvertes. J'y
souffre plus de contrainte, que je n'estime bien seant
à un homme, et sur tout, à un homme de ma profes-
A sion. Mais, luy, en vint * à telle superstition, qu'il
ordonna par paroles expresses de son testament qu'on
luy attachast des calessons, quand il seroit mort. Il
devoit[3] adjouster par codicille, que celuy qui les luy
C monteroit eut les yeux bandez. * L'ordonnance que
Cyrus faict à ses enfans, que ny eux ny autre ne voie
et touche son corps apres que l'ame en sera separée,

1. Scrupuleux. — 2. Incitation. — 3. Aurait dû.

je l'attribue à quelque sienne devotion. Car et son historien et luy entre leurs grandes qualitez ont semé par tout le cours de leur vie un singulier soin et reverence à la religion.

Ce conte me despleut qu'un grand me fit d'un mien allié, homme assez cogneu et en paix et en guerre. C'est que mourant bien vieil en sa court, tourmenté de douleurs extremes de la pierre, il amusa toutes ses heures dernieres avec un soing vehement, à disposer l'honneur et la ceremonie de son enterrement, et somma toute la noblesse qui le visitoit de luy donner parole d'assister à son convoy. A ce prince mesme, qui le vid sur ces derniers traits, il fit une instante supplication que sa maison fut commandée de s'y trouver, employant plusieurs exemples et raisons à prouver que c'estoit chose qui appartenoit à un homme de sa sorte : et sembla expirer content, ayant retiré cette promesse, et ordonné à son gré la distribution et ordre de sa montre. Je n'ay guiere veu de vanité si perseverante. B

Cette autre curiosité[1] contraire, en laquelle je n'ay point aussi faute d'exemple domestique[2], me semble germaine[3] à cette-cy, d'aller se soignant et passionnant à ce dernier poinct à regler son convoy, à quelque particuliere et inusitée parsimonie, à un serviteur et une lanterne. Je voy louer cett' humeur, et l'ordonnance de Marcus Æmilius Lepidus, qui deffendit à ses héritiers d'employer pour luy les cerimonies qu'on avoit accoustumé en telles choses. Est-ce encore temperance et frugalité, d'eviter la despence et la volupté, desquelles l'usage et la cognoissance nous est inperceptible? Voilà un' aisée reformation et de peu de coust. * S'il estoit besoin d'en ordonner, je C seroy d'advis qu'en celle-là, comme en toutes actions de la vie, chascun en rapportast la regle à la forme de sa fortune. Et le philosophe Lycon prescrit sagement à ses amis de mettre son corps où ils adviseront pour le mieux, et quant aux funerailles de les faire ny superflues ny mechaniques[4]. * Je lairrai[5] purement B

1. Soin particulier. — 2. Parmi mes familiers. — 3. Proche parente. — 4. Mesquines. — 5. Laisserai.

la coustume ordonner de cette cerimonie[1]; et m'en remettray à la discretion des premiers à qui je tomberai en charge.
C * « *Totus hic locus est contemnendus in nobis, non negligendus in nostris*[2]. » Et est sainctement dict à un sainct : « *Curatio funeris, conditio sepulturæ, pompa exequiarum magis sunt vivorum solatia, quam subsidia mortuorum*[3]. » Pourtant Socrates à Crito qui sur l'heure de sa fin luy demande comment il veut estre enterré : Comme vous voudrez, respond
B il. * Si j'avois à m'en empescher[4] plus avant, je trouverois plus galand d'imiter ceux qui entreprennent vivans et respirans jouyr de l'ordre et honneur de leur sepulture, et qui se plaisent de voir en marbre leur morte contenance. Heureux, qui sçachent resjouyr et gratifier leur sens par l'insensibilité, et vivre de leur mort.

C A peu que[5] je n'entre en haine irreconciliable contre toute domination populaire[6], quoy qu'elle me semble la plus naturelle et equitable, quand il me souvient de cette inhumaine injustice du peuple Athenien de faire mourir sans remission et sans les vouloir seulement ouïr en leur defences ses braves capitaines, venants de gaigner contre les Lacedemoniens la bataille navale près des isles Arginuses, la plus contestée, la plus forte bataille que les Grecs aient onques donnée en mer de leurs forces, par ce qu'après la victoire ils avoient suivy les occasions que la loy de la guerre leur presentoit, plustost que de s'arrester à recueillir et inhumer leurs morts. Et rend cette execution plus odieuse le faict de Diomedon. Cettuy cy est l'un des condamnez, homme de notable vertu, et militaire et politique : lequel, se tirant avant pour parler, apres avoir ouy l'arrest de leur condemnation, et trouvant seulement lors temps de paisible audience, au lieu de s'en servir au bien de sa cause,

1. Le texte de 1588 ajoutait ici : « et sauf les choses requises au service de ma religion, si c'est en lieu où il soit besoing de l'enjoindre. »
2. « C'est un soin qu'il faut entièrement mépriser pour soi-même et ne pas négliger pour les siens. » (Cic., *Tusc.*, I. xlv.)
3. « Le soin des funérailles, le choix de la sépulture, la pompe des obsèques regardent plutôt la consolation des vivants que le profit des morts. » (Saint Augustin, *Cité de Dieu*, I, xii.)
4. Préoccuper. — 5. Peu s'en faut que. — 6. Démocratie.

et à descouvrir l'evidente injustice d'une si cruelle conclusion [1], ne representa qu'un soin de la conservation de ses juges : priant les dieux de tourner ce jugement à leur bien ; et à fin qu'à faute de rendre les les vœux que luy et ses compagnons avoient voué, en recognoissance d'une si illustre fortune, ils n'attirassent l'ire [2] des dieux sur eux, les advertissant quels vœux c'estoient. Et sans dire autre chose, et sans marchander, s'achemina de ce pas courageusement au supplice. La fortune quelques années après les punit de mesmes pain souppe [3]. Car Chabrias, capitaine general de l'armée de mer des Atheniens, ayant eu le dessus du combat contre Pollis, admiral de Sparte, en l'isle de Naxe, perdit le fruict tout net et content de sa victoire, tres important à leurs affaires, pour n'encourir le malheur de cet exemple. Et pour ne perdre peu des corps morts de ses amis qui flottoyent en mer, laissa voguer en sauveté un monde d'ennemis vivants, qui depuis leur feirent bien acheter [4] cette importune superstition.

Quœris quo jaceas post obitum loco ?
Quo non nata jacent [5].

Cet autre redonne le sentiment du repos à un corps sans ame :

Neque sepulchrum quo recipiat, habeat portum corporis,
Ubi, remissa humana vita, corpus requiescat a malis [6].

Tout ainsi que nature nous faict voir, que plusieurs choses mortes ont encore des relations occultes à la vie. Le vin s'altere aux caves, selon aucunes mutations des saisons de sa vigne. Et la chair de venaison change d'estat aux saloirs et de goust, selon les loix de la chair vive, à ce qu'on dit.

1. Décision. — 2. Colère. — 3. Appliqua la peine du talion. — 4. Payer.
5. « Veux-tu savoir où tu seras après la mort? Où sont les êtres à naître. » (Sén., *les Troyennes*, II, 30.)
6. « Qu'il n'ait pas de tombeau pour le recevoir, de port où, déchargé du poids de la vie humaine, son corps repose en paix. » (Ennius, dans les *Tusculanes* de Cicéron, I, XLIV.)

CHAPITRE IV

Aucun signe n'indiquant la date de composition de ce chapitre, c'est seulement à cause de la place qu'il occupe au milieu de chapitres tous datés des environs de 1572, que nous pouvons le rattacher à cette époque.

COMME L'AME DESCHARGE SES PASSIONS SUR DES OBJECTS FAUX QUAND LES VRAIS LUY DEFAILLENT.

A Un gentilhomme des nostres merveilleusement[1] subject à la goutte, estant pressé par les medecins de laisser du tout l'usage des viandes salées, avoit accoustumé de respondre fort plaisamment, que sur les efforts et tourments du mal, il vouloit avoir à qui s'en prendre, et que s'escriant et maudissant tantost le cervelat, tantost la langue de bœuf et le jambon, il s'en sentoit d'autant allegé. Mais en bon escient, comme le bras estant haussé pour frapper, il nous deult[2], si le coup ne rencontre, et qu'il aille au vent; aussi que pour rendre une veuë plaisante, il ne faut pas qu'elle soit perduë et escartée dans le vague de l'air, ains qu'elle aye bute pour la soustenir à raisonnable distance,

B *Ventus ut amittit vires, nisi robore densæ*
Occurrant silvæ spatio diffusus inani[3];

A de mesme il semble que l'ame esbranlée et esmeuë[4] se perde en soy-mesme, si on ne luy donne prinse : et faut tousjours luy fournir d'object où elle s'abutte et agisse. Plutarque dit à propos de ceux, qui s'affectionnent aux guenons et petits chiens, que la partie amoureuse, qui est en nous, à faute de prise legitime, plustost que de demeurer en vain, s'en forge ainsin une faulce et frivole. Et nous voyons que l'ame en ses passions se pipe[5] plustost elle mesme, se dressant

1. Etrangement, extrêmement. — 2. Fait mal.
3. « De même que le vent, si d'épaisses forêts ne viennent pas lui faire obstacle, perd ses forces et se dissipe dans l'espace vide... » (Lucain, II. 362).
4. Mise en mouvement. — 5. Se trompe.

un faux subject et fantastique, voire contre sa propre
creance, que de n'agir contre quelque chose.
Ainsin emporte les bestes leur rage à s'attaquer à B
la pierre et au fer, qui les a blessées, et à se venger à
belles dents sur soy mesmes du mal qu'elles sentent,

Pannonis haud aliter post ictum sævior ursa
Cum jaculum parva Lybis amentavit habena,
Se rotat in vulnus, telùmque irata receptum
Impetit, et secum fugientem circuit hastam [1].

Quelles causes n'inventons nous des malheurs qui A
nous adviennent ? A quoy ne nous prenons nous à
tort ou à droit, pour avoir où nous escrimer ? Ce ne
sont pas ces tresses blondes, que tu deschires, ny la
blancheur de cette poictrine, que, despite [2], tu bas si
cruellement, qui ont perdu d'un malheureux plomb
ce frere bien aymé : prens t'en ailleurs. * Livius, C
parlant de l'armée Romaine en Espaigne apres la
perte des deux freres, ses grands capitaines : *« flere*
omnes repente et offensare capita [3].*»* C'est un usage
commun. Et le philosophe Bion de ce Roy qui de
dueil s'arrachoit les poils, fut il pas plaisant : Cetuy-
cy pense-il que la pelade soulage le dueil ? * Qui n'a A
veu macher et engloutir les cartes, se gorger d'une
bale de dets, pour avoir où se venger de la perte de
son argent ? Xerxes foita la mer * de l'Helespont, C
l'enforgea [4] et luy fit dire mille villanies *, et escrivit A
un cartel de deffi au mont Athos : et Cyrus amusa [5]
toute une armée plusieurs jours à se venger de la
rivière de Gyndus pour la peur qu'il avoit eu en la
passant : et Caligula ruina une tres belle maison,
pour le plaisir que sa mere y avoit eu.
Le peuple disoit en ma jeunesse qu'un Roy de noz C

1. « Ainsi l'ourse de Pannonie devient plus féroce après avoir été atteinte du javelot que retient la mince courroie de Libye. Elle se roule sur sa plaie, et, furieuse, elle cherche à mordre le dard dont elle est percée, et poursuit le fer qui tourne avec elle. » (Lucain, VI, 220)
2. Irritée.
3. « Tous de pleurer aussitôt et de se frapper la tête. » (Tite-Live, XXV, XXXVII).
4. Mit aux fers.
5. Occupa, fit perdre le temps à.

voysins, ayant receu de Dieu une bastonade, jura de s'en venger : ordonnant que de dix ans on ne le priast, ny parlast de luy, ny, autant qu'il estoit en son auctorité, qu'on ne creust en luy. Par où on vouloit peindre non tant la sottise que la gloire naturelle à la nation de quoy estoit le compte. Ce sont vices tousjours conjoincts, mais telles actions tiennent, à la verité, un peu plus encore d'outrecuidance que de bestise.

A Augustus Cesar, ayant esté battu de la tampeste sur mer, se print à deffier le Dieu Neptunus, et en la pompe des jeux Circenses[1] fit oster son image du reng où elle estoit parmy les autres dieux pour se venger de luy. En quoy il est encore moins excusable que les precedens, et moins qu'il ne fut depuis, lors qu'ayant perdu une bataille sous Quintilius Varus en Allemaigne, il alloit de colere et de desespoir, choquant sa teste contre la muraille, en s'écriant : Varus, rens moy mes soldats. Car ceux là surpassent toute follie, d'autant que l'impieté y est joincte, qui s'en adressent à Dieu mesmes, ou à la fortune, comme si elle avoit des oreilles subjectes à nostre bat-
C terie, * à l'exemple des Thraces qui, quand il tonne ou esclaire, se mettent à tirer contre le ciel d'une vengeance titanienne, pour renger Dieu à raison, à coups
A de flesche. * Or, comme dit cet ancien poète chez Plutarque.

Point ne se faut courroucer aux affaires.
Il ne leur chaut[2] de toutes nos cholères[3].

B Mais nous ne dirons jamais assez d'injures au desreglement de nostre esprit.

1. Du cirque.
2. Ils ne se préoccupent pas.
3. Plutarque, traduction Amyot. *Comment il fault refrener la cholere*

CHAPITRE V

SI LE CHEF D'UNE PLACE ASSIEGÉE DOIT SORTIR POUR PARLEMENTER.

Lucius Marcius, Legat des Romains, en la guerre A
contre Perseus, Roy de Macedoine, voulant gaigner le temps qu'il luy falloit encore à mettre en point son armée, sema des entregets[2] d'accord, desquels le Roy endormy accorda trefve pour quelques jours, fournissant par ce moyen son ennemy d'oportunité et loisir pour s'armer : d'où le Roy encourut sa derniere ruine. Si est-ce, que les vieils du Senat, memoratifs des mœurs de leurs peres, accuserent cette prattique
comme ennemie de leur stile antien[3] : * qui fut, C
disoient-ils, combattre de vertu, non de finesse. ni par surprinses et rencontres de nuict : ny par fuittes apostées[4], et recharges inopinées : n'entreprenans guerre qu'apres l'avoir denoncée, et souvent apres avoir assigné l'heure et lieu de la bataille. De cette conscience ils renvoièrent à Pyrrhus son traistre medecin, et aux Falisques leur meschant maistre d'escole. C'estoient les formes vrayment Romaines, non de la Grecque subtilité et astuce Punique, où le vaincre par force est moins glorieux que par fraude. Le tromper peut servir pour le coup ; mais celuy seul se tient pour surmonté[5], qui sçait l'avoir esté ny par ruse ny de sort, mais par vaillance, de troupe à
troupe, en une loyalle et juste guerre *. Il appert A
bien par le langage de ces bonnes gens qu'ils n'avoient encore receu cette belle sentence :

dolus an virtus quis in hoste requirat ? [6]

1. Pour la date de composition, voir la notice en tête du chapitre II.
2. Propositions.
3. Le texte de cette phrase était fort différent en 1580 et 1588.
4. Fausses. — 5. Vaincu.
6. « Ruse ou valeur, qu'importe entre ennemis? » (Virgile, *En.* II, 390.)

C Les Achaïens, dit Polybe, detestoient toute voye de tromperie en leurs guerres, n'estimants victoire, sinon où les courages des ennemis sont abbatus. « *Eam vir sanctus et sapiens sciet veram esse victoriam, quæ salva fide et integra dignitate parabitur*[1] », dict un autre.

Vos ne velit an me regnare hera quidve ferat fors
Virtute experiamur[2].

Au royaume de Ternate, parmy ces nations que si à pleine bouche nous appelons barbares, la coustume porte qu'ils n'entreprennent guerre sans l'avoir premierement denoncée, y adjoustans ample declaration des moïens qu'ils ont à y emploier : quels, combien d'hommes, quelles munitions, quelles armes offensives et defensives. Mais cela faict aussi, si leurs ennemis ne cedent et viennent à accort, ils se donnent loy[3] au pis faire et ne pensent pouvoir estre reprochés de trahison, de finesse et de tout moïen qui sert à vaincre.

Les anciens Florentins estoient si esloignés de vouloir gaigner advantage sur leurs ennemis par surprise, qu'ils les advertissoient un mois avant que de mettre leur exercite[4] aux champs[5] par le continuel son de la cloche qu'ils nommoient Martinella.

A Quand à nous, moïngs superstitieux[6], qui tenons[7] celuy avoir l'honneur de la guerre, qui en a le profit, et qui apres Lysander, disons que où la peau du lion ne peut suffire, il y faut coudre un lopin de celle du renard, les plus ordinaires occasions de surprinse se tirent de cette praticque : et n'est heure, disons nous, où un chef doive avoir plus l'œil au guet, que celle des parlemens[8] et traités d'accord. Et pour cette cause, c'est une reigle en la bouche de tous les hommes de guerre de nostre temps, qu'il ne faut

1. « Un homme vertueux et sage doit savoir que la seule vraie victoire est celle qu'on gagne sans manquer ni à la loyauté, ni à l'honneur. » (Florus, l. xii.)
2. « Eprouvons par le courage si c'est à vous ou à moi que la fortune, maîtresse des événements, destine l'Empire. » (Ennius, dans le *De off.*, de Cicéron, l. xii.)
3. Le droit. — 4. Armée. — 5. En campagne. — 6. Consciencieux.
7. Estimons. — 8. Pourparlers.

jamais que le gouverneur en une place assiegée sorte luy mesmes pour parlementer. Du temps de nos peres cela fut reproché aux seigneurs de Montmord et de l'Assigni, deffendans Mouson contre le comte de Nansaut [1]. Mais aussi à ce conte, celuy-là seroit excusable, qui sortiroit en telle façon, que la seureté et l'advantage demeurast de son costé : comme fit en la ville de Regge [2] le comte Guy de Rangon (s'il en faut croire du Bellay, car Guicciardin [3] dit que ce fut luy mesmes) lors que le Seigneur de l'Escut s'en approcha pour parlementer : car il abandonna de si peu son fort, qu'un trouble s'estant esmeu [4] pendant ce parlement, non seulement Monsieur de l'Escut et sa trouppe, qui estoit approchée avec luy, se trouva la plus foible, de façon que Alexandre Trivulce y fut tué, mais luy mesmes fust contrainct, pour le plus seur, de suivre le Comte, et se jetter sur sa foy à l'abri des coups dans la ville.

Eumenes en la ville de Nora pressé par Antigonus B
qui l'assiegeoit, de sortir parler à luy, et qui apres plusieurs autres entremises alleguoit, que c'estoit raison qu'il vint devers luy, attendu qu'il estoit le plus grand et le plus fort, apres avoir faict cette noble responce : Je n'estimeray jamais homme plus grand que moy, tant que j'auray mon espée en ma puissance, n'y consentit, qu'Antigonus ne luy eust donné Ptolomæus son propre nepveu ostage, comme il demandoit.

Si est-ce que encores en y a il, qui se sont tres A
bien trouvez de sortir sur la parole de l'assaillant. Tesmoing Henry de Vaux, chevalier Champenois, lequel estant assiegé dans le chasteau de Commercy par les Anglois, et Barthelemy de Bonnes, qui commandoit au siege, ayant par dehors faict sapper la plus part du Chasteau, si qu'il ne restoit que le feu pour accabler les assiegez sous les ruines, somma ledit Henry de sortir à parlementer pour son profict, comme il fit luy quatriesme ; et son evidente ruyne luy ayant esté monstrée à l'œil, il s'en sentit singu-

1. Nassau. — 2. Reggio. — 3. Guichardin. — 4. Élevé.

lierement obligé à l'ennemy : à la discretion duquel apres qu'il se fut rendu et sa trouppe, le feu estant mis à la mine, les estansons de bois venus à faillir, le Chasteau fut emporté de fons en comble.

B Je me fie ayseement à la foy d'autruy. Mais malaiseement le fairoy je lors que je donnerois à juger l'avoir plustost faict par desespoir et faute de cœur que par franchise[1] et fiance de sa loyauté.

1. Librement.

CHAPITRE VI[1]

L'HEURE DES PARLEMENS[2] DANGEREUSE.

Toutes-fois je vis dernierement en mon voisinage de Mussidan, que ceux qui en furent délogez à force par nostre armée, et autres de leur party crioient comme de trahison, de ce que pendant les entremises d'accord, et le traicté se continuant encores, on les avoit surpris et mis en pieces : chose qui eust eu à l'avanture apparence[3] en un autre siecle. Mais, comme je viens de dire, nos façons sont entierement esloignées de ces reigles : et ne se doit attendre fiance des uns aux autres, que le dernier seau d'obligation n'y soit passé : encore y a il lors assés affaire. A

Et a tousjours esté conseil[4] hazardeux de fier à la licence d'une armée victorieuse l'observation de la foy qu'on a donné à une ville qui vient de se rendre par douce et favorable composition, et d'en laisser sur la chaude l'entrée libre aux soldats. L. Æmylius Regillus, Preteur Romain, ayant perdu son temps à essayer de prendre la ville de Phocees à force, pour la singuliere prouesse des habitants à se bien defendre, feit pache[5] avec eux de les recevoir pour amis du peuple Romain, et d'y entrer comme en ville confederée : leur ostant toute crainte d'action hostile. Mais y ayant quand et luy introduict son armée, pour s'y faire voir en plus de pompe, il ne fut en sa puissance, quelque effort qu'il y employast, de tenir la bride à ses gens : et veit devant ses yeux fourrager[6] bonne partie de la ville : les droicts de l'avarice et de la vengeance suppeditant[7] ceux de son autorité et de la discipline militaire. C

Cleomenes disoit que, quelque mal qu'on peut faire aux ennemis en guerre, cela estoit par dessus la justice, et non subject à icelle, tant envers les dieux, qu'envers les hommes. Et, ayant faict treve avec les A

1. Pour la date de composition, voir la notice en tête du chapitre II. On remarquera d'ailleurs que Montaigne parle du siège de Mussidan (avril 1569) comme d'un évènement qui s'est produit « dernièrement ».
2. Pourparlers. — 3. Peut-être apparence de raison. — 4. Dessein. — 5. Convention. — 6. Ravager. — 7. Prévalant sur.

Argiens, pour sept jours, la troisiesme nuict apres il les alla charger tous endormis et les défict, alleguant qu'en sa treve il n'avoit pas esté parlé des nuicts. Mais les dieux vengerent cette perfide subtilité.

C Pendant le parlement et qu'ils musoient sur leurs seurtez la ville de Casilinum fust saisie par surprinse, et cela pourtant aux siecles et des plus justes capitaines et de la plus parfaicte milice Romaine. Car il n'est pas dict, que, en temps et lieu, il ne soit permis de nous prevaloir de la sottise de nos ennemis, comme nous faisons de leur lascheté. Et certes la guerre a naturellement beaucoup de privileges raisonnables au prejudice de la raison ; et icy faut [1] la regle : « *neminem id agere ut ex alterius prædetur inscitia*[2] ».

Mais je m'estonne de l'estendue que Xenophon leur donne, et par les propos et par divers exploits de son parfaict empereur : autheur de merveilleux poids en telles choses, comme grand capitaine et philosophe des premiers disciples de Socrates. Et ne consens pas à la mesure de sa dispense, en tout et par tout.

A Monsieur d'Aubigny, assiegeant Cappoüe, et apres y avoir fait une furieuse baterie, le Seigneur Fabrice Colonne, Capitaine de la Ville, ayant commancé à parlementer de dessus un bastion, et ses gens faisant plus molle garde, les nostres s'en amparerent et mirent tout en pieces. Et de plus fresche memoire à Yvoy le Seigneur Jullian Rommero, ayant fait ce pas de clerc de sortir pour parlementer avec Monsieur le Connestable, trouva au retour sa place saisie. Mais afin que nous ne nous en aillions pas sans revanche : le marquis de Pesquaire assiegeant Genes, où le duc Octavian Fregose commandoit soubs nostre protection, et l'accord entre eux ayant esté poussé si avant, qu'on le tenoit pour fait, sur le point de la conclusion, les Espagnols s'estans coullés dedans, en userent comme en une victoire planière. Et depuis, en Ligny en Barrois, où le Comte de Brienne commandoit, l'Empereur l'ayant assiegé en personne, et

1. Manque.
2. « Que personne ne doit chercher à faire son profit de l'ignorance d'autrui. » (Cic. *De off.*. III, XVII.)

Bertheuille, Lieutenant dudict Comte, estant sorty pour parler, pendant le marché la ville se trouva saisie.

Fu il vincer sempre mai laudabil causa,
Vincasi o per fortuna o per ingegno[1],

disent-ils. Mais le philosophe Chrisippus n'eust pas esté de cet advis, et moy aussi peu : car il disoit que ceux qui courent à l'envy, doivent bien employer toutes leurs forces à la vistesse ; mais il ne leur est pourtant aucunement loisible de mettre la main sur leur adversaire pour l'arrester, ny de luy tendre la jambe pour le faire cheoir.

Et plus genereusement encore ce grand Alexandre à Polypercon, qui lui suadoit de se servir de l'avantage que l'obscurité de la nuict luy donnoit pour assaillir Darius : Point, fit-il, ce n'est pas à moy d'employer des victoires desrobées : *malo me fortunæ pœniteat, quam victoriæ pudeat*[2]. » B

Atque idem fugientem haud est dignatus Orodem
Sternere, nec jacta cæcum dare cuspide vulnus :
Obvius, adversóque occurrit, seque viro vir
Contulit, haud furto melior, sed fortibus armis[3].

1. « La victoire est toujours louable, qu'elle soit due à la fortune ou à l'habileté. » Arioste, *Orlando furioso*, XV, I).
2. « J'aime mieux avoir à me plaindre de la fortune qu'à rougir de ma victoire. » Quinte-Curce, IV, XIII.)
3. Il (Mézence) dédaigne de frapper Orode dans sa fuite, de lui décocher un trait qu'il ne verrait pas et qui le blesserait par derrière ; il court à lui, et c'est de front, d'homme à homme, qu'il l'attaque : il veut vaincre non par surprise, mais par la seule force des armes. » (Virgile, *En.*, X, 732.)

CHAPITRE VII[1]

QUE L'INTENTION JUGE NOS ACTIONS.

A La mort, dict-on, nous acquitte de toutes nos obligations. J'en sçay qui l'ont prins en diverse façon. Henry septiesme, Roy d'Angleterre, fist composition[2] avec Dom Philippe, fils de l'Empereur Maximilian ou, pour le confronter plus honnorablement, pere de l'Empereur Charles cinquiesme, que ledict Philippe remettoit entre ses mains le Duc de Suffolc de la rose blanche, son ennemy, lequel s'en estoit fuy et retiré au pays bas, moyennant qu'il promettoit de n'attenter rien sur la vie dudict Duc : toutesfois, venant à mourir, il commanda par son testament à son fils de le faire mourir, soudain apres qu'il seroit decédé. Dernierement, en cette tragedie, que le Duc d'Albe nous fit voir à Bruxelles és Comtes de Horne et d'Aiguemond[3], il y eust tout plein de choses remarquables, et entre autres que ledict Comte d'Aiguemond, soubs la foy et asseurance duquel le Comte de Horne s'estoit venu rendre au Duc d'Albe, requit avec grande instance qu'on le fit mourir le premier : affin que sa mort l'affranchist de l'obligation qu'il avoit audict Comte de Horne. Il semble que la mort n'ait point deschargé le premier de sa foy donnée, et que le second en estoit quite, mesmes sans mourir. Nous ne pouvons estre tenus au delà de nos forces et de nos moyens. A cette cause, par ce que les effects et executions ne sont aucunement en nostre puissance et qu'il n'y a rien en bon escient[4] en nostre puissance que la volonté : en celle là se fondent par necessité, et s'establissent toutes les reigles du devoir de l'homme. Par ainsi le Comte d'Aiguemond, tenant son ame et volonté endebtée à sa promesse, bien que la puis-

1. Pour la date de composition, voir la notice en tête du chapitre II. On remarquera en outre que Montaigne parle d'un événement de juin 1568 comme « dernièrement » survenu.
2. Une entente. — 3. Décapités le 4 juin 1568. — 4. Vraiment.

sance de l'effectuer ne fut pas en ses mains, estoit sans doute[1] absous de son devoir, quand il eust survescu le Comte de Horne. Mais le Roy d'Angleterre, faillant à sa parolle par son intention, ne se peut excuser pour avoir retardé jusques apres sa mort l'execution de sa desloyauté : non plus que le masson de Herodote, lequel, ayant loyallement conservé durant sa vie le secret des thresors du Roy d'Egypte son maistre, mourant les descouvrit à ses enfans.

J'ay veu plusieurs de mon temps convaincus par leur conscience retenir de l'autruy[2], se disposer à y satisfaire par leur testament et apres leur deces. Ils ne font rien qui vaille, ny de prendre terme à chose si pressante, ny de vouloir restablir une injure[3] avec si peu de leur ressentiment et interest[4]. Ils doivent du plus leur. Et d'autant qu'ils payent plus poisamment, et incommodeement : d'autant en est leur satisfaction plus juste et meritoire. La penitence demande à se charger. C

Ceux-là font encore pis, qui reservent la revelation de quelque haineuse volenté envers le proche[5] à leur dernière volonté, l'ayants cachée pendant la vie ; et monstrent avoir peu de soin du propre honneur, irritans l'offencé à l'encontre de leur memoire, et moins[6] de leur conscience, n'ayants pour le respect de la mort mesme sceu faire mourir leur maltalent[7], et en estendant la vie outre la leur. Iniques juges qui remettent à juger alors qu'ils n'ont plus de cognoissance de cause.

Je me garderay, si je puis, que ma mort die chose, que ma vie n'ayt premierement dit[8].

1. Sans aucun doute. — 2. Des biens d'autrui. — 3. Un tort. — 4. Sentiment et dommage. — 5. Prochain. — 6. Moins de soin. — 7. Animosité. — 8. L'édition de 1595 ajoute : « et apertement ».

CHAPITRE VIII

Le texte indique que ce chapitre a été composé assez peu de temps après la retraite de Montaigne (1570-1571), et comme il est placé au milieu de chapitres qui sont tous datés de 1572 environ, il y a lieu de le rapporter à la même époque. Il semble exprimer le dessein premier de Montaigne quand il entreprit la composition de son livre. Ni ce texte ni les chapitres contemporains qui l'entourent ne donnent à penser qu'il ait dès cette date imaginé son titre si original d'*Essais*. (Rapprocher les notices en tête des essais I, L et II, VIII, etc.)

DE L'OISIVETE.

A Comme nous voyons des terres oysives, si elles sont grasses et fertilles, foisonner en cent mille sortes d'herbes sauvages et inutiles, et que, pour les tenir en office, il les faut assubjectir et employer à certaines semences, pour nostre service ; et comme nous voyons que les femmes produisent bien toutes seules, des amas et pieces de chair informes, mais que pour faire une generation bonne et naturelle, il les faut embesoigner d'une autre semence : ainsin est-il des espris. Si on ne les occupe à certain sujet, qui les bride et contreigne, ils se jettent desreiglez, par-cy par là, dans le vague champ des imaginations.

B *Sicut aquæ tremulum labris ubi lumen ahenis*
Sole repercussum, aut radiantis imagine Lunæ
Omnia pervolitat latè loca, jámque sub auras
Erigitur, summíque ferit laquearia tecti [1].

1. « Ainsi lorsque dans un vase d'airain une onde agitée réfléchit les rayons du soleil ou l'image de la lune, les reflets de lumière voltigent de tous côtés et s'élèvent dans les airs, et vont frapper les plus hauts lambris. » (Virgile, *En.*, VIII, 22.)

Et n'est folie ny réverie, qu'ils ne produisent en cette agitation. A

velut ægri somnia, vanæ
Finguntur species[1].

L'ame qui n'a point de but estably, elle se perd : car, comme on dict, c'est n'estre en aucun lieu, que d'estre par tout.

Quisquis ubique habitat, Maxime, nusquam habitat[2] B

Dernierement que je me retiray chez moy, deliberé autant que je pourroy, ne me mesler d'autre chose que de passer en repos, et à part, ce peu qui me reste de vie : il me sembloit ne pouvoir faire plus grande faveur à mon esprit, que de le laisser en pleine oysiveté, s'entretenir soy mesmes, et s'arrester et rasseoir en soy : ce que j'esperois qu'il peut meshuy[3] faire plus aisément, devenu avec le temps plus poisant, et plus meur. Mais je trouve, A

variam semper dant otia mentem[4],

que au rebours, faisant le cheval eschappé, il se donne cent fois plus d'affaire à soy mesmes, qu'il n'en prenoit pour autruy ; et m'enfante tant de chimeres et monstres fantasques les uns sur les autres, sans ordre, et sans propos, que pour en contempler à mon aise l'ineptie et l'estrangeté, j'ay commancé de les mettre en rolle[5], esperant avec le temps luy en faire honte à luy mesmes.

1. « Ils se forgent des chimères, vrais songes de malades. » (Hor., *Art poétique*, 7.)
2. Montaigne a traduit ce vers avant de le citer. (Martial, VII, LXXIII.)
3. Désormais.
4. « L'oisiveté dissipe toujours l'esprit en tous sens. » (Lucain, IV, 704.)
5. Les enregistrer.

CHAPITRE IX

Composé vers 1572 comme les précédents (voir la notice du chapitre II), comme eux très grêle dans la première édition, le chapitre *des menteurs* est de ceux qui ont été profondément modifiés par le « dessein de se peindre » conçu plus tard par l'auteur. Par suite de la digression où après 1580 Montaigne introduit des confidences sur lui-même, la première partie en est devenue avant tout une longue dissertation sur la médiocrité de la mémoire de Montaigne, les inconvénients et les avantages de ce défaut, notamment l'impossibilité où il le met de mentir. (Rapprocher, par exemple, les essais I xl, I lv, etc.)

DES MENTEURS.

A Il n'est homme à qui il siese si mal de se mesler de parler de memoire. Car je n'en reconnoy quasi trasse en moy, et ne pense qu'il y en aye au monde une autre si monstreuse en defaillance. J'ay toutes mes autres parties viles et communes. Mais en cette-là je pense estre singulier et tres-rare, et digne de gaigner par là nom et reputation [1].

B Outre l'inconvenient naturel que j'en souffre, —
C car certes veu sa nécessité, Platon a raison de la
B nommer une grande et puissante deesse* — si en
mon païs on veut dire qu'un homme n'a poinct de sens, ils disent qu'il n'a point de memoire, et quand je me plains du defaut de la mienne, ils me reprennent et mescroient [2], comme si je m'accusois d'estre insensé. Ils ne voyent pas de chois entre memoire et entendement. C'est bien empirer mon marché. Mais ils me font tort, car il se voit par experience plustost au rebours, que les memoires excellentes se joignent volontiers aux jugemens debiles. Ils me font tort aussi en cecy, qui [3] ne sçay rien si bien faire qu'estre amy, que les mesmes paroles qui

1. Les éditions antérieures à 1588 ajoutent ici : « J'en pourrois faire des contes merveilleux, mais pour ceste heure il vaut mieux suivre mon thème. — 2. Ne me croient pas. — 3. A moi qui.

accusent ma maladie, representent l'ingratitude. On se prend de mon affection à ma memoire ; et d'un defaut naturel, on en faict un defaut de conscience. Il a oublié, dict-on, cette priere ou cette promesse. Il ne se souvient point de ses amys. Il ne s'est point souvenu de dire, ou faire, ou taire cela, pour l'amour de moy. Certes je puis aiséement oublier, mais de mettre à nonchalloir[1] la charge que mon amy m'a donnée, je ne le fay pas. Qu'on se contente de ma misere, sans en faire une espece de malice, et de la malice autant ennemye de mon humeur.

Je me console aucunement. Premierement sur ce que c'est un mal duquel principallement j'ay tiré la C
raison de corriger un mal pire qui se fust facilement produit en moy, sçavoir est l'ambition, car c'est une deffaillance[2] insuportable à qui s'empesche[3] des negotiations du monde ; que, comme disent plusieurs pareils exemples du progres[4] de nature, elle a volontiers fortifié d'autres facultés en moy, à mesure que cette-cy s'est affoiblie, et irois facilement couchant et allanguissant mon esprit et mon jugement sur les traces d'autruy, comme faict le monde, sans exercer leurs propres forces, si les inventions et opinions estrangieres m'estoient presentes par le benefice[5] de
la memoire ; * que mon parler en est plus court, car le B
magasin de la memoire est volontiers plus fourny de
matiere que n'est celuy de l'invention : * si elle m'eust C
tenu bon, j'eusse assourdi tous mes amys de babil : les subjects esveillans cette telle quelle faculté que j'ay de les manier et emploier, eschauffant et attirant mes dis-
cours. * C'est pitié. Je l'essaye[6] par la preuve d'au- B
cuns de mes privez amys : à mesure que la memoire leur fournit la chose entiere et presente, ils reculent si arriere leur narration, et la chargent de vaines circonstances, que si le conte est bon, ils en estouffent la bonté ; s'ils ne l'est pas, vous estes à maudire ou l'heur de leur memoire, ou le malheur de leur juge-
ment. * Et c'est chose difficile de fermer un propos C

1 Négligence. — 2. Défaut de mémoire. — 3. S'embarrasse. — 4. Marche, conduite. — 5. Bienfait. — 6. Expérimente.

et de le coupper despuis qu'on est arroutté [1]. Et n'est rien où la force d'un cheval se cognoisse plus qu'à faire un arrest rond et net. Entre les pertinents [2] mesmes j'en voy qui veulent et ne se peuvent deffaire de leur course. Ce pendant qu'ils cerchent le point de clorre le pas, ils s'en vont balivernant et trainant comme des hommes qui deffaillent de foiblesse. Sur tout les vieillards sont dangereux à qui la souvenance des choses passées demeure, et ont perdu la souvenance de leurs redites. J'ay veu des recits bien plaisants devenir tres-ennuyeux en la bouche d'un seigneur : chascun de l'assistance en ayant esté
B abbreuvé cent fois. * Secondement, qu'il me souvient moins des offenses receuës, ainsi que disoit cet ancien ;
C * il me faudroit un protocolle [3], comme Darius, pour n'oublier l'offence qu'il avoit receu des Atheniens, faisoit qu'un page à touts les coups qu'il se mettoit à table, luy vinst rechanter par trois fois à l'oreille :
B Sire souvienne vous des Atheniens : * et que les lieux et les livres que je revoy me rient tousjours d'une fresche nouvelleté.

A Ce n'est pas sans raison qu'on dit que qui ne se sent point assez ferme de memoire, ne se doit pas mesler d'estre menteur. Je sçay bien que les grammairiens font difference entre dire mensonge, et mentir : et disent, que dire mensonge, c'est dire chose fauce, mais qu'on a pris pour vraye, et que la definition du mot de mentir en Latin, d'où nostre François est party, porte autant comme aller contre sa conscience, et que par consequent cela ne touche que ceux qui disent contre ce qu'ils sçavent, desquels je parle. Or ceux icy, ou ils inventent marc [4] et tout, ou ils déguisent et alterent un fons veritable. Lors qu'ils déguisent et changent, à les remettre souvent en ce mesme conte, il est mal-aisé qu'ils ne se desferrent [5], par ce que la chose, comme elle est, s'estant logée la premiere dans la memoire, et s'y estant empreincte, par la voye de la connoissance, et de la science, il est

1. Mis en route. — 2. Ceux qui parlent à propos. — 3. Souffleur. — 4. Principal. — 5. S'embarrassent.

mal-aisé qu'elle ne se représente à l'imagination, délogeant la faucelé, qui n'y peut avoir le pied si ferme, ny si rassis, et que les circonstances du premier aprentissage, se coulant à tous coups dans l'esprit, ne facent perdre le souvenir des pieces raportées, faulses ou abastardies. En ce qu'ils inventent tout à faict, d'autant qu'il n'y a nulle impression contraire, qui choque leur faucelé, ils semblent avoir d'autant moins à craindre de se mesconter. Toutesfois encore cecy, par ce que c'est un corps vain, et sans prise, eschappe volontiers à la memoire, si elle n'est bien asseurée. * Dequoy j'ay souvent véu l'experience, et plaisammant, aux despens de ceux qui font profession de ne former autrement leur parole, que selon qu'il sert aux affaires qu'ils negotient, et qu'il plaist aux grands à qui ils parlent. Car ces circonstances à quoy ils veulent asservir leur foy et leur conscience, estans subjettes à plusieurs changements, il faut que leur parole se diversifie quand et quand ; d'où il advient que de mesme chose ils disent gris tantost, tantost jaune ; à tel homme d'une sorte, à tel d'une autre ; et si par fortune ces hommes raportent en butin leurs instructions si contraires, que devient cette belle art? Outre ce qu'imprudemment ils se desferrent eux-mesme si souvent : car quelle memoire leur pourroit suffire à se souvenir de tant de diverses formes, qu'ils ont forgées à un mesme subject ? J'ay véu plusieurs de mon temps, envier la reputation de cette belle sorte de prudence, qui ne voyent pas que, si la reputation y est, l'effect[1] n'y peut estre. B

En vérité le mentir est un maudit vice. Nous ne sommes hommes, et ne nous tenons les uns aux autres que par la parole. Si nous en connoissions l'horreur et le poids, nous le poursuivrions à feu plus justement que d'autres crimes. Je trouve qu'on s'amuse ordinairement à chastier aux enfants des erreurs innocentes tres mal à propos, et qu'on les tourmente pour des actions temeraires[2] qui n'ont ny impression ny suitte. La menterie seule et, un peu C

1. Les résultats. — 2. Inconsidérées.

au-dessous, l'opiniastreté me semblent estre celles desquelles on devroit à toute instance combattre la naissance et le progrez. Elles croissent quand et eux. Et depuis qu'on a donné ce faux train à la langue, c'est merveille combien il est impossible de l'en retirer. Par où il advient que nous voyons des honnestes hommes d'ailleurs, y estre subjects et asservis. J'ay un bon garçon de tailleur à qui je n'ouy jamais dire une vérité, non pas quand elle s'offre pour luy servir utilement.

Si, comme la vérité, le mensonge n'avoit qu'un visage, nous serions en meilleurs termes. Car nous prenderions pour certain l'opposé de ce que diroit le menteur. Mais le revers de la verité a cent mille figures et un champ indefiny.

Les Pythagoriens font le bien certain et finy, le mal infiny et incertain. Mille routtes desvoient du blanc[1], une y va. Certes je ne m'asseure pas que je peusse venir à bout de moy, à guarentir un danger evident et extresme par une effrontée et solenne[2] mensonge.

Un ancien pere dit que nous sommes mieux en la compagnie d'un chien cognu qu'en celle d'un homme duquel le langage nous est inconnu. « *Ut externus alieno non sit hominis vice*[3].» Et de combien est le langage faux moins sociable que le silence.

A Le Roy François premier se vantoit d'avoir mis au rouet[4] par ce moyen Francisque Taverna, ambassadeur de François Sforce Duc de Milan, homme tresfameux en science de parlerie. Cettuy-cy avoit esté depesché pour excuser son maistre envers sa Majesté, d'un fait de grande consequence, qui estoit tel. Le Roy pour maintenir tousjours quelques intelligences en Italie, d'où il avoit esté dernierement chassé, mesme au Duché de Milan, avoit advisé d'y tenir pres du Duc un gentil-homme de sa part[5], ambassadeur par effect[6], mais par apparence homme privé, qui fit la mine d'y estre pour ses affaires particulieres : d'autant

1. But. — 2. Solennel. — 3. « En sorte que pour l'homme un étranger n'est pas un homme. » (Pline, *Hist. nat.*, VII, I.) — 4. Enfermé dans un cercle. — 5. De son parti. — 6. En réalité.

que le Duc, qui dependoit beaucoup plus de l'Empereur, lors principalement qu'il estoit en traicté de mariage avec sa niepce, fille du Roy de Dannemarc, qui est à present douairiere de Lorraine, ne pouvoit descouvrir avoir aucune praticque et conference avecques nous, sans son grand interest [1]. A cette commission se trouva propre un gentil'homme Milanois, escuyer d'escurie chez le Roy, nommé Merveille. Cettuy-cy despesché avecques lettres secrettes de de creance et instructions d'ambassadeur, et avecques d'autres lettres de recommandation envers le Duc en faveur de ses affaires particuliers pour le masque et la montre, fut si long temps aupres du Duc, qu'il en vint quelque resentiment [2] à l'Empereur, qui donna cause à ce qui s'ensuivit apres, comme nous pensons : qui fut, que soubs couleur de quelque meurtre, voilà le Duc qui luy faict trancher la teste de belle nuict, et son procez faict en deux jours. Messire Francisque estant venu prest d'une longue deduction [3] contrefaicte de cette histoire, — car le Roy s'en estoit adressé, pour demander raison, à tous les princes de Chrestienté et au Duc mesmes, — fut ouy aux affaires du matin, et ayant estably pour le fondement de sa cause, et dressé à cette fin, plusieurs belles apparences du faict : que son maistre n'avoit jamais pris nostre homme, que pour gentil-homme privé, et sien suject, qui estoit venu faire ses affaires à Milan, et qui n'avoit jamais vescu là soubs autre visage, desadvouant mesme avoir sceu qu'il fut en estat [4] de la maison du Roy, ny connu de luy, tant s'en faut qu'il le prit pour ambassadeur ; le Roy à son tour, le pressant de diverses objections et demandes, et le chargeant de toutes pars, l'accula en fin sur le point de l'exécution faite de nuict, et comme à la desrobée. A quoy le pauvre homme embarrassé respondit, pour faire l'honneste, que pour le respect de sa Majesté le Duc eust esté bien marry, que telle execution se fut faicte de jour. Chacun peut penser, comme il fut

1. Dommage. — 2. Connaissance. — 3. Récit. — 4. Au service.

relevé, s'estant si lourdement couppé, et à l'endroit d'un tel nez que celuy du Roy François.

Le pape Jule second ayant envoyé un ambassadeur vers le Roy d'Angleterre, pour l'animer contre le Roy François, l'ambassadeur ayant esté ouy sur sa charge, et le Roy d'Angleterre s'estant arresté en sa responce aux difficultez qu'il trouvoit à dresser les preparatifs, qu'il faudroit pour combatre un Roy si puissant, et en alleguant quelques raisons, l'ambassadeur repliqua mal à propos, qu'il les avoit aussi considerées de sa part, et les avoit bien dictes au Pape. De cette parole si esloinguée de sa proposition, qui estoit de le pousser incontinent[1] à la guerre, le Roy d'Angleterre print le premier argument de ce qu'il trouva depuis par effect[2], que cet ambassadeur, de son intention particuliere, pendoit[3] du costé de France. Et en ayant adverty son maistre, ses biens furent confisquez, et ne tint à guere qu'il n'en perdit la vie.

1. Aussitôt. — 2. Effectivement. — 3. Penchait.

CHAPITRE X[1]

DU PARLER PROMPT OU TARDIF.

Onc ne furent à tous, toutes graces données[2]. A

Aussi voyons nous qu'au don d'eloquence, les uns ont la facilité et la promptitude, et ce qu'on dict, le boute-hors si aisé, qu'à chaque bout de champ ils sont prests ; les autres plus tardifs ne parlent jamais rien qu'élabouré et premedité. Comme on donne des regles aux dames de prendre les jeux et les exercices du corps, selon l'advantage de ce qu'elles ont le plus beau, si j'avois à conseiller[3] de mesmes, en ces deux divers advantages de l'eloquence, de laquelle il semble en nostre siecle que les prescheurs et les advocats facent principale profession, le tardif seroit mieux prescheur, ce me semble, et l'autre mieux advocat : par ce que la charge de celuy-là luy donne autant qu'il luy plaist de loisir pour se preparer, et puis sa carriere se passe d'un fil et d'une suite, sans interruption, là où les commoditez de l'advocat le pressent à toute heure de se mettre en lice, et les responces improuveues[4] de sa partie adverse le rejettent hors de son branle, où il luy faut sur le champ prendre nouveau party.

Si est-ce qu'à l'entreveue du Pape Clement et du Roy François à Marseille, il advint tout au rebours, que monsieur Poyet, homme toute sa vie nourry au barreau, en grande reputation, ayant charge de faire la harangue au Pape, et l'ayant de longue main pourpensée, voire, à ce qu'on dict, apportée de Paris toute preste, le jour mesme qu'elle devoit estre prononcée, le Pape se craignant qu'on luy tint propos, qui peut offencer les ambassadeurs des autres princes, qui estoient autour de luy, manda au Roy l'argument[5] qui

1. Pour la date de composition, voir la notice en tête du chapitre II.
2. Vers tiré d'un sonnet de La Boétie, éd. de 1892, p. 277.
3. Délibérer. — 4. Imprévues. — 5. Sujet.

luy sembloit estre le plus propre au temps et au lieu, mais de fortune tout autre que celuy sur lequel monsieur Poyet s'estoit travaillé : de façon que sa harangue demeuroit inutile, et luy en falloit promptement refaire un autre. Mais, s'en sentant incapable, il fallut que Monsieur le Cardinal du Bellay en print la charge.

B La part[1] de l'Advocat est plus difficile que celle du Prescheur, et nous trouvons pourtant, ce m'est advis, plus de passables Advocats que Prescheurs, au moins en France.

A Il semble que ce soit plus le propre de l'esprit, d'avoir son operation prompte et soudaine, et plus le propre du jugement de l'avoir lente et posée. Mais qui demeure du tout muet, s'il n'a loisir de se preparer, et celuy aussi à qui le loisir ne donne advantage de mieux dire, ils sont en pareil degré d'estrangeté. On recite de Severus Cassius qu'il disoit mieux sans y avoir pensé ; qu'il devoit plus à la fortune qu'à sa diligence ; qu'il luy venoit à profit d'estre troublé en parlant, et que ses adversaires craignoyent de le picquer, de peur que la colere ne luy fit redoubler son eloquence. Je cognois, par experience, cette condition de nature, qui ne peut soustenir une vehemente premeditation et laborieuse. Si elle ne va gayement et librement, elle ne va rien qui vaille. Nous disons d'aucuns ouvrages qu'ils puent l'huyle et la lampe, pour certaine aspreté et rudesse que le travail imprime en ceux où il a grande part. Mais, outre cela, la solicitude[2] de bien faire, et cette contention de l'ame trop bandée et trop tenduë à son entreprise, la met au rouet, la rompt, et l'empesche, ainsi qu'il advient à l'eau qui, par force de se presser de sa violence et abondance, ne peut trouver issuë en un goulet ouvert.

En cette condition de nature, de quoy je parle, il y a quant et quant aussi cela, qu'elle demande à estre non pas esbranlée et piquée par ces passions fortes, comme la colere de Cassius (car ce mouvement seroit

1. Rôle. — 2. Préoccupation, souci.

trop aspre), elle veut estre non pas secoüée, mais solicitée ; elle veut estre eschaufée et reveillée par les occasions estrangeres, presentes et fortuites. Si elle va toute seule, elle ne fait que trainer et languir. L'agitation est sa vie et sa grace.

Je ne me tiens pas bien en ma possession et dispo- B
sition. Le hazard y a plus de droict que moy. L'occasion, la compaignie, le branle mesme de ma voix, tire plus de mon esprit, que je n'y trouve lors que je le sonde et employe à part moy.

Ainsi les paroles en [1] valent mieux que les escripts, A
s'il y peut avoir chois où il n'y a point de pris.

Ceci m'advient aussi : que je ne me trouve pas où C
je me cherche ; et me trouve plus par rencontre que par l'inquisition de mon jugement. J'aurai eslàncé quelque subtilité en escrivant. (J'enten bien : mornée [2] pour un autre, affilée pour moy. Laissons toutes ces honnestetez. Cela se dit par chacun selon sa force) ; je l'ay si bien perdue que je ne sçay ce que j'ay voulu dire : et l'a l'estranger descouverte par fois avant moy. Si je portoy le rasoir par tout où cela m'advient, je me desferoy tout [3]. Le rencontre [4] m'en offrira le jour quelque autre fois plus apparent que celuy du midy : et me fera estonner de mon hesitation.

1. De mon esprit. — 2. Emoussée. — 3. Je supprimerais tout mon livre. — 4. Le hasard.

CHAPITRE XI [1]

DES PROGNOSTICATIONS.

A Quant aux oracles, il est certain que bonne piece [2]
avant la venuë de Jesus-Christ, ils avoyent commencé
à perdre leur credit : car nous voyons que Cicero se
met en peine de trouver la cause de leur defail-
C lance ; * et ces mots sont à luy : « *Cur isto modo jam*
oracula Delphis non eduntur non modo nostra ætate sed
A *jamdiu, ut modo nihil possit esse contempsius* [3]. » * Mais
quant aux autres prognostiques, qui se tiroyent de
C l'anatomie des bestes aux sacrifices, * ausquels Pla-
ton attribue en partie la constitution naturele des
A membres internes d'icelles, * du trepignement des
C poulets, du vol des oyseaux, * « *aves quasdam rerum*
A *augurandarum causa natas esse putamus* [4] », * des
C foudres, du tournoiement des rivieres, * « *multa*
cernunt aruspices, multa augures provident, multa
oraculis declarantur, multa vaticinationibus, multa
A *somniis, multa portentis* [5] », * et autres sur lesquels
l'ancienneté appuioit la plus part des entreprinses,
tant publiques que privées, nostre religion les a
abolies. Et encore qu'il reste entre nous quelques
moyens de divination és astres, és esprits, és figures
du corps, és songes, et ailleurs, — notable exemple
de la forçenée curiosité de nostre nature, s'amusant
à preoccuper [6] les choses futures, comme si elle
n'avoit pas assez affaire à digerer les presentes :

1. Pour la date de composition, voir la notice en tête du chapitre II.
2. Longtemps.
3. « D'où vient qu'il ne se rend plus de pareils oracles à Delphes, non seulement à présent, mais depuis fort longtemps, en sorte que rien n'est si méprisé ? » (Cic., *De divinatione*, II, LVII.).
4. « Nous croyons que l'existence de certains oiseaux n'a pas d'autre raison que de servir à l'art des augures. » (Cic., *De nat. deorum*, II, LXIV).
5. « Les aruspices voient beaucoup de choses ; les augures en prévoient beaucoup ; beaucoup d'événements sont annoncés par les oracles, beaucoup par les devins, beaucoup par les songes, beaucoup par les prodiges. » (*Idem, ibidem*, II, LXV).
6. Saisir d'avance.

cur hanc tibi rector Olympi B
Sollicitis visum mortalibus addere curam,
Noscant venturas ut dira per omina clades,
Sit subitum quodcunque paras, sit cæca futuri
Mens hominum fati, liceat sperare timenti[1]

« *Ne utile quidem est scire quid futurum sit. Miserum* C
est enim nihil proficientem angi[2] », — * si est-ce qu'elle A
est de beaucoup moindre auctorité.

Voylà pourquoy l'exemple de François Marquis de Sallusse m'a semblé remarcable. Car, lieutenant du Roy François en son armée de là les monts, infiniment favorisé de nostre cour, et obligé[3] au Roy du Marquisat mesmes, qui avoit esté confisqué de son frere, au reste ne se presentant occasion de le faire, son affection[4] mesme y contredisant, se laissa si fort espouvanter (comme il a esté adveré) aux belles prognostications qu'on faisoit lors courir de tous costez à l'advantage de l'Empereur Charles cinquiesme, et à nostre des-advantage, mesmes[5] en Italie, où ces folles propheties avoyent trouvé tant de place, qu'à Rome fut baillé grande somme d'argent au change, pour cette opinion de nostre ruine, qu'apres s'estre souvent condolu[6] à ses privez, des maux qu'il voyoit inevitablement preparez à la couronne de France, et aux amis qu'il y avoit, se revolta et changea de party : à son grand dommage pourtant, quelque constellation qu'il y eut. Mais il s'y conduisit en homme combatu de diverses passions. Car ayant et villes et forces en sa main, l'armée ennemye soubs Antoine de Leve à trois pas de luy, et nous sans soubsçon de son faict, il estoit en luy de faire pis qu'il ne fist. Car, pour sa trahison, nous ne perdismes ny homme ny ville que Fossan : encore apres l'avoir long temps contestée[7].

1. « Pourquoi as-tu voulu, maître de l'Olympe, ajouter aux maux des mortels cette nouvelle angoisse de leur faire connaître par de cruels présages leurs malheurs futurs ? Que tes desseins, quels qu'ils soient, nous frappent à l'improviste, que pour lire dans le destin l'esprit des hommes soit aveugle, que l'espoir leur soit permis au milieu de leurs craintes. » (Lucain, II, 4, 5, 6, 14, 15.)
2. « Il n'y a aucune utilité à connaître l'avenir. C'est une misère, en effet, de se tourmenter sans profit. » (Cic., *De nat. deorum*, III, VI.)
3. Lié de reconnaissance. — 4. Ses sentiments. — 5. En particulier. — 6. Plaint. — 7. Disputée.

Prudens futuri temporis exitum
Caliginosa nocte premit Deus,
Ridétque si mortalis ultra
Fas trepidat.
Ille potens sui
Lœtúsque deget, cui licet in diem
Dixisse, vixi, cras vel atra
Nube polum pater occupato
Vel sole puro[1].

Lœtus in præsens animus, quod ultra est,
Oderit curare[2].

C Et ceux qui croyent ce mot au contraire, le croyent à tort : « *Ista sic reciprocantur, ut et, si divinatio sit, dii sint ; et, si dii sint, sit divinatio*[3]. » Beaucoup plus sagement Pacuvius :

Nam istis qui linguam avium intelligunt,
Plusque ex alieno jecore sapiunt, quam ex suo,
Magis audiendum quam auscultandum censeo[4].

Cette tant celebrée art de diviner des Toscans nasquit ainsi. Un laboureur, perçant de son coultre profondement la terre, en veid sourdre[5] Tages, demi-dieu d'un visage enfantin, mais de senile prudence[6]. Chacun y accourut, et furent ses paroles et science recueillie et conservée à plusieurs siecles, contenant les principes et moyens de cette art. Naissance conforme à son progrez.

B J'aymerois bien mieux regler mes affaires par le sort des dez que par ces songes.

1. « Un dieu sage nous cache d'une nuit épaisse les événements de l'avenir, et se rit du mortel, qui porte ses inquiétudes plus loin qu'il ne doit. Celui-là est maître de lui-même et passe heureusement la vie qui peut dire chaque jour : « J'ai vécu : qu'importe que demain Jupiter voile le ciel de nuages sombres ou nous ménage la clarté d'un beau jour ? » (Hor., *Odes*, III, XXIX, vers 29-32 et 41-44.)
2. « Satisfaits du présent, n'ayons pas la folie de nous embarrasser de l'avenir. » (Hor., *Idem, ibidem*, II, XVI. 25.)
3. « Ils argumentent ainsi : « S'il y a une divination, il y a des dieux ; et s'il y a des dieux, il y a une divination. » (Cic., *De divin.*, I, VI.)
4. « Car quant à ceux qui comprennent le langage des oiseaux, et qui s'en rapportent au foie d'un animal plutôt qu'à leur propre raison, j'estime qu'il vaut mieux les écouter que les croire. » (Pacuvius, dans le *De divin.* de Ciceron, I, LVII.)
5. Jaillir. — 6. Sagesse de vieillard.

Et de vray en toutes republiques[1] on a tousjours C
laissé bonne part d'authorité au sort. Platon en la
police[2] qu'il forge à discretion[3] luy attribue la deci-
sion de plusieurs effects d'importance, et veut entre
autres choses que les mariages se facent par sort entre
les bons ; et donne si grand poids à cette election
fortuite[4] que les enfans qui en naissent, il ordonne
qu'ils soyent nourris[5] au païs : ceux qui naissent des
mauvais en soyent mis hors : toutesfois si quelqu'un
de ces bannis venoit par cas d'adventure à montrer
en croissant quelque bonne esperance de soy, qu'on
le puisse rappeller, et exiler aussi celuy d'entre les
retenus qui montrera peu d'esperance de son adoles-
cence.

J'en voy qui estudient et glosent leurs Almanachs, B
et nous en alleguent l'authorité aux choses qui se
passent. A tant dire, il faut qu'ils dient et la vérité et
le mensonge : * « *Quis est enim qui totum diem jacu-* C
lans non aliquando conlineet[6]. » * Je ne les estime de B
rien mieux, pour les voir tomber en quelque ren-
contre : ce seroit plus de certitude, s'il y avoit regle et
verité à mentir tousjours. * Joint que personne ne C
tient registre de leurs mescontes, d'autant qu'ils sont
ordinaires et infinis ; et fait-on valoir leurs divina-
tions de ce qu'elles sont rares, incroiables et prodi-
gieuses. Ainsi respondit Diagoras qui fut surnommé
l'Athée, estant en la Samothrace, à celuy qui en luy
montrant au temple force vœuz et tableaux de ceux qui
avoyent eschapé le naufrage, luy dict : Et bien, vous
qui pensez que les dieux mettent à nonchaloir[7] les
choses humaines, que dittes vous de tant d'hommes
sauvez par leur grace ? Il se fait ainsi, respondit-il :
ceux-là ne sont pas peints qui sont demeurez noyez,
en bien plus grand nombre. Cicero dit que le seul
Xenophanes Colophonius entre tous les philosophes
qui ont advoué[8] les dieux, a essayé desraciner toute

1. Etats. — 2. Gouvernement. — 3. Librement. — 4. Choix dû au sort. — 5. Elevés.

6. « En effet quand on tire toute la journée, il faut bien que l'on atteigne quelquefois le but ». (Cic., *De divin.*, II, LIX.)

7. Négligence. — 8. Confessé l'existence de.

sorte de divination. D'autant est-il moins de merveille
B si * nous avons veu par fois à leur dommage
aucunes de noz ames principesques s'arrester à ces
vanitez.

C Je voudrois bien avoir reconnu de mes yeux ces
deux merveilles : du livre de Joachim, abbé calabrois,
qui predisoit tous les papes futurs, leurs noms et
formes ; et celuy de Leon l'Empereur, qui predisoit
les empereurs et patriarches de Grece. Cecy ay-je
reconnu de mes yeux, qu'és confusions publiques les
hommes estonnez de leur fortune se vont rejettant
comme à toute superstition, à rechercher au ciel les
causes et menaces ancienes de leur malheur. Et y
sont si estrangement heureux de mon temps, qu'ils
m'ont persuadé, qu'ainsi que c'est un amusement
d'esperits aiguz [1] et oisifs, ceux qui sont duicts [2] à ceste
subtilité, de les replier et desnouer, seroyent en tous
escrits capables de trouver tout ce qu'ils y demandent.
Mais sur tout leur preste beau jeu le parler obscur [3],
ambigu et fantastique du jargon prophetique, auquel
leurs autheurs ne donnent aucun sens clair, afin que la
posterité y en puisse appliquer de tel qu'il luy plaira.

B Le demon de Socrates estoit à l'advanture certaine
impulsion de volonté, qui se présentoit à luy, sans
attendre le conseil de son discours [4]. En une ame
bien espurée, comme la sienne, et preparée par conti-
nuel exercice de sagesse et de vertu, il est vray
semblable que ces inclinations, quoy que temeraires [5]
et indigestes, estoyent tousjours importantes et dignes
d'estre suyvies. Chacun sent en soy quelque image
C de telles agitations * d'une opinion prompte, véhe-
mente et fortuite. C'est à moy de leur donner quelque
authorité, qui en donne si peu à nostre prudence [6].
BC Et en ay eu * de pareillement foibles en raison et
violentes en persuasion ou en dissuasion, qui estoient
B plus ordinaires en Socrates, * ausquelles je me
laissay emporter si utilement et heureusement qu'elles
pourroyent estre jugées tenir quelque chose d'inspi-
ration divine.

1. Subtils. — 2. Formés. — 3. Le style obscur leur donne beau jeu.
— 4. L'avis de sa raison. — 5. Inconsidérées. — 6. Sagesse.

CHAPITRE XII[1]

DE LA CONSTANCE.

La Loy de la resolution et de la constance ne porte pas que nous ne nous devions couvrir, autant qu'il est en nostre puissance, des maux et inconveniens[2] qui nous menassent, ny par consequent d'avoir peur qu'ils nous surpreignent. Au rebours, tous moyens honnestes de se garentir des maux sont non seulement permis, mais loüables. Et le jeu de la constance se jouë principalement à porter patiemment les inconveniens, où il n'y a point de remede. De maniere qu'il n'y a soupplesse de corps, ny mouvement aux armes de main, que nous trouvions mauvais, s'il sert à nous garantir du coup qu'on nous ruë. A

Plusieurs nations tres belliqueuses se servoyent en leurs faits d'armes de la fuite pour advantage principal et montroyent le dos à l'ennemy plus dangereusement que leur visage. C

Les Turcs en retiennent quelque chose.

Et Socrates en Platon, se moquant de Lachez qui avoit defini la fortitude[3] : se tenir ferme en son reng contre les ennemys : Quoy, feit-il, seroit-ce donq lascheté de les battre en leur faisant place ? Et luy allegue Homere qui loue en Æneas la science de fuir. Et parce que Lachez, se r'advisant, advoue cet usage aux Scythes, et enfin generalement aux gens de cheval, il luy allegue encore l'exemple des gens de pied Lacedemoniens, nation sur toutes duitte[4] à combattre de pied ferme, qui en la journée de Platées, ne pouvant ouvrir la phalange Persienne, s'adviserent de s'escarter et sier[5] arriere, pour par l'opinion de leur fuitte faire rompre et dissoudre cette masse en les poursuivant. Par où ils se donnerent la victoire.

1. Pour la date de composition, voir la notice en tête du chapitre II.
2. Malheurs. — 3. Le courage. — 4. Formée. — 5. Reculer.

Touchant les Scythes on dict d'eux, quand Darius alla pour les subjuguer, qu'il manda à leur Roy force reproches pour le voir tousjours reculant davant luy et gauchissant[1] la meslée. A quoy Indathyrsez, car ainsi se nommoit-il, fit responce que ce n'estoit pour avoir peur ny de luy ny d'homme vivant, mais que c'estoit la façon de marcher de sa nation, n'ayant ny terre cultivée, ny ville, ny maison à deffendre, et à craindre que l'ennemy en peust faire profit. Mais s'il avoit si grand faim d'y mordre, qu'il approchast pour voir le lieu de leurs anciennes sepultures, et que là il trouveroit à qui parler.

A Toutes-fois aux canonades, depuis qu'on leur est planté en bute, comme les occasions de la guerre portent souvent, il est messeant de s'esbranler pour la menasse du coup : d'autant que pour sa violence et vitesse nous le tenons inevitable. Et en y a meint un, qui pour avoir ou haussé la main, ou baissé la teste, en a pour le moins apresté à rire à ses compagnons.

Si est-ce qu'au voyage que l'Empereur Charles cinquiesme fit contre nous en Provence[2], le Marquis de Guast estant allé recognoistre la Ville d'Arle, et s'estant jetté hors du couvert d'un moulin à vent, à la faveur duquel il s'estoit approché, fut apperceu par les Seigneurs de Bonneval et Seneschal d'Agenois, qui se promenoient sus le theatre aux arenes. Lesquels, l'ayant monstré au Seigneur de Villier, Commissaire de l'artillerie, il braqua si à propos une colouvrine, que sans ce que ledict Marquis, voyant mettre le feu, se lança à quartier[3], il fut tenu qu'il en avoit dans le corps. Et de mesmes quelques années auparavant, Laurens de Médicis, Duc d'Urbin, pere de la Royne, mere du Roy, assiegeant Mondolphe, place d'Italie, aux terres qu'on nomme du Vicariat, voyant mettre le feu à une piece qui le regardoit, bien luy servit de faire la cane[4]. Car autrement le coup, qui ne luy rasa que le dessus de la teste, luy donnoit sans doute[5] dans l'estomach.

1. Evitant. — 2. Lors de l'invasion de 1536. — 3. De côté. — 4. Faire un plongeon. — 5. Sans aucun doute.

Pour en dire le vray, je ne croy pas que ces mouvemens se fissent avecques discours[1] : car quel jugement pouvez vous faire de la mire haute ou basse en chose si soudaine ? Et est bien plus aisé à croire, que la fortune favorisa leur frayeur, et que ce seroit moyen un' autre fois aussi bien pour se jetter dans le coup, que pour l'éviter.

Je ne me puis deffendre, si le bruit esclattant d'une harquebusade vient à me frapper les oreilles à l'improuveu, en lieu où je ne le deusse pas attendre, que je n'en tressaille : ce que j'ay veù encores advenir à d'autres qui valent mieux que moy. B

Ny n'entendent les Stoïciens que l'ame de leur sage puisse resister aux premieres visions et fantaisies[2] qui luy surviennent : ains comme à une subjection naturelle consentent qu'il cede au grand bruit du ciel, ou d'une ruine, pour exemple, jusques à la palleur et contraction. Ainsin aux autres passions pourveu que son opinion demeure sauve et entière et que l'assiette de son discours n'en souffre atteinte ny alteration quelconque et qu'il ne preste nul consentement à son effroi et souffrance. De celuy qui n'est pas sage il en va de mesmes en la premiere partie, mais tout autrement en la seconde. Car l'impression des passions ne demeure pas en luy superficielle, ains va penetrant jusques au siege de sa raison, l'infectant et la corrompant. Il juge selon icelles et s'y conforme. Voyez bien disertement et plainement l'estat du sage Stoïque C

Mens immota manet, lachrimæ volvuntur inanes [3].

Le sage Peripateticien ne s'exempte pas des perturbations, mais il les modere.

1. Raisonnements. — 2. Idées.
3. « Ses pleurs ont beau couler, son âme est inflexible ». Virgile *En.*, IV, 449). Pris dans saint Augustin. *Cité de Dieu*, IX, IV.

CHAPITRE XIII[1]

CEREMONIE DE L'ENTREVEUË DES ROYS.

A Il n'est subject si vain, qui ne merite un rang en cette rapsodie. A nos regles communes, ce seroit une notable discourtoisie, et à l'endroit d'un pareil et plus à l'endroict d'un grand, de faillir à vous trouver chez vous, quand il vous auroit adverty d'y devoir venir. Voire[2], adjoustoit la Royne de Naverre Marguerite à ce propos, que c'estoit incivilité à un Gentil-homme de partir de sa maison, comme il se faict le plus souvent, pour aller au devant de celuy qui le vient trouver, pour grand qu'il soit : et qu'il est plus respectueux et civil de l'attendre, pour le recevoir, ne fust que de peur de faillir sa route; et qu'il suffit de l'accompagner à son partement[3].

B Pour moy j'oublie souvent l'un et l'autre de ces vains offices, comme je retranche en ma maison toute[4] ceremonie. Quelqu'un s'en offence : qu'y ferois-je ? Il vaut mieux que je l'offence pour une fois, que à moy tous les jours : ce seroit une subjection continuelle. A quoy faire fuyt-on la servitude des cours, si on l'en traîne jusques en sa taniere.

A C'est aussi une reigle commune en toutes assemblées, qu'il touche aux moindres de se trouver les premiers à l'assignation, d'autant qu'il est mieux deu aux plus apparans de se faire attendre. Toutes-fois à l'entreveuë qui se dressa du Pape Clement et du Roy François à Marseille, le Roy y ayant ordonné les apprets necessaires, s'esloigna de la ville, et donna loisir au Pape de deux ou trois jours pour son entrée et refreschissement[5], avant qu'il le vint trouver. Et de mesmes à l'entrée aussi du Pape et de l'Empereur à Bouloigne, l'Empereur donna moyen au Pape d'y estre

1. Pour la date de composition, voir la notice en tête du chapitre II.
2. Même. — 3. Départ.
4. L'édition de 1595 ajoute : « autant que je puis de la ». — 5. Repos.

le premier, et y survint apres luy. C'est, disent-ils, une ceremonie ordinaire aux abouchemens de tels Princes, que le plus grand soit avant les autres au lieu assigné, voyre avant celuy chez qui se faict l'assemblée ; et le prennent de ce biais, que c'est, affin que cette apparence tesmoigne, que c'est le plus grand que les moindres vont trouver, et le recherchent, non pas luy eux.

Non seulement chasque païs, mais chasque cité a sa C
civilité particulière, et chaque vacation[1]. J'y ay esté assez soigneusement dressé en mon enfance et ay vescu en assez bonne compaignie, pour n'ignorer pas les loix de la nostre françoise ; et en tiendrois eschole. J'aime à les ensuivre, mais non pas si couardement que ma vie en demeure contraincte. Elles ont quelques formes penibles, lesquelles, pourveu qu'on oublie par discretion[2], non par erreur, on n'en a pas moins de grace. J'ay veu souvent des hommes incivils par trop de civilité, et importuns de courtoisie.

C'est au demeurant une tres utile science que la science de l'entregent[3]. Elle est, comme la grace et la beauté, conciliatrice des premiers abords de la societé et familiarité ; et par consequent nous ouvre la porte à nous instruire par les exemples d'autruy, et à exploiter et produire[4] nostre exemple, s'il a quelque chose d'instruisant et communicable.

1. Profession. — 2. Jugement. — 3. Civilité. — 4. Montrer.

CHAPITRE XIV

Bien que cet essai, en forme de dissertation philosophique, soit très différent d'allure de ceux qui l'entourent, il y a lieu de penser que, dans sa forme première, il est de la même époque, environ 1572. Comme dans les autres on y rencontre des emprunts aux *Annales d'Aquitaine*, de Jean Bouchet (voir la notice en tête de l'essai II). De même que les essais philosophiques de cette époque (I xx, xxxix, xlii, II i, iii), il est formé en grande partie d'une mosaïque d'exemples et de sentences, et mérite, presque autant que les courtes leçons qui précèdent, le reproche adressé par Montaigne à ses premiers écrits de « puer l'étranger ».

De même que dans les autres essais philosophiques également, notamment l'essai I xx, daté avec certitude de 1572, on y trouve les traits caractéristiques de l'attitude philosophique de Montaigne à cette époque : confiance dans la raison, dans une volonté tendue, dans une méditation continuelle pour triompher des maux de la vie, la douleur et la mort.

On observera combien cette attitude est moins marquée dans les additions : dans la principale addition de 1588 l'auteur, en possession du *dessein de se peindre*, analyse longuement une expérience personnelle ; et, après 1588, s'il est toujours convaincu que nous sommes les artisans de notre bonheur et de notre malheur, on devine à quelques mots que ce n'est plus sur une vertu arrogante, sur la tension de la volonté qu'il compte pour nous faire braver la douleur et la mort ; c'est sur le bon sens qui nous soumet aux ordres de la nature. Bien mieux toutefois que dans ces additions, qu'il a le souci de ne pas mettre en contradiction avec le texte, l'attitude philosophique nouvelle se montrera dans des essais composés en 1586 : voir, notamment l'essai III iv, qui oppose la *méthode de diversion* à la *méthode de préparation* ; l'essai III xii, qui en fait l'application à la crainte de la mort et de la douleur.

QUE LE GOUST DES BIENS ET DES MAUX DÉPEND EN BONNE PARTIE DE L'OPINION QUE NOUS EN AVONS

A Les hommes (dit une sentence Grecque ancienne) sont tourmentez par les opinions qu'ils ont des choses, non par les choses mesmes. Il y auroit un grand poinct gaigné pour le soulagement de nostre

miserable condition humaine, qui pourroit[1] establir cette proposition vraye tout par tout. Car si les maux n'ont entrée en nous que par nostre jugement, il semble qu'il soit en nostre pouvoir de les mespriser ou contourner à bien. Si les choses se rendent à nostre mercy, pourquoy n'en chevirons[2] nous, ou ne les accommoderons nous à nostre advantage? Si ce que nous appellons mal et tourment n'est ny mal ny tourment de soy, ains seulement que nostre fantasie[3] luy donne cette qualité, il est en nous de la changer. Et en ayant le choix, si nul ne nous force, nous sommes estrangement fols de nous bander pour le party qui nous est le plus ennuyeux[4], et de donner aux maladies, à l'indigence et au mespris un aigre et mauvais goust, si nous le leur pouvons donner bon, et si la fortune fournissant simplement de matiere c'est à nous de luy donner la forme. Or que ce que nous appellons mal ne le soit pas de soy, ou au moins tel qu'il soit, qu'il depende de nous de luy donner autre saveur, et autre visage, car tout revient à un, voyons s'il se peut maintenir.

Si l'estre originel de ces choses que nous craignons, avoit credit de se loger en nous de son authorité, il logeroit pareil et semblable en tous : car les hommes sont tous d'une espece, et sauf le plus et le moins, se trouvent garnis de pareils outils et instrumens pour concevoir et juger. Mais la diversité des opinions que nous avons de ces choses là montre clerement qu'elles n'entrent en nous que par composition[5] : tel à l'adventure les loge chez soy en leur vray estre, mais mille autres leur donnent un estre nouveau et contraire chez eux.

Nous tenons la mort, la pauvreté et la douleur pour nos principales parties[6].

Or cette mort que les uns appellent des choses horribles la plus horrible, qui ne sçait que d'autres la nomment l'unique port des tourmens de ceste vie? le souverain bien de nature? seul appuy de nostre

1. Si l'on pouvait. — 2. Disposerons en maîtres. — 3. Imagination. — 4. Qui nous cause le plus de tourments. — 5. Accord entre les deux parties. — 6. Adversaires.

liberté ? et commune et prompte recepte à tous maux ? et comme les uns l'attendent tremblans et effrayez, d'autres la supportent plus aysement que la vie.

B Celuy-là se plaint de sa facilité :

Mors utinam pavidos vita subducere nolles,
Sed virtus te sola daret[1].

C Or laissons ces glorieux courages : Theodorus respondit à Lysimachus menaçant de le tuer : Tu feras un grand coup d'arriver à la force d'une cantharide. La plus part des philosophes se treuvent avoir ou prevenu par dessein ou hasté et secouru leur mort.

A Combien voit-on de personnes populaires, conduictes à la mort, et non à une mort simple, mais meslée de honte et quelque fois de griefs tourmens, y apporter une telle asseurance, qui par opiniatreté, qui par simplesse naturelle, qu'on n'y apperçoit rien de changé de leur estat ordinaire : establissans leurs affaires domestiques, se recommandans à leurs amis, chantans, preschans et entretenans le peuple : voire[2] y meslans quelque-fois des mots pour rire, et beuvans à leurs cognoissans, aussi bien que Socrates. Un qu'on menoit au gibet, disoit que ce ne fut pas par telle ruë, car il y avoit danger qu'un marchant luy fist mettre la main sur le collet, à cause d'un vieux debte. Un autre disoit au bourreau qu'il ne le touchast pas à la gorge, de peur de le faire tressaillir de rire, tant il estoit chatoüilleux. L'autre respondit à son confesseur, qui luy promettoit qu'il soupperoit ce jour là avec nostre Seigneur : Allez vous y en, vous, car de ma part je jeusne. Un autre, ayant demandé à boire, et le bourreau ayant beu le premier, dict ne vouloir boire apres luy, de peur de prendre la verolle. Chacun a ouy faire le conte du Picard, auquel, estant à l'eschelle, on presenta une garse, et que (comme nostre justice permet quelque fois) s'il la vouloit espouser, on luy sauveroit la vie : luy, l'ayant un peu contem-

1. « O mort, plût à Dieu que tu dédaignasses d'enlever les lâches à la vie, et que la vertu seule te pût donner ! » (Lucien, IV, 580.)
2. Même.

plée, et apperçeu qu'elle boitoit : Attache, Attache, dit il, elle cloche [1]. Et on dict de mesmes qu'en Dannemarc un homme condamné à avoir la teste tranchée, estant sur l'eschaffaut, comme on luy presenta une pareille condition, la refusa, par ce que la fille qu'on luy offrit avoit les joües avallées [2] et le nez trop pointu. Un valet à Thoulouse, accusé d'heresie, pour toute raison de sa creance se rapportoit à celle de son maistre, jeune escholier prisonnier avec luy ; et ayma mieux mourir, que se laisser persuader que son maistre peust faillir. Nous lisons de ceux de la ville d'Arras, lors que le Roy Loys unziesme la print, qu'il s'en trouva bon nombre parmy le peuple qui se laisserent pendre, plustost que de dire : Vive le roy.

Au Royaume de Narsinque encores aujourd'huy les C
femmes de leurs prestres sont vives ensevelies avec leurs maris morts. Toutes autres femmes sont brûlées vives non constamment [3] seulement, mais gaïement aux funerailles de leurs maris. Et quand on brule le corps de leur Roy trespassé, toutes ses femmes et concubines, ses mignons et toute sorte d'officiers et serviteurs qui font un peuple, accourent si allegrement à ce feu pour s'y jetter quand et leur maistre, qu'ils semblent tenir à honneur d'estre compaignons de son trespas.

Et de ces viles ames de bouffons il s'en est trouvé A
qui n'ont voulu abandonner leur gaudisserie en la mort mesme. Celuy à qui le bourreau donnoit le branle s'escria : Vogue la gallée, qui estoit son refrain ordinaire. Et l'autre qu'on avoit couché sur le point de rendre sa vie le long du foier sur une paillasse, à qui le médecin demandant où le mal le tenoit : Entre le banc et le feu, respondit il. Et le prestre, pour luy donner l'extreme onction, cherchant ses pieds, qu'il avoit reserrez et contraints par la maladie : Vous les trouverez, dit-il, au bout de mes jambes. A l'homme qui l'exhortoit de se recommander à Dieu : Qui y va ? demanda-il ; et l'autre respondant : Ce sera tantost vous mesmes, s'il luy

1. Boite. — 2. Tombantes. — 3. Avec constance.

plait ; — Y fusse-je bien demain au soir, replica-il. — Recommandez vous seulement à luy, suivit l'autre, vous y serez bien tost. — Il vaut donc mieux, adjousta-il, que je luy porte mes recommandations moy-mesmes.

Pendant nos dernieres guerres de Milan et tant de prises et récousses, le peuple, impatient de si divers changemens de fortune, print telle resolution à la mort, que j'ay ouy dire à mon pere, qu'il y veist tenir conte de bien vingt et cinq maistres de maison, qui s'estoient deffaits eux mesmes en une sepmaine. Accident[1] approchant à celuy de la ville des Xantiens, lesquels, assiegez par Brutus, se precipiterent pesle mesle hommes, femmes, et enfans à[2] un si furieux appetit de mourir qu'on ne fait rien pour fuir la mort, que ceux-cy ne fissent pour fuir la vie : en maniere qu'à peine peut Brutus en sauver un bien petit nombre.

C Toute opinion est assez forte pour se faire espouser au pris de la vie. Le premier article de ce beau serment que la Grece jura et maintint en la guerre Medoise, ce fut que chacun changeroit plustost la mort à la vie, que les loix Persiennes aux leurs. Combien void-on de monde, en la guerre des Turcs et des Grecs, accepter plustost la mort tres-aspre que de se descirconcire pour se babtizer? Exemple de quoy nulle sorte de religion n'est incapable.

Les Roys de Castille ayants banni de leurs terres les Juifs, le Roy Jehan de Portugal leur vendit à huit escus pour teste la retraicte aux siennes, en condiction que dans certain jour ils auroient à les vuider[3] : et luy, promettoit leur fournir de vaisseaux à les trajecter[4] en Afrique. Le jour venu, lequel passé il estoit dict que ceux qui n'auroient obeï demeureroient esclaves, les vaisseaux leur furent fournis escharcement[5] et ceux qui s'y embarquerent, rudement et villainement traittez par les passagers[6], qui, outre plusieurs autres indignitez, les amuserent[7] sur

1. Evénement. — 2. Avec. — 3. Evacuer. — 4. Faire passer. — 5. Chichement — 6. Par l'équipage. — 7. Occupèrent, retardèrent.

mer, tantost avant, tantost arriere, jusques à ce qu'ils eussent consommé leurs victuailles et fussent contreints d'en acheter d'eux si cherement et si longuement qu'ils fussent randus à bord apres avoir esté du tout mis en chemise. La nouvelle de cette inhumanité rapportée à ceux qui estoient en terre, la plus part se resolurent à la servitude : aucuns firent contenance de changer de religion. Emmanuel [1], venu à la couronne, les meit premierement en liberté : et, changeant d'advis depuis, leur donna temps de vuider ses païs, assignant trois ports à leur passage. Il esperoit, dit l'evesque Osorius, le meilleur historien Latin de noz siecles, que la faveur de la liberté, qu'il leur avoit rendue, aiant failli de les convertir au Christianisme, la difficulte de se commettre [2] comme leurs compaignons à la volerie des mariniers, d'abandonner un païs où ils estoient habituez avec grandes richesses, pour s'aller jetter en region incognue et estrangere, les y rameineroit. Mais, se voyant decheu de son esperance, et eux tous deliberez [3] au passage, il retrancha deux des ports qu'il leur avoit promis, affin que la longueur et incommodité du traject en ravisast aucuns : ou pour les amonceller tous à un lieu, pour une plus grande commodité de l'execution qu'il avoit destinée. Ce fut qu'il ordonna qu'on arrachast d'entre les mains des peres et des meres tous les enfans au dessous de quatorze ans, pour les transporter hors de leur veue et conversation [4], en lieu où ils fussent instruits à nostre religion. Ils disent que cet effect produisit un horrible spectacle : la naturelle affection d'entre les peres et les enfans et de plus le zele à leur ancienne creance, combattant à l'encontre de cette violente ordonnance. Il y fut veu communement des peres et meres se deffaisant eux mesmes : et, d'un plus rude exemple encore, precipitant par amour et compassion leurs jeunes enfans dans des puits pour fuir à la loy. Au demeurant, le terme qu'il leur avoit prefix [5] expiré,

1. L'édition de 1595 ajoute : successeur de Jehan. — 2. Confier. — 3. Décidés. — 4. Commerce. — 5. Fixé d'avance.

par faute de moiens, ils se remirent en servitude. Quelques-uns se firent Chrestiens : de la foi desquels, ou de leur race, encores aujourd'huy cent ans apres peu de Portugois s'asseurent, quoy que la coustume et la longueur du temps soient bien plus fortes conseilleres que toute autre contreinte[1]. « *Quoties non modo ductores nostri*, dit Cicero, *sed universi etiam exercitus ad non dubiam mortem concurrerunt*[2] ».

B J'ay veu quelqu'un de mes intimes amis courre[3] la mort à force, d'une vraye affection, et enracinée en son cueur par divers visages de discours, que je ne luy sceu rabatre, et à la premiere qui s'offrit coiffée d'un lustre d'honneur s'y precipiter hors de toute apparence[4], d'une faim aspre et ardente.

A Nous avons plusieurs exemples en nostre temps de ceux, jusques aux enfans, qui, de crainte de quelque legiere incommodité, se sont donnez à la mort. Et à ce propos, que ne craindrons nous, dict un ancien, si nous craignons ce que la couardise mesme a choisi pour sa retraite ? D'enfiler icy un grand rolle[5] de ceux de tous sexes et conditions et de toutes sectes és siecles plus heureux, qui ont ou attendu la mort constamment, ou recherchée volontairement, et recherchée non seulement pour fuir les maux de cette vie, mais aucuns pour fuir simplement la satieté de vivre, et d'autres pour l'esperance d'une meilleure condition ailleurs, je n'auroy jamais faict. Et en est le nombre si infiny, qu'à la verité j'auroy meilleur marché de mettre en compte ceux qui l'ont crainte.

Cecy seulement. Pyrrho le Philosophe, se trouvant un jour de grande tourmente dans un batteau, montroit à ceux qu'il voyoit les plus effrayez autour de luy, et les encourageoit par l'exemple d'un pourceau, qui y estoit, nullement soucieux de cet orage. Oserons-nous donc dire que cet avantage de la raison,

1. L'édition de 1595 ajoute ici la phrase suivante : « En la ville de Castelnau Darry, cinquante Albigeois hérétiques souffrirent à la fois d'un courage déterminé, d'estre brulez vifs en un feu, avant desadvouer leurs opinions. »

2. « Combien de fois non seulement nos généraux, mais nos armées entières, ont couru à une mort certaine ? » (Cic., *Tusc.*, l. xxxvii.)

3. Courir, rechercher. — 4. Hors de toute apparence de raison. — 5. Liste.

dequoy nous faisons tant de feste, et pour le respect[1] duquel nous nous tenons maistres et empereurs du reste des creatures, ait esté mis en nous pour nostre tourment ? A quoy faire la cognoissance des choses, si nous en perdons le repos et la tranquillité, où nous serions sans cela, et si elle nous rend de pire condition que le pourceau de Pyrrho ? L'intelligence qui nous a esté donnée pour nostre plus grand bien, l'employerons-nous à nostre ruine, combatans le dessein de nature, et l'universel ordre des choses, qui porte que chacun use de ses utils[2] et moyens pour sa commodité*?

Bien, me dira lon, vostre regle serve à la mort, mais que direz vous de l'indigence ? Que direz vous encor de la douleur, que *Aristippus, Hieronymus et C
la pluspart des sages ont estimé le dernier mal ; et A
ceux qui le nioient de parole, le confessoient par effect[3] ? Possidonius estant extremement tourmenté d'une maladie aiguë et douloureuse, Pompeius le fut voir, et s'excusa d'avoir prins heure si importune pour l'ouyr deviser de la Philosophie : Ja à Dieu ne plaise, luy dit Possidonius, que la douleur gaigne tant sur moy, qu'elle m'empesche d'en discourir et d'en parler ! et se jetta sur ce mesme propos du mespris de la douleur. Mais cependant elle joüoit son rolle et le pressoit incessamment. A quoy il s'escrioit : Tu as beau faire, douleur, si ne diray-je pas que tu sois mal. Ce conte qu'ils font tant valoir, que porte-il pour le mespris de la douleur ? Il ne debat que du mot, et cependant si ces pointures[4] ne l'esmeuvent, pourquoy en rompt-il son propos ? Pourquoy pense-il faire beaucoup de ne l'appeller pas mal ?

Icy tout ne consiste pas en l'imagination. Nous opinons du reste, c'est icy la certaine science, qui joue son rolle. Nos sens mesme en sont juges.

Qui nisi sunt veri, ratio quoque falsa sit omnis[5].

Ferons nous à croire à nostre peau que les coups

1. En considération duquel, à cause duquel.
2. Outils. — 3. Dans la réalité. — 4. Piqûres, douleurs.
5. « Et si les sens ne sont pas véridiques, la raison tout entière nous trompe également. » (Lucr. IV, 485.)

d'estriviere la chatoüillent? Et à nostre goût que l'aloé soit du vin de graves? Le pourceau de Pyrrho est icy de nostre escot[1]. Il est bien sans effroy à la mort, mais si on le bat, il crie et se tourmente. Forcerons nous la generale habitude[2] de nature, qui se voit en tout ce qui est vivant sous le ciel, de trembler sous la douleur? Les arbres mesmes semblent gemir aux offences qu'on leur faict. La mort ne se sent que par le discours, d'autant que c'est le mouvement d'un instant :

Aut fuit, aut veniet, nihil est præsentis in illa,[3]
Morsque minus pœnæ quam mora mortis habet[4].

Mille bestes, mille hommes sont plustost mors que menassés. Et à la verité ce que nous disons craindre principalement en la mort, c'est la douleur, son avant-coureuse coustumiere.

C Toutesfois s'il en faut croire un saint pere : « *Malam mortem non facit, nisi quod sequitur mortem*[5]. » Et je diroy encores plus vraysemblablement que ny ce qui va devant, ny ce qui vient apres, n'est des appartenances de la mort. Nous nous excusons faussement. Et je trouve par experience que c'est plus tost l'impatience[6] de l'imagination de la mort qui nous rend impatiens de la douleur, et que nous la sentons doublement grieve de ce qu'elle nous menace de mourir. Mais la raison accusant nostre lascheté de craindre chose si soudaine, si inevitable, si insensible, nous prenons cet autre pretexte plus excusable.

Tous les maux qui n'ont autre danger que du mal, nous les disons sans danger; celuy des dents ou de la goutte, pour grief qu'il soit, d'autant qu'il n'est

1. De notre compagnie, de notre bord.
2. Manière d'être.
3. « Ou elle est passée, ou elle va venir; il n'y a rien de présent en elle. » (La Boétie. *Satire* adressée à Montaigne.)
4. « Et la mort cause moins de mal que l'attente de la mort. » (Ovide, *Épître d'Ariane à Thésée*, 89.)
5. « La mort n'est un mal que par ce qui vient après elle. » (Saint Augustin, *Cité de Dieu*, I, xi.)
6. Impuissance à supporter.

pas homicide[1], qui le met en conte de maladie ? Or
bien presupposons le, qu'en la mort nous regardons
principalement la douleur. * Comme aussi la pau- A
vreté n'a rien à craindre que cela, qu'elle nous jette
entre ses bras, par la soif, la faim, le froid, le chaud,
les veilles, qu'elle nous fait souffrir.

Ainsi n'ayons affaire qu'à la douleur. Je leur donne
que ce soit le pire accident de nostre estre, et volon-
tiers : car je suis l'homme du monde qui luy veux
autant[2] de mal, et qui la fuis autant, pour jus-
ques à présent n'avoir pas eu, Dieu mercy, grand
commerce avec elle. Mais il est en nous, si non de
l'aneantir, au moins de l'amoindrir par la patience,
et quand bien le corps s'en esmouveroit, de main-
tenir ce neantmoins l'ame et la raison en bonne
trampe.

Et s'il ne l'estoit, qui auroit mis en credit parmy
nous la vertu, la vaillance, la force, la magnanimité
et la resolution ? Où jouëroyent elles leur rolle, s'il
n'y a plus de douleur à deffier : « *avida est periculi
virtus*[3]. » S'il ne faut coucher sur la dure, soustenir
armé de toutes pieces la chaleur du midy, se paistre
d'un cheval et d'un asne, se voir detailler en pieces[4],
et arracher une balle d'entre les os, se souffrir recou-
dre, cauterizer et sonder, par où s'acquerra l'advan-
tage que nous voulons avoir sur le vulgaire ? C'est
bien loing de fuir le mal et la douleur, ce que disent
les Sages, que des actions égallement bonnes, celle-là
est plus souhaitable à faire, où il y a plus de peine.
« *Non enim hilaritate, nec lascivia, nec risu, aut joco* C
*comite levitatis, sed sæpe etiam tristes firmitate et cons-
tantia sunt beati*[5]. » * Et à cette cause il a esté im- A
possible de persuader à nos peres que les conquestes
faites par vive force, au hazard de la guerre, ne fus-
sent plus advantageuses, que celles qu'on faict en
toute seureté par pratiques et menées :

1. Ne fait pas mourir. — 2. Le plus. — 3. « La vertu est avide du danger. » (Sén., *De providentia*, IV.) — 4. Taillader en morceaux.

5. « Ce n'est pas en effet dans la joie et les plaisirs, dans les rires et les jeux, compagnons de la légèreté, qu'on est heureux ; on l'est bien plutôt dans la tristesse par la fermeté et la constance. » (Cic., *De fin.*, II, XX.)

Lœtius est, quoties magno sibi constat honestum[1].

D'avantage, cela doit nous consoler : que naturellement, si la douleur est violente, elle est courte ; si
C elle est longue, elle est legiere, * « *si gravis brevis, si*
A *longus levis*[2]. » * Tu ne la sentiras guiere long temps, si tu la sens trop ; elle mettra fin à soy, ou à toy :
C l'un et l'autre revient à un. * Si tu ne la portes[3], elle t'emportera. « *Memineris maximos morte finiri ; parvos multa habere intervalla requietis ; mediocrium nos esse dominos : ut si tolerabiles sint feramus, sin minus, e vita, quum ea non placeat, tanquam e theatro exeamus*[4]. »

A Ce qui nous fait souffrir avec tant d'impatience la douleur, c'est de n'estre pas accoustumez de prendre
C nostre principal contentement en l'ame[5], * de ne nous attendre[6] point assez à elle, qui est seule et souveraine maistresse de nostre condition et conduite. Le corps n'a, sauf le plus et le moins, qu'un train et qu'un pli. Elle est variable en toute sorte de formes, et renge à soy, et à son estat, quel qu'il soit, les sentiments du corps et tous autres accidents. Pourtant la faut-il estudier et enquerir, et esveiller en elle ses ressors tout-puissants. Il n'y a raison, ny prescription, ny force, qui puisse contre son inclination et son chois. De tant de milliers de biais qu'elle a en sa disposition, donnons-luy en un propre à nostre repos et conservation, nous voilà non couvers seulemant de toute offence[7] mais gratifiez mesmes et flattez, si bon luy semble, des offences et des maux.

Elle faict son profit de tout indifferemment. L'er-

1. « Il y a plus de joie dans la vertu quand elle nous coûte davantage. » (Lucain, IX, 404.)
2. « Si elle est violente, elle est courte ; si elle est longue, elle est légère. » (Cic., *De fin.*, II, XXIX.)
3. Supportes.
4. « Souviens-toi que la mort met fin aux grandes douleurs, que les petites ont beaucoup d'intermittences, et que nous sommes maîtres des douleurs moyennes. Ainsi légères, nous pouvons les supporter patiemment ; intolérables, nous pouvons nous y dérober en sortant de la vie qui nous déplaît comme d'un théâtre. » (Cic., *De fin.*, I, XV.)
5. Les éditions antérieures ajoutent : « c'est d'avoir eu trop de commerce avec le corps ». Montaigne va dire précisément le contraire.
6. Attacher notre attention.
7. Blessure, dommage.

reur, les songes, luy servent utilement, comme une loyale matiere à nous mettre à garant et en contentement.

Il est aisé à voir que ce qui aiguise en nous la douleur et la volupté, c'est la pointe de nostre esprit. Les bestes, qui le tiennent sous boucle[1], laissent aux corps leurs sentiments, libres et naïfs[2], et par consequent uns, à peu pres en chaque espece, comme nous voions par la semblable application de leurs mouvements. Si nous ne troublions pas en noz membres la jurisdiction qui leur appartient en cela, il est à croire que nous en serions mieux, et que nature leur a donné un juste et moderé temperament envers la volupté et envers la douleur. Et ne peut faillir d'estre juste, estant esgal et commun. Mais puis que nous nous sommes emancipez de ses regles, pour nous abandonner à la vagabonde liberté de noz fantasies, au moins aydons nous à les plier du costé le plus aggreable.

Platon craint nostre engagement aspre à la douleur et à la volupté, d'autant qu'il oblige et attache par trop l'ame au corps. Moy plustost au rebours, d'autant qu'il l'en desprent et descloue.

Tout ainsi que l'ennemy se rend plus aigre à nostre A
fuite, aussi s'enorgueillit la douleur à nous voir trembler soubs elle. Elle se rendra de bien meilleure composition à qui luy fera teste. Il se faut opposer et bander contre. En nous acculant et tirant arriere, nous appellons à nous et attirons la ruine qui nous menasse. * Comme le corps est plus ferme à la C
charge en le roidissant, aussi est l'ame.

Mais venons aux exemples, qui sont proprement A
du gibier des gens foibles de reins, comme moy, où nous trouverons qu'il va de la douleur, comme des pierres qui prennent couleur ou plus haute ou plus morne selon la feuille où l'on les couche, et qu'elle ne tient qu'autant de place en nous que nous luy

1. En laisse : boucle désigne l'anneau qu'on passe dans les naseaux de certains animaux.
2. Naturels.

en faisons. « *Tantum doluerunt*, dict S. Augustin, *quantum doloribus se inseruerunt*[1]. » Nous sentons plus un coup de rasoir du Chirurgien, que dix coups d'espée en la chaleur du combat. Les douleurs de l'enfantement par les medecins et par Dieu mesme estimées grandes, et que nous passons avec tant de ceremonies, il y a des nations entieres qui n'en font nul conte. Je laisse à part les femmes Lacedemonienes ; mais aux Souisses, parmy nos gens de pied, quel changement y trouvez vous ? Sinon que trottant apres leurs maris, vous leur voyez aujourd'huy porter au col l'enfant, qu'elles avoyent hier au ventre. Et ces Egyptiennes contre-faictes, ramassées d'entre nous, vont, elles mesmes, laver les leurs, qui viennent de naistre, et prennent leur baing en la plus
G prochaine riviere. *Outre tant de garces qui desrobent tous les jours leurs enfants tant en la generation qu'en la conception, cette honneste femme de Sabinus, patricien romain, pour l'interest d'autruy supporta le travail de l'enfantement de deux jumeaux, seule, sans assistance, et sans voix et gemissement.
A *Un simple garçonnet de Lacedemone, ayant desrobé un renard (car ils craignoient encore plus la honte de leur sottise au larecin que nous ne craignons sa peine) et l'ayant mis sous sa cape, endura plustot qu'il luy eut rongé le ventre, que de se découvrir. Et un autre donnant de l'encens à un sacrifice, le charbon luy estant tombé dans la manche, se laissa brusler jusques à l'os, pour ne troubler le mystere. Et s'en est veu un grand nombre pour le seul essay de vertu, suivant leur institution[2], qui ont souffert en l'aage de sept ans d'estre foëtez jusques à la mort, sans alterer
C leur visage. * Et Cicero les a veuz se battre à trouppes : de poings, de pieds et de dents, jusques à s'evanouir avant que d'advouer estre vaincus. « *Nunquam naturam mos vinceret : est enim ea semper invicta ; sed nos umbris, deliciis, otio, languore, desidia animum infecimus ; opinionibus maloque more delinitum mol-*

1. « Ils ont souffert dans la mesure où ils se sont livrés à la douleur. » (Saint Augustin, *Cité de Dieu*, I, x.)
2. Education.

livimus[1]. » * Chacun sçait l'histoire de Scevola qui, A
s'estant coulé dans le camp ennemy pour en tuer le chef et ayant failli d'attaincte[2], pour reprendre son effect d'une plus estrange invention et descharger sa patrie, confessa à Porsenna, qui estoit le Roy qu'il vouloit tuer, non seulement son desseing, mais adjousta qu'il y avoit en son camp un grand nombre de Romains complices de son entreprise tels que luy. Et pour montrer quel il estoit, s'estant faict apporter un brasier, veit et souffrit griller et rostir son bras, jusques à ce que l'ennemy mesme en ayant horreur commanda oster le brasier. Quoy, celuy qui ne daigna interrompre la lecture de son livre pendant qu'on l'incisoit ? Et celuy qui s'obstina à se mocquer et à rire à l'envy des maux qu'on luy faisoit : de façon que la cruauté irritée des bourreaux qui le tenoyent, et toutes les inventions des tourmens redoublez les uns sur les autres luy donnerent gaigné. Mais c'estoit un philosophe. Quoy ? un gladiateur de Cæsar endura tousjours riant qu'on luy sondat et detaillat ses
playes. * « *Quis mediocris gladiator ingemuit ; quis vul-* C
tum mutavit unquam ? Quis non modo stetit, verum etiam decubuit turpiter ? Quis cum decubuisset, ferrum recipere
jussus, collum contraxit ?[3] » * Meslons y les femmes. A
Qui n'a ouy parler à Paris de celle qui se fit escorcher pour seulement en acquerir le teint plus frais d'une nouvelle peau ? Il y en a qui se sont fait arracher des dents vives et saines pour en former la voix plus molle et plus grasse, ou pour les ranger en meilleur ordre. Combien d'exemples du mespris de la douleur avons nous en ce genre ? Que ne peuvent elles ? Que craignent elles ? pour peu qu'il y ait d'agencement à esperer en leur beauté :

1. « Jamais l'usage ne pourrait vaincre la nature, car elle est invincible, mais nous avons corrompu notre cœur par la mollesse, les délices, l'oisiveté, l'indolence, la nonchalance. Nous l'avons amolli par des opinions fausses et de mauvaises habitudes. » (Cic., *Tusc*, V, XXVII).

2. Manqué son coup.

3. « Quand jamais un vulgaire gladiateur a-t-il gémi ou changé de visage ? Quand jamais en a-t-on vu montrer de la lâcheté, je ne dis pas seulement dans leur maintien, mais dans leur chute ? Renversés, condamnés à recevoir la mort, quand en a-t-on vu détourner la tête ? » (Cic., *Tusc.*, II, XVII.)

B *Vellere queis cura est albos à stirpe capillos*
Et faciem dempta pelle referre novam[1].

A J'en ay veu engloutir du sable, de la cendre, et se travailler à poinct nommé[2] de ruiner leur estomac, pour acquerir les pasles couleurs. Pour faire un corps bien espaignolé[3] quelle geine[4] ne souffrent elles, guindées et sanglées, à tout[5] de grosses coches[6] sur les costez, jusques à la chair vive ? Ouy quelques fois à en mourir.

C Il est ordinaire à beaucoup de nations de nostre temps de se blesser à escient, pour donner foy à leur parole ; et nostre Roy en recite des notables exemples de ce qu'il en a veu en Poloigne et en l'endroit de luy mesmes. Mais, outre ce que je sçay en avoir esté imité en France par aucuns, j'ay veu[7] une fille, pour tesmoigner l'ardeur de ses promesses, et aussi sa constance, se donner du poinçon qu'elle portoit en son poil[8], quatre ou cinq bons coups dans le bras, qui luy faisoient craquetter la peau, et la saignoient bien en bon escient[9]. Les Turcs se font des grandes escarres pour leurs dames ; et, affin que la marque y demeure, ils portent soudain du feu sur la playe et l'y tiennent un temps incroyable, pour arrester le sang et former la cicatrice. Gens qui l'ont veu, l'ont escrit et me l'ont juré. Mais pour dix aspres[10], il se trouve tous les jours entre eux qui se donnera une bien profonde taillade dans le bras ou dans les cuisses.

A Je suis bien ayse que les tesmoins nous sont plus à main, où nous en avons plus affaire : car la Chrestienté nous en fournit à suffisance. Et, apres l'exemple de nostre sainct guide, il y en a eu force qui par devotion ont voulu porter la croix. Nous apprenons

1. « Elles qui ont soin de s'arracher les cheveux blancs, de s'enlever la peau pour se refaire un visage nouveau. » Tibulle, I, VIII, 45).
2. Expressément. — 3. A la mode espagnole. — 4. Tourment. — 5. Avec — 6. Entailles.
7. L'édition de 1595 donne ici quelques précisions : « Quand je veins de ces fameux Estats de Blois, j'avois veu peu auparavant une fille en Picardie... »
8. Ses cheveux. — 9. Sérieusement. — 10. Petite monnaie d'argent turc.

par tesmoing tres-digne de foy, que le Roy S. Loys porta la here jusques à ce que, sur sa vieillesse, son confesseur l'en dispensa, et que, tous les vendredis, il se faisoit battre les espaules par son prestre de de cinq chainettes de fer, que pour cet effet il portoit tousjours dans une boite. Guillaume, nostre dernier duc de Guyenne, pere de cette Alienor, qui transmit ce Duché aux maisons de France et d'Angleterre, porta les dix ou douze derniers ans de sa vie, continuellement, un corps de cuirasse, soubs un habit de religieux, par penitence. Foulques, Comte d'Anjou, alla jusques en Jerusalem, pour là se faire foëter à deux de ses valets, la corde au col, devant le Sepulchre de nostre Seigneur. Mais ne voit-on encore tous les jours le Vendredy S. en divers lieux un grand nombre d'hommes et femmes se battre jusques à se déchirer la chair et percer jusques aux os? Cela ay-je veu souvent et sans enchantement : et, disoit-on (car ils vont masquez) qu'il y en avoit, qui pour de l'argent entreprenoient en cela de garantir la religion d'autruy, par un mespris de la douleur d'autant plus grand, que plus peuvent les éguillons de la devotion que de l'avarice.

Q. Maximus enterra son fils consulaire, M. Cato le C
sien preteur designé ; et L. Paulus les siens deux en peu de jours, d'un visage rassis et ne portant aulcun tesmoignage de deuil. Je disois en mes jours de quelqu'un en gossant, qu'il avoit choué[1] la divine justice : car la mort violente de trois grands enfants luy ayant esté envoyée en un jour pour un aspre coup de verge, comme il est à croire : peu s'en fallut qu'il ne la print à gratification[2]. Et j'en ay perdu, mais en nourrice, deux ou trois, sinon sans regret, au moins sans fascherie[3]. Si n'est il guere accident qui touche plus au vif les hommes. Je voy assez d'autres communes occasions d'affliction, qu'à peine sentiroy-je, si elles

1. Trompé.
2. L'édition de 1595 dit : « la print à faveur et gratification singulière du ciel. Je n'ensuis pas ces humeurs monstrueuses; mais j'en ai perdu en nourrice »
3. Chagrin profond.

me venoyent, et en ay mesprisé quand elles me sont venues, de celles ausquelles le monde donne une si atroce figure[1], que je n'oserois m'en vanter au peuple sans rougir. « *Ex quo intelligitur non in natura, sed in opinione esse ægritudinem*[2]. »

B L'opinion est une puissante partie, hardie, et sans mesure. Qui rechercha jamais de telle faim la seurté et le repos, qu'Alexandre et Cæsar ont faict l'inquietude et les difficultez. Terez, le Pere de Sitalcez, souloit[3] dire que quand il ne faisoit point la guerre il luy estoit adviz qu'il n'y avoit point difference entre luy et son pallefrenier.

C Caton consul, pour s'asseurer d'aucunes villes en Espaigne ayant seulement interdit aux habitans d'icelles de porter les armes, grand nombre se tuerent : « *ferox gens nullam vitam rati sine armis esse*[4] ».

B Combien en sçavons nous qui ont fuy la douceur d'une vie tranquille, en leurs maisons, parmi leurs cognoissans, pour suivre l'horreur des desers inhabitables ; et qui se sont jettez à l'abjection, vilité, et mespris du monde, et s'y sont pleuz jusques à l'affectation[5]. Le Cardinal Borromé, qui mourut dernierement à Milan, au milieu de la desbauche, à quoy le convioit et sa noblesse, et ses grandes richesses, et l'air de l'Italie, et sa jeunesse, se maintint en une forme de vie si austere, que la mesme robe qui luy servoit en esté, luy servoit en hyver ; n'avoit pour son coucher que la paille ; et les heures qui luy restoyent des occupations de sa charge, il les passoit estudiant continuellement, planté sur ses genouz, ayant un peu d'eau et de pain à costé de son livre, qui estoit toute la provision de ses repas, et tout le temps qu'il y employoit. J'en sçay qui à leur escient ont tiré et proffit et avancement du cocuage, dequoy le seul nom effraye tant de gens. Si la veuë n'est le plus necessaire de nos sens, il est au moins le plus plaisant ; mais et

1. Se fait une idée si atroce.
2. « D'où l'on peut voir que l'affliction n'est pas un effet de la nature, mais de l'opinion. » (Cic., *Tusc.*, III, XXVIII)
3. Avait coutume.
4. « Nation farouche qui ne pensait pas qu'on pût vivre sans armes. » (Tite-Live, XXXIV, XVII). — 5. Jusqu'à les rechercher, préférer.

les plus plaisans et utiles de nos membres semblent estre ceux qui servent à nous engendrer : toutesfois assez de gens les ont pris en hayne mortelle, pour cela seulement qu'ils estoyent trop aymables, et les ont rejettez à cause de leur pris et valeur. Autant en opina des yeux celuy qui se les creva.

La plus commune et la plus saine part des hommes tient à grand heur l'abondance des enfans ; moy et quelques autres à pareil heur le defaut[1]. C

Et quand on demande à Thales pourquoy il ne se marie point, il respond qu'il n'ayme point à laisser lignée de soy.

Que nostre opinion donne pris aus choses, il se void par celles en grand nombre ausquelles nous ne regardons pas seulement pour les estimer, ains à nous ; et ne considerons ny leurs qualités ny leurs utilitez, mais seulement nostre coust à les recouvrer : comme si c'estoit quelque piece de leur substance ; et appelons valeur en elles non ce qu'elles apportent, mais ce que nous y apportons. Sur quoy je m'advise que nous sommes grands mesnagers de nostre mise[2]. Selon qu'elle poise[3], elle sert de ce mesmes qu'elle poise. Nostre opinion ne la laisse jamais courir à faux fret[4]. L'achat donne titre au diamant, et la difficulté à la vertu, et la douleur à la devotion, et l'aspreté à la medecine.

Tel, pour arriver à la pauvreté, jetta ses escuz en cette mesme mer, que tant d'autres fouillent de toutes pars pour y pescher des richesses. Epicurus dict que l'estre riche n'est pas soulagement, mais changement d'affaires. De vray, ce n'est pas la disette, c'est plustost l'abondance qui produict l'avarice. Je veux dire mon experience autour de ce subject. B

J'ay vescu en trois sortes de condition, depuis estre sorty de l'enfance. Le premier temps, qui a duré pres de vingt années, je le passay, n'ayant autres moyens que fortuites, et despendant de l'ordonnance et

1. Le manque.
2. Argent, qu'on met dans une entreprise, dépense.
3. Pèse. — 4. Salaire, rétribution.

secours d'autruy, sans estat certain et sans prescription[1]. Ma despence se faisoit d'autant plus allegrement et avec moins de soing, qu'elle estoit toute en la temerité[2] de la fortune. Je ne fu jamais mieux. Il ne m'est oncques advenu de trouver la bourçe de mes amis close : m'estant enjoint au delà de toute autre necessité la necessité de ne faillir au terme que j'avoy prins à m'acquiter. Lequel ils m'ont mille fois alongé, voyant l'effort que je me faisoy pour leur satisfaire : en maniere que j'en rendoy une loyauté mesnagere et aucunement piperesse[3]. Je sens naturellement quelque volupté à payer, comme si je deschargeois mes espaules d'un ennuyeux poix, et de cette image de servitude ; aussi qu'il y a quelque contentement qui me chatouille à faire une action juste, et contenter autruy. J'excepte les payements où il faut venir à marchander et conter, car si je ne trouve à qui en commettre la charge, je les esloingne honteusement et injurieusement[4] tant que je puis, de peur de cette altercation, à laquelle et mon humeur et ma forme de parler est du tout incompatible. Il n'est rien que je haisse comme à marchander. C'est un pur commerce de trichoterie et d'impudence : apres une heure de debat et de barquignage[5], l'un et l'autre abandonne sa parolle et ses sermens pour cinq sous d'amandement. Et si empruntois avec desadventage : car n'ayant point le cœur de requérir en presence, j'en renvoyois le hazard sur le papier[6], qui ne faict guiere d'effort[7], et qui preste grandement la main[8] au refuser. Je me remettois de la conduitte de mon besoing plus gayement aux astres, et plus librement, que je n'ay faict depuis à ma providence[9] et à mon sens.

La plus part des mesnagers[10] estiment horrible de vivre ainsin en incertitude, et ne s'advisent pas, pre-

1. Règle. — 2. Au hasard.
3. Econome et quelque peu trompeuse, intéressée (qui faisait tort aux créanciers).
4. Injustement. — 5. Marchandage.
6. Ne voulant pas adresser de requêtes moi présent, je m'en remettais au hasard d'une lettre.
7. N'obtient guère de résultat. — 8. Donne grande facilité. — 9. Prévoyance. prudence. — 10. Bons administrateurs.

mierement que la plus part du monde vit ainsi. Combien d'honnestes hommes ont rejetté tout leur certain à l'abandon, et le font tous les jours, pour cercher le vent de la faveur des Roys et de la fortune ? Cæsar s'endebta d'un million d'or outre son vaillant[1] pour devenir Cæsar. Et combien de marchans commencent leur trafique par la vente de leur metairie, qu'ils envoyent aux Indes

Tot per impotentia freta ![2]

En une si grande siccité[3] de devotion, nous avons mille et mille colleges, qui la passent commodeement, attendant tous les jours de la liberalité du ciel, ce qu'il faut à leur disner. Secondement, ils ne s'advisent pas que cette certitude sur laquelle ils se fondent n'est guiere moins incertaine et hazardeuse que le hazard mesme. Je voy d'aussi pres la misere, au delà de deux mille escuz de rente, que si elle estoit tout contre moy. Car, outre ce que le sort a dequoy ouvrir cent breches à la pauvreté au travers de nos richesses, n'y ayant souvent nul moyen[4] entre la supreme et C
infime fortune :

Fortuna vitrea est; tunc cum splendet frangitur[5] :

et envoyer cul sur pointe toutes nos deffences et B
levées[6], je trouve que par diverses causes l'indigence se voit autant ordinairement logée chez ceux qui ont des biens que chez ceux qui n'en ont point : et qu'à l'avanture[7] est elle aucunement moins incommode, quand elle est seule, que quand elle se rencontre en compaignie des richesses. * Elles viennent plus de C
l'ordre que de la recepte : « *Faber est suæ quisque fortunæ*[8]. » * Et me semble plus miserable un riche B

1. Ce qui vaut, ses biens.
2. « A travers tant de mers déchaînées ! » (Catulle, IV, 18.)
3. Sécheresse.
4. Intermédiaire.
5. « La fortune est de verre ; plus elle brille, plus elle est fragile. » (Publius Syrus, *Mimes*.)
6. Digues.
7. Peut-être.
8. « Chacun est l'artisan de sa fortune. » (Salluste. *De rep. ordin.*, I, I.)

malaisé, necessiteux, affaireux, que celuy qui est
C simplement pauvre. * « *In divitiis inopes, quod genus
egestatis gravissimum est*[1]. »

Les plus grands princes et plus riches sont par
pauvreté et disette poussez ordinairement à l'ex-
treme necessité. Car en est-il de plus extreme que
d'en devenir tyrans et injustes usurpateurs des biens
de leurs subjects ?

B Ma seconde forme, ç'a esté d'avoir de l'argent. A
quoy m'estant prins, j'en fis bien tost des reserves
notables selon ma condition : n'estimant que ce fut
avoir, sinon autant qu'on possede outre[2] sa despence
ordinaire, ny qu'on se puisse fier du bien qui est
encore en esperance de recepte, pour claire qu'elle
soit. Car quoy, disoy-je, si j'estois surpris d'un tel,
ou d'un tel accident ? Et, à la suite de ces vaines et
vitieuses imaginations, j'allois, faisant l'ingenieux à
prouvoir par cette superflue reserve à tous inconve-
veniens[3] : et sçavois encore respondre à celuy qui
m'alleguoit que le nombre des inconveniens estoit
trop infiny, que si ce n'estoit à tous, c'estoit à aucuns
et plusieurs. Cela ne se passoit pas sans penible solli-
C citude. * J'en faisoy un secret : et moy, qui ose tant
dire de moy, ne parloy de mon argent qu'en men-
songe, comme font les autres, qui s'appauvrissent
riches, s'enrichissent pauvres, et dispensent leur
conscience de jamais tesmoigner sincerement de ce
B qu'ils ont : Ridicule et honteuse prudence. * Allois-je
en voyage, il ne me sembloit estre jamais suffisam-
ment prouveu. Et plus je m'estois chargé de mon-
noye, plus aussi je m'estois chargé de crainte : tan-
tost de la seurté des chemins, tantost de la fidelité de
ceux qui conduisoient mon bagage : duquel, comme
d'autres que je cognoys, je ne m'asseurois jamais
assez si je ne l'avois devant mes yeux. Laissoy-je ma
boyte chez moy, combien de soubçons et pensements
espineux, et, qui pis est, incommunicables. J'avois
C tousjours l'esprit de ce costé. * Tout compté, il y a

1. « L'indigence au sein des richesses est la plus lourde des pauvretés. » (Sén., *Ep.*, LXXIV.)
2. En outre de. — 3. Accidents.

plus de peine à garder l'argent qu'à l'acquerir. * Si B je n'en faisois du tout tant que j'en dis, au moins il me coustoit à m'empescher de le faire. De commodité, j'en tirois peu ou rien : * pour avoir plus de C moyen de despence, elle ne m'en poisoit[1] pas moins. Car, comme disoit Bion, autant se fache le chevelu B comme le chauve, qu'on luy arrache le poil : et depuis que vous estes accoustumé et avez planté vostre fantasie sur certain monceau, il n'est plus à vostre service : * vous n'oseriez l'escorner. * C'est un CB bastiment qui, comme il vous semble, crollera tout, si vous y touchez. Il faut que la necessité vous prenne à la gorge pour l'entamer. Et au paravant j'engageois mes hardes, et vendois un cheval avec bien moins de contrainte, et moins envys[2], que lors je ne faisois bresche à cette bourçe favorie, que je tenois à part. Mais le danger estoit, que mal ayséement peut on establir bornes certaines à ce desir * (elles sont diffi- C ciles à trouver és choses qu'on croit bonnes) * et B arrester un poinct à l'espargne. On va tousjours grossissant cet amas et l'augmentant d'un nombre à autre, jusques à se priver vilainement de la jouyssance de ses propres biens, et l'establir toute en la garde, et à n'en user point.

Selon cette espece d'usage, ce sont les plus riches C gens de monoie, ceux qui ont charge de la garde des portes et murs d'une bonne ville. Tout homme pecunieux est avaritieux à mon gré.

Platon renge ainsi les biens corporels ou humains : la santé, la beauté, la force, la richesse. Et la richesse, dict-il, n'est pas aveugle mais tres clairvoyante, quand elle est illuminée par la prudence[3].

Dionisius le fils[4], eust sur ce propos bonne grace. B On l'advertit que l'un de ses Syracusains avoit caché dans terre un thresor. Il luy manda de le luy apporter, ce qu'il fit, s'en reservant à la desrobbée quelque partie, avec laquelle il s'en alla en une autre ville, où, ayant perdu cet appetit de thesaurizer, il se mit à vivre plus liberallement. Ce qu'entendant Dio-

1. Pesait. — 2. Malgré moi, à regret. — 3. Sagesse. — 4. Denys le jeune.

nysius luy fit rendre le demeurant de son thresor, disant que puis qu'il avoit appris à en sçavoir user, il le luy rendoit volontiers.

Je fus quelques années en ce point[1]. Je ne sçay quel bon dæmon m'en jetta hors tres-utilement, comme le Siracusain, et m'envoya toute cette conserve à l'abandon, le plaisir de certain voyage de grande despence, ayant mis au pied cette sotte imagination. Par où je suis retombé à une tierce sorte de vie (je dis ce que j'en sens) certes plus plaisante beaucoup et plus reiglée : c'est que je faits courir ma despence quand et ma recepte ; tantost l'une devance, tantost l'autre : mais c'est de peu qu'elles s'abandonnent. Je vis du jour à la journée, et me contente d'avoir dequoy suffire aux besoings presens et ordinaires ; aux extraordinaires toutes les provisions du monde n'y sçau-
C royent baster[2]. * Et est follie de s'attendre que fortune elle mesmes nous arme jamais suffisamment contre soy. C'est de nos armes qu'il la faut combattre. Les fortuites nous trahiront au bon du faict.
B Si j'amasse, ce n'est que pour l'esperance de quelque
C voisine emploite[3] : non pour acheter des terres * de
B quoy je n'ai que faire *, mais pour acheter du plaisir.
C « *Non esse cupidum pecunia est, non esse emacem vec-*
B *tigal est*[4] » * Je n'ay ny guere peur que bien me
C faille[5], ny nul desir qu'il m'augmente : * « *Divitiarum fructus est in copia, copiam declarat satietas*[6]. »
B Et me gratifie singulierement que cette correction me soit arrivée en un aage naturellement enclin à l'avarice, et que je me vois desfaict de cette maladie si commune aux vieux, et la plus ridicule de toutes les humaines folies.

C Feraulez, qui avoit passé par les deux fortunes, et trouvé que l'accroist[7] de chevance[8] n'estoit pas

1. L'édition de 1588 précisait : « quatre ou cinq années ».
2. Suffire. — 3. Proche dépense.
4. « C'est une richesse que de n'avoir pas la passion d'acquérir, c'est un revenu que de n'être pas avide d'acheter. » (Cic., *Paradoxes*, VI, III.)
5. Manque.
6. « Le fruit des richesses est l'abondance et le critérium de l'abondance c'est la satisfaction. » (*Idem, ibidem*, VI, II.)
7. Accroissement. — 8. Biens.

accroist d'appetit au boire, manger, dormir et embrasser sa femme ; et qui d'autre part santoit poiser sur ses espaules l'importunité de l'œconomie, ainsi qu'elle faict à moi : delibera de contenter un jeune homme pauvre, son fidele amy, abboyant apres les richesses, et luy feit present de toutes les siennes, grandes et excessives [1], et de celles encore qu'il estoit en train d'accumuler tous les jours par la liberalité de Cyrus son bon maistre, et par la guerre : moyennant qu'il prinst la charge de l'entretenir et nourrir honnestement comme son hoste et son amy. Ils vescurent ainsi depuis tres heureusement, et esgalement contents du changement de leur condition. Voylà un tour que j'imiterois de grand courage.

Et louë grandement la fortune d'un vieil prelat, que je voy s'estre si purement demis de sa bourse, de sa recepte, et de sa mise [2], tantost à un serviteur choisi, tantost à un autre, qu'il a coulé un long espace d'années, autant ignorant cette sorte d'affaires de son mesnage comme un estranger. La fiance de la bonté d'autruy est un non leger tesmoignage de la bonté propre : partant la favorise Dieu volontiers. Et, pour son regard [3], je ne voy point d'ordre de maison, ny plus dignement, ny plus constamment conduit que le sien. Heureux qui ait réglé à si juste mesure son besoin, que ses richesses y puissent suffire sans son soing et empeschement [4], et sans que leur dispensation ou assemblage interrompe d'autres occupations qu'il suit, plus sortables [5], tranquilles, et selon son cœur.

B L'aisance donc et l'indigence despendent de l'opinion d'un chacun ; et non plus la richesse, que la gloire, que la santé, n'ont qu'autant de beauté et de plaisir, que leur en preste celuy qui les possede. Chascun est bien ou mal selon qu'il s'en trouve. C Non de qui on le croid, mais qui le croid de soy, est content. Et en cella seul la creance se donne essence et verité.

La fortune ne nous fait ny bien ny mal : elle nous

1. Extrêmes. — 2. Dépense. — 3. En ce qui le concerne. — 4. Et sans qu'il s'en occupe. — 5. Qui lui convienne.

en offre seulement la matiere et la semence, laquelle nostre ame, plus puissante qu'elle, tourne et applique comme il luy plait, seule cause et maistresse de sa condition heureuse ou malheureuse.

B Les accessions externes prennent saveur et couleur de l'interne constitution, comme les accoustremens nous eschauffent, non de leur chaleur, mais de la nostre, laquelle ils sont propres à couver et nourrir ; qui en abrieroit [1] un corps froit, il en tireroit mesme service pour la froideur : ainsi se conserve la neige et la glace.

A Certes tout en la maniere qu'à un faineant l'estude sert de tourment, à un yvrongne l'abstinence du vin ; la frugalité est supplice au luxurieux, et l'exercice geine [2] à un homme délicat et oisif : ainsi est-il du reste. Les choses ne sont pas si douloreuses, ny difficiles [3] d'elles mesmes : mais nostre foiblesse et lascheté les fait telles. Pour juger des choses grandes et haultes, il faut un'ame de mesme, autrement nous leur attribuons le vice qui est le nostre. Un aviron droit semble courbe en l'eau. Il n'importe pas seulement qu'on voye la chose, mais comment on la voye.

Or sus, pourquoy de tant de discours, qui persuadent diversement les hommes de mespriser la mort, et de porter la douleur, n'en trouvons nous quelcun qui face [4] pour nous ? Et de tant d'especes d'imaginations, qui l'ont persuadé à autruy, que chacun n'en applique il à soy une le plus selon son humeur ? S'il ne peut digerer la drogue forte et abstersive, pour desraciner le mal, au moins qu'il la preigne lenitive,

C pour le soulager. * « *Opinio est quædam effœminata ac levis, nec in dolore magis, quam eadem in voluptate : qua, cum liquescimus fluimusque mollitia, apis aculeum sine clamore ferre non possumus. Totum in eo est, ut*

A *tibi imperes* [5]. » * Au demeurant, on n'eschappe pas à la

1. Si l'on en abritait. — 2. Tourment. — 3. Les éditions antérieures à 1588 donnent : « ne sont ny douloreuses, ny difficiles ».
4. Soit efficace.
5. « Un certain préjugé frivole, efféminé, nous domine dans la douleur comme dans le plaisir. Nos âmes en sont amollies, liquéfiées pour ainsi dire ; nous ne pouvons pas sans crier supporter une piqûre d'abeille... Tout se réduit à savoir se commander. » (Cic., *Tusc.*, II, XXII.)

philosophie, pour faire valoir outre mesure l'aspreté des douleurs et l'humaine foiblesse. Car on la contraint de se rejetter à ces invincibles repliques : s'il est mauvais de vivre en necessité, au moins de vivre en necessité, il n'est aucune necessitě.

Nul n'est mal long temps qu'à sa faute. C

Qui n'a le cœur de souffrir ny la mort ny la vie, qui ne veut ny resister ny fuir, que luy feroit-on ?

CHAPITRE XV[1]

ON EST PUNY POUR S'OPINIASTRER A UNE PLACE SANS RAISON.

A La vaillance a ses limites, comme les autres vertus : lesquels franchis on se trouve dans le train du vice ; en maniere que par chez elle on se peut rendre à la temerité, obstination et folie, qui[2] n'en sçait bien les bornes : malaiseez en verité à choisir sur leurs confins. De cette consideration est née la coustume, que nous avons aux guerres, de punir, voire de mort, ceux qui s'opiniastrent à defendre une place, qui par les reigles militaires ne peut estre soustenuë. Autrement, soubs l'esperance de l'impunité il n'y auroit pouillier[3], qui n'arrestast une armée. Monsieur le Connestable de Mommorency au siege de Pavie, ayant esté commis pour passer le Tesin, et se loger aux fauxbourgs S. Antoine, estant empesché d'une tour au bout du pont, qui s'opiniastra jusques à se faire battre, feist pendre tout ce qui estoit dedans. Et encore depuis, accompaignant Monsieur le Dauphin au voyage delà les monts, ayant pris par force le chasteau de Villane, et tout ce qui estoit dedans ayant esté mis en pieces par la furie des soldats, hormis le Capitaine et l'enseigne, il les fit pendre et estrangler, pour cette mesme raison : comme fit aussi le Capitaine Martin du Bellay lors gouverneur de Turin en cette mesme contrée, le capitaine de S. Bony, le reste de ses gens ayant esté massacré à la prinse de la place. Mais, d'autant que le jugement de la valeur et foiblesse du lieu se prend par l'estimation et contrepois[4] des forces qui l'assaillent, car tel s'opiniatreroit justement contre deux couleuvrines, qui feroit l'enragé d'attendre trente canons ; où se met encore en conte la grandeur du prince conquerant, sa reputation, le respect qu'on luy doit, il y a danger qu'on presse un

1. Pour la date de composition, voir la notice en tête du chapitre II.
2. Si l'on. — 3. Bicoque. — 4. Comparaison.

peu la balance de ce costé là. Et en advient par ces mesmes termes, que tels ont si grande opinion d'eux et de leurs moiens, que, ne leur semblant point raisonnables qu'il y ait rien digne de leur faire teste, passent le cousteau par tout, où ils trouvent resistance, autant que fortune leur dure : comm' il se voit par les formes de sommation et deffi, que les princes d'Orient et leurs successeurs, qui sont encores, ont en usage, fiere, hautaine et pleine d'un commandement barbaresque.

Et au quartier[1] par où les Portugalois escornerent les Indes, ils trouverent des etasts avec cette loy universelle et inviolable, que tout ennemy vaincu du Roy en presence, ou de son Lieutenant, est hors de composition[2] de rançon et de mercy. C

Ainsi sur tout il se faut garder, qui peut, de tomber entre les mains d'un Juge ennemy, victorieux et armé. B

1. Région. — 2. Accord.

CHAPITRE XVI[1]

DE LA PUNITION DE LA COUARDISE.

A J'ouy autrefois tenir à un Prince et tresgrand Capitaine, que pour lascheté de cœur un soldat ne pouvoit estre condamné à mort : luy, estant à table, fait recit du procez du Seigneur de Vervins, qui fut condamné à mort pour avoir rendu Boulogne.

A la vérité c'est raison qu'on face grande difference entre les fautes qui viennent de nostre foiblesse, et celles qui viennent de nostre malice. Car en celles icy nous nous sommes bandez à nostre escient contre les reigles de la raison, que nature a empreintes en nous ; et en celles là, il semble que nous puissions appeller à garant cette mesme nature, pour nous avoir laissé en telle imperfection et deffaillance ; de maniere que prou[2] de gens ont pensé qu'on ne se pouvoit prendre à nous, que de ce que nous faisons contre nostre conscience ; et sur cette regle est en partie fondée l'opinion de ceux qui condamnent les punitions capitales aux heretiques et mescreans, et celle qui establit qu'un advocat et un juge ne puissent estre tenuz de ce que par ignorance ils ont failly en leur charge.

Mais, quant à la coüardise, il est certain que la plus commune façon est de la chastier par honte et ignominie. Et tient-on que cette regle a esté premierement mise en usage par le legislateur Charondas ; et qu'avant luy les loix de Grece punissoyent de mort ceux qui s'en estoyent fuis d'une bataille, là où il ordonna seulement qu'ils fussent par trois jours assis emmy[3] la place publique, vetus de robe de femme, esperant encores s'en pouvoir servir, leur ayant fait
C revenir le courage par cette honte. * « *Suffundere malis*

1. Pour la date de composition, voir la notice en tête du chapitre II.
2. Beaucoup. — 3. Au milieu de.

hominis sanguinem quam effundere[1]. » *Il semble aussi que les loix Romaines condamnoient anciennement à mort ceux qui avoient fuy. Car Ammianus Marcellinus raconte que l'Empereur Julien condamna dix de ses soldats, qui avoyent tourné le dos en une charge contre les Parthes, à estre dégradez, et apres à souffrir mort, suyvant, dict-il, les loix anciennes. Toutes-fois ailleurs pour une pareille faute il en condemne d'autres, seulement à se tenir parmy les prisonniers sous l'enseigne du bagage. * L'aspre condamnation du peuple Romain contre les soldats eschapez de Cannes et, en cette mesme guerre, contre ceux qui accompaignerent Cn. Fulvius en sa desfaicte, ne vint pas à la mort. A C

Si est il à craindre que la honte les desespere et les rende non froids seulement mais ennemis.

Du temps de nos Peres le seigneur de Franget, jadis Lieutenant de la compagnie de Monsieur le Mareschal de Chastillon, ayant esté mis par Monsieur le Mareschal de Chabanes Gouverneur de Fontarrabie au lieu de Monsieur du Lude, et l'ayant rendue aux Espagnols, fut condamné à estre degradé de noblesse, et tant luy que sa posterité declaré roturier, taillable, et incapable de porter armes : et fut cette rude sentence executée à Lyon. Dépuis souffrirent pareille punition tous les gentils-hommes qui se trouverent dans Guyse. lors que le Comte de Nansau y entra : et autres encore depuis. A

Toutes-fois, quand il y auroit une si grossiere et apparente ou ignorance ou coüardise, qu'elle surpassat toutes les ordinaires, ce seroit raison de la prendre pour suffisante preuve de meschanceté et de malice, et de la chastier pour telle.

1. « Songez plutôt à faire monter le sang au visage d'un homme qu'à le répandre. » (Tertullien, *Apologétique*.)

CHAPITRE XVII[1]

UN TRAICT DE QUELQUES AMBASSADEURS.

A J'observe en mes voyages cette practique, pour apprendre tousjours quelque chose par la communication d'autruy (qui est une des plus belles escholes qui puisse estre), de ramener tousjours ceux avec qui je confere, aux propos des choses qu'ils sçavent le mieux.

Basti al nocchiero ragionar de' venti,
Al bifolco dei tori, e le sue piaghe
Conti'l guerrier, conti'l pastor gli armenti[2].

Car il advient le plus souvent au rebours, que chacun choisit plustost à discourir du mestier d'un autre que du sien, estimant que c'est autant de nouvelle reputation acquise : tesmoing le reproche qu'Archidamus feit à Periander, qu'il quittoit la gloire de bon medecin, pour acquerir celle de mauvais poëte.

C Voyez combien Cesar se desploye largement à nous faire entendre ses inventions à bastir ponts et engins ; et combien au prix[3] il va se serrant, où il parle des offices de sa profession, de sa vaillance et conduite de sa milice.

Ses exploicts le verifient assez capitaine excellent : il se veut faire cognoistre excellent ingenieur, qualité aucunement estrangere. Un homme de vocation[4] juridique, mené ces jours passés voir une estude fournie de toutes sortes de livres de son mestier, et de toute autre sorte, n'y trouva nulle occasion de s'entretenir. Mais il s'arrete à gloser rudement et magistralement une barricade logée sur la vis[5]

1. Pour la date de composition, voir la notice en tête du chapitre II.
2. « Que le nocher se borne à parler des vents, le laboureur des taureaux, le guerrier de ses blessures, le berger des troupeaux. » (Vers italiens traduits de Properce, II, I, 43, vers ajoutés en 1582.)
3. En comparaison. — 4. Profession. — 5. Escalier.

de l'estude, que cent capitaines et soldats rencontrent tous les jours, sans remarque et sans offence.

Le vieil Dionysius[1] estoit tres grand chef de guerre, comme il convenait à sa fortune ; mais il se travailloit à donner principale recommendation de soy par la poësie, et si n'y sçavoit rien.

Optat ephippia bos piger, optat arare caballus[2]. A

Par ce train vous ne faictes jamais rien qui vaille. C

Ainsin, il faut rejetter tousjours l'architecte, le A
peintre, le cordonnier, et ainsi du reste, chacun à son gibier. Et, à ce propos, à la lecture des histoires, qui est le subjet de toutes gens[3], j'ay accoustumé de considerer qui en sont les escrivains : si ce sont personnes qui ne facent autre profession que de lettres, j'en apren principalement le stile et le langage ; si ce sont medecins, je les croy plus volontiers en ce qu'ils nous disent de le temperature de l'air, de la santé et complexion des Princes, des blessures et maladies ; si Jurisconsultes, il en faut prendre les controverses des droicts, les loix, l'establissement des polices et choses pareilles ; si Theologiens, les affaires de l'Eglise, censures Ecclesiastiques, dispenses et mariages ; si courtisans, les meurs et les ceremonies ; si gens de guerre, ce qui est de leur charge, et principalement les deductions[4] des exploits, où ils se sont trouvez en personne ; si Ambassadeurs, les menées, intelligences et practiques, et maniere de les conduire.

A cette cause, ce que j'eusse passé à un autre, sans m'y arrester, je l'ay poisé et remarqué en l'histoire du Seigneur de Langey[5], tres-entendu en telles choses. C'est qu'apres avoir conté ces belles remonstrances de l'Empereur Charles cinquiesme, faictes au consistoire à Rome, present l'Evesque de Mascon et le Seigneur du Velly, nos Ambassadeurs, où il avoit meslé plusieurs parolles outrageuses contre nous, et entre

1. Denys l'Ancien.
2. « Le bœuf pesant aspire à la selle, le cheval aspire à labourer. » (Hor., *Epitres* I, XIV, 43.)
3. Qui sont écrites par des gens de toute condition.
4. Récits.
5. Guillaume du Bellay, seigneur de Langey.

autres que, si ses Capitaines, soldats et subjects n'estoient d'autre fidelité et suffisance en l'art militaire, que ceux du Roy, tout sur l'heure il s'attacheroit la corde au col, pour luy aller demander misericorde (et de cecy il semble qu'il en creut quelque chose, car deux ou trois fois en sa vie depuis il luy advint de redire ces mesmes mots) ; aussi qu'il défia le Roy de le combatre en chemise avec l'espée et le poignard, dans un bateau, ledit seigneur de Langey, suivant son histoire, adjouste que lesdicts Ambassadeurs, faisans une despesche au Roy de ces choses, lui en dissimulerent la plus grande partie, mesmes luy celerent les deux articles precedens. Or, j'ay trouvé bien estrange qu'il fut en la puissance d'un Ambassadeur de dispenser sur les advertissemens qu'il doit faire à son maistre, mesme[1] de telle consequence, venant de telle personne, et dites en si grand' assemblée. Et m'eut semblé l'office du serviteur estre de fidelement representer les choses en son entier, comme elles sont advenües : affin que la liberté d'ordonner, juger et choisir demeurast au maistre. Car de luy alterer ou cacher la verité, de peur qu'il ne la preigne autrement qu'il ne doit, et que cela ne le pousse à quelque mauvais party, et ce pendant le laisser ignorant de ses affaires : cela m'eut semblé appartenir à celuy qui donne la loy, non à celuy qui la reçoit, au curateur et maistre d'escholle, non à celuy qui se doit penser inférieur, non en authorité seulement, mais aussi en prudence et bon conseil. Quoy qu'il en soit, je ne voudroy pas estre servy de cette façon, en mon petit faict.

C Nous nous soustrayons si volontiers du commandement sous quelque pretexte, et usurpons sur la maistrise ; chacun aspire si naturellement à la liberté et authorité, qu'au superieur nulle utilité ne doibt estre si chere, venant de ceux qui le servent, comme luy doit estre chere leur naïfve et simple obeissance.

On corrompt l'office du commander, quand on y obeit par discretion[2], non par subjection. Et P. Crassus,

1. Spécialement. — 2. Choix.

celuy que les Romains estimerent cinq fois heureux, lors qu'il estoit en Asie consul, ayant mandé à un ingenieur Grec de luy faire mener le plus grand des deux mas de navire qu'il avoit veu à Athenes, pour quelque engin de batterie, qu'il en vouloit faire, cetuy cy, sous titre de sa science, se donna loy[1] de choisir autrement, et mena le plus petit, et, selon la raison de son art, le plus commode. Crassus, ayant patiemment ouy ses raisons, luy feit tres-bien donner le fouet : estimant l'interest de la discipline plus que l'interest de l'ouvrage.

D'autre part, pourtant, on pourroit aussi considerer que cette obeissance si contreinte n'appartient qu'aux commandements precis et prefix[2]. Les ambassadeurs ont une charge plus libre, qui, en plusieurs parties, depend souverainement de leur disposition : ils n'executent pas simplement, mais forment aussi et dressent par leur conseil[3] la volonté du maistre. J'ay veu en mon temps des personnes de commandement reprins d'avoir plustost obei aux paroles des lettres du Roy, qu'à l'occasion des affaires qui estoient pres d'eux.

Les hommes d'entendement accusent encore l'usage des Roys de Perse de tailler les morceaux si courts à leurs agents et lieutenans, qu'aux moindres choses ils eussent à recourir à leur ordonnance : ce delay, en une si longue estendue de domination, ayant souvent apporté de notables dommages à leurs affaires.

Et Crassus, escrivant à un homme du mestier, et luy donnant advis[4] de l'usage auquel il destinoit ce mas, sembloit-il pas entrer en conference[5] de sa deliberation et le convier à interposer son decret[6] ?

1. Se permit. — 2. Déterminés. — 3. Avis. — 4. L'informant. — 5. Examen, discussion. — 6. Opinion personnelle.

CHAPITRE XVIII[1]

DE LA PEUR

A *Obstupui, steterúntque comæ, et vox faucibus hæsit*[2].

Je ne suis pas bon naturaliste (qu'ils disent)[3] et ne sçay guiere par quels ressors la peur agit en nous ; mais tant y a que c'est une estrange passion : et disent les medecins qu'il n'en est aucune qui emporte plustost nostre jugement hors de sa deuë assiette. De vray, j'ay veu beaucoup de gens devenus insensez de peur : et aux plus rassis, il est certain, pendant que son accés dure, qu'elle engendre de terribles esblouissemens. Je laisse à part le vulgaire à qui elle represente tantost les bisayeulx sortis du tombeau, enveloppez en leur suaire, tantost des Loups-garous, des Lutins et des chimeres. Mais, parmy les soldats mesme, où elle devroit trouver moins de place combien de fois a elle changé un troupeau de brebis en esquadron de corselets[4]? des roseaux et des cannes en gens-d'armes[5] et lanciers? nos amis en nos ennemis? et la croix blanche à la rouge?

Lors que Monsieur de Bourbon print Rome, un port' enseigne, qui estoit à la garde du bourg sainct Pierre, fut saisi d'un tel effroy à la premiere alarme, que, par le trou d'une ruine il se jetta, l'enseigne au poing, hors la ville, droit aux ennemis, pensant tirer vers le dedans de la ville, et à peine en fin, voyant la troupe de Monsieur de Bourbon se renger pour le soustenir, estimant que ce fut une sortie que ceux de la ville fissent, il se recogneust, et, tournant teste, r'entra par ce mesme trou, par lequel il estoit sorty plus de trois cens pas avant en la campaigne. Il n'en advint pas du tout si heureusement à l'enseigne du

1. Pour la date de composition, voir la notice en tête du chapitre II.
2. « Je demeurai stupide, mes cheveux se dressèrent, ma voix s'arrêta dans ma gorge. » (Virgile, *En.*, II, 774.)
3. Comme on dit. — 4. Corps de cuirasse. — 5. Homme d'armes.

Capitaine Juille, lors que S. Pol fut pris sur nous par le Comte de Bures et Monsieur du Reu : car, estant si fort esperdu de la frayeur que de se jetter à tout [1] son enseigne hors de la ville par une canonniere [2], il fut mis en pieces par les assaillans. Et au mesme siege fut memorable la peur qui serra, saisit et glaça si fort le cœur d'un gentilhomme, qu'il en tomba roide mort par terre à la bresche, sans aucune blessure.

Pareille peur saisit par foys toute une multitude. En l'une des rencontres de Germanicus contre les Allemans, deux grosses trouppes prindrent d'effroy deux routes opposites, l'une fuyoit d'où l'autre partoit. B

Tantost elle nous donne des aisles aux talons, comme aux deux premiers; tantost elle nous cloüe les pieds et les entrave, comme on lit de l'Empereur Theophile, lequel, en une bataille qu'il perdit contre les Agarenes, devint si estonné [3] et si transi, qu'il ne pouvoit prendre party de s'enfuyr : « *adeó pavor etiam auxilia formidat* [4] », jusques à ce que Manuel, l'un des principaux chefs de son armée, l'ayant tirassé et secoüé, comme pour l'esveiller d'un profond somme, luy dit : Si vous ne me suivez, je vous tueray ; car il vaut mieux que vous perdiez la vie, que si, estant prisonnier, vous veniez à perdre l'Empire. A

Lors exprime elle sa derniere force, quand pour son service elle nous rejette à la vaillance qu'elle a soustraitte à nostre devoir et à nostre honneur. En la premiere juste [5] bataille que les Romains perdirent contre Hannibal, sous le consul Sempronius, une troupe de bien dix mille hommes de pied, ayant pris l'espouvante, ne voyant ailleurs par où faire passage à sa lacheté, s'alla jetter au travers le gros des ennemis, lequel elle perça d'un merveilleux effort, avec grand meurtre de Carthaginois, achetant une honteuse fuite au mesme prix qu'elle eust eu d'une glorieuse victoire. C'est ce dequoy j'ay le plus de peur que la peur. C

1. Avec.
2. Meurtrière. — 3. Comme frappé de la foudre.
4. « Tant la peur s'effraie même des secours ». (Quinte-Curce, III, XI).
5. Régulière.

Aussi surmonte-elle en aigreur tous autres accidents.

Quelle affection[1] peut estre plus aspre et plus juste, que celle des amis de Pompeius, qui estoient en son navire, spectateurs de cet horrible massacre ? Si est ce que la peur des voiles Egyptiennes, qui commençoient à les approcher, l'estouffa, de maniere qu'on a remarqué qu'ils ne s'amuserent[2] qu'à haster les mariniers de diligenter, et de se sauver à coups d'aviron ; jusques à ce qu'arrivez à Tyr, libres de crainte, ils eurent loy[3] de tourner leur pensée à la perte qu'ils venoient de faire, et lascher la bride aux lamentations et aux larmes, que cette autre plus forte passion avoit suspendües.

Tum pavor sapientiam omnem mihi ex animo expectorat[4].

Ceux qui auront esté bien frottez en quelque estour[5] de guerre, tous blessez encor et ensanglantez, on les rameine bien le lendemain à la charge. Mais ceux qui ont conçeu quelque bonne peur des ennemis, vous ne les leur feriez pas seulement regarder en face. Ceux qui sont en pressante crainte de perdre leur bien, d'estre exilez, d'estre subjuguez, vivent en continuelle angoisse, en perdant le boire, le manger et le repos : là où[6] les pauvres, les bannis, les serfs vivent souvent aussi joyeusement que les autres. Et tant de gens qui de l'impatience des pointures[7] de la peur se sont pendus, noyez et precipitez, nous ont bien apprins qu'elle est encores plus importune et insupportable que la mort.

Les Grecs en recognoissent une autre espece qui est outre l'erreur de nostre discours[8], venant, disent-ils[9], sans cause apparente et d'une impulsion celeste. Des peuples entiers s'en voyent souvent saisis, et des armées entieres. Telle fut celle qui apporta à Carthage une merveilleuse desolation. On n'y oyoit que cris et voix effrayées. On voyoit les habitans sortir de leurs

1. Émotion. — 2. S'occupèrent. — 3. Possibilité.
4. « Alors la peur m'arrache du cœur toute espèce de raison. » (Ennius, dans les *Tusc.*, de Cicéron, IV, VII.)
5. Combat. — 6. Tandis que. — 7. Piqûres. — 8. Qui n'est pas causée par l'erreur de notre jugement. — 9. Dit-on.

maisons, comme à l'alarme [1], et se charger, blesser et entretuer les uns les autres, comme si ce fussent ennemis qui vinssent à occuper leur ville. Tout y estoit en desordre et en tumulte : jusques à ce que, par oraisons et sacrifices, ils eussent appaisé l'ire [2] des dieux. Ils nomment cela terreurs Paniques.

1. Comme à l'appel aux armes. — 2. Colère.

CHAPITRE XIX

Les preuves font défaut pour établir que ce chapitre est des environs de 1572. C'est pourtant une hypothèse extrêmement vraisemblable, 1° parce qu'on y rencontre une réminiscence probable, à la vérité assez vague, de l'*Histoire d'Italie* de Guichardin, qui a été lue par Montaigne vers 1572 ; 2° parce que tous les essais voisins sont de 1572 ; 3° parce que la structure du chapitre, l'attitude morale de l'auteur, sa conception de la mort, rappellent tout à fait les chapitres I, XIV et I, XX, qui sont l'un et l'autre de 1572. (Voir les notices en tête de ces chapitres). Plus tard, moraliste moins ambitieux, au lieu d'une belle mort qui fasse honneur à sa vie, Montaigne, notamment dans le chapitre III, IX, publié en 1588, rêvera d'une mort douce, facile, à sa mode. On peut voir aussi après 1588 (ci-dessus p. 18), un commentaire d'un esprit bien différent du mot de Solon qui sert de thème au présent chapitre.

QU'IL NE FAUT JUGER DE NOSTRE HEUR, QU'APRÈS LA MORT.

A *Scilicet ultima semper*
Expectanda dies homini est, dicíque beatus
Ante obitum nemo, supremáque funera debet[1].

Les enfants sçavent le conte du Roy Crœsus à ce propos : lequel, ayant esté pris par Cyrus et condamné à la mort, sur le point de l'execution, il s'escria : O Solon, Solon ! Cela rapporté à Cyrus, et s'estant enquis que c'estoit à dire, il luy fist entendre qu'il verifioit lors à ses despens l'advertissement qu'autrefois luy avoit donné Solon, que les hommes, quelque beau visage que fortune leur face, ne se peuvent appeller heureux, jusques à ce qu'on leur aye veu passer le dernier jour de leur vie, pour l'incertitude et varieté des choses humaines, qui d'un bien leger mouvement se changent d'un estat en autre, tout divers. Et pourtant[2] Agesilaus, à quelqu'un qui

1. « Il faut toujours attendre le dernier jour de l'homme, et personne ne peut être déclaré heureux avant sa mort et ses funérailles. » (Ovide, *Métam*., III, 135.)
2. Pour ce motif.

disoit heureux le Roy de Perse, de ce qu'il estoit
venu fort jeune à un si puissant estat. Ouy mais, dit-
il, Priam en tel aage ne fut pas malheureux. Tantost,
des Roys de Macedoine, successeurs de ce grand
Alexandre, il s'en faict des menuisiers et greffiers à
Rome [1] ; des tyrans de Sicile, des pedantes [2] à Co-
rinthe. D'un conquerant de la moitié du monde, et
Empereur [3] de tant d'armées, il s'en faict un mise-
rable suppliant des belitres officiers d'un Roy
d'Egypte : tant cousta à ce grand Pompeius la pro-
longation de cinq ou six mois de vie. Et, du temps de
nos peres, ce Ludovic Sforce, dixiesme Duc de Milan,
soubs qui avoit si long temps branslé toute l'Italie,
on l'a veu mourir prisonnier à Loches : mais apres y
avoir vescu dix ans, qui est le pis de son marché.
La plus belle Royne, veufve du plus grand Roy de C
la Chrestienté, vient elle pas de mourir par main de
bourreau ? [4] * Et mille tels exemples. Car il semble A
que, comme les orages et tempestes se piquent contre
l'orgueil et hautaineté de nos bastimens, il y ait aussi
là haut des esprits envieux des grandeurs de ça bas.

Usque adeo res humanas vis abdita quœdam
Obterit, et pulchros fasces sævásque secures
Proculcare, ac ludibrio sibi habere videtur [5].

Et semble que la fortune quelquefois guette à point nommé [6] le dernier jour de nostre vie, pour montrer sa puissance de renverser en un moment ce qu'elle avoit basty en longues années ; et nous fait crier apres Laberius : « *Nimirum hac die una plus vixi, mihi quam vivendum fuit* [7]. »

Ainsi se peut prendre avec raison ce bon advis de Solon. Mais d'autant que c'est un philosophe, à l'endroit desquels les faveurs et disgraces de la fortune

1. Allusion à Philippe, fils de Persée.
2. Maîtres d'école, il s'agit de Denis l'ancien. — 3. Général.
4. L'édition de 1595 ajoute : « indigne et barbare cruauté ».
5. « Tant il est vrai qu'une force cachée renverse les puissances humaines, et semble fouler aux pieds l'orgueil des faisceaux et des haches impitoyables, et s'en faire un objet de dérision. » (Il s'agit des insignes de la dignité consulaire.) (Lucr., V. 1233.)
6. Précisément.
7. « Certes, j'ai trop vécu d'un jour. » (Macrobe, *Saturnales*, II, VII.)

ne tiennent rang ny d'heur, ny de mal'heur ; et sont les grandeurs, et puissances, accidens de qualité à peu pres indifferente : je trouve vray-semblable qu'il aye regardé plus avant, et voulu dire que ce mesme bon-heur de nostre vie, qui dépend de la tranquillité et contentement d'un esprit bien né, et de la resolution et asseurance d'un' ame reglée, ne se doive jamais attribuer à l'homme, qu'on ne luy aye veu joüer le dernier acte de sa comédie, et sans doute le plus difficile. En tout le reste il y peut avoir du masque : ou ces beaux discours de la Philosophie ne sont en nous que par contenance ; ou les accidens, ne nous essayant [1] pas jusques au vif, nous donnent loysir de maintenir tousjours nostre visage rassis. Mais à ce dernier rolle de la mort et de nous, il n'y a plus que faindre, il faut parler François, il faut montrer ce qu'il y a de bon et de net dans le fond du pot,

Nam veræ voces tum demum pectore ab imo
Ejiciuntur, et eripitur persona, manet res [2].

Voylà pourquoy se doivent à ce dernier traict toucher [3] et esprouver toutes les autres actions de nostre vie. C'est le maistre jour, c'est le jour juge de tous les autres : c'est le jour, dict un ancien [4], qui doit juger de toutes mes années passées. Je remets à la mort l'essay du fruict de mes estudes. Nous verrons là si mes discours me partent de la bouche, ou du cœur.

B J'ay veu plusieurs donner par leur mort reputation en bien ou en mal à toute leur vie. Scipion, beau pere de Pompeius, rabilla en bien mourant la mauvaise opinion qu'on avoit eu de luy jusques lors. Epaminondas, interrogé lequel des trois il estimoit le plus, ou Chabrias, ou Iphicrates, ou soymesme : Il nous faut voir mourir, fit-il, avant que d'en pouvoir resoudre. De vray, on desroberoit beaucoup à celuy là, qui le poiseroit sans l'honneur et grandeur de

1. Eprouvant.
2. « Alors seulement des paroles sincères nous sortent du fond du cœur, le masque tombe, la réalité reste. » (Lucr. III, 57.)
3. Essayer à la pierre de touche.
4. Sénèque.

sa fin. Dieu l'a voulu comme il luy a pleu : mais en mon temps trois les plus execrables personnes que je cogneusse en toute abomination de vie, et les plus infames, ont eu des mors reglées et en toute circonstances composées jusques à la perfection.

Il est des morts braves et fortunées. Je luy ay veu C trancher le fil d'un progrez de merveilleux avancement, et dans la fleur de son croist [1], à quelqu'un, d'une fin si pompeuse, qu'à mon avis ses ambitieux et courageux desseins n'avoient rien de si hault que fut leur interruption. Il arriva sans y aller où il pretendoit : plus grandement et glorieusement que ne portoit son desir et esperance. Et devança par sa cheute le pouvoir et le nom où il aspiroit par sa course.

Au Jugement de la vie d'autruy, je regarde tous- B jours comment s'en est porté le bout ; et des principaux estudes de la mienne, c'est qu'il se porte bien, c'est à dire quietement [2] et sourdement [3].

1. Croissance. — 2. Doucement, avec calme. — 3. Dans les éditions antérieures on lit : « Seurement ».

CHAPITRE XX

Une bonne partie de cet essai est certainement de 1572. Montaigne y déclare en effet que, né le dernier jour de février 1533, il vient, quinze jours auparavant, de prendre trente-neuf ans. Des passages entiers sont constitués d'une mosaïque d'exemples déjà recueillis ailleurs pour la plupart, et aussi de sentences comme on en rencontre dans les essais philosophiques de cette époque. Je crois toutefois que, même avant 1580, des additions furent apportées au texte primitif, et cela surtout dans la dernière partie : on trouve une réminiscence des *Œuvres morales* de Plutarque que Montaigne semble n'avoir pas possédées dès mars 1572, et peut être aussi une réminiscence des Œuvres de César qu'il étudia en 1578.

Plus tard, dans les essais publiés en 1588, Montaigne reprendra le mot de Cicéron qui sert de thème à cet essai pour le commenter dans un sens tout différent : alors, il verra dans la mort non plus le but, mais seulement le bout de la vie ; elle n'en sera plus qu'un article, et l'un des plus légers ; il se plaira à recueillir des exemples de morts qui ont contredit le reste de la vie. La préparation à la mort et la résolution à l'affronter ne seront plus comme en 1572 (voir I, XIV et I, XIX) la pierre de touche de la sagesse ; et tandis qu'en 1572 il juge « bestiale » la nonchalance du vulgaire qui ne pense jamais à la mort, en 1588, cette nonchalance lui paraîtra la suprême philosophie. Rapprocher à ce sujet en particulier l'essai III, XII.

QUE PHILOSOPHER C'EST APPRENDRE A MOURIR.

A Cicero dit que Philosopher ce n'est autre chose que s'aprester à la mort. C'est d'autant que l'estude et la contemplation retirent aucunement nostre ame hors de nous, et l'embesongnent à part du corps, qui est quelque aprentissage et ressemblance de la mort ; ou bien, c'est que toute la sagesse et discours du monde se resoult en fin à ce point, de nous apprendre à ne craindre point à mourir. De vray, ou la raison se mocque, ou elle ne doit viser qu'à nostre contentement, et tout son travail tendre en somme à nous faire bien vivre, et à nostre aise, comme dict la Saincte Escriture. Toutes les opinions du monde en

sont là *, que le plaisir est nostre but, * quoy qu'elles en prennent divers moyens ; autrement on les chasseroit d'arrivée [1] car qui escouteroit celuy qui pour sa fin establiroit nostre peine et mesaise ? CA

Les dissentions des sectes Philosophiques, en ce cas, sont verbales. « *Transcurramus solertissimas nugas* [2]. » Il y a plus d'opiniastreté et de picoterie [3] qu'il n'appartient à une si saincte profession. Mais quelque personnage [4] que l'homme entrepraigne, il joue tousjours le sien parmy. Quoy qu'ils dient, en la vertu mesme, le dernier but de nostre visée, c'est la volupté. Il me plaist de battre leurs oreilles de ce mot qui leur est si fort à contrecœur. Et s'il signifie quelque supreme plaisir et excessif contentement, il est mieux deu à l'assistance de la vertu qu'à nulle autre assistance. Cette volupté, pour estre plus gaillarde, nerveuse, robuste, virile, n'en est que plus serieusement voluptueuse. Et luy [5] devions donner le nom du plaisir, plus favorable, plus doux et naturel : non celuy de la vigueur [6], duquel nous l'avons denommée. Cette autre volupté plus basse, si elle meritoit ce beau nom, ce devoit estre en concurrence, non par privilege. Je la trouve moins pure d'incommoditez et de traverses que n'est la vertu. Outre que son goust est plus momentanée, fluide et caduque, elle a ses veillées, ses jeusnes et ses travaux [7] et la sueur et le sang ; et en outre particulierement ses passions trenchantes [8] de tant de sortes, et à son costé une satieté si lourde qu'elle equipolle [9] à pénitence. Nous avons grand tort d'estimer que ces incommoditez luy servent d'aiguillon et de condiment à sa douceur, comme en nature le contraire se vivifie par son contraire, et de dire, quand nous venons à la vertu, que pareilles suittes et difficultez l'accablent, la rendent austere et inacessible, là où, beaucoup plus proprement qu'à la volupté elles anoblissent, aiguisent et rehaussent le plaisir divin et parfaict C

1. Dès le début.
2. « Passons vite sur de si frivoles subtilités. » (Sén., *Ép.*, CXVII.)
3. Agacerie. — 4. Rôle. — 5. A la vertu.
6. Le mot latin *virtus* vient de *vis*, qui signifie force, vigueur.
7. Peines. — 8. Souffrances poignantes. — 9. Equivaut.

qu'elle nous moienne [1]. Celuy-là est certes bien indigne de son accointance, qui contrepoise son coust à son fruit, et n'en cognoist ny les graces ny l'usage. Ceux qui nous vont instruisant que sa queste [2] est scabreuse et laborieuse, sa jouïssance agréable, que nous disent-ils par là, sinon qu'elle est tousjours desagreable ? Car quel moien humain arriva jamais à sa jouïssance ? Les plus parfaicts se sont bien contentez d'y aspirer et de l'approcher sans la posseder. Mais ils se trompent : veu que de tous les plaisirs que nous cognoissons, la poursuite mesme en est plaisante. L'entreprise se sent de la qualité de la chose qu'elle regarde, car c'est une bonne portion de l'effect et consubstancielle. L'heur et la beatitude qui reluit en la vertu, remplit toutes ses appartenances et avenues, jusques à la premiere entrée et extreme barriere. Or des principaux bienfaicts de la vertu est le mepris de la mort, moyen qui fournit nostre vie d'une molle tranquillité, nous en donne le goust pur et amiable, sans qui toute autre volupté est esteinte [3].

A Voylà pourquoy toutes les regles se rencontrent et conviennent [4] à cet article. Et, bien qu'elles nous conduisent aussi toutes d'un commun accord à mespriser la douleur, la pauvreté, et autres accidens à quoy la vie humaine est subjecte, ce n'est pas d'un pareil soing, tant par ce que ces accidens ne sont pas de telle nécessité (la pluspart des hommes passent leur vie sans gouster de la pauvreté, et tels encore sans sentiment de douleur et de maladie, comme Xenophilus le Musicien, qui vescut cent et six ans d'une entiere santé) qu'aussi d'autant qu'au pis aller la mort peut mettre fin, quand il nous plaira, et coupper broche [5] à tous autres inconvenients [6]. Mais quant à la mort, elle est inevitable,

1. Procure. — 2. Recherche.
3. A la place de cette addition on lit dans les éditions antérieures : « Or il est hors de moyen d'arriver à ce point de nous former un solide contentement, qui ne franchira la crainte de la mort ».
4. S'accordent.
5 Faire cesser (au propre : couper la broche au ras du tonneau pour empêcher de tirer du vin).
6. Malheurs.

Omnes eodem cogimur, omnium B
Versatur urna, serius ocius
Sors exitura et nos in æter-
Num exitium impositura cymbæ[1].

Et par consequent, si elle nous faict peur, c'est un A subject continuel de tourment, et qui ne se peut aucunement soulager. * Il n'est lieu d'où elle ne nous C vienne ; nous pouvons tourner sans cesse la teste çà et là comme en pays suspect : « *quæ quasi saxum Tantalo semper impendet*[2]. » *Nos parlemens renvoyent A souvent executer les criminels au lieu où le crime est commis : durant le chemin, promenez les par des belles maisons, faictes leur tant de bonne chere qu'il vous plaira,

non Siculæ dapes B
Dulcem elaborabunt saporem,
Non avium cytharæque cantus
Somnum reducent[3],

pensez vous qu'ils s'en puissent resjouir, et que la A finale intention de leur voyage, leur estant ordinairement devant les yeux, ne leur ait alteré et affadi le goust à toutes ces commoditez ?

Audit iter, numerátque dies, spacióque viarum B
Metitur vitam, torquetur peste futura[4].

Le but de nostre carriere, c'est la mort, c'est l'ob- A ject necessaire de nostre visée : si elle nous effraye, comme est il possible d'aller un pas en avant, sans

1. « Tous nous sommes poussés au même terme ; tous, de l'urne qui s'agite, plus tôt ou plus tard, nous verrons sortir notre billet qui nous enverra par la barque de Caron dans la mort éternelle » (Hor., *Odes*, II, III, 25.)
2. « C'est le rocher qui toujours est suspendu sur la tête de Tantale. » (Cic., *De fin.*, I, XVIII.)
3. « Ni les mets exquis de Sicile n'auront pour lui leur douce saveur, ni les chants des oiseaux et les accords de la lyre ne lui rendront le sommeil. » (Hor., *Odes*, III, I, 18.)
4. « Il s'enquiert du chemin, il compte tous les jours, il mesure sa vie sur la longueur de la route, tourmenté sans cesse par l'idée du supplice qui l'attend. » (Claudien, *In Ruf.*, II, 137.

fiebvre ? Le remede du vulgaire c'est de n'y penser pas. Mais de quelle brutale stupidité luy peut venir un si grossier aveuglement ? Il luy faut faire brider l'asne par la queuë [1],

Qui capite ipse suo instituit vestigia retro [2].

Ce n'est pas de merveille s'il est si souvent pris au piege. On faict peur à nos gens, seulement de nommer la mort, et la pluspart s'en seignent [3], comme du nom du diable. Et par-ce qu'il s'en faict mention aux testamens, ne vous attendez pas qu'ils y mettent la main, que le medecin ne leur ait donné l'extreme sentence ; et Dieu sçait lors, entre la douleur et la frayeur, de quel bon jugement il vous le patissent [4].

B Parce que cette syllabe frappoit trop rudement leurs oreilles, et que cette voix [5] leur sembloit malencontreuse, les Romains avoyent appris de l'amollir ou de l'estendre en perifrazes. Au lieu de dire : il est mort ; il a cessé de vivre, disent-ils, il a vescu. Pourveu que ce soit vie, soit elle passée, il se consolent. Nous en avons emprunté nostre feu [6] Maistre-Jehan.

A A l'adventure, est-ce que, comme on dict, le terme vaut l'argent [7]. Je nasquis entre unze heures et midi, le dernier jour de Febvrier mil cinq cens trente trois, comme nous contons à cette heure, commençant l'an en Janvier. Il n'y a justement que quinze jours que j'ay franchi 39 ans, il m'en faut pour le moins encore autant : cependant s'empescher [8] du pensement de chose si esloignée, ce seroit folie. Mais quoy, les jeunes et les vieux laissent la vie de mesme condi-
C tion*. Nul n'en sort autrement que comme si tout
A presentement il y entroit*. Joinct qu'il n'est homme si decrepité, tant qu'il voit Mathusalem devant [9], qui ne pense avoir encore vint ans dans le corps. D'avan-

1. Le faire marcher à reculons pour qu'il ne voie pas où il va.
2. « Qui avance à reculons. » (Lucr., IV, 472.)
3. S'en signent. — 4. Accommodent (à la manière d'un pâté). — 5. Ce mot. — 6. Parce que *feu* signifie d'après son étymologie « qui a accompli sa destinée ». Peut être Montaigne le fait venir de *fuit*. — 7. Le délai vaut la remise de l'argent. (En évitant de penser à la mort on lui ôte ce qu'elle a de douloureux).
8. Pendant ce temps, s'embarrasser. — 9. Tant qu'il n'a pas l'âge de Mathusalem.

tage, pauvre fol que tu es, qui t'a estably les termes de ta vie? Tu te fondes sur les contes des Medecins. Regarde plustost l'effect [1] et l'experience. Par le commun train des choses, tu vis pieça [2] par faveur extraordinaire. Tu as passé les termes accoustumez de vivre. Et qu'il soit ainsi, conte de tes cognoissans combien il en est mort avant ton aage, plus qu'il n'en y a qui l'ayent atteint; et de ceux mesme qui ont annobli leur vie par renommée, fais en registre, et j'entreray en gageure d'en trouver plus qui sont morts avant, qu'apres trente cinq ans. Il est plein de raison et de pieté de prendre exemple de l'humanité mesme de Jesus Christ : or il finit sa vie à trente et trois ans. Le plus grand homme, simplement homme, Alexandre, mourut aussi à ce terme.

Combien a la mort de façons de surprise?

Quid quisque vitet, nunquam homini satis
Cautum est in horas [3],

Je laisse à part les fiebvres et les pleuresies. Qui eut jamais pensé qu'un Duc de Bretaigne deut estre estouffé de la presse [4], comme fut celuy-là à l'entrée du Pape Clément, mon voisin, à Lyon? N'as tu pas veu tuer un de nos roys en se jouant [5]? Et un de ses ancestres mourut-il pas choqué par un pourceau [6]? Æschilus, menassé de la cheute d'une maison, a beau se tenir à l'airte [7], le voylà assommé d'un toict de tortue, qui eschappa des pates d'un' Aigle en l'air. L'autre [8] mourut d'un grein de raisin; un Empereur, de l'esgratigneure d'un peigne, en se testonnant [9]; Æmilius Lepidus, pour avoir heurté du pied contre le seuil de son huis [10], et Aufidius, pour avoir choqué en entrant contre la porte de la chambre du conseil; et entre les cuisses des femmes, Cornelius Gallus preteur, Tigillinus, Capitaine du guet à Rome,

1. La réalité. — 2. Depuis longtemps.
3. « L'homme ne peut jamais bien prévoir les dangers de chaque heure à éviter ». (Hor., *Odes*, II, XIII, 13.)
4. Foule. — 5. Henri II — 6. Philippe, fils de Louis le Gros.
7. En plein air (loin de tout édifice qui puisse l'écraser).
8. Anachréon. — 9. Coiffant. — 10. Porte.

Ludovic, fils de Guy de Gonsague, Marquis de Mantoüe, et, d'un encore pire exemple, Speusippus, Philosophe Platonicien, et l'un de nos Papes. Le pauvre Bebius, juge, cependant qu'il donne delay de huictaine à une partie, le voylà saisi, le sien de vivre estant expiré. Et Caius Julius, medecin, gressant les yeux d'un patient, voylà la mort qui clost les siens. Et s'il m'y faut mesler : un mien frere, le Capitaine S. Martin, aagé de vint et trois ans, qui avoit desja faict assez bonne preuve de sa valeur, jouant à la paume, receut un coup d'esteuf[1] qui l'assena un peu au-dessus de l'oreille droite, sans aucune apparence de contusion, ny de blessure. Il ne s'en assit, ny reposa, mais cinq ou six heures apres il mourut d'une Apoplexie que ce coup luy causa. Ces exemples si frequens et si ordinaires nous passant devant les yeux, comme est-il possible qu'on se puisse deffaire du pensement de la mort, et qu'à chaque instant il ne nous semble qu'elle nous tient au collet ?

Q'import'il, me direz vous, comment que ce soit, pourveu qu'on ne s'en donne point de peine ? Je suis de cet advis, et en quelque maniere qu'on se puisse mettre à l'abri des coups, fut ce soubs la peau d'un veau, je ne suis pas homme qui y reculasse. Car il me suffit de passer[2] à mon aise ; et le meilleur jeu que je me puisse donner, je le prens, si peu glorieux au reste et exemplaire que vous voudrez,

prætulerim delirus inérsque videri,
Dum mea delectent mala me, vel denique fallant,
Quam sapere et ringi[3].

Mais c'est folie d'y penser arriver par là. Ils vont, ils viennent, ils trottent, ils dansent, de mort nulles nouvelles. Tout cela est beau. Mais aussi quand elle arrive, ou à eux, ou à leurs femmes, enfans et amis,

1. Balle. — 2. Passer le temps.
3. « J'aimerais mieux passer pour un fou et un incapable, si mes défauts me plaisent ou s'ils me font illusion, que d'être sage et d'enrager. » (Hor , *Ep.*, II, II, 126. Comme il arrive souvent, le sens de ces vers est un peu différent chez Horace qui parle de son art d'écrivain et non de la conduite générale de la vie.)

les surprenant en dessoude[1] et à decouvert[2], quels tourmens, quels cris, quelle rage, et quel désespoir les accable ? Vites-vous jamais rien si rabaissé, si changé, si confus[3] ? Il y faut prouvoir de meilleur heure : et cette nonchalance bestiale, quand elle pourroit loger en la teste d'un homme d'entendement, ce que je trouve entierement impossible, nous vend trop cher ses denrées. Si c'estoit ennemy qui se peut éviter, je conseillerois d'emprunter les armes de la coüardise. Mais puis qu'il ne se peut, * puis qu'il vous attrape B
fuyant et poltron aussi bien qu'honeste homme,

Nempe et fugacem persequitur virum, A
Nec parcit imbellis juventæ
Poplitibus, timidóque tergo[4].

et que nulle trampe de cuirasse vous couvre, B

Ille licet ferro cautus se condat ære,
Mors tamen inclusum protrahet inde caput[5],

aprenons à le soutenir de pied ferme, et à le com- A
battre. Et pour commencer à luy oster son plus grand advantage contre nous, prenons voye toute contraire à la commune. Ostons luy l'estrangeté, pratiquons le, accoustumons le, n'ayons rien si souvent en la teste que la mort. A tous instants representons la à nostre imagination et en tous visages. Au broncher d'un cheval, à la cheute d'une tuille, à la moindre piqueure d'espleingue, remachons soudain : Et bien, quand ce seroit la mort mesme ? et là dessus, roidissons nous et efforçons nous. Parmy les festes et la joye, ayons toujours ce refrein de la souvenance de nostre condition, et ne nous laissons pas si fort emporter au plaisir, que par fois il ne nous repasse en la mémoire, en combien de sortes cette nostre allegresse est en

1. A l'improviste. — 2. Sans défense. — 3. Bouleversé.
4. « Certes il poursuit le lâche qui le fuit, et il n'épargne pas les jarrets et le dos poltron d'une jeunesse sans courage. » (Hor., *Odes*, III, II, 14.)
5. « Il a beau se cacher prudemment sous le fer et l'airain ; la mort saura bien en faire sortir sa tête qui se met à couvert. » (Properce, IV, XVIII, 25.)

bute à la mort, et de combien de prinses elle la menasse. Ainsi faisoyent les Egyptiens, qui, au milieu de leurs festins et parmy leur meilleure chere, faisoient aporter l'Anatomie seche[1] d'un corps d'homme mort, pour servir d'advertissement aux conviez.

Omnem crede diem tibi diluxisse supremum.
Grata superveniet, quæ non sperabitur hora[2].

Il est incertain où la mort nous attende, attendons-la partout. La premeditation de la mort est premeditation de la liberté. Qui a apris à mourir, il a desapris à servir. Le sçavoir mourir nous afranchit de toute
C subjection et contrainte. * Il n'y a rien de mal en la vie pour celuy qui a bien comprins que la privation
A de la vie n'est pas mal.* Paulus Æmilius[3] respondit à celuy que ce miserable Roy de Macedoine, son prisonnier, luy envoyoit pour le prier de ne le mener pas en son triomphe : Qu'il en face la requeste à soy mesme.

A la vérité, en toutes choses, si nature ne preste un peu, il est malaisé que l'art et l'industrie aillent guiere avant. Je suis de moy-mesme non melancholique, mais songecreux. Il n'est rien dequoy je me soye des toujours plus entretenu que des imaginations de la mort : voire en la saison la plus licentieuse de mon aage,

B *Jucundum cum ætas florida ver ageret*[4],

A parmy les dames et les jeux, tel me pensoit empesché[5] à digerer à par moy quelque jalousie, ou l'incertitude de quelque esperance, cependant que je m'entretenois de[6] je ne sçay qui, surpris les jours precedens d'une fievre chaude et de sa fin, au partir d'une feste pareille, et la teste pleine d'oisiveté,

1. Squelette.
2. « Imagine toi que chaque jour est pour toi le jour suprême ; tu recevras avec reconnaissance l'heure sur laquelle tu n'auras pas compté. » (Hor., *Ep.*, I, IV, 13.)
3. Paul Emile.
4. « Quand mon âge dans sa fleur jouissait de son printemps. » (Catulle, LXVIII, 16.)
5. Occupé. — 6. Je réfléchissais à.

d'amour et de bon temps, comme moy, et qu'autant m'en pendoit à l'oreille :

Jam fuerit, nec post unquam revocare licebit[1]. B

Je ne ridois non plus le front de ce pensement là, A
que d'un autre. Il est impossible que d'arrivée [2] nous ne sentions des piqueures de telles imaginations. Mais en les maniant et repassant, au long aller, on les aprivoise sans doubte. Autrement de ma part je fusse en continuelle frayeur et frenesie : car jamais homme ne se défia tant de sa vie, jamais homme ne feit moins d'estat de sa durée. Ny la santé, que j'ay jouy jusques à présent tresvigoureuse et peu souvent interrompue, ne m'en alonge l'esperance, ny les maladies ne me l'acourcissent. A chaque minute il me
semble que je m'eschape. * Et me rechante sans C
cesse : Tout ce qui peut estre faict un autre jour, le
peut estre aujourd'hui. * De vray les hazards et dan- A
giers nous approchent peu ou rien de nostre fin ; et si nous pensons combien il en reste, sans cet accident qui semble nous menasser le plus, de millions d'autres sur nos testes, nous trouverons que, gaillars et fievreus, en la mer et en nos maisons, en la bataille et en repos, elle nous est égallement pres.
« *Nemo altero fragilior est : nemo in crastinum sui* C
certior[3]. » * Ce que j'ay affaire avant mourir, pour A
l'achever tout loisir me semble court, fut-ce d'un' heure. Quelcun, feuilletant l'autre jour mes tablettes, trouva un memoire de quelque chose, que je vouloy estre faite apres ma mort. Je luy dy, comme il estoit vray, que, n'estant qu'à une lieuë de ma maison, et sain et gaillard, je m'estoy hasté de l'escrire là, pour ne m'asseurer point d'arriver jusques chez moy.
* Comme celuy [4] qui continuellement me couve de C
mes pensées, et les couche en moy, je suis à tout'

1. « Bientôt le présent sera passé, et jamais plus nous ne pourrons le rappeler. » (Lucr. III, 915.)
2. De prime abord.
3. « Aucun homme n'est plus fragile que son voisin, aucun n'est plus assuré du lendemain. » (Sén., *Ép.*, XCI.)
4. En homme qui.

heure preparé environ ce que je puis estre. Et ne m'advertira de rien de nouveau la survenance de la mort.

A Il faut estre tousjours boté et prest à partir, en tant qu'en nous est, et sur tout se garder qu'on n'aye[1] lors affaire qu'à soy :

B *Quid brevi fortes jaculamur ævo*
Multa?[2]

A Car nous y aurons assez de besongne, sans autre surcroit. L'un se pleint plus que de la mort, dequoy elle luy rompt le train d'une belle victoire ; l'autre, qu'il luy faut desloger avant qu'avoir marié sa fille, ou contrerolé l'institution[3] de ses enfans : l'un pleint[4] la compagnie de sa femme, l'autre de son fils, comme commoditez principales de son estre.

C Je suis pour cette heure en tel estat, Dieu mercy, que je puis desloger quand il luy plaira, sans regret de chose quelconque, si ce n'est de la vie, si sa perte vient à me poiser. Je me desnoue par tout ; mes adieux sont à demi prins de chacun, sauf de moy. Jamais homme ne se prepara à quiter le monde plus purement et pleinement, et ne s'en desprint plus universellement que je m'attens de[5] faire[6].

B *Miser ô miser, aiunt, omnia ademit*
Una dies infesta mihi tot præmia vitæ[7].

A Et le bastisseur :

Manent (dict-il) *opera interrupta, minæque*
Murorum ingentes[8].

1. Prendre soin que l'on n'ait.
2. « Pourquoi, infatigables que nous sommes, dans une vie si courte former tant de projets ? » (Hor., *Odes*, II, xvi, 17).
3. Contrôlé l'éducation. — 4. Regrette. — 5. M'applique à, me propose de :
6. L'édition de 1595 ajoute ici : « Les plus mortes morts sont les plus saines. »
7. « Malheureux, oh ! malheureux que je suis ! disent-ils, un seul jour néfaste m'enlève tous mes biens, tant de charmes de la vie. » (Lucr., III, 898.)
8. « Mon œuvre demeure inachevée, énormes pans de mur qui menacent ruine. » (Virgile, *En.*, IX 88.)

Il ne faut rien desseigner [1] de si longue haleine, ou au moins avec telle intention de se passionner pour n'en voir la fin. Nous sommes nés pour agir :

Cum moriar, medium solvar et inter opus [2].

Je veux qu'on agisse *, et qu'on allonge les offices de la vie tant qu'on peut *, et que la mort me treuve plantant mes chous, mais nonchalant d'elle, et encore plus de mon jardin imparfait. J'en vis mourir un, qui, estant à l'extremité, se plaignoit incessamment, de quoy sa destinée coupoit le fil de l'histoire qu'il avoit en main, sur le quinziesme ou seiziesme de nos Roys. C A

Illud in his rebus non addunt, nec tibi earum B
Jam desiderium rerum super insidet una [3].

Il faut se descharger de ces humeurs vulgaires et nuisibles. Tout ainsi qu'on a planté nos cimetieres joignant les Eglises, et aux lieux les plus frequentez de la ville, pour accoustumer, disoit Lycurgus, le bas populaire, les femmes et les enfants, à ne s'effaroucher point de voir un homme mort, et affin que ce continuel spectacle d'ossemens, de tombeaux et de convois nous advertisse de nostre condition : A

Quin etiam exhilarare viris convivia cæde B
Mos olim, et miscere epulis spectacula dira
Certantum ferro, sæpe et super ipsa cadentum
Pocula respersis non parco sanguine mensis [4] ;

et comme les Egyptiens, apres leurs festins, faisoient presenter aux assistans une grand'image de la mort par un qui leur crioit : Boy et t'esjouy, car, mort, tu seras tel : * aussi ay-je pris en coustume d'avoir, non C A

1. Projeter.
2. « Je veux que la mort me surprenne au milieu de mon travail. » (Ovide, *Amor.* II, x, 36.)
3. « On n'ajoute pas ceci : et le regret de ces biens ne demeure pas attaché à tes restes. » Lucr., III, 900.)
4. « Bien plus, c'était la coutume jadis d'égayer les festins par des meurtres, de mêler aux banquets le cruel spectacle de combats de gladiateurs, qui souvent tombaient jusque sur les coupes et inondaient les tables de sang. » (Silius Italicus, XI, 51.)

seulement en l'imagination, mais continuellement la mort en la bouche ; et n'est rien dequoy je m'informe si volontiers, que de la mort des hommes : quelle parole, quel visage, quelle contenance ils y ont eu ; ny endroit des histoires, que je remarque si attantifve-
C ment. * Il y paroist à la farcissure de mes exemples : et que j'ay en particuliere affection cette matiere. Si j'estoy faiseur de livres, je feroy un registre commenté des morts diverses. Qui apprendroit les hommes à mourir, leur apprendroit à vivre.

Dicearchus en feit un de pareil titre, mais d'autre et moins utile fin.

A On me dira que l'effect[1] surmonte de si loing l'imagination qu'il n'y a si belle escrime qui ne se perde, quand on en vient là. Laissez les dire : le premediter donne sans doubte grand avantage. Et puis n'est-ce rien, d'aller au moins jusques là sans alteration et sans fiévre ? Il y a plus : Nature mesme nous preste la main, et nous donne courage. Si c'est une mort courte et violente, nous n'avons pas loisir de la craindre ; si elle est autre, je m'apperçois qu'à mesure que je m'engage dans la maladie, j'entre naturellement en quelque desdein de la vie. Je trouve que j'ay bien plus affaire à digerer cette resolution de mourir quand je suis en santé, que quand je suis en fiévre. D'autant que je ne tiens plus si fort aux commoditez de la vie, à raison que je commance à en perdre l'usage et le plaisir, j'en voy la mort d'une veuë beaucoup moins effrayée. Cela me fait esperer que, plus je m'eslongneray de celle-là, et approcheray de cette-cy, plus aisément j'entreray en composition de leur eschange. Tout ainsi que j'ay essayé[2] en plusieurs autres occurences ce que dit Cesar, que les choses nous paroissent souvent plus grandes de loing que de pres, j'ay trouvé que sain j'avois eu les maladies beaucoup plus en horreur, que lors que je les ay senties ; l'alegresse où je suis, le plaisir et la force me font paroistre l'autre estat si disproportionné à celuy-là, que par imagination je grossis ces incommoditez de

1. La réalité. — 2. Eprouvé.

moitié, et les conçoy plus poisantes[1], que je ne les trouve, quand je les ay sur les espaules. J'espere qu'il m'en adviendra ainsi de la mort.

Voyons à ces mutations et declinaisons ordinaires que nous souffrons, comme nature nous desrobbe le goust de nostre perte et empirement. Que reste-il à un vieillard de la vigueur de sa jeunesse, et de sa vie passée, B

Heu senibus vitæ portio quanta manet[2].

Cesar à un soldat de sa garde, recreu[3] et cassé, qui vint en la ruë luy demander congé de se faire mourir, regardant son maintien decrepite, respondit plaisamment: Tu penses donc estre en vie. * Qui[4] y tomberoit tout à un coup, je ne crois pas que nous fussions capables de porter[5] un tel changement. Mais, conduicts par sa main, d'une douce pente et comme insensible, peu à peu, de degré en degré, elle nous roule dans ce miserable estat, et nous y apprivoise : si que nous ne sentons aucune secousse, quand la jeunesse meurt en nous, qui est en essence et en verité une mort plus dure que n'est la mort entiere d'une vie languissante, et que n'est la mort de la vieillesse. D'autant que le sault n'est pas si lourd du mal estre au non estre, comme il est d'un estre doux et fleurissant à un estre penible et douloureux. C B

Le corps, courbe et plié, a moins de force à soustenir un fais ; aussi a nostre ame : il la faut dresser et eslever contre l'effort de cet adversaire. Car, comme il est impossible qu'elle se mette en repos, pendant qu'elle le craint : si elle s'en asseure[6] aussi, elle se peut venter, qui est chose comme surpassant l'humaine condition, qu'il est impossible que l'inquietude, le tourment, la peur, non le moindre desplaisir loge en elle, A

1. Pesantes.
2. « Hélas ! quelle part reste-t-il aux vieillards dans la vie ? » (Maximianus ou Pseudo-Gallus, I, 16.)
3. Epuisé de fatigue. — 4. Si l'on. — 5. Supporter.
6. Se rassure contre cet adversaire.

B *Non vultus instantis tyranni*
Mente quatit solida, neque Auster
Dux inquieti turbidus Adriæ,
Nec fulminantis magna Jovis manus [1].

A Elle est renduë maistresse de ses passions et concupiscences, maistresse de l'indigence, de la honte, de la pauvreté, et de toutes autres injures de fortune. Gaignons cet advantage qui pourra : c'est icy la vraye et souveraine liberté, qui nous donne dequoy faire la figue à [2] la force et à l'injustice, et nous moquer des prisons et des fers :

in manicis, et
Compedibus, sævo te sub custode tenebo.
Ipse Deus simul atque volam, me solvet : opinor,
Hoc sentit, moriar. Mors ultima linea rerum est. [3]

Nostre religion n'a point eu de plus asseuré fondement humain, que le mespris de la vie. Non seulement le discours de la raison nous y appelle, car pourquoy craindrions nous de perdre une chose, laquelle perduë ne peut estre regrettée ; et, puis que nous sommes menassez de tant de façons de mort, n'y a il pas plus de mal à les craindre toutes, qu'à en soustenir une ?

C Que chaut-il [4] quand ce soit, puis qu'elle est inevitable ? A celuy qui disoit à Socrates : Les trente tyrans t'ont condamné à la mort. — Et nature a eux, respondit-il.

Quelle sottise de nous peiner sur le point [5] du passage à l'exemption de toute peine !

Comme nostre naissance nous apporta la naissance de toutes choses, aussi fera la mort de toutes

1. « Rien n'ébranle sa fermeté, ni le regard menaçant d'un tyran, ni l'Auster furieux qui bouleverse l'Adriatique, ni la main puissante de Jupiter lançant ses foudres. » (Hor., *Odes:* III, III, 3.)
2. Braver.
3. « Les mains et les pieds chargés de fer, je te ferai garder par un geôlier cruel. — Un dieu en personne, quand je le voudrai, me délivrera. — Sans doute il veut dire : je mourrai. La mort est le terme ultime des choses. » (Hor., *Ep.*, I, XVI, 76. »
4. Qu'importe. — 5. Au sujet de.

choses, nostre mort [1]. Parquoy c'est pareille folie de pleurer de ce que d'icy à cent ans nous ne vivrons pas, que de pleurer de ce que nous ne vivions pas il y a cent ans. La mort est origine d'une autre vie. Ainsi pleurasmes-nous : ainsi nous cousta-il d'entrer en cette cy : ainsi nous despouillasmes-nous de nostre ancien voile, en y entrant.

Rien ne peut estre grief [2], qui n'est qu'une fois. Est ce raison de craindre si long temps chose de si brief temps ? Le long temps vivre et le peu de temps vivre est rendu tout un par la mort. Car le long et le court n'est point aux choses qui ne sont plus. Aristote dit qu'il y a des petites bestes sur la riviere de Hypanis, qui ne vivent qu'un jour. Celle qui meurt à huict heures du matin, elle meurt en jeunesse; celle qui meurt à cinq heures du soir, meurt en sa décrepitude. Qui de nous ne se moque de voir mettre en consideration d'heur ou de malheur ce moment de durée ? Le plus et le moins en la nostre, si nous la comparons à l'eternité, ou encores à la durée des montagnes, des rivieres, des estoilles, des arbres, et mesmes d'aucuns animaux, n'est pas moins ridicule.

Mais nature nous y force. Sortez, dit-elle, de ce monde, comme vous y estes entrez. Le mesme passage que vous fites de la mort à la vie, sans passion [3] et sans frayeur, refaites le de la vie à la mort. Vostre mort est une des pieces de l'ordre de l'univers ; c'est une piece de la vie du monde, A

inter se mortales mutua vivunt B
Et quasi cursores vitaï lampada tradunt [4].

Changeray-je pas pour vous cette belle contexture des choses ? C'est la condition de vostre creation, c'est une partie de vous que la mort : vous vous fuyez vous mesmes. Cettuy vostre estre, que vous joüyssez, est egalement party [5] à la mort et à la vie. Le pre- A

1. Notre mort apportera la mort de toutes choses. — 2. Lourd, pénible.
3. Sentiment.
4. « Les mortels se prêtent la vie ; et, comme les coureurs dans le stade, ils se passent de main en main le flambeau. » (Lucrèce. II, 76, 79.)
5. Partagé, il a part à.

mier jour de vostre naissance vous achemine à mourir comme à vivre,

Prima, quæ vitam dedit, hora carpsit[1].
Nascentes morimur, finisque ab origine pendet[2].

C Tout ce que vous vivez, vous le desrobez à la vie ; c'est à ses despens. Le continuel ouvrage de vostre vie c'est bastir la mort. Vous estes en la mort pendant que vous estes en vie. Car vous estes apres la mort quand vous n'estes plus en vie.

Ou si vous aymez mieux ainsi, vous estes mort apres la vie ; mais pendant la vie vous estes mourant, et la mort touche bien plus rudement le mourant que le mort, et plus vivement et essentiellement.

B Si vous avez faict vostre proufit de la vie, vous en estes repeu, allez vous en satisfaict,

Cur non ut plenus vitæ conviva recedis[3] ?

Si vous n'en avez sçeu user, si elle vous estoit inutile, que vous chault-il[4] de l'avoir perduë, à[5] quoy faire la voulez-vous encores ?

Cur amplius addere quæris
Rursum quod pereat male, et ingratum occidat omne[6] ?

C La vie n'est de soy ny bien ny mal : c'est la place du bien et du mal selon que vous la leur faictes.

A Et si vous avez vescu un jour, vous avez tout veu. Un jour est égal à tous jours. Il n'y a point d'autre lumière, ny d'autre nuict. Ce Soleil, cette Lune, ces Estoilles, cette disposition, c'est celle mesme que vos ayeuls ont jouye, et qui entretiendra[7] vos arriere-nepveux :

1. Notre première heure, en nous donnant la vie, l'a déjà entamée. » (Sén., *Hercule furieux*, III, chœur, 874)
2. « Dès notre naissance nous mourons ; la fin de notre vie est la conséqueuce de son origine. » (Manilius, *Astron.*, IV, 16.)
3. « Pourquoi ne pas sortir de la vie en convive rassasié ? » (Lucr. III, 938.)
4. Que vous importe ? — 5. Pour.
6. « Pourquoi vouloir multiplier des jours que vous laisseriez de même perdre misérablement et qui disparaîtraient entièrement sans profit. » (Lucr., II, 941.)
7. Distraira, consolera.

Non alium videre patres : aliumve nepotes C
Aspicient[1].

Et, au pis aller, la distribution et varieté de tous A
les actes de ma comedie se parfournit[2] en un an. Si vous avez pris garde au branle de mes quatre saisons, elles embrassent l'enfance, l'adolescence, la virilité et la vieillesse du monde. Il a joüé son jeu. Il n'y sçait autre finesse que de recomencer. Ce sera tousjours cela mesme,

versamur ibidem, atque insumus usque[3], B
Atque in se sua per vestigia volvitur annus[4].

Je ne suis pas deliberée de vous forger autres nouveaux passe-temps, A

Nam tibi præterea quod machiner, inveniámque
Quod placeat, nihil est, eadem sunt omnia semper[5].

Faites place aux autres, comme d'autres vous l'ont faite.

L'equalité est la premiere piece de l'equité. Qui se C
peut plaindre d'estre comprins, où tous sont comprins ? * Aussi avez-vous beau vivre, vous n'en rebattrez rien du temps que vous avez à estre mort : c'est pour neant : aussi long temps serez vous en cet estat là, que vous craignez, comme si vous estiez mort en nourrisse, A

licet, quod vis, vivendo vincere secla,
Mors æterna tamen nihilominus illa manebit[6].

Et si vous metteray en tel point, auquel vous n'aurez B
aucun mescontentement,

1. « Vos pères n'en ont pas vu d'autre, et vos neveux n'en contempleront pas d'autre. » (Manilius, I, 522.)
2. S'achève.
3. « Nous tournons dans le même cercle, nous n'en sortons jamais. » (Lucr., III, 1080.)
4. « L'année roule sur elle-même et recommence sans cesse sa route. » (Virgile, *Georg.*, II, 402.)
5. « Car pour de nouveaux plaisirs à t'imaginer et à te forger, je n'en ai pas : ce sont toujours les mêmes. » (Lucr., III, 944.)
6. « Vous auriez beau triompher des siècles en vivant autant que vous voulez, la mort n'en restera pas moins éternelle. » (Idem, III, 1090.)

In vera nescis nullum fore morte alium te,
Qui possit vivus tibi te lugere peremptum,
Stánsque jacentem [1].

Ny ne desirerez la vie que vous plaingnez[2] tant,

Nec sibi enim quisquam tum se vitámque requirit,
Nec desiderium nostri nos afficit ullum [3].

La mort est moins à craindre que rien, s'il y avoit quelque chose de moins,

multo mortem minus ad nos esse putandum
Si minus esse potest quam quod nihil esse videmus [4].

C Elle ne vous concerne ny mort ny vif : vif, parce que
vous estes : mort, par ce que vous n'estes plus.
A Nul ne meurt avant son heure. Ce que vous laissez
de temps n'estoit non plus vostre que celuy qui s'est
B passé avant vostre naissance : * et ne vous touche non
plus,

Respice enim quam nil ad nos ante acta vetustas
Temporis æterni fuerit [5].

AC Où que vostre vie finisse, elle y est toute. * L'utilité
du vivre n'est pas en l'espace, elle est en l'usage : tel
a vescu long temps, qui a peu vescu : attendez vous y [6]
pendant que vous y estes. Il gist en [7] vostre volonté,
non au nombre des ans, que vous ayez assez vescu.
A Pensiez vous jamais n'arriver là, où vous alliez sans
C cesse ? * encore n'y a il chemin qui n'aye son issuē.
A Et si la compagnie vous peut soulager : le monde ne
va-il pas mesme train que vous allez ?

B *omnia te vita perfuncta sequentur* [8].

1. « Ignorez-vous que la mort ne laissera pas survivre un autre vous-même qui, vivant, puisse vous pleurer mort et, debout, gémir sur votre cadavre. » (Lucr., III, 885.)
2. Regrettez.
3. « Alors, en effet, personne ne s'inquiète ni de sa vie ni de soi-même; il ne nous reste aucun regret de nous-mêmes. » (Lucr., III, 949, 922.)
4. Vers que Montaigne vient de traduire. (Idem., III, 926.)
5. « Considérez en effet comme ce n'est rien pour nous que le passé des siècles sans nombre, qui nous ont précédés. » (Idem., III, 972.)
6. Donnez-y votre attention. — 7. Il dépend de.
8. « Toutes choses vous suivront dans la mort. » (Lucr., III, 968.)

Tout ne branle-il pas vostre branle? Y a-il chose qui ne vieillisse quant et vous? Mille hommes, mille animaux et mille autres creatures meurent en ce mesme instant que vous mourez : A

Nam nox nulla diem, neque noctem aurora sequuta est, B
Quæ non audierit mistos vagitibus ægris
Ploratus, mortis comites et funeris atri [1]

A quoy faire y reculez-vous, si vous ne pouvez tirer arriere. Vous en avez assez veu, qui se sont bien trouvez de mourir, eschevant [2] par là des grandes miseres. Mais quelqu'un qui s'en soit mal trouvé, en avez-vous veu? Si est-ce grande simplesse de condamner chose que vous n'avez esprouvée ny par vous, ny par autre. Pourquoy te pleins-tu de moy et de la destinée? te faisons-nous tort? Est ce à toy de nous gouverner, ou à nous toy [3]? Encore que ton aage ne soit pas achevé, ta vie l'est. Un petit homme est homme entier, comme un grand. C

Ny les hommes, ny leurs vies ne se mesurent à l'aune. Chiron refusa l'immortalité, informé des conditions d'icelle par le Dieu mesme du temps et de la durée, Saturne, son pere. Imaginez de vray combien seroit une vie perdurable [4], moins supportable à l'homme et plus pénible, que n'est la vie que je luy ay donnée. Si vous n'aviez la mort, vous me maudiriez sans cesse de vous en avoir privé. J'y ay à escient meslé quelque peu d'amertume pour vous empescher, voyant la commodité de son usage, de l'embrasser trop avidement et indiscretement [5]. Pour vous loger en cette moderation, ny de fuir la vie, ny de refuir à la mort, que je demande de vous, j'ay temperé l'une et l'autre entre la douceur et l'aigreur.

J'apprins à Thales, le premier de voz sages, que le vivre et le mourir estoit indifferent; par où [6], à celuy

1. « Car jamais la nuit n'a succédé au jour, ni l'aurore à la nuit, sans entendre, mêlés aux vagissements de l'enfant, les cris de douleur qui accompagnent la mort et les noires funérailles. » (Lucr., II, 578.)
2. Esquivant, évitant. — 3. Le texte porte « ou nous à toy ». — 4. Eternelle. — 5. Sans mesure. — 6. D'où, c'est pourquoi.

qui luy demanda pourquoy donc il ne mouroit, il respondit tressagement : Par ce qu'il est indifferent.

L'eau, la terre, l'air, le feu et autres membres de ce mien bastiment ne sont non plus instrumens de ta vie qu'instrumens de ta mort. Pourquoy crains-tu ton dernier jour ? il ne confere [1] non plus à ta mort que chascun des autres. Le dernier pas ne faict pas la lassitude : il la declare. Tous les jours vont à la mort, le dernier y arrive.

A Voilà les bons advertissemens de nostre mere nature. Or j'ay pensé souvent d'où venoit celà, qu'aux guerres le visage de la mort, soit que nous la voyons en nous ou en autruy, nous semble sans comparaison moins effroyable qu'en nos maisons, autrement ce seroit un'armée de medecins et de pleurars ; et, elle estant tousjours une, qu'il y ait toutes-fois beaucoup plus d'asseurance parmy les gens de village et de basse condition qu'és autres. Je croy à la verité que ce sont ces mines et appareils effroyables, dequoy nous l'entournons [2], qui nous font plus de peur qu'elle : une toute nouvelle forme de vivre, les cris des meres, des femmes et des enfans, la visitation de personnes estonnées [3] et transies, l'assistance d'un nombre de valets pasles et éplorés, une chambre sans jour, des cierges allumez, nostre chevet assiegé de medecins et de prescheurs ; somme, tout horreur et tout effroy autour de nous. Nous voylà desjà ensevelis et enterrez. Les enfans ont peur de leurs amis mesmes quand ils les voyent masquez, aussi avons-nous. Il faut oster le masque aussi bien des choses, que des personnes : osté qu'il sera, nous ne trouverons au dessoubs que cette mesme mort, qu'un valet ou simple chambriere passerent dernierement sans peur. Heureuse la mort qui oste le loisir aux apprests de tel equipage.

1. Contribue. — 2. Entourons. - 3. Comme frappées de la foudre.

CHAPITRE XXI

Seuls la place qu'occupe cet essai et le peu d'originalité qu'il présente dans sa première forme invitent à en dater la composition de 1572 environ. Signalons encore pourtant, qu'il est, comme des parties importantes des essais I, XIV, I, XIX, I, XX, tous de 1572, bâti à l'aide d'un grand nombre d'exemples brièvement indiqués, et d'exemples qui, pour la plupart, avaient été réunis déjà par des compilateurs.

C'est une anecdote rapportée à Montaigne, l'anecdote du marchand de Toulouse, qui en a suggéré l'idée. Histoire étrange, elle le conduit naturellement à ces collections de *cas singuliers* qu'à cette époque autour de lui compilateurs et auteurs de *leçons* recueillent avec une avide curiosité, et dont nous retrouvons le goût encore chez Montaigne dans d'autres essais de la même époque (essais I, XXIII. XXXIV, XLIX, etc.). Le sujet de la force de l'imagination, auquel se rattachait l'histoire du marchand, revenait avec une particulière prédilection chez ces vulgarisateurs qui se passaient de main en main leurs collections d'exemples. C'est, semble-t-il, dans le *De occulta philosophia* de Corneille Agrippa que Montaigne a pris la plupart de ceux qu'il allègue avec aussi peu d'originalité que de sens critique[1].

Mais une courte allusion aux « nouements d'aiguillettes » deviendra plus tard, après 1588, le point de départ d'un long développement personnel, et à la même époque d'autres additions donneront à cet essai un grand intérêt, tant au point de vue psychologique qu'au point de vue de la méthode de Montaigne.

DE LA FORCE DE L'IMAGINATION.

« *Fortis imaginatio generat casum*[2] », disent les clercs. A
Je suis de ceux qui sentent tres-grand effort de l'imagination. * Chacun en est heurté, mais aucuns en sont C
renversez. Son impression me perse. Et mon art est de luy eschapper, non pas de luy resister. Je vivroye de la seule assistance de personnes saines et gaies. La

1. Pour ce manque de sens critique, on peut voir dans l'essai I, XXVII les raisons de prudence intellectuelle qui, surtout à cette date, empêchent Montaigne de nier les faits qu'il juge incroyables, de limiter le champ des possibles.
2. « Une imagination forte produit l'événement. »

veue des angoisses d'autruy m'angoisse materiellement, et a mon sentiment[1] souvent usurpé le sentiment d'un tiers. Un tousseur continuel irrite mon poulmon et mon gosier. Je visite plus mal volontiers les malades ausquels le devoir m'interesse, que ceux ausquels je m'attens moins[2], et que je considere moins. Je saisis le mal que j'estudie, et le couche en moy. Je ne trouve pas estrange qu'elle[3] donne et les fievres et la mort à ceux qui la laissent faire et qui luy applaudissent[4]. Simon Thomas estoit un grand medecin de son temps. Il me souvient que, me rencontrant un jour[5] chez un riche vieillard pulmonique, et traittant avec luy des moyens de sa guarison, il luy dist que c'en estoit l'un de me donner occasion de me plaire en sa compagnie, et que, fichant ses yeux sur la frescheur de mon visage, et sa pensée sur cette allegresse et vigueur qui regorgeoit de mon adolescence, et remplissant tous ses sens de cet estat florissant en quoy j'estoy, son habitude[6] s'en pourroit amender. Mais il oublioit à dire que la mienne s'en
A pourroit empirer aussi. * Gallus Vibius banda si bien son ame à comprendre l'essence et les mouvemens de la folie, qu'il emporta son jugement hors de son siege, si qu'onques puis il ne l'y peut remettre : et se pouvoit vanter d'estre devenu fol par sagesse. Il y en a qui, de frayeur, anticipent la main du bourreau. Et celuy qu'on debandoit pour luy lire sa grace, se trouva roide mort sur l'eschafaut du seul coup de son imagination. Nous tressuons[7], nous tremblons, nous pallissons et rougissons aux secousses de nos imaginations et renversez dans la plume sentons nostre corps agité à leur bransle, quelques-fois jusques à en expirer. Et la jeunesse bouillante s'eschauffe si avant en son harnois[8] tout' endormie, qu'elle assouvit en songe ses amoureux désirs,

1. Mon sentiment a. — 2. Je donne moins d'attention. — 3. L'imagition. — 4. L'encouragent.
5. L'édition de 1595 ajoute ici l'indication « à Thoulouse ».
6. Etat.
7. Suons abondamment.
8. S'échauffer en son harnois, signifie : parler, sentir, agir avec véhémence.

Ut quasi transactis sæpe omnibus rebus profundant
Fluminis ingentes fluctus, vestémque cruentent[1].

Et encore qu'il ne soit pas nouveau de voir croistre la nuict des cornes à tel qui ne les avoit pas en se couchant : toutesfois l'evenement de Cyppus, Roy d'Italie, est memorable, lequel pour avoir assisté le jour avec grande affection[2] au combat des taureaux, et avoir eu en songe toute la nuict des cornes en la teste, les produisit en son front par la force de l'imagination. La passion donna au fils de Crœsus la voix que nature luy avoit refusée. Et Antiochus print la fievre de la beauté de Stratonicé trop vivement empreinte en son ame. Pline dict avoir veu Lucius Cossitius de femme changé en homme le jour de ses nopces. Pontanus et d'autres racontent pareilles metamorphoses advenuës en Italie ces siecles passez. Et par vehement desir de luy et de sa mere,

Vota puer solvit, quæ fœmina voverat Iphis[3].

Passant à Victry le Françoys, je peuz voir un homme que l'Evesque de Soissons avoit nommé Germain en confirmation, lequel tous les habitans de là ont cogneu et veu fille, jusques à l'aage de vingt deux ans, nommée Marie. Il estoit à cett' heure-là fort barbu, et vieil, et point marié. Faisant, dict-il, quelque effort en sautant, ses membres virils se produisirent : et est encore en usage, entre les filles de là, une chanson, par laquelle elles s'entradvertissent de ne faire point de grandes enjambées, de peur de devenir garçons, comme Marie Germain. Ce n'est pas tant de merveille, que cette sorte d'accident se rencontre frequent : car si l'imagination peut en telles choses, elle est si continuellement et si vigoureusement attachée à ce subject, que, pour n'avoir si souvent à rechoir en mesme pensée et aspreté de desir, elle a meilleur compte d'incorporer, une fois pour toutes, cette virile partie aux filles. B

1. « En sorte que souvent ils répandent des flots abondants et inondent leurs vêtements. » (Lucr., IV, 1035.)
2. Intérêt, passion.
3. « Iphis acquitta garçon les vœux qu'il avait faits étant fille. » (Ovide, *Métam.*, IX, 793).

A Les uns attribuent à la force de l'imagination les cicatrices du Roy Dagobert et de Sainct François. On dict que les corps s'en-enlevent telle fois de leur place. Et Celsus recite d'un Prebstre, qui ravissoit son ame en telle extase, que le corps en demeuroit longue espace sans respiration et sans sentiment.
C Sainct Augustin en nomme un autre, à qui il ne falloit que faire ouir des cris lamentables et plaintifs, soudain il defailloit et s'emportoit si vivement hors de soy, qu'on avoit beau [1] le tempester [2] et hurler, et le pincer, et le griller, jusques à ce qu'il fut resuscité : lors il disoit avoir ouy des voix, mais comme venant de loing, et s'apercevoit de ses eschaudures et meurtrissures. Et ce que ce ne fust une obstination apostée [3] contre son sentiment, cela le montroit, qu'il n'avoit cependant [4] ny poulx ny haleine.

A Il est vray semblable que le principal credit des miracles, des visions, des enchantemens, et de tels effects extraordinaires, vienne de la puissance de l'imagination agissant principalement contre les ames du vulgaire, plus molles. On leur a si fort saisi la creance qu'ils pensent voir ce qu'ils ne voyent pas.

Je suis encore de cette opinion, que ces plaisantes liaisons [5], dequoy nostre monde se voit si entravé, qu'il ne se parle d'autre chose, ce sont volontiers des impressions de l'apprehension et de la crainte. Car je sçay par experience, que tel, de qui je puis respondre, comme de moy mesme, en qui il ne pouvoit choir soupçon aucune de foiblesse, et aussi peu d'enchantement, ayant ouy faire le conte à un sien compagnon, d'une defaillance extraordinaire, en quoy il estoit tombé sur le point, qu'il en avoit le moins de besoin, se trouvant en pareille occasion, l'horreur de ce conte lui vint à coup si rudement frapper l'imagi-
C nation, qu'il en encourut une fortune pareille ; * et de là en hors [6] fut subjet à y rechoir : ce villain souvenir de son inconvenient [7] le gourmandant et tyrannisant. Il trouva quelque remede à cette resverie par

1. On perdait son temps de. — 2. L'agiter. — 3. Voulue, simulée. — 4. Pendant ce temps. — 5. Il s'agit des nouements d'aiguillettes. — 6. Dorénavant. — 7. Accident.

une autre resverie. C'est que, advouant luy mesmes et preschant avant la main [1] cette sienne subjection [2], la contention [3] de son ame se soulageoit sur ce, qu'apportant ce mal comme attendu, son obligation [4] en amoindrissoit et luy en poisoit [5] moins. Quand il a eu loy [6], à son chois (sa pensée desbrouillée et desbandée, son corps se trouvant en son deu) [7] de le faire lors premierement tenter, saisir et surprendre à la cognoissance d'autruy, il s'est guari tout net à l'endroit de ce subjet.

A [8] qui on a esté une fois capable, on n'est plus incapable, si non par juste foiblesse.

Ce malheur n'est à craindre qu'aux entreprinses, A où nostre ame se trouve outre mesure tandue de desir et de respect, et notamment si les commoditez se rencontrent improveues [9] et pressantes: on n'a pas moyen de se ravoir de ce trouble. J'en sçay, à qui il a servy d'y apporter le corps mesme commencé à ressasier d'ailleurs *, pour endormir l'ardeur de C cette fureur, et qui par l'aage se trouve moins impuissant de ce qu'il est moins puissant. Et tel autre à qui il a servi aussi qu'un amy l'ayt asseuré d'estre fourni d'une contrebatterie d'enchantemens certains à le preserver [10]. Il vaut mieux que je die comment ce fut. Un comte de tres bon lieu de qui j'estoye fort privé [11], se mariant avec une belle dame qui avoit esté poursuivie de tel qui assistoit à la feste, mettoit en grand peine ses amis et nommément une vieille dame, sa parente, qui presidoit à ces nopces et les faisoit chez elle, craintive de ces sorcelleries [12]: ce qu'elle me fit entendre. Je la priay s'en reposer sur moy. J'avoye de fortune en mes coffres certaine petite pièce d'or platte, ou estoient gravées quelques figures celestes, contre le coup de soleil et oster la douleur de teste: la logeant à point [13] sur la

1. D'avance. — 2. Cet accident auquel il était sujet. — 3. Tension, effort. — 4. Engagement, devoir. — 5. Pesait, était à charge. — 6. Possibilité. — 7. En bonne condition, en état normal. — 8. Avec. — 9. Inattendues. — 10. La même idée était indiquée sous une forme très différente et plus brièvement dans les éditions antérieures. — 11. Ami intime. — 12. Les nouements d'aiguillettes. — 13. Exactement.

cousture du test [1] ; et, pour l'y tenir, elle estoit cousue à un ruban propre à rattacher souz le menton. Resverie germaine [2] à celle de quoy nous parlons. Jacques Peletier [3] m'avoit faict ce present singulier. J'advisay d'en tirer quelque usage. Et dis au comte qu'il pourroit courre fortune [4] comme les autres : y ayant là des hommes pour luy en vouloir prester d'une [5] ; mais que hardiment il s'allast coucher ; que je luy feroy un tour d'amy ; et n'espargneroys à son besoin un miracle, qui estoit en ma puissance, pourveu que, sur son honneur, il me promist de le tenir tresfidelement secret ; seulement, comme sur la nuit on iroit luy porter le resveillon [6], s'il luy estoit mal allé, il me fit un tel signe. Il avoit eu l'ame et les oreilles si battues, qu'il se trouva lié du trouble de son imagination, et me fit son signe. Je luy dis lors, qu'il se levast souz couleur de nous chasser, et prinst en se jouant la robbe de nuict que j'avoye sur moy (nous estions de taille fort voisine) et s'en vestist, tant qu'il [7] auroit exécuté mon ordonnance, qui fut : quand nous serions sortis, qu'il se retirast à tomber de l'eau ; dist trois fois telles oraisons, et fist tels mouvemens ; qu'à chascune de ces trois fois, il ceignist le ruban que je luy mettoys en main, et couchast bien soigneusement la médaille qui y estoit attachée, sur ses roignons, la figure en telle posture ; cela faict, ayant bien estreint ce ruban pour qu'il ne se peust ny desnouer, ny mouvoir de sa place, que en toute asseurance il s'en retournast à son prix faict [8], et n'oubliast de rejetter ma robbe sur son lict, en maniere qu'elle les abriast [9] tous deux. Ces singeries sont le principal de l'effect : nostre pensée ne se pouvant desmesler que moyens si estranges ne viennent de quelqu'abstruse science. Leur inanité leur donne poids et reverence. Somme, il fut certain que mes characteres [10] se trouverent plus Veneriens que Solaires [11], plus en action qu'en

1. Crâne. — 2. Parente.
3. L'édition de 1595 ajoute ici une indication : « vivant chez moy... »
4. Avoir quelque mauvaise chance. — 5. Une fortune, mésaventure.
6. Repas de la nuit. — 7. Jusqu'à ce qu'il.
8. Besogne convenue. — 9. Abritât — 10. Talismans.
11. Montaigne a dit plus haut que les figures gravées sur sa médaille étaient « contre le coup du soleil ».

prohibition [1]. Ce fut une humeur prompte et curieuse qui me convia à tel effect, esloigné de ma nature. Je suis ennemy des actions subtiles et feintes et hay la finesse, en mes mains, non seulement recreative, mais aussi profitable. Si l'action n'est vicieuse, la routte l'est.

Amasis, Roy d'Egypte, espousa Laodice tresbelle fille Grecque : et luy, qui se montroit gentil compagnon par tout ailleurs, se trouva court à jouïr d'elle, et menaça de la tuer, estimant que ce fust quelque sorcerie. Comme és choses qui consistent en fantasie [2], elle le rejetta à la devotion, et, ayant faict ses vœus et promesses à Venus, il se trouva divinement remis dés la premiere nuit d'empres [3] ses oblations et sacrifices.

Or elles ont tort de nous recueillir [4] de ces contenances mineuses [5], querelleuses et fuyardes, qui nous esteignent en nous allumant. La bru de Pythagoras disoit que la femme qui se couche avec un homme, doit avec la cotte laisser aussy la honte, et la reprendre avec le cotillon. * L'ame de l'assaillant, troublée de A plusieurs diverses allarmes, se perd aisement : et à qui l'imagination a faict une fois souffrir cette honte (et elle ne le fait souffrir qu'aux premieres accointances, d'autant qu'elles sont plus bouillantes et aspres, et aussi qu'en cette premiere connoissance, on craint beaucoup plus de faillir) ayant mal commencé, il entre en fievre et despit de cet accident qui luy dure aux occasions suivantes.

Les mariez, le temps estant tout leur, ne doivent C ny presser, ny taster leur entreprinse, s'ils ne sont prests ; et vaut mieux faillir indecemment à estreiner la couche nuptiale, pleine d'agitation et de fievre, attandant une et une autre commodité plus privée et moins allarmée, que de tomber en une perpetuelle misere, pour s'estre estonné [6] et desesperé du premier refus. Avant la possession prinse, le patient se doit à saillies et divers temps legerement essayer et offrir, sans se piquer et opiniastrer, à se convaincre

1. Elles produisent un effet au lieu d'en empêcher un.
2. Imagination — 3. D'après. — 4. Accueillir. — 5. Renfrognées. — 6. Troublé profondément, paralysé.

définitivement soy-mesme. Ceux qui sçavent leurs membres de nature dociles, qu'ils se soignent[1] seulement de contre-pipper leur fantasie [2].

On a raison de remarquer l'indocile liberté de ce membre, s'ingerant si importunement, lors que nous n'en avons que faire, et defaillant si importunement, lors que nous en avons le plus affaire, et contestant de l'authorité si imperieusement avec nostre volonté, refusant avec tant de fierté et d'obstination noz solicitations et mentales et manuelles. Si toutes-fois en ce qu'on gourmande sa rebellion, et qu'on en tire preuve de sa condemnation, il m'avoit payé pour plaider sa cause : à l'adventure mettroy-je en souspeçon noz autres membres, ses compagnons, de luy estre allé dresser, par belle envie de l'importance et douceur de son usage, cette querelle apostée[3], et avoir par complot armé le monde à l'encontre de luy : le chargeant malignement seul de leur faute commune. Car je vous donne à penser, s'il y a une seule des parties de nostre corps qui ne refuse à nostre volonté souvent son operation, et qui souvent ne l'exerce contre nostre volonté. Elles ont chacune des passions propres, qui les esveillent et endorment, sans nostre congé. A quant[4] de fois tesmoignent les mouvemens forcez de nostre visage les pensées que nous tenions secrettes, et nous trahissent aus assistans. Cette mesme cause qui anime ce membre, anime aussi sans nostre sceu le cœur, le poulmon et le pouls : la veue d'un object agreable respandant imperceptiblement en nous la flamme d'une emotion fievreuse. N'y a-il que ces muscles et ces veines qui s'elevent et se couchent sans l'adveu, non seulement de nostre volonté, mais aussi de nostre pensée ? Nous ne commandons pas à nos cheveux de se herisser, et à nostre peau de fremir de desir ou de crainte. La main se porte souvent où nous ne l'envoyons pas. La langue se transit, et la voix se fige à son heure. Lors mesme que, n'ayans de quoy frire, nous le luy deffendrions volontiers, l'ap-

1. Prennent soin de. — 2. Contre-tromper leur imagination. — 3. Supposée. — 4. Combien.

petit de manger et de boire ne laisse pas d'esmouvoir les parties qui luy sont subjettes, ny plus ny moins que cet autre appetit : et nous abandonne de mesme, hors de propos, quand bon luy semble. Les utils[1] qui servent à descharger le ventre, ont leurs propres dilatations et compressions, outre et contre nostre advis, comme ceux-cy destinez à descharger nos roignons. Et ce que[2], pour autorizer la toute puissance de nostre volonté, Sainct Augustin allegue avoir veu quelqu'un qui commandoit à son derriere autant de pets qu'il en vouloit, et que Vives, son glossateur, encherit d'un autre exemple de son temps, de pets organizez suivants le ton des vers qu'on leur prononçoit, ne suppose non plus pure l'obeissance de ce membre : car en est il ordinairement de plus indiscret et tumultuaire[3]. Joint que j'en sçay un si turbulent et revesche, qu'il y a quarante ans qu'il tient son maistre à peter d'une haleine et d'une obligation constante et irremittente[4], et le menne ainsin à la mort[5].

Mais nostre volonté, pour les droits de qui nous mettons en avant ce reproche, combien plus vraysemblablement la pouvons-nous marquer de rebellion et sedition par[6] son desreglement et desobeissance ! Veut-elle tousjours ce que nous voudrions qu'elle voulsist ?[7] Ne veut-elle pas souvent ce que nous luy prohibons de vouloir : et à nostre evident dommage ? Se laisse-elle non plus mener aux conclusions de nostre raison ? En fin je diroy pour monsieur ma partie, que plaise à considerer, qu'en ce faict, sa cause estant inseparablement conjointe à un consort et indistinctement, on ne s'adresse pourtant qu'à luy, et par des arguments et charges telles, veu la condi-

1. Outils, instruments. — 2. Ceci que ; *ce* est sujet de *suppose*. — 3. Désordonné. — 4. Incessante.

5. L'édition de 1595 ajoute la phrase suivante qui, s'il y faut voir une allusion personnelle comme je le pense, pourrait bien être de Montaigne : « Et pleust à Dieu que je ne le sceusse que par les histoires, combien de fois nostre ventre par le refus d'un seul pet, nous menne jusqu'aux portes d'une mort tres angoisseuse ; et que l'Empereur qui nous donna liberté de peter par tout, nous en eust donné le pouvoir ».

6. A cause de. — 7. Voulût.

tion des parties, qu'elles ne peuvent aucunement apartenir ny concerner sondit consort[1]. Partant se void l'animosité et illegalité manifeste des accusateurs. Quoy qu'il en soit, protestant que les advocats et juges ont beau quereller et sentencier[2], nature tirera cependant son train : qui n'auroit faict que raison, quand ell' auroit doüé ce membre de quelque particulier privilege, autheur du seul ouvrage immortel des mortels. Pour tant[3] est à Socrates action divine que la generation ; et amour, desir d'immortalité, et Dæmon immortel luy-mesmes.

A Tel, à l'adventure, par cet effect de l'imagination, laisse icy les escruelles[4], que son compagnon raporte en Espaigne. Voylà pourquoy, en telles choses, l'on a accoustumé de demander une ame preparée. Pourquoy praticquent[5] les medecins avant main[6] la creance de leur patient avec tant de fauces promesses de sa guerison, si ce n'est afin que l'effect de l'imagination supplisse[7] l'imposture de leur aposeme[8] ? Ils sçavent qu'un des maistres de ce mestier leur a laissé par escrit, qu'il s'est trouvé des hommes à qui la seule veüe de la Medecine faisoit l'operation[9].

Et tout ce caprice m'est tombé presentement en main, sur le conte que me faisoit un domestique apotiquaire de feu mon pere, homme simple et Souysse, nation peu vaine et mensongiere, d'avoir cogneu long temps un marchand à Toulouse, maladif et subject à la pierre, qui avoit souvent besoing de clisteres ; et se les faisoit diversement ordonner aux medecins, selon l'occurrence de son mal. Apportez qu'ils estoyent, il n'y avoit rien obmis des formes accoustumées : souvent il tastoit s'ils estoyent trop chauds. Le voylà couché, renversé, et toutes les approches faictes, sauf qu'il ne s'y faisoit aucune injection. L'apotiquaire retiré apres cette ceremonie, le patient accommodé, comme s'il avoit veritablement pris le clystere, il en

1. L'édition de 1595 ajoute : « car l'effect d'iceluy est bien de convier inopportunement par fois, mais refuser jamais : et de convier encore tacitement et quietement ».
2. Prononcer des sentences. — 3. Pour ce motif. — 4. La scrofule. — 5. Cherchent à gagner. — 6. D'avance. — 7. Supplée à. — 8. Décoction. — 9. L'effet.

sentoit pareil effect à ceux qui les prennent. Et si le medecin n'en trouvoit l'operation suffisante, il luy en redonnoit deux ou trois autres, de mesme forme. Mon tesmoin jure que, pour espargner la despence (car il les payoit, comme s'il les eut receus), la femme de ce malade ayant quelquefois essayé d'y faire seulement mettre de l'eau tiede, l'effect en descouvrit la fourbe[1], et pour avoir trouvé ceux là inutiles, qu'il fausit[2] revenir à la premiere façon.

Une femme, pensant avoir avalé un' esplingue[3] avec son pain, crioit et se tourmentoit comme ayant une douleur insupportable au gosier, où elle pensoit la sentir arrestée; mais, par ce qu'il n'y avoit ny enfleure ny alteration par le dehors, un habil'homme, ayant jugé que ce n'estoit que fantasie et opinion, prise de quelque morceau de pain qui l'avoit piquée en passant, la fit vomir et jetta à la desrobée dans ce qu'elle rendit, une esplingue tortue. Cette femme, cuidant[4] l'avoir rendue, se sentit soudain deschargée de sa douleur. Je sçay qu'un gentil'homme, ayant traicté chez luy une bonne compagnie, se vanta trois ou quatre jours apres par maniere de jeu (car il n'en estoit rien) de leur avoir faict menger un chat en paste: dequoy une damoyselle de la troupe print telle horreur, qu'en estant tombée en un grand dévoyement d'estomac et fievre, il fut impossible de la sauver. Les bestes mesmes se voyent comme nous subjectes à la force de l'imagination. Tesmoing les chiens, qui se laissent mourir de dueil[5] de la perte de leurs maistres. Nous les voyons aussi japper et tremousser en songe, hannir les chevaux et se débattre.

Mais tout cecy se peut raporter à l'estroite cousture de l'esprit et du corps s'entre-communiquants leurs fortunes. C'est autre chose que l'imagination agisse quelque fois, non contre son corps seulement, mais contre le corps d'autruy. Et tout ainsi qu'un corps rejette son mal à son voisin, comme il se voit en la peste, en la verolle et au mal des yeux, qui se chargent de l'un à l'autre:

1. En fit voir la tromperie. — 2. Fallut. — 3. Epingle. — 4. Pensant. — 5. Douleur.

Dum spectant oculi læsos, læduntur et ipsi :
Multáque corporibus transitione nocent[1],

pareillement l'imagination esbranlée avecques vehemence, eslance des traits, qui puissent offencer l'object estrangier. L'ancienneté a tenu de certaines femmes en Scythie, qu'animées et courroussées contre quelqu'un, elles le tuoient du seul regard. Les tortues et les autruches couvent leurs œufs de la seule veuë, signe qu'ils y ont quelque vertu ejaculatrice. Et quant aux sorciers, on les dit avoir des yeux offensifs et nuisans,

Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos[2].

Ce sont pour moy mauvais respondans, que magiciens. Tant y a que nous voyons par experience les femmes envoyer aux corps des enfans qu'elles portent au ventre des marques de leurs fantasies[3], tesmoing celle qui engendra le more. Et il fut presenté à Charles Roy de Boheme et Empereur une fille d'aupres de Pise, toute velue et herissée, que sa mere disoit avoir esté ainsi conceüe, à cause d'une image de Sainct Jean Baptiste pendue en son lit. Des animaux il en est de mesmes, tesmoing les brebis de Jacob, et les perdris et les lievres, que la neige blanchit aux montaignes. On vit[4] dernierement chez moy un chat guestant un oyseau au haut d'un arbre, et, s'estans fichez la veuë ferme l'un contre l'autre quelque espace de temps, l'oyseau s'estre laissé choir comme mort entre les pates du chat, ou ennyvré par sa propre imagination, ou attiré par quelque force atractive du chat. Ceux qui ayment la volerie, ont ouy faire le conte du fauconnier qui, arrestant obstinément sa veuë contre un milan en l'air, gageoit de la seule force de sa veuë le ramener contre-bas[5] : et le faisoit, à ce qu'on dit. Car

1. « En regardant des yeux malades, les yeux deviennent malades eux aussi et beaucoup de maux se transmettent ainsi d'un corps à un autre. » (Ovide, *De remedio amoris*, 615).
2. « Je ne sais quel œil me fascine mes tendres agneaux. » (Virgile, *Eglogues*, III, 103).
3. Imaginations. — 4. Dans les éditions antérieures à 1588 on lit : « Mon père vit un jour un chat... ». — 5. En bas.

les Histoires que j'emprunte, je les renvoye sur la conscience de ceux de qui je les prens.

Les discours sont à moy, et se tienent par la preuve de la raison, non de l'expérience : chacun y peut joindre ses exemples : et qui n'en a point, qu'il ne laisse pas de croire qu'il en est, veu le nombre et varieté des accidens. B

Si je ne comme[1] bien, qu'un autre comme pour moy. C

Aussi en l'estude que je traitte de noz mœurs et mouvemens, les tesmoignages fabuleux, pourveu qu'ils soient possibles, y servent comme les vrais. Advenu ou non advenu, à Paris ou à Rome, à Jean ou à Pierre, c'est tousjours un tour de l'humaine capacité, duquel je suis utilement advisé par ce recit. Je le voy et en fay mon profit egalement en umbre qu'en corps. Et aux diverses leçons qu'ont souvent les histoires, je prens à me servir de celle qui est la plus rare et memorable. Il y a des autheurs, desquels la fin c'est dire les evenements. La mienne, si j'y sçavoye advenir, seroit dire sur ce qui peut advenir. Il est justement permis aux escholes de supposer des similitudes, quand ilz n'en ont point. Je n'en fay pas ainsi pourtant, et surpasse de ce costé là en religion superstitieuse[2] toute foy[3] historialle. Aux exemples que je tire ceans, de ce que j'ay ouï, faict ou dict, je me suis defendu d'oser alterer jusques aux plus legeres et inutiles circonstances. Ma conscience ne falsifie pas un iota, ma science je ne sçay. Sur ce propos, j'entre par fois en pensée qu'il puisse assez bien convenir à un Theologien, à un philosophe, et telles gens d'exquise[4] et exacte conscience et prudence, d'escrire l'histoire. Comment peuvent ils engager leur foy sur une foy populaire ? Comment respondre des pensées de personnes incognues et donner pour argent contant leurs conjectures ? Des actions à divers membres, qui se passent en leur presence, ils refuseroient d'en rendre tesmoignage, assermentez par un juge : et n'ont homme si familier, des inten-

1. Commente, adapte des exemples. — 2. Scrupule. — 3. Fidélité, sincérité. — 4. Recherchée, rare.

tions duquel ils entreprennent de pleinement respondre. Je tien moins hazardeux d'escrire les choses passées que presentes : d'autant que l'escrivain n'a à rendre compte que d'une verité empruntée. Aucuns me convient d'escrire les affaires de mon temps, estimants que je les voy d'une veuë moins blessée de passion qu'un autre, et de plus pres, pour l'accez que fortune m'a donné aux chefs de divers partis. Mais ils ne disent pas que, pour la gloire de Salluste, je n'en prendroys pas la peine : ennemy juré d'obligation, d'assiduité, de constance ; qu'il n'est rien si contraire à mon stile qu'une narration estendue : je me recouppe si souvent à faute d'haleine, je n'ay ny composition, ny explication [1] qui vaille, ignorant au-delà d'un enfant des frases et vocables qui servent aux choses plus communes ; pourtant ay-je prins à dire ce que je sçay dire, accommodant la matiere à ma force ; si j'en prenois qui me guidast, ma mesure pourroit faillir à la sienne ; que [2] ma liberté, estant si libre, j'eusse publié des jugemens, à mon gré mesme et selon raison, illegitimes et punissables. Plutarche nous diroit volontiers de ce qu'il en a faict, que c'est l'ouvrage d'autruy, que ses exemples soient en tout et par tout veritables, qu'ils soient utiles à la postérité, et presentez d'un lustre [3] qui nous esclaire à la vertu, que c'est son ouvrage. Il n'est pas dangereux, comme en une drogue medicinale, en un compte ancien, qu'il soit ainsin ou ainsi.

1. Développement. — 2. Ils ne disent pas que. — 3. Sous un jour.

CHAPITRE XXII[1]

LE PROFIT DE L'UN EST DOMMAGE DE L'AUTRE.

Demades Athenien condamna un homme de sa ville, A
qui faisoit mestier de vendre les choses necessaires aux enterremens, soubs tiltre de ce qu'il en demandoit trop de profit, et que ce profit ne luy pouvoit venir sans la mort de beaucoup de gens. Ce jugement semble estre mal pris, d'autant qu'il ne se fait aucun profit qu'au dommage d'autruy, et qu'à ce conte il faudroit condamner toute sorte de guein.

Le marchand ne fait bien ses affaires qu'à la débauche de la jeunesse ; le laboureur, à la cherté des bleds ; l'architecte, à la ruine des maisons ; les officiers de la justice, aux procez et querelles des hommes ; l'honneur mesme et pratique des ministres de la religion se tire de nostre mort et de nos vices. Nul medecin ne prent plaisir à la santé de ses amis mesmes, dit l'ancien Comique Grec, ny soldat à la paix de sa ville : ainsi du reste. Et qui pis est, que chacun se sonde au dedans, il trouvera que nos souhaits interieurs pour la plus part naissent et se nourrissent aux despens d'autruy.

Ce que considerant, il m'est venu en fantasie, comme nature ne se dement point en cela de sa generale police : car les Physiciens tiennent que la naissance, nourrissement et augmentation de chaque chose, est l'alteration et corruption d'un' autre :

Nam quodcunque suis mutatum finibus exit,
Continuo hoc mors est illius, quod fuit ante[2].

1. Aucune indication ne permet de dater cet essai.
2. « Car quand quelque chose se transforme et change de nature, aussitôt il y a mort de l'objet qui existait antérieurement. » (Lucr., II, 753 ; III, 519.)

CHAPITRE XXIII

A défaut d'argument décisif, quelques indices invitent à dater cet essai de 1572 environ : 1° un emprunt est fait au « *de occulta philosophia* d'Agrippa » que Montaigne lisait lorsqu'il écrivait l'essai XXI ; 2° un autre (les Thuriens) est dû à Diodore de Sicile qui a déjà été mis à contribution dans l'essai XVI ; 3° des citations grecques semblent venir du *Florilegium* qui en a fourni également dans les essais XXXIII et XXXIV. Or, les essais XXI, XVI, XXXIII et XXXIV semblent être de 1572 environ. Comme dans plusieurs essais de cette époque d'ailleurs on retrouve ici des collections d'exemples déjà réunies chez des compilateurs contemporains.

Les collections de coutumes singulières sont alors, en effet, tout à fait en faveur. A une époque où l'on vient de découvrir l'antiquité, l'Amérique, et une voie nouvelle vers les Indes orientales, historiens, voyageurs, moralistes recueillent avec avidité les exemples d'usages curieux ou baroques, et poursuivent une vaste enquête sur l'homme afin de rectifier l'idée que le Moyen-Age s'en faisait. La même préoccupation se retrouve encore chez Montaigne dans les essais XXXI, XXXVI, XLIX du livre I, III du livre II, etc.

Mais non content de collectionner des faits, Montaigne compare et juge. Et dans les deux parties de cet essai apparaissent deux idées essentielles : 1° l'idée que la coutume a tout pouvoir sur nous et gouverne notre raison au point de nous aveugler sur la valeur de nos propres usages, d'où il conclura un jour à la relativité de la morale ; 2° l'idée qu'en dépit de cette vanité de nos propres coutumes, la sagesse est de nous y tenir — ce qui est le fondement de son conservatisme politique et moral. Ces deux conceptions s'épanouiront dans l'essai II, XII, où l'on rencontre, repris et commentés à nouveau, certains exemples déjà exploités, et nous les y retrouvons parmi les pierres d'assises du pyrrhonisme de Montaigne.

A toutes les époques, d'importantes additions, insérées dans chacune de ces deux parties, montrent que ces idées n'ont jamais cessé de préoccuper Montaigne. En 1588, la première partie s'enrichit de très nombreuses coutumes prises surtout à l'*Histoire générale des Indes*, de Gomara ; la seconde, de réflexions personnelles, suggérées par les malheurs des troubles civils. Après 1588, la première doit beaucoup de coutumes encore à la lecture d'historiens comme Hérodote et des auteurs qui ont conté les expédi-

ditions des Portuguais ; la seconde, outre des observations personnelles, encore, emprunte beaucoup de réflexions à Platon, à Tite-Live, surtout à Cicéron dont le conservatisme séduit tout particulièrement Montaigne à cette date.

DE LA COUSTUME ET DE NE CHANGER AISÉMENT UNE LOY RECEUË.

Celuy me semble avoir tres-bien conceu la force de la coustume, qui premier forgea ce conte, qu'une femme de village, ayant apris de caresser et porter entre ses bras un veau des l'heure de sa naissance, et continuant tousjours à ce faire, gaigna cela par l'accoustumance, que tout grand beuf qu'il estoit, elle le portoit encore. Car c'est à la verité une violente et traistresse maistresse d'escole, que la coustume. Elle establit en nous, peu à peu, à la desrobée, le pied de son authorité : mais par ce doux et humble commencement, l'ayant rassis et planté avec l'ayde du temps, elle nous descouvre tantost un furieux et tyrannique visage, contre lequel nous n'avons plus la liberté de hausser seulement les yeux. Nous luy voyons forcer tous les coups les reigles de nature. * « *Usus efficacissimus rerum omnium magister*[1]. » A C

J'en croy * l'antre de Platon en sa Republique, et croy * les medecins, qui quittent si souvent à son authorité les raisons de leur art ; et ce Roy[2] qui, par son moyen, rengea[3] son estomac à se nourrir de poison ; et la fille qu'Albert[4] recite s'estre accoustumée à vivre d'araignées. AC A

Et en ce monde des Indes nouvelles on trouva des grands peuples et en fort divers climats, qui en vivoient, en faisoient provision, et les apastoient[5], comme aussi des sauterelles, formiz, laizards, chauvessouriz, et fut un crapault vendu six escus en une necessité de vivres[6] ; ils les cuisent et apprestent à diverses sauces. Il en fut trouvé d'autres ausquels B

1. « L'usage, le plus puissant maître en toutes choses. « (Pline, *Histoire naturelle*, XXV, II.)
2. Mithridate.— 3. Dressa. — 4. Albert-le-Grand. — 5. Nourrissaient. 6. Disette.

noz chairs et noz viandes [1] estoyent mortelles et venimeuses.
C *« *Consuetudinis magna vis est. Pernoctant venatores in nive; in montibus uri se patiuntur. Pugiles cæstibus contusi ne ingemiscunt quidem* [2]. »

Ces exemples estrangers ne sont pas estranges, si nous considerons, ce que nous essayons [3] ordinairement, combien l'accoustumance hebete nos sens. Il ne nous faut pas aller cercher ce qu'on dit des voisins des cataractes du Nil, et ce que les philosophes estiment de la musique celeste, que les corps de ces cercles, estant solides et venant à se lescher et frotter l'un à l'autre en roullant, ne peuvent faillir de produire une merveilleuse harmonie, aux couppures et muances de la quelle se manient les contours et changements des caroles [4] des astres; mais qu'universellement les ouïes des creatures, endormies comme celles des Ægiptiens par la continuation de ce son, ne le peuvent appercevoir, pour grand qu'il soit. Les mareschaux, meulniers, armuriers ne sçauroient durer au bruit qui les frappe, s'ils s'en estonnoient [5] comme nous. Mon collet de fleurs sert à mon nez, mais, apres que je m'en suis vestu trois jours de suitte, il ne sert qu'aux nez assistants. Cecy est plus estrange, que, nonobstant des longs intervalles et intermissions [6], l'accoustumance puisse joindre et establir l'effect de son impression sur noz sens: comme essayent [7] les voisins des clochiers. Je loge chez moy en une tour où à la diane [8] et à la retraitte, une fort grosse cloche sonne tous les jours l'*Ave Maria*. Ce tintamarre effraye ma tour mesme: et, aux premiers jours me semblant insupportable, en peu de temps m'apprivoise, de maniere que je l'oy sans offense [9] et souvent sans m'en esveiller.

Platon tansa un enfant qui jouoit aux noix. Il luy

1. Aliments.
2. « Grande est la force de l'habitude : les chasseurs passent les nuits dans la neige ou se brûlent au soleil de la montagne Les athlètes meurtris du ceste ne poussent pas même un gémissement. » (Cic., *Tusc.*, II, XVII.)
3. Expérimentons. — 4. Danses. — 5. En étaient abasourdis. — 6. Interruptions. — 7. Eprouvent. — 8. Sonnerie à la pointe du jour. — 9. Sans en être incommodé.

respondit : Tu me tanses de peu de chose. — L'accoustumance, repliqua Platon, n'est pas chose de peu.

Je trouve que nos plus grands vices prennent leur ply de nostre plus tendre enfance, et que nostre principal gouvernement est [1] entre les mains des nourrices. C'est passetemps aux meres de veoir un enfant tordre le col à un poulet, et s'esbatre à blesser un chien et un chat ; et tel pere est si sot de prendre à bon augure d'une ame martiale, quand il voit son fis gourmer injurieusement [2] un païsant ou un laquay qui ne se defend point, et à gentillesse, quand il le void affiner [3] son compagnon par quelque malicieuse desloyauté et tromperie. Ce sont pourtant les vrayes semences et racines de la cruauté, de la tyrannie, de la trahyson : elles se germent là, et s'eslevent apres gaillardement, et profittent à force entre les mains de la coustume. Et est une tres dangereuse institution d'excuser ces villaines inclinations par la foiblesse de l'aage et legiereté du subjet. Premierement c'est nature qui parle, de qui la voix est lors plus pure et plus forte qu'elle est plus gresle. Secondement la laideur de la piperie [4] ne despend pas de la difference des escuts aux esplingues. Elle despend de soy. Je trouve bien plus juste de conclurre ainsi : Pourquoy ne tromperoit il aux escus, puis qu'il trompe aux esplingues ? que, comme ils font : Ce n'est qu'aux esplingues, il n'auroit garde de le faire aux escutz. Il faut apprendre soigneusement aux enfants de haïr les vices de leur propre contexture, et leur en faut apprendre la naturelle difformité, à ce qu'ils les fuient, non en leur action seulement, mais sur tout en leur cœur ; que la pensée mesme leur en soit odieuse, quelque masque qu'ils portent. Je sçay bien que, pour m'estre duict [5] en ma puerilité [6] de marcher tousjours mon grand et plein [7] chemin, et avoir eu à contrecœur de mesler ny tricotterie [8] ny finesse à mes jeux enfantins, comme

1. Que la direction de notre caractère est principalement.
2. Frapper injustement. — 3. Tromper par des finesses. — 4. Tromperie. — 5. Instruit. — 6. Enfance. — 7. Plain. — 8. Tricherie, chicane.

de vray il faut noter que les jeux des enfans ne sont pas jeux, et les faut juger en eux comme leurs plus serieuses actions, il n'est passetemps si leger où je n'apporte du dedans, d'une propension naturelle, et sans estude [1], une extreme contradiction [2] à tromper. Je manie les chartes pour les doubles [3] et tien compte, comme pour les doubles doublons [4], lors que le gaigner et le perdre contre ma femme et ma fille m'est indifferent, comme lors qu'il y va de bon. En tout et par tout il y a assés de mes yeux à me tenir en office : il n'y en a point qui me veillent de si pres, ny que je respecte plus.

A Je viens de voir chez moy un petit homme natif de Nantes, né sans bras, qui a si bien façonné ses pieds au service que luy devoyent les mains, qu'ils en ont à la verité à demy oublié leur office naturel. Au demourant il les nomme ses mains, il trenche, il charge un pistolet et le lâche, il énfille son eguille, il coud, il escrit, il tire le bonnet, il se peigne, il jouē aux cartes et aux dez, et les remue avec autant de dexterité que sçauroit faire quelqu'autre ; l'argent que je luy ay donné (car il gaigne sa vie à se faire voir), il l'a emporté en son pied, comme nous faisons en nostre main. J'en vy un autre, estant enfant, qui manioit un' espée à deux mains et un' hallebarbe, du pli du col, à faute de mains, les jettoit en l'air et les reprenoit, lançoit une dague, et faisoit craqueter un foët aussi bien que charretier de France.

Mais on decouvre bien mieux ses effets aux estranges impressions, qu'elle fait en nos ames, où elle ne trouve pas tant de resistance. Que ne peut elle en nos jugemens et en nos creances ? Y a il opinion si bizarre (je laisse à part la grossiere imposture des religions, dequoy tant de grandes nations et tant de suffisans personnages se sont veux enyvrez : car cette partie estant hors de nos raisons humaines, il est plus excusable de s'y perdre, à qui n'y est [5] extraor-

1. Sans effort — 2. Répugnance.
3. Doubles deniers (c'est à-dire le sixième d'un sou).
4. Le doublon est une monnaie espagnole en or valant deux écus.
5. Si l'on n'y est.

dinairement esclairé par faveur divine) mais d'autres
opinions y en a il de si estranges, qu'elle n'aye planté
et estably par loix és regions que bon luy a semblé?
Et est tres-juste cette ancienne exclamation : « *Non* C
pudet physicum, id est speculatorem venatoremque naturæ,
ab animis consuetine imbutis quærere testimonium veri-
tatis [1]. »

J'estime qu'il ne tombe en l'imagination humaine B
aucune fantasie si forcenée, qui ne rencontre l'exem-
ple de quelque usage public, et par consequent que
nostre discours n'estaie et ne fonde. Il est des peuples
où on tourne le doz à celuy qu'on salue, et ne regarde
l'on jamais celuy qu'on veut honorer. Il en est où,
quand le Roy crache, la plus favorie des dames de sa
Cour tend la main ; et en autre nation les plus appa-
rents [2] qui sont autour de luy, se baissent à terre pour
amasser en du linge son ordure.

Desrobons icy la place d'un compte. Un Gentil- C
homme François se mouchoit tousjours de sa main ;
chose tresennemie de nostre usage. Defendant là-
dessus son faict (et estoit fameux en bonnes rencon-
tres) il me demanda quel privilege avoit ce salle
excrement que nous allassions lui apprestant un beau
linge delicat à le recevoir, et puis, qui plus est, à
l'empaqueter et serrer soigneusement sur nous ; que
cela devoit faire plus de horreur et de mal au cœur,
que de le voir verser où que ce fust, comme nous
faisons tous autres excremens. Je trouvay qu'il ne
parloit pas du tout sans raison : et m'avoit la cous-
tume osté l'appercevance de cette estrangeté, laquelle
pourtant nous trouvons si hideuse, quand elle est
recitée d'un autre païs.

Les miracles sont selon l'ignorance en quoy nous
sommes de la nature, non selon l'estre de la nature.
L'assuefaction [3] endort la veuë de nostre jugement.
Les barbares ne nous sont de rien plus merveilleux,
que nous sommes à eux, ny avec plus d'occasion :

1. « Quelle honte pour un physicien dont le rôle est d'observer et de scruter la nature que de demander à des esprits prévenus par la coutume les preuves de la vérité » (Cic. *De nat. deorum*, I, xxx.)
2. Des plus en vue. — 3. L'accoutumance.

comme chacun advoüeroit, si chacun sçavoit, apres s'estre promené par ces nouveaux exemples, se coucher sur les propres[1], et les conferer[2] sainement. La raison humaine est une teinture infuse environ de pareil pois à toutes nos opinions et mœurs, de quelque forme qu'elles soient : infinie en matiere, infinie en
B diversité. Je m'en retourne. Il est des peuples * où sauf sa femme et ses enfants aucun ne parle au Roy que par sarbatane[3]. En une mesme nation et les Vierges montrent à descouvert leurs parties honteuses, et les mariées les couvrent et cachent soigneusement ; à quoy cette austre coustume qui est ailleurs a quelque relation : la chasteté n'y est en pris que pour le service du mariage, car les filles se peuvent abandonner à leur poste[4], et, engroissées, se faire avorter par medicamens propres, au veu d'un chacun. Et ailleurs, si c'est un marchant qui se marie, tous les marchans conviez à la nopce couchent avec l'espousée avant luy ; et plus il y en a, plus a elle d'honneur et de recommandation de fermeté et de capacité ; si un officier se marie, il en va de mesme ; de mesme si c'est un noble, et ainsi des autres, sauf si c'est un laboureur ou quelqu'un du bas peuple : car lors c'est au Seigneur à faire ; et si, on ne laisse pas d'y recommander estroitement la loyauté, pendant le mariage. Il en est où il se void des bordeaux publicz de masles, voire et des mariages ; où les femmes vont à la guerre quand et leurs maris, et ont rang, non au combat seulement, mais aussi au commandement. Où non seulement les bagues se portent au nez, aux levres, aux joues, et aux orteils des pieds, mais des verges d'or bien poisantes au travers des tetins et des fesses. Où en mangeant on s'essuye les doigts aux cuisses et à la bourse des genitoires et à la plante des pieds. Où les enfans ne sont pas heritiers, ce sont les freres et nepveux ; et ailleurs les nepveux seulement, sauf en la succession du Prince. Où pour reigler la communauté des biens, qui s'y observe, certains Magistrats souverains

1. Appliquer son esprit sur ses propres exemples, sa propre expérience.
2. Comparer.
3. Intermédiaire. — 4. Librement.

ont charge universelle de la culture des terres et de la distribution des fruits, selon le besoing d'un chacun. Où l'on pleure la mort des enfans, et festoye l'on celle des vieillarts. Où ils couchent en des licts dix ou douze ensemble avec leurs femmes. Où les femmes qui perdent leurs maris par mort violente se peuvent remarier, les autres non. Où l'on estime si mal de la condition des femmes, qu'on y tuë les femelles qui y naissent, et achepte l'on des voisins des femmes pour le besoing. Où les maris peuvent repudier sans alleguer aucune cause, les femmes non pour cause quelconque. Où les maris ont loy[1] de les vendre si elles sont steriles. Où ils font cuire le corps du trespassé, et puis piler, jusques à ce qu'il se forme comme en bouillie laquelle ils meslent à leur vin, et la boivent. Où la plus desirable sepulture est d'estre mangé des chiens, ailleurs des oiseaux. Où l'on croit que les ames heureuses vivent en toute liberté, en des champs plaisans, fournis de toutes commoditez ; et que ce sont elles qui font cet echo que nous oyons. Où ils combattent en l'eau, et tirent seurement de leurs arcs en nageant. Où, pour signe de subjection, il faut hausser les espaules et baisser la teste, et deschausser ses souliers quand on entre au logis du Roy. Où les Eunuques qui ont les femmes religieuses en garde, ont encore le nez et lèvres à dire[2], pour ne pouvoir estre aymez ; et les prestres se crevent les yeux pour accointer leurs demons, et prendre les oracles. Où chacun faict un Dieu de ce qui luy plaist, le chasseur d'un lyon ou d'un renard, le pescheur de certain poisson, et des Idoles de chaque action ou passion humaine : le soleil, la lune, et la terre sont les dieux principaux ; la forme de jurer c'est toucher la terre, regardant le soleil ; et y mange l'on la chair et le poisson crud. *Où le grand serment, c'est jurer le C
nom de quelque homme trespassé qui a esté en bonne reputation au païs, touchant de la main sa tumbe. Où les estrenes annuelles que le Roy envoye aux princes ses vasseaux, c'est du feu. L'ambassadeur qui l'ap-

1. Permission. — 2. Manquants.

porte, arrivant, l'ancien feu est esteint tout par tout en la maison. Et de ce feu nouveau, le peuple despendant de ce prince en doit venir prendre chacun pour soy, sur peine de crime de leze majesté. Où quand le Roy, pour s'adonner du tout à la devotion (comme ils font souvent), se retire de sa charge, son premier successeur est obligé d'en faire autant, et passe le droit du Royaume au troisieme successeur. Où l'on diversifie la forme de la police, selon que les affaires le requierent : on depose le Roy quand il semble bon, et substitue l'on des anciens à prendre le gouvernement de l'estat et le laisse l'on par fois aussi ès mains de la commune[1]. Où hommes et femmes sont circoncis et pareillement baptisés. Où le soldat qui en un ou divers combats est arrivé à presenter à son Roy sept
B testes d'ennemis, est faict noble. * Où l'on vit soubs cette opinion si rare et incivile de la mortalité des ames. Où les femmes s'accouchent sans plaincte et
C sans effroy. * Où les femmes en l'une et l'autre jambe portent des greves[2] de cuivre ; et, si un pouil[3] les mord, sont tenues par devoir de magnanimité de le remordre ; et n'osent espouser, qu'elles n'ayent offert
B à leur Roy, s'il veut de leur pucellage. * Où l'on saluë mettant le doigt à terre, et puis le haussant vers le ciel. Où les hommes portent les charges sur la teste, les femmes sur les espaules : elles pissent debout, les hommes accroupis. Où ils envoient de leur sang en signe d'amitié, et encensent comme les Dieux les hommes qu'ils veulent honnorer. Où non seulement jusques au quatriesme degré, mais en aucun plus esloingné, la parenté n'est soufferte aux mariages. Où les enfans sont quatre ans en nourrisse, et souvent douze : et là mesme, il est estimé mortel de donner à l'enfant à tetter tout le premier jour. Où les peres ont charge du chastiment des masles ; et les meres à part, des femelles : et est le chastiment de les fumer, pendus par les pieds. Où on faict circoncire les femmes. Où l'on mange toute sorte d'herbes, sans autre discretion[4] que de refuser celles qui leur semblent avoir

1. Du peuple. — 2. Jambières. — 3. Pou. — 4. Choix.

mauvaise senteur. Où tout est ouvert, et les maisons pour belles et riches qu'elles soyent, sans porte, sans fenestre, sans coffre qui ferme ; et sont les larrons doublement punis qu'ailleurs. Où ils tuent les pouils avec les dents comme les Magots, et trouvent horrible de les voir escacher[1] soubs les ongles. Où l'on ne couppe en toute la vie ny poil ni ongle ; ailleurs où l'on ne couppe que les ongles de la droicte, celles de la gauche se nourrissent par gentillesse. * Où ils nour- C
rissent tout le poil du corps du costé droit, tant qu'il peut croistre, et tiennent ras le poil de l'autre costé. Et en voisines provinces celle icy nourrit le poil de devant, cette là le poil de derriere, et rasent l'oposite. Où les peres prestent leurs enfans, les maris leurs B
femmes, à jouyr aux hostes, en payant. Où on peut honnestement faire des enfans à sa mère, les peres se mesler à leurs filles, et à leurs fils. * Où aux assem- C
blées des festins, ils s'entreprestent[2] les enfans les uns aux autres.

Icy on vit de chair humaine ; là c'est office de pieté A
de tuer son pere en certain aage ; ailleurs les peres ordonnent des enfans encore au ventre des meres, ceux qu'ils veulent estre nourris et conservez, et ceux qu'ils veulent estre abandonnez et tuez ; ailleurs les vieux maris prestent leurs femmes à la jeunesse pour s'en servir ; et ailleurs elles sont communes sans peché : voire en tel pays portent pour merque d'honneur autant de belles houpes frangées au bord de leurs robes, qu'elles ont accointé de masles. N'a pas faict la coustume encore une chose publique[3] de femmes à part ? leur a elle pas mis les armes à la main ? faict dresser des armées, et livrer des batailles ? Et ce que toute la philosophie ne peut planter en la teste des plus sages, ne l'apprend elle pas de sa seule ordonnance au plus grossier vulgaire ? car nous sçavons des nations entieres, où non seulement la mort estoit mesprisée, mais festoyée ; où les enfans de sept ans souffroyent à estre foëttez jusques à la

1. Ecraser. — 2. L'édition de 1595 ajoute : « sans distinction de parenté ». — 3. République, Etat.

mort, sans changer de visage; où la richesse estoit en tel mespris, que le plus chetif citoyen de la ville n'eust daigné baisser le bras pour amasser une bource d'escus. Et sçavons des regions tres-fertiles en toutes façons de vivres, où toutesfois les plus ordinaires méz et les plus savoureux, c'estoyent du pain, du nasitort[1] et de l'eau.

B Fit elle pas encore ce miracle en Cio, qu'il s'y passa sept cens ans, sans memoire que femme ny fille y eust faict faute à son honneur ?

A Et somme, à ma fantasie, il n'est rien qu'elle ne face, ou qu'elle ne puisse : et avec raison l'appelle Pindarus, à ce qu'on m'a dict, la Royne et Emperiere du monde.

C Celuy qu'on rencontra battant son pere, respondit que c'estoit la coustume de sa maison : que son pere avoit ainsi batu son ayeul ; son ayeul, son bisayeul ; et, montrant son fils : Et cettuy-cy me battra quand il sera venu au terme de l'aage ou je suis.

Et le pere que le fils tirassoit et sabouloit[2] emmy[3] la ruë, luy commanda de s'arrester à certain huis[4] ; car luy n'avoit trainé son pere que jusques là ; que c'estoit la borne des injurieux traitements hereditaires, que les enfans avoient en usage faire aux peres en leur famille. Par coustume, dit Aristote, aussi souvent que par maladie, des femmes s'arrachent le poil, rongent leurs ongles, mangent des charbons et de la terre ; et autant par coustume que par nature les masles se meslent aux masles.

Les loix de la conscience, que nous disons naistre de nature, naissent de la coustume : chacun ayant en veneration interne les opinions et mœurs approuvées et receuës autour de luy, ne s'en peut desprendre sans remors, ny s'y appliquer sans applaudissement.

B Quand ceux de Crete vouloyent au temps passé maudire quelqu'un, ils prioyent les dieux de l'engager en quelque mauvaise coustume.

A Mais le principal effect de sa puissance, c'est de nous saisir et empieter[5] de telle sorte, qu'à peine

1. Cresson alénois. — 2. Houspillait — 3. Dans. — 4. Porte.
5. Prendre dans ses serres (terme de fauconnerie).

soit-il en nous de nous r'avoir de sa prinse et de r'entrer en nous, pour discourir et raisonner de ses ordonnances. De vray, parce que nous les humons avec le laict de nostre naissance, et que le visage du monde se presente en cet estat à nostre premiere veuë, il semble que nous soyons nais à [1] la condition de suyvre ce train. Et les communes imaginations, que nous trouvons en credit autour de nous, et infuses en nostre ame par la semence de nos peres, il semble que ce soyent les generalles et naturelles.

Par où il advient que ce qui est hors des gonds de coustume, on le croid hors des gonds de raison : Dieu sçait combien desraisonnablement, le plus souvent. Si, comme nous, qui nous estudions, avons apprins de faire, chascun qui oid une juste sentence [2] regardoit incontinent par où elle luy appartient en son propre, chascun trouveroit que cettecy n'est pas tant un bon mot, qu'un bon coup de fouet à la bestise ordinaire de son jugement. Mais on reçoit les advis de la verité et ses preçeptes comme adressez au peuple, non jamais à soy ; et, au lieu de les coucher sur ses mœurs, chascun les couche en sa memoire, tressottement et tres inutilement. Revenons à l'empire de la coustume C

Les peuples nourris à la liberté et à se commander eux mesmes, estiment toute autre forme de police [3] monstrueuse et contre nature. Ceux qui sont duits [4] à la monarchie en font de mesme. Et quelque facilité que leur preste fortune au changement, lors mesme qu'ils se sont, avec grandes difficultez, deffaitz de l'importunité d'un maistre, ils courent à en replanter un nouveau avec pareilles difficultez, pour ne se pouvoir [5] resoudre de prendre en haine la maistrise [6].

Darius demandoit à quelques Grecs pour combien ils voudroient prendre la coustume des Indes, de manger leurs peres trespassez (car c'estoit leur forme, A

1. Avec. — 2. Pensée. — 3. Gouvernement. — 4. Instruits, formés.
5. Parce qu'ils ne peuvent
6. L'édition de 1595 ajoute « C'est par l'entremise de la coustume que chascun est contant du lieu où nature l'a planté et les sauvages d'Escosse n'ont que faire de la Touraine, ny les Scythes de la Thessalie. »

estimans ne leur pouvoir donner plus favorable sepulture, que dans eux-mesmes), ils luy respondirent que pour chose du monde ils ne le feroient ; mais, s'estant aussi essayé de persuader aux Indiens de laisser leur façon et prendre celle de Grece, qui estoit de brusler les corps de leurs peres, il leur fit encore plus d'horreur. Chacun en fait ainsi, d'autant que l'usage nous desrobbe le vray visage des choses,

Nil adeo magnum, nec tam mirabile quicquam
Principio, quod non minuant mirarier omnes
Paulatim[1].

Autrefois, ayant à faire valoir quelqu'une de nos observations[2], et receüe avec resolue authorité bien loing autour de nous, et ne voulant point, comme il se faict, l'establir seulement par la force des loix et des exemples, mais questant tousjours jusques à son origine, j'y trouvai le fondement si foible, qu'à peine que je ne m'en dégoutasse, moy qui avois à la confirmer en autruy.

C C'est cette recepte, de quoy Platon entreprend de chasser les amours desnaturées[3] de son temps, qu'il estime souveraine et principale : assavoir que l'opinion publique les condamne, que les poëtes, que chacun en face des mauvais comptes. Recepte par le moyen de laquelle les plus belles filles n'attirent plus l'amour des peres, ny les freres plus excellens en beauté l'amour des sœurs, les fables mesmes de Thyestes, d'Œdipus, de Macareus ayant, avec le plaisir de leur chant, infus cette utile creance en la tendre cervelle des enfans.

De vrai, la pudicité est une belle vertu, et de laquelle l'utilité est assez connuë : mais de la traitter et faire valoir selon nature, il est autant mal-aysé, comme il est aisé de la faire valoir selon l'usage, les

1. « Il n'est rien de si grand, rien de si admirable au premier abord, que peu à peu l'on ne regarde avec moins d'étonnement. » (Lucr., II, 1023.)
2. Observances, coutumes.
3. L'édition de 1595 écrit : « Les des-naturées et preposteres amours. »

loix et les preceptes. Les premieres et universelles raisons sont de difficile perscrutation[1]. Et les passent noz maistres[2] en escumant, ou, ne les osant pas seulement taster, se jettent d'abordée dans la franchise[3] de la coustume, où ils s'enflent et triomphent à bon compte. Ceux qui ne se veulent laisser tirer hors de cette originelle source faillent encore plus et s'obligent à des opinions sauvages, comme Chrysippus qui sema en tant de lieux de ses escrits le peu de compte en quoy il tenoit les conjonctions incestueuses, quelles qu'elles fussent. * Qui voudra se desfaire de ce violent prejudice[4] de la coustume, il trouvera plusieurs choses receues d'une resolution indubitable, qui n'ont appuy qu'en la barbe chenue et rides de l'usage qui les accompaigne; mais, ce masque arraché, rapportant les choses à la verité et à la raison, il sentira son jugement comme tout bouleversé, et remis pourtant en bien plus seur estat. Pour exemple, je luy demanderay lors, quelle chose peut estre plus estrange, que de voir un peuple obligé à suivre des loix qu'il n'entendit onques, attaché en tous ses affaires domestiques, mariages, donations, testamens, ventes et achapts, à des regles qu'il ne peut sçavoir, n'estant escrites ny publiées en sa langue, et desquelles par necessité il luy faille acheter l'interpretation et l'usage? * non selon l'ingenieuse opinion d'Isocrates, qui conseille à son Roy de rendre les trafiques et negociations de ses subjects libres, franches et lucratives, et leurs debats et querelles onereuses, les chargeant de poisans[5] subsides; mais selon une opinion monstrueuse, de mettre en trafique la raison mesme, et donner aux loix cours de marchandise. * Je sçay bon gré à la fortune, dequoy, comme disent nos historiens, ce fut un gentil'homme Gascon et de mon pays, qui le premier s'opposa à Charlemaigne, nous voulant donner les loix Latines et Imperiales. Qu'est-il plus farouche que de voir une nation, où par legitime coustume la charge de juger

A (margin, beside "tueuses, quelles qu'elles fussent. * Qui voudra se des-")
C (margin, beside "l'interpretation et l'usage? * non selon l'ingenieuse")
A (margin, beside "marchandise. * Je sçay bon gré à la fortune, dequoy,")

1. Action d'examiner à fond. — 2. Et nos maîtres les passent. — 3. Sous la sauvegarde. — 4. Préjugé. — 5. Pesants.

se vende, et les jugemens soyent payez à purs deniers contans, et où legitimement la justice soit refusée à qui n'a dequoy la payer, et aye cette marchandise si grand credit, qu'il se face en une police un quatriesme estat, de gens maniants les procés, pour le joindre aux trois anciens, de l'Eglise, de la Noblesse et du Peuple; lequel estat, ayant la charge des loix et souveraine authorité des biens et des vies, face un corps à part de celuy de la noblesse : d'où il avienne qu'il y ayt doubles loix, celles de l'honneur, et celles de la justice, en plusieurs choses fort contraires (aussi rigoureusement condamnent celles-là [1] un démanti souffert [2], comme celles icy un démanti revanché); par le devoir des armes, celuy-là soit degradé d'honneur et de noblesse qui souffre une injure, et, par le devoir civil, celuy qui s'en venge, encoure une peine capitale (qui s'adresse aux loix, pour avoir raison d'une offence faite à son honneur, il se deshonnore ; et qui ne s'y adresse, il en est puny et chastié par les loix); et, de ces deux pièces [3] si diverses se raportant toutesfois à un seul chef [4], ceux-là ayent la paix, ceux-cy la guerre en charge ; ceux-là ayent le gaing, ceux-cy l'honneur ; ceux-là le sçavoir, ceux-cy la vertu ; ceux-là la parole, ceux-cy l'action ; ceux-là la justice, ceux-cy la vaillance ; ceux-là la raison, ceux-cy la force ; ceux-là la robbe longue, ceux-cy la courte en partage ?

Quant aux choses indifferentes, comme vestemens, qui les voudra ramener à leur vraye fin, qui est le service et commodité du corps, d'où dépend leur grace et bien seance originelle, pour les plus monstrueux à mon gré qui se puissent imaginer, je luy donray entre autres nos bonnets carrez, cette longue queuë de veloux plissé qui pend aux testes de nos femmes avec son attirail bigarré, et ce vain modelle et inutile d'un membre que nous ne pouvons seulement honnestement nommer, duquel toutesfois nous faisons montre et parade en public. Ces considerations ne destournent pourtant pas un homme d'en-

1. Celles-là condamnent aussi rigoureusement. — 2. Supporté (sans en tirer vengeance). — 3. La noblesse et la magistrature. —4. Le Roi.

tendement de suivre le stille commun ; ains, au rebours, il me semble que toutes façons escartées et particulieres partent plustost de folie ou d'affectation ambitieuse, que de vraye raison ; et que le sage doit au dedans retirer son ame de la presse[1], et la tenir en liberté et puissance de juger librement des choses ; mais, quant au dehors, qu'il doit suivre entierement les façons et formes receues. La societé publique n'a que faire de nos pensées ; mais le demeurant, comme nos actions, nostre travail, nos fortunes et nostre vie propre, il la faut préter et abandonner à son service et aux opinions communes, comme ce bon et grand Socrates refusa de sauver sa vie par la desobeissance du magistrat[2], voire[3] d'un magistrat tres-injuste et tres-inique. Car c'est la regle des regles, et generale loy des loix, que chacun observe celles du lieu où il est :

Νόμοις ἕπεσθαι τοῖσιν ἐγχώροις καλόν[4].

En voicy d'un' autre cuvée. Il y a grand doute, s'il se peut trouver si evident profit au changement d'une loy receue, telle qu'elle soit, qu'il y a de mal à la remuer : d'autant qu'une police, c'est comme un bastiment de diverses pieces jointes ensemble, d'une telle liaison, qu'il est impossible d'en esbranler une, que tout le corps ne s'en sente. Le législateur des Thuriens ordonna que quiconque voudroit, ou abolir une des vieilles loix, ou en establir une nouvelle, se presenteroit au peuple la corde au col : afin que si la nouvelleté n'estoit approuvée d'un chacun, il fut incontinent estranglé. Et celuy de Lacedemone employa sa vie pour tirer de ses citoyens une promesse asseurée, de n'enfraindre aucune de ses ordonnances. L'ephore[5] qui coupa si rudement les deux cordes que Phrinys avoit adjousté à la musique, ne s'esmaie[6] pas si elle en vaut mieux, ou si les accords en sont mieux remplis : il luy suffit pour les condamner, que

1. Foule. — 2. A l'autorité des lois. Cette phrase, depuis « comme », est une addition de 1582. — 3. Même. — 4. On doit obéir aux lois de son pays (Recueil de sentences grecques de Crispin).
5. Magistrat de Lacédémone. — 6. Ne se met pas en peine.

ce soit une alteration de la vieille façon. C'est ce que signifioit cette espée roüillée de la justice de Marseille.

B Je suis desgousté de la nouvelleté, quelque visage qu'elle porte, et ay raison, car j'en ay veu des effets tres-dommageables. Celle qui nous presse depuis tant d'ans, elle n'a pas tout exploicté [1], mais on peut dire avec apparence, que par accident elle a tout produict et engendré : voire et les maux et ruines, qui se font depuis sans elle, et contre elle : c'est à elle à s'en prendre au nez [2],

Heu patior telis vulnera facta meis [3].

Ceux qui donnent le branle à un estat, sont volontiers
C les premiers absorbez en sa ruyne. * Le fruict du trouble ne demeure guere à celuy qui l'a esmeu [4], il
B bat et brouille l'eaue pour d'autres pescheurs. * La liaison et contexture de cette monarchie et ce grand bastiment ayant esté desmis et dissout, notamment sur ses vieux ans, par elle, donne tant qu'on veut
C d'ouverture et d'entrée à pareilles injures [5]. * La majesté royalle, dict un ancien, s'avale [6] plus difficilement du sommet au milieu qu'elle ne se precipite du milieu à fons.

Mais si les inventeurs sont plus dommageables, les imitateurs sont plus vicieux, de se jetter en des exemples, desquels ils ont senty et puny l'horreur et le mal. Et s'il y a quelque degré d'honneur, mesmes au mal faire, ceux-cy doivent aux autres la gloire de l'invention, et le courage du premier effort.

B Toutes sortes de nouvelle desbauche puisent heureusement en cette premiere et fœconde source, les images et patrons à troubler nostre police. On lict en nos loix mesmes, faites pour le remede de ce premier mal, l'aprentissage et l'excuse de toute sorte de mauvaises entreprises ; et nous advient, ce que Thu-

1. Achevé. — 2. Se blâmer soi-même.
3. « Ah ! ce sont mes propres flèches qui ont causé mes blessures.» (Ovide, *Epître de Phyllis à Démophon*, 48.)
4. Mis en mouvement, provoqué.
5. Dommages. — 6. S'abaisse.

cidides dict des guerres civiles de son temps, qu'en
faveur des vices publiques on les battisoit de mots
nouveaux plus doux, pour leur excuse, abastardissant
et amolissant leurs vrais titres. C'est, pourtant, pour
reformer nos consciences et nos créances. « *Honesta
oratio est*[1]. » Mais le meilleur pretexte de nouvelleté
est tres-dangereux : * « *adeo nihil motum ex antiquo* C
probabile est[2] » * Si me semble-il, à le dire franche- B
ment, qu'il y a grand amour de soy et presomption.
d'estimer ses opinions jusque-là que, pour les esta-
blir, il faille renverser une paix publique, et intro-
duire tant de maux inevitables et une si horrible
corruption de meurs que les guerres civiles appor-
tent, et les mutations d'estat, en chose de tel pois ;
et les introduire en son pays propre. * Est-ce pas mal C
mesnagé, d'advancer tant de vices certains et cognus,
pour combattre des erreurs contestées et debatables?
Est-il quelque pire espece de vices, que ceux qui
choquent la propre conscience et naturelle cognois-
sance ?

Le Senat osa donner en payement cette deffaitte,
sur le different d'entre luy et le peuple, pour le minis-
tere de leur religion : « *Ad deos id magis quam ad se
pertinere, ipsos visuros ne sacra sua polluantur*[3] », con-
formement à ce que respondit l'oracle à ceux de
Delphes en la guerre Médoise[4]. Craignans l'invasion
des Perses ils demandarent au Dieu ce qu'ils avoient
à faire des tresors sacrez de son temple, ou les cacher,
ou les emporter. Il leur respondit qu'ils ne bougeas-
sent rien ; qu'ils se souignassent d'eux ; qu'il estoit
suffisant pour pourvoir à ce qui luy estoit propre.

La religion Chrestienne a toutes les marques d'ex- B
treme justice et utilité ; mais nulle plus apparente,
que l'exacte recommandation de l'obeissance du Magis-
trat[5], et manutention[6] des polices[7]. Quel merveilleux

1. « Le prétexte est honnête. » (Térence, *Andrienne*, I, I. 114. »
2. « Tant il est vrai qu'aucun changement apporté aux institutions anciennes ne mérite approbation » (Tite-Live, XXXIV, LIV.)
3. « Que cela concernait les dieux plus qu'eux-mêmes, que ces dieux veilleraient à empêcher la profanation de leur culte. » (Tite-Live, X, VI.)
4. Médique. — 5. A l'autorité. — 6. Maintien, conservation. — 7. Formes de gouvernement.

exemple nous en a laissé la sapience divine, qui, pour establir le salut du genre humain et conduire cette sienne glorieuse victoire contre la mort et le peché, ne l'a voulu faire qu'à la mercy de [1] nostre ordre politique ; et a soubmis son progrez, et la conduicte d'un si haut effect et si salutaire, à l'aveuglement et injustice de nos observations [2] et usances : y laissant courir le sang innocent de tant d'esleuz [3] ses favoriz, et souffrant une longue perte d'années à meurir ce fruict inestimable.

Il y a grand à dire [4], entre la cause de celui qui suyt les formes et les loix de son pays, et celui qui entreprend de les regenter et changer. Celuy-là allegue pour son excuse la simplicité, l'obeissance et l'exemple : quoy qu'il face, ce ne peut estre malice, c'est,
C pour le plus, malheur. * « *Quis est enim quem non moveat clarissimis monumentis testata consignataque antiquitas* [5]. »

Outre ce que dict Isocrates, que la defectuosité a
B plus de part à la moderation que n'a l'exces. * L'autre est en bien plus rude party, car qui se mesle de choisir et de changer, usurpe l'authorité de juger, et se doit faire fort de voir la faute de ce qu'il chasse,
C et le bien de ce qu'il introduit. * Cette si vulgaire consideration m'a fermi en mon siege, et tenu ma jeunesse mesme, plus temeraire, en bride : de ne charger mes espaules d'un si lourd faix, que de me rendre respondant d'une science de telle importance, et oser en cette cy ce qu'en sain jugement je ne pourroy oser en la plus facile de celles ausquelles on m'avoit instruit, et ausquelles la temerité [6] de juger est de nul prejudice : me semblant tres inique de vouloir sousmettre les constitutions et observances publiques et immobiles à l'instabilité d'une privée fantasie (la raison privée n'a qu'une jurisdiction privée) et entreprendre sur les loix divines ce que nulle police [7] ne supporteroit aux

1. A la faveur de. — 2. Observances, coutumes. — 3. Elus.
4. Grande différence.
5. « Est-il, en effet, quelqu'un que puisse laisser indifférent une antiquité attestée et certifiée par les plus éclatants témoignages ? » (Cic., *De divin.*, I, xi). — 6. Légèreté. — 7. Gouvernement.

civiles, ausquelles encore que l'humaine raison aye beaucoup plus de commerce, si sont elles souverainement juges de leurs juges ; et l'extreme suffisance sert à expliquer et estendre l'usage qui en est receu, non à le destourner et innover. Si quelques fois la Providence divine a passé par-dessus les regles ausquelles elle nous a necessairement astreints, ce n'est pas pour nous en dispenser. Ce sont coups de sa main divine, qu'il nous faut, non pas imiter, mais admirer, et exemples extraordinaires, marquez d'un exprez et particulier adveu[1], du genre des miracles qu'elle nous offre, pour tesmoignage de sa toute puissance, au-dessus de noz ordres et de noz forces, qu'il est folie et impieté d'essayer à representer, et que nous ne devons pas suivre, mais contempler avec estonnement. Actes de son personnage[2], non pas du nostre.

Cotta proteste bien opportunement : « *Quum de religione agitur T. Coruncanium, P. Scipionem, P. Scævolam, pontifices maximos, non Zenonem aut Cleanthem aut Chrysippum sequor*[3]. »

Dieu le sçache, en nostre presente querelle, où il y cent articles à oster et remettre, grands et profonds articles, combien ils sont qui se puissent vanter d'avoir exactement recogneu les raisons et fondements de l'un et l'autre party ? C'est un nombre, si c'est nombre, qui n'auroit pas grand moyen de nous troubler. Mais toute cette autre presse[4], où va elle ? soubs quelle enseigne se jette elle à quartier ?[5] Il advient de la leur, comme des autres medecines foibles et mal appliquées : les humeurs qu'elle vouloit purger en nous, elle les a eschaufées, exasperées et aigries par le conflict, et si nous est demeurée dans le corps. Elle n'a sceu nous purger par sa foiblesse, et nous a cependant affoiblis, en maniere que nous ne la pouvons vuider non plus[6], et ne recevons de son operation que des douleurs longues et intestines. B

1. Marqués de quelque signe qui les fait particulièrement reconnaître pour siens. — 2. Rôle.
3. « En matiere de religion, mes autorités sont T. Coruncanius, P. Scipion, P. Scevola, les grands pontifes, non Zénon, Cléanthe ou Chrysippe. » (Cic., *De nat. deorum*, III, II.)
4. Foule. — 5. A l'écart. — 6. Pas plus qu'auparavant.

A Si est-ce que la fortune, reservant tousjours son authorité au-dessus de nos discours, nous presente aucunefois la necessité si urgente, qu'il est besoing que les loix luy facent quelque place.

B Et quand on resiste à l'accroissance d'une innovation qui vient par violence à s'introduire, de se tenir, en tout et par tout, en bride et en reigle, contre ceux qui ont la clef des champs, ausquels tout cela est loisible qui peut avancer leur dessein, qui n'ont ny loy ny ordre que de suyvre leur advantage, c'est une dan-
C gereuse obligation et inequalité : * « *Aditum nocendi*
B *perfido præstat fides*[1] ». * D'autant que la discipline ordinaire d'un Estat qui est en sa santé, ne pourvoit pas à ces accidens extraordinaires : elle presuppose un corps qui se tient en ses principaux membres et offices, et un commun consentement à son observa-
C tion et obeissance. * L'aller legitime est un aller froid, poisant[2] et contraint, et n'est pas pour tenir bon à un aller licencieux et effrené.

A On sçait qu'il est encore reproché à ces deux grands personnages, Octavius et Caton, aux guerres civiles l'un de Sylla, l'autre de Cesar, d'avoir plustost laissé encourir toutes extremitez à leur patrie, que de la secourir aux despens de ses loix, et que de rien remuer. Car, à la verité, en ces dernieres necessitez où il n'y a plus que tenir, il seroit à l'avanture plus sagement fait de baisser la teste et prester un peu au coup que, s'ahurtant[3] outre la possibilité à ne rien relascher, donner occasion à la violance de fouler tout aux pieds ; et vaudroit mieux faire vouloir aux loix ce qu'elles veulent. Ainsi feit celuy qui ordonna qu'elles dormissent vint et quatre heures, et celuy qui remua pour cette cette fois un jour du calendrier, et cet autre qui du mois de Juin fit le second May. Les Lacedemoniens mesmes, tant religieux observateurs des ordonnances de leur païs, estans pressez de leur loy qui defendoit d'eslire par deux fois Admiral un

1. « Se fier à un perfide, c'est lui donner le moyen de nuire. » (Sén. *Œdipe*, III, 686).
2. Pesant.
3. S'obstinant.

mesme personnage, et de l'autre part leurs affaires requerans de toute necessité que Lysander print de rechef cette charge, ils firent bien un Aracus Admiral, mais Lysander surintendant de la marine. Et de mesme subtilité, un de leurs ambassadeurs, estant envoyé vers les Atheniens, pour obtenir le changement de quelqu'ordonnance, et Pericles luy alleguant qu'il estoit defendu d'oster le tableau où une loy estoit une fois posée, luy conseilla de le tourner seulement, d'autant que cela n'estoit pas defendu. C'est ce dequoy Plutarque loüe Philopæmen, qu'estant né né pour commander, il sçavoit non seulement commander selon les loix, mais aux loix mesme, quand la necessité publique le requeroit.

CHAPITRE XXIV

Ce chapitre a été suggéré par l'exemple d'Auguste et de Cinna rencontré par Montaigne dans le *De Clementia* de Sénéque, et qui a évoqué dans son souvenir l'exemple contraire du duc de Guise. Mais, le *De Clementia* n'étant pas un de ces ouvrages que Montaigne n'a lus qu'une fois à une date que nous pouvons déterminer, nous ignorons quand il a composé le chapitre XXIV. Ces exemples contraires ont inspiré une dissertation sur l'action prépondérante du sort dans notre conduite, l'incertitude de nos jugements et la prudence que cette incertitude nous impose, dissertation où l'on sent se préparer le scepticisme de l'*Apologie de Sebonde*, et qui s'enrichira en 1588 et après 1588 d'exemples variés, d'expériences personnelles et de réflexions. Après 1588, l'idée suggérée par le *De Clementia* qu'un chef doit éviter une attitude inquiète et soupçonneuse deviendra l'idée principale.

DIVERS EVENEMENS [1] DE MESME CONSEIL [2].

A Jacques Amiot, grand Aumosnier de France, me recita un jour cette Histoire à l'honneur d'un Prince des nostres [3] (et nostre estoit-il à tres-bonnes enseignes [4], encore que son origine fut estrangere), que durant nos premiers troubles, au siege de Roüan, ce Prince ayant esté adverti par la Royne, mère du Roy, d'une entreprinse qu'on faisoit sur sa vie, et instruit particulierement par ses lettres de celuy qui la devoit conduire à chef [5], qui estoit un gentil'homme Angevin ou Manceau, frequentant lors ordinairement pour cet effect la maison de ce Prince, il ne communiqua à personne cet advertissement; mais, se promenant l'endemain au mont saincte Catherine, d'où se faisoit nostre baterie [6] à Roüan (car c'estoit au temps que nous la tenions assiegée) ayant à ses costez ledit Seigneur grand Aumosnier et un autre Evesque, il aperceut ce gentil'homme, qui lui avoit esté remarqué [7], et le fit appeller. Comme il fut en sa

1. Conséquences. — 2. Résolution. — 3. François de Guise. — 4. Bons indices, justes titres. — 5. A fin. — 6. Action de battre à coups de canon. — 7. Signalé.

presence, il luy dict ainsi, le voyant desjà pallir et fremir des alarmes de sa conscience : Monsieur de tel lieu, vous vous doutez bien de ce que je vous veux, et vostre visage le montre. Vous n'avez rien à me cacher, car je suis instruict de vostre affaire si avant, que vous ne feriez qu'empirer vostre marché d'essayer à le couvrir. Vous sçavez bien telle chose et telle (qui estoyent les tenans et aboutissans des plus secretes pieces de cette menée) ; ne faillez sur vostre vie à me confesser la vérité de tout ce dessein. Quand ce pauvre homme se trouva pris et convaincu (car le tout avoit esté descouvert à la Royne par l'un des complisses) il n'eust qu'à joindre les mains et requerir la grace et misericorde de ce Prince, aux pieds duquel il se voulut jetter : mais il l'en garda, suyvant ainsi son propos : Venez çà ; vous ay-je autres-fois fait desplaisir ? ay-je offencé quelqu'un des vostres par haine particuliere ? Il n'y a pas trois semaines que je vous congnois, quelle raison vous a peu mouvoir à entreprendre ma mort ? Le gentil'homme respondit à cela d'une voix tremblante, que ce n'estoit aucune occasion[1] particuliere qu'il en eust, mais l'interest de la cause generale de son party ; et qu'aucuns luy avoyent persuadé que ce seroit une execution pleine de pieté, d'extirper, en quelque maniere que ce fut, un si puissant ennemy de leur religion. Or, suyvit ce Prince, je vous veux montrer combien la religion que je tiens est plus douce que celle dequoy vous faictes profession. La vostre vous a conseillé de me tuer sans m'ouir, n'ayant receu de moy aucune offence ; et la mienne me commande que je vous pardonne, tout convaincu que vous estes de m'avoir voulu homicider sans raison. Allez vous en, retirez vous, que je ne vous voye plus icy ; et, si vous estes sage, prenez doresnavant en voz entreprinses des conseillers plus gens de bien que ceux là.

L'Empereur Auguste, estant en la Gaule, reçeut certain advertissement d'une conjuration que luy

1. Cause.

brassoit Lucius Cinna ; il delibera de s'en venger, et manda pour cet effect au lendemain le Conseil de ses amis; mais la nuict d'entredeux il la passa avec grande inquietude[1], considerant qu'il avoit à faire mourir un jeune homme de bonne maison, et nepveu du grand Pompeius; et produisoit en se pleignant plusieurs divers discours: Quoy donq, faisoit-il, sera il dict que je demeureray en crainte et en alarme, et que je lairray[2] mon meurtrier se promener cependant à son ayse ? S'en ira il quitte, ayant assailly ma teste que j'ay sauvée de tant de guerres civiles, de tant de batailles, par mer et par terre ? et, apres avoir estably la paix universelle du monde, sera il absouz, ayant deliberé, non de me meurtrir[3] seulement, mais de me sacrifier? Car la conjuration estoit faicte de le tuer, comme il feroit quelque sacrifice. Apres cela, s'estant tenu coy quelque espace de temps, il recommençoit d'une vois plus forte, et s'en prenoit à soy-mesme : Pourquoy vis tu, s'il importe à tant de gens que tu meures? N'y aura-il point de fin à tes vengeances et à tes cruautez ? Ta vie vaut elle que tant de dommage se face pour la conserver ? Livia, sa femme, le sentant en ces angoisses : Et les conseils des femmes y seront-ils receuz, lui fit elle ? Fais ce que font les medecins, quand les receptes accoustumées ne peuvent servir : ils en essayent de contraires. Par severité tu n'as jusques à cette heure rien profité : Lepidus a suivy Salvidienus ; Murena, Lepidus ; Cæpio, Murena ; Egnatius, Cæpio. Commence à experimenter comment te succederont[4] la douceur et la clemence. Cinna est convaincu : pardonne luy ; de te nuire desormais il ne pourra, et profitera à ta gloire. Auguste fut bien ayse d'avoir trouvé un Advocat de son humeur, et, ayant remercié sa femme et contremandé ses amis qu'il avoit assignez au Conseil, commanda qu'on fit venir à luy Cinna tout seul ; et, ayant fait sortir tout le monde de sa chambre et fait donner un siege à Cinna, il lui parla en cette maniere : En premier lieu je te demande, Cinna, paisible audience.

1. Agitation. — 2. Laisserai. — 3. Faire périr. — 4. Réussiront.

N'interrons pas mon parler; je te donneray temps et loisir d'y respondre. Tu sçais, Cinna, que t'ayant pris au camp de mes ennemis, non seulement t'estant faict mon ennemy, mais estant né tel, je te sauvay, je te mis entre mains tous tes biens, et t'ay en fin rendu si accommodé et si aisé, que les victorieux sont envieux de la condition du vaincu. L'office du sacerdoce que tu me demandas, jé te l'ottroiay, l'ayant refusé à d'autres, desquels les peres avoyent tousjours combatu avec moy. T'ayant si fort obligé, tu as entrepris de me tuer. A quoy Cinna s'estant escrié, qu'il estoit bien esloigné d'une si meschante pensée : Tu ne me tiens pas, Cinna, ce que tu m'avois promis, suyvit Auguste ; tu m'avois asseuré que je ne serois pas interrompu : ouy, tu as entrepris de me tuer, en tel lieu, tel jour, en telle compagnie, et de telle façon. Et le voyant transi de ces nouvelles, et en silence, non plus pour tenir le marché de se taire, mais de la presse de sa conscience : Pourquoy, adjouta-il, le fais tu ? Est-ce pour estre Empereur ? Vrayement il va bien mal à la chose publique, s'il n'y a que moy qui t'empesche d'arriver à l'Empire. Tu ne peus pas seulement deffendre ta maison, et perdis dernierement un procez par la faveur d'un simple libertin. Quoy, n'as tu moyen ny pouvoir en autre chose, qu'à entreprendre[1] Cæsar ? Je le quitte[2], s'il n'y a que moy qui empesche tes esperances. Penses tu que Paulus, que Fabius, que les Cosseens, et Serviliens te souffrent ? et une si grande trouppe de nobles, non seulement nobles de nom, mais qui par leur vertu honorent leur noblesse ? Apres plusieurs autres propos (car il parla à luy plus de deux heures entieres) : Or va, luy dit-il ; je te donne, Cinna, la vie, à traistre[3] et à parricide, que je te donnay autres-fois à ennemy : que l'amitié commence de ce jourd'huy entre nous ; essayons qui de nous deux, de meilleure foy, moy t'aye donné ta vie, ou tu l'ayes receüe. Et se despartit d'avec lui en cette maniere. Quelque temps apres il lui donna le consulat, se pleignant dequoy il

1. Attaquer. — 2. J'abandonne la partie. — 3. A toi qui es traître.

ne le luy avoit osé demander. Il l'eut depuis pour fort amy, et fut seul faict par luy heritier de ses biens. Or depuis cet accidant, qui advint à Auguste au quarantiesme an de son aage, il n'y eut jamais de conjuration ny d'entreprinse contre luy, et receut une juste recompense de cette sienne clemence. Mais il n'en advint pas de mesmes au nostre : car sa douceur ne le sceut garentir, qu'il ne cheut depuis aux lacs de pareille trahison. Tant c'est chose vaine et frivole que l'humaine prudence[1]; et au travers de tous nos projects, de nos conseils et precautions, la fortune maintient tousjours la possession des evenemens.

Nous appellons les medecins heureux, quand ils arrivent à quelque bonne fin : comme s'il n'y avoit que leur art, qui ne se peut maintenir d'elle mesme, et qui eust les fondemens trop frailes, pour s'appuyer de sa propre force ; et comme s'il n'y avoit qu'elle, qui aye besoin que la fortune preste la main à ses operations. Je croy d'elle tout le pis ou le mieux qu'on voudra. Car nous n'avons, Dieu mercy, nul commerce ensemble : je suis au rebours des autres, car je la mesprise bien tousjours ; mais quand je suis malade, au lieu d'entrer en composition, je commence encore à la haïr et à la craindre ; et respons à ceux qui me pressent de prendre medecine, qu'ils attendent au moins que je sois rendu à mes forces et à ma santé, pour avoir plus de moyen de soustenir l'effort et le hazart de leur breuvage. Je laisse faire nature, et presuppose qu'elle se soit pourveüe de dents et de griffes, pour se deffendre des assaux qui luy viennent, et pour maintenir cette contexture, dequoy elle fuit la dissolution. Je crain, au lieu de l'aller secourir, ainsi comme elle est aux prises bien estroites et bien jointes avec la maladie, qu'on secoure son adversaire au lieu d'elle, et qu'on la recharge de nouveaux affaires.

Or je dy que, non en la medecine seulement, mais en plusieurs arts plus certaines, la fortune y a bonne part. Les saillies poëtiques, qui emportent leur au-

1. Sagesse.

theur et le ravissent hors de soy, pourquoy ne les attribuerons nous à son bon heur ? puis qu'il confesse luy mesme qu'elles surpassent sa suffisance et ses forces, et les reconnoit venir d'ailleurs que de soy, et ne les avoir aucunement en sa puissance : non plus que les orateurs ne disent avoir en la leur ces mouvemens et agitations extraordinaires, qui les poussent au delà de leur dessein. Il en est de mesmes en la peinture, qu'il eschappe par fois des traits de la main du peintre, surpassans sa conception et sa science, qui le tirent luy mesmes en admiration [1], et qui l'estonnent. Mais la fortune montre bien encores plus evidemment la part qu'elle a en tous ces ouvrages, par les graces et beautez qui s'y treuvent, non seulement sans l'intention, mais sans la cognoissance mesme de l'ouvrier. Un suffisant lecteur descouvre souvant és escrits d'autruy des perfections autres que celles que l'autheur y a mises et apperçeües, et y preste des sens et des visages plus riches.

Quant aux entreprinses militaires, chacun void comment la fortune y a bonne part. En nos conseils mesmes et en nos deliberations, il faut certes qu'il y ait du sort et du bonheur meslé parmy : car tout ce que nostre sagesse peut, ce n'est pas grand chose ; plus elle est aigue et vive, plus elle trouve en soy de foiblesse, et se deffie d'autant plus d'elle mesme. Je suis de l'advis de Sylla [2] ; et quand je me prens garde de prez aux plus glorieux exploicts de la guerre, je voi, ce me semble, que ceux qui les conduisent, n'y emploient la deliberation et le conseil que par acquit [3], et que la meilleure part de l'entreprinse ils l'abandonnent à la fortune, et, sur la fiance qu'ils ont à son secours, passent à tous les coups au delà des bornes de tout discours. Il survient des allegresses fortuites et des fureurs estrangeres parmy leurs deliberations, qui les poussent le plus souvent à prendre le party le moins fondé en apparence, et qui grossissent leur courage au-dessus de la raison. D'où il est advenu à plusieurs grands Capitaines anciens,

1. Etonnement. — 2. Ces mots : « je suis de l'advis de Sylla » sont une addition de 1582. — 3. Par manière d'acquit, pour la forme.

pour donner credit à ces conseils temeraires, d'aleguer à leurs gens qu'ils y estoyent conviez par quelque inspiration, par quelque signe et prognostique.

Voylà pourquoy, en cette incertitude et perplexité que nous aporte l'impuissance de voir et choisir ce qui est le plus commode, pour les difficultez que les divers accidens[1] et circonstances de chaque chose tirent, le plus seur, quand autre consideration ne nous y convieroit, est, à mon advis, de se rejetter au parti où il y a plus d'honnesteté et de justice ; et[2] puis qu'on est en doute du plus court chemin, tenir tousjours le droit : comme, en ces deux exemples que je vien de proposer, il n'y a point de doubte, qu'il ne fut plus beau et plus genereux à celuy qui avoit receu l'offence, de la pardonner, que s'il eust fait autrement. S'il en est mes-advenu au premier, il ne s'en faut pas prendre à ce sien bon dessein ; et ne sçait on, quand il eust pris le party contraire, s'il eust eschapé la fin à laquelle son destin l'appeloit ; et si eust perdu la gloire d'une si notable bonté.

Il se void dans les histoires force gens en cette crainte, d'où la plus part ont suivi le chemin de courir au devant des conjurations qu'on faisoit contr'eux, par vengeance et par supplices ; mais j'en voy fort peu ausquels ce remede ait servy, tesmoing tant d'Empereurs Romains. Celuy qui se trouve en ce dangier, ne doibt pas beaucoup esperer ny de sa force, ny de sa vigilance. Car combien est-il mal aisé de se garentir d'un ennemy, qui est couvert du visage du plus officieux amy que nous ayons ? et de connoistre les volontez et pensemens interieurs de ceux qui nous assistent ? Il a beau[3] employer des nations estrangieres pour sa garde, et estre tousjours ceint d'une haye d'hommes armez : quiconque aura sa vie à mespris, se rendra tousjours maistre de celle d'autruy. Et puis ce continuel soupçon, qui met le Prince en doute de tout le monde, luy doit servir d'un merveilleux tourment.

1. Particularités. — 2. Ce membre de phrase, jusqu'à « tousjours le droit » est une addition de 1582. — 3. Il ne lui sert à rien de.

Pourtant Dion, estant adverty que Callipus espioit B
les moyens de le faire mourir, n'eust jamais le cœur
d'en informer, disant qu'il aymoit mieux mourir que
vivre en cette misere, d'avoir à se garder non de ses
ennemys seulement, mais aussi de ses amis. Ce
qu'Alexandre representa bien plus vivement par
effect, et plus roidement, quand, ayant eu advis par
une lettre de Parmenion, que Philippus, son plus
cher medecin, estoit corrompu par l'argent de Darius
pour l'empoisonner, en mesme temps qu'il donnoit à
lire sa lettre à Philippus, il avala le bruvage qu'il luy
avoit presenté. Fut ce pas exprimer cette resolution,
que, si ses amys le vouloient tuer, il consentoit qu'ils
le peussent faire ? Ce prince est le souverain patron
des actes hazardeux ; mais je ne sçay s'il y a traict en
sa vie, qui ayt plus de fermeté que cestuy-cy, ny une
beauté illustre par tant de visages[1]. Ceux qui pres-
chent aux princes la deffiance si attentive, soubs
couleur de leur prescher leur seurté, leur pres-
chent leur ruyne et leur honte. Rien de noble ne
se faict sans hazard. J'en sçay un *, de courage tres C
martial de sa complexion, et entreprenant *, de qui B
tous les jours on corrompt la bonne fortune par telles
persuasions : qu'il se resserre entre les siens, qu'il
n'entende à aucune reconciliation de ses anciens
ennemys, se tienne à part, et ne se commette[2] entre
mains plus fortes, quelque promesse qu'on luy face,
quelque utilité qu'il y voye. * J'en sçay un autre, qui C
a inesperement advancé sa fortune, pour avoir pris
conseil[3] tout contraire. La hardiesse, dequoy ils cher-
chent si avidement la gloire, se represente, quand il
est besoin, aussi magnifiquement en pourpoint qu'en
armes, en un cabinet qu'en un camp, le bras pen-
dant que le bras levé. * La prudence si tendre et cir- B
conspecte, est mortelle ennemye de hautes execu-
tions. * Scipion sceut, pour pratiquer[4] la volonté de C
Syphax, quittant son armée, et abandonnant l'Es-
paigne, douteuse encore sous sa nouvelle conqueste,
passer en Afrique, dans deux simples vaisseaux,

1. Eclatante à tant de points de vue.
2. Confie. — 3. Résolution. — 4. Gagner.

pour se commettre en terre ennemie, à la puissance d'un Roy barbare, à une foy inconnue, sans obligation, sans hostage, sous la seule seureté de la grandeur de son propre courage, de son bonheur, et de la promesse de ses hautes esperances : « *habita fides ipsam plerumque fidem obligat*[1]. »

B A une vie ambitieuse et fameuse il faut, au rebours, prester peu, et porter la bride courte aux soubçons : la crainte et la deffiance attirent l'offence et la convient. Le plus deffiant de nos Roys establit ses affaires, principallement pour avoir volontairement abandonné et commis sa vie et sa liberté entre les mains de ses ennemis, montrant avoir entiere fiance d'eux, affin qu'ils la prinsent de luy. A ses legions, mutinées et armées contre luy, Cæsar opposoit seulement l'authorité de son visage et la fierté de ses paroles ; et se fioit tant à soy et à sa fortune, qu'il ne craingnoit point de l'abandonner et commettre à une armée seditieuse et rebelle.

C *Stetit aggere fulti*
Cespitis, intrepidus vultu, meruitque timeri
Nil metuens[2].

B Mais il est bien vray que cette forte assurance ne se peut representer bien entiere et naifve[3], que par ceux ausquels l'imagination de la mort et du pis qui peut advenir apres tout, ne donne point d'effroy : car de la presenter tremblante, encore doubteuse et incertaine, pour le service d'une importante reconciliation, ce n'est rien faire qui vaille. C'est un excellent moyen de gaigner le cœur et volonté d'autruy, de s'y aller soubsmettre et fier, pourveu que ce soit librement et sans contrainte d'aucune necessité, et que ce soit en condition qu'on y porte une fiance pure et nette, le front au moins deschargé de tout scrupule[4]. Je vis en mon enfance un Gentil-homme, commandant à une grande ville, empressé à l'esmo-

1. « La confiance que nous témoignons bien souvent appelle la bonne foi. » Tite-Live, XXII, xxii.)
2. « Il parut sur un tertre de gazon, debout, le visage intrépide, et, ne craignant rien, il mérita d'être craint. » (Lucain, V, 316).
3. Naturelle. — 4. Doute, défiance.

tion [1] d'un peuple furieux. Pour esteindre ce commencement de trouble, il print party de sortir d'un lieu tres-asseuré où il estoit, et se rendre à cette tourbe [2] mutine ; d'où mal luy print, et y fut miserablement tué. Mais il ne me semble pas que sa faute fut tant d'estre sorty, ainsi qu'ordinairement on le reproche à sa memoire, comme ce fut d'avoir pris une voye de soubsmission et de mollesse, et d'avoir voulu endormir cette rage, plustost en suivant que en guidant, et en requerant plustost qu'en remontrant ; et estime que une gracieuse severité, avec un commandement militaire plein de securité, de confiance, convenable à son rang et à la dignité de sa charge, luy eust mieux succédé [3], au moins avec plus d'honneur et de bienseance. Il n'est rien moins esperable de ce monstre ainsin agité, que l'humanité et la douceur ; il recevra bien plustost la reverence et la craincte. Je luy reprocherois aussi, qu'ayant pris une resolution, plustost brave à mon gré, que temeraire, de se jetter foible et en pourpoint, emmy cette mer tempestueuse d'hommes insensez, il la devoit avaller toute, et n'abandonner ce personnage [4], là où [5] il luy advint, apres avoir recogneu le danger de pres, de [6] saigner du nez et d'alterer encore despuis cette contenance desmise [7] et flatteuse qu'il avoit entreprinse, en une contenance effraiée : chargeant sa voix et ses yeux d'estonnement et de penitence. Cerchant à conniller [8] et se desrober, il les enflamma et appela sur soy.

On deliberoit de faire une montre [9] generalle de diverses trouppes en armes, (c'est le lieu des vengeances secretes, et n'est point où, en plus grande seurté, on les puisse exercer). Il y avoit publiques et notoires apparences, qu'il n'y faisoit pas fort bon pour aucuns, ausquels touchoit la principalle et necessaire charge de les recognoistre [10]. Il s'y proposa divers

1. Sédition. Il s'agit de la révolte de Bordeaux, en 1548, et le personnage dont parle Montaigne est probablement le sire de Moneins.
2. Foule. — 3. Reussi. — 4. Rôle, attitude. — 5. Tandis que.
6. Le texte de ce passage est assez différent dans l'édition de 1588.
7. Abaissée, humble. — 8. Se cacher. — 9. Revue (Il s'agit de la revue qui eut lieu à Bordeaux en 1585 pendant la mairie de Montaigne. — 10. Passer en revue.

conseils, comme en chose difficile, et qui avoit beaucoup de poids et de suyte. Le mien fut, qu'on evitast sur tout de donner aucun tesmoignage de ce doubte [1], et qu'on s'y trouvast et meslast parmy les files, la teste droicte et le visage ouvert, et qu'au lieu d'en retrancher aucune chose (à quoy les autres opinions visoyent le plus) qu'au contraire on sollicitast les capitaines d'advertir les soldats de faire leurs salves belles et gaillardes en l'honneur des assistans, et n'espargner leur poudre. Cela servit de gratification [2] envers ces troupes suspectes, et engendra dés lors en avant une mutuelle et utile confience [3].

A La voye qu'y tint Julius Cæsar, je trouve que c'est la plus belle qu'on y puisse prendre. Premierement il essaya, par clemence et douceur, à se faire aymer de ses ennemis mesmes, se contentant, aux conjurations qui luy estoient descouvertes, de declarer simplement qu'il en estoit adverty : cela faict, il print une tres-noble resolution d'attendre, sans effroy et sans solicitude, ce qui luy en pourroit advenir, s'abandonnant et se remettant à la garde des dieux et de la fortune ; car certainement c'est l'estat où il estoit quand il fut tué.

B Un estranger, ayant dict et publié par tout qu'il pourroit instruire Dionysius [4], Tyran de Syracuse, d'un moyen de sentir [5] et descouvrir en toute certitude les parties [6] que ses subjets machineroyent contre luy, s'il luy vouloit donner une bonne piece d'argent, Dionysius, en estant adverty, le fit appeller à soy pour l'esclarcir d'un art si necessaire à sa conservation ; cet estrangier luy dict qu'il n'y avoit pas d'autre art, sinon qu'il luy fit delivrer un talent, et se ventast d'avoir apris de luy un singulier secret. Dionysius trouva cette invention bonne, et luy fit compter six cens escus. Il n'estoit pas vray-semblable qu'il eust donné si grande somme à un homme incogneu, qu'en recompense d'un tres-utile aprentissage ; et servoit cette reputation à tenir ses ennemis en crainte. Pourtant les Princes sagement publient les advis qu'ils reçoivent des menées qu'on dresse contre leur

1. Crainte. — 2. Faveur, témoignage de confiance. — 3. Confiance.
4. Denys. — 5. Connaître. — 6. Conspiration.

vie, pour faire croire qu'ils sont bien advertis, et qu'il ne se peut rien entreprendre dequoy ils ne sentent le vent. *Le duc d'Athenes fit plusieurs sottises C en l'establissement de sa fresche [1] tyrannie sur Florence ; mais cette-cy la plus notable, qu'ayant reçeu le premier advis des monopoles [2] que ce peuple dressoit contre luy, par Mattheo di Morozo, complice d'icelles, il le fit mourir, pour supprimer cet advertissement et ne faire sentir qu'aucun en la ville se peut ennuïer de son juste gouvernement.

Il me souvient avoir leu autrefois l'histoire de quel- A que Romain, personnage de dignité, lequel, fuyant la tyrannie du Triumvirat, avoit eschappé mille fois les mains de ceux qui le poursuivoyent, par la subtilité de ses inventions. Il advint un jour, qu'une troupe de gens de cheval, qui avoit charge de le prendre, passa tout joignant un halier où il s'estoit tapy, et faillit de le descouvrir ; mais luy, sur ce point là, considerant la peine et les difficultez ausquelles il avoit desjà si long temps duré, pour se sauver des continuelles et curieuses [3] recherches qu'on faisoit de luy par tout, le peu de plaisir qu'il pouvoit esperer d'une telle vie, et combien il luy valoit mieux passer une fois le pas que demeurer tousjours en cette transe, luy mesme les r'apella et leur trahit sa cachete, s'abandonnant volontairement à leur cruauté, pour oster eux et luy d'une plus longue peine. D'appeller les mains ennemies, c'est un conseil un peu gaillard ; si croy-je qu'encore vaudroit-il mieux le prendre que de demeurer en la fievre continuelle d'un accident qui n'a point de remede. Mais, puisque les provisions [4] qu'on y peut aporter sont pleines d'inquietude et d'incertitude, il vaut mieux d'une belle asseurance se preparer à tout ce qui en pourra advenir, et tirer quelque consolation de ce qu'on n'est pas asseuré qu'il advienne.

1. Récente. — 2. Complots. — 3. Soigneuses, attentives. — 4. Précautions.

CHAPITRE XXV

Nous savons seulement de ce chapitre qu'il est antérieur au chapitre suivant puisque le chapitre suivant y fait une allusion, mais rien ne permet de décider de combien. Six emprunts aux *œuvres morales* de Plutarque invitent à penser qu'il ne saurait être de beaucoup antérieur à la fin de 1572. J'incline à supposer, pour des raisons qui ne sont aucunement décisives, qu'il a été composé entre 1573 et 1576.

On y voit l'attitude de Montaigne non seulement envers le pédantisme, mais aussi envers la science. On observera que, en 1580, s'inspirant de Plutarque et de Sénèque, il combat seulement le pédantisme, la fausse science, et qu'il exprime hautement son admiration pour les vrais savants. Mais l'*Apologie de Sebonde* nous le montrera critiquant les prétentions de la science, et prenant le parti de l'ignorance, c'est-à-dire de l'intelligence consciente des limites de notre connaissance. Après 1588, encouragé par Platon qui est alors un de ses auteurs de chevet et par les sarcasmes de Platon contre les sophistes, il se moque des philosophes dépourvus de sens pratique, et, surtout dans les dernières additions de l'essai, il affirme fortement cette idée que la science n'est profitable qu'à une minorité d'esprits bien nés ; que, répandue dans les masses, elle est funeste pour la morale et pour le courage militaire. Rapprocher l'essai III, XII, où nous le verrons chercher chez les paysans et chez les ignorants les modèles qu'il propose à notre imitation. Il admet alors l'existence d'une science véritable qui est « le plus noble acquest des hommes (III, VIII) ; mais il croit que les vrais savants sont très rares, et que la masse des prétendus doctes trouble le monde (I, LIV) ; aussi redoute-t-il la culture scientifique dans l'éducation, et principalement pour les nobles qui n'en ont que faire ».

DU PEDANTISME.

A Je me suis souvent despité, en mon enfance, de voir és comedies Italiennes tousjours un pedante[1] pour badin[2], et le surnom de magister n'avoit guiere plus honorable signification parmy nous. Car, leur estant

1. Maître d'école, précepteur.
2. Sot, personnage du sot dans une comédie.

donné en gouvernement et en garde, que pouvois-je moins faire que d'estre jalous de leur reputation ? Je cherchois bien de les excuser par la disconvenance naturelle qu'il y a entre le vulgaire et les personnes rares et excellentes en jugement et en sçavoir : d'autant qu'ils vont un train entierement contraire les uns des autres. Mais en cecy perdois je mon latin, que les plus galans hommes c'estoient ceux qui les avoyent le plus à mespris, tesmoing nostre bon du Bellay :

Mais je hay par sur tout un sçavoir pedantesque.

Et est cette coustume ancienne : car Plutarque dit que Grec et escholier estoient mots de reproche entre les Romains, et de mespris. B

Depuis, avec l'eage, j'ay trouvé qu'on avoit une grandissime raisón, et que « *magis magnos clericos non sunt magis magnos sapientes* [1] ». Mais d'où il puisse advenir qu'une ame riche de la connoissance de tant de choses n'en devienne pas plus vive et plus esveillée, et qu'un esprit grossier et vulgaire puisse loger en soy, sans s'amender, les discours et les jugemens des plus excellens esprits que le monde ait porté, j'en suis encore en doute. A

A recevoir tant de cervelles estrangeres, et si fortes, et si grandes. il est necessaire (me disoit une fille, la premiere de nos Princesses, parlant de quelqu'un), que la sienne se foule, se contraingne [2] et rapetisse, pour faire place aux autres. B

Je dirois volontiers que, comme les plantes s'estouffent de trop d'humeur, et les lampes de trop d'huile : aussi l'action de l'esprit, par trop d'estude et de matiere, lequel, saisi et embarrassé d'une grande diversité de choses, perde le moyen de se desmesler ; et que cette charge le tienne courbe et croupi. Mais il en va autrement : car nostre ame s'eslargit d'autant plus qu'elle se remplit ; et aux exemples des vieux temps il se voit, tout au rebours, A

1. « Les plus grands savants ne sont pas les plus grands sages. » (Rabelais, *Gargantua*, xxxix.)
2. Resserre.

des suffisans hommes aux maniemens des choses publiques, des grands capitaines et grands conseillers[1] aux affaires d'estat avoir esté ensemble tres sçavans.

Et, quant aux philosophes retirez de toute occupation publique, ils ont esté aussi quelque fois, à la verité, mesprisez par la liberté Comique[2] de leur
C temps, * leurs opinions et façons les rendant ridicules. Les voulez-vous faire juges des droits d'un proces, des actions d'un homme ? Ils en sont bien prests ! Ils cerchent encore s'il y a vie, s'il y a mouvement, si l'homme est autre chose qu'un bœuf ; que c'est qu'agir et souffrir ; quelles bestes ce sont que loix et justice. Parlent ils du magistrat, ou parlent ils à luy ? C'est d'une liberté irreverente et incivile. Oyent ils louer leur prince ou un roy ? c'est un pastre pour eux, oisif comme un pastre, occupé à pressurer et tondre ses bestes, mais bien plus rudement qu'un pastre. En estimez vous quelqu'un plus grand, pour posseder deux mille arpents de terre ? eux s'en moquent, accoustumez d'embrasser tout le monde comme leur possession. Vous ventez-vous de vostre noblesse, pour compter sept ayeulx riches ? ils vous estiment de peu, ne concevant[3] l'image universelle de nature, et combien chascun de nous a eu de predecesseurs : riches, pauvres, roys, valets, Grecs et barbares. Et quand vous seriez cinquantiesme descendant de Hercules, ils vous trouvent vain de faire valoir ce present de la fortune. Ainsi les desdeignoit le vulgaire, comme ignorants les premieres choses et communes, comme presomptueux et insolents. Mais cette peinture Platonique est bien
A esloignée de celle qu'il faut à noz gens. * On envioit ceux-là comme estans au dessus de la commune façon, comme mesprisans les actions publiques, comme ayans dressé une vie particuliere et inimitable, reglée à certains discours[4] hautains[5] et hors

1. Les éditions publiées du vivant de Montaigne donnent : « les plus grands capitaines et les meilleurs conseillers ».
2. Des poètes comiques.
3. Parce que vous ne concevez pas.
4. Des principes déterminés. — 5. Elevés.

d'usage. Ceux-cy, on les desdeigne, comme estans au-dessoubs de la commune façon, comme incapables des charges publiques, comme trainans une vie et des meurs basses et viles apres le vulgaire.

Odi homines ignava opera, philosopha sententia [1] C

Quant à ces philosophes, dis-je, comme ils estoient A grands en science, ils estoient encore plus grands en tout'action. Et tout ainsi qu'on dit de ce Geometrien de Siracuse, lequel, ayant esté destourné de sa contemplation pour en mettre quelque chose en practique à la deffence de son païs, qu'il mit soudain en train des engins espouvantables et des effets surpassans toute creance humaine, desdaignant toutefois luy mesme toute cette sienne manufacture [2], et pensant en cela avoir corrompu la dignité de son art, de laquelle ses ouvrages n'estoient que l'aprentissage et le jouet : aussi eux, si quelquefois on les a mis à la preuve [3] de l'action, on les a veu voler d'une aisle si haute, qu'il paroissoit bien leur cœur et leur ame s'estre merveilleusement grossie et enrichie par l'intelligence des choses. Mais * aucuns, voyants la place C du gouvernement politique saisie par hommes incapables, s'en sont reculés ; et celuy qui demanda à Crates jusques à quand il faudroit philosopher, en receut cette responce : Jusques à tant que ce ne soient plus des asniers qui conduisent noz armées. Heraclitus resigna la royauté à son frere ; et aux Ephesiens qui luy reprochoient à quoy il passoit son temps à jouer avec les enfans devant le temple : Vaut-il pas mieux faire cecy, que gouverner les affaires en vostre compagnie ? * D'autres, ayant leur A imagination logée au-dessus de la fortune et du monde, trouverent les sieges de la justice et les thrones mesmes des Roys, bas et viles. * Et refusa C Empedocles la Royauté que les Agrigentins luy offrirent. * Thales accusant [4] quelque fois le soing A du mesnage et de s'enrichir, on luy reprocha que

1. « Je hais les hommes lâches dans l'action, philosophes seulement en paroles. » (Pacuvius, cité par Aulu Gelle, XIII, VIII.)
2. Travail manuel. — 3. Epreuve. — 4. Blâmant.

c'estoit à la mode du renard, pour n'y pouvoir advenir. Il luy print envie, par passetemps, d'en montrer l'experience ; et, ayant pour ce coup ravalé son sçavoir au service du proffit et du gain, dressa une trafique, qui dans un an rapporta telles richesses, qu'à peine en toute leur vie les plus experimentez de ce mestier là en pouvoient faire de pareilles.

C Ce qu'Aristote recite d'aucuns qui appelloyent et celuy-là et Anaxagoras et leurs semblables, sages et non prudents, pour n'avoir assez de soin des choses plus utiles, outre ce que je ne digere pas bien cette difference de mots, cela ne sert point d'excuse à mes gens : et, à voir la basse et necessiteuse fortune dequoy ils se payent[1], nous aurions plustost occasion de prononcer tous les deux, qu'ils sont et non sages et non prudents.

A Je quitte cette premiere raison, et croy qu'il vaut mieux dire que ce mal vienne de leur mauvaise façon de se prendre aux sciences ; et, qu'à la mode dequoy nous sommes instruicts, il n'est pas merveille si ny les escholiers ny les maistres n'en deviennent pas plus habiles, quoy qu'ils s'y facent plus doctes. De vray, le soing et la despence de nos peres ne vise qu'à nous meubler la teste de science ; du jugement et de C la vertu, peu de nouvelles. * Criez d'un passant à nostre peuple : O le sçavant homme ! Et d'un autre : O le bon homme ! Il ne faudra[2] pas de tourner les yeux et son respect vers le premier. Il y faudroit un A tiers crieur : O les lourdes testes ! * Nous nous enquerons volontiers : Sçait-il du Grec ou du Latin ? escrit-il en vers ou en prose ? Mais s'il est devenu meilleur ou plus advisé, c'estoit le principal, et c'est ce qui demeure derriere. Il falloit s'enquerir qui est mieux sçavant, non qui est plus sçavant.

Nous ne travaillons qu'à remplir la memoire, et laissons l'entendement et la conscience vuide. Tout ainsi que les oyseaux vont quelquefois à la queste du grein, et le portent au bec sans le taster[3], pour en faire bechée à leurs petits, ainsi nos pedantes vont

1. Se contentent. — 2. Manquera. — 3. Goûter.

pillotant[1] la science dans les livres, et ne la logent qu'au bout de leurs lévres, pour la dégorger seulement et mettre au vent.

C'est merveille combien proprement la sottise se C
loge sur mon exemple. Est-ce pas faire de mesme, ce que je fay en la plus part de cette composition? Je m'en vay, escorniflant par cy par là des livres les sentences qui me plaisent, non pour les garder, car je n'ay point de gardoires, mais pour les transporter en cettuy-cy, où, à vray dire, elles ne sont plus miennes qu'en leur premiere place. Nous ne sommes, ce croy-je, sçavants que de la science presente, non de la passée, aussi peu que de la future.

Mais, qui pis est, leurs escholiers et leurs petits ne A
s'en nourrissent et alimentent non plus; ains elle passe de main en main, pour cette seule fin d'en faire parade, d'en entretenir autruy, et d'en faire des contes, comme une vaine monnoye, inutile à tout autre usage et emploite[2] qu'à compter et jetter.

« *Apud alios loqui didicerunt, non ipsi secum*[3]. » C

« *Non est loquendum, sed gubernandum*[4]. »

Nature, pour montrer qu'il n'y a rien de sauvage en ce qui est conduit par elle, faict naistre és nations moins cultivées par art, des productions d'esprit souvent, qui luittent[5] les plus artistes productions. Comme sur mon propos le proverbe Gascon est-il delicat : « *Bouha prou bouha, mas a remuda lous dits qu'em; souffler prou*[6] *souffler, mais nous en sommes à remuer les doits* », tiré d'une chalemie[7].

Nous sçavons dire : Cicero dit ainsi; voilà les meurs A
de Platon; ce sont les mots mesmes d'Aristote. Mais nous, que disons nous nous mesmes? que jugeons nous? que faisons nous? Autant en diroit bien un perroquet. Cette façon me fait souvenir de ce riche Romain, qui avoit esté soigneux, à fort grande des-

1. Pillant de çà de là. — 2. Emploi.
3. « Ils ont appris à parler aux autres et non pas à eux-mêmes. » (Cic., *Tusc.* V, xxxvi)
4. « Il ne s'agit pas de parler, mais de veiller au gouvernail. » (Sén., *Ep.*, cviii.)
5. Rivalisent avec. — 6. Beaucoup. — 7. Chanson qui s'accompagnait d'une flûte champêtre.

pence, de recouvrer des hommes suffisans en tout genre de sciences, qu'il tenoit continuellement autour de luy, affin que, quand il escherroit[1] entre ses amis quelque occasion de parler d'une chose ou d'autre, ils supplissent sa place, et fussent tous prets à luy fournir, qui d'un discours, qui d'un vers d'Homere, chacun selon son gibier ; et pensoit ce sçavoir estre sien par ce qu'il estoit en la teste de ses gens ; et comme font aussi ceux desquels la suffisance loge en leurs somptueuses librairies[2].

C J'en cognoy, à qui quand je demande ce qu'il sçait, il me demande un livre pour me le montrer ; et n'oseroit me dire qu'il a le derriere galeux, s'il ne va sur le champ estudier en son lexicon, que c'est que galeux, et que c'est que derriere.

A Nous prenons en garde les opinions et le sçavoir d'autruy, et puis c'est tout. Il les faut faire nostres. Nous semblons proprement celuy qui, ayant besoing de feu, en iroit querir chez son voisin, et, y en ayant trouvé un beau et grand, s'arresteroit là à se chauffer, sans plus se souvenir d'en raporter chez soy. Que nous sert-il d'avoir la panse pleine de viande, si elle ne se digere ? si elle ne se trans-forme en nous ? si elle ne nous augmente et fortifie ? Pensons nous que Lucullus, que les lettres rendirent et formerent si grand capitaine sans l'experience, les eut prises à nostre mode ?

B Nous nous laissons si fort aller sur les bras d'autruy, que nous aneantissons nos forces. Me veus-je armer contre la crainte de la mort ? c'est aux despens de Seneca. Veus-je tirer de la consolation pour moy, ou pour un autre ? je l'emprunte de Cicero. Je l'eusse prise en moy-mesme, si on m'y eust exercé. Je n'ayme point cette suffisance relative et mendiée.

A Quand bien nous pourrions estre sçavans du sçavoir d'autruy, au moins sages ne pouvons nous estre que de nostre propre sagesse.

Μίσω σοφιστὴν, ὅστις οὐχ αὑτῷ σοφός[3].

1. Arriverait. — 2. Bibliothèques.
3. « Je haï le Sage qui n'est pas sage pour soy-mesmes. » (traduction donnée par Montaigne dans les éditions antérieures. Vers d'Euripide, pris dans Stobée, III).

« *Ex quo Ennius : Nequicquam sapere sapientem, qui ipse sibi prodesse non quiret*[1]. » C

si cupidus, si B
Vanus et Euganea quamtumvis vilior agna[2].

« *Non enim paranda nobis solum, sed fruenda sapientia est*[3]. » C

Dionysius[4] se moquoit des grammariens qui ont soin de s'enquerir des maux d'Ulysses, et ignorent les propres : des musiciens qui accordent leurs fleutes et n'accordent pas leurs meurs ; des Orateurs qui estudient à dire justice, non à la faire.

Si nostre ame n'en va un meilleur bransle, si nous n'en avons le jugement plus sain, j'aymeroy aussi cher que mon escolier eut passé le temps à joüer à la paume ; au moins le corps en seroit plus allegre. Voyez le revenir de là, apres quinze ou seze ans employez : il n'est rien si mal propre à mettre en besongne. Tout ce que vous y recognoissez d'avantage, c'est que son Latin et son Grec l'ont rendu plus fier et plus outrecuidé qu'il n'estoit party de la maison. * Il en devoit rapporter l'ame pleine, il ne l'en rapporte que bouffie ; et l'a seulement enflée au lieu de la grossir. A C

Ces maistres icy, comme Platon dit des sophistes, leurs germains[5], sont de tous les hommes ceux qui promettent d'estre les plus utiles aux hommes, et, seuls entre tous les hommes, qui non seulement n'amendent point ce qu'on leur commet[6], comme fait un charpentier et un masson, mais l'empirent, et se font payer de l'avoir empiré.

Si la loi que Protagoras proposoit à ses disciples estoit suivie : ou qu'ils le payassent selon son mot, ou qu'ils jurassent au temple combien ils estimoient le profit qu'ils avoient receu de ses disciplines, et selon iceluy satisfissent sa peine, mes pedagogues se trou-

1. « Aussi Ennius dit-il : Vaine est la sagesse du sage si elle ne profite pas à lui même. » (Cic., *De offic.*, III, xv.)
2. « S'il est esclave, s'il est vantard, efféminé, plus vil qu'un agneau. » (Juvénal, VIII, 14.)
3. « Car il ne suffit pas d'acquérir la sagesse, il faut en profiter. » (Cic., *De finibus*, I, I.)
4. Denys. — 5. Frères. — 6. Confie.

veroient chouez[1], s'estant remis au serment de mon experience.

A Mon vulgaire Perigordin appelle fort plaisamment « Lettreferits » ces sçavanteaux, comme si vous disiez « lettre-ferus[2] », ausquels les lettres ont donné un coup de marteau, comme on dict. De vray, le plus souvent ils semblent estre ravalez[3], mesmes du sens commun. Car le paisant et le cordonnier, vous leur voiez aller simplement et naïfvement leur train, parlant de ce qu'ils sçavent; ceux cy, pour se vouloir eslever et gendarmer de ce sçavoir qui nage en la superficie de leur cervelle, vont s'ambarrassant et enpestrant sans cesse. Il leur eschappe de belles parolles, mais qu'un autre les accommode. Ils cognoissent bien Galien, mais nullement le malade. Ils vous ont des-ja rempli le teste de loix, et si n'ont encore conçeu le neud de la cause. Ils sçavent la theorique de toutes choses, cherchez qui la mette en practique.

J'ay veu chez moy un mien amy, par maniere de passetemps, ayant affaire à un de ceux cy, contre-faire un jargon de galimathias, propos sans suite, tissu de pieces rapportées[4], sauf qu'il estoit souvent entrelardé de mots propres à leur dispute, amuser ainsi tout un jour ce sot à debatre, pensant tousjours respondre aux objections qu'on luy faisoit; et si estoit homme de
B lettres et de reputation, * et qui avoit une belle robe.

Vos, ô patritius sanguis, quos vivere par est
Occipiti cæco, posticæ occurrite sannæ[5].

A Qui regardera de bien pres à ce genre de gens, qui s'estand bien loing, il trouvera, comme moy, que le plus souvent ils ne s'entendent, ny autruy, et qu'ils ont la souvenance assez pleine, mais le jugement entièrement creux, sinon que leur nature d'elle mesme le leur ait autrement façonné : comme j'ay veu Adrianus Turnebus, qui, n'ayant faict autre profession que des lettres, en laquelle c'estoit, à mon

1. Trompés. — 2. Féru signifie frappé. — 3. Descendus, privés. — 4. Morceaux empruntés.
5. « O vous nobles praticiens, qui n'avez pas le don de voir ce qui se passe derrière vous, prenez garde que ceux à qui vous tournez le dos ne rient à vos dépens. » (Perse, I, 61).

opinion, le plus grand homme qui fut il y a mil' ans, n'avoit toutesfois rien de pedantesque que le port de sa robe, et quelque façon externe, qui pouvoit n'estre pas civilisée à la courtisane, qui sont choses de neant*. Et hai nos gens qui supportent plus malay- B
sement une robe qu'une ame de travers, et regardent à sa reverence, à son maintien et à ses bottes, quel homme il est. * Car au dedans c'estoit l'ame la plus A
polie du monde. Je l'ay souvent à mon esciant jetté en propos eslongnez de son usage ; il y voyoit si cler, d'une apprehension [1] si prompte, d'un jugement si sain, qu'il sembloit qu'il n'eut jamais faict autre mestier que la guerre et affaires d'Estat. Ce sont natures belles et fortes,

queis arte benigna B
Et meliore luto finxit præcordia Titan [2],

qui se maintiennent au travers d'une mauvaise insti- A
tution [3]. Or ce n'est pas assez que nostre institution ne nous gaste pas, il faut qu'elle nous change en mieux.

Il y a aucuns de nos Parlemens, quand ils ont à recevoir des officiers [4], qui les examinent seulement sur la science ; les autres y adjoutent encores l'essay du sens, en leur presentant le jugement de quelque cause. Ceux cy me semblent avoir un beaucoup meilleur stile [5] ; et encore que ces deux pieces soyent necessaires, et qu'il faille qu'elles s'y trouvent toutes deux, si est ce qu'à la verité celle du sçavoir est moins prisable que celle du jugement. Cette cy se peut passer de l'autre, et non l'autre de cette cy. Car, comme dict ce vers grec,

Ὡς οὐδὲν ἡ μάθησις, ἣν μὴ νοῦς παρῇ [6],

à quoy faire la science, si l'entendement n'y est ? Pleut à Dieu que pour le bien de nostre justice ces compagnies là se trouvassent aussi bien fournies

1. Conception, intelligence.
2. « Que Prométhée a formés d'un meilleur limon et avec une faveur particulière de son art. » (Juvénal, XIV, 34.)
3. Education. — 4. Magistrats chargés d'offices de judicature.
5. Manière d'agir. — 6. Vers traduit par Montaigne (Stobée, *Sermo*, III.)

d'entendement et de conscience comme elles sont
C encore de science ! * « *Non vitæ sed scholæ discimus*[1]. »
A Or il ne faut pas attacher le sçavoir à l'ame, il l'y
faut incorporer ; il ne l'en faut pas arrouser, il l'en
faut teindre ; et, s'il ne la change, et meliore son
estat imparfaict, certainement il vaut beaucoup mieux
le laisser là. C'est un dangereux glaive, et qui empesche et offence[2] son maistre, s'il est en main foible
C et qui n'en sçache l'usage, * « *ut fuerit melius non didicisse*[3]. »

A A l'adventure est ce la cause que et nous et la
Theologie ne requerons pas beaucoup de science aux
fames, et que François, Duc de Bretaigne, filz de Jean
cinquiesme, comme on luy parla de son mariage avec
Isabeau, fille d'Escosse, et qu'on luy adjousta qu'elle
avoit esté nourrie[4] simplement et sans aucune instruction de lettres, respondit qu'il l'en aymoit mieux,
et qu'une fame estoit assez sçavante quand elle sçavoit mettre difference entre la chemise et le pourpoint de son mary.

Aussi ce n'est pas si grande merveille, comme on
crie, que nos ancestres n'ayent pas faict grand estat
des lettres, et qu'encores aujourd'huy elles ne se trouvent que par rencontre aux principaux conseils de nos
Roys ; et, si cette fin de s'en enrichir, qui seule nous
est aujourd'huy proposée par le moyen de la Jurisprudence, de la Medecine, du pedantisme[5], et de la
Theologie encore, ne les tenoit en credit, vous les
verriez sans doute aussi marmiteuses[6] qu'elles
furent onques. Quel dommage, si elles ne nous
C aprenent ny à bien penser, ny à bien faire ? * « *Postquam docti prodierunt, boni desunt*[7]. »

Toute autre science est dommageable à celuy qui
n'a la science de la bonté. Mais la raison que je cher-

1. « On nous instruit non pour la vie, mais pour l'école. » (Sén., *Ep.*, cxv.)
2. Embarrasse et blesse.
3. « De sorte qu'il aurait mieux valu n'avoir pas appris. » (Cic., *Tusc.*, II, iv.)
4. Elevée. — 5. Art d'enseigner. — 6. Misérables.
7. « Depuis que les doctes ont paru, on ne voit plus de gens de bien. » (Sén., *Ep.*, xcv.)

choys tantost, seroit-elle point aussi de là : que nostre estude en France n'ayant quasi autre but que le proufit, moins de ceux que nature a faict naistre à plus genereux offices que lucratifs, s'adonnant aux lettres, ou si courtement (retirez, avant que d'en avoir prins le goût, à une profession qui n'a rien de commun aveq les livres) il ne reste plus ordinairement, pour s'engager tout à faict à l'estude, que les gens de basse fortune qui y questent des moyens à vivre. Et de ces gens là les ames, estant et par nature et par domestique institution et example du plus bas aloy, rapportent faucement le fruit de la science. Car elle n'est pas pour donner jour à l'ame qui n'en a point, ny pour faire voir un aveugle : son mestier est, non de luy fournir de veuë, mais de la luy dresser, de luy regler ses allures pourveu qu'elle aye de soy les pieds et les jambes droites et capables. C'est une bonne drogue, que la science ; mais nulle drogue n'est assez forte pour se preserver sans alteration et corruption, selon le vice du vase qui l'estuye[1]. Tel a la veuë claire, qui ne l'a pas droitte ; et par consequent void le bien et ne le suit pas ; et void la science, et ne s'en sert pas. La principale ordonnance de Platon en sa Republique, c'est donner à ses citoyens, selon leur nature, leur charge. Nature peut tout et fait tout. Les boiteux sont mal propres aux exercices du corps ; et aux exercices de l'esprit les ames boiteuses ; les bastardes et vulgaires sont indignes de la philosophie. Quand nous voyons un homme mal chaussé, nous disons que ce n'est pas merveille, s'il est chaussetier. De mesme il semble que l'experience nous offre souvent un médecin plus mal medeciné, un theologien moins reformé,[2] un sçavant moins suffisant que tout autre.

Aristo Chius avoit anciennement raison de dire que les philosophes nuisoient aux auditeurs, d'autant que la plus part des ames ne se trouvent propres à faire leur profit de telle instruction, qui, si elle ne se met

1. Qui lui sert d'estui, qui la contient.
2. L'édition de 1595 ajoute : « et coutumierement ».

à bien, se met à mal : *« asotos ex Aristippi, acerbos ex Zenonis schola exire*[1]. *»*

A En cette belle institution[2] que Xenophon preste aux Perses, nous trouvons qu'ils aprenoient la vertu à leurs enfans, comme les autres nations font les lettres. C Platon dit que le fils aisné, en leur succession royale, estoit ainsi nourry[3]. Apres sa naissance, on le donnoit, non à des femmes, mais à des Eunuches de la première authorité autour des Roys à cause de leur vertu. Ceus-cy prenoient charge de luy rendre le corps beau et sain, et apres sept ans le duisoient[4] à monter à cheval et aller à la chasse. Quand il estoit arrivé au quatorziesme, ils le deposoient entre les mains de quatre : le plus sage, le plus juste, le plus temperant, le plus vaillant de la nation. Le premier luy apprenoit la religion ; le second à estre tousjours veritable ; le tiers à se rendre maistre des cupiditez ; le quart à ne rien craindre.

A C'est chose digne de tres-grande consideration que, en cette excellente police de Licurgus, et à la vérité monstrueuse[5] par sa perfection, si songneuse pourtant de la nourriture des enfants comme de sa principale charge, et au giste mesmes des Muses, il s'y face si peu de mention de la doctrine[6] : comme si cette genereuse jeunesse, desdaignant tout autre joug que de la vertu, on luy aye deu fournir, au lieu de nos maistres de science, seulement des maistres de vail-
C lance, prudence et justice, * exemple que Platon en
A ses loix a suivy. * La façon de leur discipline, c'estoit leur faire des questions sur le jugement des hommes et de leurs actions ; et, s'ils condamnoient et loüoient ou ce personnage ou ce faict, il falloit raisonner leur dire, et par ce moyen ils aiguisoient ensemble leur entendement et apprenoient le droit. Astiages, en Xenophon, demande à Cyrus conte de sa dernière leçon : C'est, dict-il, qu'en nostre escole un grand garçon, ayant un petit saye[7], le donna à un de ses

1. « Il sortait, disait-il, des débauchés de l'école d'Aristippe, des sauvages de celle de Zénon. » (Cic., *De nat. deorum,* III, XXXI.)
2. Méthode d'éducation.
3. Elevé. — 4. Enseignaient. — 5. Prodigieuse. — 6. Science. — 7. Paletot.

compaignons de plus petite taille, et luy osta son saye, qui estoit plus grand. Nostre precepteur m'ayant faict juge de ce different, je jugeay qu'il falloit laisser les choses en cet estat, et que l'un et l'autre sembloit estre mieux accommodé en ce point : sur quoy il me remontra que j'avois mal fait, car je m'estois arresté à considerer la bien seance, et il falloit premierement avoir proveu à la justice, qui vouloit que nul ne fust forcé en ce qui luy appartenoit. Et dict qu'il en fut foité, tout ainsi que nous sommes en nos vilages pour avoir oublié le premier Aoriste de τύπτω [1]. Mon regent me feroit une belle harengue « *in genere Demonstrativo* », avant qu'il me persuadat que son escole vaut cette là. Ils ont voulu couper chemin [2] ; et, puis qu'il est ainsi que les sciences, lors mesmes qu'on les prent de droit fil, ne peuvent que nous enseigner la prudence, la prud'hommie et la resolution, ils ont voulu d'arrivée mettre leurs enfans au propre des effects [3], et les instruire, non par ouïr dire, mais par l'essay de l'action, en les formant et moulant vifvement, non seulement de preceptes et parolles, mais principalement d'exemples et d'œuvres, afin que ce ne fut pas une science en leur ame, mais sa complexion et habitude [4] ; que ce ne fut pas un acquest, mais une naturelle possession. A ce propos, on demandoit à Agesilaus ce qu'il seroit d'advis que les enfans apprinsent : Ce qu'ils doivent faire, estants hommes, respondit-il. Ce n'est pas merveille si une telle institution a produit des effects si admirables.

On alloit, dict-on, aux autres Villes de Grece chercher des Rhetoriciens, des peintres et des Musiciens; mais en Lacedemone des legislateurs, des magistrats et empereurs [5] d'armée. A Athenes on aprenoit à bien dire, et icy, à bien faire ; là, à se desmeler d'un argument sophistique, et à rabattre l'imposture des mots captieusement entrelassez ; icy, à se desmeler des appats de la volupté, et à rabatre d'un grand courage les menasses de la fortune et de la mort ; ceux-là

1. Je frappe. — 2. Aller au plus court. — 3. A même d'expérimenter. 4. Manière d'être. — 5. Chefs.

s'embesongnoient apres les parolles ; ceux cy, apres les choses ; là, c'estoit une continuelle exercitation de la langue ; icy, une continuelle exercitation de l'ame. Parquoy il n'est pas estrange si, Antipater leur demandant cinquante enfans pour ostages, ils respondirent, tout au rebours de ce que nous ferions qu'ils aymoient mieux donner deux fois autant d'hommes faicts, tant ils estimoient la perte de l'education de leur païs. Quand Agesilaus convie Xenophon d'envoyer nourrir ses enfans à Sparte, ce n'est pas pour y apprendre la Rhetorique ou Dialectique, mais pour apprendre (ce dict-il) la plus belle science qui soit : asçavoir la science d'obeïr et de commander.

C Il est tres-plaisant de voir Socrates, à sa mode, se moquant de Hippias qui luy recite comment il a gaigné, specialement en certaines petites villettes de la Sicile, bonne somme d'argent à regenter [1] ; et qu'à Sparte il n'a gaigné pas un sol : que ce sont gents idiots, qui ne sçavent ny mesurer ny compter, ne font estat ny de grammaire ny de rythme, s'amusant seulement à sçavoir la suitte des Roys, establissemens et decadences des Estats, et tels fatras de comptes [2]. Et au bout de cela Socrates, luy faisant advouër par le menu l'excellence de leur forme de gouvernement publique, l'heur et vertu de leur vie, luy laisse deviner la conclusion de l'inutilité de ses arts.

Les exemples nous apprennent, et en cette martiale police et en toutes ses semblables, que l'estude des sciences amollit et effemine les courages, plus qu'il ne les fermit et aguerrit. Le plus fort Estat qui paroisse pour le present au monde, est celuy des Turcs : peuples egalement duicts [3] à l'estimation dés armes et mespris des lettres. Je trouve Rome plus vaillante avant qu'elle fust sçavante. Les plus belliqueuses nations en nos jours sont les plus grossieres et ignorantes. Les Scythes, les Parthes, Tamburlan [4] nous servent à cette preuve. Quand les Gots ravagerent la Grece, ce qui sauva toutes les librairies [5] d'estre pas-

1. Exercer la profession de régent, de maître d'école. — 2. Contes.
3. Formés. — 4. Tamerlan. — 5. Bibliothèques.

sées au feu, ce fut un d'entre eux qui sema cette opinion, qu'il failloit laisser ce meuble entier aux ennemis, propre à les destourner de l'exercice militaire et amuser à des occupations sedentaires et oysives. Quand nostre Roy Charles huictieme, sans tirer l'espée du fourreau, se veid maistre du Royaume de Naples et d'une bonne partie de la Toscane, les seigneurs de sa suite attribuerent cette inesperée facilité de conqueste à ce que les princes et la noblesse d'Italie s'amusoient[1] plus à se rendre ingenieux et sçavans que vigoureux et guerriers.

1. S'occupaient.

CHAPITRE XXVI

Cet essai est adressé à Diane de Foix, comtesse de Gurson, et destiné à l'enfant dont elle est enceinte. Or le contrat de mariage de Diane de Foix est du 8 mars 1579, et Montaigne, qui était certainement très lié avec la famille de Foix, y assistait en qualité de procureur des père et mère de Louis de Foix, comte de Gurson. Comme cet essai a paru dans l'édition de 1580, dont l'avis au lecteur est daté du mois de mars, la dédicace à Diane de Foix se place certainement dans la seconde moitié de 1579 ou au début de 1580, et, selon toute vraisemblance, l'essai en son entier a été composé à cette époque.

Il est donc du temps où Montaigne se propose de « peindre son moi », et de fait il plonge par toutes ses racines dans la vie de l'auteur : bien qu'on puisse relever de nombreuses similitudes entre ses idées et celles de certains pédagogues de son siècle, c'est directement dans son expérience personnelle que Montaigne a puisé sa pédagogie, et, avec les souvenirs de son enfance et de sa propre éducation, ce sont ses propres habitudes intellectuelles, ses règles de conduite à lui qu'on y retrouve à chaque pas.

Pour apprécier équitablement cette pédagogie et en mesurer la portée, il ne faut pas oublier : 1° Que Montaigne la destine à un « enfant de maison », donc à la noblesse ; 2° Que les nobles en France restaient encore à cette époque très souvent fort ignorants — les plaintes des contemporains sont, sur ce point, tout à fait conformes au témoignage de Montaigne — et que les méthodes en faveur dans les collèges n'étaient nullement appropriées à leurs besoins ; 3° Que le type idéal que forme Montaigne se rapproche beaucoup de l'honnête homme du XVIIe siècle, et que l'enseignement des jésuites dans leurs collèges sera, en beaucoup de points, conforme aux directives tracées ici par Montaigne.

DE L'INSTITUTION[1] DES ENFANTS.

A Madame Diane de Foix, Contesse de Gurson.

A Je ne vis jamais pere, pour teigneux ou bossé que fut son fils, qui laissast de l'avoüer[2]. Non pourtant, s'il n'est du tout enyvré de cet' affection, qu'il ne

1. Education. — 2. Reconnaître pour sien.

s'aperçoive de sa defaillance ; mais tant y a qu'il est sien. Aussi moy, je voy, mieux que tout autre, que ce ne sont icy que resveries d'homme qui n'a gousté des sciences que la crouste premiere, en son enfance, et n'en a retenu qu'un general et informe visage : un peu de chaque chose, et rien du tout [1], à la Françoise. Car, en somme, je sçay qu'il y a une Medecine, une Jurisprudence, quatre parties en la Mathematique, et grossierement ce à quoy elles visent. * Et à l'adven- C
ture encore sçay-je la pretention [2] des sciences en general au service de nostre vie. * Mais, d'y enfoncer A
plus avant, de m'estre rongé les ongles à l'estude d'Aristote [3], * monarque de la doctrine [4] moderne, * ou CA
opiniatré apres quelque science, je ne l'ay jamais faict ; * ny n'est art dequoy je sceusse peindre seule- C
ment les premiers lineaments. Et n'est enfant des classes moyennes, qui ne se puisse dire plus sçavant que moy, qui n'ay seulement pas dequoy l'examiner sur sa premiere leçon : au moins selon icelle. Et, si l'on m'y force, je suis contraint, assez ineptement, d'en tirer quelque matiere de propos universel, sur quoy j'examine son jugement naturel : leçon qui leur est autant incognue, comme à moy la leur.

Je n'ay dressé commerce avec aucun livre solide, sinon Putarque et Seneque, où je puyse comme les Danaïdes, remplissant et versant sans cesse. J'en attache quelque chose à ce papier ; à moy, si peu que rien.

L'Histoire, c'est plus mon gibier, ou la poësie que A
j'ayme d'une particuliere inclination. Car, comme disoit Cleantes, tout ainsi que la voix [5], contrainte [6] dans l'étroit canal d'une trompette, sort plus aiguë et plus forte, ainsi me semble il que la sentence [7], pressée aux [8] pieds nombreux de la poësie, s'eslance bien plus brusquement et me fiert [9] d'une plus vive secousse. Quant aux facultez naturelles qui sont en moy, dequoy c'est icy l'essay, je les sens flechir sous la charge. Mes conceptions et mon jugement ne

1. A fond. — 2. Contribution, apport. — 3. On lit dans les éditions publiées du vivant de Montaigne : « estude de Platon, ou d'Aristote ». — 4. Science. — 5. Son. — 6. Resserrée. — 7. Pensée. — 8. Dans les. — 9. Frappe.

marche qu'à tastons, chancelant, bronchant et cho-
pant[1] ; et, quand je suis allé le plus avant que je
puis, si ne me suis-je aucunement satisfaict : je voy
encore du païs au delà, mais d'une veuë trouble et
en nuage, que je ne puis desmeler. Et, entreprenant
de parler indifferemment de tout ce qui se presente
à ma fantasie et n'y employant que mes propres et
naturels moyens, s'il m'advient, comme il faict[2] sou-
vent, de rencontrer de fortune dans les bons autheurs
ces mesmes lieux[3] que j'ay entrepris de traiter,
comme je vien de faire chez Plutarque tout presente-
ment son discours de la force de l'imagination : à me
reconnoistre, au prix[4] de ces gens là, si foible et si
chetif, si poisant[5] et si endormy, je me fay pitié
ou desdain à moy mesmes. Si me gratifie-je de
cecy, que mes opinions ont cet honneur de ren-
C contrer souvent aux leurs ; * et que je vais au moins
A de loing apres, disant que voire[6]. * Aussi que j'ay
cela, qu'un chacun n'a pas, de connoistre l'extreme
difference d'entre eux et moy. Et laisse ce neant-
moins courir mes inventions ainsi foibles et basses,
comme je les ay produites, sans en replastrer et re-
coudre les defaux que cette comparaison m'y a des-
C couvert[7]. * Il faut avoir les reins bien fermes pour
entreprendre de marcher front à front avec ces gens
A là. * Les escrivains indiscrets[8] de nostre siecle, qui,
parmy leurs ouvrages de neant, vont semant des
lieux[9] entiers des anciens autheurs pour se faire
honneur, font le contraire. Car cett' infinie dissem-
blance de lustres rend un visage si pasle, si terni et
si laid à ce qui est leur, qu'ils y perdent beaucoup
plus qu'ils n'y gaignent.

C C'estoit deux contraires fantasies. Le philosophe
Chrysippus mesloit à ses livres, non les passages
seulement, mais des ouvrages entiers d'autres au-
theurs, et, en un, la Medée d'Euripides : et disoit
Apollodorus que, qui[10] en retrancheroit ce qu'il y

1. Faisant des faux pas. — 2. M'advient. — 3. Sujets. — 4. En comparaison. — 5. Pesant. — 6. Oui. — 7. Les éditions publiées du vivant de Montaigne ajoutent : « car autrement j'engendrerois des monstres : comme font les escrivains... ». — 8. Sans jugement. — 9. Passages. — 10. Si l'on.

avoit d'estranger, son papier demeureroit en blanc. Epicurus au rebours, en trois cens volumes qu'il laissa, n'avoit pas semé une seule allegation estrangiere.

Il m'advint l'autre jour de tomber sur un tel passage. J'avois trainé languissant apres des parolles Françoises, si exangues, si descharnées et si vuides de matiere et de sens, que ce n'estoient voirement[1] que paroles Françoises : au bout d'un long et ennuyeux chemin, je vins à rencontrer une piece[2] haute, riche et eslevée jusques aux nuës. Si j'eusse trouvé la pente douce et la montée un peu alongée, cela eust esté excusable : c'estoit un precipice si droit et si coupé que, des six premieres paroles, je conneuz que je m'envolois en l'autre monde. De là je descouvris la fondriere d'où je venois, si basse et si profonde, que je n'eus onques plus le cœur de m'y ravaler[3]. Si j'estoffois l'un de mes discours de ces riches despouilles, il esclaireroit par trop la bestise des autres. A

Reprendre en autruy mes propres fautes ne me semble non plus incompatible que de reprendre, comme je fay souvent, celles d'autruy en moy. Il les faut accuser par tout et leur oster tout lieu de franchise[4]. Si sçay-je bien combien audacieusement j'entreprens moy mesmes à tous coups de m'esgaler à mes larrecins, d'aller pair à pair quand et eux, non sans une temeraire esperance que je puisse tromper les yeux des juges à les discerner. Mais c'est autant par le benefice de mon application que par le benefice de mon invention et de ma force. Et puis, je ne luitte[5] point en gros ces vieux champions là, et corps à corps : c'est par reprinses, menues et legieres attaintes. Je ne m'y aheurte[6] pas ; je ne fay que les taster ; et ne vay point tant comme je marchande[7] d'aller. C

Si je leur pouvoy tenir palot[8], je serois honneste homme, car je ne les entreprens que par où ils sont les plus roides.

1. Vraiment. — 2. Morceau. — 3. D'y redescendre. — 4. Refuge.
5. Rivalise avec. — 7. Obstine. — 7. Songe à. — 8. Me montrer leur égal.

De faire ce que j'ay descouvert d'aucuns, se couvrir des armes d'autruy, jusques à ne montrer pas seulement le bout de ses doigts, conduire son dessein, comme il est aysé aux sçavans en une matiere commune, sous les inventions anciennes rappiecées par cy par là : à ceux qui les veulent cacher et faire propres, c'est premierement injustice et lascheté, que, n'ayant rien en leur vaillant[1] par où se produire, ils cherchent à se presenter par une valeur estrangere, et puis, grande sottise, se contentant par piperie[2] de s'acquerir l'ignorante approbation du vulgaire, se descrier envers les gens d'entendement qui hochent du nez[3] nostre incrustation empruntée, desquels seuls la louange a du poids. De ma part il n'est rien que je veuille moins faire. Je ne dis les autres, sinon pour d'autant plus me dire. Cecy ne touche pas des centons qui se publient pour centons : et j'en ay veu de tres-ingenieux en mon temps, entre autres un, sous le nom de Capilupus, outre les anciens. Ce sont des esprits qui se font voir et par ailleurs et par là, comme Lipsius[4] en ce docte et laborieux tissu de ses Politiques.

A Quoy qu'il en soit, veux je dire, et quelles que soyent ces inepties, je n'ay pas deliberé de les cacher, non plus qu'un mien pourtraict chauve et grisonnant, où le peintre auroit mis, non un visage parfaict, mais le mien. Car aussi ce sont ici mes humeurs et opinions; je les donne pour ce qui est en ma creance, non pour ce qui est à croire. Je ne vise icy qu'à découvrir moy mesmes, qui seray par adventure autre demain, si nouveau apprentissage me change. Je n'ay point l'authorité d'estre creu, ny ne le desire, me sentant trop mal instruit pour instruire autruy.

Quelcun donq', ayant veu l'article precedant, me disoit chez moy, l'autre jour, que je me devoy estre un peu estendu[5] sur le discours de l'institution des enfans. Or, Madame, si j'avoy quelque suffisance en ce subject, je ne pourroi la mieux employer que d'en faire un present à ce petit homme qui vous menasse

1. Qui soit à eux. — 2. Tromperie. — 3. Méprisent (proprement ; secouent par le nez). — 4. Juste Lipse. — 5. J'aurais dû m'étendre un peu.

de faire tantost une belle sortie de chez vous (vous estes trop genereuse pour commencer autrement que par un masle). Car, ayant eu tant de part à la conduite de vostre mariage, j'ay quelque droit et interest à la grandeur et prosperité de tout ce qui en viendra, outre ce que l'ancienne possession que vous avez sur ma servitude, m'obligent assez à desirer honneur, bien et advantage à tout ce qui vous touche. Mais, à la verité, je n'y entens sinon cela, que la plus grande difficulté et importante de l'humaine science semble estre en cet endroit où il se traite de la nourriture[1] et institution des enfans.

Tout ainsi qu'en l'agriculture les façons qui vont C
avant le planter sont certaines et aysées, et le planter mesme ; mais depuis que ce qui est planté vient à prendre vie, à l'eslever il y a une grande varieté de façons et difficulté : pareillement aux hommes, il y a peu d'industrie à les planter ; mais, depuis qu'ils sont naiz, on se charge d'un soing divers, plein d'enbesoignement et de crainte, à les dresser et nourrir.

La montre de leurs inclinations est si tendre en ce A
bas aage, et si obscure, les promesses si incertaines et fauces, qu'il est mal-aisé d'y establir aucun solide jugement.

Voyez Cimon, voyez Themistocles et mille autres, B
combien ils se sont disconvenuz à eux-mesme. Les petits des ours, des chiens, montrent leur inclination naturelle ; mais les hommes, se jettans incontinent[2] en des accoustumances, en des opinions, en des loix, se changent ou se deguisent facilement.

Si est-il difficile de forcer les propensions naturel- A
les. D'où il advient que, par faute d'avoir bien choisi leur route, pour neant se travaille on souvent et employe l'on beaucoup d'aage[3] à dresser des enfans aux choses ausquelles ils ne peuvent prendre pied. Toutesfois, en cette difficulté, mon opinion est de les acheminer tousjours aux meilleures choses et plus profitables, et qu'on se doit peu appliquer à ces legieres divinations et prognostiques que nous prenons

1. Education. — 2. Aussitôt. — 3. Temps.

C des mouvemens de leur enfance. * Platon mesme, en sa République, me semble leur donner beaucoup d'autorité.

A Madame, c'est un grand ornement que la science, et un util[1] de merveilleux service, notamment aux personnes élevées en tel degré de fortune, comme vous estes. A la verité, elle n'a point son vray usage en mains viles et basses. Elle est bien plus fiere de préter ses moyens à conduire une guerre, à commander un peuple, à pratiquer[2] l'amitié d'un prince ou d'une nation estrangiere, qu'à dresser un argument dialectique, ou à plaider un appel, ou ordonner une masse de pillules. Ainsi, Madame, par ce que je croy que vous n'oublierez pas cette partie en l'institution des vostres, vous qui en avez savouré la douceur, et qui estes d'une race lettrée (car nous avons encore les escrits de ces anciens Comtes de Foix, d'où monsieur le Comte, vostre mary, et vous estes descendus; et François, monsieur de Candale, vostre oncle, en faict naistre tous les jours d'autres, qui estendront la connoissance de cette qualité de vostre famille à plusieurs siecles), je vous veux dire là dessus une seule fantasie que j'ay contraire au commun usage : c'est tout ce que je puis conferer à vostre service en cela.

La charge du gouverneur que vous luy donrez[3], du chois duquel depend tout l'effect de son institution, ell' a plusieurs autres grandes parties; mais je n'y touche point, pour n'y sçavoir rien apporter qui vaille; et de cet article, sur lequel je me mesle de luy donner advis, il m'en croira autant qu'il y verra d'apparence. A un enfant de maison[4] qui recherche les lettres, non pour le gaing (car une fin si abjecte est indigne de la grace et faveur des Muses, et puis elle regarde et depend d'autruy), ny tant pour les commoditez externes que pour les sienes propres, et pour s'en enrichir et parer au dedans, ayant plustost envie d'en tirer un habil' homme qu'un homme sçavant, je voudrois aussi qu'on fut soigneux de luy choisir un

1. Outil. — 2. Se procurer. — 3. Donnerez. — 4. Enfant noble.

conducteur qui eust plutost la teste bien faicte que bien pleine, et qu'on y requit tous les deux, mais plus les meurs et l'entendement que la science ; et qu'il se conduisist en sa charge d'une nouvelle maniere.

On ne cesse de criailler à nos oreilles, comme qui verseroit dans un antonnoir, et nostre charge ce n'est que redire ce qu'on nous a dict. Je voudrois qu'il corrigeast cette partie, et que, de belle arrivée, selon la portée de l'ame qu'il a en main, il commençast à la mettre sur la montre[1], luy faisant gouster les choses, les choisir et discerner d'elle mesme : quelquefois luy ouvrant chemin, quelquefois le luy laissant ouvrir. Je ne veux pas qu'il invente et parle seul, je veux qu'il escoute son disciple parler à son tour. * Socrates et, C
depuis, Archesilas faisoient premierement parler leurs disciples, et puis ils parloient à eux. « *Obest plerumque iis qui discere volunt auctoritas eorum qui docent* »[2].

Il est bon qu'il le face trotter devant luy pour juger de son train[3], et juger jusques à quel point il se doibt ravaler[4] pour s'accommoder à sa force. A faute de cette proportion nous gastons tout : et de la sçavoir choisir, et s'y conduire bien mesureement c'est l'une des plus ardues besongnes que je sçache : et est l'effeict d'une haute ame et bien forte, sçavoir condescendre à ses allures pueriles et les guider. Je marche plus seur et plus ferme à mont[5] qu'à val[6].

Ceux qui, comme porte nostre usage, entreprennent d'une mesme leçon et pareille mesure de conduite regenter[7] plusieurs esprits de si diverses mesures et formes, ce n'est pas merveille si, en tout un peuple d'enfans, ils en rencontrent à peine deux ou trois qui rapportent quelque juste fruit de leur discipline.

Qu'il ne luy demande pas seulement compte des A
mots de sa leçon, mais du sens et de la substance, et qu'il juge du profit qu'il aura fait, non par le tesmoi-

1. Sur la piste (où le maquignon montre les chevaux à vendre).
2. « L'autorité de ceux qui enseignent nuit souvent à ceux qui veulent apprendre. (Cic., *De nat. deorum*, I, v.)
3. Allure. — 4. Rabaisser. — 5. En montant. — 6. En descendant. — 7. Diriger à la manière d'un régent.

gnage de sa memoire, mais de sa vie. Que ce qu'il
viendra d'apprendre, il le lui face mettre en cent
visages et accommoder à autant de divers subjets,
pour voir s'il l'a encore bien pris et bien faict sien,
C prenant l'instruction de son progrez des pædago-
A gismes de Platon *. C'est tesmoignage de crudité et
indigestion que de regorger[1] la viande[2] comme on l'a
avallée. L'estomac n'a pas faict son operation, s'il n'a
faict changer la façon et la forme à ce qu'on luy avoit
donné à cuire.

B Nostre ame ne branle qu'à credit, liée et contrainte
à l'appetit des fantasies d'autruy, serve et captivée
soubs l'authorité de leur leçon. On nous a tant assub-
jectis aux cordes[3] que nous n'avons plus de franches[4]
C allures. Nostre vigueur et liberté est esteinte. * « *Nun-*
B *quam tutelæ suæ fiunt*[5]. » * Je vy privéement à Pise un
honneste homme, mais si Aristotélicien, que le plus
general de ses dogmes est : que la touche[6] et regle de
toutes imaginations solides et de toute verité c'est la
conformité à la doctrine d'Aristote ; que hors de là ce
ne sont que chimeres et inanité ; qu'il a tout veu et
tout dict. Cette proposition, pour avoir esté un peu
trop largement et iniquement interpretée, le mit
autrefois et tint long temps en grand accessoire[7] à
l'inquisition à Rome.

A Qu'il luy face tout passer par l'estamine[8] et ne loge
rien en sa teste par simple authorité et à credit ; les
principes d'Aristote ne luy soyent principes, non plus
que ceux des Stoiciens ou Epicuriens. Qu'on luy pro-
pose cette diversité de jugemens : il choisira s'il
C peut, sinon il en demeurera en doubte. * Il n'y a que
les fols certains et resolus.

A *Che non men che saper dubbiar m'aggrada*[9].

Car s'il embrasse les opinions de Xenophon et de
Platon par son propre discours, ce ne seront plus les

1. Rendre. — 2. Nourriture.
3. Lisières. — 4. Libres.
5. « Ils sont toujours en tutelle. » (Sén., *Ep.* XXXIII.)
6. Pierre de touche. — 7. Danger. — 8. Tissu qui sert à filtrer.
9. « Car non moins que savoir, douter m'est agréable. » (Dante, *Enfer*, XI, 93. Citation ajoutée en 1582.)

leurs, ce seront les siennes. * Qui suit un autre, il ne C
suit rien. Il ne trouve rien, voire il ne cerche rien.
« *Non sumus sub rege; sibi quisque se vindicet* [1] ». Qu'il
sache qu'il sçait, au moins. * Il faut qu'il emboive [2] A
leurs humeurs, non qu'il aprenne leurs preceptes.
Et qu'il oublie hardiment, s'il veut, d'où il les tient,
mais qu'il se les sçache approprier. La verité et la
raison sont communes à un chacun, et ne sont non
plus à qui les a dites premierement, qu'à qui les dict
apres. * Ce n'est non plus selon Platon que selon C
moy, puis que luy et moi l'entendons et voyons de
mesme. * Les abeilles pillotent [3] deçà delà les fleurs, A
mais elles en font apres le miel, qui est tout leur ; ce
n'est plus thin ny marjolaine : ainsi les pieces empruntées
d'autruy, il les transformera et confondera,
peur en faire un ouvrage tout sien : à sçavoir son
jugement. Son institution, son travail et estude ne
vise qu'à le former.

Qu'il cele tout ce dequoy il a esté secouru, et ne C
produise [4] que ce qu'il en a faict. Les pilleurs, les
enprunteurs mettent en parade leurs bastiments,
leurs achapts, non pas ce qu'ils tirent d'autruy. Vous
ne voyez pas les espices [5] d'un homme de parlement,
vous voyez les alliances qu'il a gaignées et honneurs
à ses enfants. Nul ne met en compte publique sa recette :
chacun y met son acquest.

Le guain de nostre estude, c'est en estre devenu
meilleur et plus sage.

C'est, disoit Epicharmus, l'entendement qui voyt et A
qui oyt, c'est l'entendement qui approfite tout, qui
dispose tout, qui agit, qui domine et qui regne :
toutes autres choses sont aveugles, sourdes et sans
ame. Certes nous le rendons servile et coüard, pour
ne luy laisser la liberté de rien faire de soy. Qui
demanda jamais à son disciple ce qu'il luy semble * de B
la Rethorique et de la Grammaire *, de telle ou telle A
sentence [6] de Ciceron ? On nous les placque en la me-

1. « Nous ne vivons pas sous un roi, que chacun dispose de lui-même. » (Sén., *Ep.* XXXIII.)
2. S'imbibe, se pénètre de.
3. Dérobent, butinent (fréquentatif de piller).
4. Montre. — 5. Présents et salaires. — 6. Phrase, opinion.

moire toutes empennées [1], comme des oracles où les
lettres et les syllabes sont de la substance de la chose.
C Sçavoir par cœur n'est pas sçavoir : c'est tenir ce
qu'on a donné en garde à sa memoire. Ce qu'on sçait
droittement, on en dispose, sans regarder au patron,
sans tourner les yeux vers son livre. Facheuse suffisance,
qu'une suffisance pure livresque ! Je m'attens [2]
qu'elle serve d'ornement, non de fondement, suivant
l'advis de Platon, qui dict la fermeté, la foy, la sincerité
estre la vraye philosophie, les autres sciences et
qui visent ailleurs, n'estre que fard.

A Je voudrois que le Paluël ou Pompée, ces beaux
danseurs de mon temps, apprinsent des caprioles à
les voir seulement faire, sans nous bouger de nos
places, comme ceux-cy veulent instruire notre enten-
C dement, sans l'esbranler : * ou qu'on nous apprinst à
manier un cheval, ou une pique, ou un luth, ou la
voix, sans nous y exercer, comme ceux icy nous veulent
apprendre à bien juger et à bien parler, sans
A nous exercer ny à parler ny à juger. * Or, à cet
apprentissage, tout ce qui se presente à nos yeux sert
de livre suffisant : la malice d'un page, la sottise d'un
valet, un propos de table, ce sont autant de nouvelles
matieres.

A cette cause, le commerce des hommes y est merveilleusement
propre, et la visite des pays estrangers, non pour en rapporter seulement, à la mode de nostre noblesse Françoise, combien de pas a Santa Rotonda [3], ou la richesse des calessons de la Signora Livia, ou, comme d'autres, combien le visage de Neron, de quelque vieille ruyne de là, est plus long ou plus large que celuy de quelque pareille medaille, mais pour en raporter principalement les humeurs de ces nations et leurs façons, et pour frotter et limer nostre cervelle contre celle d'autruy. Je voudrois qu'on commençast à le promener des sa tendre enfance, et premierement, pour faire d'une pierre deux coups, par les nations voisines où le langage

1. Avec toutes leurs plumes, tout d'une pièce.
2. Je désire.
3. Ancien Panthéon qu'Agrippa fit construire sous Auguste.

est plus esloigné du nostre, et auquel, si vous ne la formez de bon' heure, la langue ne se peut plier.

Aussi bien est-ce une opinion receuë d'un chacun, que ce n'est pas raison de nourrir[1] un enfant, au giron de ses parents. Cette amour naturelle les[2] attendrist trop et relasche, voire les plus sages. Ils ne sont capables ny de chastier ses fautes, ny de le voir nourry grossierement, comme il faut, et hasardeusement. Ils ne le sçauroient souffrir revenir suant et poudreux de son exercice, * boire chaud, boire froid, * ny le voir sur un cheval rebours[3], ny contre un rude tireur, le floret au poing, ny la premiere harquebouse. Car il n'y a remede : qui en veut faire un homme de bien, sans doubte il ne le faut espargner en cette jeunesse, et souvent choquer les regles de la medecine : CA

vitámque sub dio et trepidis agat
In rebus[4]. B

Ce n'est pas assez de luy roidir l'ame ; il luy faut aussi roidir les muscles. Elle est trop pressée, si elle n'est secondée, et a trop à faire de seule fournir à deux offices[5]. Je sçay combien ahanne[6] la mienne en compagnie d'un corps si tendre, si sensible, qui se laisse si fort aller sur elle. Et apperçoy souvent en ma leçon, qu'en leurs escris mes maistres font valoir, pour magnanimité et force de courage, des exemples qui tiennent volontiers plus de l'espessissure de la peau et durté des os. J'ay veu des hommes, des femmes et des enfans ainsi nays, qu'une bastonade leur est moins qu'à moy une chiquenaude : qui ne remuent ny langue ny sourcil aux coups qu'on leur donne. Quand les Athletes contrefont les philosophes en patience, c'est plus tost vigueur de nerfs que de cœur. Or l'accoustumance à porter le travail est accoustumance à porter la doleur : « *labor callum obducit dolori*[7]. » Il le faut rompre à la peine et aspreté des exercices, pour le C

1. Élever. — 2. Les parents.
3. Difficile. — 4. « Qu'il vive en plein air et au milieu des alarmes. » (Hor., *Odes*, III, II, 5.)
5. A deux services : celui du corps et le sien propre.
6. Fait de grands efforts, peine.
7. « Le travail endurcit à la douleur. » (Cic., *Tusc.*, II, XV.)

dresser à la peine et aspreté de la desloueure[1], de la colique, du caustere, et de la geaule, et de la torture. Car de ces dernieres [2] icy encore peut-il estre en prinse, qui regardent les bons selon le temps [3], comme les meschants. Nous en sommes à l'espreuve. Quiconque combat les loix, menace les plus gens de bien d'escourgées [4] et de la corde.

A Et puis, l'authorité du gouverneur, qui doit estre souveraine sur luy[5], s'interrompt et s'empesche par la presence des parens. Joint que ce respect que la famille[6] luy porte, la connoissance des moyens et grandeurs de sa maison, ce ne sont à mon opinion pas legieres incommoditez en cet aage.

En cette eschole du commerce des hommes, j'ay souvent remarqué ce vice, qu'au lieu de prendre connoissance d'autruy, nous ne travaillons qu'à la donner de nous, et sommes plus en peine d'emploiter[7] nostre marchandise que d'en acquerir de nouvelle. Le silence et la modestie sont qualitez tres-commodes à la conversation[8]. On dressera cet enfant à estre espargnant et mesnagier de sa suffisance, quand il l'ara acquise ; à ne se formalizer point des sottises et fables qui se diront en sa presence, car c'est une incivile importunité de choquer tout ce qui n'est pas de nostre appe-
C tit. * Qu'il se contente de se corriger soy mesme, et ne semble pas reprocher à autruy tout ce qu'il refuse à faire, ny contraster [9] aux mœurs publiques. « *Licet sapere sine pompa, sine invidia*[10] ». Fuie[11] ces images regenteuses et inciviles, et cette puerile ambition de vouloir paroistre plus fin pour estre autre, et tirer nom par reprehensions et nouvelletez[12]. Comme il n'affiert[13] qu'aux grands poetes d'user des licences de

1. Dislocation. — 2. La geôle et la torture. — 3. Vu le temps de guerre civile où nous vivons. — 4. Du fouet.
5. L'enfant. — 6. Tous les habitants de la maison. — 7. De débiter.
8. Commerce, relations. — 9. Se mettre en opposition avec.
10. « On peut être sage sans ostentation, sans arrogance. » (Sén., *Ep.* CIII, fin.)
11. Qu'il fuie.
12. Voici le texte que donne, pour cette phrase, l'édition de 1595 : « et comme ce fust marchandise malaizée, que reprehensions et nouvelletez, vouloir tirer de là nom de quelque peculiere valeur. »
13. Convient.

l'art, aussi n'est-il supportable qu'aux grandes ames et illustres de se privilegier au dessus de la coustume. « *Si quid Socrates et Aristippus contra morem et consuetudinem fecerint, idem sibi ne arbitretur licere : magnis enim illi et divinis bonis hanc licentiam assequebantur*[1]. » * On luy apprendra de n'entrer en discours A ou contestation que où il verra un champion digne de sa luite, et là mesmes à n'emploier pas tous les tours qui luy peuvent servir, mais ceux-là seulement qui luy peuvent le plus servir. Qu'on le rende delicat au chois et triage de ses raisons, et aymant la pertinence[2], et par consequent la briefveté. Qu'on l'instruise sur tout à se rendre et à quitter les armes à la vérité, tout aussi tost qu'il l'appercevra : soit qu'elle naisse és mains de son adversaire, soit qu'elle naisse en luymesmes par quelque ravisement[3]. Car il ne sera pas mis en chaise[4] pour dire un rolle prescript. Il n'est engagé à aucune cause, que par ce qu'il l'appreuve. Ny ne fera du mestier où se vent à purs deniers contans la liberté de se pouvoir repentir et reconnoistre. « *Neque, ut omnia quæ præscripta et imperata sint* C *defendat, necessitate ulla cogitur*[5]. »

Si son gouverneur tient de mon humeur, il luy formera la volonté à estre tres loyal serviteur de son prince et tres-affectionné et tres-courageux ; mais il luy refroidira l'envie de s'y attacher autrement que par un devoir publique. Outre plusieurs autres inconvenients qui blessent nostre franchise[6] par ces obligations particulieres, le jugement d'un homme gagé et achetté, ou il est moins entier et moins libre, ou il est taché[7] et d'imprudence et d'ingratitude.

Un courtisan ne peut avoir ny loy ni volonté de dire et penser que favorablement d'un maistre qui, parmi

1. « S'il est arrivé à un Socrate et à un Aristippe de s'écarter en quelque chose de la coutume des usages, il ne faut pas qu'il se croie permis d'en faire autant : chez eux des mérites éminents et divins autorisaient cette licence. » (Cic., *De off.*, I, XLI.)
2. La convenance des propos au sujet.
3. Action de se raviser. — 4. Chaire.
5. « Aucune nécessité ne le contraint à défendre des idées qu'on lui aurait impérieusement prescrites. » (Cic., *Acad.*, II, III.)
6. Liberté. — 7. Taxé.

tant de milliers d'autres subjects, l'a choisi pour le nourrir et eslever de sa main. Cette faveur et utilité corrompent non sans quelque raison sa franchise, et l'esblouissent. Pourtant void on coustumierement le langage de ces gens-là divers à tout autre langage d'un estat, et de peu de foy[1] en telle matiere.

A Que sa conscience et sa vertu reluisent en son parler,
CA et n'ayent que la raison pour guide *. Qu'on luy face entendre que de confesser la faute qu'il descouvrira en son propre discours, encore qu'elle ne soit aperceuë que par luy, c'est un effet de jugement et de sincerité,
C qui sont les principales parties[2] qu'il cherche ; * que l'opiniatrer et contester sont qualitez communes, plus apparentes aux[3] plus basses ames ; que se raviser et se corriger, abandonner un mauvais party sur le cours de son ardeur, ce sont qualitez rares, fortes et philosophiques.

A On l'advertira, estant en compaignie, d'avoir les yeux par tout ; car je trouve que les premiers sieges sont communément saisis par les hommes moins capables, et que les grandeurs de fortune ne se trouvent guieres meslées à la suffisance. J'ay veu, cependant qu'on s'entretenoit, au haut bout d'une table, de la beauté d'une tapisserie ou du goust de la malvoisie[4], se perdre beaucoup de beaux traicts à l'autre bout. Il sondera la portée d'un chacun : un bouvier, un masson, un passant ; il faut tout mettre en besongne, et emprunter chacun selon sa marchandise, car tout sert en mesnage ; la sottise mesmes et foiblesse d'autruy luy sera instruction. A contreroller les graces et façons d'un chacun, il s'engendrera envie des bonnes, et mespris des mauvaises.

Qu'on luy mette en fantasie une honeste curiosité de s'enquerir de toutes choses ; tout ce qu'il y aura de singulier autour de luy, il le verra : un bastiment, une fontaine, un homme, le lieu d'une bataille ancienne, le passage de Cæsar ou de Charlemaigne :

1. Fidélité, véracité.
2. Qualités. — 3. Qui se voient plus souvent dans les.
4. Vin grec qui a pris son nom de Napoli de Malvasia en Péloponèse (aujourd'hui Nauplie).

Quæ tellus sit lenta gelu, quæ putris ab æstu, B
Ventus in Italiam quis bene vela ferat[1].

Il s'enquerra des meurs, des moyens et des alliances A
de ce Prince, et de celuy-là. Ce sont choses tres-plaisantes à apprendre et tres-utiles à sçavoir.

En cette practique des hommes, j'entends y comprendre, et principalement, ceux qui ne vivent qu'en la memoire des livres. Il practiquera, par le moyen des histoires, ces grandes ames des meilleurs siecles. C'est un vain estude, qui[2] veut ; mais qui veut aussi,
c'est un estude de fruit inestimable : * et le seul C
estude, comme dit Platon, que les Lacedemoniens
eussent reservé à leur part. * Quel profit ne fera-il en A
cette part-là, à la lecture des vies de nostre Plutarque ? Mais que mon guide se souvienne où vise sa
charge ; et qu'il n'imprime pas tant à son disciple * la C
date de la ruine de Carthage que les meurs de Hannibal
et de Scipion, ny tant * où mourut Marcellus, que A
pourquoy il fut indigne de son devoir qu'il mourut là. Qu'il ne luy apprenne pas tant les histoires, qu'à
en juger. * C'est à mon gré, entre toutes, la matiere C
à laquelle nos esprits s'appliquent de plus diverse mesure. J'ay leu en Tite-Live cent choses que tel n'y a pas leu. Plutarque en y a leu cent, outre ce que j'y ay sceu lire, et, à l'adventure, outre ce que l'autheur y avoit mis. A d'aucuns c'est un pur estude grammairien ; à d'autres, l'anatomie de la philosophie, en laquelle les plus abstruses parties de nostre nature se
penetrent. * Il y a dans Plutarque beaucoup de dis- A
cours estandus, tres-dignes d'estre sceus, car à mon gré c'est le maistre ouvrier de telle besongne ; mais il y en a mille qu'il n'a que touché simplement : il guigne[3] seulement du doigt par où nous irons, s'il nous plaist, et se contente quelquefois de ne donner qu'une attainte dans le plus vif d'un propos. Il les faut arracher de là et mettre en place marchande[4].

1. « Quelle terre est engourdie par la glace, quelle autre est rendue poudreuse par la chaleur ; quel vent est favorable pour pousser les voiles en Italie. » (Properce, IV, III, 39.)

2. Si l'on. — 3. Fait signe. — 4. En évidence (en lieu propre pour la vente).

B Comme ce sien mot, que les habitants d'Asie servoient à un seul, pour ne sçavoir prononcer une seule sillabe, qui est Non, donna peut estre la matiere et l'occasion à la Boitie de sa Servitude Volontaire.
A Cela mesme de luy voir trier une legiere action en la vie d'un homme, ou un mot, qui semble ne porter pas : cela, c'est un discours. C'est dommage que les gens d'entendement ayment tant la briefveté : sans doute leur reputation en vaut mieux, mais nous en valons moins : Plutarque aime mieux que nous le vantions de son jugement que de son sçavoir ; il ayme mieux nous laisser desir de soy que satieté. Il sçavoit qu'és choses bonnes mesmes on peut trop dire, et que Alexandridas reprocha justement à celuy qui tenoit aux Ephores[1] des bons propos, mais trop longs : O estrangier, tu dis ce qu'il faut, autrement qu'il ne
C faut. * Ceux qui ont le corps gresle, le grossissent d'embourrures[2] : ceux qui ont la matiere exile[3], l'enflent de paroles.

A Il se tire une merveilleuse clarté, pour le jugement humain, de la frequentation du monde. Nous sommes tous contraints[4] et amoncellez en nous, et avons la veuë racourcie à la longueur de nostre nez On demandoit à Socrates d'où il estoit. Il ne respondit pas : D'Athenes ; mais : Du monde. Luy, qui avoit son imagination plus plaine et plus estanduë, embrassoit l'univers comme sa ville, jettoit ses connoissances, sa société et ses affections à tout le genre humain, non pas comme nous qui ne regardons que sous nous. Quand les vignes gelent en mon village, mon prebstre en argumente l'ire de Dieu sur la race humaine, et juge que la pepie en tienne des-jà les Cannibales. A voir nos guerres civiles, qui ne crie que cette machine se bouleverse et que le jour du jugement nous prent au collet, sans s'aviser que plusieurs pires choses se sont veuës, et que les dix mille parts du monde ne laissent pas de galler le bon temps[5]
B cependant ? * Moy, selon leur licence et impunité,
A admire de les voir si douces et molles.*A qui il gresle

1. Magistrats de Sparte. — 2. Bourre. — 3. Mince. — 4. Resserrés.
5. Mener joyeuse vie.

sur la teste, tout l'hemisphere semble estre en tempeste et orage. Et disoit le Savoïart que, si ce sot de Roy de France eut sceu bien conduire sa fortune, il estoit homme pour devenir maistre d'hostel de son Duc. Son imagination ne concevoit autre plus eslevée grandeur que celle de son maistre. * Nous sommes C insensiblement tous en cette erreur : erreur de grande suite [1] et prejudice. * Mais qui se presente, A comme dans un tableau, cette grande image de nostre mere nature en son entiere magesté ; qui lit en son visage une si generale et constante varieté ; qui se remarque là dedans, et non soy, mais tout un royaume, comme un traict d'une pointe tres delicate : celuy-là seul estime les choses selon leur juste grandeur.

Ce grand monde, que les uns multiplient encore comme especes soubs un genre, c'est le miroüer où il nous faut regarder pour nous connoistre de bon biais. Somme [2], je veux que ce soit le livre de mon escholier. Tant d'humeurs, de sectes, de jugemens, d'opinions, de loix et de coustumes nous apprennent à juger sainement des nostres, et apprennent nostre jugement à reconnoistre son imperfection et sa naturelle foiblesse : qui n'est pas un legier apprentissage. Tant de remuements d'estat et changements de fortune publique nous instruisent à ne faire pas grand miracle de la nostre. Tant de noms, tant de victoires et conquestes ensevelies soubs l'oubliance, rendent ridicule l'esperance d'eterniser nostre nom par la prise de dix argolets [3] et d'un pouillier [4] qui n'est conneu que de sa cheute. L'orgueil et la fiereté de tant de pompes estrangieres, la magesté si enflée de tant de cours et de grandeurs, nous fermit et asseure la veüe à soustenir l'esclat des nostres sans siller [5] les yeux. Tant de milliasses d'hommes, enterrez avant nous, nous encouragent à ne craindre d'aller trouver si bonne compagnie en l'autre monde. Ainsi du reste.

Nostre vie, disoit Pythagoras, retire [6] à la grande C

1. Conséquence. — 2. En somme, en résumé. — 3. Archers ou arquebusiers à cheval. — 4. Poulailler, baraque, place mal fortifiée. — 5. Fermer. — 6. Ressemble.

et populeuse assemblée des jeux Olympiques. Les uns s'y exercent le corps pour en acquerir la gloire des jeux; d'autres y portent des marchandises à vendre pour le gain. Il en est, et qui ne sont pas les pires, lesquels ne cerchent autre fruict que de regarder comment et pourquoy chaque chose se faict, et estre spectateurs de la vie des autres hommes, pour en juger et regler la leur.

A Aux exemples se pourront proprement assortir tous les plus profitables discours de la philosophie, à laquelle se doivent toucher les actions humaines comme à leur reigle. On luy dira,

B *quid fas optare, quid asper*
Utile nummus habet; patriæ charisque propinquis
Quantum elargiri deceat: quem te Deus esse
Jussit, et humana qua parte locatus es in re;
Quid sumus, aut quidnam victuri gignimur[1];

A que c'est que sçavoir et ignorer, qui[2] doit estre le but de l'estude; que c'est que vaillance, temperance et justice; ce qu'il y a à dire[3] entre l'ambition et l'avarice, la servitude et la subjection, la licence et la liberté; à quelles marques on connoit le vray et solide contentement; jusques où il faut craindre la mort, la douleur et la honte,

B *Et quo quemque modo fugiâtque ferâtque laborem*[4];

A quels ressors nous meuvent, et le moyen de tant divers branles en nous. Car il me semble que les premiers discours dequoy on luy doit abreuver l'entendement, ce doivent estre ceux qui reglent ses meurs et son sens, qui luy apprendront à se connoistre, et à sçavoir bien mourir et bien vivre.
C Entre les arts liberaux, commençons par l'art qui nous faict libres.

1. « Ce qu'il est permis de désirer; à quoi sert l'argent si dur à gagner; dans quelle mesure on doit se dévouer à la patrie et à la famille; ce que Dieu a voulu que tu fusses; le rôle qu'il t'a assigné dans la société; ce que nous sommes et le dessein dans lequel nous avons reçu l'être » (Perse, III, 69.)
2. Ce qui. — 3. Quelle différence il y a.
4. « Et comment éviter ou supporter les peines. » (Virgile, *En.*, III, 459.)

Elles [1] servent toutes aucunement à l'instruction de nostre vie et à son usage, comme toutes autres choses y servent aucunement. Mais choisissons celle qui y sert directement et professoirement [2].

Si nous sçavions restraindre les appartenances de nostre vie à leurs justes et naturels limites, nous trouverions que la meilleure part des sciences qui sont en usage, est hors de notre usage ; et en celles-mesmes qui le sont, qu'il y a des estendues et enfonceures tres-inutiles, que nous ferions mieux de laisser là, et, suivant l'institution de Socrates, borner le cours de nostre estude en icelles, où faut [3] l'utilité.

sapere aude, A
Incipe : vivendi qui rectè prorogat horam,
Rusticus expectat dum defluat amnis ; at ille
Labitur, et labetur in omne volubilis ævum [4].

C'est une grande simplesse d'apprendre à nos enfans

Quid moveant pisces, animosáque signa leonis, B
Lotus et Hesperia quid capricornus aqua [5],

la science des astres et * le mouvement de la huitiesme A
sphere, avant que les leurs propres :

Τί πλειάδεσσι κᾀμοί.
Τί δ'ἀστράσι βοώτεω [6].

Anaximenes escrivant à Pythagoras : De quel sens C
puis-je m'amuser au secret des estoiles, ayant la mort ou la servitude tousjours presente aux yeux (car lors les Roys de Perse preparoient la guerre contre son païs). Chacun doit dire aisin : Estant battu d'ambition, d'avarice, de temerité, de superstition, et ayant au-dedans tels autres ennemis de la vie, iray-je songer au bransle du monde ?

1. Les arts. — 2. Professionnellement.
3. Fait défaut.
4. « Ose être sage, commence : différer l'heure de bien vivre, c'est ressembler à ce campagnard qui attend, pour passer le fleuve, que l'eau soit écoulée ; cependant le fleuve coule, et il coulera éternellement. » (Hor., *Epîtres,* I, II, 40.)
5. « Quelle est l'influence des Poissons, des signes enflammés du Lion, de ceux du Capricorne qui se baigne dans la mer d'Hesperie. » (Properce, IV, I, 89.)
6. « Que m'importent à moi les Pléiades, que m'importe la constellation du Bouvier ? » (Anacréon, *Odes,* XVII, 10).

A Apres qu'on luy aura dict ce qui sert à le faire plus sage et meilleur, on l'entretiendra que c'est que Logique, Physique, Geometrie, Rhetorique ; et la science qu'il choisira, ayant des-jà le jugement formé, il en viendra bien tost à bout. Sa leçon se fera tantost par devis, tantost par livre ; tantost son gouverneur luy fournira de l'auteur mesme, propre à cette fin de son institution ; tantost il luy en donnera la moelle et la substance toute maschée. Et si, de soy mesme, il n'est assez familier des livres pour y trouver tant de beaux discours qui y sont, pour l'effect de son dessein, on luy pourra joindre quelque homme de lettres, qui à chaque besoing fournisse les munitions qu'il faudra, pour les distribuer et dispenser à son nourrisson. Et que cette leçon ne soit plus aisée et naturelle que celle de Gaza [1], qui y peut faire doute ? Ce sont là preceptes espineux et mal plaisans, et des mots vains et descharnez, où il n'y a point de prise, rien qui vous esveille l'esprit. En cette cy l'ame trouve où mordre et où se paistre. Ce fruict est plus grand, sans comparaison, et si sera plustost meury.

C'est grand cas [2] que les choses en soyent là en nostre siecle, que la philosophie, ce soit, jusques aux gens d'entendement, un nom vain et fantastique, qui
C se treuve de nul usage et de nul pris *, et par opinion
A et par effect *. Je croy que ces ergotismes en sont cause, qui ont saisi ses avenues. On a grand tort de la peindre inaccessible aux enfans, et d'un visage renfroigné, sourcilleux et terrible. Qui me l'a masquée de ce faux visage, pasle et hideux ? Il n'est rien plus gay, plus gaillard, plus enjoué, et à peu que [3] je ne dise follastre. Elle ne presche que feste et bon temps. Une mine triste et transie montre que ce n'est pas là son giste. Demetrius le Grammairien, rencontrant dans le temple de Delphes une troupe de philosophes assis ensemble, il leur dit : Ou je me trompe, ou, à vous voir la contenance si paisible et si gaye, vous n'estes pas en grand discours entre vous. A quoy l'un d'eux, Heracleon le Megarien, respondit : C'est à

1. Traducteur d'Aristote, et auteur d'une grammaire grecque.
2. Chose singulière. — 3. Peu s'en faut que.

faire à ceux qui cherchent si le futur du verbe βάλλω [1] a double λ, ou qui cherchent la derivation des comparatifs χεῖρον [2] et βέλτιον [3], et des superlatifs χείριστον [4] et βέλτιστον [5], qu'il faut rider le front, s'entretenant de leur science. Mais quant aux discours de la philosophie, ils ont accoustumé d'esgayer et resjouïr ceux qui les traictent, non les renfroigner et contrister,

Deprendas animi tormenta latentis in ægro B
Corpore, deprendas et gaudia : sumit utrumque
Inde habitum facies [6].

L'ame qui loge la philosophie, doit par sa santé rendre sain encores le corps. Elle doit faire luire jusques au dehors son repos et son aise ; doit former à son moule le port exterieur, et l'armer par consequent d'une gratieuse fierté, d'un maintien actif et allegre, et d'une contenance contente et debonnaire. *La plus expresse marque de la sagesse, c'est une esjouïssance constante : son estat est comme des choses au dessus de la Lune : toujours serein. *C'est « Barroco » et « Baralipton »[7] qui rendent leurs supposts ainsi crotez et enfumés, ce n'est pas elle : ils ne la connoissent que par ouïr dire. Comment ? elle fait estat de serainer les tempestes de l'âme, et d'apprendre la fain et les fiebvres à rire, non par quelques Epicycles [8] imaginaires, mais par raisons naturelles et palpables. *Elle a pour son but la vertu, qui n'est pas, comme dit l'eschole, plantée à la teste d'un mont coupé, rabotteux et inaccessible. Ceux qui l'ont approchée, la tiennent, au rebours, logée dans une belle plaine fertile et fleurissante, d'où elle void bien souz soy toutes choses ; mais si peut on y arriver, qui [9] en sçait l'addresse, par des routtes ombrageuses, gazonnées

(Marges : A au début du paragraphe ; C à « La plus expresse » ; A à « C'est « Barroco » » ; C à « Elle a pour son but ».)

1. Je lance. — 2. Pire, pis. — 3. Meilleur, mieux. — 4. Le pire, le pis.
5. Le meilleur, le mieux.

6. « On peut saisir les tourments secrets de l'âme dans les affections du corps : on y peut saisir aussi ses joies : le visage réfléchit ces divers états. » (Juvénal, IX, 18.)

7. Mots factices qui représentent des formes du syllogisme.

8. Petits cercles qu'on supposait parcourir la circonférence de cercles plus grands pour rendre compte des irrégularités apparentes dans le mouvement des astres.

9. Si l'on.

et doux fleurantes, plaisamment et d'une pante facile et polie, comme est celle des voutes celestes. Pour n'avoir hanté cette vertu supreme, belle, triumfante, amoureuse, délicieuse pareillement et courageuse, ennemie professe et irreconciliable d'aigreur, de desplaisir, de crainte et de contrainte, ayant pour guide nature, fortune et volupté pour compagnes ; ils sont allez, selon leur foiblesse, faindre cette sotte image, triste, querelleuse, despite[1], menaceuse, mineuse[2], et la placer sur un rocher, à l'escart, emmy[3] des ronces, fantosme à estonner les gens.

Mon gouverneur, qui cognoist devoir remplir la volonté de son disciple autant ou plus d'affection que de reverence envers la vertu, luy sçaura dire que les poëtes suivent les humeurs communes, et luy faire toucher au doigt que les Dieux ont mis plustost la sueur aux advenues des cabinetz de Venus que de Pallas. Et quand il commencera de se sentir, luy presentant Bradamant ou Angelique pour maistresse à jouïr, et d'une beauté naïve, active, genereuse, non hommasse mais virile, au prix d'une beauté molle, affettée, delicate, artificielle; l'une travestie en garçon, coiffée d'un morrion luysant, l'autre vestue en garce, coiffée d'un attiffet emperlé : il jugera masle son amour mesme, s'il choisit tout diversement à cet effeminé pasteur de Phrygie. Il luy fera cette nouvelle leçon, que le prix et hauteur de la vraye vertu est en la facilité, utilité et plaisir de son exercice, si esloigné de difficulté, que les enfans y peuvent comme les hommes, les simples comme les subtilz. Le reglement c'est son util[4], non pas la force. Socrates, son premier mignon[5], quitte à escient sa force[6], pour glisser en la naïveté et aisance de son progrez[7]. C'est la mere nourrice des plaisirs humains. En les rendant justes elle les rend seurs et purs. Les moderant, elle les tient en haleine et en goust. Retranchant ceux qu'elle refuse, elle nous aiguise envers ceux qu'elle nous laisse : et nous laisse abondamment tous ceux que

1. Maussade.— 2. Menaçante — 3. Parmi. — 4. Outil. — 5. Favori.
6. Peut être la force de la vertu, plutôt sa force à lui Socrate.
7. Du progrès de la vertu, de son allure.

veut nature, et jusques à la satiété, maternellement, sinon jusques à la lasseté (si d'adventure nous ne voulons dire que le regime qui arreste le beuveur avant l'yvresse, le mangeur avant la crudité[1], le paillard avant la pelade, soit ennemy de nos plaisirs). Si la fortune commune luy faut[2], elle luy eschappe ou elle s'en passe, et s'en forge une autre toute sienne, non plus flottante et roulante. Elle sçait estre riche et puissante et sçavante, et coucher dans des matelats musquez. Elle aime la vie, elle aime la beauté et la gloire et la santé. Mais son office propre et particulier c'est sçavoir user de ces biens là regleement, et les sçavoir perdre constamment[3] : office bien plus noble qu'aspre, sans lequel tout cours de vie est desnaturé, turbulent et difforme, et y peut on justement attacher ces escueils, ces haliers et ces monstres[4]. Si ce disciple se rencontre de si diverse[5] condition, qu'il aime mieux ouyr une fable que la narration d'un beau voyage ou un sage propos quand il l'entendra ; qui[6], au son du tabourin qui arme la jeune ardeur de ses compagnons, se destourne à un autre qui l'appelle au jeu des batteleurs ; qui, par souhait, ne trouve plus plaisant et plus doux revenir poudreux et victorieux d'un combat, que de la paulme ou du bal avec le pris de cet exercice : je n'y trouve autre remede, sinon que de bonne heure son gouverneur l'estrangle, s'il est sans tesmoins, ou qu'on le mette patissier dans quelque bonne ville, fust-il fils d'un duc, suivant le precepte de Platon qu'il faut colloquer les enfans non selon les facultez de leur pere, mais selon les facultez de leur ame.

Puis que la philosophie est celle qui nous instruict à vivre, et que l'enfance y a sa leçon, comme les autres aages, pourquoy ne la luy communique l'on ? A

Udum et molle lutum est ; nunc nunc properandus, et acri B
Fingendus sine fine rota[7].

1. Aigreur que donne l'indigestion, indigestion. — 2. Fait défaut.
3. Avec constance — 4. Allusion au fantôme et aux ronces dont il a été parlé ci-dessus. — 5. Bizarre, étrange. — 6. Tel qu'il. — 7. « L'argile est molle et humide ; vite, vite, hâtons-nous, et façonnons-la sur la roue agile qui tourne sans fin. » (Perse, III, 23.)

A On nous aprent à vivre quand la vie est passée. Cent escoliers ont pris la verolle avant que d'estre arrivez
C à leur leçon d'Aristote, de la temperance. * Cicero disoit que, quand il vivroit la vie de deux hommes, il ne prendroit pas le loisir d'estudier les poëtes lyriques. Et je trouve ces ergotistes plus tristement encores inutiles. Nostre enfant est bien plus pressé : il ne doit au pédagisme[1] que les premiers quinze ou seize ans de sa vie : le demeurant est deu à l'action. Employons un temps si court aux instructions
A necessaires. * Ce sont abus : ostez toutes ces subtilitez espineuses de la Dialectique, dequoy nostre vie ne se peut amender, prenez les simples discours de la philosophie, sçachez les choisir et traitter à point : ils sont plus aisez à concevoir qu'un conte de Boccace. Un enfant en est capable, au partir de la nourrisse, beaucoup mieux que d'aprendre à lire ou escrire. La philosophie a des discours pour la naissance des hommes comme pour la decrepitude.

Je suis de l'advis de Plutarque, qu'Aristote n'amusa pas tant son grand disciple à l'artifice de composer syllogismes, ou aux Principes de Geometrie, comme à l'instruire des bons preceptes touchant la vaillance, proüesse, la magnanimité et temperance, et l'asseurance de ne rien craindre ; et, avec cette munition, il l'envoya encores enfant subjuguer l'Empire du monde à tout[2] seulement 30 000 hommes de pied, 4 000 chevaux et quarante deux mille escuz. Les autres arts et sciences, dict-il, Alexandre les honoroit bien, et loüoit leur excellence et gentillesse ; mais, pour plaisir qu'il y prit, il n'estoit pas facile à se laisser surprendre à l'affection de les vouloir exercer.

B *Petite hinc, juvenésque senesque,*
Finem animo certum, miserísque viatica canis[3].

C C'est ce que dict Epicurus au commencement de sa lettre à Meniceus : Ny le plus jeune refuie[4] à phi-

1. Ou pédagogisme, comme écrit l'édition de 1595, éducation.
2. Avec.
3. « Prenez là, jeunes gens et vieillards, une règle ferme pour votre conduite, des provisions pour les rigueurs de l'hiver. » (Perse, v, 64.)
4. Que ni le plus jeune ne refuse.

losopher, ny le plus vieil s'y lasse. Qui faict autrement, il semble dire ou qu'il n'est pas encores saison d'heureusement vivre, ou qu'il n'en est plus saison.

Pour tout cecy, je ne veu pas qu'on emprisonne A
ce garçon. Je ne veux pas qu'on l'abandonne à l'humeur melancholique d'un furieux maistre d'escole. Je ne veux pas corrompre son esprit à le tenir à la gehene[1] et au travail, à la mode des autres, quatorze ou quinze heures par jour, comme un portefaiz. * Ny C
ne trouveroys bon, quand par quelque complexion solitaire et melancholique on le verroit adonné d'une application trop indiscrette à l'estude des livres, qu'on la luy nourrist : cela les rend ineptes[2] à la conversation civile[3], et les destourne de meilleures occupations. Et combien ay-je veu de mon temps d'hommes abestis par temeraire[4] avidité de science ? Carneades s'en trouva si affollé, qu'il n'eut plus le loisir de se faire le poil et les ongles. * Ny ne veux gaster ses A
meurs genereuses par l'incivilité et barbarie d'autruy. La sagesse Françoise a esté anciennement en proverbe, pour une sagesse qui prenoit de bon' heure, et n'avoit guieres de tenue[5]. A la verité, nous voyons encores qu'il n'est rien si gentil que les petits enfans en France ; mais ordinairement ils trompent l'esperance qu'on en a conceuë, et, hommes faicts, on n'y voit aucune excellence. J'ay ouy tenir à gens d'entendement que ces colleges où on les envoie, dequoy ils ont foison, les abrutissent ainsin.

Au nostre, un cabinet, un jardrin, la table et le lit, la solitude, la compaignie, le matin et le vespre, toutes heures luy seront unes, toutes places luy seront estude : car la philosophie, qui, comme formatrice des jugements et des meurs, sera sa principale leçon, a ce privilege de se mesler par tout. Isocrates l'orateur, estant prié en un festin de parler de son art, chacun trouve qu'il eut raison de respondre : Il n'est pas maintenant temps de ce que je sçay faire ; de ce dequoy il est maintenant temps, je ne le sçay pas faire. Car de presenter des harangues ou des disputes

1. Torture. — 2. Inaptes. — 3. A la vie sociale.
4. Inconsidérée. — 5. Résistance, durée.

de rhetorique à une compaignie assemblée pour rire et faire bonne chere, ce seroit un meslange de trop mauvais accord. Et autant en pourroit on dire de toutes les autres sciences. Mais, quant à la philosophie, en la partie où elle traicte de l'homme et de ses devoirs et offices, ç'a esté le jugement commun de tous les sages, que, pour la douceur de sa conversation, elle ne devoit estre refusée ny aux festins ny aux jeux. Et Platon l'ayant invitée à son convive[1], nous voyons comme elle entretient l'assistence d'une facon molle et accommodée au temps et au lieu, quoy que ce soit de ses plus hauts discours et plus salutaires :

Æque pauperibus prodest, locupletibus æque ;
Et, neglecta, æque pueris senibúsque nocebit[2].

Ainsi, sans doubte, il chomera moins que les autres. Mais, comme les pas que nous employons à nous promener dans une galerie, quoy qu'il y en ait trois fois autant, ne nous lassent pas comme ceux que nous mettons à quelque chemin desseigné[3]; aussi nostre leçon, se passant comme par rencontre, sans obligation de temps et de lieu, et se meslant à toutes nos actions, se coulera sans se faire sentir. Les jeux mesmes et les exercices seront une bonne partie de
CA l'estude : la course, la luite, * la musique, * la danse, la chasse, le maniement des chevaux et des armes. Je veux que la bienseance exterieure, et l'entre-gent[4],
CA et la disposition de la personne, * se façonne quant et quant l'ame. Ce n'est pas une ame, ce n'est pas un corps qu'on dresse : c'est un homme ; il n'en faut pas faire à deux[5]. Et, comme dict Platon, il ne faut pas les dresser l'un sans l'autre, mais les conduire également, comme une couple de chevaux attelez à mesme
C timon. * Et, à l'ouir, semble il pas prester plus de temps et plus de sollicitude aux exercices du corps, et estimer que l'esprit s'en exerce quant et quant, et non au rebours.

1. Banquet.
2. « Elle est utile également aux pauvres et aux riches ; et, s'ils la négligent, jeunes et vieux également auront à s'en repentir, » (Hor., *Epîtres,* I, I, 25.)
3. Déterminé à l'avance. — 4. L'art de se conduire parmi les gens.
5. Les séparer.

Au demeurant, cette institution se doit conduire par une severe douceur, non comme il se faict [1]. Au lieu de convier les enfans aux lettres, on ne leur presente, à la verité, que horreur et cruauté. Ostez moy la violence et la force : il n'est rien à mon advis qui abastardisse et estourdisse si fort une nature bien née. Si vous avez envie qu'il craigne la honte et le chastiement, ne l'y endurcissez pas. Endurcissez le à la sueur et au froid, au vent, au soleil et aux hazards qu'il luy faut mespriser ; ostez-luy toute mollesse et delicatesse au vestir et coucher, au manger et au boire ; accoustumez le à tout. Que ce ne soit pas un beau garçon et dameret, mais un garçon vert et vigoureux. * Enfant, homme, vieil, j'ay tousjours creu et jugé de mesme. Mais, entre autres choses, cette police de la plus part de noz colleges m'a tousjours despleu. On eust failly à l'adventure moins dommageablement, s'inclinant vers l'indulgence. C'est une vraye geaule de jeunesse captive. On la rend desbauchée, l'en punissant avant qu'elle le soit. Arrivez-y sur le point de leur office [2] : vous n'oyez que cris et d'enfans suppliciez, et de maistres enyvrez en leur cholere. Quelle maniere pour esveiller l'appetit envers leur leçon, à ces tendres ames et craintives, de les y guider d'une troigne effroyable, les mains armées de fouets ? Inique et pernicieuse forme. Joint ce que Quintilien en a tres bien remarqué, que cette imperieuse authorité tire des suittes perilleuses, et nommement [3] à nostre façon de chastiement. Combien leurs classes seroient plus decemment jonchées de fleurs et de feuilles que de tronçons d'osier sanglants. J'y feroy pourtraire [4] la joye, l'allegresse, et Flora et les Graces, comme fit en son eschole le philosophe Speusippus. Où est leur profit, que ce fust aussi leur esbat. On doit ensucrer les viandes [5] salubres à l'enfant, et enfieller celles qui luy sont nuisibles.

C'est merveille combien Platon se montre soigneux

1. Dans les éditions parues du vivant de Montaigne, ces mots sont remplacés par : « non comme au collège, où au lieu... ».
2. Travail. — 3. Notamment. — 4. Faire le portrait de, représenter.
5. Aliments.

en ses loix, de la gayeté et passetemps de la jeunesse de sa cité, et combien il s'arreste à leurs courses, jeux, chansons, saults et danses, desquelles il dit que l'antiquité a donné la conduitte et le patronnage aux dieux mesmes : Apollon, les Muses et Minerve,

Il l'estend à mille preceptes pour ses gymnases : pour les sciences lettrées [1], il s'y amuse fort peu, et semble ne recommander particulièrement la poësie que pour la musique.

A Toute estrangeté et particularité en nos meurs et
conditions est evitable [2] comme ennemie de communi-
C cation et de societé * et comme monstrueuse. Qui ne
s'estonneroit de la complexion de Demophon, maistre
d'hostel d'Alexandre, qui suoit à l'ombre et trembloit
A au soleil ? * J'en ay veu fuir la senteur des pommes
plus que les harquebusades, d'autres s'effrayer pour une souris, d'autres rendre la gorge [3] à voir de la cresme, d'autres à voir brasser un lict de plume, comme Germanicus ne pouvoit souffrir ny la veue ny le chant des coqs. Il y peut avoir, à l'avanture, à cela quelque propriété occulte ; mais on l'esteindroit, à mon advis, qui [4] s'y prendroit de bon' heure. L'institution a gaigné cela sur moy, il est vray que ce n'a point esté sans quelque soing, que, sauf la biere, mon appetit est accommodable indifferemment à toutes choses dequoy on se pait. Le corps encore souple, on le doit, à cette cause, plier à toutes façons et coustumes. Et pourveu qu'on puisse tenir l'appetit et la volonté soubs boucle [5], qu'on rende hardiment un jeune homme commode à toutes nations et compaignies, voire au desreglement et aus exces, si besoing
CA est. * Son exercitation [6] suive l'usage. * Qu'il puisse
faire toutes choses, et n'ayme à faire que les bonnes. Les philosophes mesmes ne trouvent pas louable en Calisthenes d'avoir perdu la bonne grace du grand Alexandre, son maistre, pour n'avoir voulu boire d'autant à luy [7]. Il rira, il follastrera, il se desbauchera avec son prince. Je veux qu'en la desbauche mesme il

1. Etudes littéraires. — 2. A éviter.
3. Vomir. — 4. Si l'on. — 5. Assujettis. — 6. Exercice, conduite.
7. Lui tenir tête en buvant.

surpasse en vigueur et en fermeté ses compagnons, et qu'il ne laisse à faire le mal ny à faute de force ny de science, mais à faute de volonté. * « *Multum interest* C
utrum peccare aliquis nolit aut nesciat[1]. » * Je pensois A
faire honneur à un seigneur aussi eslongné de ces débordemens qu'il en soit en France, de m'enquerir à luy, en bonne compagnie, combien de fois en sa vie il s'estoit enyvré pour la nécessité des affaires du Roy en Allemagne. Il le print de cette façon, et me respondit que c'estoit trois fois, lesquelles il recita. J'en sçay qui, à faute de cette faculté, se sont mis en grand peine, ayans à pratiquer cette nation. J'ay souvent remarqué avec grand'admiration la merveilleuse nature d'Alcibiades, de se transformer si aisément à façons si diverses, sans interest[2] de sa santé : surpassant tantost la somptuosité et pompe Persienne, tantost l'austerité et frugalité Lacedemoniene ; autant reformé en Sparte comme voluptueux en Ionië,

Omnis Aristippum decuit color, et status, et res[3].

Tel voudrois-je former mon disciple,

quem duplici panno patientia velat
Mirabor, vitæ via si conversa decebit,
Personámque feret non inconcinnus utrámque[4].

Voicy mes leçons[5]. * Celuy-là y a mieux proffité, qui C
les fait, que qui les sçait. Si vous le voyez, vous l'oyez ; si vous l'oyez, vous le voyez.

Jà à Dieu ne plaise, dit quelqu'un en Platon que philosopher ce soit apprendre plusieurs choses et traicter les arts !

« *Hanc amplissimam omnium artium bene vivendi disciplinam vita magis quam literis persequuti sunt*[6]. »

1. « Il y a une grande difference entre ne vouloir pas et ne savoir pas faire le mal. » (Sén., *Ep.* xc) — 2. Sans dommage pour.

3. « Aristippe s'accommoda de tout costume, de toute condition, de toute fortune. » (Hor., *Epitres*, I, xvii, 23.)

4. « J'admirerai celui qui, avec patience, se revêt de deux lambeaux de draps, si sa vie s'accorde avec ce costume, et s'il joue les deux rôles avec grâce. » (Hor., *Epitres*, I, xvii, 25, 26, 29.)

5. Les éditions parues du vivant de Montaigne ajoutent : « où le faire va avec le dire. Car à quoy sert il qu'on presche l'esprit, si les effects ne vont quant et quant ? »

6. « C'est par leurs mœurs plutôt que par leurs études qu'ils se sont voués au plus grand de tous les arts, à l'art de bien vivre. » (Cic., *Tusc.*, IV, iii.)

Leon, prince des Phliasiens, s'enquerant à Heraclides Ponticus de quelle science, de quelle art il faisoit profession : Je ne sçay, dit il, ny art ny science ; mais je suis philosophe.

On reprochoit à Diogenes comment, estant ignorant, il se mesloit de la philosophie. Je m'en mesle, dit-il, d'autant mieux à propos.

Hegesias le prioit de luy lire quelque livre : Vous estes plaisant, luy respondit-il, vous choisissez les figues vrayes et naturelles, non peintes : que ne choisissez vous aussi les exercitations naturelles, vrayes et non escrites ?

Il ne dira pas tant sa leçon, comme il la fera. Il la
A repetera en ses actions. * On verra s'il y a de la prudence en ses entreprises, s'il a de la bonté et de la
C justice en ses desportemens[1], * s'il a du jugement et de la grace en son parler, de la vigueur en ses maladies, de la modestie en ses jeux, de la tempérance en
A ses voluptez,* de l'indifference en son goust, soit chair,
C poisson, vin ou eau[2], * de l'ordre en son œconomie :

« *Qui disciplinam suam, non ostentationem scientiæ, sed legem vitæ putet, quique obtemperet ipse sibi, et decretis pareat*[3]. »

Le vray miroir de nos discours est le cours de nos vies.

A Zeuxidamus respondit à un qui luy demanda pourquoy les Lacedemoniens ne redigeoient par escrit les ordonnances de la prouesse, et ne les donnoient à lire à leurs jeunes gens : que c'estoit par ce qu'ils les vouloient accoustumer aux faits, non pas aux parolles. Comparez, au bout de 15 ou 16 ans, à cettuy cy un de ces latineurs de college, qui aura mis autant de temps à n'aprendre simplement qu'à parler. Le monde n'est que babil, et ne vis jamais homme qui ne die plustost plus que moins qu'il ne doit ; toutesfois la moictié de nostre aage s'en va là. On nous tient quatre

1. Dans sa conduite.
2. Les éditions publiées du vivant de Montaigne ajoutent : « Il ne faut pas seulement qu'il die sa leçon, mais qu'il la face. »
3. « Qui fait de sa science non un sujet d'ostentation, mais la règle de sa vie : qui sait s'obéir à soi-même, se soumettre à ses propres principes. » (Cic., *Tusc.*, II, iv.)

ou cinq ans à entendre les mots et les coudre en clauses [1]; encores autant à en proportionner un grand corps, estendu en quatre ou cinq parties; et autres cinq, pour le moins, à les sçavoir brefvement mesler et entrelasser de quelque subtile façon. Laissons le à ceux qui en font profession expresse.

Allant un jour à Orleans, je trouvay, dans cette plaine au deça de Clery, deux regens qui venoyent à Bourdeaux, environ à cinquante pas l'un de l'autre. Plus loing, derriere eux, je descouvris une trouppe et un maistre en teste, qui estoit feu Monsieur le Comte de La Rochefoucaut. Un de mes gens s'enquit au premier de ces regents, qui estoit ce gentil'homme qui venoit apres luy. Luy, qui n'avoit pas veu ce trein qui le suyvoit, et qui pensoit qu'on luy parlast de son compagnon, respondit plaisamment : Il n'est pas gentil'homme ; c'est un grammairien, et je suis logicien. Or, nous qui cerchons icy, au rebours, de former non un grammairien ou logicien mais un gentil'homme, laissons les abuser de leur loisir : nous avons affaire ailleurs. Mais que [2] nostre disciple soit bien pourveu de choses, les parolles ne suivront que trop: il les trainera, si elles ne veulent suivre. J'en oy [3] qui s'excusent de ne se pouvoir exprimer, et font contenance d'avoir la teste pleine de plusieurs belles choses, mais, à faute d'eloquence, ne les pouvoir mettre en evidence : c'est une baye [4]. Sçavez vous, à mon advis, que c'est que cela ? Ce sont des ombrages [5] qui leur viennent de quelques conceptions informes, qu'ils ne peuvent desmeler et esclarcir au dedans, ny par consequant produire [6] au dehors : ils ne s'entendent pas encore eux mesmes. Et voyez les un peu begayer sur le point de l'enfanter, vous jugez que leur travail n'est point à l'acouchement mais à la conception, et qu'ils ne font que lecher cette matiere imparfaicte. De ma part, je tiens, * et Socrates l'ordonne, * que, qui CA a en l'esprit une vive imagination [7] et claire, il la produira, soit en Bergamasque, soit par mines s'il est muet:

1. Phrases, propositions, périodes.
2. Pourvu que — 3. Entends. — 4. Mystification. — 5. Ombres.
6. Montrer. — 7. Idée.

Verbáque prævisam rem non invita sequentur[1].

Et comme disoit celuy-là, aussi poëtiquement en sa prose, « *cum res animum occupavere, verba ambiunt*[2]. »
CA Et cet autre : « *Ipsæ res verba rapiunt*[3]. » * Il ne sçait pas ablatif, conjunctif, substantif, ny la grammaire ; ne faict pas son laquais[4] ou une harangiere du petit pont, et si vous entretiendront tout vostre soul, si vous en avez envie, et se desferreront aussi peu, à l'adventure, aux regles de leur langage, que le meilleur maistre és arts de France. Il ne sçait pas la rhetorique, ny, pour avant-jeu, capter la benivolence du candide[5] lecteur, ny ne luy chaut[6] de le sçavoir. De vray, toute belle peincture s'efface aisément par le lustre d'une verité simple et naifve. Ces gentillesses ne servent que pour amuser le vulgaire, incapable de prendre la viande plus massive et plus ferme, comme Afer montre bien clairement chez Tacitus. Les Ambassadeurs de Samos estoyent venus à Cleomenes, Roy de Sparte, preparez d'une belle et longue oraison[7], pour l'esmouvoir à la guerre contre le tyran Policrates. Apres qu'il les eust bien laissez dire, il leur respondit : Quant à vostre commencement et exorde, il ne m'en souvient plus, ny, par consequent, du milieu ; et quant à vostre conclusion, je n'en veux rien faire. Voylà une belle responce, ce me semble, et des harangueurs bien cameus[8].

B Et quoy cet autre ? Les Atheniens estoyent à choisir de deux architectes, à conduire une grande fabrique[9]. Le premier, plus affeté, se presenta avec un beau discours premedité sur le subject de cette besongne, et tiroit le jugement du peuple à sa faveur. Mais l'autre, en trois mots : Seigneurs Atheniens, ce que cetuy a dict, je le feray.

1. « Voit-il son sujet, les mots ne feront aucune difficulté à suivre. » (Hor., *Art poétique*. 311.)
2. « Quand les choses ont saisi l'esprit, les mots se présentent d'eux-mêmes. » (Sén. le Rhéteur, *Controverses*, III, proœmium.)
3. « Les choses entraînent les paroles. » (Cic., *De finibus*, III, v.)
4. Son laquais ne le sait pas non plus.
5. Equitable. (Allusion à l'expression « candide lector » qui se rencontre souvent en tête des avant-propos).
6. Importe. — 7. Discours. — 8. Interdits. — 9. Construction.

Au fort de l'eloquence de Cicero, plusieurs en entroient en admiration : mais Caton, n'en faisant que rire : Nous avons, disoit-il, un plaisant consul. Aille devant ou apres, un' utile sentence, un beau traict est toujours de saison. * S'il n'est pas bien à ce qui va devant, ny à ce qui vient apres, il est bien en soy. Je ne suis pas de ceux qui pensent la bonne rithme[1] faire le bon poeme : laissez luy allonger une courte syllabe, s'il veut ; pour cela, non force[2] ; si les inventions y rient, si l'esprit et le jugement y ont bien faict leur office, voylà un bon poete, diray-je, mais un mauvais versificateur, A C A

Emunctæ naris, durus componere versus[3]. B

Qu'on face, dict Horace, perdre à son ouvrage toutes ses coustures et mesures, A

Tempora certa modosque, et quod prius ordine verbum est, B
Posterius facias, præponens ultima primis,
Invenias etiam disjecti membra poetæ[4],

il ne se dementira point pour cela ; les pieces mesmes en seront belles. C'est ce que respondit Menander, comme on le tensat, approchant le jour auquel il avoit promis une comedie, dequoy il n'y avoit encore mis la main : Elle est composée et preste, il ne reste qu'à y adjouster les vers. Ayant les choses et la matiere disposée en l'ame, il mettoit en peu de compte le demeurant. Depuis que Ronsard et du Bellay ont donné credit à nostre poésie Françoise, je ne vois si petit apprentis qui n'enfle des mots, qui ne renge les cadences à peu prés comme eux. *« *Plus sonat quam valet*[5]. » * Pour le vulgaire, il ne fut jamais tant de poëtes. Mais, comme il leur a esté bien aisé de representer leurs rithmes, ils demeurent bien aussi court à imiter les riches descriptions de l'un et les delicates inventions de l'autre. A C A

1. Rime. — 2. Nulle contrainte, il n'importe pas.
3. « Il a bon goût, si son vers est dur. » (Hor., *Sat.*, I, iv, 8.)
4. « Ostez-en le rythme et la mesure, intervertissez l'ordre des mots, faisant des premiers les derniers et des derniers les premiers ; vous retrouverez le poète dans ses membres dispersés. » Hor., *Sat.* I, iv, 58.)
5. « Plus de bruit que de sens. » Sén., *Ep.* 40.)

Voire mais, que fera-il si on le presse de la subti-
lité sophistique de quelque syllogisme : le jambon
fait boire, le boire desaltere, parquoy le jambon
C desaltere ? *Qu'il s'en mocque. Il est plus subtil de
s'en mocquer que d'y respondre.

Qu'il emprunte d'Aristippus cette plaisante contre-
finesse : Pourquoi le deslieray-je, puis que, tout lié,
il m'empesche ? Quelqu'un proposoit contre Cleanthes
des finesses dialectiques, à qui Chrysippus dit :
Joue toi de ces battelages[1] avec les enfans, et ne
destourne à cela les pensées serieuses d'un homme
AC d'aage*. Si ces sottes arguties, * « *contorta et aculeata*
A *sophismata*[2] », *luy doivent persuader une mensonge,
cela est dangereux ; mais si elles demeurent sans
effect et ne l'esmeuvent qu'à rire, je ne voy pas pour-
quoy il s'en doive donner garde. Il en est de si sots,
qui se destournent de leur voye un quart de lieuë,
C pour courir apres un beau mot ; * « *aut qui non verba*
rebus aptant, sed res extrinsecus arcessunt, quibus verba
conveniant[3]. » Et l'autre : « *Sunt qui alicujus verbi*
decore placentis vocentur ad id quod non proposuerant
scribere[4]. » Je tors bien plus volontiers une bonne
sentence pour la coudre sur moy, que je ne tors mon
A fil[5] pour l'aller querir. *Au rebours c'est aux paroles
à servir et à suyvre, et que le Gascon y arrive, si le
François n'y peut aller. Je veux que les choses sur-
montent, et qu'elles remplissent de façon l'imagina-
tion de celuy qui escoute, qu'il n'aye aucune souve-
nance des mots. Le parler que j'ayme, c'est un parler
simple et naif, tel sur le papier qu'à la bouche ; un
C parler succulent et nerveux, court et serré, *non tant
delicat et peigné comme vehement et brusque :

Hæc demum sapiet dictio, quæ feriet[6],

1. Tours d'adresse.
2. « Ces sophismes entortillés et subtils. » (Cic., *Acad.*, II, xxiv.)
3. « Ou qui, au lieu de choisir les mots pour les choses, vont chercher hors du sujet des choses auxquelles les mots puissent convenir. » (Quintilien, *Inst. or.*, VIII, III).
4. « Il en est qui, pour placer un mot qui leur plaît, s'engagent dans un sujet qu'ils n'avaient pas dessein de traiter. » (Sén., *Ep.* LIX.)
5. Le fil de mon discours.
6. « L'expression sera bonne si elle frappe. » (Epitaphe de Lucain).

plustost difficile qu'ennuieux, esloingné d'affectation, A
desreglé, descousu et hardy : chaque lopin y face son
corps ; non pedantesque, non fratesque[1], non plei-
deresque[2], mais plustost soldatesque, comme Suetone
appelle celuy de Julius Cæsar[3] ; *et si ne sens pas C
bien pour quoy il l'en appelle.

J'ay volontiers imité cette desbauche qui se voit en B
nostre jeunesse, au port de leurs vestemens : un
manteau en escharpe, la cape sur une espaule, un
bas mal tendu, qui represente une fierté desdaigneuse
de ces paremens[4] estrangers, et nonchallante de l'art.
Mais je la trouve encore mieus employée en la forme
du parler. *Toute affectation, nommeement en la C
gayeté et liberté françoise, est mesadvenante au
cortisan. Et, en une monarchie, tout Gentil'homme
doit estre dressé à la façon d'un cortisan. Parquoy
nous faisons bien de gauchir un peu sur[5] le naïf[6] et
mesprisant.

Je n'ayme point de tissure où les liaisons et les cou- A
tures paroissent, tout ainsi qu'en un beau corps, il ne
faut qu'on y puisse compter les os et les veines
« Quæ veritati operam dat oratio, incomposita sit et C
simplex[7]. »

« Quis accurate loquitur, nisi qui vult putidè loqui ?[8] »

L'éloquence faict injure[9] aux choses, qui nous des-
tourne à soy.

Comme aux acoustremens c'est pusillanimité[10] de se
vouloir marquer par quelque façon particuliere et
inusitée : de mesmes, au langage, la recherche des
frases nouvelles et de mots peu cogneuz vient d'une
ambition puerile et pedantesque. Peusse-je ne me
servir que de ceux qui servent aux hales à Paris !
Aristophanes le grammairien n'y entendoit rien, de
reprendre en Epicurus la simplicité de ses mots et la
fin de son art oratoire, qui estoit perspicuité[11] de lan-

1. Qui tient du moine, du prédicateur. — 2. De plaidoyer, d'avocat. 3. Les éditions antérieures à 1588 ajoutent : « Qu'on luy reproche hardiment ce qu'on reprochait à Senecque, que son langage estoit de chaux vive, mais que le sable en était à dire ». — 4. Parures. — 5. Nous détourner vers. — 6. Naturel. — 7. « Le discours qui est au service de la vérité doit être simple et sans art. » (Sén., *Ep.* XL.). — 8. « Quiconque parle avec soin tombe dans l'affectation. » (Sén., *Ep.* LXXV.). — 9. Tort. — 10. Petitesse d'esprit. — 11. Clarté.

gage seulement. L'imitation du parler, par sa facilité, suit incontinent tout un peuple[1]; l'imitation du juger, de l'inventer ne va pas si vite. La plus part des lecteurs, pour avoir trouvé une pareille robbe, pensent tresfaucement tenir un pareil corps.

La force et les nerfs ne s'empruntent point; les atours et le manteau s'emprunte.

La plus part de ceux qui me hantent, parlent de mesmes les Essais : mais je ne sçay s'ils pensent de mesmes.

A Les Atheniens (dict Platon) ont pour leur part le soing de l'abondance et elegance du parler; les Lacedemoniens, de la briefveté, et ceux de Crete, de la fecundité des conceptions plus que du langage : ceux-cy sont les meilleurs. Zenon disoit qu'il avoit deux sortes de disciples : les uns, qu'il nommoit φιλολόγους, curieux d'apprendre les choses, qui estoyent ses mignons; les autres λογοφίλους, qui n'avoyent soing que du langage. Ce n'est pas à dire que ce ne soit une belle et bonne chose que le bien dire, mais non pas si bonne qu'on la faict; et suis despit[2] dequoy nostre vie s'embesongne toute à cela. Je voudrois premièrement bien sçavoir ma langue, et celle de mes voisins, où j'ay plus ordinaire commerce. C'est un bel et grand agencement sans doubte que le Grec et Latin, mais on l'achepte trop cher. Je diray icy une façon d'en avoir meilleur marché que de coustume, qui a esté essayée en moymesmes. S'en servira qui voudra.

Feu mon pere, ayant fait toutes les recherches qu'homme peut faire, parmy les gens sçavans et d'entendement, d'une forme d'institution exquise, fut advisé de cet inconvenient qui estoit en usage; et luy disoit-on que cette longueur que nous mettions à
C apprendre les langues *, qui ne leur[3] coustoient rien,
A est la seule cause pourquoy nous ne pouvions arriver à la grandeur d'ame et de cognoissance des anciens Grecs et Romains. Je ne croy pas que ce en soit la seule cause. Tant y a que l'expedient que mon pere y

1. Peuple est le sujet de la phrase.
2. Mécontent. — 3. Aux anciens.

trouva, ce fut que, en nourrice et avant le premier desnouement de ma langue, il me donna en charge à un Alleman, qui dépuis est mort fameux medecin en France, du tout ignorant de nostre langue, et tresbien versé en la Latine. Cettuy-cy, qu'il avoit faict venir expres, et qui estoit bien cherement gagé, m'avoit continuellement entre les bras. Il en eust[1] aussi avec luy deux autres moindres en sçavoir pour me suivre, et soulager le premier. Ceux-cy ne m'entretenoient d'autre langue que Latine. Quant au reste de sa maison, c'estoit une reigle inviolable que ny luy mesme, ny ma mere, ny valet, ny chambriere, ne parloyent en ma compaignie qu'autant de mots de Latin que chacun avoit apris pour jargonner avec moy. C'est merveille du fruict que chacun y fit. Mon pere et ma mère y apprindrent assez de Latin pour l'entendre, et en acquirent à suffisance pour s'en servir à la nécessité, comme firent aussi les autres domestiques qui estoient plus attachez[2] à mon service. Somme, nous nous Latinizames tant qu'il en regorgea jusques à nos villages tout autour, où il y a encores, et ont pris pied par l'usage plusieurs appellations Latines d'artisans et d'utils[3]. Quant à moy, j'avois plus de six ans avant que j'entendisse non plus de François ou de Perigordin que d'Arabesque. Et, sans art, sans livre, sans grammaire ou precepte, sans fouet et sans larmes, j'avois appris du Latin, tout aussi pur que mon maistre d'eschole le sçavoit : car je ne le pouvois avoir meslé ny alteré. Si, par essay, on me vouloit donner un theme, à la mode des colleges, on le donne aux autres en François ; mais à moy il me le falloit donner en mauvais Latin, pour le tourner en bon. Et Nicolas Groucchi, qui a escrit « de comitiis Romanorum », Guillaume Guerente, qui a commenté Aristote, George Bucanan, ce grand poëte Escossois, * Marc Antoine Muret, * que la France et BC
l'Italie recognoist pour le meilleur orateur du temps, mes precepteurs domestiques, m'ont dict souvent A
que j'avois ce langage, en mon enfance, si prest[4] et

1. Il y en eut. — 2. Les plus attachés.
3. Outils. — 4. A ma disposition, familier.

si à main, qu'ils craingnoient à m'accoster. Bucanan, que je vis depuis à la suite de feu monsieur le Mareschal de Brissac, me dit qu'il estoit apres à escrire de l'institution des enfans, et qu'il prenoit l'exemplaire de la mienne : car il avoit lors en charge ce Comte de Brissac que nous avons veu depuis si valeureux et si brave.

Quant au Grec, duquel je n'ay quasi du tout point d'intelligence, mon pere desseigna [1] me le faire apprendre par art, mais d'une voie nouvelle, par forme d'ébat et d'exercice. Nous pelotions [2] nos declinaisons à la maniere de ceux qui, par certains jeux de tablier [3], apprennent l'Arithmétique et la Geometrie. Car, entre autres choses, il avoit esté conseillé de me faire gouster la science et le devoir par une volonté non forcée et de mon propre desir, et d'eslever mon ame en toute douceur et liberté, sans rigueur et contrainte. Je dis jusques à telle superstition que, par ce que aucuns tiennent que cela trouble la cervelle tendre des enfans de les esveiller le matin en sursaut, et de les arracher du sommeil (auquel ils sont plongez beaucoup plus que nous ne sommes) tout à coup et par violence, il me faisoit esveiller par le son de quelque instrument ; et ne fus jamais sans homme qui m'en servit [4].

Cet exemple suffira pour en juger le reste, et pour recommander aussi et la prudence et l'affection d'un si bon pere, auquel il ne se faut nullement prendre, s'il n'a recueilly aucuns fruits respondans à une si exquise culture. Deux choses en furent cause : le champ sterile et incommode ; car, quoy que j'eusse la santé ferme et entiere, et quant et quant un naturel doux et traitable, j'estois parmy cela si poisant [5], mol et endormi, qu'on ne me pouvoit arracher de l'oisiveté, non pas [6] pour me faire jouer. Ce que je voyois, je le voyois bien, et soubs cette complexion lourde, nourrissois des imaginations hardies et des opinions

1. Se proposa de. — 2. Nous nous renvoyions comme des pelotes.
3. Qui se jouent sur une sorte de table où l'on pousse les pièces, comme les dames, les échecs. — 4. Dans l'édition de 1580 cette phrase est remplacée par : « & avoit un joüeur d'espinette pour cet effect. »
5. Pesant. — 6. Pas même.

au-dessus de mon aage. L'esprit, je l'avois lent, et qui n'alloit qu'autant qu'on le menoit; l'apprehension [1], tardive; l'invention, lasche; et apres tout un incroiable defaut de memoire. De tout cela il n'est pas merveille s'il ne sceut rien tirer qui vaille. Secondement, comme ceux que presse un furieux desir de guerison se laissent aller à toute sorte de conseil, le bon homme [2], ayant extreme peur de faillir en chose qu'il avoit tant à cœur, se laissa en fin emporter à l'opinion commune, qui suit tousjours ceux qui vont devant, comme les gruës, et se rengea à la coustume, n'ayant plus autour de luy ceux qui luy avoient donné ces premieres institutions, qu'il avoit aportées d'Italie; et m'envoya, environ mes six ans, au college de Guienne [3], tres-florissant pour lors, et le meilleur de France. Et là, il n'est possible de rien adjouster au soing qu'il eut, et à me choisir des precepteurs de chambre suffisans, et à toutes les autres circonstances de ma nourriture [4], en laquelle il reserva plusieurs façons particulieres contre l'usage des colleges. Mais tant y a, que c'estoit tousjours college. Mon Latin s'abastardit incontinent, duquel depuis par desacoustumance j'ay perdu tout usage. Et ne me servit cette mienne nouvelle institution, que de me faire enjamber d'arrivée aux premieres classes : car, à treize ans que je sortis du college, j'avoy achevé mon cours (qu'ils appellent), et à la verité sans aucun fruit que je peusse à present mettre en compte.

Le premier goust que j'eus aux livres, il me vint du plaisir des fables de la Metamorphose d'Ovide. Car, environ l'aage de sept ou huict ans, je me desrobois de tout autre plaisir pour les lire : d'autant que cette langue estoit la mienne maternelle, et que c'estoit le plus aisé livre que je cogneusse, et le plus accommodé à la foiblesse de mon aage à cause de la matiere. Car des Lancelots du Lac, * des Amadis, * des Huons de Bordeaus, et tel fatras de livres à quoy l'enfance s'amuse, je n'en connoissois pas seulement le nom, BA

1. Conception — 2. Le vieillard. — 3. A Bordeaux. — 4. Education, instruction.

ny ne fais[1] encore le corps, tant exacte estoit ma discipline. Je m'en rendois plus nonchalant à l'estude de mes autres leçons prescriptes. Là, il me vint singulierement à propos d'avoir affaire à un homme d'entendement de precepteur, qui sçeut dextrement[2] conniver[3] à cette mienne desbauche, et autres pareilles. Car, par là, j'enfilay tout d'un train Vergile en l'Æneide, et puis Terence, et puis Plaute, et des comedies Italienes, lurré[4] tousjours par la douceur du subject. S'il eut esté si fol de rompre ce train, j'estime que je n'eusse raporté du college que la haine des livres, comme fait quasi toute nostre noblesse. Il s'y gouverna ingenieusement. Faisant semblant de n'en voir rien, il aiguisoit ma faim, ne me laissant que à la desrobée gourmander[5] ces livres, et me tenant doucement en office[6] pour les autres estudes de la regle. Car les principales parties[7] que mon pere cherchoit à ceux à qui il donnoit charge de moy, c'estoit la debonnaireté et facilité de complexion. Aussi n'avoit la mienne autre vice que langueur et paresse. Le danger n'estoit pas que je fisse mal, mais que je ne fisse rien. Nul ne prognostiquoit que je deusse devenir mauvais, mais inutile. On y prevoyoit de la faineantise, non pas de la malice.

C Je sens qu'il en est advenu de mesmes. Les plaintes qui me cornent aux oreilles sont comme cela : Oisif ; froid aux offices d'amitié et de parenté et aux offices publiques ; trop particulier. Les plus injurieux ne disent pas : Pourquoy a-il prins ? Pourquoy n'a-il payé ? Mais : Pourquoy ne quitte il[8] ? ne donne il ?

Je recevroy à faveur qu'on ne desirast en moy que tels effects de supererogation[9]. Mais ils sont injustes d'exiger ce que je ne doy pas, plus rigoureusement beaucoup qu'ils n'exigent d'eux ce qu'ils doivent. En m'y condemnant ils effacent la gratification de l'action et la gratitude qui m'en seroit deuë : là où le bien faire actif[10] devroit plus peser de ma main[11], en

1. Connais. — 2. Adroitement. — 3. Fermer les yeux sur. — 4. Leurré, séduit. — 5. Dévorer en gourmand. — 6. Dans mon devoir. — 7. Qualités. 8. Ne fait-il pas remise d'une dette ? — 9. Surérogation. — 10. Que je fais. — 11. Devrait avoir plus de poids venant de moi.

consideration de ce que je n'en ay passif[1] nul qui soit. Je puis d'autant plus librement disposer de ma fortune qu'elle est plus mienne. Toutesfois, si j'estoy grand enlumineur[2] de mes actions, à l'adventure rembarrerois-je bien ces reproches. Et à quelques-uns apprendrois, qu'ils ne sont pas si offensez que je ne face pas assez, que de quoy je puisse faire assez[3] plus que je ne fay.

Mon ame ne laissoit pourtant en mesme temps A
d'avoir à part soy des remuemens fermes * et des C
jugemens seurs et ouverts autour des objets qu'elle
connoissoit, * et les digeroit seule, sans aucune com- A
munication. Et, entre autres choses, je croy à la verité
qu'elle eust esté de tout incapable de se rendre à la
force et violence.

Mettray-je en compte cette faculté de mon enfance : B
une asseurance de visage, et soupplesse de voix et de
geste, à m'appliquer aux rolles que j'entreprenois ?
Car, avant l'aage,

Alter ab undecimo tum me vix ceperat annus[4],

j'ai soustenu les premiers personnages és tragedies latines de Bucanan, de Guerente et de Muret, qui se representerent en nostre college de Guienne avec dignité. En cela Andreas Goveanus[5], nostre principal, comme en toutes autres parties de sa charge, fut sans comparaison le plus grand principal de France : et m'en tenoit-on maistre ouvrier. C'est un exercice que je ne mesloue poinct aux jeunes enfans de maison : et ay veu nos Princes s'y adonner depuis en personne, à l'exemple d'aucuns des anciens, honnestement et louablement.

Il estoit loisible mesme d'en faire mestier aux gens C
d'honneur en Grece : « *Aristoni tragico actori rem
aperit : huic et genus et fortuna honesta erant ; nec ars,
quia nihil tale apud Græcos pudori est, ea deformabat.*[6] »

1. Je n'en ai reçu. — 2. Panégyriste. — 3. Beaucoup.
4. « A peine avais-je atteint ma douzième année. » (Virgile, *Bucol*, VIII, 39).
5. André de Gouvéa.
6. « Il découvre son projet à l'acteur tragique Ariston. C'était un homme distingué par sa naissance et par sa fortune ; et sa profession ne lui faisait aucun tort car elle n'a rien de honteux chez les Grecs. » (Tite-Live, XXIV, XXIV.)

B Car j'ay tousjours accusé d'impertinence [1] ceux qui condemnent ces esbattemens, et d'injustice ceux qui refusent l'entrée de nos bonnes villes aux comediens qui le valent, et envient au peuple ces plaisirs publiques. Les bonnes polices prennent soing d'assembler les citoyens et les r'allier, comme aux offices serieux de la devotion, aussi aux exercices et jeux ; la societé et amitié s'en augmente. Et puis on ne leur sçauroit conceder des passetemps plus reglez que ceux qui se font en presence d'un chacun et à la veuë mesme du magistrat. Et trouverois raisonnable que le magistrat, et le prince, à ses despens, en gratifiast quelquefois la commune [2], d'une affection et bonté comme pater-
C nelle ; * et qu'aux villes populeuses il y eust des lieux destinez et disposez pour ces spectacles : quelque divertissement [3] de pires actions et occultes.

A Pour revenir à mon propos, il n'y a tel que d'allécher l'appétit et l'affection, autrement on ne faict que des asnes chargez de livres. On leur donne à coups de foüet en garde leur pochette pleine de science, laquelle, pour bien faire, il ne faut pas seulement loger chez soy, il la faut espouser.

1. Faute de jugement. — 2. Le peuple. — 3. Ce qui détourne de.

CHAPITRE XXVII.

Une partie au moins de ce chapitre doit être de 1572 parce qu'on y trouve un emprunt aux *Annales d'Aquitaine*, de J. Bouchet (voir la notice ci-dessus en tête du chapitre I, II). On peut se demander toutefois si le texte, tel que le présente l'édition de 1580, a été composé entièrement à cette date.

Tant de faits singuliers apportés par les historiens des points les plus reculés du temps et de l'espace, et dont nous avons vu Montaigne avec les compilateurs de toute espèce se montrer si curieux à cette époque (essais XXI, XXIII, XXXVI, XLIX, etc.) font comprendre aux esprits réfléchis combien l'expérience personnelle de chacun de nous est limitée et notre connaissance de la nature inadéquate, et quelle arrogance c'est par suite que de prétendre au nom de cette expérience délimiter le champ des possibles. Montaigne nous livre ici l'explication de la crédulité qu'on lui a si souvent reprochée (voir notice de l'essai I, XXI), et dont il ne se défait pas même dans l'*Apologie de Sebonde*. Elle est une des manifestations de cette prudence intellectuelle qui le conduira au pyrrhonisme. (Rapprocher I, XXIV, XXXII, XLVII.).

C'EST FOLIE DE RAPPORTER LE VRAY ET LE FAUX A NOSTRE SUFFISANCE. A

Ce n'est pas à l'adventure sans raison que nous attribuons à simplesse et ignorance la facilité de croire et de se laisser persuader : car il me semble avoir apris autrefois que la creance, c'estoit comme un' impression qui se faisoit en nostre ame ; et, à mesure qu'elle se trouvoit plus molle et de moindre resistance, il estoit plus aysé à y empreindre [1] quelque chose. * « *Ut necesse est lancem in libra ponderibus impositis deprimi, sic animum perspicuis cedere.* [2] » D'autant que l'âme est plus vuide et sans contrepoids, elle se baisse plus facilement souz la charge de la premiere persuasion. Voylà pourquoy les enfans, le vulgaire, les femmes et les malades sont plus subjects à estre menez par les

A (Ce n'est pas…) — C (« Ut necesse…) — A (Voylà pourquoy…)

1. Imprimer.
2. « De même que, nécessairement, les poids qu'on y place font pencher le plateau de la balance, l'évidence entraîne l'esprit. » (Cic., *Acad.* II, XII.)

oreilles. Mais aussi, de l'autre part, c'est une sotte presumption d'aller desdaignant et condamnant pour faux ce qui ne nous semble pas vraysemblable : qui [1] est un vice ordinaire de ceux qui pensent avoir quelque suffisance outre [2] la commune. J'en faisoy ainsin autrefois, et si j'oyois parler ou des esprits qui reviennent, ou du prognostique des choses futures, des enchantemens, des sorceleries, ou faire quelque autre compte [3] où je ne peusse pas mordre,

Somnia, terrores magicos, miracula, sagas,
Nocturnos lemures portentáque Thessala [4],

il me venoit compassion du pauvre peuple abusé de ces folies. Et, à présent, je treuve que j'estoy pour le moins autant à plaindre moy mesme : non que l'experience m'aye dépuis rien fait voir au dessus de mes premieres creances, et si n'a pas tenu à ma curiosité ; mais la raison m'a instruit que de condamner ainsi resoluement une chose pour fauce et impossible, c'est se donner l'advantage d'avoir dans la teste [5] les bornes et limites de la volonté de Dieu et de la puissance de de nostre mere nature ; et qu'il n'y a point de plus notable folie au monde que de les ramener à la mesure de nostre capacité et suffisance. Si nous appellons monstres [6] ou miracles ce où nostre raison ne peut aller, combien s'en presente il continuellement à nostre veuë ? Considerons au travers de quels nuages et commant à tastons on nous meine à la connoissance de la pluspart des choses qui nous sont entre mains : certes nous trouverons que c'est plustost accoustumance que science qui nous en oste l'estrangeté,

B *jam nemo, fessus satiate videndi,*
Suspicere in cœli dignatur lucida templa [7],

1. Ce qui. — 2. En sus de. — 3. Conte.
4. « Songes, terreurs magiques, prodiges, sorcières, apparitions nocturnes et autres merveilles de Thessalie... » (Hor., *Epitres*, II, II, 208.)
5. De connaître.
6. Choses contre nature.
7. « Las et rassasiés que nous sommes du spectacle des cieux, personne ne daigne plus lever la tête vers ces temples de lumière. » (Lucr., II, 1037.)

et que ces choses là, si elles nous estoyent presentées A
de nouveau [1], nous les trouverions autant ou plus
incroyables que aucunes autres,

> *si nunc primum mortalibus adsint*
> *Ex improviso, ceu sint objecta repente,*
> *Nil magis his rebus poterat mirabile dici,*
> *Aut minus ante quod auderent fore credere gentes* [2].

Celuy qui n'avoit jamais veu de riviere, à la premiere qu'il rencontra, il pensa que ce fut l'Ocean. Et les choses qui sont à nostre connoissance les plus grandes, nous les jugeons estre les extremes que nature face en ce genre,

> *Scilicet et fluvius, qui non est maximus, eii est* B
> *Qui non ante aliquem majorem vidit, et ingens*
> *Arbor homóque videtur ; * et omnia de genere omni* A
> *Maxima quæ vidit quisque, hæc ingentia fingit* [3].

« *Consuetudine oculorum assuescunt animi, neque* C
admirantur, neque requirunt rationes earum rerum quas
semper vident [4].

La nouvelleté des choses nous incite plus que leur grandeur à en rechercher les causes.

Il faut juger avec plus de reverence de cette infinie A
puissance de nature et plus de reconnoissance [5] de
nostre ignorance et foiblesse. Combien y a il de choses
peu vray-semblables, tesmoignées par gens dignes de
foy, desquelles si nous ne pouvons estre persuadez,
au moins les faut-il laisser en suspens : car de les
condamner impossibles, c'est se faire fort, par une

1. Pour la première fois.
2. « Supposez que maintenant pour la première fois elles se manifestent soudainement aux mortels et tout à coup se présentent à leurs yeux, on ne pourrait rien nommer de plus admirable et qui dépasse davantage tout ce qu'auparavant les hommes eussent osé espérer. » (Lucr., II, 1032.)
3. « Sans doute : un fleuve a beau n'être pas immense, il paraît tel à qui n'en a pas vu de plus grand. Il en est de même d'un arbre, d'un homme : et dans tous les genres ce que chacun a vu de plus grand il le trouve énorme. » (Lucr., VI, 674.)
4. « L'accoutumance des yeux familiarise nos esprits avec les choses ; ils ne s'étonnent plus de ce qu'ils voient sans cesse, et n'en recherchent pas les causes. » (Cic., *De nat. deorum*, II, XXXVIII.)
5. Connaissance, action de reconnaître.

temeraire presumption, de sçavoir jusques où va la possibilité. * Si l'on entendoit bien la difference qu'il y a entre l'impossible et l'inusité, et entre ce qui est contre l'ordre du cours de nature, et contre la commune opinion des hommes, en ne croyant pas temerairement[1], ny aussi ne descroyant pas facilement, on observeroit la regle de : Rien trop, commandée par Chilon.

A Quant on trouve, dans Froissard, que le conte de Foix sçeut, en Bearn, la defaite du Roy Jean de Castille, à Juberoth, le lendemain qu'elle fut advenue, et les moyens qu'il en allegue, on s'en peut moquer ; et de ce mesme que nos annales disent que le Pape Honorius, le propre jour que le Roy Philippe Auguste mourut * à Mante *, fit faire ses funerailles publiques et les manda faire par toute l'Italie. Car l'authorité de ces tesmoins n'a pas à l'adventure assez de rang[2] pour nous tenir en bride. Mais quoy ? si Plutarque, outre plusieurs exemples qu'il allegue de l'antiquité, dict sçavoir de certaine science que, du temps de Domitian, la nouvelle de la bataille perdue par Antonius en Allemaigne, à plusieurs journées de là, fut publiée à Rome et semée par tout le monde le mesme jour qu'elle avoit esté perdue ; et si Cæsar tient qu'il est souvent advenu que la renommée a devancé l'accident[3] : dirons nous pas[4] que ces simples gens-là se sont laissez piper[5] apres le vulgaire, pour n'estre pas clair-voyans comme nous ? Est-il rien plus delicat, plus net et plus vif que le jugement de Pline, quand il lui plaist de le mettre en jeu, rien plus esloingné de vanité[6] ? je laisse à part l'excellence de son sçavoir, duquel je fay moins de conte : en quelle partie de ces deux là le surpassons nous ? Toutesfois il n'est si petit escolier qui ne le convainque de mensonge, et qui ne luy veuille faire leçon sur le progrez des ouvrages de nature.

Quand nous lisons, dans Bouchet, les miracles des reliques de sainct Hilaire, passe : son credit n'est pas

1. A la légère. — 2. Grandeur.
3. L'événement. — 4. Dirons-nous. — 5. Tromper. — 6. Légèreté.

assez grand pour nous oster la licence d'y contredire. Mais de condamner d'un train toutes pareilles histoires me semble singuliere impudence. Ce grand sainct Augustin tesmoigne avoir veu, sur les reliques Sainct Gervais et Protaise, à Milan, un enfant aveugle recouvrer la veüe; une femme, à Carthage, estre guerie d'un cancer par le signe de croix qu'une femme nouvellemement baptisée luy fit ; Hesperius, un sien familier, avoir chassé les esprits qui infestoient sa maison, avec un peu de terre du Sepulchre de nostre Seigneur, et, cette terre dépuis transportée à l'Eglise, un paralitique en avoir esté soudain guéri ; une femme en une procession, ayant touché à la chasse Sainct Estienne d'un bouquet, et de ce bouquet s'estant frottée les yeux, avoir recouvré la veuë, pieça[1] perdue ; et plusieurs autres miracles, où il dict luy mesmes avoir assisté. Dequoy accuserons nous et luy et deux Saincts Evesques, Aurelius et Maximinus, qu'il appelle pour ses recors[2] ? Sera ce d'ignorance, simplesse, facilité, ou de malice et imposture ? Est-il homme, en nostre siecle, si impudent qui[3] pense leur estre comparable, soit en vertu et pieté, soit en sçavoir, jugement et suffisance ? « *Qui, ut rationem nullam afferrent, ipsa authoritate* C
me frangerent[4]. »

C'est une hardiesse dangereuse et de consequence, A
outre l'absurde temerité qu'elle traine quant et soy, de mespriser ce que nous ne concevons pas. Car apres que, selon vostre bel entendement, vous avez estably les limites de la verité et de la mensonge, et qu'il se treuve que vous avez necessairement à croire des choses où il y a encores plus d'estrangeté qu'en ce que vous niez, vous vous estez des-jà obligé de les abandonner. Or ce qui me semble aporter autant[5] de desordre en nos consciences, en ces troubles où nous sommes, de la religion, c'est cette dispensation[6] que les Catholiques font de leur creance. Il leur semble

1. Depuis longtemps. — 2. Témoins. — 3. Qu'il.
4. « Quand même ils n'apporteraient aucune raison, ils me persuaderaient par leur autorité seule. » (Cic., *Tusc.*, I, xxi).
5. Autant que n'importe quelle autre cause, beaucoup.
6. Dispense, abandon partiel.

faire bien les moderez et les entenduz, quand ils quittent aux adversaires aucuns articles de ceux qui sont en debat. Mais, outre ce, qu'ils ne voyent pas quel avantage c'est à celuy qui vous charge, de commancer à luy ceder et vous tirer arriere[1], et combien cela l'anime à poursuivre sa pointe, ces articles là qu'ils choisissent pour les plus legiers, sont aucunefois[2] tres-importans. Ou il faut se submettre du tout à l'authorité de nostre police ecclesiastique, ou du tout s'en dispenser. Ce n'est pas à nous à establir la part que nous luy devons d'obeïssance. Et davantage, je le puis dire pour l'avoir essayé[3], ayant autrefois usé de cette liberté de mon chois et triage particulier, mettant à nonchaloir[4] certains points de l'observance de nostre Eglise, qui semblent avoir un visage ou plus vain ou plus estrange, venant à en communiquer aux hommes sçavans, j'ay trouvé que ces choses là ont un fondement massif et tressolide et que ce n'est que bestise et ignorance qui nous fait les recevoir avec moindre reverence que le reste. Que ne nous souvient il combien nous sentons de contradiction en nostre jugement mesmes? combien de choses nous servoyent hier d'articles de foy, qui nous sont fables aujourd'huy? La gloire[5] et la curiosité sont les deux fleaux de nostre âme. Cette cy nous conduit à mettre le nez par tout, et celle là nous defant de rien laisser irresolu et indecis.

1. Vous reculer.
2. Quelquefois. — 3. Expérimenté. — 4. Négligence.
5. Orgueil, présomption.

CHAPITRE XXVIII

Quand il écrit la première partie de cet essai, Montaigne se propose d'y publier le *Discours de la Servitude volontaire ;* il a renoncé à ce projet lorsqu'il écrit la seconde parce que ce discours a été « publié à mauvaise fin » dans l'intervalle. Or, l'œuvre de La Boétie, dont un fragment à la vérité fort court avait été donné par les protestants, en 1574, dans le *Réveil matin des Français*, parut en entier au milieu de libelles séditieux dans les *Mémoires de l'Estat de France*, en 1576. C'est donc, selon toute apparence, l'année 1576 qui marque la limite entre les deux parties de l'Essai de l'Amitié, et nous pouvons dire seulement, sans préciser davantage, que la première partie est antérieure à 1576, la seconde postérieure à cette même date.

Né à Sarlat en 1530, donc l'aîné de Montaigne, La Boétie était conseiller au Parlement de Bordeaux quand Montaigne y vint, en 1557, avec la même qualité. Il devait mourir au mois d'août 1563.

Rappelons ces lignes écrites par Montaigne dans son *Journal de Voyage* dix-sept ans après la mort de son frère d'alliance : « Ce mesme matin escrivant à M. Ossat, je tumbé en un pensément si pénible de M. de La Boétie, et y fus si longtamps, sans me raviser, que cela me fit grand mal. » (p. 326).

DE L'AMITIÉ.

Considerant la conduite de la besongne d'un peintre que j'ay, il m'a pris envie de l'ensuivre. Il choisit le plus bel endroit et milieu de chaque paroy, pour y loger un tableau élabouré de toute sa suffisance ; et, le vuide tout au tour, il le remplit de crotesques, qui sont peintures fantasques, n'ayant grâce qu'en la varieté et estrangeté. Que sont-ce icy aussi, à la verité, que crotesques et corps monstrueux, rappiecez de divers membres, sans certaine figure, n'ayants ordre, suite ny proportion que fortuité ? A

Desinit in piscem mulier formosa superne[1].

Je vay bien jusques à ce second point avec mon peintre, mais je demeure court en l'autre et meilleure

1. « C'est le corps d'une belle femme avec une queue de poisson. » (Hor., *Art poétique*, 4.)

partie: car ma suffisance ne va pas si avant que d'oser entreprendre un tableau riche, poly et formé selon l'art. Je me suis advisé d'en emprunter un d'Estienne de la Boitie, qui honorera tout le reste de cette besongne. C'est un discours auquel il donna nom La Servitude Volontaire; mais ceux qui l'ont ignoré, l'ont bien proprement dépuis rebaptisé Le Contre Un. Il l'escrivit par maniere d'essay, en sa premiere jeunesse [1], à l'honneur de la liberté contre les tyrans. Il court pieça [2] és mains des gens d'entendement, non sans bien grande et méritée recommandation [3]: car il est gentil, et plein ce qu'il est possible. Si y a il bien à dire [4] que ce ne soit le mieux qu'il peut faire; et si, en l'aage que je l'ay conneu, plus avancé, il eut pris un tel desseing que le mien, de mettre par escrit ses fantasies, nous verrions plusieurs choses rares et qui nous approcheroient bien pres de l'honneur de l'antiquité: car, notamment en cette partie des dons de nature, je n'en connois point qui luy soit comparable. Mais il n'est demeuré de luy que ce discours, encore par rencontre, et croy qu'il ne le veit onques depuis qu'il luy eschapa, et quelques memoires [5] sur cet edict de Janvier [6], fameus par nos guerres civiles, qui trouveront encores ailleurs peut estre leur place. C'est
C tout ce que j'ay peu recouvrer de ses reliques *, moy qu'il laissa, d'une si amoureuse recommandation, la mort entre les dents, par son testament, héritier
A de sa bibliothèque et de ses papiers *, outre le livret de ses œuvres que j'ay fait mettre en lumiere. Et si suis obligé particulierement à cette piece, d'autant qu'elle a servy de moyen à nostre premiere accointance. Car elle me fut montrée longue piece [7] avant que je l'eusse veu, et me donna la premiere connoissance de son nom, acheminant ainsi cette amitié que nous avons nourrie, tant que Dieu a voulu, entre

1. Il est important de rappeler que Montaigne avait écrit (1580-1588) : « N'ayant pas attaint le dixhuitiesme an de son aage ».
2. Depuis longtemps — 3. Estime. — 4. S'en faut-il beaucoup.
5. Ils ont été publiés tout récemment par M. Bonnefon. dans la *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1917. — 6. Edit de tolérance de janvier 1562. — 7. Longtemps (Cf. pieça ci-dessus.)

nous, si entière et si parfaite que certainement il ne s'en lit guiere de pareilles, et, entre noshommes, il ne s'en voit aucune trace en usage. Il faut tant de rencontres à la bastir, que c'est beaucoup si la fortune y arrive une fois en trois siecles.

Il n'est rien à quoy il semble que nature nous aye plus acheminé qu'à la societé. * Et dit Aristote que C
les bons legislateurs ont eu plus de soing de l'amitié que de la justice. * Or le dernier point de sa perfec- A
tion est celuy-cy. Car, * en general, toutes celles que C
la volupté ou le profit, le besoin publique ou privé forge et nourrit, en sont d'autant moins belles et genereuses, et d'autant moins amitiez, qu'elles meslent autre cause et but et fruit en l'amitié, qu'elle mesme.

Ny ces quatre especes anciennes : naturelle, sociale, hospitaliere, venerienne, particulierement n'y conviennent[1], ny conjointement.

Des enfants aux peres, c'est plutost respect. A
L'amitié se nourrit de communication qui ne peut se trouver entre eux, pour la trop grande disparité[2], et offenceroit à l'adventure les devoirs de nature. Car ny toutes les secrettes pensées des peres ne se peuvent communiquer aux enfans pour n'y engendrer une messeante privauté, ny les advertissemens et corrections, qui est un des premiers offices d'amitié, ne se pourroyent exercer des enfans aux peres. Il s'est trouvé des nations où, par usage, les enfans tuoyent leurs peres, et d'autres où les peres tuoyent leurs enfans, pour eviter l'empeschement qu'ils se peuvent quelquefois entreporter, et naturellement l'un depend de la ruine de l'autre. Il s'est trouvé des philosophes desdaignans cette cousture naturelle, tesmoing * Aristippus[3] : * quand on le pressoit de l'af- CA
fection qu'il devoit à ses enfans pour estre sortis de luy, il se mit à cracher, disant que cela en estoit aussi bien sorty ; que nous engendrions bien des pouz et des vers. Et cet autre, que Plutarque vouloit induire à s'accorder avec son frere : Je n'en fais pas,

1. Ny sont conformes. — 2. Inégalité. — 3. Les éditions publiées du vivant de Montaigne donnaient « celuy qui » au lieu de « Aristippus : ».

dict-il, plus grand estat, pour estre sorty de mesme trou. C'est, à la vérité, un beau nom et plein de dilection[1] que le nom de frere, et à cette cause en fismes nous, luy et moy, nostre alliance. Mais ce meslange de biens, ces partages, et que la richesse de l'un soit la pauvreté de l'autre, cela detrampe merveilleusement et relasche cette soudure fraternelle. Les freres ayants à conduire le progrez de leur avancement en mesme sentier et mesme train, il est force qu'ils se hurtent et choquent souvent. D'avantage, la correspondance et relation qui engendre ces vrayes et parfaictes amitiez, pourquoy se trouvera elle en ceux cy? Le pere et le fils peuvent estre de complexion entierement eslongnée, et les freres aussi. C'est mon fils, c'est mon parent, mais c'est un homme farouche, un meschant ou un sot. Et puis, à mesure que ce sont amitiez que la loy et l'obligation naturelle nous commande, il y a d'autant moins de nostre chois et liberté volontaire. Et nostre liberté volontaire n'a point de production qui soit plus proprement sienne que celle de l'affection et amitié. Ce n'est pas que je n'aye essayé[2] de ce costé là tout ce qui en peut estre, ayant eu le meilleur pere qui fut onques, et le plus indulgent, jusques à son extreme vieillesse, et estant d'une famille fameuse de pere en fils, et exemplaire en cette partie de la concorde fraternelle,

B *et ipse*
Notus in fratres animi paterni[3].

A D'y comparer l'affection envers les femmes, quoy qu'elle naisse de nostre choix, on ne peut, ny la loger en ce rolle. Son feu, je le confesse,

neque enim est dea nescia nostri
Quæ dulcem curis miscet amaritiem[4],

est plus actif, plus cuisant et plus aspre. Mais c'est un

1. Affection.
2. Eprouvé.
3. « Connu moi-même pour mon affection paternelle envers mes frères. » (Hor., *Odes*, II, II, 6.)
4. « Car nous ne sommes pas inconnus à la déesse qui mêle une douce amertume aux soucis de l'amour. » (Catulle, *Epigr.*, LXVI, II, 17).

feu temeraire [1] et volage, ondoyant et divers, feu de fiebvre, subject à accez et remises [2], et qui ne nous tient qu'à un coing. En l'amitié, c'est une chaleur generale et universelle, temperée au demeurant et égale, une chaleur constante et rassize, toute douceur et pollissure, qui n'a rien d'aspre et de poignant. Qui plus est, en l'amour, ce n'est qu'un desir forcené après ce qui nous fuit :

Come segue la lepre il cacciatore
Al freddo, al caldo, alla montagna, al lito ;
Ne piu l'estima poi che presa vede,
Et sol dietro a chi fugge affretta il piede [3].

Aussi tost qu'il entre aux termes de l'amitié, c'est à dire en la convenance des volontez, il s'esvanouist et s'alanguist. La jouyssance le perd, comme ayant la fin corporelle et sujecte à sacieté. L'amitié, au rebours, est jouye à mesure qu'elle est désirée, ne s'esleve, se nourrit, ny ne prend accroissance qu'en la jouyssance comme estant spirituelle, et l'âme s'affinant par l'usage. Sous cette parfaicte amitié ces affections volages ont autrefois trouvé place chez moy, affin que je ne parle de [4] luy, qui n'en confesse que trop par ces vers. Ainsi ces deux passions sont entrées chez moy en connoissance l'une de l'autre ; mais en comparaison jamais : la premiere maintenant sa route d'un vol hautain [5] et superbe, et regardant desdaigneusement cette cy passer ses pointes [6] bien loing au dessoubs d'elle.

Quant aux mariages, outre ce que c'est un marché qui n'a que l'entrée libre (sa durée estant contrainte et forcée, dependant d'ailleurs [7] que de nostre vouloir), et marché qui ordinairement se fait à autres fins, il y survient mille fusées [8] estrangeres à desmeler parmy, suffisantes à rompre le fil et troubler le cours d'une

1. Inconsidéré. — 2. Retours à l'état normal.
3. « Tel le chasseur poursuit le lièvre par le froid, par le chaud, dans la montagne et dans la vallée ; il n'en fait plus de cas quand il le voit pris, et c'est seulement quand la proie fuit qu'il se hâte à sa poursuite. » (Arioste, *Roland furieux*, X, stance VII.)
4. Pour ne rien dire de. — 5. Haut, élevé. — 6. Aller de l'avant, faire son chemin. — 7. D'autre lieu, d'autres causes. — 8. Complications, proprement pelote de fil.

vive affection ; là où, en l'amitié, il n'y a affaire ny commerce, que d'elle mesme. Joint qu'à dire vray la suffisance ordinaire des femmes n'est pas pour respondre à cette conference et communication, nourrisse de cette saincte couture ; ny leur ame ne semble assez ferme pour soustenir l'estreinte d'un neud si pressé et si durable. Et certes, sans cela, s'il se pouvoit dresser une telle accointance, libre et volontaire, où, non seulement les ames eussent cette entiere jouyssance, mais encores où les corps eussent part à
CA l'alliance *, où l'homme fust engagé tout entier * : il est certain que l'amitié en seroit plus pleine et plus comble. Mais ce sexe par nul exemple n'y est encore
C peu arriver*, et par le commun consentement des escholes anciennes en est rejetté.

A Et cet' autre licence Grecque est justement abhorrée
C par nos meurs. * Laquelle pourtant, pour avoir, selon leur usage, une si necessaire disparité d'aages et difference d'offices [1] entre les amants, ne respondoit non plus assez à la parfaicte union et convenance qu'icy nous demandons : « *Quis est enim iste amor amicitiæ? Cur neque deformem adolescentem quisquam amat, neque formosum senem?* [2] » Car la peinture mesme qu'en faict l'Academie ne me desadvoüera pas, comme je pense, de dire ainsi de sa part : que cette premiere fureur inspirée par le fils de Venus au cœur de l'amant sur l'object de la fleur d'une tendre jeunesse, à laquelle ils permettent tous les insolents et passionnez efforts que peut produire une ardeur immoderée, estoit simplement fondée en une beauté externe, fauce image de la generation corporelle. Car en l'esprit elle ne pouvoit, duquel la montre estoit encore cachée [3], qui n'estoit qu'en sa naissance, et avant l'aage de germer. Que si cette fureur saisissoit un bas courage, les moyens de sa poursuitte c'estoient richesses, presents, faveur à l'avancement des dignitez, et telle autre basse marchandise, qu'ils

1. Services, bienfaits. — 2. « Qu'est-ce, en effet, cet amour d'amitié ? D'où vient qu'il ne s'attache ni à un jeune homme laid, ni à un beau vieillard ? » (Cic., *Tusc.*, IV, XXXIII.). — 3. L'esprit... qui ne se montrait pas encore.

reprouvent. Si elle tomboit en un courage plus généreux, les entremises estoient genereuses de mesmes : instructions philosophiques, enseignemens à reverer la religion, obeïr aux lois, mourir pour le bien de son païs : exemples de vaillance, prudence, justice : s'estudiant l'amant de se rendre acceptable par la bonne grace et beauté de son ame, celle de son corps estant pieça [1] fanée, et esperant par cette société mentale establir un marché plus ferme et durable. Quand cette poursuitte arrivoit à l'effect en sa saison (car ce qu'ils ne requierent point en l'amant, qu'il apportast loysir et discretion en son entreprise, ils le requierent exactement en l'aimé : d'autant qu'il luy falloit juger d'une beauté interne, de difficile cognoissance et abstruse descouverte) lors naissoit en l'aymé le desir d'une conception spirituelle par l'entremise d'une spirituelle beauté. Cette cy estoit icy principale : la corporelle, accidentale et seconde : tout le rebours de l'amant. A cette cause preferent ils l'aymé, et verifient [2] que les dieux aussi le preferent, et tansent grandement le poëte Aischylus d'avoir, en l'amour d'Achilles et de Patroclus, donné la part de l'amant à Achilles qui estoit en la premiere et imberbe verdeur de son adolescence, et le plus beau des Grecs. Apres cette communauté générale, la maistresse et plus digne partie d'icelle exerçant ses offices et predominant, ils disent qu'il en provenoit des fruicts tres utiles au privé et au public ; que c'estoit la force des païs qui en recevoient l'usage, et la principale defence de l'equité et de la liberté : tesmoin les salutaires amours de Hermodius et d'Aristogiton. Pourtant la nomment ils sacrée et divine. Et n'est, à leur compte, que la violence des tyrans et lascheté des peuples qui luy soit adversaire. En fin tout ce qu'on peut donner à la faveur de l'Académie, c'est dire que c'estoit un amour se terminant en amitié : chose qui ne se rapporte pas mal à la definition Stoïque de l'amour : « *Amorem conatum esse amicitiæ*

1. Depuis longtemps. — 2. Prouvent.

faciendæ ex pulchritudinis specie[1]. » Je revien à ma description, de façon plus equitable et plus equable : « *Omnino amicitiæ, corroboratis jam confirmatisque ingeniis et ætatibus, judicandæ sunt*[2]. »

A Au demeurant, ce que nous appellons ordinairement amis et amitiez, ce ne sont qu'accoinctances et familiaritez nouées par quelque occasion ou commodité, par le moyen de laquelle nos ames s'entretiennent[3]. En l'amitié dequoy je parle, elles se meslent et confondent l'une en l'autre, d'un melange si universel, qu'elles effacent et ne retrouvent plus la couture qui les a jointes. Si on me presse de dire pourquoy je l'aymois, je sens que cela ne se peut
C exprimer, * qu'en respondant : Par ce que c'estoit luy ; par ce que c'estoit moy.

A Il y a, au delà de tout mon discours, et de ce que j'en puis dire particulierement, ne sçay quelle force inexplicable et fatale, mediatrice de cette union.
C Nous nous cherchions avant que de nous estre veus, et par des rapports que nous oyïons l'un de l'autre, qui faisoient en nostre affection plus d'effort que ne porte la raison des rapports[4], je croy par quelque ordonnance du ciel : nous nous embrassions par noz noms. Et à nostre premiere rencontre, qui fut par hazard en une grande feste et compagnie de ville, nous nous trouvasmes si prins, si cognus, si obligez[5] entre nous, que rien des lors ne nous fut si proche que l'un à l'autre. Il escrivit une Satyre[6] Latine excellente, qui est publiée, par laquelle il excuse et explique la precipitation de nostre intelligence[7], si promptement parvenue à sa perfection. Ayant si peu à durer, et ayant si tard commencé, car nous estions tous deux hommes faicts[8], et luy plus de quelque année, elle n'avoit point à perdre temps, et à se regler au patron des amitiez molles et regu-

1. « L'amour est le désir d'obtenir l'amitié d'une personne qui nous attire par sa beauté. » (Cic., *Tusc.*, IV, xxxiv.)
2. « On ne peut pleinement juger des amitiés que quand avec l'âge les caractères se sont formés et affermis. » (Cic., *De amicitia*, xx.)
3. Se tiennent ensemble. — 4. Plus d'effet que selon la raison des rapports n'eussent dû faire.
5. Liés. — 6. Sorte de discours familier. — 7. Liaison.
8. Montaigne avait environ 25 ans.

lieres, ausquelles il faut tant de precautions de
longue et preallable conversation[1]. Cette cy n'a point
d'autre idée[2] que d'elle mesme, et ne se peut rap-
porter qu'à soy. *Ce n'est pas une speciale considera- A
tion, ny deux, ny trois, ny quatre, ny mille : c'est je
ne sçay quelle quinte essence de tout ce meslange,
qui, ayant saisi toute ma volonté, l'amena se plonger
et se perdre dans la sienne ; *qui, ayant saisi toute C
sa volonté, l'amena se plonger et se perdre en la
mienne, d'une faim, d'une concurrence[3] pareille.
Je dis perdre, à la verité, ne nous reservant rien A
qui nous fut propre, ny qui fut ou sien ou mien.

Quand Lælius, en presence des Consuls Romains, lesquels, apres la condemnation de Tiberius Gracchus, poursuivoyent tous ceux qui avoyent esté de son intelligence[4], vint à s'enquerir de Caïus Blosius (qui estoit le principal de ses amis) combien il eut voulu faire pour luy, et qu'il eut respondu : Toutes choses ; — Comment, toutes choses ? suivit-il. Et quoy s'il t'eut commandé de mettre le feu en nos temples ? — Il ne me l'eut jamais commandé, replica Blosius. — Mais s'il l'eut fait ? adjouta Lælius. — J'y eusse obey, respondit-il. S'il estoit si parfaictement amy de Gracchus, comme disent les histoires, il n'avoit que faire d'offenser les consuls par cette dernière et hardie confession ; et ne se devoit départir de l'asseurance qu'il avoit de la volonté de Gracchus. Mais, toutefois, ceux qui accusent cette responce comme seditieuse, n'entendent pas bien ce mystere, et ne presupposent pas, comme il[5] est, qu'il tenoit la volonté de Gracchus en sa manche, et par puissance et par connoissance.
Ils estoient plus amis que citoyens, plus amis C
qu'amis et qu'ennemis de leur païs, qu'amis d'am-
bition et de trouble. S'estans parfaittement commis[6]
l'un à l'autre, ils tenoient parfaittement les renes de
l'inclination l'un de l'autre ; et faictes guider cet
harnois[7] par la vertu et conduitte de la raison
(comme aussi est-il du tout impossible de l'atteler
sans cela), la responce de Blosius est telle qu'elle

1. Commerce. — 2. Modèle idéal. — 3. Emulation. — 4. Qui s'étaient entendus avec lui. — 5. Cela. — 6. Confiés, abandonnés. — 7. Attelage.

devoit estre. Si leurs actions se demancherent, ils n'estoient ny amis selon ma mesure l'un de l'autre,
A ny amis à eux mesmes. Au demeurant * cette response ne sonne non plus que feroit la mienne, à qui s'enquerroit à moy de cette façon : Si vostre volonté vous commandoit de tuer vostre fille, la tueriez vous ? et que je l'accordasse. Car cela ne porte aucun tesmoignage de consentement à ce faire, par ce que je ne suis point en doute de ma volonté, et tout aussi peu de celle d'un tel amy. Il n'est pas en la puissance de tous les discours du monde de me desloger de la certitude que j'ay, des intentions et jugemens du mien. Aucune de ses actions ne me sçauroit estre presentée, quelque visage qu'elle eut, que je n'en trouvasse incontinent le ressort. Nos ames ont charrié si uniement ensemble, elles se sont considerées d'une si ardante affection, et de pareille affection descouvertes jusques au fin fond des entrailles l'une à l'autre, que, non seulement je connoissoy la sienne comme la mienne, mais je me fusse certainement plus volontiers fié à luy de moy qu'à moy.

Qu'on ne me mette pas en ce reng ces autres amitiez communes : j'en ay autant de connoissance qu'un
B autre, et des plus parfaictes de leur genre, * mais je ne conseille pas qu'on confonde leurs regles : on s'y tromperoit. Il faut marcher en ces autres amitiez la bride à la main, avec prudence et precaution ; la liaison n'est pas nouée en maniere qu'on n'ait aucunement à s'en deffier. Aymés le (disoit Chilon) comme ayant quelque jour à le haïr ; haïssez le, comme ayant à l'aymer. Ce precepte qui est si abominable en cette souveraine et maistresse amitié, il est salubre en
C l'usage des amitiez ordinaires * et coustumières, à l'endroit desquelles il faut employer le mot qu'Aristote avoit tres-familier : O mes amis, il n'y a nul amy.

A En ce noble commerce, les offices [1] et les bienfaits, nourrissiers des autres amitiez, ne meritent pas seulement d'estre mis en compte : cette confusion si pleine de nos volontez en est cause. Car, tout ainsi que

1. Services rendus.

l'amitié que je me porte, ne reçoit point augmentation pour le secours que je me donne au besoin, quoy que dient les Stoïciens, et comme je ne me sçay aucun gré du service que je me fay : aussi l'union de tels amis estant veritablement parfaicte, elle leur faict perdre le sentiment de tels devoirs, et haïr et chasser d'entre eux ces mots de division et de difference : bien faict, obligation, reconnoissance, priere, remerciement, et leurs pareils. Tout estant par effect[1] commun entre eux, volontez, pensemens, jugemens, biens, femmes, enfans, honneur et vie, * et leur convenance[2] n'estant C
qu'un' ame en deux corps selon la trespropre definition d'Aristote, * ils ne se peuvent ny prester ny A
donner rien. Voilà pourquoy les faiseurs de loix, pour honorer le mariage de quelque imaginaire ressemblance de cette divine liaison, defendent les donations entre le mary et la femme, voulant inferer par là que tout doit estre à chacun d'eux, et qu'ils n'ont rien à diviser et partir[3] ensemble. Si, en l'amitié dequoy je parle, l'un pouvoit donner à l'autre, ce seroit celuy qui recevroit le bien-fait, qui obligeroit son compagnon. Car cherchant l'un et l'autre, plus que toute autre chose, de s'entre-bienfaire, celuy qui en preste la matiere et l'occasion est celuy-là qui faict le liberal, donnant ce contentement à son amy, d'effectuer en son endroit ce qu'il désire le plus. * Quand le philo- C
sophe Diogenes avoit faute d'argent, il disoit qu'il le redemandoit à ses amis, non qu'il le demandoit. * Et, A
pour montrer comment cela se practique par effect[4], j'en reciteray un ancien exemple, singulier.

Eudamidas, Corinthien, avoit deux amis : Charixenus, Sycionien, et Aretheus, Corinthien. Venant à mourir estant pauvre, et ses deux amis riches, il fit ainsi son testament : Je legue à Aretheus de nourrir ma mère et l'entretenir en sa vieillesse ; à Charixenus, de marier ma fille et luy donner le doüaire le plus grand qu'il pourra ; et, au cas que l'un d'eux vienne à defaillir, je substitue en sa part celuy qui survivra. Ceux qui premiers virent ce testament, s'en moque-

1. En fait, en réalité. — 2. Harmonie. — 3. Partager. — 4. En fait.

rent ; mais ses heritiers, en ayant esté advertis, l'acceptèrent avec un singulier contentement. Et l'un d'eux, Charixenus, estant trespassé cinq jours apres, la substitution estant ouverte en faveur d'Aretheus, il nourrit curieusement[1] cette mere, et, de cinq talens qu'il avoit en ses biens, il en donna les deux et demy en mariage à une sienne fille unique, et deux et demy pour le mariage de la fille d'Eudamidas, desquelles il fit les nopces en mesme jour.

Cet exemple est bien plein, si une condition en estoit à dire[2], qui est la multitude d'amis. Car cette parfaicte amitié, dequoy je parle, est indivisible : chacun se donne si entier à son amy, qu'il ne luy reste rien à departir[3] ailleurs ; au rebours, il est marry qu'il ne soit[4] double, triple, ou quadruple, et qu'il n'ait plusieurs ames et plusieurs volontez pour les conferer[5] toutes à ce subjet[6]. Les amitiez communes, on les peut départir : on peut aymer en cettuy-cy la beauté, en cet autre la facilité de ses meurs, en l'autre la libéralité, en celuy-là la paternité, en cet autre la fraternité, ainsi du reste ; mais cette amitié qui possede l'ame et la regente en toute souveraineté, il est
C impossible qu'elle soit double. * Si deux en mesme temps demandoient à estre secourus, auquel courriez vous ? S'ils requeroient de vous des offices contraires, quel ordre y trouveriez vous ? Si l'un commettoit[7] à vostre silence chose qui fust utile à l'autre de sçavoir, comment vous en desmeleriez vous ? L'unique et principale amitié descoust toutes autres obligations. Le secret que j'ay juré ne deceller à nul autre, je le puis, sans parjure, communiquer à celuy qui n'est pas autre : c'est moy. C'est un assez grand miracle de se doubler ; et n'en cognoissent pas la hauteur, ceux qui parlent de se tripler. Rien n'est extreme, qui a son pareil. Et qui presupposera que de deux j'en aime autant l'un que l'autre, et qu'ils s'entr'aiment et m'aiment autant que je les aime, il multiplie en confrairie la chose la plus une et unie,

1. Avec soin. — 2. Si une particularité en était absente. — 3. Distribuer. — 4. De n'être. — 5. Apporter, donner. — 6. Objet. — 7. Confiait.

et dequoy une seule est encore la plus rare à trouver au monde.

Le demeurant de cette histoire convient tres-bien à ce que je disois : car Eudamidas donne pour grace et pour faveur à ses amis de les employer à son besoin. Il les laisse heritiers de cette sienne liberalité, qui consiste à leur mettre en main les moyens de luy bien-faire. Et, sans doubte, la force de l'amitié se montre bien plus richement en son fait qu'en celuy d'Aretheus. Somme, ce sont effects inimaginables à qui n'en a gousté, * et qui me font honnorer à merveilles la responce de ce jeune soldat à Cyrus s'enquerant à luy pour combien il voudroit donner un cheval, par le moyen du quel il venoit de gaigner le prix de la course, et s'il le voudroit eschanger à un Royaume : Non certes, Sire, mais bien le lairroy-je[1] volontiers pour en aquerir un amy, si je trouvoy homme digne de telle alliance. A C

Il ne disoit pas mal : si j'en trouvoy ; car on trouve facilement des hommes propres à une superficielle accointance. Mais en cettecy, en laquelle on negotie du fin fons de son courage[2], qui ne faict rien de reste[3], certes il est besoin que touts les ressorts soyent nets et seurs parfaictement.

Aux confederations qui ne tiennent que par un bout, on n'a à prouvoir[4] qu'aux imperfections qui particulierement interessent ce bout là. Il ne peut chaloir[5] de quelle religion soit mon medecin et mon advocat. Cette consideration n'a rien de commun avec les offices de l'amitié qu'ils me doivent. Et, en l'accointance domestique que dressent avec moy ceux qui me servent, j'en fay de mesmes. Et m'enquiers peu, d'un laquay, s'il est chaste ; je cherche s'il est diligent. Et ne crains pas tant un muletier joueur qu'imbecille, ny un cuisinier jureur qu'ignorant. Je ne me mesle pas de dire ce qu'il faut faire au monde, d'autres assés s'en meslent, mais ce que j'y fay.

1. Laisserais-je.— 2. Cœur.— 3. Qui ne réserve rien.— 4. Pourvoir.
5. Importer.

Mihi sic usus est ; tibi, ut opus est facto, face[1].

A la familiarité de la table j'associe le plaisant, non le prudent : au lict, la beauté avant la bonté ; en la société du discours, la suffisance, voire[2] sans la preud'hommie. Pareillement ailleurs.

A Tout ainsi que cil[3] qui fut rencontré à chevauchons sur un baton, se jouant avec ses enfants, pria l'homme qui l'y surprint, de n'en rien dire, jusques à ce qu'il fut pere luy-mesme, estimant que la passion qui luy naistroit lors en l'ame le rendroit juge equitable d'une telle action : je souhaiterois aussi parler à des gens qui eussent essayé[4] ce que je dis. Mais, sçachant combien c'est chose eslongnée du commun usage qu'une telle amitié, et combien elle est rare, je ne m'atteus pas d'en trouver aucun bon juge. Car les discours mesmes que l'antiquité nous a laissé sur ce subject, me semblent láches au pris[5] du sentiment que j'en ay. Et, en ce poinct, les effects[6] surpassent les preceptes mesmes de la philosophie :

Nil ego contulerim jucundo sanus amico.[7]

L'ancien Menander disoit celuy-là heureux, qui avoit peu rencontrer seulement l'ombre d'un amy. Il avoit certes raison de le dire, mesmes s'il en avoit tasté. Car, à la verité, si je compare tout le reste de ma vie, quoy qu'avec la grace de Dieu je l'aye passée douce, aisée et, sauf la perte d'un tel amy, exempte d'affliction poisante[8], pleine de tranquillité d'esprit, ayant prins en payement mes commoditez naturelles et originelles sans en rechercher d'autres : si je la compare, dis-je, toute aux quatre[9] années qu'il m'a esté donné de jouyr de la douce compagnie et societé de ce personnage, ce n'est que fumée, ce n'est qu'une

1. « Pour moi, c'est ainsi que j'en use : vous, faites comme vous l'entendrez. (Térence. *Heautontimoroumenos*, I, I, 28.)
2. Même. — 3. Celui. — 4. Expérimenté. — 5. En comparaison.
6. La réalité.
7. « Tant que j'aurai mon bon sens, il n'est rien que je puisse comparer à un tendre ami. » (Hor., *Sat.*, I, v, 44.)
8. Pesante, grave.
9. On lit dans les éditions publiées du vivant de Montaigne : « quatre ou cinq années ».

nuit obscure et ennuyeuse. Depuis le jour que je le perdy,

quem semper acerbum,
Semper honoratum (sic, Dii, voluistis) habebo[1],

je ne fay que trainer languissant ; et les plaisirs mesmes qui s'offrent à moy, au lieu de me consoler, me redoublent le regret de sa perte. Nous estions à moitié de tout ; il me semble que je luy desrobe sa part,

Nec fas esse ulla me voluptate hic frui
Decrevi, tantisper dum ille abest meus particeps[2].

J'estois desjà si fait et accoustumé à estre deuxiesme par tout, qu'il me semble n'estre plus qu'à demy.

Illam meæ si partem animæ tulit B
Maturior vis, quid moror altera,
Nec charus æquè, nec superstes
Integer ? Ille dies utramque
Duxit ruinam[3].

Il n'est action ou imagination où je ne le trouve à dire[4], comme si eut-il bien faict à moy. Car, de mesme qu'il me surpassoit d'une distance infinie en toute autre suffisance et vertu, aussi faisoit-il au devoir de l'amitié. A

Quis desiderio sit pudor aut modus
Tam chari capitis[5] *?*
O misero frater adempte mihi !

1. « Jour que je ne cesserai jamais de pleurer et d'honorer (telle a été votre volonté, ô Dieux !) » (Virgile, *En.*, V, 49).
2. « Et j'ai résolu que je ne devais plus prendre aucun plaisir, tant que je n'ai plus celui qui partageait ma vie. » (Térence, *Heautontimoroumenos*, I, I, 97.)
3. « Puisqu'un coup prématuré m'a ravi cette moitié de mon âme, pourquoi moi, l'autre moitié, demeuré-je ici, dégoûté de moi même et à demi mort ? Le même jour nous a perdus tous deux. » (Hor., *Odes*., II, XVII, 5.)
4. Manquant.
5. « Pourquoi rougir et me contraindre en pleurant une tête si chère ? » (Hor., *Odes*., I, XXIV, I).

Omnia tecum una perierunt gaudia nostra,
Quæ tuus in vita dulcis alebat amor.
Tu mea, tu moriens fregisti commoda, frater ;
Tecum una tota est nostra sepulta anima,
Cujus ego interitu tota de mente fugavi
Hæc studia atque omnes delicias animi.
Alloquar ? audiero nunquam tua verba loquentem ?
Nunquam ego te, vita frater amabilior,
Aspiciam posthac ? At certè semper amabo. [1]

Mais oyons un peu parler ce garson de seize ans. [2]

Parce que j'ay trouvé que cet ouvrage a esté depuis mis en lumiere, et à mauvaise fin [3], par ceux qui cherchent à troubler et changer l'estat de nostre police, sans se soucier s'ils l'amenderont, qu'ils ont meslé à d'autres escris de leur farine, je me suis dédit de le loger icy. Et affin que la memoire de l'auteur n'en soit interessée [4] en l'endroit de ceux qui n'ont peu connoistre de pres ses opinions et ses actions, je les advise que ce subject fut traicté par luy en son enfance, par maniere d'exercitation [5] seulement, comme subjet vulgaire et tracassé en mille endroits des livres. Je ne fay nul doubte qu'il ne creust ce qu'il escrivoit, car il estoit assez conscientieux pour ne mentir pas mesmes en se jouant. Et sçay d'avantage que, s'il eut eu à choisir, il eut mieux aimé estre nay à Venise qu'à Sarlac : et avec raison [6]. Mais il avoit un' autre maxime

1. « O malheureux que je suis, mon frère, de t'avoir perdu ! Avec toi se sont évanouies du même coup toutes nos joies que ta douce amitié entretenait dans la vie. En mourant tu as brisé tout mon bonheur, mon frère. Avec toi, notre âme tout entière est descendue au tombeau, et depuis ta mort j'ai chassé de mon cœur toutes mes chères études qui faisaient mes délices. Ne te parlerai-je plus ? N'entendrai-je plus jamais ta voix ? Ne te verrai-je plus jamais désormais, frère qui m'étais plus cher que la vie ? Du moins je t'aimerai toujours. » (Catulle, LXVIII, 20, et LXV, 9).

2. Les éditions antérieures imprimaient : « de dixhuict ans ».

3. Dans deux ouvrages de polémique publiés par des huguenots : un fragment en avait paru en latin dans un pamphlet signé Eusebius Philadelphus qui avait eté traduit en français en 1574 sous le titre *Le réveille-matin des François* ; puis le *Contr'un* avait été publié entièrement dans les *Mémoires de l'estat de la France sous Charles neuviesme* (tome III).

4. N'en souffre quelque dommage. — 5. Exercice.

6. Addition de 1582 : « et avoit raison ».

souverainement empreinte en son ame, d'obeyr et de se soubmettre tres-religieusement aux loix sous lesquelles il estoit nay. Il ne fut jamais un meilleur citoyen, ny plus affectionné au repos de son païs, ny plus ennemy des remuements et nouvelletez de son temps. Il eut bien plustost employé sa suffisance à les esteindre, que à leur fournir dequoy les émouvoir d'avantage. Il avoit son esprit moulé au patron d'autres siecles que ceux-cy.

Or, en eschange de cet ouvrage serieux, j'en substitueray un autre, produit en cette mesme saison de son aage, plus gaillard et plus enjoué [1].

1. Dans les éditions antérieures, cet essai s'achève par le passage suivant, que Montaigne a supprimé en même temps que les 29 sonnets de La Boétie sur lesquels il nous fournit des indications : « Ce sont 29 sonnets que le sieur de Poiferré, homme d'affaires et d'entendement, qui le connoissoit long temps avant moy, a retrouvé par fortune chez luy, parmi quelques autres papiers, et me les vient d'envoyer ; dequoy je luy suis tres-obligé, et souhaiterois que d'autres qui detiennent plusieurs lopins de ses escris, par cy, par là en fissent de mesmes. »

CHAPITRE XXIX

Ce chapitre est une introduction à 29 sonnets de La Boëtie qui figuraient à cette place dans l'édition de 1580, et dont la publication est annoncée dans la dernière phrase du chapitre précédent. Or, la fin du chapitre précédent étant postérieure à 1576, le chapitre XXIX est lui aussi postérieur à 1576, à moins toutefois que cette phrase n'ait été ajoutée après coup.

VINGT ET NEUF SONNETS D'ESTIENNE DE LA BOETIE.

A Madame de Grammont, Comtesse de Guissen.

A Madame, je ne vous offre rien du mien, ou par ce qu'il est desjà vostre, ou pour ce que je n'y trouve rien digne de vous. Mais j'ay voulu que ces vers, en quelque lieu qu'ils se vissent, portassent vostre nom en teste, pour l'honneur que ce leur sera d'avoir pour guide cette grande Corisande d'Andoins. Ce present m'a semblé vous estre propre, d'autant qu'il est peu de dames en France qui jugent mieux et se servent plus à propos que vous de la poësie : et puis qu'il n'en est point qui la puissent rendre vive et animée, comme vous faites par ces beaux et riches accords[1] dequoy, parmy un million d'autres beautez, nature vous a estrenée[2]. Madame, ces vers meritent que vous les cherissez ; car vous serez de mon advis, qu'il n'en est point sorty de Gascoigne qui eussent plus d'invention et de gentillesse, et qui tesmoignent estre sortis d'une plus riche main. Et n'entrez pas en jalousie dequoy vous n'avez que le reste de ce que piec'a[3] j'en ay faict imprimer sous le nom de monsieur de Foix, vostre bon parent, car certes ceux-cy ont je ne sçay quoy de plus vif et de plus bouillant, comme il les fit en sa plus verte jeunesse, et eschaufé d'une belle et noble ardeur que je vous diray,

1. Accords de musique. La poésie était ordinairement chantée au XVIe siècle. — 2. Douée.
3. Il y a quelque temps.

Madame, un jour à l'oreille. Les autres furent faits depuis, comme il estoit à la poursuite de son mariage, en faveur de sa femme, et sentent desjà je ne sçay quelle froideur maritale. Et moy je suis de ceux qui tiennent que la poësie ne rid point ailleurs, comme elle faict en un subject folatre et desreglé.

Ces vers se voient ailleurs[1]. C

1. On trouvera dans l'édition des œuvres de la Boétie (Bordeaux, Gounouilhou, 1892, à la page 287) les 29 sonnets insérés ici par Montaigne dans toutes les éditions des *Essais* publiées de son vivant. On n'a pas retrouvé l'édition de ces 29 sonnets qui, publiée sans doute entre 1588 et 1592, détermina Montaigne à les supprimer ici.

CHAPITRE XXX

La critique de l'*art*, considéré comme troublant partout la *nature*, sous prétexte de la corriger, apparaît peut-être ici pour la première fois dans les Essais. Aussi aimerait-on à dater ce chapitre, mais aucun indice n'autorise une hypothèse. C'est seulement avec l'*Apologie de Sebonde* et la critique de la raison que cette idée prendra toute son importance. On remarquera qu'ici les formules les plus fermes — critique des vertus rigides qui lui paraissent contre nature ; défense des voluptés naturelles — n'appartiennent pas à la première édition. Rapprocher le chapitre suivant, certainement postérieur à l'*Apologie* et dans lequel l'opposition des idées d'*art* et de *nature* prend un tout autre relief.

DE LA MODERATION.

A Comme si nous avions l'attouchement infect, nous corrompons par nostre maniement les choses qui d'elles mesmes sont belles et bonnes. Nous pouvons saisir la vertu de façon qu'elle en deviendra vicieuse, si nous l'embrassons d'un desir trop aspre et violant. Ceux qui disent qu'il n'y a jamais d'exces en la vertu, d'autant que ce n'est plus vertu si l'exces y est, se jouent des parolles :

Insani sapiens nomen ferat, æquus iniqui,
Ultra quam satis est virtutem si petat ipsam [1].

C'est une subtile consideration de la philosophie. On peut et trop aimer la vertu, et se porter excessivement en une action juste. A ce biaiz s'accommode la voix divine : Ne soyez pas plus sages qu'il ne faut, mais soyez sobrement sages.

C J'ay veu tel grand blesser la reputation de sa religion pour se montrer religieux outre tout exemple des hommes de sa sorte.

1. « Le sage recevra le nom d'extravagant, le juste celui d'injuste, s'il manque à la modération même dans son amour pour la vertu. » (Hor., *Ep.*, I, vi, 15.)

J'aime des natures temperées et moyennes. L'immodération vers le bien mesme, si elle ne m'offense [1], elle m'estonne et me met en peine de la baptizer. Ny la mere de Pausanias, qui donna la premiere instruction [2] et porta la premiere pierre à la mort de son fils, ny le dictateur Posthumius, qui feit mourir le sien que l'ardeur de jeunesse avoit poussé heureusement sur les ennemis, un peu avant son reng, ne me semble si juste comme estrange. Et n'ayme ny à conseiller ny à suivre une vertu si sauvage et si chere.

L'archer qui outrepasse le blanc [3], faut [4] comme celuy qui n'y arrive pas. Et les yeux me troublent à monter à coup [5] vers une grande lumiere egalement comme à devaler à l'ombre. Calliclez, en Platon, dict l'extremité de la philosophie estre dommageable, et conseille de ne s'y enfoncer outre les bornes du profit ; que, prinse avec moderation, elle est plaisante et commode, mais qu'en fin elle rend un homme sauvage et vicieux, desdaigneux des religions et loix communes, ennemy de la conversation [6] civile, ennemy des voluptez humaines, incapable de toute administration politique et de secourir autruy et de se secourir à soi, propre à estre impunement souffletté. Il dict vray, car, en son excès, elle esclave nostre naturelle franchise [7], et nous desvoye, par une importune subtilité, du beau et plain chemin que nature nous a tracé.

L'amitié que nous portons à nos femmes, elle est A
tres-legitime : la theologie ne laisse pas de la brider pourtant, et de la restraindre. Il me semble avoir leu autresfois chez sainct Thomas, en un endroit où il condamne les mariages des parans és degrez deffandus, cette raison parmy les autres, qu'il y a danger que l'amitié qu'on porte à une telle femme soit immoderée : car si l'affection maritalle s'y trouve entiere et perfaite, comme elle doit, et qu'on la surcharge encore de celle qu'on doit à la parantelle, il

1. Choque.
2. Information, avis.
3. But. — 4. Manque. — 5. Tout à coup. — 6. Commerce. — 7. Liberté.

n'y a point de doubte que ce surcroist n'emporte un
tel mary hors les barrieres de la raison.
Les sciences qui reglent les meurs des hommes,
comme la theologie et la philosophie, elles se meslent
de tout. Il n'est action si privée et secrette, qui se
C desrobe de leur cognoissance et jurisdiction. * Bien
apprentis[1] sont ceux qui syndiquent[2] leur liberté.
Ce sont les femmes qui communiquent tant qu'on
veut leurs pieces[3] à garçonner ; à medeciner la honte
A le deffend. * Je veux donc, de leur part, apprendre
C cecy aux maris, * s'il s'en trouve encore qui y soient
A trop acharnez : * c'est que les plaisirs mesmes qu'ils
ont à l'acointance de leurs femmes, sont reprouvez,
si la moderation n'y est observée ; et qu'il y a dequoy
faillir en licence et desbordement, comme en un
C subjet illegitime. * Ces encheriments[4] deshontez que
la chaleur premiere nous suggere en ce jeu, sont,
non indecemment seulement, mais dommageablement
employez envers noz femmes. Qu'elles apprennent
l'impudence au moins d'une autre main. Elles sont
toujours assés esveillées pour nostre besoing. Je ne
m'y suis servy que de l'instruction naturelle et simple.

A C'est une religieuse liaison et devote que le
mariage : voilà pourquoy le plaisir qu'on en tire, ce
doit estre un plaisir retenu, serieux et meslé à
quelque severité ; ce doit estre une volupté aucune-
ment prudente et conscientieuse. Et, parce que sa
principale fin c'est la generation, il y en a qui mettent
en doubte si, lors que nous sommes sans l'esperance
de ce fruict, comme quand elles sont hors d'aage, ou
enceinte, il est permis d'en rechercher l'embrasse-
C ment[5]. * C'est un homicide à la mode de Platon.
BC Certaines nations, * et entre autres la Mahumé-
B tane*, abominent la conjonction avec les femmes
enceintes ; plusieurs aussi, avec celles qui ont leurs
flueurs. Zenobia ne recevoit son mary que pour une
charge, et, cela fait, elle le laissoit courir tout le
temps de sa conception, luy donnant lors seulement

1. Ignorants, naïfs. — 2. Critiquent. — 3. Parties. — 4. Caresses.
5. Les éditions publiées du vivant de Montaigne ajoutent : « cela tiens je pour certain qu'il est beaucoup plus sainct de s'en abstenir ».

loy[1] de recommencer : brave et genereux exemple de mariage.

C'est de quelque poëte disetteux et affamé de ce deduit[2], que Platon emprunta cette narration, que Juppiter fit à sa femme une si chaleureuse charge un jour que, ne pouvant avoir patience qu'elle eust gaigné son lict, il la versa sur le plancher, et, par la vehemence du plaisir, oublia les resolutions grandes et importantes qu'il venoit de prendre avec les autres dieux en sa court celeste : se ventant qu'il l'avoit trouvé aussi bon ce coup-là, que lors que premierement il la depucella à cachette de leurs parents. C

Les Roys de Perse appelloient leurs femmes à la compaignie de leurs festins ; mais quand le vin venoit à les eschaufer en bon escient [3] et qu'il falloit tout à fait lascher la bride à la volupté, ils les r'envoioient en leur privé, pour ne les faire participantes de leurs appetits immoderez, et faisoient venir, en leur lieu, des femmes ausquelles ils n'eussent point cette obligation de respect. A

Tous plaisirs et toutes gratifications ne sont pas bien logées en toutes gens : Epaminondas avoit fait emprisonner un garson desbauché ; Pelopidas le pria de le mettre en liberté en sa faveur : il l'en refusa, et l'accorda à une sienne garse, qui aussi l'en pria : disant que c'estoit une gratification deuë à une amie, non à un capitaine. * Sophocles, estant compagnon en la Preture avec Pericles, voyant de cas de fortune passer un beau garçon : O le beau garçon que voylà, feit il à Pericles. Cela seroit bon à un autre qu'à un Preteur, luy dit Pericles, qui doit avoir, non les mains seulement, mais aussi les yeux chastes. B C

Ælius Verus, l'Empereur, respondit à sa femme, comme elle se plaignoit dequoy il se laissoit aller à l'amour d'autres femmes, qu'il le faisoit par occasion[4] conscientieuse, d'autant que le mariage estoit un nom d'honneur et dignité, non de folastre et lascive concupiscence. * Et nos anciens autheurs ecclesiastiques font avec honneur mention d'une femme qui A C

1. Permission. — 2. Plaisir, amusement.
3. Tout de bon, vivement. — 4. Raison.

repudia son mary pour ne vouloir seconder ses trop
A lascives et immoderées amours. *Il n'est en somme aucune si juste volupté, en laquelle l'excez et l'intemperance ne nous soit reprochable.

Mais, à parler en bon escient, est-ce pas un miserable animal que l'homme? A peine est-il en son pouvoir, par sa condition naturelle, de gouter un seul plaisir entier et pur, encore se met-il en peine de le retrancher par discours : il n'est pas assez chetif, si par art et par estude il n'augmente sa misere :

B *Fortunæ miseras auximus arte vias*[1].

C La sagesse humaine faict bien sottement l'ingenieuse de s'exercer à rabattre le nombre et la douceur des voluptez qui nous appartiennent, comme elle faict favorablement et industrieusement d'employer ses artifices à nous peigner et farder les maux et en alleger le sentiment. Si j'eusse esté chef de part[2], j'eusse prins autre voye, plus naturelle, qui est à dire vraye, commode et saincte; et me fusse peut estre rendu assez fort pour la borner[3].

A Quoy que[4] nos medecins spirituels et corporels, comme par complot fait entre eux, ne trouvent aucune voye à la guerison, ny remede aux maladies du corps et de l'ame, que par le tourment, la douleur et la peine. Les veilles, les jeusnes, les haires, les exils lointains et solitaires, les prisons perpetuelles, les verges et autres afflictions ont esté introduites pour cela ; mais en telle condition que ce soyent veritablement afflictions et qu'il y ait de l'aigreur poignante;
B et qu'il n'en advienne point comme à un Gallio, lequel ayant esté envoyé en exil en l'isle de Lesbos, on fut adverty à Romme qu'il s'y donnoit du bon temps, et que ce qu'on luy avoit enjoint pour peine, luy tournoit à commodité : parquoy ils se raviserent de le rappeler pres de sa femme et en sa maison, et luy ordonnerent de s'y tenir, pour accommoder leur

1. « Nous avons employé notre art à augmenter la misère de notre destinée. » (Properce, III, VII, 32).
2. En autorité. — 3. Pour ne pas aller trop loin dans cette voie.
4. Que dire de ceci que.

punition à son ressentiment[1]. * Car à qui le jeusne aiguiseroit la santé et l'alegresse, à qui le poisson seroit plus appetissant que la chair, ce ne seroit plus recepte salutaire; non plus qu'en l'autre medecine les drogues n'ont point d'effect à l'endroit de celuy qui les prend avec appetit et plaisir. L'amertume et la difficulté sont circonstances servants à leur operation. Le naturel qui accepteroit la rubarbe comme familiere, en corromproit l'usage: il faut que ce soit chose qui blesse nostre estomac pour le guerir; et icy faut[2] la regle commune, que les choses se guerissent par leurs contraires, car le mal y guerit le mal. A

Cette impression[3] se raporte aucunement à cette autre si ancienne, de penser gratifier au Ciel et à la nature par nostre massacre et homicide, qui fut universellement embrassée en toutes religions. * Encore du temps de noz peres, Amurat, en la prinse de l'Isthme, immola six cens jeunes hommes grecs à l'ame de son pere, afin que ce sang servist de propitiation à l'expiation des pechez du trespassé. * Et en ces nouvelles terres, descouvertes en nostre aage, pures encore et vierges au pris[4] des nostres, l'usage en est aucunement receu par tout: toutes leurs Idoles s'abreuvent de sang humain, non sans divers exemples d'horrible cruauté. On les brule vifs, et, demy rotis, on les retire du brasier pour leur arracher le cœur et les entrailles. A d'autres, voire aux femmes, on les escorche vifves, et de leur peau ainsi sanglante en revest on et masque d'autres. Et non moins d'exemples de constance et resolution. Car ces pauvres gens sacrifiables, vieillars, femmes, enfans, vont, quelques jours avant, questant eux mesme les aumosnes pour l'offrande de leur sacrifice, et se presentent à la boucherie chantans et dançans avec les assistans. Les ambassadeurs du Roy de Mexico, faisant entendre à Fernand Cortez la grandeur de leur maistre, apres luy avoir dict qu'il avoit trente vassaux, desquels chacun pouvoit assembler cent mille

B C B

1. Manière de sentir. — 2. Est en défaut. — 3. Opinion.
4. En comparaison.

combatans, et qu'il se tenoit en la plus belle et forte ville qu'il fut soubs le ciel, luy adjousterent qu'il avoit à sacrifier aux Dieux cinquante mille hommes par an. De vray, ils disent[1] qu'il nourrissoit la guerre avec certains grands peuples voisins, non seulement pour l'exercice de la jeunesse du païs, mais principallement pour avoir dequoy fournir à ses sacrifices par des prisonniers de guerre. Ailleurs, en certain bourg, pour la bien venue du dit Cortez, ils sacrifierent cinquante hommes tout à la fois. Je diray encore ce compte. Aucuns de ces peuples, ayants esté batuz par luy, envoyerent le recognoistre[2] et rechercher d'amitié; les messagers luy presenterent trois sortes de presens, en cette maniere: Seigneur, voylà cinq esclaves; si tu és un Dieu fier[3], qui te paisses de chair et de sang, mange les, et nous t'en amerrons[4] d'avantage; si tu és un Dieu debonnaire, voylà de l'encens et des plumes; si tu es homme, prens les oiseaux et les fruicts que voicy.

1. On dit. — 2. Le voir, faire sa connaissance. — 3. Cruel.
4. Amènerons.

CHAPITRE XXXI

Un emprunt étendu à la traduction par Chauveton de l'Histoire des Indes, de Benzoni, traduction parue en 1579, prouve que le début au moins de ce chapitre ne saurait être antérieur à 1579. D'autres indices, notamment une réminiscence probable de César lu par Montaigne en 1578, invitent à conjecturer que l'essai tout entier a chance d'être de la même période. Bien que les relations imprimées ne fissent pas défaut à cette époque sur le pays des Cannibales (la côte actuelle du Brésil) où avait abordé en 1557 la fameuse expédition de Villegagnon, il est à remarquer que, conformément à sa déclaration, Montaigne, dans la première rédaction de son essai, semble n'avoir rien emprunté ni aux cosmographes comme Thevet, Belleforest et Munster, ni aux relations des compagnons de Villegagnon comme le même Thevet ou Jean de Léry ; il paraît parler des cannibales uniquement d'après des témoignages oraux.

Au demeurant, l'idéalisation du sauvage à la manière de *la Germanie* de Tacite, que nous rencontrons pour la première fois chez lui, mais que nous retrouverons (essai III VI notamment), se rattache à une ancienne tradition chère aux moralistes de tous les temps. Elle n'est que peu représentée au XVIe siècle, mais un courant continu d'œuvres sur ce thème conduira de Montaigne à Rousseau. Chez Montaigne, l'admiration pour les sauvages est la forme paradoxale que prend parfois, surtout après l'*Apologie de Sebonde*, qui a démontré la vanité de la raison et de tout ce qui vient de la raison, l'exaltation de l'idée de *nature* par opposition avec les idées d'*art* et de *raison*. Alors, de même que chez Rousseau, la civilisation tout entière en tant que produit de la raison et comme artificielle paraît condamnée. Mais c'est là une exagération passagère de la doctrine de Montaigne qui, soucieuse principalement de réprimer les écarts de la pensée individuelle, assujettit la raison à la tradition, ou ne lui permet de s'en éloigner que dans le cadre de sa juridiction propre et en conformité avec l'expérience.

DES CANNIBALES.

Quand le Roy Pyrrhus passa en Italie, apres qu'il eut reconneu l'ordonnance de l'armée que les Romains luy envoyoient au devant : Je ne sçay, dit-il, quels barbares sont ceux-ci (car les Grecs appelloyent ainsi toutes les nations estrangieres), mais la disposition de cette armée que je voy, n'est aucunement barbare. A

Autant en dirent les Grecs de celle que Flaminius fit
C passer en leur païs, * et Philippus, voyant d'un tertre
l'ordre et distribution du camp Romain en son
A royaume, sous Publius Sulpicius Galba. * Voylà comment il se faut garder de s'atacher aux opinions vulgaires, et les faut juger par la voye de la raison, non par la voix commune.

J'ay eu long temps avec moy un homme qui avoit demeuré dix ou douze ans en cet autre monde qui a esté descouvert en nostre siecle, en l'endroit où Vilegaignon print terre, qu'il surnomma la France Antartique. Cette descouverte d'un païs infini semble estre de consideration. Je ne sçay si je me puis respondre que il ne s'en face à l'advenir quelqu'autre, tant de personnages plus grands que nous ayans esté trompez en cette-cy. J'ay peur que nous avons les yeux plus grands que le ventre, et plus de curiosité que nous n'avons de capacité. Nous embrassons tout, mais nous n'étreignons que du vent. Platon introduit Solon racontant avoir apris des Prestres de la ville de Saïs en Ægypte, que, jadis et avant le deluge, il y avoit une grande Isle, nommée Athlantide, droict à la bouche du destroit de Gibaltar, qui tenoit plus de païs que l'Afrique et l'Asie toutes deux ensemble, et que les Roys de cette contrée là, qui ne possedoient pas seulement cette isle, mais s'estoyent estendus dans la terre ferme si avant qu'ils tenoyent de la largeur d'Afrique jusques en Ægypte, et de la longueur de l'Europe jusques en la Toscane, entreprindrent d'enjamber jusques sur l'Asie, et subjuguer toutes les nations qui bordent la mer Mediterranée jusques au golfe de la mer Majour[1] : et, pour cet effect, traverserent les Espaignes, la Gaule, l'Italie, jusques en la Grece, où les Atheniens les soustindrent[2] : mais que, quelque temps apres, et les Atheniens, et eux, et leur isle furent engloutis par le deluge. Il est bien vraysemblable que cet extreme ravage d'eaux ait faict des changemens estranges aux habitations de la terre, comme on tient que la mer a retranché la Sycile d'avec l'Italie,

1. La mer Noire. — 2. Arrêtèrent.

Hæc loca, vi quondam et vasta convulsa ruina, B
Dissiluisse ferunt, cùm protinus utrâque tellus
Una foret[1] ;

Chipre d'avec la Surie, l'Isle de Negrepont[2] de la terre ferme de la Bœoce[3] ; et joint ailleurs les terres qui estoyent divisées, comblant de limon et de sable les fosses d'entre-deux, A

sterilísque diu palus aptáque remis
Vicinas urbes alit, et grave sentit aratrum[4].

Mais il n'y a pas grande apparence que cette Isle soit ce monde nouveau que nous venons de descouvrir : car elle touchoit quasi l'Espaigne, et ce seroit un effect incroyable d'inundation de l'en avoir reculée, comme elle est, de plus de douze cens lieuës ; outre ce que les navigations des modernes ont des-jà presque descouvert que ce n'est point une isle, ains terre ferme et continente avec l'Inde orientale d'un costé, et avec les terres qui sont soubs les deux pôles d'autre part ; ou, si elle en est separée, que c'est d'un si petit destroit et intervalle qu'elle ne merite pas d'estre nommée isle pour cela.

Il semble qu'il y aye des mouvemens, * naturels les uns, les autres * fievreux, en ces grands corps comme aux nostres. Quand je considere l'impression[5] que ma riviere de Dordoigne faict de mon temps vers la rive droicte de sa descente, et qu'en vingt ans elle a tant gaigné, et desrobé le fondement à plusieurs bastimens, je vois bien que c'est une agitation extraordinaire : car, si elle fut tousjours allée ce train, ou deut aller à l'advenir, la figure du monde seroit renversée. Mais il leur prend des changements : tantost elles s'espendent d'un costé, tantost d'un autre ; tantost elles se contiennent. Je ne parle pas des soudaines inondations de quoy nous manions les BC B

1. « Ces terres, dit-on, se sont séparées dans une violente convulsion, alors qu'elles ne formaient qu'un seul continent. » (Virgile, *En.*, III, 414). — 2 L'Eubée. — 3. Béotie.
4. « Et un marais, longtemps stérile et battu des rames, nourrit aujourd'hui les villes voisines et supporte le poids de la lourde charrue. » (Hor., *Art poétique*, 65.)
5. Pression, effet produit par la pression.

causes. En Medoc, le long de la mer, mon frere, Sieur d'Arsac, voit une siene terre ensevelie soubs les sables que la mer vomit devant elle ; le feste d'aucuns bastimens paroist encore ; ses rentes et domaines se sont eschangez en pasquages bien maigres. Les habitans disent que, depuis quelque temps, la mer se pousse si fort vers eux qu'ils ont perdu quatre lieuës de terre. Ces sables sont ses
C fourriers[1] : *et voyons des grandes montjoies[2] d'arène[3] mouvante qui marchent d'une demi-lieue devant elle, et gaignent païs.

A L'autre tesmoignage de l'antiquité, auquel on veut raporter cette descouverte, est dans Aristote, au moins si ce petit livret des merveilles inouies est à luy. Il raconte là que certains Carthaginois, s'estant jettez au travers de la mer Athlantique, hors le destroit de Gibaltar, et navigué long temps, avoient descouvert en fin une grande isle fertile, toute revestuë de bois et arrousée de grandes et profondes rivieres, fort esloignée de toutes terres fermes ; et qu'eux, et autres dépuis, attirez par la bonté et fertilité du terroir, s'y en allerent avec leurs femmes et enfans, et commencerent à s'y habituer. Les Seigneurs de Carthage, voyans que leur pays se dépeuploit peu à peu, firent deffence expresse, sur peine de mort, que nul n'eut plus à aller là, et en chasserent ces nouveaux habitans, craignants, à ce que l'on dit, que par succession de temps ils ne vinsent à multiplier tellement qu'ils les supplantassent eux mesmes, et ruinassent leur estat. Cette narration d'Aristote n'a non plus d'accord avec nos terres neufves.

Cet homme que j'avoy, estoit homme simple et grossier, qui est une condition propre à rendre veritable tesmoignage : car les fines gens remarquent bien plus curieusement[4] et plus de choses, mais ils les glosent ; et, pour faire valoir leur interpretation et la persuader, ils ne se peuvent garder d'alterer un peu l'Histoire : ils ne vous representent jamais les choses pures, ils les inclinent et masquent selon

1. Avant-coureurs. — 2. Monceaux. — 3. Sable. — 4. Avec soin.

le visage qu'ils leur ont veu ; et, pour donner credit à leur jugement et vous y attirer, prestent volontiers de ce costé là à la matiere, l'alongent et l'amplifient. Ou il faut un homme tres-fidelle, ou si simple qu'il n'ait pas dequoy bastir et donner de la vray-semblance à des inventions fauces ; et qui n'ait rien espousé. Le mien estoit tel ; et, outre cela, il m'a faict voir à diverses fois plusieurs matelots et marchans qu'il avoit cogneuz en ce voyage. Ainsi je me contente de cette information, sans m'enquerir de ce que les cosmographes en disent.

Il nous faudroit des topographes qui nous fissent narration particuliere des endroits où ils ont esté. Mais, pour avoir cet avantage sur nous d'avoir veu la Palestine, ils veulent jouir de ce privilege de nous conter nouvelles de tout le demeurant[1] du monde. Je voudroy que chacun escrivit ce qu'il sçait, et autant qu'il en sçait, non en cela seulement, mais en tous autres subjects : car tel peut avoir quelque particuliere science ou experience de la nature d'une riviere ou d'une fontaine, qui ne sçait au reste[2] que ce que chacun sçait. Il entreprendra toutes-fois, pour faire courir ce petit lopin, d'escrire toute la physique. De ce vice sourdent plusieurs grandes incommoditez.

Or, je trouve, pour revenir à mon propos, qu'il n'y a rien de barbare et de sauvage en cette nation, à ce qu'on m'en a rapporté, sinon que chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage ; comme de vray il semble que nous n'avons autre mire[3] de la verité et de la raison que l'exemple et idée des opinions et usances du païs où nous sommes. Là est tousjours la parfaicte religion, la parfaicte police[4], perfect et accomply usage de toutes choses. Ils sont sauvages, de mesmes que nous appellons sauvages les fruicts que nature, de soy et de son progrez ordinaire, a produicts : là où, à la verité, ce sont ceux que nous avons alterez par nostre artifice[5] et detournez de l'ordre commun, que nous devrions appeller plutost sauvages. En ceux là sont vives et

1. Reste. — 2. Pour le reste.
3. Point de mire, critérium. — 4. Forme de gouvernement. — 5. Art.

vigoureuses les vrayes, et plus utiles et naturelles vertus et proprietez, lesquelles nous avons abastardies en ceux-cy, et les avons seulement accommodées
C au plaisir de nostre goust corrompu. * Et si pourtant la saveur mesme et delicatesse se treuve à nostre gout excellente, à l'envi [1] des nostres, en divers fruits
A de ces contrées-là, sans culture. * Ce n'est pas raison que l'art gaigne le point d'honneur sur nostre grande et puissante mere nature. Nous avons tant rechargé la beauté et richesse de ses ouvrages par nos inventions, que nous l'avons du tout estouffée. Si est-ce que, par tout où sa pureté reluit, elle fait une merveilleuse honte à nos vaines et frivoles entreprinses,

B *Et veniunt ederæ sponte sua melius,*
Surgit et in solis formosior arbutus antris,
Et volucres nulla dulcius arte canunt [2].

A Tous nos efforts ne peuvent seulement arriver à representer [3] le nid du moindre oyselet, sa contexture, sa beauté et l'utilité de son usage, non pas [4] la
C tissure de la chetive araignée. * Toutes choses, dict Platon, sont produites par la nature, ou par la fortune [5], ou par l'art ; les plus grandes et plus belles, par l'une ou l'autre des deux premieres ; les moindres et imparfaictes, par la derniere.

A Ces nations me semblent donq ainsi barbares, pour avoir receu fort peu de façon de l'esprit humain, et estre encore fort voisines de leur naifveté [6] originelle. Les loix naturelles leur commandent encores, fort peu abastardies par les nostres ; mais c'est en telle pureté, qu'il me prend quelque fois desplaisir dequoy la cognoissance n'en soit venuë plustost, du temps qu'il y avoit des hommes qui en eussent sceu mieux juger que nous. Il me desplait que Licurgus et Platon ne l'ayent eüe ; car il me semble que ce que nous voyons par experience en ces nations là, surpasse, non seulement toutes les peintures dequoy la poësie

1. En rivalité avec, à l'égal de.
2. « Le lierre vient mieux sans culture, et l'arbousier ne croît jamais plus beau que dans les antres solitaires, et le chant des oiseaux, pour être sans art, n'en est que plus doux. » (Properce, I, II, 10.)
3. Reproduire. — 4. Pas même. — 5. Hasard, sort. — 6. Naturel.

a embelly l'age doré, et toutes ses inventions à feindre [1] une heureuse condition d'hommes, mais encore la conception et le desir mesme de la philosophie. Ils n'ont peu imaginer une nayfveté si pure et simple, comme nous la voyons par experience ; ny n'ont peu croire que nostre societé se peut maintenir avec si peu d'artifice et de soudeure humaine. C'est une nation, diroy je à Platon, en laquelle il n'y a aucune espece de trafique ; nulle cognoissance de lettres ; nulle science de nombres ; nul nom de magistrat, ny de superiorité politique ; nul usage de service [2], de richesse ou de pauvreté ; nuls contrats ; nulles successions ; nuls partages ; nulles occupations qu'oysives [3] ; nul respect [4] de parenté que commun [5] ; nuls vestemens ; nulle agriculture ; nul metal ; nul usage de vin ou de bled. Les paroles mesmes qui signifient le mensonge, la trahison, la dissimulation, l'avarice, l'envie, la detraction [6], le pardon, inouies [7]. Combien trouveroit il la republique qu'il a imaginée, esloignée de cette perfection : * « *viri a diis recentes* » [8]. C

Hos natura modos primum dedit [9]. B

Au demeurant, ils vivent en une contrée de païs tres-plaisante et bien temperée ; de façon qu'à ce que m'ont dit mes tesmoings, il est rare d'y voir un homme malade ; et m'ont asseuré n'en y avoir veu aucun tremblant, chassieux, edenté, ou courbé de vieillesse. Ils sont assis [10] le long de la mer, et fermez du costé de la terre de grandes et hautes montaignes, ayant, entre-deux, cent lieuës ou environ d'estendue en large. Ils ont grande abondance de poisson et de chairs qui n'ont aucune ressemblance aux nostres, et les mangent sans autre artifice que de les cuire. Le premier qui y mena un cheval, quoy qu'il les eust pratiquez à plusieurs autres voyages, leur fit tant d'horreur en cette assiete, qu'ils le tuerent à coups de A

1. Imaginer. — 2. Servage ou domesticité — 3. Agréables, qui ne demandent pas d'effort — 4. Considération — 5. Sinon la considération que tous les hommes se portent les uns aux autres. — 6. Médisance. — 7. Jamais entendues, inusitées. — 8. « Hommes qui sortent tout fraîchement de la main des Dieux. » (Sén., *Ep.*, xc).

9. « Voilà les premières lois que donna la nature. » (Virgile, *Géorgiques*, II, 20.). — 10. Etablis.

traict, avant que le pouvoir recognoistre. Leurs bastimens sont fort longs, et capables de [1] deux ou trois cents ames, estoffez d'escorse de grands arbres, tenans à terre par un bout et se soustenans et appuyans l'un contre l'autre par le feste [2], à la mode d'aucunes de noz granges, desquelles la couverture pend jusques à terre, et sert de flanq. Ils ont du bois si dur qu'ils en coupent [3], et en font leurs espées et des grils à cuire leur viande [4]. Leurs lits sont d'un tissu de coton, suspenduz contre le toict, comme ceux de nos navires, à chacun le sien : car les femmes couchent à part des maris. Ils se levent avec le soleil, et mangent soudain apres s'estre levez, pour toute la journée ; car ils ne font autre repas que celuy là. Ils ne boyvent pas lors, comme Suidas dict de quelques autres peuples d'Orient, qui beuvoient hors du manger ; ils boivent à plusieurs fois sur jour, et d'autant [5]. Leur breuvage est faict de quelque racine, et est de la couleur de nos vins clairets. Ils ne le boyvent que tiede : ce breuvage ne se conserve que deux ou trois jours ; il a le goust un peu piquant, nullement fumeux, salutaire à l'estomac, et laxatif à ceux qui ne l'ont accoustumé : c'est une boisson tres-agreable à qui y est duit [6]. Au lieu du pain, ils usent d'une certaine matiere blanche, comme du coriandre confit. J'en ay tasté : le goust en est doux et un peu fade. Toute la journée se passe à dancer. Les plus jeunes vont à la chasse des bestes à tout [7] des arcs. Une partie des femmes s'amusent [8] cependant à chauffer leur breuvage, qui est leur principal office [9]. Il y a quelqu'un des vieillars qui, le matin, avant qu'ils se mettent à manger, presche en commun toute la grangée, en se promenant d'un bout à autre, et redisant une mesme clause [10] à plusieurs fois, jusques à ce qu'il ayt achevé le tour (car ce sont bastimens qui ont bien cent pas de longueur). Il ne leur recommande que deux choses : la vaillance contre les ennemis et

1. Pouvant contenir.
2. Faîte. — 3. S'en servent pour couper. — 4. Nourriture.
5. Beaucoup, autant qu'ils le peuvent. — 6. Habitué.
7. Avec. — 8. S'occupent. — 9. Fonction. — 10. Phrase.

l'amitié à leurs femmes. Et ne faillent jamais de remerquer cette obligation, pour leur refrein, que ce sont elles qui leur maintiennent leur boisson tiede et assaisonnée. Il se void en plusieurs lieux, et entre autres chez moy, la forme de leurs lits, de leurs cordons, de leurs espées et brasselets de bois dequoy ils couvrent leurs poignets aux combats, et des grandes cannes, ouvertes par un bout, par le son desquelles ils soustiennent la cadance en leur dancer. Ils sont ras par tout, et se font le poil beaucoup plus nettement que nous, sans autre rasouër que de bois ou de pierre. Ils croyent les ames eternelles, et celles qui ont bien merité des dieux, estre logées à l'endroit du ciel où le soleil se leve ; les maudites, du costé de l'Occident.

Ils ont je ne sçay quels prestres et prophetes, qui se presentent bien rarement au peuple, ayant leur demeure aux montaignes. A leur arrivée il se faict une grande feste et assemblée solennelle de plusieurs vilages (chaque grange, comme je l'ay descrite, faict un vilage, et sont environ à une lieuë Françoise l'une de l'autre). Ce prophete parle à eux en public, les exhortant à la vertu et à leur devoir ; mais toute leur science ethique ne contient que ces deux articles, de la resolution à la guerre et affection à leurs femmes. Cettuy-cy leur prognostique les choses à venir et les evenemens qu'ils doivent esperer de leurs entreprinses, les achemine ou destourne de la guerre ; mais c'est par tel si [1] que, où il faut [2] à bien deviner, et s'il leur advient autrement qu'il ne leur a predit, il est haché en mille pieces s'ils l'attrapent, et condamné pour faux prophete. A cette cause, celuy qui s'est une fois mesconté, on ne le void plus.

C'est don de Dieu que la divination : voylà pourquoy C
ce devroit estre une imposture punissable, d'en abuser. Entre les Scythes, quand les devins avoient failli de rencontre, on les couchoit, enforgez [3] de pieds et de mains, sur des charriotes pleines de bruyere, tirées par des bœufs, en quoy on les faisoit

1. A telle condition. — 2. Manque. — 3. Chargés de fer.

brusler. Ceux qui manient les choses subjettes à la conduitte de l'humaine suffisance, sont excusables d'y faire ce qu'ils peuvent. Mais ces autres, qui nous viennent pipant[1] des asseurances d'une faculté extraordinaire qui est hors de nostre cognoissance, faut-il pas les punir de ce qu'ils ne maintiennent l'effect de leur promesse, et de la temerité de leur imposture?

A Ils ont leurs guerres contre les nations qui sont au delà de leurs montaignes, plus avant en la terre ferme, ausquelles ils vont tous nuds, n'ayant autres armes que des arcs ou des espées de bois, apointées par un bout, à la mode des langues de nos espieuz. C'est chose esmerveillable que de la fermeté de leurs combats, qui ne finissent jamais que par meurtre et effusion de sang; car, de routes[2] et d'effroy, ils ne sçavent que c'est. Chacun raporte pour son trophée la teste de l'ennemy qu'il a tué, et l'attache à l'entrée de son logis. Apres avoir long temps bien traité leurs prisonniers, et de toutes les commoditez dont ils se peuvent aviser, celuy qui en est le maistre, faict une grande assemblée de ses cognoissans : il attache une
C corde à l'un des bras du prisonnier, * par le bout de laquelle il le tient, esloigné de quelques pas, de peur
A d'en estre offencé[3], * et donne au plus cher de ses amis l'autre bras à tenir de mesme; et eux deux, en presence de toute l'assemblée, l'assomment à coups d'espée. Cela faict, ils le rostissent et en mangent en commun et en envoient des lopins à ceux de leurs amis qui sont absens. Ce n'est pas, comme on pense, pour s'en nourrir, ainsi que faisoient anciennement les Scythes : c'est pour representer une extreme vengeance. Et qu'il soit ainsi[4], ayant apperçeu que les Portuguois, qui s'estoient r'alliez à leurs adversaires, usoient d'une autre sorte de mort contre eux[5], quand ils les prenoient, qui estoit de les enterrer jusques à la ceinture, et tirer au demeurant du corps force coups de traict, et les pendre apres : ils penserent que ces gens icy de l'autre monde, comme ceux qui[6]

1. Trompant. — 2. Déroutes, fuites. — 3. Blessé. — 4. Comme preuve qu'il en est bien ainsi, c'est que. — 5. Les cannibales. — 6. Vu qu'ils.

avoyent semé la connoissance de beaucoup de vices parmy leur voisinage, et qui estoient beaucoup plus grands maistres qu'eux en toute sorte de malice, ne prenoient pas sans occasion[1] cette sorte de vengeance, et qu'elle devoit estre plus aigre que la leur, commencerent[2] de quitter leur façon ancienne pour suivre cette-cy. Je ne suis pas marry que nous remerquons l'horreur barbaresque qu'il y a en une telle action, mais ouy[3] bien dequoy, jugeans bien de leurs fautes, nous soyons si aveuglez aux nostres. Je pense qu'il y a plus de barbarie à manger un homme vivant qu'à le manger mort, à deschirer, par tourmens et par geénes, un corps encore plein de sentiment, le faire rostir par le menu, le faire mordre et meurtrir aux chiens et aux pourceaux (comme nous l'avons, non seulement leu, mais veu de fresche memoire, non entre des ennemis anciens, mais entre des voisins et concitoyens, et, qui pis est, sous pretexte de pieté et de religion), que de le rostir et manger apres qu'il est trespassé.

Chrysippus et Zenon, chefs de la secte Stoicque, ont bien pensé qu'il n'y avoit aucun mal de se servir de nostre charoigne à quoy que ce fut pour notre besoin, et d'en tirer de la nourriture : comme nos ancestres, estans assiegez par Cæsar en la ville de Alexia[4], se resolurent de soustenir la faim de ce siege par les corps des vieillars, des femmes et autres personnes inutiles au combat.

Vascones, fama est, alimentis talibus usi B
Produxere animas[5].

Et les medecins ne craignent pas de s'en servir à toute sorte d'usage pour nostre santé ; soit pour l'appliquer au dedans ou au dehors ; mais il ne se trouva jamais aucune opinion si desreglée qui excusat la trahison, la desloyauté, la tyrannie, la cruauté, qui sont nos fautes ordinaires. A

Nous les pouvons donq bien appeller barbares, eu

1. Cause. — 2. L'édition de 1595 écrit « dont ils commencèrent ».
3. Certes. — 4. Alésia.
5. « Les Gascons, dit-on, en faisant usage de pareils aliments, prolongèrent leur vie. » (Juvénal, xv, 93.)

esgard aux regles de la raison, mais non pas eu esgard à nous, qui les surpassons en toute sorte de barbarie. Leur guerre est toute noble et genereuse, et a autant d'excuse et de beauté que cette maladie humaine en peut recevoir : elle n'a autre fondement parmy eux que la seule jalousie de la vertu. Ils ne sont pas en debat de la conqueste de nouvelles terres, car ils jouyssent encore de cette uberté[1] naturelle qui les fournit sans travail et sans peine de toutes choses necessaires, en telle abondance qu'ils n'ont que faire d'agrandir leurs limites. Ils sont encore en cet heureux point, de ne desirer qu'au tant que leurs necessitez naturelles leur ordonnent : tout ce qui est au delà, est superflu pour eux. Ils s'entr'appellent generalement, ceux de mesme aage, freres ; enfans, ceux qui sont au dessoubs ; et les vieillards sont peres à tous les autres. Ceux-cy laissent à leurs heritiers en commun cette pleine possession de biens par indivis, sans autre titre que celuy tout pur que nature donne à ses creatures, les produisant au monde. Si leurs voisins passent les montaignes pour les venir assaillir, et qu'ils emportent la victoire sur eux, l'acquest du victorieux c'est la gloire, et l'avantage d'estre demeuré maistre en valeur et en vertu : car autrement ils n'ont que faire des biens des vaincus, et s'en retournent à leur pays, où ils n'ont faute de aucune chose necessaire, ny faute encore de cette grande partie[2], de sçavoir heureusement jouyr de leur condition et s'en contenter. Autant en font ceux-cy à leur tour. Ils ne demandent à leurs prisonniers autre rançon que la confession et recognoissance d'estre vaincus ; mais il ne s'en trouve pas un, en tout un siecle, qui n'ayme mieux la mort que de relascher, ny par contenance, ny de parole, un seul point d'une grandeur de courage invincible : il ne s'en void aucun qui n'ayme mieux estre tué et mangé, que de requerir seulement de ne l'estre pas. Ils les traictent en toute liberté[3], affin que la vie leur

1. Abondance. — 2. Qualité. — 3. Les éditions publiées du vivant de Montaigne ajoutent : « & leur fournissent de toutes les commoditez, dequoy ils se peuvent adviser, ».

soit d'autant plus chere ; et les entretiennent communément des menasses de leur mort future, des tourmens qu'ils y auront à souffrir, des apprests qu'on dresse pour cet effect, du detranchement de leurs membres, et du festin qui se fera à leurs despens. Tout cela se faict pour cette seule fin d'arracher de leur bouche quelque parole molle ou rabaissée, ou de leur donner envie de s'en fuyr, pour gaigner cet avantage de les avoir espouvantez, et d'avoir faict force à leur constance. Car aussi, à le bien prendre, c'est en ce seul point que consiste la vraye victoire :

victoria nulla est C
Quam quæ confessos animo quoque subjugat hostes[1].

Les Hongres, tres belliqueux combattans, ne poursuivoient jadis leur pointe, outre avoir rendu l'ennemy à leur mercy. Car, en ayant arraché cette confession, ils le laissoyent aller sans offense[2], sans rançon, sauf, pour le plus, d'en tirer parole de ne s'armer des lors en avant contre eux.

Assez d'avantages gaignons nous sur nos ennemis, A
qui sont avantages empruntez, non pas nostres. C'est la qualité d'un portefaix, non de la vertu, d'avoir les bras et les jambes plus roides ; c'est une qualité morte et corporelle que la disposition[3], c'est un coup de la fortune de faire broncher nostre ennemy, et de luy esblouyr les yeux par la lumiere du Soleil ; c'est un tour d'art et de science, et qui peut tomber en une personne lâche et de neant, d'estre suffisant à l'escrime. L'estimation et le pris d'un homme consiste au cœur et en la volonté ; c'est là où gist son vray honneur ; la vaillance, c'est la fermeté, non pas des jambes et des bras, mais du courage et de l'ame ; elle ne consiste pas en la valeur de nostre cheval, ny de nos armes, mais en la nostre. Celuy qui tombe obstiné en son courage, * « *si succiderit, de genu pugnat* »[4]. C
Qui pour quelque dangier de la mort voisine ne A

1. « Il n'y a de véritable victoire que celle qui, domptant l'âme, force l'ennemi à s'avouer vaincu. » (Claudien, *De sexto consulatu Honorii*, 248.)
2. Sans leur faire de mal. — 3. Qualité d'être dispos.
4. « S'il est tombé, il combat à genoux. » (Sén. *De Providencia*, II).

relasche aucun point de son asseurance ; qui regarde encores, en rendant l'ame, son ennemy d'une veuë ferme et desdaigneuse, il est battu, non pas de nous, mais de la fortune ; il est tué, non pas vaincu.

B Les plus vaillans sont par fois les plus infortunez.

C Aussi y a il des pertes triomphantes à l'envi des victoires. Ny ces quatre victoires sœurs, les plus belles que le soleil aye onques veu de ses yeux, de Salamine, de Platées, de Mycale, de Sicile, oserent onques opposer toute leur gloire ensemble à la gloire de la desconfiture du Roy Leonidas et des siens, au pas[1] des Thermopyles.

Qui courut jamais d'une plus glorieuse envie et plus ambitieuse au gain d'un combat, que le capitaine Ischolas à la perte ? Qui plus ingenieusement et curieusement[2] s'est assuré de son salut, que luy de sa ruine ? Il estoit commis à deffendre certain passage du Peloponnese contre les Arcadiens. Pour quoy faire, se trouvant du tout incapable, veu la nature du lieu et inegalité des forces, et se resolvant que tout ce qui se presenteroit aux ennemis, auroit de necessité à y demeurer ; d'autre part, estimant indigne et de sa propre vertu et magnanimité et du nom lacedemonien, de faillir à sa charge : il print entre ces deux extremitez un moyen parti, de telle sorte. Les plus jeunes et dispos de sa troupe, il les conserva à la tuition[3] et service de leur païs, et les y renvoya ; et aveq ceux desquels le defaut[4] estoit moindre, il delibera de soutenir ce pas, et, par leur mort, en faire achetter aux ennemis l'entrée la plus chere qu'il lui seroit possible : comme il advint. Car, estant tantost environné de toutes parts par les Arcadiens, apres en avoir faict une grande boucherie, luy et les siens furent tous mis au fil de l'espée. Est-il quelque trophée assigné pour les vaincueurs, qui ne soit mieux deu à ces vaincus ? Le vray vaincre a pour son roolle l'estour[5], non pas le salut ; et consiste l'honneur de la vertu à combattre, non à battre.

A Pour revenir à nostre histoire, il s'en faut tant que

1. Passage. — 2. Avec soin. — 3. Défense. — 4. Manque, privation. 5. Combat.

ces prisonniers se rendent, pour tout ce qu'on leur fait, qu'au rebours, pendant ces deux ou trois mois qu'on les garde, ils portent une contenance gaye ; ils pressent leurs maistres de se haster de les mettre en cette espreuve ; ils les deffient, les injurient, leur reprochent leur lâcheté et le nombre des batailles perduës contre les leurs. J'ay une chanson faicte par un prisonnier, où il y a ce traict : qu'ils viennent hardiment trétous [1] et s'assemblent pour disner de luy : car ils mangeront quant et quant leurs peres et leurs ayeux, qui ont servy d'aliment et de nourriture à son corps. Ces muscles, dit-il, cette cher et ces veines, ce sont les vostres, pauvres fols que vous estes ; vous ne recognoissez pas que la substance des membres de vos ancestres s'y tient encore : savourez les bien, vous y trouverez le goust de vostre propre chair. Invention qui ne sent aucunement la barbarie. Ceux qui les peignent mourans, et qui representent cette action quand on les assomme, ils peignent le prisonnier crachant au visage de ceux qui le tuent et leur faisant la mouë. De vray, ils ne cessent jusques au dernier souspir de les braver et deffier de parole et de contenance. Sans mentir, au pris [2] de nous, voilà des hommes bien sauvages ; car, ou il faut qu'ils le soyent bien à bon escient [3], ou que nous le soyons : il y a une merveilleuse distance entre leur forme et la nostre.

Les hommes y ont plusieurs femmes, et en ont d'autant plus grand nombre qu'ils sont en meilleure reputation de vaillance : c'est une beauté remerquable en leurs mariages, que la mesme jalousie que nos femmes ont pour nous empescher de l'amitié et bienveuillance d'autres femmes, les leurs l'ont toute pareille pour la leur acquerir. Estans plus soigneuses de l'honneur de leurs maris que de toute autre chose, elles cherchent et mettent leur sollicitude à avoir le plus de compaignes qu'elles peuvent, d'autant que c'est un tesmoignage de la vertu du mary.

Les nostres crieront au miracle ; ce ne l'est pas : C

1. Tous. — 2. En comparaison. — 3. Sérieusement.

c'est une vertu proprement matrimoniale, mais du plus haut estage. Et, en la Bible, Lia, Rachel, Sara et les femmes de Jacob fournirent leurs belles servantes à leurs maris ; et Livia seconda les appetits d'Auguste, à son interest[1] ; et la femme du Roy Dejotarus, Stratonique, presta non seulement à l'usage de son mary une fort belle jeune fille de chambre qui la servoit, mais en nourrit[2] soigneusement les enfans, et leur feit espaule à succeder aux estats de leur pere.

A Et, afin qu'on ne pense point que tout cecy se face par une simple et servile obligation à leur usance[3] et par l'impression de l'authorité de leur ancienne coustume, sans discours et sans jugement, et pour avoir l'ame si stupide que de ne pouvoir prendre autre party, il faut alleguer quelques traits de leur suffisance. Outre celuy que je vien de reciter de l'une de leurs chansons guerrieres, j'en ay un' autre, amoureuse, qui commence en ce sens : Couleuvre, arreste toy ; arreste toy, couleuvre, afin que ma sœur tire sur le patron de ta peinture la façon et l'ouvrage d'un riche cordon que je puisse donner à m'amie : ainsi soit en tout temps ta beauté et ta disposition[4] preferée à tous les autres serpens. Ce premier couplet, c'est le refrein de la chanson. Or j'ay assez de commerce avec la poësie pour juger cecy, que non seulement il n'y a rien de barbarie en cette imagination, mais qu'elle est tout à fait Anacreontique. Leur langage, au demeurant, c'est un doux langage et qui a le son aggreable, retirant[5] aux terminaisons Grecques.

Trois d'entre eux, ignorans combien coutera un jour à leur repos et à leur bon heur la connoissance des corruptions de deçà[6], et que de ce commerce naistra leur ruyne, comme je presuppose qu'elle soit desjà avancée, bien miserables de s'estre laissez piper[7] au desir de la nouvelleté, et avoir quitté la douceur de leur ciel pour venir voir le nostre, furent à Roüan, du temps que le feu Roy Charles neufiesme y estoit. Le Roy parla à eux long temps ; on leur fit voir nostre

1. A son dommage à elle. — 2. Eleva. — 3. Parce qu'ils sont liés à leur coutume. — 4. Manière d'être, — 5. Ressemblant.
6. De ce côté-ci de l'Océan. — 7. Tromper.

façon[1], nostre pompe, la forme d'une belle ville. Apres cela quelqu'un en demanda leur advis, et voulut sçavoir d'eux ce qu'ils y avoient trouvé de plus admirable : ils respondirent trois choses, d'où j'ay perdu la troisiesme, et en suis bien marry ; mais j'en ay encore deux en memoire. Ils dirent qu'ils trouvoient en premier lieu fort estrange que tant de grands hommes, portans barbe, forts et armez, qui estoient autour du Roy (il est vray-semblable que ils parloient des Suisses de sa garde), se soubs-missent à obeyr à un enfant, et qu'on ne choisissoit plus tost quelqu'un d'entr'eux pour commander ; secondement (ils ont une façon de leur langage telle, qu'ils nomment les hommes moitié les uns des autres) qu'ils avoyent aperçeu qu'il y avoit parmy nous des hommes pleins et gorgez de toutes sortes de commoditez, et que leurs moitiez estoient mendians à leurs portes, décharnez de faim et de pauvreté ; et trouvoient estrange comme ces moitiez icy necessiteuses pouvoient souffrir une telle injustice, qu'ils ne prinsent les autres à la gorge, ou missent le feu à leurs maisons.

Je parlay à l'un d'eux fort long temps ; mais j'avois un truchement qui me suyvoit si mal, et qui estoit si empesché à recevoir mes imaginations par sa bestise, que je n'en peus tirer guiere de plaisir. Sur ce que je luy demanday quel fruit il recevoit de la superiorité qu'il avoit parmy les siens (car c'estoit un Capitaine, et nos matelots le nommoient Roy), il me dict que c'estoit marcher le premier à la guerre ; de combien d'hommes il estoit suyvy, il me montra une espace de lieu, pour signifier que c'estoit autant qu'il en pourroit en une telle espace, ce pouvoit estre quatre ou cinq mille hommes ; si, hors la guerre, toute son authorité estoit expirée, il dict qu'il luy en restoit cela que, quand il visitoit les vilages qui dépendoient de luy, on luy dressoit des sentiers au travers des hayes de leurs bois, par où il peut passer bien à l'aise.

Tout cela ne va pas trop mal : mais quoy, ils ne portent point de haut de chausses.

1. Nos manières, usages.

CHAPITRE XXXII

Ce chapitre a été composé peu de mois après la victoire de don Juan d'Autriche à Lépante (octobre 1571).

Un emprunt aux *Annales d'Aquitaine* de Jean Bouchet atteste également qu'il est d'environ 1572. On remarquera la prudence intellectuelle dont Montaigne y fait preuve déjà. Elle prépare le scepticisme de l'*Apologie de Sebonde*, et le sens critique qui fera l'une des principales originalités des grands essais (voir notamment III xi). Tandis que dans les compilations du temps, auxquelles font penser les premiers chapitres de Montaigne, les auteurs s'efforcent, avec une puérile et touchante bonne volonté, de trouver dans les faits de l'histoire le triomphe de l'honnêteté et de la vertu, le triomphe aussi de leur religion et de leurs passions, Montaigne distingue le champ de l'inconnaissable de celui que notre raison peut atteindre; et il nous invite à restreindre nos jugements au domaine des réalités sensibles, à nous soumettre aux faits (rapprocher le chapitre I xxvii, qui est de la même époque).

QU'IL FAUT SOBREMENT SE MESLER DE JUGER DES ORDONNANCES DIVINES.

A Le vray champ et subject de l'imposture sont les
choses inconnuës. D'autant qu'en premier lieu l'es-
trangeté mesme donne credit ; et puis, n'estant point
subjectes à nos discours ordinaires, elles nous ostent
C le moyen de les combatre. * A cette cause, dict Platon,
est-il bien plus aisé de satisfaire, parlant de la nature
des Dieux, que de la nature des hommes, par ce que
l'ignorance des auditeurs preste une belle et large
carriere et toute liberté au maniement d'une matiere
cachée.

A Il advient de là qu'il n'est rien creu si fermement
que ce qu'on sçait le moins, ny gens si asseurez que
ceux qui nous content des fables, comme Alchi-
mistes, Prognostiqueurs, Judiciaires [1], Chiroman-
tiens, Medecins, « *id genus omne* » [2]. Ausquels je join-

1. Astrologues (qui pratiquent l'astrologie judiciaire).
2. « Tous les gens de cette espèce. » (Hor., *Satires*, I, ii, 2).

drois volontiers, si j'osois, un tas de gens, interpretes et contrerolleurs[1] ordinaires des dessains de Dieu, faisans estat de trouver les causes de chaque accident[2], et de veoir dans les secrets de la volonté divine les motifs incompréhensibles de ses œuvres; et quoy que la varieté et discordance continuelle des evenemens les rejette de coin en coin, et d'orient en occident, ils ne laissent de suivre pourtant leur esteuf[3], et, de mesme creon[4], peindre le blanc et le noir.

En une nation Indienne, il y a cette loüable observance : quand il leur mes-advient[5] en quelque rencontre ou bataille, ils en demandent publiquement pardon au Soleil, qui est leur Dieu, comme d'une action injuste, raportant leur heur ou malheur à la raison divine et luy submettant leur Jugement et discours. B

Suffit à un Chrestien croire toutes choses venir de Dieu, les recevoir avec reconnoissance de sa divine et inscrutable sapience, pourtant les prendre en bonne part, en quelque visage qu'elles luy soient envoyées. Mais je trouve mauvais ce que je voy en usage, de chercher à fermir et appuyer nostre religion par le bon-heur et prosperité de nos entreprises. Nostre creance a assez d'autres fondemens, sans l'authoriser par les evenemens : car, le peuple accoustumé à ces argumens plausibles et proprement de son goust, il est dangier, quand les evenemens viennent à leur tour contraires et desavantageux, qu'il en esbranle sa foy. Comme aux guerres où nous sommes pour la religion, ceux qui eurent l'advantage au rencontre de la Rochelabeille[6], faisans grand feste de cet accident, et se servans de cette fortune pour certaine approbation de leur party, quand ils viennent apres à excuser leurs defortunes de Mont-contour et de Jarnac sur ce que ce sont verges et chastiemens paternels, s'ils n'ont un peuple du tout à leur mercy, ils lui font assez aisément sentir que c'est prendre d'un sac deux A

1. Contrôleurs. — 2. Evènement.
3. Balle. — 4. Crayon. — 5. Advient malheur.
6. Ce furent les protestants qui eurent l'avantage.

mouldures[1], et de mesme bouche souffler le chaud et le froid. Il vaudroit mieux l'entretenir des vrays fondemens de la verité. C'est une belle bataille navale qui s'est gaignée ces mois passez contre les Turcs, soubs la conduite de don Joan d'Austria[2]; mais il a bien pleu à Dieu en faire autres-fois voir d'autres telles à nos despens. Somme, il est mal-aysé de ramener les choses divines à nostre balance, qu'elles n'y souffrent du deschet. Et qui voudroit rendre raison de ce que Arrius et Leon, son Pape, chefs principaux de cette heresie, moururent en divers temps de mors si pareilles et si estranges (car, retirez de la dispute par douleur de ventre à la garderobe, tous deux y rendirent subitement l'ame), et exagerer cette vengeance divine par la circonstance du lieu, y pourroit bien encore adjouster la mort de Heliogabalus, qui fut aussi tué en retraict[3]. Mais quoy? Irenée se trouve
C engagé en mesme fortune[4]. * Dieu, nous voulant apprendre que les bons ont autre chose à esperer, et les mauvais autre chose à craindre que les fortunes ou infortunes de ce monde, il les manie et applique selon sa disposition occulte, et nous oste le moyen d'en faire sottement nostre profit. Et se moquent ceux qui s'en veulent prevaloir selon l'humaine raison. Ils n'en donnent jamais une touche[5], qu'ils n'en reçoivent deux. S. Augustin en faict une belle preuve sur ses adversaires. C'est un conflict qui se decide par les armes de la memoire plus que par celles de la raison.
A Il se faut contenter de la lumiere qu'il plait au Soleil nous communiquer par ses rayons; et, qui eslevera ses yeux pour en prendre une plus grande dans son corps mesme, qu'il ne trouve pas estrange si, pour la peine de son outrecuidance, il y perd la
C veüe. * « *Quis hominum potest scire consilium dei? aut quis poterit cogitare quid velit dominus*[6]? »

1. Montures. — 2. Don Juan d'Autriche, à Lépante.
3. Lieu d'aisance. — 4. A eu le même sort. — 5. Image empruntée de l'escrime.
6. « Qui, parmi les hommes, peut connaître les desseins de Dieu, ou qui peut imaginer ce que veut le Seigneur? » (*Sagesse*, IX, XIII).

CHAPITRE XXXIII

Le chapitre a été suggéré par l'histoire de l'évêque Saint-Hilaire qui vient des *Annales d'Aquitaine* de Jean Bouchet; ouvrage lu par Montaigne vers 1572. Il est donc, comme le précédent, de 1572 environ.

DE FUIR LES VOLUPTEZ AU PRIS DE LA VIE.

J'avois bien veu convenir[1] en cecy la pluspart des anciennes opinions : qu'il est heure de mourir lors qu'il y a plus de mal que de bien à vivre ; et que, de conserver nostre vie à nostre tourment et incommodité, c'est choquer les loix mesmes de nature, comme disent ces vieilles règles : A

Ἢ ζῆν ἀλύπως, ἢ θανεῖν εὐδαιμόνως.
Καλόν θνήσκειν οἷς ὕβριν τὸ ζῆν φέρει.
Κρεῖσσον τὸ μὴ ζῆν ἐστίν ἢ ζῆν ἀθλίως[2],

Mais de pousser le mespris de la mort jusques à tel degré, que de l'employer pour se distraire[3] des honneurs, richesses, grandeurs et autres faveurs et biens que nous appellons de la fortune, comme si la raison n'avoit pas assez affaire à nous persuader de les abandonner, sans y adjouter cette nouvelle recharge, je ne l'avois veu ny commander ny pratiquer, jusques lors que ce passage de Seneca me tomba entre mains, auquel conseillant à Lucilius, personnage puissant et de grande authorité autour de l'Empereur, de changer cette vie voluptueuse et pompeuse, et de se retirer de cette ambition du monde à quelque vie solitaire, tranquille et philosophique, surquoy Lucilius alleguoit quelques difficultez : Je suis d'adviz (dict-il) que tu quites cette vie-là, ou la vie tout à

1. Etre d'accord.
2. « Ou une vie tranquille, ou une mort heureuse. Il est bien de mourir quand la vie est à charge. Mieux vaut ne pas vivre que de vivre dans le malheur. »
3. Se séparer.

faict; bien te conseille-je de suivre la plus douce voye, et de destacher plustost que de rompre ce que tu as mal noüé, pourveu que, s'il ne se peut autrement destacher, tu le rompes. Il n'y a homme si coüard qui n'ayme mieux tomber une fois que de demeurer tousjours en branle. J'eusse trouvé ce conseil sortable à la rudesse Stoïque ; mais il est plus estrange qu'il soit emprunté d'Epicurus, qui escrit, à ce propos, choses toutes pareilles à Idomeneus.

Si est-ce que je pense avoir remarqué quelque traict semblable parmy nos gens, mais avec la moderation Chrestienne. S. Hilaire, Evesque de Poitiers, ce fameux ennemy de l'heresie Arriene, estant en Syrie, fut adverti qu'Abra, sa fille unique, qu'il avoit laissée par deça [1] avecques sa mere, estoit poursuyvie en mariage par les plus apparens [2] Seigneurs du païs, comme fille tres-bien nourrie [3], belle, riche et en la fleur de son aage. Il luy escrivit (comme nous voyons) qu'elle ostat son affection de tous ces plaisirs et advantages qu'on luy presentoit ; qu'il lui avoit trouvé en son voyage un party bien plus grand et plus digne, d'un mary de bien autre pouvoir et magnificence, qui luy feroit presens de robes et de joyaux de pris inestimable. Son dessein estoit de luy faire perdre l'appetit et l'usage des plaisirs mondains, pour la joindre toute à Dieu ; mais, à cela le plus court et plus certain moyen luy semblant estre la mort de sa fille, il ne cessa par veux, prieres et oraisons, de faire requeste à Dieu de l'oster de ce monde et de l'appeller à soy, comme il advint : car bien-tost apres son retour elle luy mourut, dequoy il montra une singuliere joye. Cettuy-cy semble encherir sur les autres, de ce qu'il s'adresse à ce moyen de prime face, lequel ils ne prennent que subsidierement, et puis que c'est à l'endroit de sa fille unique. Mais je ne veux obmettre le bout de cette histoire, encore qu'il ne soit pas de mon propos. La femme de Sainct Hilaire, ayant entendu par luy comme la mort de leur fille s'estoit

1. De ce côté-ci de la mer. — 2. En vue. — 3. D'une très bonne éducation.

conduite par son dessein et volonté, et combien elle avoit plus d'heur d'estre deslogée de ce monde que d'y estre, print une si vive apprehension [1] de la beatitude eternelle et celeste, qu'elle solicita son mary avec extreme instance d'en faire autant pour elle. Et, Dieu à leurs prieres communes l'ayant retirée à soy bientost apres, ce fut une mort embrassée avec singulier contentement commun.

1. Conception.

CHAPITRE XXXIV

1° L'anecdote de la mort du pape Alexandre VI est prise à l'*Histoire d'Italie* de Guichardin; 2° celle du seigneur d'Estrées et l'aventure d'Eronne des *Mémoires* des frères du Bellay; 3° les anecdotes de Clovis à Angoulême et de Robert le Pieux à Orléans des *Annales d'Aquitaine* de Bouchet. Montaigne ayant lu ces trois ouvrages vers 1572 (voir la notice du chapitre II), le chapitre date certainement des environs de 1572. Beaucoup de compilateurs du XVIe siècle se plaisent à collectionner des « singularités » et des « cas étranges ». La puérilité de ce chapitre répondait donc à un goût de l'époque. (Rapprocher le chapitre XLVI.).

LA FORTUNE SE RENCONTRE SOUVENT AU TRAIN DE LA RAISON. [1]

A L'inconstance du bransle divers de la fortune fait qu'elle nous doive presenter toute espece de visages. Y a il action de justice plus expresse que celle cy? Le Duc de Valentinois [2], ayant resolu d'empoisonner Adrian, Cardinal de Cornete, chez qui le Pape Alexandre sixiesme, son pere, et luy alloyent souper au Vatican, envoya devant quelque bouteille de vin empoisonné, et commanda au sommelier qu'il la gardast bien soigneusement. Le Pape y estant arrivé avant le fils et ayant demandé à boire, ce sommelier, qui pensoit ce vin ne luy avoir esté recommandé que pour sa bonté, en servit au Pape; et le Duc mesme, y arrivant sur le point de la collation, et se fiant qu'on n'auroit pas touché à sa bouteille, en prit à son tour : en maniere que le pere en mourut soudain; et le fils, apres avoir esté longuement tourmenté de maladie, fut reservé à un' autre pire fortune.

Quelquefois il semble à point nommé qu'elle se joüe à nous. Le Seigneur d'Estrée, lors guidon de Monsieur de Vandome, et le Seigneur de Liques, lieutenant de la compagnie du Duc d'Ascot, estans tous deux serviteurs [3] de la sœur du Sieur de Foungueselles, quoy que de divers partis (comme il advient aux voisins de la frontiere), le Sieur de Licques l'emporta;

1. Le hasard marche souvent de pair avec la raison. — 2. César Borgia. — 3. Amoureux.

mais, le mesme jour[1] des nopces, et, qui pis est, avant le coucher, le marié, ayant envie de rompre un bois en faveur de sa nouvelle espouse, sortit à l'escarmouche pres de Sainct Omer, où le Sieur d'Estrée, se trouvant le plus fort, le feit son prisonnier ; et, pour faire valoir son advantage, encore fausit[2] il que la Damoiselle,

Conjugis ante coacta novi dimittere collum,
Quam veniens una atque altera rursus hyems
Noctibus in longis avidum saturasset amorem[3],

luy fit elle mesme requeste par courtoisie de luy rendre son prisonnier, comme il fist : la noblesse Françoise ne refusant jamais rien aux Dames.

Semble il pas que ce soit un sort artiste ? Constantin, fils d'Helene, fonda l'empire de Constantinople ; C
et, tant de siecles apres, Constantin, fils d'Helene, le finit.

Quelque fois il luy plait envier sur nos miracles. A
Nous tenons que le Roy Clovis, assiegeant Angoulesme, les murailles cheurent d'elles mesmes par faveur divine ; et Bouchet emprunte de quelqu'autheur, que le Roy Robert, assiegeant une ville, et s'estant desrobé du siege pour aller à Orleans solemnizer la feste Sainct Aignan, comme il estoit en devotion, sur certain point de la messe, les murailles de la ville assiegée s'en allerent sans aucun effort en ruine. Elle fit tout à contrepoil en nos guerres de Milan. Car le Capitaine Rense assiegeant pour nous la ville d'Eronne, et ayant fait mettre la mine soubs un grand pan de mur, et le mur en estant brusquement enlevé hors de terre, recheut[4] toutes-fois tout empanné[5], si droit dans son fondement que les assiegez n'en vausirent[6] pas moins.

Quelquefois elle faict la medecine. Jason Phereus, estant abandonné des medecins pour une apostume

1. Le jour même. — 2. Fallut.
3. « Contrainte de s'arracher des bras de son nouvel époux, avant que les longues nuits d'un ou de deux hivers eussent rassasié l'avidité de leur amour. » (Catulle, LXVIII. 81.). Les éditions antérieures à 1588 ajoutent : « *Posset ut abrupto vivere conjugio* ».
4. Retomba. — 5. D'un bloc. — 6. Valurent.

qu'il avoit dans la poitrine, ayant envie de s'en défaire, au moins par la mort, se jetta en une bataille à corps perdu dans la presse des ennemis, où il fut blessé à travers le corps, si à point, que son apostume en creva, et guerit.

Surpassa elle pas le peintre Protogenes en la science de son art? Cettuy-cy, ayant parfaict l'image d'un chien las et recreu[1], à son contentement en toutes les autres parties, mais ne pouvant representer à son gré l'escume et la bave, despité contre sa besongne, prit son esponge, et, comme elle estoit abreuvée de diverses peintures, la jetta contre, pour tout effacer : la fortune porta tout à propos le coup à l'endroit de la bouche du chien, et y parfournit[2] ce à quoy l'art n'avoit peu attaindre.

N'adresse[3] elle pas quelquefois nos conseils et les corrige? Isabel, Royne d'Angleterre, ayant à repasser de Zelande en son Royaume, avec une armée en faveur de son fils contre son mary, estoit perdue, si elle fut arrivée au port qu'elle avoit projeté, y estant attendue par ses ennemis; mais la fortune la jetta contre son vouloir ailleurs, où elle print terre en toute seurté. Et cet ancien qui, ruant[4] la pierre à un chien, en assena et tua sa marastre, eust il pas raison de prononcer ce vers :

Ταυτόματον ἡμῶν καλλίω βουλεύεται[5] ;

la fortune a meilleur advis que nous?

C Icetes avoit prattiqué[6] deux soldats pour tuer Timoleon, sejournant à Adrane, en la Sicile. Ils prindrent heure sur le point qu'il fairoit quelque sacrifice; et, se meslans parmy la multitude, comme ils se guignoyent[7] l'un l'autre que l'occasion estoit propre à leur besoigne : voicy un tiers qui, d'un grand coup d'espée, en assene l'un par la teste, et le rue mort par terre, et s'enfuit. Le compaignon, se tenant pour descouvert et perdu, recourut à l'autel, requerant franchise[8], avec promesse de dire toute la verité.

1. Epuisé. — 2. Acheva. — 3. Redresse. — 4. Jetant.
5. Vers de Ménandre que Montaigne traduit après l'avoir cité.
6. Suborné. — 7. Faisaient signe. — 8. Sauvegarde.

Ainsi qu'il faisoit le compte de la conjuration, voicy le tiers qui avoit esté attrapé, lequel, comme meurtrier, le peuple pousse et saboule [1] au travers la presse [2], vers Timoleon et les plus apparens [3] de l'assemblée. Là il crie mercy, et dict avoir justement tué l'assassin de son pere, verifiant [4] sur le champ, par des tesmoings que son bon sort luy fournit tout à propos, qu'en la ville des Leontins son pere, de vray, avoit esté tué par celuy sur lequel il s'estoit vengé. On luy ordonna [5] dix mines [6] Attiques pour avoir eu cet heur [7], prenant raison de la mort de son pere, d'avoir retiré de mort le pere commun des Siciliens. Cette fortune surpasse en reglement [8] les regles de l'humaine prudence.

Pour la fin. En ce faict icy se descouvre il pas une bien expresse application de sa faveur, de bonté et pieté singuliere ? Ignatius Pere et fils, proscripts par les Triumvirs à Romme, se resolurent à ce genereux office de rendre leurs vies entre les mains l'un de l'autre, et en frustrer la cruauté des Tyrans : ils se coururent sus, l'espée au poing ; elle en dressa les pointes et en fit deux coups esgallement mortels, et donna à l'honneur d'une si belle amitié, qu'ils eussent justement la force de retirer encore des playes leurs bras sanglants et armés, pour s'entrembrasser en cet estat d'une si forte estrainte, que les bourreaux couperent ensemble leurs deux testes, laissant les corps tousjours pris en ce noble neud, et les playes jointes, humant amoureusement le sang et les restes de la vie l'une de l'autre. B

1. Houspille. — 2. Foule. — 3. En vue. — 4. Prouvant. — 5. Fit donner. — 6. Monnaie grecque d'argent. — 7. Bonheur. — 8. Précision.

CHAPITRE XXXV

La place occupée par cet essai, au milieu d'essais tous datés de 1572, est la seule raison que nous avons de le supposer composé vers 1572.

D'UN DEFAUT [1] DE NOS POLICES.

A Feu mon pere, homme, pour n'estre aydé que de l'experience et du naturel, d'un jugement bien net, m'a dict autrefois qu'il avoit desiré mettre en train qu'il y eust és villes certain lieu designé, auquel ceux qui auroient besoin de quelque chose, se peussent rendre et faire enregistrer leur affaire à un
C officier estably pour cet effect, comme : * Je cherche à vendre des perles, je cherche des perles à vendre.
A Tel veut compagnie pour aller à Paris ; tel s'enquiert d'un serviteur de telle qualité ; tel d'un maistre : tel demande un ouvrier ; qui cecy, qui cela, chacun selon son besoing. Et semble que ce moyen de nous entr'advertir apporteroit non legiere commodité au commerce publique : car à tous coups il y a des conditions qui s'entrecherchent, et, pour ne s'entr'entendre, laissent les hommes en extreme necessité.

J'entens, avec une grande honte de nostre siecle, qu'à nostre veüe deux tres-excellens personnages en sçavoir sont morts en estat de n'avoir pas leur soul à manger : Lilius Gregorius Giraldus en Italie, et Sebastianus Castalio en Allemagne ; et croy qu'il y a mil' hommes qui les eussent appellez avec tres-advanta-
CA geuses conditions, * ou secourus où ils estoient, * s'ils l'eussent sçeu. Le monde n'est pas si generalement corrompu, que je ne sçache tel homme qui souhaiteroit de bien grande affection que les moyens que les siens luy ont mis en main, se peussent employer,

1. Lacune.

tant qu'il plaira à la fortune qu'il en joüisse, à mettre à l'abry de la necessité les personnages rares et remarquables en quelque espèce de valeur, que le mal'heur combat quelquefois jusques à l'extremité, et qui les mettroient pour le moins en tel estat, qu'il ne tiendroit qu'à faute de bons discours, s'ils n'estoyent contens.

En la police œconomique[1] mon pere avoit cet C
ordre, que je sçay loüer, mais nullement ensuivre. C'est qu'outre le registre des negoces du mesnage où se logent les menus comptes, payements, marchés, qui ne requierent la main du notaire, lequel registre un receveur a en charge, il ordonnoit à celuy de ses gens qui lui servoit à escrire, un papier journal à inserer toutes les survenances de quelque remarque, et jour par jour les memoires de l'histoire de sa maison, tres-plaisante à veoir quand le temps commence à en effacer la souvenance, et tres à propos pour nous oster souvent de peine : quand fut entamée telle besoigne ? quand achevée ? quels trains[2] y[3] ont passé ? combien arresté ? noz voyages, noz absences, mariages, morts, la reception des heureuses ou malencontreuses nouvelles ; changement des serviteurs principaux ; telles matieres. Usage ancien, que je trouve bon à refraichir, chacun en sa chacuniere. Et me trouve un sot d'y avoir failly.

1. Gouvernement des choses de la maison.
2. Personnes avec leurs cortèges.
3. A Montaigne.

CHAPITRE XXXVI

Un emprunt à Martin du Bellay, qui est nommé par Montaigne, indique que ce chapitre doit être de la première période (environ 1572), comme les chapitres XXXII à XXXIV. On retrouve à toutes les époques, chez Montaigne, une critique analogue de l'idée de coutume : voir en particulier les essais I XXIII, I XLIX, II XII, III XIII, etc. [1].

DE L'USAGE DE SE VESTIR.

A Où que je vueille donner, il me faut forcer quelque barriere de la coustume, tant ell' a soigneusement bridé toutes nos avenues. Je devisoy, en cette saison frileuse, si la façon d'aller tout nud de ces nations dernierement trouvées, est une façon forcée par la chaude temperature de l'air, comme nous disons des Indiens et des Mores, ou si c'est l'originele des hommes. Les gens d'entendement, d'autant que tout ce qui est soubs le ciel, comme dit la saincte parole, est subject à mesmes loix, ont accoustumé, en pareilles considerations à celles icy, où il faut distinguer les loix naturelles des controuvées, de recourir à la generalle police du monde, où il n'y peut avoir rien de contrefaict. Or, tout estant exactement fourny ailleurs de filet et d'éguille pour maintenir son estre, il est, à la verité, mécreable [2] que nous soyons seuls produits en estat deffectueux et indigent, et en estat qui ne se puisse maintenir sans secours estrangier. Ainsi je tiens que, comme les plantes, arbres, animaux et tout ce qui vit, se treuve naturellement equippé de suffisante couverture, pour se deffendre de l'injure [3] du temps,

Proptereáque ferè res omnes aut corio sunt,
Aut seta, aut conchis, aut callo, aut cortice tectæ [4],

1. Sur le goût des compilateurs contemporains pour les collections de coutumes et sur le parti qu'en tirera Montaigne voir la notice en tête de l'essai XXIII.
2. Incroyable. — 3. Dommage.
4. « Et que, pour cette raison, presque tous les êtres sont couverts ou de cuir, ou de poil, ou de coquilles, ou de callosités, ou d'écorce. » (Lucr., IV, 936.)

aussi estions nous ; mais, comme ceux qui esteignent par artificielle lumiere celle du jour, nous avons esteint nos propres moyens par les moyens empruntez. Et est aisé à voir que c'est la coustume qui nous faict impossible ce qui ne l'est pas : car, de ces nations qui n'ont aucune connoissance de vestemens, il s'en trouve d'assises [1] environ soubs mesme ciel que le nostre [2] ; et puis la plus delicate partie de nous est celle qui se tient tousjours descouverte : * les C
yeux, la bouche, le nez, les oreilles ; à noz contadins [3], comme à noz ayeulx, la partie pectorale et le ventre. Si nous fussions nez avec condition de [4] cotillons et A
de greguesques [5], il ne faut faire doubte que nature n'eust armé d'une peau plus espoisse ce qu'elle eust abandonné à la baterie des saisons, comme elle a faict le bout des doigts et plante des pieds.

Pourquoy semble-il difficile à croire ? Entre ma C
façon d'estre vestu, et celle d'un païsan de mon païs, je trouve bien plus de distance qu'il n'y a de sa façon à un homme qui n'est vestu que de sa peau.

Combien d'hommes, et en Turchie sur tout, vont nuds par devotion.

Je ne sçay qui demandoit à un de nos gueux qu'il A
voyoit en chemise en plain hyver, aussi scarrebillat [6] que tel qui se tient emmitonné dans les martes jusques aux oreilles, comme il pouvoit avoir patience [7] : Et vous, monsieur, respondit-il, vous avez bien la face descouverte ; or moy, je suis tout face. Les Italiens content du fol du Duc de Florence, ce me semble, que son maistre s'enquerant comment, ainsi mal vestu, il pouvoit porter le froid, à quoy il estoit bien empesché [8] luy mesme : Suivez, dict-il, ma recepte de charger sur vous tous vos accoustremens, comme je fay les miens, vous n'en souffrirez non plus que moy. Le Roy Massinissa jusques à l'extreme vieillesse ne peut estre induit à aller la teste couverte, par froid,

1. Etablies.
2. L'édition de 1595 ajoute : et soubs bien plus rude ciel que le nostre.
3. Paysans. — 4. Avec obligation de porter. — 5. Culottes à la grecque. — 6. De bonne humeur. — 7. Supporter le froid. — 8. Ce qu'il avait peine à faire.

C orage et pluye qu'il fit. * Ce qu'on dit aussi de l'Empereur Severus.

Aux batailles données entre les Ægyptiens et les Perses, Herodote dict avoir esté remarqué et par d'autres et par luy, que, de ceux qui y demeuroient morts, le test [1] estoit sans comparaison plus dur aux Ægyptiens qu'aux Persiens, à raison que ceux icy portent leurs testes tousjours couvertes de beguins et puis de turbans, ceux-là rases dès l'enfance et descouvertes.

A Et le roy Agesilaus observa jusques à sa decrepitude de porter pareille vesture en hyver qu'en esté. Cæsar, dict Suetone, marchoit tousjours devant sa troupe, et le plus souvent à pied, la teste descouverte, soit qu'il fit Soleil ou qu'il pleut ; et autant en dict on de Hannibal,

tum vertice nudo
Excipere insanos imbres cœlique ruinam [2].

C Un venitien qui s'y est tenu long temps, et qui ne fait que d'en venir, escrit qu'au Royaume du Pégu, les autres parties du corps vestues, les hommes et les femmes vont tousjours les pieds nuds, mesme à cheval.

Et Platon conseille merveilleusement, pour la santé de tout le corps, de ne donner aux pieds et à la teste autre couverture que celle que natura y a mise.

A Celuy [3] que les Polonnois ont choisi pour leur Roy apres le nostre, qui est à la verité un des plus grands Princes de nostre siecle, ne porte jamais gans, ny ne change, pour hyver et temps qu'il face, le mesme bonnet qu'il porte au couvert [4].

B Comme je ne puis souffrir d'aller desboutonné et destaché, les laboureurs de mon voisinage se sentiroient entravez de l'estre. Varro tient que, quand on ordonna que nous tinsions la teste descouverte en presence des Dieux ou du Magistrat, on le fit plus

1. Tête.
2. « Sur sa tête nue il recevait des pluies torrentielles et l'écroulement du ciel. » (Silius Italicus, I, 250.)
3. Cette phrase, jusqu'à « au couvert », est une addition de 1582.
4. A l'intérieur.

pour nostre santé, et nous fermir contre les injures du temps, que pour compte de la reverence.

Et puis que nous sommes sur le froid, et François accoustumez à nous biguarrer (non pas moy, car je ne m'habille guiere que de noir ou de blanc, à l'imitation de mon pere), adjoustons, d'une autre piece [1], que le Capitaine Martin du Bellay dict, au voyage de Luxembourg, avoir veu les gelées si aspres, que le vin de la munition [2] se coupoit à coups de hache et de coignée, se debitoit aux soldats par poix, et qu'ils l'emportoient dans des paniers. Et Ovide, à deux doigts prez : A

Nudáque consistunt formam servantia testæ
Vina, nec hausta meri, sed data frusta bibunt [3].

Les gelées sont si aspres en l'emboucheure des Palus Mæotides [4], qu'en la mesme place où le Lieutenant de Mithridates avoit livré bataille aux ennemis à pied sec et les y avoit desfaicts, l'esté venu il y gaigna contre eux encore une bataille navale. B

Les Romains souffrirent grand desadvantage au combat qu'ils eurent contre les Carthaginois près de Plaisance, de ce qu'ils allerent à la charge le sang figé et les membres contreints de froid, là où Annibal avoit faict espandre du feu par tout son ost [5], pour eschauffer ses soldats, et distribuer de l'huyle par les bandes, afin que, s'oignant, ils rendissent leurs nerfs plus souples et desgourdis, et encroustassent les pores contre les coups de l'air et du vent gelé qui tiroit lors. C

La retraite des Grecs, de Babylone en leur païs, est fameuse des difficultez et mesaises qu'ils eurent à surmonter. Cette cy en fut, qu'accueillis aux montaignes d'Armenie d'un horrible ravage [6] de neiges, ils en perdirent la connoissance du païs et des chemins, et, en estant assiegés tout court [7], furent un jour et une nuit sans boire et sans manger, la plus part de

1. Sur un autre sujet. — 2. Provision.
3. « Hors du récipient le vin est consistant, il garde la forme du vase ; ce n'est plus un breuvage liquide, mais des morceaux compacts que l'on donne à boire. » (Ovide, *Trist.*, III, x, 23.)
4. Mer d'Azov. — 5. Camp. — 6. Tourmente. — 7. Tout à coup.

leurs bestes mortes ; d'entre eux plusieurs morts, plusieurs aveugles du coup du gresil et lueur de la neige, plusieurs stropiés par les extremitez, plusieurs roides, transis et immobiles de froid, ayants encore le sens entier.

Alexandre veit une nation en laquelle on enterre les arbres fruittiers en hiver, pour les defendre de la gelée [1].

B Sur le subject de vestir, le Roy de la Mexique changeoit quatre fois par jour d'accoustremens, jamais ne les reiteroit, employant sa desferre [2] à ses continuelles liberalitez et recompenses ; comme aussi ny pot, ny plat, ny ustensile de sa cuisine et de sa table ne luy estoient servis à deux fois.

1. L'édition de 1595 ajoute : et nous en pouvons aussi voir.
2. Les vêtements qu'il abandonnait.

CHAPITRE XXXVII

La place occupée par ce chapitre, immédiatement à la suite de chapitres tous datés de 1572, invite à le croire de la même époque. Notons aussi que les sentiments que Montaigne exprime le rapprochent des chapitres I XIV, I XIX, I XX, tous trois datés de 1572, et que l'admiration qu'on y trouve pour le jeune Caton nous reporte aussi à une période relativement ancienne. Cette admiration se voit encore dans les essais I XLIV, II III et II XIII notamment. Mais, assez vite, semble-t-il, d'autres modèles ont remplacé Caton d'Utique : il y a déjà quelques réserves dans le chapitre II XI ; et dans le chapitre II XXXVI Caton n'est pas au nombre des « trois plus excellents hommes » ; après 1580, il n'est plus nommé que rarement, et quelquefois il est critiqué ; et tandis qu'avant 1580 huit emprunts étaient faits à la *Vie de Caton* par Plutarque, on n'en relève qu'un après cette date. Voir surtout à la même époque dans l'essai III XII le parallèle entre Socrate et Platon, et l'essai III III où Montaigne expose l'idéal moral qui s'est substitué à celui de 1572.

DU JEUNE CATON.

Je n'ay point cette erreur commune de juger d'un autre selon que je suis. J'en croy aysement des choses diverses à moy *. Pour me sentir engagé à une forme, je n'y oblige[1] pas le monde, comme chascun fait ; et croy, et conçois mille contraires façons de vie ; et, au rebours du commun, reçoy plus facilement la difference que la ressemblance en nous. Je descharge tant qu'on veut un autre estre de mes conditions[2] et principes, et le considere simplement en luy mesme, sans relation, l'estoffant sur son propre modelle. Pour n'estre continent, je ne laisse d'advouer sincerement la continence des Feuillans et des Capuchins, et de bien trouver l'air[3] de leur train : je m'insinue, par imagination, fort bien en leur place. A C

Et si les ayme et les honore d'autant plus qu'ils sont autres que moy. Je desire singulierement qu'on nous juge chascun à part soy, et qu'on ne me tire en consequence des communs exemples.

Ma foiblesse n'altere aucunement les opinions que A

1. Enchaîne. — 2. Manières d'être. — 3. Caractère.

je dois avoir de la force et vigueur de ceux qui le
C meritent. *« *Sunt qui nihil laudent, nisi quod se imi-*
A *tari posse confidunt* [1]. » *Rampant au limon de la terre, je ne laisse pas de remerquer, jusques dans les nuës, la hauteur inimitable d'aucunes ames heroïques. C'est beaucoup pour moy d'avoir le jugement reglé, si les effects ne le peuvent estre, et maintenir au moins cette maistresse partie exempte de corruption. C'est quelque chose d'avoir la volonté bonne, quand les jambes me faillent. Ce siecle auquel nous vivons, au moins pour nostre climat, est si plombé [2] que, je ne dis pas l'execution, mais l'imagination mesme de la vertu en est à dire [3] ; et semble que ce ne soit autre chose qu'un jargon de colliege :

C *virtutem verba putant, ut*
Lucum ligna [4].

« *Quam vereri deberent, etiamsi percipere non possent* [5]. »

C'est un affiquet à pendre en un cabinet, ou au bout de la langue, comme au bout de l'oreille, pour parement [6].

A Il ne se recognoit plus d'action vertueuse : celles qui en portent le visage, elles n'en ont pas pourtant l'essence, car le profit, la gloire, la crainte, l'accoutumance et autres telles causes estrangeres nous acheminent à les produire. La justice, la vaillance, la debonnaireté, que nous exerçons lors, elles peuvent estre ainsi nommées pour la consideration d'autruy, et du visage qu'elles portent en public, mais, chez l'ouvrier, ce n'est aucunement vertu ; il y a une autre
CA fin proposée, *autre cause mouvante. *Or la vertu n'advoue rien que ce qui se faict par elle et pour elle seule.

1. « Il y a des gens qui ne louent que ce qu'ils croient pouvoir imiter. »
2. Lourd, grossier. — 3. Y fait défaut.
4. « Ils croient que la vertu n'est qu'un mot, et que le bois sacré n'est que du bois. » (Hor., *Epîtres*, I, VI, 31. Citation ajoutée en 1582.)
5. « Qu'ils devraient honorer quand même ils seraient incapables de la comprendre. » (Cicéron, *Tusc.*, V, II.)
6. Parure.

En cette grande bataille de Potidée que les Grecs sous Pausanias gaignerent contre Mardonius et les Perses, les victorieux, suivant leur coustume, venants à partir[1] entre eux la gloire de l'exploit, attribuerent à la nation Spartiate la precellence de valeur en ce combat. Les Spartiates, excellents juges de la vertu, quand ils vindrent à decider à quel particulier[2] debvoit demeurer l'honneur d'avoir le mieux faict en cette journée, trouverent qu'Aristodeme s'estoit le plus courageusement hazardé ; mais pourtant ils ne luy en donnerent point le prix, par ce que sa vertu avoit esté incitée du desir de se purger du reproche qu'il avoit encouru au faict des Thermopyles, et d'un appetit[3] de mourir courageusement pour garantir sa honte passée. C

Nos jugemens sont encores malades, et suyvent la depravation de nos meurs. Je voy la pluspart des esprits de mon temps faire les ingenieux à obscurcir la gloire des belles et genereuses actions anciennes, leur donnant quelque interpretation vile, et leur controuvant des occasions et des causes vaines.

Grande subtilité ! Qu'on me donne l'action la plus excellente et pure, je m'en vois[4] y fournir vraysemblablement cinquante vitieuses intentions. Dieu sçait, à qui les veut estendre, quelle diversité d'images ne souffre nostre interne volonté. * Ils ne font pas tant malitieusement que lourdement et grossierement les ingenieux à tout[5] leur mesdisance. B C

La mesme peine qu'on prent à detracter[6] de ces grands noms, et la mesme licence, je la prendroye volontiers à leur prester quelque tour d'espaule à les hausser. Ces rares figures, et triées pour l'exemple du monde par le consentement des sages, je ne me feinderoy pas[7] de les recharger d'honneur, autant que mon invention pourroit en interpretation et favorable circonstance. Mais il faut croire que les efforts de nostre conception sont loing au-dessous de leur merite. C'est l'office des gens de bien de peindre la

1. Partager. — 2. L'édition de 1595 ajoute : de leur nation. — 3. Désir.
4. Vais. — 5. Avec. — 6. Rabaisser.
7. Je ne déguiserais pas mes sentiments, je ne me ferais pas faute de.

vertu la plus belle qui se puisse ; et ne nous messie-
roit pas, quand la passion nous transporteroit à la
faveur de si sainctes formes. Ce que ceux-cy font au
A contraire, * ils le font ou par malice, ou par ce vice
de ramener leur creance à leur portée, dequoy je
viens de parler, ou, comme je pense plustost, pour
n'avoir pas la veuë assez forte et assez nette pour
concevoir la splendeur de la vertu en sa pureté
naifve [1], ny dressée à cela : comme Plutarque dict
que, de son temps, aucuns attribuoient la cause de la
mort du jeune Caton à la crainte qu'il avoit eu de
Cæsar : dequoy il se picque avecques raison ; et peut
on juger par là combien il se fut encore plus offencé de
C ceux qui l'ont attribuée à l'ambition. * Sottes gens ! Il
eut bien faict une belle action, genereuse et juste,
A plus tost aveq ignominie [2], que pour la gloire. * Ce
personnage là fut veritablement un patron que nature
choisit pour montrer jusques où l'humaine vertu et
fermeté pouvoit atteindre.

Mais je ne suis pas icy à mesmes pour traicter ce
riche argument [3]. Je veux seulement faire luiter
ensemble les traits de cinq poëtes Latins sur la
C louange de Caton, * et pour l'interest de Caton, et,
par incident [4], pour le leur aussi. Or devra l'enfant
bien nourry [5] trouver, au pris [6] des autres, les deux
premiers trainans, le troisiesme plus verd, mais qui
s'est abattu par l'extravagance de sa force ; estimer
que là il y auroit place à un ou deux degrez d'inven-
tion encore pour arriver au quatriesme, sur le point
duquel il joindra ses mains par admiration. Au der-
nier, premier de quelque espace [7], mais laquelle
espace il jurera ne pouvoir estre remplie par nul
esprit humain, il s'estonnera [8], il se transira [9]. Voicy
merveille : nous avons bien plus de poëtes, que de
juges et interpretes de poësie. Il est plus aisé de la
faire, que de la cognoistre. A certaine mesure basse,
on la peut juger par les preceptes et par art. Mais la

1. Naturelle. — 2. Eût-elle été jugée honteuse par le vulgaire.
3. Sujet. — 4. Incidemment. — 5. Instruit. — 6. En comparaison.
7. A quelque distance. — 8. Il sera comme frappé de la foudre.
9. Il sera comme paralysé, sans moyen d'exprimer son admiration.

bonne, l'excessive, la divine est audessus des regles et de la raison. Quiconque en discerne la beauté d'une veue ferme et rassise, il ne la void pas, non plus que la splendeur d'un esclair. Elle ne pratique [1] point nostre jugement : elle le ravit et ravage. La fureur qui espoinçonne [2] celuy qui la sçait penetrer, fiert [3] encores un tiers à la luy ouyr traitter et reciter : comme l'aymant, non seulement attire un' aiguille, mais infond [4] encores en icelle sa faculté d'en attirer d'autres. Et il se void plus clairement aux theatres, que l'inspiration sacrée des muses, ayant premierement agité le poëte à la cholere, au deuil [5], à la hayne, et hors de soy où elles veulent, frappe encore par le poëte l'acteur, et par l'acteur consecutivement tout un peuple. C'est l'enfileure de noz aiguilles, suspendues l'une de l'autre. Dés ma premiere enfance, la poësie a eu cela, de me transpercer et transporter. Mais ce ressentiment [6] bien vif qui est naturellement en moy, a esté diversement manié par diversité de formes, non tant plus hautes et plus basses (car c'estoient tousjours des plus hautes en chasque espece) comme differentes en couleur : premierement une fluidité gaye et ingenieuse ; depuis une subtilité aiguë et relevée ; enfin une force meure et constante. L'exemple le dira mieux : Ovide, Lucain, Vergile. Mais voylà nos gens sur la carriere.

Sit Cato, dum vivit, sane vel Cæsare major [7], A

dict l'un.

Et invictum, devicta morte, Catonem [8],

dict l'autre. Et l'autre, parlant des guerres civiles d'entre Cæsar et Pompeius,

Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni [9].

1. Séduit. — 2. Aiguillonne. — 3. Frappe. — 4. Répand. — 5. Douleur. 6. Sentiment.

7. « Que Caton soit de son vivant plus grand même que César ». (Martial, VI, XXXII.)

8. « Et Caton invaincu ayant vaincu la mort. » (Manilius, IV, 87.)

9. « Les dieux choisirent la cause des vainqueurs, mais Caton celle des vaincus. » (Lucain, I, 118.)

Et le quatriesme, sur les louanges de Cæsar :

> *Et cuncta terrarum subacta,*
> *Præter atrocem animum Catonis* [1].

Et le maistre du cœur, apres avoir etalé les noms des plus grands Romains en sa peinture, finit en cette maniere :

> *his dantem jura Catonem* [2].

1. « L'univers tout entier à ses pieds, hormis la fière âme de Caton. » (Hor., *Odes*, II, I, 23.)
2. « Caton qui leur dicte des lois. » (Virgile, *En.*, VIII, 670.)

CHAPITRE XXXVIII

On est tenté d'admettre, sans raisons décisives d'ailleurs, que ce chapitre a été composé aux environs de 1572. On peut conjecturer, en effet, que les chapitres XXXVIII, XLI, XLIV, XLV, XLVII sont contemporains puisque, tous, rangés non loin les uns des autres, ont été suggérés par des exemples empruntés au même ouvrage, les *Vies* de Plutarque, et présentent dans leur structure de notables analogies. Or, les chapitres XLI et XLVII étant de l'année 1572, tout le groupe a chance d'être de la même époque.

COMME NOUS PLEURONS ET RIONS D'UNE MESME CHOSE.

Quand nous rencontrons dans les histoires, qu'Antigonus sceut tres-mauvais gré à son fils de luy avoir presenté la teste du Roy Pyrrhus, son ennemy, qui venoit sur l'heure mesme d'estre tué combatant contre luy, et que, l'ayant veuë, il se print bien fort à pleurer ; et que le Duc René de Lorraine pleignit aussi la mort du Duc Charles de Bourgoigne qu'il venoit de deffaire, et en porta le deuil en son enterrement ; et que, en la bataille d'Auroy que le Comte de Montfort gaigna contre Charles de Blois, sa partie[1] pour le Duché de Bretaigne, le victorieux, rencontrant le corps de son ennemy trespassé, en mena grand deuil, il ne faut pas s'escrier soudain : A

Et cosi aven che l'animo ciascuna
Sua passion sotto el contrario manto
Ricopre, con la vista hor' chiara hor bruna[2].

Quand on presenta à Cæsar la teste de Pompeius, les histoires disent qu'il en destourna sa veuë comme d'un vilain et mal plaisant spectacle. Il y avoit eu entr'eux une si longue intelligence et societé au maniement des affaires publiques, tant de communauté de fortunes, tant d'offices reciproques et d'alliance, qu'il ne faut pas croire que cette contenance

1. Son adversaire.
2. « Et c'est ainsi que l'âme couvre ses passions sous une apparence contraire, sous un visage tantôt joyeux et tantôt sombre. » (Pétrarque, sonnet LXXXI.)

fut toute fauce et contrefaicte, comme estime cet autre :

tutúmque putavit
Jam bonus esse socer ; lachrimas non sponte cadentes
Effudit, gemitúsque expressit pectore læto [1].

Car, bien que, à la verité, la pluspart de nos actions ne soient que masque et fard, et qu'il puisse quelquefois estre vray,

Hæredis fletus sub persona risus est [2],

si est-ce qu'au jugement de ces accidens il faut considerer comme nos ames se trouvent souvent agitées de diverses passions. Et tout ainsi qu'en nos corps ils disent qu'il y a une assemblée de diverses humeurs, desquelles celle là est maistresse qui commande le plus ordinairement en nous, selon nos complexions : aussi, en nos ames, bien qu'il y ait divers mouvemens qui l'agitent, si faut-il qu'il y en ait un à qui le champ demeure. Mais ce n'est pas avec si entier avantage que, pour [3] la volubilité et soupplesse de nostre ame, les plus foibles par occasion ne regaignent encor la place et ne facent une courte charge à leur tour. D'où nous voyons non seulement les enfans, qui vont tout naifvement apres la nature, pleurer et rire souvent de mesme chose ; mais nul d'entre nous ne se peut vanter, quelque voyage qu'il face à son souhait, que encore au departir de sa famille et de ses amis il ne se sente frissonner le courage ; et, si les larmes ne luy en eschappent tout à faict, au moins met-il le pied à l'estrié d'un visage morne et contristé. Et, quelque gentille flamme qui eschaufe le cœur des filles bien nées, encore les desprend on à force [4] du col de leurs meres pour les rendre à leur espous, quoy que die ce bon compaignon :

Est ne novis nuptis odio venus, anne parentum
Frustrantur falsis gaudia lachrimulis,

1. « Il pensa dès lors qu'il pouvait sans péril manifester des sentiments de beau-père ; il versa des larmes forcées et tira des gémissements d'un cœur joyeux. » (Lucain, IX, 1037.)
2. « Les pleurs d'un héritier sont des ris sous le masque. » (Publius Syrus, voir Aulu-Gelle, XVII, xiv.)
3. En raison de. — 4. De force.

Ubertim thalami quas intra limina fundunt ?
Non, ita me divi, vera gemunt, juverint [1].

Ainsin il n'est pas estrange de plaindre celuy-là mort, qu'on ne voudroit aucunement estre en vie.

B Quand je tance avec mon valet, je tance du meilleur courage que j'aye, ce sont vrayes et non feintes imprecations ; mais, cette fumée passée, qu'il ayt besoing de moy, je luy bien feray volontiers : je tourne à l'instant le fueillet. * C Quand je l'appelle un badin [2], un veau, je n'entrepren pas de luy coudre à jamais ces tiltres ; ny ne pense me desdire pour le nommer tantost honeste homme. Nulle qualité nous embrasse purement et universellement. Si ce n'estoit la contenance d'un fol de parler seul, il n'est jour au quel [3] on ne m'ouist gronder en moy-mesme et contre moy : Bren du fat [4]. Et si n'enten pas, que ce soit ma definition.

B Qui pour me voir une mine tantost froide, tantost amoureuse envers ma femme, estime que l'une ou l'autre soit feinte, il est un sot. Neron, prenant congé de sa mere qu'il envoioit noyer, sentit toutefois l'emotion de cet adieu maternel, et en eust horreur et pitié.

A On dict que la lumiere du Soleil n'est pas d'une piece continuë, mais qu'il nous elance si dru sans cesse nouveaux rayons les uns sur les autres, que nous n'en pouvons appercevoir l'entre deux :

B *Largus enim liquidi fons luminis, ætherius sol*
Inrigat assidue cœlum candore recenti,
Suppeditátque novo confestim lumine lumen [5] ;

ainsin eslance nostre ame ses pointes diversement et imperceptiblement.

1. « Vénus est-elle odieuse aux nouvelles mariées, ou celles-ci se moquent elles de la joie de leurs parents par toutes les larmes fausses qu'elles versent en abondance au seuil de la chambre nuptiale ? Que je meure si ces larmes sont vraies. » (Catulle, LXVI, 15.)
2. Sot.
3. L'édition de 1595 ajoute : ny heure à peine, en laquelle.
4. Sot.
5. « Car, source féconde de lumière, le soleil inonde le ciel d'une clarté sans cesse renaissante, et projette continuellement lumière sur lumière. » (Lucr., V, 282.)

C Artabanus surprint Xerxes, son neveu, et le tança de la soudaine mutation de sa contenance. Il estoit à considerer la grandeur desmesurée de ses forces au passage de l'Hellespont pour l'entreprinse de la Grece. Il luy print premierement un tressaillement d'aise à veoir tant de milliers d'hommes à son service, et le tesmoigna par l'allégresse et feste de son visage. Et, tout soudain, en mesme instant, sa pensée luy suggerant comme tant de vies avoient à defaillir au plus loing dans un siecle, il refroigna son front, et s'attrista jusques aux larmes.

A Nous avons poursuivy avec resoluë volonté la vengeance d'une injure, et resenty un singulier contentement de la victoire, nous en pleurons pourtant ; ce n'est pas de cela que nous pleurons ; il n'y a rien de changé, mais nostre ame regarde la chose d'un autre œil, et se la represente par un autre visage : car chaque chose a plusieurs biais et plusieurs lustres [1]. La parenté, les anciennes accointances et amitiez saisissent nostre imagination et la passionnent pour l'heure, selon leur condition ; mais le contour en est si brusque, qu'il nous eschappe.

B *Nil adeo fieri celeri ratione videtur*
Quam si mens fieri proponit et inchoat ipsa.
Ocius ergo animus quam res se perciet ulla,
Ante oculos quarum in promptu natura videtur [2].

A Et, à cette cause, voulans de toute cette suite continuer un corps [3], nous nous trompons. Quand Timoleon pleure le meurtre qu'il avoit commis d'une si meure et genereuse deliberation, il ne pleure pas la liberté rendue à sa patrie, il ne pleure pas le Tyran, mais il pleure son frere. L'une partie de son devoir est jouée, laissons luy en jouer l'autre.

1. Aspects.
2. « On ne voit rien de si prompt que la pensée et que l'action de l'esprit. L'âme est donc plus mobile que tout ce qui tombe sous nos regards. » (Lucr., III, 183.)
3. Faire un corps continu, faire un tout.

CHAPITRE XXXIX

Aucune allusion n'indique la date de composition de ce chapitre. Notons cependant : 1° qu'une partie est formée de sentences ajustées à la manière d'une mosaïque, et spécialement de sentences empruntées à Sénèque ; c'est là une méthode de composition qui caractérise les essais philosophiques de 1572, comme I XIV et I XX, et qu'on ne retrouve plus dans les essais datés de 1578 ; 2° que la place qu'il occupe invite à le croire des environs de 1572. Mais s'il est de cette époque rien ne prouve qu'avant même la publication de 1580 il n'avait pas subi de notables additions.

On notera combien plus tard, après 1580, dans l'essai III x, par exemple, le détachement de Montaigne se fera moins arrogant. Il ne parlera plus de se limiter aux stricts besoins de la nature, mais proposera de considérer comme naturels encore ceux que l'accoutumance a créés en lui ; et il se rendra maître des passions par sa prudence à les éviter, non plus par la constance du philosophe.

DE LA SOLITUDE.

Laissons à part cette longue comparaison de la vie solitaire à l'active ; et quant à ce beau mot dequoy se couvre l'ambition et l'avarice : Que nous ne sommes pas nez pour nostre particulier, ains pour le publicq, rapportons nous en hardiment à ceux qui sont en la danse ; et qu'ils se battent la conscience [1], si, au rebours, les estats, les charges, et cette tracasserie du monde ne se recherche plutost pour tirer du publicq son profit particulier. Les mauvais moyens par où on s'y pousse en nostre siecle, montrent bien que la fin n'en vaut gueres. Respondons à l'ambition que c'est elle mesme qui nous donne goust de la solitude : car que fuit elle tant que la societé ? que cherche elle tant que ses coudées franches ? Il y a dequoy bien et mal faire par tout : toutefois, si le mot de Bias est vray, que la pire part c'est la plus grande [2], ou ce que A

1. Analogue à : se frappe la poitrine.
2. Que les méchants sont en majorité.

dit l'Ecclesiastique, que de mille il n'en est pas un bon,

B *Rari quippe boni : numero vix sunt totidem, quot Thebarum portæ, vel divitis ostia Nili* [1].

A la contagion est tres-dangereuse en la presse [2]. Il faut ou imiter les vitieux, ou les haïr. Tous les deux sont dangereux, et de leur ressembler, par ce qu'ils sont beaucoup ; et d'en hair beaucoup, parce qu'ils sont dissemblables.

C Et les marchands qui vont en mer, ont raison de regarder que ceux qui se mettent en mesme vaisseau, ne soyent dissolus, blasphemateurs, meschans : estimant telle société infortunée.

Parquoy Bias, plaisamment, à ceux qui passoient aveq luy le danger d'une grande tourmente, et appelloient le secours des dieux : Taisez-vous, feit-il, qu'ils ne sentent point que vous soyez icy avec moy.

Et, d'un plus pressant exemple, Albuquerque, Vice-Roy en l'Inde pour le Roy Emanuel de Portugal, en un extreme peril de fortune de mer [3], print sur ses espaules un jeune garçon, pour cette seule fin, qu'en la societé [4] de leur fortune son innocence luy servist de garant et de recommandation envers la faveur divine, pour le mettre à sauveté.

A Ce n'est pas que le sage ne puisse par tout vivre content, voire et seul en la foule d'un palais ; mais, s'il est à choisir, il en fuira, dit-il, mesmes la veue. Il portera [5], s'il est besoing, cela ; mais, s'il est en luy, il eslira [6] cecy. Il ne luy semble point suffisamment s'estre desfait des vices, s'il faut encores qu'il conteste avec ceux d'autruy.

B Charondas chastioit pour mauvais ceux qui estoient convaincus de hanter mauvaise compaignie.

C Il n'est rien si dissociable et sociable que l'homme : l'un par son vice, l'autre par sa nature.

1. « Les gens de bien sont rares ; à peine en est-il autant que Thèbes a de portes, ou le Nil de bouches. » (Juvénal, XIII, 26.)
2. Foule. — 3. Tempête — 4. Communauté. — 5. Supportera.
6. Choisira.

Et Antisthenes ne me semble avoir satisfait[1] à celuy qui luy reprochoit sa conversation[2] avec les meschans, en disant que les medecins vivoient bien entre les malades, car, s'ils servent à la santé des malades, ils deteriorent la leur par la contagion, la veuë continuelle et pratique des maladies.

Or la fin, ce crois-je, en est tout' une, d'en vivre A
plus à loisir et à son aise. Mais on n'en cherche pas tousjours bien le chemin. Souvent on pense avoir quitté les affaires, on ne les a que changez. Il n'y a guiere moins de tourment au gouvernement d'une famille que d'un estat entier : où que l'ame soit empeschée[3], elle y est toute ; et, pour estre les occupations domestiques moins importantes, elles n'en sont pas moins importunes. D'avantage, pour nous estre deffaits de la Cour et du marché[4], nous ne sommes pas deffaits des principaux tourmens de nostre vie,

ratio et prudentia curas,
Non locus effusi latè maris arbiter, aufert[5].

L'ambition, l'avarice, l'irresolution, la peur et les concupiscences ne nous abandonnent point pour changer de contrée,

Et post equitem sedet atra cura[6].

Elles nous suivent souvent jusques dans les cloistres et dans les escoles de philosophie. Ny les desers, ny les rochers creusez, ny la here, ny les jeunes ne nous en démeslent :

hæret lateri letalis arundo[7].

On disoit à Socrates que quelqu'un ne s'estoit aucunement amendé en son voyage : Je croy bien, dit-il, il s'estoit emporté avecques soy.

1. Répondu d'une façon satisfaisante. — 2. Commerce. — 3. Occupée.
4. Des affaires.
5. « C'est la raison et la sagesse qui dissipent les chagrins, et non les lieux d'où l'on découvre une vaste étendue de mer. » (Hor., *Epîtres*, I, II, 25.)
6. « Le sombre chagrin monte en croupe derrière le cavalier. » (Hor., *Odes*, III, I, 40.)
7. « La flèche mortelle reste attachée à son flanc. » (Virgile, *En.*, IV, 73.)

Quid terras alio calentes
Sole mutamus? patria quis exul
Se quoque fugit?[1]

Si on ne se descharge premierement[2] et son ame, du fais qui la presse, le remuement la fera fouler davantage : comme en un navire les charges empeschent moins, quand elles sont rassises[3]. Vous faictes plus de mal que de bien au malade, de luy faire changer de place. Vous ensachez[4] le mal en le remuant, comme[5] les pals s'enfoncent plus avant et s'affermissent en les branlant et secouant. Parquoy ce n'est pas assez de s'estre escarté du peuple ; ce n'est pas assez de changer de place, il se faut escarter des conditions[6] populaires qui sont en nous : il se faut sequestrer et r'avoir de soy.

B *Rupi jam vincula dicas :*
Nam luctata canis nodum arripit; attamen illi,
Cum fugit, à collo trahitur pars longa catenæ[7].

Nous emportons nos fers quand et nous : ce n'est pas une entiere liberté, nous tournons encore la veuë vers ce que nous avons laissé, nous en avons la fantasie plaine.

Nisi purgatum est pectus, quæ prælia nobis
Atque pericula tunc ingratis insinuandum ?
Quantæ conscindunt hominem cuppedinis acres
Sollicitum curæ, quantique perinde timores ?
Quidve superbia, spurcitia, ac petulantia, quantas
Efficiunt clades ? quid luxus desidiésque ?[8]

1. « Pourquoi aller chercher des pays chauffés d'un autre soleil ? En sortant de sa patrie qui donc se fuit encore soi-même ? » (Hor., *Odes*, II, XVI, 18.)
2. Tout d'abord soi et son âme.
3. Immobiles. — 4. Enfoncez dans le sac.
5. Cette comparaison, jusqu'à « et secouant », est une addition de 1582.
6. Manières d'être.
7. « J'ai rompu mes fers, direz-vous. Oui, comme le chien après de longs efforts a brisé sa chaîne : mais dans sa fuite il en traîne un long bout à son cou. » (Perse, V, 158.)
8. « Si l'âme n'est pas purifiée, que de combats et que de périls nous aurons à affronter sans profit ? Quels âcres soucis déchirent l'homme en proie à ses passions ! Que de craintes aussi ! Et combien de désastres traînent à leur suite l'orgueil, la luxure, la colère ! Combien la dissipation et la paresse ! » (Lucr., V, 44.)

Nostre mal nous tient en l'ame : or elle ne se peut échaper à elle mesme, A

In culpa est animus qui se non effugit unquam[1].

Ainsin il la faut ramener et retirer en soy : c'est la vraie solitude, et qui se peut joüir au milieu des villes et des cours des Roys ; mais elle se jouyt plus commodément à part.

Or, puis que nous entreprenons de vivre seuls et de nous passer de compagnie, faisons que nostre contentement despende de nous ; desprenons nous de toutes les liaisons qui nous attachent à autruy, gaignons sur nous de pouvoir à bon escient[2] vivre seuls et y vivre à nostr' aise.

Stilpon, estant eschappé de l'embrasement de sa ville, où il avoit perdu femme, enfans et chevance[3], Démetrius Poliorcetes, le voyant en une si grande ruine de sa patrie le visage non effrayé, luy demanda s'il n'avoit pas eu du dommage. Il respondit que non, et qu'il n'y avoit, Dieu mercy, rien perdu de sien. C'est ce que le philosophe Antisthenes disoit plai- C
samment : que l'homme se devoit pourveoir de munitions qui flottassent sur l'eau et peussent à nage eschapper avec luy du naufrage.

Certes l'homme d'entendement n'a rien perdu, s'il A
a soy mesme. Quand la ville de Nole fut ruinée par les Barbares, Paulinus, qui en estoit Evésque, y ayant tout perdu, et leur prisonnier, prioit ainsi Dieu : Seigneur, garde moy de sentir cette perte, car tu sçais qu'ils n'ont encore rien touché de ce qui est à moy. Les richesses qui le faisoyent riche, et les biens qui le faisoient bon, estoyent encore en leur entier. Voylà que c'est de bien choisir les thresors qui se puissent affranchir de l'injure[4], et de les cacher en lieu où personne n'aille, et lequel ne puisse estre trahi que par nous mesmes. Il faut avoir femmes, enfans, biens, et sur tout de la santé, qui[5] peut ;

1. « Le mal est en l'âme, qui ne s'échappe jamais à elle-même. » (Hor., *Epitres*, I, xiv, 15.)
2. Vraiment. — 3. Biens.
4. Dommage. — 5. Si l'on.

mais non pas s'y attacher en maniere que nostre heur[1] en despende. Il se faut reserver une arriere boutique toute nostre, toute franche[2], en laquelle nous establissons nostre vraye liberté et principale retraicte et solitude. En cette-cy faut-il prendre nostre ordinaire entretien de nous à nous mesmes, et si privé que nulle acointance ou communication estrangiere y trouve place ; discourir et y rire comme sans femme, sans enfans et sans biens, sans train[3] et sans valetz, afin que, quand l'occasion adviendra de leur perte, il ne nous soit pas nouveau de nous en passer. Nous avons une ame contournable en soy mesme ; elle se peut faire compagnie ; elle a dequoy assaillir et dequoy defendre, dequoy recevoir et dequoy donner : ne craignons pas en cette solitude nous croupir d'oisiveté ennuyeuse,

B *in solis sis tibi turba locis*[4].

C La vertu, dict Antisthenes, se contente de soy : sans disciplines[5], sans paroles, sans effects.

A En nos actions accoustumées, de mille il n'en est pas une qui nous regarde. Celuy que tu vois grimpant contremont[6] les ruines de ce mur, furieux et hors de soy, en bute de tant de harquebuzades ; et cet autre, tout cicatricé, transi et pasle de faim, deliberé de crever plutost que de luy ouvrir la porte, pense-tu qu'ils y soyent pour eux ? Pour tel, à l'adventure, qu'ils ne virent onques, et qui ne se donne aucune peine de leur faict, plongé cependant[7] en l'oysiveté et aux delices. Cettuy-ci, tout pituiteux, chassieux et crasseux, que tu vois sortir apres minuit d'un estude[8], penses tu qu'il cherche parmy les livres comme il se rendra plus homme de bien, plus content et plus sage ? Nulles nouvelles. Il y mourra, ou il apprendra à la posterité la mesure des vers de Plaute et la vraye orthographe d'un mot Latin. Qui ne contre-change volontiers la santé, le repos et la vie à la reputation

1. Bonheur. — 2. Libre.
3. Suite. — 4. « Dans la solitude soyez-vous un monde à vous-même. » (Tibulle, IV, xiii, 12.)
5. Règles théoriques.
6. En haut de. — 7. Pendant ce temps. — 8. Cabinet de travail.

et à la gloire, la plus inutile, vaine et fauce monnoye qui soit en nostre usage? Nostre mort ne nous faisoit pas assez de peur, chargeons nous encores de celle de nos femmes, de nos enfans et de nos gens. Nos affaires ne nous donnoyent pas assez de peine, prenons encores à nous tourmenter et rompre la teste de ceux de nos voisins et amis.

Vah! quemquamne hominem in animum instituere, aut
Parare, quod sit charius quam ipse est sibi?[1]

La solitude me semble avoir plus d'apparence et de raison à ceux qui ont donné au monde leur age plus actif et fleurissant, suivant l'exemple de Thales. C

C'est assez vescu pour autruy, vivons pour nous au moins ce bout de vie. Ramenons à nous et à nostre aise nos pensées et nos intentions. Ce n'est pas une legiere partie[2] que de faire seurement sa retraicte; elle nous empesche[3] assez sans y mesler d'autres entreprinses. Puis que Dieu nous donne loisir de disposer de nostre deslogement, preparons nous y; plions bagage; prenons de bonne heure congé de la compaignie; despetrons nous de ces violentes prinses qui nous engagent ailleurs et esloignent de nous. Il faut desnoüer ces obligations[4] si fortes, et meshuy[5] aymer ce-cy et cela, mais n'espouser rien que soy. C'est à dire: le reste soit à nous, mais non pas joint et colé en façon qu'on ne le puisse desprendre sans nous escorcher et arracher ensemble quelque piece du nostre. La plus grande chose du monde, c'est de sçavoir estre à soy. A

Il est temps de nous desnoüer de la societé, puis que nous n'y pouvons rien apporter. Et, qui ne peut prester, qu'il se defende d'emprunter. Noz forces nous faillent; retirons les et resserrons en nous. Qui peut renverser et confondre en soy les offices de l'amitié et de la compagnie, qu'il le face. En cette C

1. « Comment! Qu'un homme aille se mettre en tête d'aimer quelque chose plus que soi-même! » (Térence, *Adelphes*, I, 1, 13.)
2. Rôle, entreprise. — 3. Occupe, embarrasse.
4. Liens. — 5. Désormais.

cheute, qui le rend inutile, poisant et importun aux autres, qu'il se garde d'estre importun à soy mesme, et poisant[1], et inutile. Qu'il se flatte et caresse, et surtout se regente[2] : respectant et craignant sa raison et sa conscience, si qu'il ne puisse sans honte broncher en leur presence. « *Rarum est enim ut satis se quisque vereatur*[3]. »

Socrates dict que les jeunes se doivent faire instruire, les hommes s'exercer à bien faire, les vieils se retirer de toute occupation civile et militaire, vivants à leur discretion, sans obligation à nul certain[4] office.

A Il y a des complexions plus propres à ces preceptes de la retraite les unes que les autres. Celles qui ont l'apprehension[5] molle et lâche, et un' affection et volonté delicate, et qui ne s'asservit ny s'employe pas aysément, desquels je suis et par naturelle condition et par discours, ils se plieront mieux à ce conseil que les ames actives et occupées qui embrassent tout et s'engagent par tout, qui se passionnent de toutes choses, qui s'offrent, qui se presentent et qui se donnent à toutes occasions. Il se faut servir de ces commoditez accidentales et hors de nous, en tant qu'elles nous sont plaisantes, mais sans en faire nostre principal fondement : ce ne l'est pas ; ny la raison ny la nature ne le veulent. Pourquoy contre ses loix asservirons nous nostre contentement à la puissance d'autruy ? D'anticiper aussi les accidens de fortune, se priver des commoditez qui nous sont en main, comme plusieurs ont faict par devotion et quelques philosophes par discours, se servir soy-mesmes, coucher sur la dure, se crever les yeux, jetter ses richesses emmy[6] la riviere, rechercher la douleur (ceux là pour, par le tourment de cette vie, en acquerir la beatitude d'un' autre ; ceux-cy pour, s'estant logez en la plus basse marche, se mettre en seurté de nouvelle cheute), c'est l'action d'une vertu excessive. Les natures plus roides et plus fortes

1. Pesant, déplaisant. — 2. Gouverne.
3. « Il est rare, en effet, qu'on se respecte assez soi-même. (Quintilien, X, VII.)
4. Déterminé. — 5. Faculté de saisir par l'esprit. — 6. Dans.

facent[1] leur cachete mesmes glorieuse et exemplaire :

tuta et parvula laudo,
Cum res deficiunt, satis inter vilia fortis :
Verùm ubi quid melius contingit et unctius, idem
Hos sapere, et solos aio benè vivere, quorum
Conspicitur nitidis fundata pecunia villis[2].

Il y a pour moy assez affaire sans aller si avant. Il me suffit, sous la faveur de la fortune, me preparer à sa défaveur, et me representer, estant à mon aise, le mal advenir, autant que l'imagination y peut attaindre : tout ainsi que nous nous accoustumons aux joutes et tournois, et contrefaisons la guerre en pleine paix.

Je n'estime point Arcesilaus le philosophe moins reformé, pour le sçavoir avoir usé d'ustensiles d'or et d'argent, selon que la condition de sa fortune le luy permettoit ; et l'estime mieux que s'il s'en fust demis, de ce qu'il en usoit modereement et liberalement. C

Je voy jusques à quels limites va la necessité naturelle ; et, considerant le pauvre mendiant à ma porte souvent plus enjoué et plus sain que moy, je me plante en sa place, j'essaye de chausser mon ame à son biaiz. Et, courant ainsi par les autres exemples, quoy que je pense la mort, la pauvreté, le mespris et la maladie à mes talons, je me resous aisement de n'entrer en effroy de ce qu'un moindre que moy prend avec telle patience. Et ne puis croire que la bassesse de l'entendement puisse plus que la vigueur ; ou que les effects du discours ne puissent arriver aux effects de l'accoustumance. Et, connoissant combien ces commoditez accessoires tiennent à peu, je ne laisse pas, en pleine jouyssance, de supplier Dieu, pour ma souveraine requeste, qu'il me rende content de moy-mesme et des biens qui naissent de moy. Je A

1. Que les natures les plus roides (comme celles auxquelles il vient d'être fait allusion) fassent.

2. « Quand la fortune me fait défaut, je vante un tout petit avoir et sa sécurité, et je sais me contenter de peu ; mais, si le sort me traite mieux et me donne quelque opulence, je proclame qu'il n'y a de sages et d'heureux que ceux dont les revenus sont fondés sur de belles terres. » (Hor., *Epitres*,, I, xv, 42.)

voy des jeunes hommes gaillards, qui ne laissent pas de porter dans leurs coffres une masse de pillules pour s'en servir quand le rheume les pressera, lequel ils craignent d'autant moins qu'ils en pensent avoir le remede en main. Ainsi faut il faire : et encore, si on se sent subject à quelque maladie plus forte, se garnir de ces medicamens qui assopissent et endorment la partie.

L'occupation qu'il faut choisir à une telle vie, ce doit estre une occupation non penible ny ennuyeuse ; autrement pour neant ferions nous estat [1] d'y estre venuz chercher le sejour [2]. Cela depend du goust particulier d'un chacun : le mien ne s'accommode aucunement au ménage. Ceux qui l'aiment, ils s'y doivent adonner avec moderation,

Conentur sibi res, non se submittere rebus [3].

C'est autrement un office servile que la mesnagerie [4], comme le nomme Saluste. Ell' a des parties plus excusables, comme le soing des jardinages, que Xenophon attribue à Cyrus ; et se peut trouver un moyen [5] entre ce bas et vile soing, tandu et plein de solicitude, qu'on voit aux hommes qui s'y plongent du tout, et cette profonde et extreme nonchalance laissant tout aller à l'abandon, qu'on voit en d'autres,

Democriti pecus edit agellos
Cultáque, dum peregre est animus sine corpore velox [6].

Mais oyons le conseil que donne le jeune Pline à Cornelius Rufus, son amy, sur ce propos de la solitude : Je te conseille, en cette pleine et grasse retraicte, où tu es, de quiter à tes gens ce bas et abject soing du mesnage, et t'adonner à l'estude des lettres, pour en tirer quelque chose qui soit toute tienne. Il entend la reputation : d'une pareille

1. Ferions-nous cas, considérerions-nous comme utile.
2. Repos.
3. « Qu'ils tâchent de se subordonner les choses, non de se subordonner eux-mêmes aux choses. » (Hor., *Epîtres*, I, I, 19).
4. Soins du ménage. — 5. Intermédiaire, moyen terme.
6. « Les troupeaux ravagent les champs de Démocrite et ses moissons, tandis que son esprit, loin de son corps, voyage avec rapidité dans l'espace. » (Hor., *Epîtres*, I, XII, 12.).

humeur à celle de Cicero, qui dict vouloir employer sa solitude et sejour [1] des affaires publiques à s'en acquerir par ses escris une vie immortelle :

usque adeo ne B
Scire tuum nihil est, nisi te scire hoc sciat alter [2] ?

Il semble que ce soit raison, puis qu'on parle de se retirer du monde, qu'on regarde hors de luy : ceux-cy ne le font qu'à demy. Ils dressent bien leur partie, pour quand ils n'y seront plus : mais le fruit de leur dessein, ils pretendent le tirer encore lors du monde, absens, par une ridicule contradiction. L'imagination de ceux qui, par devotion, recherchent la solitude, remplissant leur courage de la certitude des promesses divines en l'autre vie, est bien plus sainement assortie. Ils se proposent Dieu, object infini et en bonté et en puissance : l'ame a dequoy y ressasier ses desirs en toute liberté. Les afflictions, les douleurs leur viennent à profit, employées à l'acquest d'une santé et resjouyssance eternelle : la mort, à souhait, passage à un si parfaict estat. L'aspreté de leurs regles est incontinent applanie par l'accoustumance ; et les appetits charnels, rebutez et endormis par leur refus, car rien ne les entretient que l'usage et exercice. Cette seule fin d'une autre vie heureusement immortelle, merite loyalement que nous abandonnons les commoditez et douceurs de cette vie nostre. Et qui peut embraser son ame de l'ardeur de cette vive foy et esperance, reellement et constamment, il se bastit en la solitude une vie voluptueuse et delicate au delà de toute autre forme de vie. C

Ny la fin donc, ny le moyen de ce conseil ne me contente : nous retombons tous-jours de fievre en chaud mal. Cette occupation des livres est aussi penible que toute autre, et autant ennemie de la santé, qui doit estre principalement considerée. Et ne se faut A

1. Repos.
2. « Quoi donc ! ton savoir n'est-il rien si quelque autre ne sait pas que tu as du savoir ? » (Perse, I, 23.)

point laisser endormir au plaisir qu'on y prend : c'est ce mesme plaisir qui perd le mesnagier[1], l'avaricieux, le voluptueux et l'ambitieux. Les sages nous apprennent assez à nous garder de la trahison de nos appetits, et à discerner les vrays plaisirs, et entiers, des plaisirs meslez et bigarrez de plus de peine. Car la pluspart des plaisirs, disent ils, nous chatouillent et embrassent pour nous estrangler, comme faisoyent les larrons que les Ægyptiens appelloient Philistas. Et, si la douleur de teste nous venoit avant l'yvresse, nous nous garderions de trop boire. Mais la volupté, pour nous tromper, marche devant et nous cache sa suite. Les livres sont plaisans ; mais, si de leur frequentation nous en perdons en fin la gayeté et la santé, nos meilleures pieces, quittons les. Je suis de ceux qui pensent leur fruict ne pouvoir contrepoiser cette perte. Comme les hommes qui se sentent de long temps affoiblis par quelque indisposition, se rengent à la fin à la mercy de la medecine, et se font desseigner[2] par art certaines regles de vivre pour ne les plus outrepasser : aussi celuy qui se retire, ennuié et dégousté de la vie commune, doit former cette-cy aux regles de la raison, l'ordonner et renger par premeditation et discours. Il doit avoir prins congé de toute espece de travail[3], quelque visage qu'il porte ; et fuïr en general les passions qui empeschent la tranquillité
B du corps et de l'ame, * et choisir la route qui est plus selon son humeur,

Unusquisque sua noverit ire via[4].

A Au menage, à l'estude, à la chasse et tout autre exercice, il faut donner jusques aux derniers limites du plaisir, et garder de s'engager plus avant, où la peine commence à se mesler parmy. Il faut reserver d'embesoignement et d'occupation autant seulement qu'il en est besoing pour nous tenir en haleine, et pour nous garantir des incommoditez que tire apres soy

1. Celui qui administre son bien avec économie.
2. Tracer, fixer. — 3. Peine.
4. « Que chacun sache choisir la route qui lui convient. » (Properce, II, xxv, 38.)

l'autre extremité d'une lasche oysiveté et assopie. Il y a des sciences steriles et épineuses, et la plus part forgées pour la presse [1] : il les faut laisser à ceux qui sont au service du monde. Je n'ayme, pour moy, que des livres ou plaisans et faciles, qui me chatouillent, ou ceux qui me consolent et conseillent à regler ma vie et ma mort :

tacitum sylvas inter reptare salubres,
Curantem quidquid dignum sapiente bonóque est [2].

Les gens plus sages peuvent se forger un repos tout spirituel, ayant l'ame forte et vigoureuse. Moy qui l'ay commune, il faut que j'ayde à me soutenir par les commoditez corporelles ; et, l'aage m'ayant tantost desrobé celles qui estoyent plus à ma fantasie, j'instruis et aiguise mon appetit à celles qui restent plus sortables à cette autre saison. Il faut retenir à tout [3] nos dents et nos griffes l'usage des plaisirs de la vie, que nos ans nous arrachent des poingts, les uns apres les autres :

carpamus dulcia ; nostrum est B
Quod vivis : cinis et manes et fabula fies [4].

Or, quant à la fin que Pline et Cicero nous proposent, A
de la gloire, c'est bien loing de mon compte. La plus contraire humeur à la retraicte, c'est l'ambition. La gloire et le repos sont choses qui ne peuvent loger en mesme giste. A ce que je voy, ceux-cy n'ont que les bras et les jambes hors de la presse ; leur ame, leur intention y demeure engagée plus que jamais :

Tun', vetule, auriculis alienis colligis escas [5] ? B

1. Foule.
2. « Me promenant silencieusement dans les bois salubres, et m'occupant des questions qui sont dignes d'intéresser un sage et un homme de bien. » (Hor., *Epîtres*, I, IV, 40.)
3. Avec.
4. « Cueillons les plaisirs de l'existence, nous n'avons à nous que le temps de notre vie ; un jour tu ne seras que cendre, ombre, un vain mot. » (Perse, V, 151.). Au lieu de cette citation on lit dans les citations de 1588 : « & les alonger de toute nostre puissance ».

Quamcumque Deus tibi fortunaverit horam,
Grata sume manu, nec dulcia differ in annum.

5. « Vieux radoteur, ne travailles-tu donc que pour amuser les oreilles du peuple ? » (Perse, I, 19.)

A Ils se sont seulement reculez pour mieux sauter, et pour, d'un plus fort mouvement, faire une plus vive faucée[1] dans la trouppe. Vous plaist-il voir comme ils tirent court d'un grain? Mettons au contrepois l'advis de deux philosophes, et de deux sectes tres differentes, escrivans, l'un[2] à Idomeneus, l'autre[3] à Lucilius, leurs amis, pour, du maniement des affaires et des grandeurs, les retirer à la solitude. Vous avez (disent-ils) vescu nageant et flottant jusques à present, venez vous en mourir au port. Vous avez donné le reste de vostre vie à la lumiere, donnez cecy à l'ombre. Il est impossible de quitter les occupations, si vous n'en quittez le fruit: à cette cause, défaites vous de tout soing de nom et de gloire. Il est dangier que la lueur de vos actions passées ne vous esclaire que trop, et vous suive jusques dans vostre taniere. Quitez avecq les autres voluptez celle qui vient de l'approbation d'autruy; et, quant à vostre science et suffisance, ne vous chaille[4], elle ne perdra pas son effect, si vous en valez mieux vous mesme. S'ouvienne vous[5] de celuy à qui, comme on demandast à quoy faire il se pénoit si fort en un art qui ne pouvoit venir à la cognoissance de guiere de gens: J'en ay assez de peu, respondit-il, j'en ay assez d'un, j'en ay assez de pas un. Il disoit vray: vous et un compagnon estes assez suffisant theatre l'un à l'autre, ou vous à vous-mesmes. Que le peuple vous soit un, et un vous soit tout le peuple. C'est une lasche ambition de vouloir tirer gloire de son oysiveté et de sa cachette. Il faut faire comme les animaux qui effacent la trace, à la porte de leur taniere. Ce n'est plus ce qu'il vous faut chercher, que le monde parle de vous, mais comme il faut que vous parliez à vous mesmes. Retirez vous en vous, mais preparez vous premierement de vous y recevoir: ce seroit folie de vous fier à vous mesmes, si vous ne vous sçavez gouverner. Il y a moyen de faillir en la solitude comme en la compagnie. Jusques à ce que vous vous soiez rendu tel,

1. Percée, pénétration. — 2. Epicure. — 3. Sénèque. — 4. Ne vous en occupez pas. — 5. Qu'il vous souvienne.

devant qui vous n'osiez clocher, et jusques à ce que vous ayez honte et respect de vous mesmes *, « *observentur species honestæ animo*[1] », * presentez vous tousjours en l'imagination Caton, Phocion et Aristides, en la presence desquels les fols mesme cacheroient leurs fautes, et establissez les contrerolleurs[2] de toutes vos intentions : si elles se detraquent[3], leur reverence les remettra en train. Ils vous contiendront en cette voie de vous contenter de vous mesmes, de n'emprunter rien que de vous, d'arrester et fermir vostre ame en certaines[4] et limitées cogitations[5] où elle se puisse plaire ; et, ayant entendu[6] les vrays biens, desquels on jouit à mesure qu'on les entend, s'en contenter, sans desir de prolongement de vie ny de nom. Voylà le conseil de la vraye et naifve[7] philosophie, non d'une philosophie ostentatrice et parliere, comme est celle des deux premiers. C A

1. « Remplissez-vous l'esprit d'images vertueuses. » (Cic., *Tusc.*, II, XXII.)
2. Contrôleurs. — 3. Détournent de leur chemin. — 4. Déterminées.
5. Pensées. — 6. Compris, reconnu. — 7. Naturelle.

CHAPITRE XL

Les « couples » qui vont être comparés ici sont d'une part Cicéron et Pline le Jeune, de l'autre Epicure et Sénèque, couples qui déjà avaient été mis en parallèle dans le chapitre XXXIX. Ce chapitre paraît donc faire suite au précédent, et l'on pourrait être tenté de le croire contemporain. Mais rien n'empêche de penser, au contraire, que, composé à une autre époque, il a été placé à la suite du chapitre XXXIX en raison de la similitude de leurs sujets. Ainsi l'essai XXVI, que je crois très postérieur à l'essai XXV, a pris place immédiatement après lui, peut-être parce que tous les deux traitent de questions pédagogiques.

La dernière partie, postérieure à 1580, offre un exemple des digressions que « le dessein de se peindre » apporte parfois dans les chapitres composés à une époque antérieure à ce dessein.

On observera que Cicéron, qui est assez mal mené dans ce chapitre et dans le précédent (et encore dans l'essai II x en 1579) n'en sera pas moins, après 1588, étudiée avec beaucoup de soin par Montaigne, qui fera à ses *Œuvres Morales* un nombre considérable d'emprunts.

CONSIDERATION SUR CICERON.

A Encor' un traict à la comparaison de ces couples[1]. Il se tire des escris de Cicero et de ce Pline (peu retirant[2], à mon advis, aux humeurs de son oncle), infinis tesmoignages de nature outre mesure ambitieuse : entre autres qu'ils sollicitent, au sceu de tout le monde, les historiens de leur temps de ne les oublier en leurs registres ; et la fortune, comme par despit, a faict durer jusques à nous la vanité de ces requestes, et pieça[3] faict perdre ces histoires. Mais cecy surpasse toute bassesse de cœur, en personnes de tel rang, d'avoir voulu tirer quelque principale gloire du caquet et de la parlerie, jusques à y employer les lettres privées écriptes à leurs amis : en maniere que, aucunes ayant failly leur saison pour estre envoyées, ils les font ce neantmoins publier

1. Les couples dont il a été question au chapitre précédent : Cicéron et Pline d'une part, Sénèque et Epicure de l'autre.
2. Ressemblant. — 3. Depuis longtemps.

avec cette digne excuse qu'ils n'ont pas voulu perdre leur travail et veillées. Sied-il pas bien a deux consuls Romains, souverains magistrats de la chose publique emperiere[1] du monde, d'employer leur loisir à ordonner et fagoter gentiment une belle missive, pour en tirer la reputation de bien entendre le langage de leur nourrisse? Que feroit pis un simple maistre d'école qui en gaignat sa vie? Si les gestes[2] de Xenophon et de Cæsar n'eussent de bien loing surpassé leur eloquence, je ne croy pas qu'ils les eussent jamais escris. Ils ont cherché à recommander non leur dire, mais leur faire. Et, si la perfection du bien parler pouvoit apporter quelque gloire sortable à un grand personnage, certainement Scipion et Lælius n'eussent pas resigné l'honneur de leurs comedies et toutes les mignardises et delices du langage Latin à un serf Afriquain : car, que cet ouvrage soit leur, sa beauté et son excellence le maintient assez, et Terence l'advoüe luy mesme. * On me feroit desplaisir de me B
desloger de cette creance.

C'est une espece de mocquerie et d'injure de vou- A
loir faire valoir un homme par des qualitez mesadvenantes à son rang, quoy qu'elles soient autrement loüables, et par les qualitez aussi qui ne doivent pas estre les siennes principales : comme qui loüeroit[3] un Roy d'estre bon peintre, ou bon architecte, ou encore bon arquebouzier, ou bon coureur de bague[4]; ces loüanges ne font honneur, si elles ne sont presentées en foule, et à la suite de celles qui luy sont propres : à sçavoir de la justice et de la science de conduire son peuple en paix et en guerre. De cette façon faict honneur à Cyrus l'agriculture, et à Charlemaigne l'éloquence et connoissance des bonnes lettres. * J'ay veu C
de mon temps, en plus forts termes, des personnages qui tiroient d'escrire et leurs titres et leur vocation[5] desadvoüer leur apprentissage, corrompre leur plume

1. Maîtresse (féminin de empereur).
2. Faits.
3. Si on louait.
4. Carrousel où les cavaliers doivent enlever à la course des anneaux suspendus.
5. Profession, occupation.

et affecter l'ignorance de qualité si vulgaire et que nostre peuple tient ne se rencontrer guere en mains sçavantes : se recommandant par meilleures qualitez.

B Les compaignons de Demosthenes en l'ambassade vers Philippus loüoient ce Prince d'estre beau, eloquent et bon beuveur : Demosthenes disoit que c'estoient louanges qui appartenoient mieux à une femme, à un advocat, à une esponge, qu'à un Roy.

Imperet bellante prior, jacentem
Lenis in hostem[1].

Ce n'est pas sa profession de sçavoir ou bien chasser ou bien dancer,

Orabunt causas alii, cœlique meatus
Describent radio, et fulgentia sidera dicent ;
Hic regere imperio populos sciat[2].

A Plutarque dict d'avantage, que de paroistre si excellent en ces parties moins necessaires, c'est produire[3] contre soy le tesmoignage d'avoir mal dispencé son loisir et l'estude, qui devoit estre employé à choses plus necessaires et utiles. De façon que Philippus, Roy de Macedoine, ayant ouy ce grand Alexandre, son fils, chanter en un festin à l'envy des meilleurs musiciens : N'as tu pas honte, luy dict-il, de chanter si bien ? Et, à ce mesme Philippus, un musicien contre lequel il debatoit de son art : Ja à Dieu ne plaise, Sire, dit-il, qu'il t'advienne jamais tant de mal que tu entendes ces choses là mieux que moy.

B Un Roy doit pouvoir respondre comme Iphicrates respondit à l'orateur qui le pressoit en son invective, de cette maniere : Et bien, qu'es-tu, pour faire tant le brave ? es-tu homme d'armes ? es-tu archier ? es-tu piquier ? — Je ne suis rien de tout cela, mais je suis celuy qui sçait commander à tous ceux-là.

A Et Antisthenes print pour argument de peu de

1. « Qu'il commande, vainqueur de l'ennemi qui résiste, clément à l'adversaire terrassé. » (Hor., *Carmen sæculare*, 51.)
2 « D'autres plaideront des procès ; d'autres, à l'aide du compas, décriront les mouvements du ciel et les astres brillants ; pour lui, qu'il sache commander les peuples. » (Virgile, *En.*, VI, 849.)
3. Mettre en avant.

valeur en Ismenias, dequoy on le vantoit d'estre excellent joüeur de flutes.

Je sçay bien, quand j'oy quelqu'un qui s'arreste au langage des Essais, que j'aimeroye mieux qu'il s'en teust. Ce n'est pas tant eslever les mots, comme c'est deprimer[1] le sens, d'autant plus picquamment[2] que plus obliquement. Si suis je trompé, si guere d'autres donnent plus à prendre en la matiere; et, comment que ce soit, mal ou bien, si nul escrivain l'a semée ny guere plus materielle ny au moins plus drue en son papier. Pour en ranger davantage, je n'en entasse que les testes[3]. Que j'y attache leur suitte[4], je multiplieray plusieurs fois ce volume. Et combien y ay-je espandu d'histoires qui ne disent mot, lesquelles qui voudra esplucher un peu ingenieusement, en produira infinis Essais. Ny elles, ny mes allegations ne servent pas tousjours simplement d'exemple, d'authorité ou d'ornement. Je ne les regarde pas seulement par l'usage que j'en tire. Elles portent souvent, hors de mon propos, la semence d'une matiere plus riche et plus hardie, et sonnent à gauche un ton plus delicat, et pour moy qui n'en veux exprimer d'avantage, et pour ceux qui rencontreront mon air[5]. Revenant à la vertu parliere, je ne trouve pas grand choix entre ne sçavoir dire que mal, ou ne sçavoir rien que bien dire. « *Non est ornamentum virile concinnitas*[6]. » C

Les sages disent que, pour le regard du sçavoir, il n'est que la philosophie, et, pour le regard des effets[7], que la vertu, qui generalement soit propre à tous degrez et à tous ordres. A

Il y a quelque chose de pareil en ces autres deux philosophes[8], car ils promettent aussi eternité aux lettres qu'ils escrivent à leurs amis; mais c'est d'autre façon, et s'accommodant pour une bonne fin à la vanité d'autruy : car ils leur mandent que si le soing

1. S'arrêter au style des Essais, ce n'est pas tant en louer la forme qu'en rabaisser le fond. — 2. D'une manière piquante, sensible.
3. L'essentiel des idées. — 4. Les développements, les conséquences.
5. Manière de penser. — 6. « Une parure recherchée ne sied pas à l'homme. » (Sén., *Ep*, cxv.). — 7. De la pratique. — 8. Epicure et Sénèque.

de se faire connoistre aux siecles advenir et de la renommée les arreste[1] encore au maniement des affaires, et leur fait craindre la solitude et la retraicte où ils les veulent appeller, qu'ils ne s'en donnent plus de peine : d'autant qu'ils[2] ont assez de credit avec la posterité pour leur respondre que, ne fut que par les lettres qu'ils[3] leur escrivent, ils rendront leur nom aussi conneu et fameus que pourroient faire leurs actions publiques. Et, outre cette difference, encore ne sont ce pas lettres vuides et descharnées, qui ne se soutiennent que par un delicat chois de mots, entassez et rangez à une juste cadence, ains farcies et pleines de beaux discours de sapience, par lesquelles on se rend non plus eloquent, mais plus sage, et qui nous aprennent non à bien dire, mais à bien faire. Fy de l'eloquence qui nous laisse envie de soy, non des choses ; si ce n'est qu'on die que celle de Cicero, estant en si extreme perfection, se donne corps elle mesme

J'adjousteray encore un conte que nous lisons de luy à ce propos, pour nous faire toucher au doigt son naturel. Il avoit à orer[4] en public, et estoit un peu pressé du temps pour se preparer à son aise. Eros, l'un de ses serfs, le vint advertir que l'audience estoit remise au lendemain. Il en fut si aise qu'il luy donna liberté pour cette bonne nouvelle.

B Sur ce subject de lettres, je veux dire ce mot, que c'est un ouvrage auquel mes amys tiennent que je
C puis quelque chose. * Et eusse prins plus volontiers ceste forme à publier mes verves, si j'eusse eu à qui parler. Il me falloit, comme je l'ay eu autrefois[5], un certain commerce qui m'attirast, qui me soustinst et souslevast. Car de negocier au vent[6], comme d'autres, je ne sçauroy que de songes[7], ny forger des vains noms[8] à entretenir en chose serieuse : ennemy juré de toute falsification. J'eusse esté plus attentif et plus seur, ayant une addresse forte et amie, que je ne suis,

1. Les retient encore dans les hautes charges où l'on manie les affaires.
2. Les deux philosophes. — 3. Les deux philosophes.
4. Parler. — 5. Avec La Boétie. — 6. En l'air.
7. Je ne saurais le faire qu'en songe. — 8. Correspondants fictifs.

regardant les divers visages [1] d'un peuple. Et suis
deçeu, s'il ne m'eust mieux succédé [2]. * J'ay naturelle- B
ment un stile comique [3] et privé [4], mais c'est d'une
forme mienne, inepte [5] aux négotiations publiques,
comme en toutes façons est mon langage : trop serré,
desordonné, couppé, particulier ; et ne m'entens pas
en lettres ceremonieuses, qui n'ont autre substance
que d'une belle enfileure de paroles courtoises. Je n'ay
ny la faculté ny le goust de ces longues offres d'affec-
tion et de service. Je n'en crois pas tant, et me des-
plaist d'en dire guiere [6] outre ce que j'en crois. C'est
bien loing de l'usage present : car il ne fut jamais si
abjecte et servile prostitution de presentations [7] ; la
vie, l'ame, devotion, adoration, serf, esclave, tous ces
mots y courent si vulgairement que, quand ils veulent
faire sentir une plus expresse volonté et plus respec-
tueuse, ils n'ont plus de maniere pour l'exprimer.

Je hay à mort de sentir au flateur : qui faict que je
me jette naturellement à un parler sec, rond et cru
qui tire, à qui ne me cognoit d'ailleurs, un peu vers
le dedaigneux. * J'honnore le plus ceux que j'hon- C
nore le moins ; et, où mon ame marche d'une grande
allegresse, j'oublie les pas de la contenance. * Et B
m'offre maigrement et fierement à ceux à qui je suis.
Et me presente moins à qui je me suis le plus donné : C
il me semble qu'ils le doivent lire en mon cœur, et B
que l'expression de mes paroles fait tort à ma concep-
tion.

A bienvienner [8], à prendre congé, à remercier, à C
salüer, à presenter mon service, et tels complimens
verbeux des loix ceremonieuses de nostre civilité, je
ne cognois personne si sottement sterile de langage
que moy.

Et n'ay jamais esté employé à faire des lettres de
faveur et recommendation, que celuy pour qui c'estoit
n'aye trouvées seches et lasches.

Ce sont grands imprimeurs de lettres que les Italiens. B

1. Aspects, goûts. — 2. Réussi.
3. Familier. — 4. Qui convient dans le privé.
5. Inapte. — 6. Beaucoup. — 7. Formules de politesse.
8. Donner la bienvenue.

J'en ay, ce crois-je, cent divers volumes: celles de Annibale Caro me semblent les meilleures. Si tout le papier que j'ay autresfois barbouillé pour les dames, estoit en nature [1], lors que ma main estoit veritablement emportée par ma passion, il s'en trouveroit à l'adventure quelque page digne d'estre communiquée à la jeunesse oysive, embabouinée de cette fureur. J'escris mes lettres tousjours en poste [2], et si precipiteusement que, quoy que je peigne [3] insupportablement mal, j'ayme mieux escrire de ma main que d'y en employer un'autre, car je n'en trouve poinct qui me puisse suyvre, et ne les transcris jamais. J'ay accoustumé les grands qui me connoissent, à y supporter des litures [4] et des trasseures [5], et un papier sans plieure et sans marge. Celles qui me coustent le plus sont celles qui valent le moins: depuis que je les traine, c'est signe que je n'y suis pas. Je commence volontiers sans project; le premier traict produict le second. Les lettres de ce temps sont plus en bordures et prefaces, qu'en matiere. Comme j'ayme mieux composer deux lettres que d'en clorre et plier une, et resigne tousjours cette commission à quelque autre: de mesme, quand la matiere est achevée, je donrois volontiers à quelqu'un la charge d'y adjouster ces longues harengues, offres et prieres que nous logeons sur la fin, et desire que quelque nouvel usage nous en descharge; comme aussi de les inscrire d'une legende de qualitez et tiltres, pour ausquels ne broncher, j'ay maintesfois laissé d'escrire, et notamment à gens de justice et de finance. Tant d'innovations d'offices, une si difficile dispensation et ordonnance de divers noms d'honneur, lesquels, estant si cherement acheptez, ne peuvent estre eschangez ou oubliez sans offence. Je trouve pareillement de mauvaise grace d'en charger le front et inscription des livres que nous faisons imprimer.

1. Existait, subsistait.
2. En toute hâte. — 3. Ecrive. — 4. Ratures. — 5. Traits de plume, surcharges.

CHAPITRE XLI

Un emprunt aux *Mémoires* des frères du Bellay (Antoine de Lève) permet de dater cet essai des environs de 1572, époque à laquelle Montaigne a lu les *Mémoires* de Guillaume et Martin du Bellay.

DE NE COMMUNIQUER SA GLOIRE.

De toutes les resveries du monde, la plus receuë et plus universelle est le soing de la reputation et de la gloire, que nous espousons jusques à quitter les richesses, le repos, la vie et la santé, qui sont bien effectuels et substantiaux, pour suyvre cette vaine image et cette simple voix [1] qui n'a ny corps ny prise : A

La fama, ch' invaghisce a un dolce suono
Gli superbi mortali, et par si bella,
E un echo, un sogno, anzi d'un sogno un ombra
Ch' ad ogni vento si dilegua et sgombra [2]

Et, des humeurs des-raisonnables des hommes, il semble que les philosophes mesmes se défacent plus tard et plus envis [3] de ceste-cy que de nulle autre.

C'est la plus revesche et opiniastre : * « *Quia etiam bene proficientes animos tentare non cessat* [4] ». * Il n'en est guiere de laquelle la raison accuse si clairement la vanité, mais elle a ses racines si vifves en nous, que je ne sçay si jamais aucun s'en est peu nettement descharger. Apres que vous avez tout dict et tout creu pour la desadvouer, elle produict contre vostre discours une inclination si intestine que vous avez peu que tenir à l'encontre. BC B

1. Mot.
2. « La renommée, qui enchante par sa douce voix les superbes mortels et qui paraît si belle, n'est qu'un écho, un songe, que dis je ! l'ombre d'un songe qui, au moindre souffle, se dissipe et s'évanouit. » (Torquato Tasso. *Jérusalem délivrée,* chant XIV, stance 63. Citation ajoutée en 1582).
3. A contre-cœur.
4. « Parce qu'elle ne cesse de tenter même ceux qui ont fait des progrès dans le chemin de la vertu. » (Saint-Augustin, *Cité de Dieu,* V, XIV).

A Car, comme dit Cicero, ceux mesmes qui la combatent, encores veulent-ils que les livres qu'ils en escrivent, portent au front leur nom, et se veulent rendre glorieux de ce qu'ils ont mesprisé la gloire. Toutes autres choses tombent en commerce : nous prestons nos biens et nos vies au besoin de nos amis; mais de communiquer son honneur et d'estrener autruy de sa gloire, il ne se voit guieres. Catulus Luctatius, en la guerre contre les Cymbres, ayant faict tous ses efforts d'arrester ses soldats qui fuyoient devant les ennemis, se mit luy-mesmes entre les fuyards, et contrefit le coüard, affin qu'ils semblassent plustost suivre leur capitaine que fuyr l'ennemy : c'estoit abandonner sa reputation pour couvrir la honte d'autruy. Quand l'Empereur Charles cinquiesme passa en Provence, l'an mil cinq cens trente sept [1], on tient que Anthoine de Lève, voyant son maistre resolu de ce voiage et l'estimant luy estre merveilleusement glorieux, opinoit toutefois le contraire et le desconseilloit, à cette fin que toute la gloire et honneur de ce conseil en fut attribué à son maistre, et qu'il fut dict son bon advis et sa prevoiance avoir esté telle que, contre l'opinion de tous, il eust mis à fin une si belle entreprinse : qui estoit l'honnorer à ses despens. Les Ambassadeurs Thraciens, consolans Archileonide, mere de Brasidas, de la mort de son fils, et le haut-louans jusques à dire qu'il n'avoit point laissé son pareil, elle refusa cette louange privée et particuliere pour la rendre au public : Ne me dites pas cela, fit-elle, je sçay que la ville de Sparte a plusieurs citoyens plus grands et plus vaillans qu'il n'estoit. En la bataille de Crecy, le Prince de Gales, encores fort jeune, avoit l'avant-garde à conduire : le principal effort du rencontre fust en cet endroit : les seigneurs qui l'accompagnoient, se trouvans en dur party d'armes, mandarent au Roy Edoüard de s'approcher pour les secourir : il s'enquit de l'estat de son fils, et, luy ayant esté respondu qu'il estoit vivant et à cheval : Je luy ferois, dit-il, tort de luy aller maintenant desrober l'honneur de la victoire de ce combat qu'il a si long temps sous-

1. En 1536.

tènu ; quelque hazard qu'il y ait, elle sera toute sienne. Et n'y voulut aller ny envoier, sçachant, s'il y fust allé, qu'on eust dict que tout estoit perdu sans son secours, et qu'on luy eust attribué l'advantage de cet exploit : * « *semper enim quod postremum adjectum est, id rem totam videtur traxisse*[1]. » C

Plusieurs estimoyent à Romme, et se disoit communément, que les principaux beaux-faits de Scipion estoyent en partie deus à Lælius, qui toutesfois alla tousjours promouvant et secondant la grandeur et gloire de Scipion, sans aucun soing de la sienne. Et Theopompus, Roy de Sparte, à celuy qui luy disoit que la chose publique demeuroit sur ses pieds, pour autant qu'il[2] sçavoit bien commander : C'est plustost, dict-il, parce que le peuple sçait bien obeyr. B

Comme les femmes qui succedoient aux pairies, avoient, nonobstant leur sexe, droit d'assister et opiner aux causes qui appartiennent à la jurisdiction des pairs : aussi les pairs ecclesiastiques, nonobstant leur profession, estoient tenus d'assister nos Roys en leurs guerres, non seulement de leurs amis et serviteurs, mais de leur personne aussi. L'Evesque de Beauvais, se trouvant avec Philippe Auguste en la bataille de Bouvines, participoit bien fort courageusement à l'effect; mais il luy sembloit ne devoir toucher au fruit et gloire de cet exercice, sanglant et violent. Il mena, de sa main, plusieurs des ennemis à raison ce jour-là ; et les donnoit au premier gentilhomme qu'il trouvoit, à esgosiller ou prendre prisonniers : luy en resignant toute l'execution ; et le fict ainsin de[3] Guillaume Comte de Salsberi à messire Jean de Nesle ; d'une pareille subtilité de conscience à cett' autre : il vouloit bien assommer, mais non pas blesser, et pourtant ne combattoit que de masse[4]. Quelcun, en mes jours, estant reproché par le Roy d'avoir mis les mains sur un prestre, le nioit fort et ferme : c'estoit qu'il l'avoit battu et foulé aux pieds. C

1. « Toujours en effet le dernier renfort semble avoir seul fait la victoire. » (Tite-Live, XXVII, XLV.)
2. Parce qu'il. — 3. Agit ainsi au sujet de. (Donna Guillaume de Salisbury à égosiller à Jean de Nesle.)
4. Sorte de massue.

CHAPITRE XLII

Entouré de chapitres qui datent de 1572, ce chapitre présente la méthode de composition en forme de mosaïque, avec nombreux emprunts à Sénèque, qui caractérise plusieurs chapitres écrits vers 1572 (I XIV, XX, XXXIX, II III, etc.). J'incline donc à le croire composé dans sa majeure partie à cette époque. Il a pu d'ailleurs recevoir des additions avant même la publication de 1580, et sa composition fragmentaire l'y rendait particulièrement propre. Trois emprunts presque textuels aux *Œuvres Morales* de Plutarque (distance de bête à bête, Hermodorus, le roy Séleucus) n'ont pu y prendre place, semble-t-il, qu'à la fin de 1572 au plus tôt.

A notre époque Montaigne aura le culte de la sagesse antique ; c'est seulement sa conception de cette sagesse qui changera, et il y paraît notamment à la suppression du mot « ignorante », p. 332, note 9.

DE L'INEQUALITÉ QUI EST ENTRE NOUS.

A Plutarque dit en quelque lieu qu'il ne trouve point si grande distance de beste à beste, comme il trouve d'homme à homme. Il parle de la suffisance de l'ame et qualitez internes. A la verité, je trouve si loing d'Epaminundas, comme je l'imagine, jusques à tel que je connois, je dy capable de sens commun, que j'encherirois volontiers sur Plutarque ; et dirois qu'il y a plus de distance de tel à tel homme qu'il n'y a de tel homme à telle beste :

C *hem vir viro quid præstat* [1] ;

Et qu'il y a autant de degrez d'esprits qu'il y a d'icy au ciel de brasses, et autant innumerables.

A Mais, à propos de l'estimation des hommes, c'est merveille que, sauf nous, aucune chose ne s'estime que par ses propres qualitez. Nous loüons un cheval de ce qu'il est vigoureux et adroit,

B *volucrem*
Sic laudamus equum, facili cui plurima palma
Fervet, et exultat rauco victoria circo [2],

A non de son harnois ; un levrier de sa vitesse, non de

1. « Ah ! qu'un homme peut être supérieur à un autre homme ! » (Térence, *Eunuque*, II, III, I.)
2. « Ainsi nous louons un cheval pour sa vitesse, pour les palmes nombreuses qu'il a remportées dans les cirques aux applaudissements des foules bruyantes. » (Juvénal, VIII, 57).

son colier : un oyseau de son aile, non de ses longes et sonettes[1]. Pourquoy de mesmes n'estimons nous un homme par ce qui est sien ? Il a un grand train, un beau palais, tant de credit, tant de rente : tout cela est autour de luy, non en luy. Vous n'achetez pas un chat en poche. Si vous marchandez un cheval, vous lui ostez ses bardes[2], vous le voyez nud et à descouvert ; ou, s'il est couvert, comme on les presentoit anciennement aux Princes à vandre, c'est par les parties moins necessaires, afin que vous ne vous amusez pas à la beauté de son poil ou largeur de sa croupe, et que vous vous arrestez principalement à considerer les jambes, les yeux et le pied, qui sont les membres les plus utiles,

Regibus hic mos est : ubi equos mercantur, opertos
Inspiciunt, ne, si facies, ut sæpe, decora
Molli fulta pede est, emptorem inducat hiantem,
Quod pulchræ clunes, breve quod caput, ardua cervix[3].

Pourquoy, estimant un homme, l'estimez vous tout enveloppé et empacqueté ? Il ne nous faict montre que des parties qui ne sont aucunement siennes, et nous cache celles par lesquelles seules on peut vrayement juger de son estimation. C'est le pris de l'espée que vous cherchez, non de la guaine : vous n'en donnerez à l'adventure pas un quatrain[4], si vous l'avez despouillé. Il le faut juger par luy mesme, non par ses atours. Et, comme dit tres-plaisamment un ancien[5] : Sçavez vous pourquoy vous l'estimez grand ? Vous y comptez la hauteur de ses patins. La base n'est pas de la statue. Mesurez le sans ses eschaces : qu'il mette à part ses richesses et honneurs, qu'il se presente en chemise. A il le corps propre à ses functions, sain et allegre ? Quelle ame a il ? est elle belle, capable et heureusement pourveue de toutes ses pieces ? Est elle riche du sien, ou de l'autruy ?[6] la

1. Il s'agit des oiseaux de vénerie — 2. Son harnachement.
3. « Les rois ont cette coutume, lorsqu'ils achètent des chevaux, de les examiner couverts, de peur que, si, comme il arrive souvent, le cheval a la tête belle et le pied mou, l'acheteur ne se laisse séduire par l'aspect d'une belle croupe, d'une tête fine ou d'une fière encolure. » (Hor., *Satires*, I, II, 86.)
4. Environ un liard — 5. Sénèque, dont tout ceci est inspiré.
6. De son bien propre ou d'un bien emprunté.

fortune n'y a elle que voir ? Si, les yeux ouverts, elle attend les espées traites[1] ; s'il ne luy chaut[2] par où luy sorte la vie, par la bouche ou par le gosier ; si elle est rassise[3], equable[4] et contente : c'est ce qu'il faut veoir, et juger par là les extremes differences qui sont entre nous. Est-il

sapiens, sibique imperiosus,
Quem neque pauperies, neque mors, neque vincula terrent,
Responsare cupidinibus, contemnere honores
Fortis, et in seipso totus teres atque rotundus,
Externi ne quid valeat per læve morari,
In quem manca ruit semper fortuna[5] ?

un tel homme est cinq cens brasses au dessus des Royaumes et des duchez : il est luy mesmes à soy son empire.

C *Sapiens pol ipse fingit fortunam sibi*[6].

A Que luy reste il à desirer ?

Non ne videmus
Nil aliud sibi naturam latrare, nisi ut quoi
Corpore sejunctus dolor absit, mente fruatur,
Jucundo sensu cura semotus metúque[7] ?

Comparez luy la tourbe[8] de nos hommes[9], stupide, basse, servile, instable et continuellement flotante en l'orage des passions diverses qui la poussent et repoussent : pendant[10] toute d'autruy ; il y a plus d'esloignement que du Ciel à la terre : et toutefois l'aveuglement de nostre usage est tel, que nous en

1. Tirées. — 2. Importe. — 3. Calme. — 4. Egale.
5. « Sage et maître de lui ? Tel que ni la pauvreté, ni la mort, ni les fers ne le font trembler ? A-t-il le courage de tenir tête à ses passions, de mépriser les honneurs ? Renfermé tout entier en lui-même, rond et poli comme la boule sur laquelle aucun objet extérieur ne peut avoir prise pour l'empêcher de rouler, est-il hors de toutes les atteintes de la fortune ? » (Hor. *Satires*, II, VII, 83.)
6. « Le sage est l'artisan de son propre bonheur. » (Plaute, *Trinummus*, II, II, 84.)
7. « Ne voyons-nous pas que la nature n'exige de nous rien de plus qu'un corps exempt de douleurs et une âme jouissant d'un sentiment de bien-être, exempte de soucis et de craintes ? » (Lucr., II, 16.)
8. Foule. — 9. On lit dans les éditions publiées du vivant de Montaigne : « la tourbe de nos hommes, ignorante, stupide & endormie, basse, servile, pleine de fiebvre et de fraieur, instable... »
10. Dépendant.

faisons peu ou point d'estat, là où, si nous considerons un paisan et un Roy, * un noble et un villain, un magistrat et un homme privé, un riche et un pauvre, il se presente soudain à nos yeux un' extreme disparité [1], qui [2] ne sont differents par maniere de dire qu'en leurs chausses. C A

En Thrace le Roy estoit distingué de son peuple d'une plaisante manière, et bien r'encherie. Il avoit une religion à part, un Dieu tout à luy qu'il n'appartenoit à ses subjects d'adorer : c'estoit Mercure ; et luy dédaignoit les leurs, Mars, Bacchus, Diane. C

Ce ne sont pourtant que peintures [3], qui ne font aucune dissemblance essentielle.

Car, comme les joueurs de comedie, vous les voyez sur l'eschaffaut [4] faire une mine de Duc et d'Empereur ; mais, tantost apres, les voylà devenuz valets et crocheteurs [5] miserables, qui est leur nayfve [6] et originelle condition : aussi l'Empereur, duquel la pompe vous esblouit en public, A

Scilicet et grandes viridi cum luce smaragdi B
Auro includuntur, teritúrque Thalassima vestis
Assiduè, et Veneris sudorem exercita potat [7],

voyez le derriere le rideau, ce n'est rien qu'un homme commun, et, à l'adventure, plus vil que le moindre de ses subjects. * « *Ille beatus introrsum est. Istius bracteata felicitas est* [8]. » A C

La coüardise, l'irresolution, l'ambition, le despit et l'envie l'agitent comme un autre : A

Non enim gazæ neque consularis
Summovet lictor miseros tumultus
Mentis et curas laqueata circum
Tecta volantes [9] ;

1. Inégalité. — 2. Entre eux qui.
3. Apparences qui ne répondent à aucune réalité.
4. Scène. — 5. Portefaix. — 6. Naturelle.
7. « C'est que sur lui brillent, enchâssées dans l'or, de grosses émeraudes de la plus belle eau, et qu'il use sans cesse de belles étoffes couleur vert de mer, qu'il souille de la sueur de Vénus. » (Lucr., IV, 1123.)
8. « Celui-là jouit d'un bonheur intérieur, l'autre n'a qu'un bonheur de surface. » (Sén., *Ep.*, CXIX et CXV.)
9. « En effet, ni les trésors ni les faisceaux consulaires ne dissipent les troubles du cœur et les soucis qui voltigent autour des lambris dorés. » (Hor., *Odes*, II, XVI, 9.)

B et le soing [1] et la crainte le tiennent à la gorge au milieu de ses armées,

Re veràque metus hominum, curæque sequaces,
Nec metuunt sonitus armorum, nec fera tela ;
Audactérque inter reges, rerúmque potentes
Versantur, neque fulgorem reverentur ab auro [2].

A La fiebvre, la migraine et la goutte l'espargnent elles non plus que nous ? Quand la vieillesse luy sera sur les espaules, les archiers de sa garde l'en deschargeront ils ? Quand la frayeur de la mort le transira, se r'asseurera il par l'assistance des gentils-hommes de sa chambre ? Quand il sera en jalousie et caprice, nos bonnettades [3] le remettront elles ? Ce ciel de lict tout enflé d'or et de perles, n'a aucune vertu à rappaiser les tranchées d'une verte colique :

Nec calidæ citius decedunt corpore febres,
Textilibus si in picturis ostróque rubenti
Jacteris, quam si plebeia in veste cubandum est [4].

Les flateurs du grand Alexandre luy faisoyent à croire qu'il estoit fils de Jupiter : un jour, estant blessé, regardant escouler le sang de sa plaie : Et bien, qu'en dites-vous ? fit-il, est-ce pas icy un sang vermeil et purement humain ? Il n'est pas de la trampe de celuy que Homere fait escouler de la playe des dieux. Hermodorus, le poëte, avoit fait des vers en l'honneur d'Antigonus, où il l'appelloit fils du Soleil ; et luy au contraire : Celuy, dit-il, qui vuide ma chaize percée, sçait bien qu'il n'en est rien. C'est un homme pour tous potages ; et si, de soy-mesmes, c'est un homme mal né, l'empire de l'univers ne le sçauroit rabiller :

1. Souci.
2. « A la vérité, les terreurs des hommes et les soucis qui les pressent ne craignent ni le fracas des armes ni les glaives meurtriers; ils vivent hardiment parmi les rois et les puissants et l'éclat de l'or ne les trouble pas. ». (Lucr., II, 47.)
3. Coups de bonnet, saluts.
4. « Et la chaleur de la fièvre ne tombe pas plus vite si vous êtes étendu dans les broderies et dans la pourpre que s'il vous faut coucher dans un drap plébéien. » (Lucr., II, 34.)

puellæ B
Hunc rapiant ; quicquid calcaverit hic, rosa fiat[1],

quoy pour cela, si c'est une ame grossiere et stupide ? La volupté mesme et le bon heur ne se perçoivent point sans vigueur et sans esprit :

hæc perinde sunt, ut illius animus qui ea possidet,
Qui uti scit, ei bona ; illi qui non utitur rectè, mala[2].

Les biens de la fortune, tous tels qu'ils sont, encores A
faut il avoir du sentiment pour les savourer. C'est le jouïr, non le posseder, qui nous rend heureux :

Non domus et fundus, non æris acervus et auri
Ægroto domini deduxit corpore febres,
Non animo curas : valeat possessor oportet,
Qui comportatis rebus benè cogitat uti.
Qui cupit aut metuit, juvat illum sic domus aut res,
Ut lippum pictæ tabulæ, fomenta podagram[3].

Il est un sot, son goust est mousse et hebeté ; il n'en jouit non plus qu'un morfondu[4] de la douceur du vin Grec, ou qu'un cheval de la richesse du harnois duquel on l'a paré ; * tout ainsi, comme Platon dict, C
que la santé, la beauté, la force, les richesses, et tout ce qui s'appelle bien, est egalement mal à l'injuste comme bien au juste, et le mal au rebours.

Et puis, où le corps et l'esprit sont en mauvais A
estat, à quoy faire[5] ces commoditez externes ? veu que la moindre picqueure d'espingle, et passion de l'ame est suffisante à nous oster le plaisir de la mo-

1. « Que les jeunes filles se l'arrachent : que partout les roses naissent sous ses pas. » (Perse, II, 38.)
2. « Les choses valent ce que vaut le cœur du possesseur : à qui en sait user elles sont bonnes ; à qui n'en use pas bien, elles sont mauvaises. » (Térence, *Heautontimoroumenos*, I, III, 21).
3. « Ce ne sont pas une maison et des terres, ni un monceau d'airain ou d'or (quand on est malade) qui guérissent les fièvres du corps et les soucis de l'âme : il faut que leur possesseur soit sain pour qu'il puisse bien jouir des biens qu'il a acquis. S'il est tourmenté de cupidité ou de crainte, sa maison et ses biens lui sont autant que des tableaux à un chassieux ou des onguents à un podagre. » (Hor., *Epîtres*, I, II, 47. Les éditions publiées du vivant de Montaigne ajoutent : « *Sincerum est nisi vas, quodcunque infundis acessit* ». Cette citation a été reportée ailleurs.)
4. Qui souffre d'un refroidissement. — 5. A quoi bon.

narchie du monde. A la premiere strette[1] que luy
B donne la goutte, * il a beau estre Sire et Majesté,

Totus et argento conflatus, totus et auro[2],

A perd il pas le souvenir de ses palais et de ses grandeurs ? S'il est en colere, sa principauté le garde elle de rougir, de paslir, de grincer les dents, comme un fol ? Or, si ç'est un habile homme et bien né[3], la royauté adjoute peu à son bon'heur :

Si ventri bene, si lateri est pedibúsque tuis, nil
Divitiæ poterunt regales addere majus[4] ;

il voit que ce n'est que biffe[5] et piperie[6]. Oui, à l'adventure il sera de l'advis du Roy Seleucus, que, qui sçauroit le poix d'un sceptre, ne daigneroit l'amasser, quand il le trouveroit à terre; il le disoit pour les grandes et penibles charges qui touchent un bon Roy. Certes, ce n'est pas peu de chose que d'avoir à regler autruy, puis qu'à regler nous mesmes il se presente tant de difficultez. Quant au commander, qui semble estre si doux, considerant l'imbecillité[7] du jugement humain et la difficulté du chois és choses nouvelles et doubteuses, je suis fort de cet advis, qu'il est bien plus aisé et plus plaisant de suivre que de guider, et que c'est un grand sejour[8] d'esprit de n'avoir à tenir qu'une voie tracée et à respondre que de soy :

B *Ut satiús multo jam sit parere quietum,*
Quam regere imperio res velle[9].

Joint que Cyrus disoit qu'il n'appartenoit de commander à homme qui ne vaille mieux que ceux à qui il commande.

A Mais le Roy Hieron, en Xenophon, dict davantage : qu'en la jouyssance des voluptez mesmes, ils sont de pire condition que les privez, d'autant que l'aysance

1. Attaque.
2. « Tout en argent et tout en or. » (Tibulle, II, I, 71.)
3. Homme de grand mérite et bien doué par la nature.
4. « Si vous avez l'estomac, les poumons et les pieds en bon état, toutes les richesses des rois ne pourront rien ajouter à votre bonheur. » (Hor., *Epîtres*, I, XII, 5.)
5. Fausse apparence.
6. Tromperie. — 7. Faiblesse. — 8. Repos, tranquillité.
9. « En sorte qu'il vaut beaucoup mieux obéir tranquillement que de vouloir se charger du gouvernement de l'Etat. » (Lucr., V., 1126).

et la facilité leur oste l'aigre-douce pointe que nous y trouvons,

> *Pinguis amor nimiúmque potens, in tædia nobis* B
> *Vertitur, et stomacho dulcis ut esca nocet*[1]

Pensons nous que les enfans de cœur prennent grand A plaisir à la musique ? la satieté la leur rend plustost ennuyeuse. Les festins, les danses, les masquarades, les tournois, rejouyssent ceux qui ne les voyent pas souvent et qui ont désiré de les voir : mais, à qui en faict ordinaire, le goust en devient fade et mal plaisant ; ny les dames ne chatouillent celuy qui en joyt à cœur saoul. Qui ne se donne loisir d'avoir soif, ne sçauroit prendre plaisir à boire. Les farces des bateleurs nous res-jouissent, mais, aux jouëurs, elles servent de corvée. Et qu'il soit ainsi, ce sont delices aux Princes, c'est leur feste, de se pouvoir quelque fois travestir et démettre à la façon de vivre basse et populaire,

> *Plerúmque gratæ principibus vices,*
> *Mundæque parvo sub lare pauperum*
> *Cœnæ, sine aulæis et ostro,*
> *Solicitam explicuere frontem*[2].

Il n'est rien si empeschant, si desgouté, que l'abon- C dance. Quel appetit ne se rebuteroit à veoir trois cents femmes à sa merci, comme les a le grand seigneur en son serrail ? Et quel appetit[3] et visage[4] de chasse s'estoit reservé celuy de ses ancestres qui n'alloit jamais aux champs à moins de sept mille fauconniers ?

Et, outre cela, je croy que ce lustre de grandeur A apporte non legieres incommoditez à la jouyssance des plaisirs plus doux : ils sont trop esclairez et trop en butte[5].

1. « L'amour bien traité et trop obéi nous dégoûte bientôt ; comme l'excès d'un mets agréable fatigue l'estomac. » (Ovide, *Amores*, II, xix, 25).
2. « Souvent le changement plaît aux grands ; et des repas frugaux et propres sous le toit du pauvre, sans tapis et sans pourpre, ont déridé leur front soucieux. » (Hor., *Odes*, III, xxix, 13.)
3. Goût. — 4. Forme, espèce. — 5. A la vue de tous.

B Et, je ne sçay comment, on requiert plus d'eux de
cacher et couvrir leur faute. Car ce qui est à nous
indiscretion[1], à eux le peuple juge que ce soit tyran-
nie, mespris et desdain des loix ; et, outre l'inclination
au vice, il semble qu'ils y adjoustent encore le plaisir
de gourmander et sousmettre à leur pieds les obser-
C vances publiques. *De vray Platon, en son Gorgias,
definit tyran celuy qui a licence[2] en une cité de
B faire tout ce qui luy plaist. * Et souvent, à cette
cause, la montre et publication de leur vice blesse
plus que le vice mesme. Chacun craint à estre espié
et contrerollé[3] : ils le sont jusques à leurs conte-
nances et à leurs pensées, tout le peuple estimant
avoir droict et interest d'en juger ; outre ce que les
taches s'agrandissent selon l'eminence et clarté du
lieu où elles sont assises, et qu'un seing[4] et une
verrue au front paroissent plus que ne faict ailleurs
une balafre.

A Voylà pourquoy les poëtes feignent[5] les amours de
Jupiter conduites soubs autre visage que le sien ; et,
de tant de practiques amoureuses qu'ils luy attri-
buent, il n'en est qu'une seule, ce me semble, où il
se trouve en sa grandeur et Majesté.

Mais revenons à Hyeron : il recite aussi combien il
sent d'incommoditez en sa royauté, pour ne pouvoir
aller et voyager en liberté, estant comme prisonnier
dans les limites de son païs ; et qu'en toutes ses ac-
tions il se trouve enveloppé d'une facheuse presse[6].
De vray, à voir les nostres tous seuls à table, assiegez
de tant de parleurs et regardans inconnuz, j'en ay eu
souvent plus de pitié que d'envie.

B Le Roy Alphonse disoit que les asnes estoyent en
cela de meilleure condition que les Roys : leurs mais-
tres les laissent paistre à leur aise, là où les Roys ne
peuvent pas obtenir cela de leurs serviteurs.

A Et ne m'est jamais tombé en fantasie que ce fut
quelque notable commodité à la vie d'un homme
d'entendement, d'avoir une vingtaine de contrerol-
leurs à sa chaise percée ; ny que les services d'un

1. Manque de mesure, faute. — 2. Liberté.
3. Contrôle. — 4. Marque naturelle. — 5. Imaginent. — 6. Foule.

homme qui a dix mille livres de rente, ou qui a pris Casal, ou defendu Siene, luy soyent plus commodes et acceptables que d'un bon valet et bien experimenté.

Les avantages principesques[1] sont quasi avantages imaginaires. Chaque degré de fortune a quelque image de principauté. Cæsar appelle Roytelets tous les Seigneurs ayant justice en France de son temps. De vray, sauf le nom de Sire, on va bien avant[2] avec nos Roys. Et voyez aux Provinces esloingnées de la Cour, nommons Bretaigne pour exemple, le train, les subjects, les officiers, les occupations, le service et cerimonie d'un Seigneur retiré[3] et casanier, nourry entre ses valets ; et voyes aussi le vol de son imagination : il n'est rien plus Royal ; il oyt parler de son maistre une fois l'an, comme du Roy de Perse, et ne le recognoit que par quelque vieux cousinage que son secretaire tient en registre. A la verité, nos loix sont libres assez, et le pois de la souveraineté ne touche un gentil-homme François à peine deux fois en sa vie. La subjection essentielle et effectuelle[4] ne regarde d'entre nous que ceux qui s'y convient et qui ayment à s'honnorer et enrichir par tel service : car qui se veut tapir en son foyer, et sçait conduire sa maison sans querelle et sans procès, il est aussi libre que le Duc de Venise : * « *Paucos servitus, plures servitutem tenent*[5]. » B C

Mais sur tout Hieron faict cas dequoy il se voit privé de toute amitié et societé mutuelle, en laquelle consiste le plus parfait et doux fruict de la vie humaine. Car quel tesmoignage d'affection et de bonne volonté puis-je tirer de celuy qui me doit, veuille il ou non, tout ce qu'il peut ? Puis-je faire estat de son humble parler et courtoise reverence, veu qu'il n'est pas en luy de me la refuser ? L'honneur que nous recevons de ceux qui nous craignent, ce n'est pas A

1. Des princes.
2. On s'avance bien loin avec les rois, on partage presque toutes leurs grandeurs.
3. Qui vit chez lui. — 4. Effective.
5. « Peu d'hommes sont enchaînés à la servitude ; beaucoup s'y enchaînent. » (Sén., *Ep.*, xi.)

honneur ; ces respects se doivent à la royauté, non à moy :

B *maximum hoc regni bonum est,*
Quod facta domini cogitur populus sui
Quam ferre tam laudare[1].

A Vois-je pas que le meschant, le bon Roy, celuy qu'on haït, celuy qu'on ayme, autant en a l'un que l'autre : de mesmes apparences, de mesme cerimonie estoit servy mon predecesseur et le sera mon successeur. Si mes subjects ne m'offencent pas, ce n'est tesmoignage d'aucune bonne affection : pourquoy le prendray-je en cette part-là, puis qu'ils ne pourroient quand ils voudroient ? Nul ne me suit pour l'amitié qui soit entre luy et moy, car il ne s'y sçauroit coudre amitié où il y a si peu de relation et de correspondance. Ma hauteur m'a mis hors du commerce des hommes : il y a trop de disparité et de disproportion. Ils me suivent par contenance[2] et par coustume ou, plus tost que moy, ma fortune, pour en accroistre la leur. Tout ce qu'ils me dient et font, ce n'est que fard. Leur liberté estant bridée de toutes pars par la grande puissance que j'ay sur eux, je ne voy rien autour de moy, que couvert et masqué.

Ses courtisans loüoient un jour Julien l'Empereur de faire bonne justice : Je m'en orgueillirois volontiers, dict-il, de ces loüanges, si elles venoient de personnes qui ozassent accuser ou mesloüer mes actions contraires, quand elles y seroient.

B Toutes les vraies commoditez qu'ont les Princes, leur sont communes avec les hommes de moyenne fortune (c'est à faire aux Dieux de monter des chevaux aislez et se paistre d'Ambrosie) : ils n'ont point d'autre sommeil et d'autre appetit que le nostre ; leur acier n'est pas de meilleure trempe que celuy dequoy nous nous armons ; leur couronne ne les couvre ny du soleil ny de la pluie. Diocletian, qui en portoit une

1. « Le plus grand avantage de la royauté, c'est que le peuple est obligé non seulement de souffrir, mais encore de louer les actions de son maître. » (Sén., *Thyeste*, II, I, 30).
2. Etiquette.

si reverée et si fortunée, la resigna pour se retirer au plaisir d'une vie privée ; et, quelque temps apres, la necessité des affaires publiques requerant qu'il revint en prendre la charge, il respondit à ceux qui l'en prioient : Vous n'entreprendriez pas de me persuader cela, si vous aviez veu le bel ordre des arbres que j'ay moymesme planté chez moy, et les beaux melons que j'y ay semez.

A l'advis d'Anacharsis, le plus heureux estat d'une police[1] seroit où, toutes autres choses estant esgales, la precedence[2] se mesureroit à la vertu, et le rebut au vice.

Quand le Roy Pyrrhus entreprenoit de passer en A
Italie, Cyneas, son sage conseiller, luy voulant faire sentir la vanité[3] de son ambition : Et bien ! Sire, luy demanda-il, à quelle fin dressez vous cette grande entreprinse ? — Pour me faire maistre de l'Italie, respondit-il soudain. — Et puis, suyvit Cyneas, cela faict ? — Je passeray, dict l'autre, en Gaule et en Espaigne. — Et apres ? — Je m'en iray subjuguer l'Afrique ; et en fin[4], quand j'auray mis le monde en ma subjection, je me reposeray et vivray content et à mon aise. — Pour Dieu, Sire, rechargea lors Cyneas, dictes moy à quoy il tient que vous ne soyez dés à présent, si vous voulez, en cet estat ? pourquoy ne vous logez vous, des cette heure, où vous dictes aspirer, et vous espargnez tant de travail et de hazard que vous jettez entre deux ?

Nimirum quia non bene norat quæ esset habendi
Finis, et omnino quoad crescat vera voluptas[5].

Je m'en vais clorre ce pas[6] par ce verset ancien que je trouve singulierement beau à ce propos : « *Mores cuique sui fingunt fortunam*[7]. »

1. Gouvernement. — 2. Prééminence. — 3. Inanité.
4. Conformément au texte de Plutarque que Montaigne imite, ces deux mots dans les deux premières éditions sont prononcés par Cynéas.
5. « C'est apparemment parce qu'il ne connaissait pas bien les bornes qu'on doit mettre à ses désirs et jusqu'où va le plaisir véritable. » (Lucr., V, 1431.)
6. Passage, article, chapitre.
7. « C'est notre caractère qui fait à chacun de nous sa destinée. » (Cornelius Nepos, *Vie d'Atticus*, II.)

CHAPITRE XLIII

La source de ce chapitre est un passage de Diodore de Sicile que Montaigne lit dans la traduction d'Amyot. Or, Montaigne a probablement lu cette traduction vers 1572, puisqu'on trouve des traces de cette lecture dans les chapitres I XVI et I XXIII. Rien ne prouve qu'il l'ait étudiée à nouveau entre cette date et 1580. Tout entouré de chapitres qui paraissent être écrits vers 1572, il y a des chances pour que l'essai XLIII soit de la même époque. Ce n'est là toutefois qu'une hypothèse.

Le goût du luxe, que développa chez nous l'influence italienne, et que favorisèrent particulièrement l'abondance de l'or importé d'Amérique et l'enrichissement d'une classe bourgeoise désireuse de paraître, provoqua nombre de lois et d'édits somptuaires dès les règnes de François Ier et d'Henri II. L'objet n'en était pas seulement de prévenir les ruines causées par des dépenses effrénées et d'empêcher la fuite de l'argent hors du pays, on estimait qu'il était capital pour l'ordre social de distinguer les rangs par les costumes, et de ne pas permettre au vulgaire de s'habiller comme les grands. Aussi ces ordonnances s'efforcent d'établir en matière de vêtements des privilèges pour la noblesse. Elles furent renouvelées sous Charles IX en 1562, 1563 et 1573, sous Henri III en 1577 et en 1583, et plusieurs fois sous Henri IV. On peut se demander si l'essai de Montaigne aurait été suggéré par la publication des ordonnances de 1573 ou de 1577, mais rien n'indique qu'il en soit ainsi. Entre 1570 et 1580 le sujet était constamment à l'ordre du jour.

DES LOIX SOMPTUAIRES.

A La façon dequoy nos loix essayent à regler les foles et vaines despences des tables et vestemens, semble estre contraire à sa fin. Le vray moyen, ce seroit d'engendrer aux hommes le mespris de l'or et de la soye, comme de choses vaines et inutiles ; et nous leur augmentons l'honneur et le prix, qui est une bien inepte [1] façon pour en dégouster

1. Inapte, mal appropriée.

les hommes: car dire ainsi, qu'il n'y aura que les Princes qui mangent du turbot et qui puissent porter du velours et de la tresse d'or, et l'interdire au peuple, qu'est-ce autre chose que mettre en credit ces choses là, et faire croistre l'envie à chacun d'en user ? Que les Roys quittent hardiment ces marques de grandeur, ils en ont assez d'autres : tels excez sont plus excusables à tout autre qu'à un prince. Par l'exemple de plusieurs nations, nous pouvons apprendre assez de meilleures façons de nous distinguer exterieurement et nos degrez (ce que j'estime à la verité estre bien requis en un estat), sans nourrir pour cet effect cette corruption et incommodité si apparente. C'est merveille comme la coustume, en ces choses indifférentes, plante aisément et soudain le pied de son authorité. A peine fusmes nous un an, pour le dueil du Roy Henry second, à porter du drap à la cour, il est certain que desjà, à l'opinion d'un chacun, les soyes estoient venuës à telle vilité que, si vous en voyez quelqu'un vestu, vous en faisiez incontinent quelque homme de ville. Elles estoient demeurées en partage aux medecins et aux chirurgiens ; et, quoy qu'un chacun fust à peu pres vestu de mesme, si y avoit-il d'ailleurs assez de distinctions apparentes des qualitez des hommes.

Combien soudainement viennent en honneur parmy B
nos armées les pourpoins crasseux de chamois et de toile ; et la pollisseure[1] et richesse des vestements, à reproche et à mespris !

Que les Rois commencent à quitter ces despences, A
ce sera faict en un mois, sans edict et sans ordonnance: nous irons tous apres. La Loy devroit dire, au rebours, que le cramoisy et l'orfeverie est defenduë à toute espece de gens, sauf aux basteleurs et aux courtisanes. De pareille invention corrigea Zeleucus les meurs corrompuës des Locriens. Ses ordonnances estoient telles : que la femme de condition libre ne puisse mener apres elle plus d'une chambriere, sinon lors qu'elle sera yvre ; ny ne

1. Elégance.

puisse sortir hórs de la ville de nuict ; ny porter joyaux d'or à l'entour de sa personne, ny robbe enrichie de broderie, si elle n'est publique et putain ; que, sauf les ruffiens, à l'homme ne loise [1] porter en son doigt anneau d'or, ny robbe delicate, comme sont celles des draps tissus en la ville de Milet. Et ainsi, par ces exceptions honteuses, il divertissoit [2] ingenieusement ses citoiens des superfluitez et delices pernicieuses.

B C'estoit une tres-utile maniere d'attirer par honneur et ambition les hommes à l'obeissance. Nos Roys peuvent tout en telles reformations externes ;
C leur inclination y sert de loy. * « *Quidquid principes*
B *faciunt, præcipere videntur* [3]. » * Le reste de la France prend pour regle la regle de la court. Qu'ils se desplaisent de cette vilaine chaussure [4] qui montre si à descouvert nos membres occultes ; ce lourd grossissement de pourpoins, qui nous faict tous autres que nous ne sommes, si incommode à s'armer ; ces longues tresses de poil effeminées ; cet usage de baiser ce que nous presentons à nos compaignons et nos mains en les saluant, ceremonie deuë autresfois aux seuls Princes ; et qu'un gentil-homme se trouve en lieu de respect, sans espée à son costé, tout esbraillé [5] et destaché, comme s'il venoit de la garderobbe ; et que, contre la forme de nos peres et la particuliere liberté de la noblesse de ce Royaume, nous nous tenons descouverts bien loing autour d'eux en quelque lieu qu'ils soient : et comme autour d'eux, autour de cent autres, tant nous avons de tiercelets [6] et quartelets [7] de Roys ; et ainsi d'autres pareilles introductions nouvelles et vitieuses ; elles se verront incontinent esvanouyes et descriées. Ce sont erreurs superficielles, mais pourtant de mauvais prognostique ; et sommes advertis que le massif se desment [8], quand nous voyons fendiller l'enduict et la crouste de nos parois.

1. Soit permis. — 2. Détournait.
3. « Tout ce que font les princes, il semble qu'ils le prescrivent. » (Quintilien, *Declamationes*, III.)
4. Vêtement qui recouvre la partie supérieure des jambes, braguette.
5. Débraillé. — 6. Tiers. — 7. Quarts. — 8. Perd de sa solidité.

Platon, en ses loix, n'estime peste du monde plus dommageable à sa cité, que de laisser prendre liberté à la jeunesse de changer en accoustremens, en gestes, en danses, en exercices et en chansons, d'une forme à autre : remuant son jugement tantost en cette assiette, tantost en cette là, courant après les nouvelletez, honorant leurs inventeurs ; par où les mœurs se corrompent, et toutes anciennes institutions viennent à desdein et à mespris. En toutes choses, sauf simplement aux mauvaises, la mutation est à craindre : la mutation des saisons, des vents, des vivres, des humeurs ; et nulles loix ne sont en leur vray credit, que celles ausquelles Dieu a donné quelque ancienne durée : de mode que [1] personne ne sçache leur naissance, ny qu'elles [2] ayent jamais esté autres. C

1. De sorte que. — 2. Ni ne sache qu'elles.

CHAPITRE XLIV

Bâti de cinq passages empruntés aux *Vies* de Plutarque, ce chapitre mérite d'être rapproché du groupe d'essais inspirés des *Vies* de Plutarque vers 1572-1573. — (Voir la notice en tête du chapitre XXXVIII).

DU DORMIR

A La raison nous ordonne bien d'aller tousjours mesme chemin, mais non toutesfois mesme train[1]; et ores que[2] le sage ne doive donner aux passions humaines de se fourvoier de la droicte carriere, il peut bien, sans interest[3] de son devoir, leur quitter[4] aussi, d'en haster ou retarder son pas, et ne se planter comme un Colosse immobile et impassible. Quand la vertu mesme seroit incarnée, je croy que le poux lui battroit plus fort, allant à l'assaut, qu'allant disner : voire[5] il est necessaire qu'elle s'eschauffe et s'esmeuve. A cette cause, j'ay remarqué, pour chose rare, de voir quelquefois les grands personnages, aux plus hautes entreprinses et importans affaires, se tenir si entiers en leur assiette, que de n'en accourcir pas seulement leur sommeil.

Alexandre le grand, le jour assigné à cette furieuse bataille contre Darius, dormit si profondement et si haute matinée, que Parmenion fut contraint d'entrer en sa chambre, et, approchant de son lit, l'appeller deux ou trois fois par son nom pour l'esveiller, le temps d'aller au combat le pressant.

L'Empereur Othon, ayant resolu de se tuer, cette mesme nuit, apres avoir mis ordre à ses affaires domestiques, partagé son argent à ses serviteurs et affilé le tranchant d'une espée dequoy il se vouloit donner, n'attendant plus qu'à sçavoir si chacun de ses amis s'estoit retiré en seureté, se print si profondement à dormir, que ses valets de chambre l'entendoient ronfler.

1. Pas, rapidité. — 2. Quoique. — 3. Préjudice. — 4. Concéder. 5. Même.

La mort de cet Empereur a beaucoup de choses pareilles à celle du grand Caton, et mesmes cecy : car Caton estant prest à se deffaire, cependant qu'il attendoit qu'on luy rapportast nouvelles si les senateurs qu'il faisoit retirer[1], s'estoient eslargis du port d'Utique, se mit si fort à dormir, qu'on l'oyoit souffler de la chambre voisine : et, celuy qu'il avoit envoyé vers le port, l'ayant esveillé pour luy dire que la tourmente empeschoit les senateurs de faire voile à leur aise, il y en renvoya encore un autre, et, se r'enfonçant dans le lict, se remit encore à sommeiller jusques à ce que ce dernier l'asseura de leur partement[2]. Encore avons nous dequoy le comparer au faict d'Alexandre, en ce grand et dangereux orage qui le menassoit par la sedition du Tribun Metellus voulant publier le decret du rappel de Pompeius dans la ville avecques son armée, lors de l'émotion[3] de Catilina ; auquel decret Caton seul insistoit[4], et en avoient eu Metellus et luy de grosses paroles et grands menasses au Senat : mais c'estoit au lendemain, en la place, qu'il failloit venir à l'execution, où Metellus, outre la faveur du peuple et de Cæsar conspirant lors aux advantages de Pompeius, se devoit trouver, accompagné de force esclaves estrangiers et escrimeurs à outrance[5], et Caton fortifié de sa seule constance : de sorte que ses parens, ses domestiques[6] et beaucoup de gens de bien en estoyent en grand soucy; et en y eut qui passerent la nuict ensemble sans vouloir reposer, ny boire, ny manger, pour le dangier qu'ils luy voioyent preparé ; mesme sa femme et ses sœurs ne faisoyent que pleurer et se tourmenter en sa maison, là où luy au contraire reconfortoit tout le monde; et, apres avoir souppé comme de coustume, s'en alla coucher et dormir de fort profond sommeil jusques au matin, que l'un de ses compagnons au Tribunat le vint esveiller pour aller à l'escarmouche. La connoissance que nous avons de la grandeur de courage de cet homme par le

1. Eloigner. — 2. Départ. — 3. Sédition. — 4. Résistait.
5. Escrimeurs qui s'engageaient à donner la vie pour leur maître.
6. Familiers.

reste de sa vie, nous peut faire juger en toute seureté que cecy luy partoit d'un ame si loing eslevée au dessus de tels accidents, qu'il n'en daignoit entrer en cervelle [1], non plus que d'accidens [2] ordinaires.

En la bataille navale que Augustus gaigna contre Sextus Pompeius en Sicile, sur le point d'aller au combat, il se trouva pressé d'un si profond sommeil qu'il fausit [3] que ses amis l'esveillassent pour donner le signe de la bataille. Cela donna occasion à M. Antonius de luy reprocher depuis, qu'il n'avoit pas eu le cœur seulement de regarder, les yeux ouverts, l'ordonnance de son armée, et de n'avoir osé se presenter aux soldats jusques à ce qu'Agrippa luy vint annoncer la nouvelle de la victoire qu'il avoit eu sur ses ennemis. Mais quant au jeune Marius, qui fit encore pis (car le jour de sa derniere journée contre Sylla, apres avoir ordonné son armée et donné le mot et signe de la bataille, il se coucha dessoubs un arbre à l'ombre pour se reposer, et s'endormit si serré qu'à peine se peut-il esveiller de la route [4] et fuitte de ses gens, n'ayant rien veu du combat), ils disent [5] que ce fut pour estre [6] si extremement aggravé [7] de travail et de faute de dormir que nature n'en pouvoit plus. Et, à ce propos, les medecins adviseront si le dormir est si necessaire, que nostre vie en dépende : car nous trouvons bien qu'on fit mourir le Roy Perseus de Macedoine prisonnier à Rome, luy empeschant le sommeil ; mais Pline en allegue qui ont vescu long temps sans dormir.

C Chez Herodote, il y a des nations ausquelles les hommes dorment et veillent par demy années.

Et ceux qui escrivent la vie du sage Epimenides, disent qu'il dormit cinquante sept ans de suite.

1. S'inquiéter. — 2. Evénements.
3. Fallut. — 4. Par la déroute. — 5. On dit. — 6. Par ce qu'il était. — 7. Appesanti, fatigué.

CHAPITRE XLV

Ce chapitre semble inspiré par un exemple pris aux *Vies* de Plutarque (vie de Philopœmen) qui évoque le souvenir analogue survenu à la bataille de Dreux (19 décembre 1562). Il fait donc partie du groupe des essais qui semblent avoir été inspirés par les *Vies* de Plutarque vers 1572-1573. (Voir la notice du chapitre précédent.)

DE LA BATAILLE DE DREUX.

Il y eut tout plein de rares accidens en nostre bataille de Dreux ; mais ceux qui ne favorisent pas fort la reputation de monsieur de Guise, mettent volontiers en avant qu'il ne se peut excuser d'avoir faict alte et temporisé avec les forces qu'il commandoit, cependant qu'on enfonçoit monsieur le Connestable, chef de l'armée, avecques l'artillerie, et qu'il valoit mieux se hazarder, prenant l'ennemy par flanc, qu'attendant l'advantage de le voir en queuë, souffrir une si lourde perte; mais outre ce, que l'issuë en tesmoigna, qui en debattra sans passion, me confessera aisément, à mon advis, que le but et la visée, non seulement d'un capitaine, mais de chaque soldat, doit regarder la victoire en gros, et que nulles occurences particulieres, quelque interest qu'il y ayt, ne le doivent divertir[1] de ce point là. A

Philopœmen, en une rencontre contre Machanidas, ayant envoyé devant, pour attaquer l'escarmouche[2], bonne trouppe d'archers et gens de traict, et l'ennemy, apres les avoir renversez, s'amusant[3] à les poursuivre à toute bride et coulant apres sa victoire le long de la bataille[4] où estoit Philopœmen, quoy que ses soldats s'en émeussent, il ne fut d'advis de bouger de sa place, ny de se presenter à l'ennemy pour secourir ses gens ; ains, les ayant laissé chasser et mettre en pieces à sa veue, commença la charge

1. Détourner. — 2. Commencer le premier combat. — 3. S'occupant.
4. Corps de troupes.

sur les ennemis au bataillon de leurs gens de pied, lors qu'il les vit tout à fait abandonnez de leurs gens de cheval ; et, bien que ce fussent Lacedemoniens, d'autant qu'il les prit à heure que, pour tenir tout gaigné, ils commençoient à se desordonner, il en vint aisément à bout, et, cela fait, se mit à poursuivre Machanidas. Ce cas est germain à celuy de Monsieur de Guise.

B En cette aspre bataille d'Agesilaus contre les Bœotiens, que Xenophon, qui y estoit, dict estre la plus rude qu'il eust onques veu, Agesilaus refusa l'avantange que fortune luy presentoit, de laisser passer le bataillon des Bœotiens et les charger en queue, quelque certaine victoire qu'il en previst, estimant qu'il y avoit plus d'art que de vaillance ; et, pour montrer sa proësse d'une merveilleuse ardeur de courage, choisit plustost de leur donner en teste : mais aussi y fut-il bien battu et blessé, et contraint en fin de se demesler et prendre le party qu'il avoit refusé au commencement, faisant ouvrir ses gens pour donner passage à ce torrent de Bœotiens ; puis, quand ils furent passez, prenant garde qu'ils marcheoyent en desordre comme ceux qui[1] cuidoient[2] bien estre hors de tout dangier, ils les fit suivre et charger par les flancs ; mais pour cela ne les peut-il tourner en fuite à val de route[3] ; ains se retirarent le petit pas, montrant tousjours les dens, jusques à ce qu'ils se furent rendus à sauveté[4].

1. En gens qui. — 2. Pensaient. — 3. En pleine déroute. — 4. Sûreté.

CHAPITRE XLVI

Ce chapitre fait quatre emprunts aux *Annales d'Aquitaine* de Jean Bouchet (étymologie du mot Guyenne, banquet des 110 Guillaume, fondation de Notre-Dame la Grand, formes diverses du nom de du Guesclin). Or, nous avons vu que Montaigne a lu les *Annales d'Aquitaine* vers 1572, et par conséquent le chapitre *des noms* est probablement des environs de 1572. (Voir les notices en tête des chapitres I II, et II XVI.)

En ce qui concerne le goût des contemporains pour les collections de cas singuliers, rapprocher la notice de I XXXIV.

DES NOMS.

Quelque diversité d'herbes qu'il y ait, tout s'enve- A
loppe sous le nom de salade. De mesme, sous la consideration des noms, je m'en voy faire icy une galimafrée de divers articles.

Chaque nation a quelques noms qui se prennent, je ne sçay comment, en mauvaise part : et à nous Jehan, Guillaume, Benoit.

Item, il semble y avoir en la genealogie des Princes certains noms fatalement[1] affectez : comme des Ptolomées à ceux d'Ægypte, de Henris en Angleterre, Charles en France, Baudoins en Flandres, et en nostre ancienne Aquitaine des Guillaumes, d'où l'on dict que le nom de Guienne est venu : par un froid rencontre[2], s'il[3] n'en y avoit d'aussi cruds dans Platon mesme.

Item, c'est une chose legiere, mais toutefois digne de memoire pour son estrangeté et escripte par tesmoing oculaire, que Henry, Duc de Normandie, fils de Henry second, Roy d'Angleterre, faisant un festin en France, l'assemblée de la noblesse y fut si grande que, pour passe-temps, s'estant divisée en bandes par la ressemblance des noms : en la premiere troupe, qui fut des Guillaumes, il se trouva cent dix Chevaliers assis à table portans ce nom, sans mettre en conte les simples gentils-hommes et serviteurs.

1. Par la destinée. — 2. Jeu de mots. — 3. Je dirais ce rencontre froid si...

B Il est autant plaisant de distribuer les tables par les noms des assistans, comme il estoit à l'Empereur Geta de faire distribuer le service de ses mets par la consideration des premieres lettres du nom des viandes[1] : on servoyt celles qui se commençoient par M : mouton, marcassin, merlus, marsoin ; ainsi des autres.

A Item, il se dict qu'il faict bon avoir bon nom, c'est à dire credit et reputation ; mais encore, à la verité, est-il commode d'avoir un nom beau et qui aisément se puisse prononcer et retenir, car les Roys et les grands nous en connoissent plus aisément et oublient plus mal volontiers ; et, de ceux mesme qui nous servent, nous commandons plus ordinairement et employons ceux desquels les noms se presentent le plus facilement à la langue. J'ay veu le Roy Henry second ne pouvoir jamais nommer à droit[2] un gentilhomme de ce quartier[3] de Gascongne ; et, à une fille de la Royne, il fut luy mesme d'advis de donner le nom general de la race[4], parce que celuy de la maison paternelle luy sembla trop revers[5].

C Et Socrates estime digne du soing paternel de donner un beau nom aux enfans.

A Item, on dit que la fondation de nostre Dame la grand à Poitiers prit origine de ce que un jeune homme débauché, logé en cet endroit, ayant recouvré une garce et luy ayant d'arrivée demandé son nom, qui estoit Marie, se sentit si vivement espris de religion et de respect, de ce nom Sacrosainct de la Vierge mere de nostre Sauveur, que non seulement il la chassa soudain, mais en amanda tout le reste de sa vie ; et qu'en consideration de ce miracle il fut basti, en la place où estoit la maison de ce jeune homme, une chapelle au nom de nostre Dame, et, depuis, l'Eglise que nous y voyons.

C Cette correction voyelle[6] et auriculaire, devotieuse, tira[7] droit à l'ame ; cette autre, de mesme genre, s'insinüa par les sens corporels : Pythagoras, estant en compagnie de jeunes hommes, lesquels il sentit

1. Mets. — 2. Correctement. — 3. Région, province.
4. Famille. — 5. Difficile, baroque. — 6. Verbale. — 7. Alla.

complotter, eschauffez de la feste, d'aller violer une maison pudique, commanda à la menestriere de changer de ton, et, par une musique poisante[1], severe et spondaïque[2], enchanta[3] tout doucement leur ardeur, et l'endormit.

Item, dira pas la posterité que nostre reformation A
d'aujourd'huy ait esté delicate et exacte, de n'avoir pas seulement combatu les erreurs et les vices, et rempli le monde de devotion, d'humilité, d'obëissance, de paix et de toute espece de vertu, mais d'avoir passé jusque à combatre ces anciens noms de nos baptesmes, Charles, Loys, François, pour peupler le monde de Mathusalem, Ezechiel, Malachie, beaucoup mieux sentans de la foy ? Un gentil'homme mien voisin, estimant[4] les commoditez du vieux temps au pris du[5] nostre, n'oublioit pas de mettre en conte la fierté et magnificence des noms de la noblesse de ce temps, Don Grumedan, Quedragan, Agesilan, et qu'à les ouïr seulement sonner, il se sentoit qu'ils avoyent esté bien autres gens que Pierre, Guillot et Michel.

Item, je sçay bon gré à Jacques Amiot d'avoir laissé, dans le cours d'un' oraison[6] Françoise, les noms Latins tous entiers, sans les bigarrer et changer pour leur donner une cadence Françoise. Cela sembloit un peu rude au commencement, mais des-jà l'usage, par le credit de son Plutarque, nous en a osté toute l'estrangeté. J'ay souhaité souvent que ceux qui escrivent les histoires en Latin, nous laissassent nos noms tous tels qu'ils sont : car, en faisant de Vaudemont, Vallemontanus, et les metamorphosant pour les garber[7] à la Grecque ou à la Romaine, nous ne sçavons où nous en sommes et en perdons la connoissance.

Pour clorre nostre conte, c'est un vilain usage, et de tresmauvaise consequence en nostre France, d'appeller chacun par le nom de sa terre et Seigneurie, et la chose du monde qui faict plus mesler et mesconnoistre les races. Un cabdet de bonne maison,

1. Pesante. — 2. De *spondée*, lourde. — 3. Domina comme par un charme. — 4. Evaluant. — 5. En comparaison du. — 6. Discours, œuvre en prose. — 7. Parer.

ayant eu pour son appanage une terre sous le nom de laquelle il a esté connu et honoré, ne peut honnestement l'abandonner; dix ans apres sa mort, la terre s'en va à un estrangier qui en faict de mesmes : devinez où nous sommes de la connoissance de ces hommes. Il ne faut pas aller querir d'autres exemples que de nostre maison Royalle, où autant de partages, autant de surnoms : cependant l'originel de la tige nous est eschappé.

B Il y a tant de liberté en ces mutations que, de mon temps, je n'ay veu personne, eslevé par la fortune à quelque grandeur extraordinaire, à qui on n'ait attaché incontinent des titres genealogiques nouveaux et ignorez à son pere, et qu'on n'ait anté en quelque illustre tige. Et, de bonne fortune, les plus obscures familles sont plus idoynes [1] à falsification. Combien avons nous de gentils-hommes en France, qui sont de Royalle race selon leurs comptes ? Plus, ce croys-je, que d'autres. Fut-il pas dict de bonne grace par un de mes amys ? Ils estoyent plusieurs assemblez pour la querelle d'un Seigneur contre un autre, lequel autre avoit à la verité quelque prerogative de titres et d'alliances, eslevées au-dessus de la commune noblesse. Sur le propos de cette prerogative chacun, cherchant à s'esgaler à luy, alleguoit, qui un' origine, qui un' autre, qui la ressemblance du nom, qui des armes, qui une vieille pancarte domestique [2] : et le moindre se trouvoit arriere fils de quelque Roy d'outremer. Comme ce fut à disner, cettuy cy, au lieu de prendre sa place, se recula en profondes reverences, suppliant l'assistance de l'excuser de ce que, par temerité, il avoit jusques lors vescu avec eux en compaignon : mais, qu'ayant esté nouvellement informé de leurs vieilles qualitez, il commençoit à les honnorer selon leurs degrez, et qu'il ne luy appartenoit pas de se soir parmy tant de Princes. Apres sa farce, il leur dict mille injures : Contentez vous, de par Dieu, de ce
CB dequoy nos peres se sont contentez, et de ce *que nous sommes; nous sommes assez, si nous le sçavons

1. Propres. — 2. Papier de famille.

bien maintenir ; ne desadvouons pas la fortune et condition de nos ayeulx, et ostons ces sotes imaginations qui ne peuvent faillir à quiconque a l'impudence de les alleguer.

Les armoiries n'ont de seurté non plus que les surnoms [1]. Je porte d'azur semé de trefles d'or, à une pate de Lyon de mesme, armée de gueules, mise en face. Quel privilege a cette figure pour demeurer particulierement en ma maison ? Un gendre la transportera en une autre famille : quelque chetif acheteur en fera ses premieres armes : il n'est chose où il se rencontre plus de mutation et de confusion.

Mais cette consideration me tire par force à un autre champ. Sondons un peu de pres, et, pour Dieu, regardons à quel fondement nous attachons cette gloire et reputation pour laquelle se bouleverse le monde. Où asseons nous cette renommée que nous allons questant avec si grand peine ? C'est en somme Pierre ou Guillaume qui la porte, prend en garde, et à qui elle touche. * O la courageuse faculté, que l'esperance qui, en un subjet mortel et en un moment, va usurpant l'infinité, l'immensité [2], l'æternité : nature nous a là donné un plaisant jouët. * Et ce Pierre ou Guillaume, qu'est ce, qu'une voix [3] pour tous potages ? ou trois ou quatre traicts de plume, premierement si aisez à varier, que je demanderois volontiers à qui touche l'honneur de tant de victoires, à Guesquin, à Glesquin ou à Gueaquin ? [4] Il y auroit bien plus d'apparence icy qu'en Lucien, que Σ. mit T. en procez [5], car

non levia aut ludicra petuntur
Præmia [6] ;

il y va de bon : il est question laquelle de ces lettres

1. Noms de famille.
2. L'édition de 1595 supprime « éternité » et ajoute : et remplissant l'indigence de son maistre, de la possession de toutes les choses qu'il peut imaginer et désirer autant qu'elle veut !
3. Mot
4. Différentes formes du nom de du Guesclin.
5. Allusion au *Jugement des Voyelles* par Lucien.
6. « Il n'est ni de peu de valeur ni frivole, le prix qu'on recherche. » (Virgile, *En.*, XII, 764.

doit estre payée de tant de sieges, batailles, blessures, prisons et services faits à la couronne de France par ce sien fameux connestable. Nicolas Denisot n'a eu soing que des lettres de son nom, et en a changé toute la contexture, pour en bastir le Conte d'Alsinois[1] qu'il a estrené[2] de la gloire de sa poësie et peinture. Et l'Historien Suetone n'a aymé que le sens du sien, et, en ayant privé Lénis, qui estoit le surnom[3] de son pere, a laissé Tranquillus[4] successeur de la reputation de ses escrits. Qui croiroit que le Capitaine Bayard n'eût honneur que celuy qu'il a emprunté des faicts de Pierre Terrail ? et qu'Antoine Escalin se laisse voler à sa veuë tant de navigations et charges par mer et par terre au Capitaine Poulin et au Baron de la Garde ?

Secondement, ce sont traicts de plumes communs à mill' hommes. Combien y a il, en toutes les races,
C de personnes de mesme nom[5] et surnom ?[6] * Et en diverses races, siecles et païs, combien ? L'histoire a cognu trois Socrates, cinq Platons, huict Aristotes, sept Xenophons, vingt Demetrius, vingt Theodores : et
A divinez combien elle n'en a pas cognu[7]. * Qui empesche mon palefrenier de s'appeller Pompée le grand ? Mais, apres tout, quels moyens, quels ressors y a-il, qui attachent à mon palefrenier trespassé, ou à cet autre homme qui eut la teste tranchée en Ægypte, et qui joignent à eux cette voix glorifiée et ces traicts de plume ainsin honorez, affin qu'ils s'en adventagent ?

Id cinerem et manes credis curare sepultos[8] ?

C Quel ressentiment[9] ont les deux compagnons en principale valeur entre les hommes : Epaminondas de ce glorieux vers qui court[10] pour luy en nos bouches :

1. Anagramme de Nicolas Denisot.
2. Auquel il a fait don.
3. Nom.
4. Lenis et tranquillus signifient l'un et l'autre : doux, calme.
5. Prénom
6. Nom de famille.
7. Il y en a qu'elle n'a pas connus.
8. « Croyez-vous que cela touche la cendre et les mânes des morts dans leurs tombeaux ? (Virgile, *En.*, IV, 34. Citation ajoutée en 1582.)
9. Sentiment.
10. L'édition de 1595 ajoute : tant de siècles.

Consiliis nostris laus est attonsa Laconum ? [1]

et Africanus [2] de cet autre :

A sole exoriente supra Mæotis paludes
Nemo est qui factis me æquiparare queat [3] ?

Les survivants se chatouillent de la douceur de ces voix, et, par icelles solicitez de jalousie et desir, transmettent inconsiderément par fantasie aux trespassez cettuy leur propre ressentiment [4], et d'une pipeuse [5] esperance se donnent à croire d'en estre capables à à leur tour. Dieu le sçait !

Toutesfois, A

ad hæc se
Romanus, Graiúsque, et Barbarus Induperator
Erexit, causas discriminis atque laboris
Inde habuit, tanto major famæ sitis est quam
Virtutis [6].

1. « Mes hauts faits ont anéanti la gloire de Lacédémone. » (Cic., *Tusc.*, V, XVII.)
2. Scipion l'Africain.
3. « Depuis le soleil levant par delà les palus Meotides il n'est personne dont les hauts faits puissent s'égaler aux miens. » (Cic., *Tusc.*, V, XVII).
4. Sentiment. — 5. Trompeuse.
6. « Voilà l'espérance qui a mis en mouvement les généraux romains, grecs et barbares, voilà ce qui leur fit affronter mille dangers et mille travaux : tant il est vrai que l'homme est plus altéré de gloire que de vertu. » (Juvénal, x, 137.)

CHAPITRE XLVII

Un exemple est pris aux *Annales d'Aquitaine* de Bouchet (Clodomir) : le chapitre paraît donc être de l'époque où Montaigne a lu Bouchet (vers 1572). D'ailleurs presque tous les exemples dont il est composé viennent des *Vies* de Plutarque, ce qui invite à le croire contemporain des chapitres XXXVIII, XLI, XLIV, XLV. Pour le sens critique dont Montaigne fait preuve ici, on pourra rapprocher les chapitres XXVII et XXXII qui nous ont paru être de la même époque.

DE L'INCERTITUDE DE NOSTRE JUGEMENT

A C'est bien ce que dict ce vers :

Επέων δὲ πολὺς νόμος ἔνθα καὶ ἔνθα [1]

il y a prou [2] loy [3] de parler par tout, et pour et contre. Pour exemple :

Vinse Hannibal, et non seppe usar' poi
Ben la vittoriosa sua ventura [4],

qui voudra estre de ce party, et faire valoir avecques nos gens la faute de n'avoir dernierement poursuivy nostre pointe à Montcontour [5], ou qui voudra accuser le Roy d'Espagne de n'avoir sçeu se servir de l'advantage qu'il eut contre nous à Sainct Quentin, il pourra dire cette faute partir d'une ame enyvrée de sa bonne fortune, et d'un courage [6], lequel, plein et gorgé de ce commencement de bon heur, perd le goust de l'accroistre, des-jà par trop empesché [7] à digerer ce qu'il en a ; il en a sa brassée toute comble, il n'en peut saisir davantage, indigne que la fortune luy aye mis un tel bien entre mains : car quel profit en sent-

1. Vers d'Homère que Montaigne traduit après l'avoir cité. (*Iliade*, XX, 249).
2. Beaucoup.
3. Possibilité.
4. « Annibal vainquit les Romains, mais il ne sut pas profiter de sa victoire. » (Pétrarque, sonnet LXXXII.)
5. Victoire des catholiques en 1569.
6. Cœur. — 7. Occupé.

il, si neantmoins il donne à son ennemy moyen de se remettre sus ? quell'esperance peut on avoir qu'il ose un' autre fois attaquer ceux-cy ralliez et remis, et de nouveau armez de despit et de vengeance, qui ne les a osé ou sçeu poursuivre tous rompus et effrayez ?

Dum fortuna calet, dum conficit omnia terror[1].

Mais en fin, que peut-il attendre de mieux que ce qu'il vient de perdre ? Ce n'est pas comme à l'escrime, où le nombre des touches donne gain : tant que l'ennemy est en pieds, c'est à recommencer de plus belle; ce n'est pas victoire, si elle ne met fin à la guerre. En cette escarmouche où Cæsar eut du pire pres la Ville d'Oricum, il reprochoit aux soldats de Pompeius qu'il eust esté perdu, si leur Capitaine eust sçeu vaincre, et luy chaussa bien autrement les esperons[2] quand ce fut à son tour. Mais pourquoy ne dira l'on aussi au contraire, que c'est l'effect d'un esprit precipiteux et insatiable de ne sçavoir mettre fin à sa convoitise ; que c'est abuser des faveurs de Dieu, de leur vouloir faire perdre la mesure qu'il leur a prescripte : et que, de se rejetter au dangier apres la victoire, c'est la remettre encore un coup à la mercy de la fortune ; que l'une des plus grandes sagesses en l'art militaire c'est de ne pousser son ennemy au desespoir. Sylla et Marius en la guerre sociale ayant défaict les Marses, en voyant encore une trouppe de reste, qui par desespoir se revenoient jetter à eux comme bestes furieuses, ne furent pas d'advis de les attendre. Si l'ardeur de Monsieur de Foix ne l'eut emporté à poursuivre trop asprement les restes de la victoire de Ravenne, il ne l'eut pas souillée de sa mort. Toutesfois encore servit la recente memoire de son exemple à conserver[3] Monsieur d'Anguien de pareil inconvenient[4] à Serisoles. Il faict dangereux assaillir un homme à qui vous avez osté tout autre moyen d'eschaper que par les armes : car c'est une

1. « Lorsque la fortune entraîne tout, lorsque tout cède à la terreur. » (Lucain, VII, 734).
2. Força à se servir de ses éperons, poursuivit de près.
3. Préserver. — 4. Malheur.

C violente maistresse d'escole que la necessité : * « *gravissimi sunt morsus irritatæ necessitatis*[1]. »

B *Vincitur haud gratis jugulo qui provocat hostem*[2].

C Voylà pourquoy Pharax empescha le Roy de Lacedemone, qui venoit de gaigner la journée contre les Mantineens, de n'aller affronter mille Argiens, qui estoient eschappez entiers de la desconfiture, ains les laisser couler en liberté pour ne venir à essayer[3] la
A vertu picquée et despittée par le malheur. * Clodomire, Roy d'Aquitaine, apres sa victoire poursuyvant Gondemar, Roy de Bourgogne, vaincu et fuiant, le força de tourner teste ; mais son opiniatreté luy osta le fruict de sa victoire, car il y mourut.

Pareillement, qui auroit à choisir, ou de tenir ses soldats richement et somptueusement armez, ou armez seulement pour la necessité, il se presenteroit en faveur du premier party, duquel estoit Sertorius, Philopœmen, Brutus, Cæsar et autres, que c'est tousjours un éguillon d'honneur et de gloire au soldat de se voir paré, et un' occasion de se rendre plus obstiné au combat, ayant à sauver ses armes comme ses biens et
C heritages : * Raison, dict Xenophon, pourquoy les Asiatiques menoyent en leur guerres femmes, concubines, avec leurs joyaux et richesses plus cheres.
A Mais il s'offriroit aussi, de l'autre part, qu'on doit plustost oster au soldat le soing de se conserver, que de le luy accroistre ; qu'il craindra par ce moyen doublement à se hazarder : joint que c'est augmenter à l'ennemy l'envie de la victoire par ces riches despouilles ; et a l'on remarqué que, d'autres fois, cela encouragea merveilleusement les Romains à l'encontre des
B Samnites. * Antiochus, montrant à Hannibal l'armée qu'il preparoit contr'eux, pompeuse et magnifique en toute sorte d'equipage, et luy demandant : Les Romains se contenteront-ils de cette armée ? — S'ils s'en contenteront ? respondit-il ; vrayement c'est mon[4]

1. « Rien de plus violent que les morsures de la nécessité aux abois. » (Portius Latro, d'après Juste Lipse, *Politiques*, V, XVIII.)
2. « On vend cher la victoire à son adversaire quand on défie la mort. » (Lucain, IV, 275).
3. Mettre à l'épreuve. — 4. Certain.

pour avares qu'ils soyent. * Licurgus deffendoit aux siens, non seulement la sumptuosité en leur equipage, mais encore de despouiller leurs ennemis vaincus, voulant, disoit-il, que la pauvreté et frugalité reluisit avec le reste de la bataille. A

Aux sieges et ailleurs, où l'occasion nous approche de l'ennemy, nous donnons volontiers licence aux soldats de le braver, desdaigner et injurier de toutes façons de reproches, et non sans apparence de raison : car ce n'est pas faire peu, de leur oster toute esperance de grace et de composition, en leur representant qu'il n'y a plus ordre de l'attendre de celuy qu'ils ont si fort outragé, et qu'il ne reste remede que de la victoire. Si est-ce qu'il en mesprit à Vitellius : car, ayant affaire à Othon, plus foible en valeur de soldats, des-accoustumez de longue main du faict de la guerre et amollis par les delices de la ville, il les agassa tant en fin par ses paroles picquantes, leur reprochant leur pusillanimité et le regret des Dames et festes qu'ils venoient de laisser à Rome, qu'il leur remit par ce moyen le cœur au ventre, ce que nuls enhortemens[1] n'avoient sceu faire, et les attira luymesme sur ses bras, où l'on ne les pouvoit pousser : et, de vray, quand ce sont injures qui touchent au vif, elles peuvent faire ayséement que celuy qui alloit lachement à la besongne pour la querelle de son Roy, y aille d'un autre affection pour la sienne propre.

A considerer de combien d'importance est la conservation d'un chef en un' armée, et que la visée de l'ennemy regarde principalement cette teste à laquelle tiennent toutes les autres et en dependent, il semble qu'on ne puisse mettre en doubte ce conseil, que nous voions avoir esté pris par plusieurs grands chefs, de se travestir et desguiser sur le point de la meslée ; toutefois l'inconvenient qu'on encourt par ce moyen n'est pas moindre que celuy qu'on pense fuir : car le capitaine venant à estre mesconu des siens, le courage qu'ils prennent de son exemple et de sa presence, vient aussi quant et quant à leur faillir, et, per-

1. Exhortations.

dant la veuë de ses marques et enseignes accoustumées, ils le jugent ou mort, ou s'estre desrobé, desesperant de l'affaire. Et, quant à l'experience, nous luy voyons favoriser tantost l'un, tantost l'autre party. L'accident[1] de Pyrrhus, en la bataille qu'il eut contre le consul Levinus en Italie, nous sert à l'un et l'autre visage[2]: car, pour s'estre voulu cacher sous les armes de Demogacles et luy avoir donné les siennes, il sauva bien sans doute sa vie, mais aussi il en cuida[3] encourir l'autre inconvenient, de perdre la journée.

C Alexandre, Cæsar, Lucullus aimoient à se marquer au combat par des accoustremens et armes riches, de couleur reluisante et particuliere : Agis, Agesilaus et ce grand Gilippus, au rebours, alloyent à la guerre obscurément couverts et sans attour impérial[4].

A A la bataille de Pharsale, entre autres reproches qu'on donne à Pompeius, c'est d'avoir arresté son armée pied-coy, attendant l'ennemy : pour autant que cela (je des-roberay icy les mots mesmes de Plutarque[5], qui valent mieux que les miens) affoiblit la violence que le courir donne aux premiers coups, et, quant et quant, oste l'eslancement des combatans les uns contre les autres, qui a accoustumé de les remplir d'impetuosité et de fureur plus que autre chose, quand ils viennent à s'entrechoquer de roideur, leur augmentant le courage par le cry et la course, et rend la chaleur des soldats, en maniere de dire, refroidie et figée. Voilà ce qu'il dict pour ce rolle : mais si Cæsar eut perdu, qui n'eust peu aussi bien dire qu'au contraire la plus forte et roide assiette est celle en laquelle on se tient planté sans bouger, et que, qui est en sa marche arresté, resserrant et espargnant pour le besoing sa force en soymesmes, a grand avantage contre celuy qui est esbranlé et qui a desjà consommé à la course la moitié de son haleine? outre ce que, l'armée estant un corps de tant de diverses pieces, il est impossible qu'elle s'esmeuve[6] en cette furie d'un mouvement si juste, qu'elle n'en

1. L'événement. — 2. Côté, égard. — 3. Pensa, faillit.
4. De chef d'armée. — 5. On lit dans les éditions antérieures à 1588 : « de notre Plutarque ». — 6. Se mette en mouvement.

altere ou rompe son ordonnance, et que le plus dispost ne soit aux prises, avant que son compagnon le secoure. * En cette villaine bataille des deux freres C
Perses, Clearchus Lacedemonien, qui commandoit les Grecs du party de Cyrus, les mena tout bellement à la charge sans soy haster ; mais, à cinquante pas près, il les mit à la course, esperant par la brieveté de l'espace, mesnager et leur ordre et leur haleine, leur donnant cependant l'avantage de l'impetuosité pour leurs personnes et pour leurs armes à trait. D'autres ont reglé ce doubte en leur armée de cette A
maniere : si les ennemis vous courent sus, attendez les de pied coy ; s'ils vous attendent de pied coy, courez leur sus.

Au passage que l'Empereur Charles cinquiesme fit en Provence, le Roy François fust au propre d'eslire[1] ou de luy aller au devant en Italie, ou de l'attendre en ses terres : et, bien qu'il considerast combien c'est d'avantage de conserver sa maison pure et nette de troubles de la guerre, afin qu'entiere en ses forces elle puisse continuellement fournir deniers et secours au besoing ; que la necessité des guerres porte à tous les coups de faire le gast[2], ce qui ne se peut faire bonnement en nos biens propres, et si le païsant ne porte[3] pas si doucement ce ravage de ceux de son party que de l'ennemy, en maniere qu'il s'en peut aysément allumer des seditions et des troubles parmy nous ; que la licence de desrober et de piller, qui ne peut estre permise en son pays, est un grand support aux ennuis de la guerre, et, qui n'a autre esperance de gaing que sa solde, il est mal aisé qu'il soit tenu en office, estant à deux pas de sa femme et de sa retraicte ; que celuy qui met la nappe, tombe tousjours des despens[4] ; qu'il y a plus d'allegresse à assaillir qu'à deffendre ; et que la secousse de la perte d'une bataille dans nos entrailles est si violente qu'il est malaisé qu'elle ne crolle tout le corps, attendu qu'il n'est passion contagieuse comme celle de la peur, ny

1. A même de choisir. — 2. Dévastation. — 3. Supporte. — 4. Paye les frais.

qui se preigne si ayséement à credit[1], et qui s'espande plus brusquement ; et que les villes qui auront ouy l'esclat de cette tempeste à leurs portes, qui auront recueilly leurs Capitaines et soldats tremblans encore et hors d'haleine, il est dangereux, sur la chaude, qu'ils ne se jettent à quelque mauvais party : si est-ce qu'il choisit de r'appeller les forces qu'il avoit delà les monts, et de voir venir l'ennemy : car il peut imaginer au contraire, qu'estant chez luy et entre ses amis, il ne pouvoit faillir d'avoir planté[2] de toutes commoditez : les rivieres, les passages, à sa devotion, luy conduiroient et vivres et deniers en toute seureté et sans besoing d'escorte ; qu'il auroit ses subjects d'autant plus affectionnez, qu'ils auroient le dangier plus pres ; qu'ayant tant de villes et de barrieres pour sa seureté, ce seroit à luy de donner loy au combat selon son opportunité et advantage ; et, s'il luy plaisoit de temporiser, qu'à l'abry et à son aise il pourroit voir morfondre son ennemy, et se défaire soy mesmes par les difficultez qui le combatroyent, engagé en une terre contraire, où il n'auroit devant, ny derriere luy, ny à costé, rien qui ne luy fit guerre, nul moyen de refréchir ou eslargir son armée, si les maladies s'y mettoient, ny de loger à couvert ses blessez ; nuls deniers, nuls vivres qu'à pointe de lance ; nul loisir de se reposer et prendre haleine ; nulle science de lieux ny de pays, qui le sçeut deffendre d'embusches et surprises ; et, s'il venoit à la perte d'une bataille, aucun moyen d'en sauver les reliques[3]. Et n'avoit pas faute d'exemples pour l'un et pour l'autre party. Scipion trouva bien meilleur d'aller assaillir les terres de son ennemy en Afrique, que de defendre les siennes et le combatre en Italie où il estoit, d'où bien luy print. Mais, au rebours, Hannibal, en cette mesme guerre, se ruina d'avoir abandonné la conqueste d'un pays estranger pour aller deffendre le sien. Les Atheniens, ayant laissé l'ennemy en leurs terres pour passer en la Sicile, eurent la fortune contraire ; mais Agathocles, Roy de Siracuse,

1. A la foi d'autrui, — 2. Abondance.
3. Restes.

l'eust favorable, ayant passé en Afrique et laissé la guerre chez soy. Ainsi nous avons bien accoustumé de dire avec raison que les evenemens et issuës dependent, notamment en la guerre, pour la pluspart, de la fortune, laquelle ne se veut pas renger et assujectir à notre discours et prudence, comme disent ces vers :

Et male consultis pretium est : prudentia fallax,
Nec fortuna probat causas sequitúrque merentes ;
Sed vaga per cunctos nullo discrimine fertur ;
Scilicet est aliud quod nos cogâtque regâtque
Majus, et in proprias ducat mortalia leges[1].

Mais, à le bien prendre, il semble que nos conseils[2] et deliberations en dependent bien autant, et que la fortune engage en son trouble et incertitude aussi nos discours.

Nous raisonnons hazardeusement et inconsideree- C
ment, dict Timæus en Platon, par ce que, comme nous, nos discours ont grande participation au hazard.

1. « Souvent les mesures mal prises réussissent, et la prudence nous trompe : la fortune ne donne pas toujours son approbation et son assistance à ceux qui le méritent ; elle va sans choix, errant des uns aux autres. C'est qu'il y a une puissance supérieure qui nous domine, qui nous gouverne, et qui tient sous ses lois toutes les choses mortelles. » (Manilius, IV, 95.)
2. Desseins.

CHAPITRE XLVIII

Dans ce chapitre, Montaigne écrit qu'il « fera comparaison des armes anciennes aux nostres ». Il se dispose donc à écrire sur cette matière. Or dans l'essai II IX, on voit que cette dissertation a été écrite et qu'un secrétaire l'a dérobée avec d'autres papiers. Donc le chapitre *Des destriers* est antérieur au chapitre II IX, et nous pouvons conjecturer qu'il est contemporain de tous ceux qui le précèdent (vers 1572-1573). Un emprunt textuel fait aux *Vies* de Plutarque (vie de César) nous invite encore à formuler cette hypothèse puisque les chapitres précédents doivent beaucoup aux *Vies* de Plutarque (voir la notice de XLVII).

DES DESTRIES.

A Me voicy devenu Grammairien, moy qui n'apprins jamais langue que par routine, et qui ne sçay encore que c'est d'adjectif, conjunctif[1] et d'ablatif : il me semble avoir ouy dire que les Romains avoient des chevaux qu'ils appelloient FUNALES ou DEXTRARIOS, qui se menoient à dextre[2] ou à relais, pour les prendre tous frez au besoin : et de là vient que nous appellons destriers les chevaux de service. Et nos romans disent ordinairement adestrer pour accompaigner. Ils appelloyent aussi DESULTORIOS EQUOS, des chevaux qui estoyent dressez de façon que, courans de toute leur roideur, accouplez costé à costé l'un de l'autre, sans bride, sans selle, les gentilshommes Romains, voire tous armez, au milieu de la course se jettoient et rejettoient de l'un à l'autre.
C Les Numides gendarmes[3] menoient en main un second cheval pour changer au plus chaud de la meslée : « *quibus, desultorum in modum, binos trahentibus equos, inter acerrimam sæpe pugnam in recentem equum ex fesso armatis transsultare mos erat : tanta velocitas ipsis, tamque docile equorum genus*[4]. »

1. Subjonctif.
2. A droite. — 3. Hommes d'armes.
4. « Comme nos cavaliers qui sautent d'un cheval sur un autre, ils avaient coutume de mener deux chevaux à la guerre, et souvent, au fort du combat, ils se jetaient tout armés d'un cheval fatigué sur un cheval frais, tant leur agilité était grande, et tant leurs chevaux étaient dociles. » (Tite-Live, XXIII, XXIX.)

Il se trouve plusieurs chevaux dressez à secourir leur maistre, courir sus à qui leur presente une espée nue, se jetter des pieds et des dens sur ceux qui les attaquent et affrontent[1] ; mais il leur advient plus souvent de nuire aux amis qu'aux ennemis. Joint que vous ne les desprenez pas à vostre poste[2], quand ils sont une fois harpez ; et demeurez à la misericorde[3] de leur combat. Il mesprint[4] lourdement à Artibie, general de l'armée de Perse, combattant contre Onesile Roy de Salamis, de personne à personne, d'estre monté sur un cheval façonné en cette escole, car il fut cause de sa mort : le coustillier[5] d'Onesile l'ayant acceuilli d'une faulx entre les deux espaules, comme il s'estoit cabré sur son maistre.

Et ce que les Italiens disent, qu'en la battaille de Fornuove[6] le cheval du Roy le deschargea, à ruades et coups de pied, des ennemis qui le pressoyent, et qu'il estoit perdu sans cela : ce fut un grand coup de hazard, s'il est vray.

Les Mammelus se vantent d'avoir les plus adroits chevaux de gensdarmes[7] du monde. Et dict on que, par nature et par coustume, ils sont faits, par certains signes et voix, à ramasser aveq les dents les lances et les darts, et à les offrir à leur maistre en pleine meslée et à cognoistre et discerner[8].

On dict de Cæsar, et aussi du grand Pompeius, que, A
parmy leurs autres excellentes qualitez, ils estoient fort bons hommes de cheval ; et de Cæsar, qu'en sa jeunesse, monté à dos sur un cheval et sans bride, il luy faisoit prendre carriere, les mains tournées derriere le dos. Comme nature a voulu faire de ce personnage et d'Alexandre deux miracles en l'art mili-

1. Assaillent. — 2. Commodité.
3. Merci. — 4. Arriva malheur.
5. Ecuyer armé d'une coustille ou poignard.
6. Fornoue, en 1495 — 7. Hommes d'armes.
8. Voici, pour ce passage, qui est rogné dans le manuscrit, le texte de 1595 : « Les Mammelus se vantent, d'avoir les plus adroits chevaux de gensdarmes du monde. Que par nature et par coustume, ils sont faits à cognoistre et distinguer l'ennemy, sur qui il faut qu'ils se ruent de dents et de pieds, selon la voix ou signe qu'on leur fait. Et pareillement à relever de la bouche les lances et dards emmy la place, et les offrir au maistre, selon qu'il leur commande. »

taire, vous diriez qu'elle s'est aussi efforcée à les armer extraordinairement : car chacun sçait du cheval d'Alexandre, Bucefal, qu'il avoit la teste retirant[1] à celle d'un toreau, qu'il ne se souffroit monter à personne qu'à son maistre, ne peut estre dressé que par luy mesme, fut honoré apres sa mort, et une ville bastie en son nom. Cæsar en avoit aussi un autre qui avoit les pieds de devant comme un homme, ayant l'ongle coupée en forme de doigts, lequel ne peut estre monté ny dressé que par Cæsar, qui dédia son image après sa mort à la déesse Venus.

Je ne démonte pas volontiers quand je suis à cheval, car c'est l'assiette en laquelle je me trouve le
C mieux, et sain et malade. *Platon la recommande
A pour la santé ; *aussi dict Pline qu'elle est salutaire à l'estomach et aux jointures. Poursuivons donc, puis que nous y sommes.

On lict en Xenophon la loy[2] deffendant de voyager à pied à homme qui eust cheval. Trogus et Justinus disent que les Parthes avoient accoustumé de faire à cheval non seulement la guerre, mais aussi tous leurs affaires publiques et privez, marchander, parlementer, s'entretenir et se promener ; et que la plus notable difference des libres et des serfs parmy eux, c'est que les uns vont à cheval, les autres à pié :
C institution née du Roy Cyrus.

A Il y a plusieurs exemples en l'histoire Romaine (et Suetone le remarque plus particulierement de Cæsar) des Capitaines qui commandoient à leurs gens de cheval de mettre pied à terre, quand ils se trouvoient pressez de l'occasion, pour oster aux soldats toute
C esperance de fuite, *et pour l'advantage qu'ils esperoient en cette sorte de combat, « *quo haud dubie superat Romanus*[3] », dict Tite Live.

Si est-il que la premiere provision[4] de quoy ils se servoient à brider la rebellion des peuples de nouvelle conqueste, c'estoit leur oster armes et chevaus : pourtant voyons-nous si souvent en Cæsar : « *arma*

1. Ressemblant. — 2. Les éditions précédentes ajoutent : « de Cyrus ».
3. « Où sans nul doute les Romains excellent. » (Tite-Live, IX, xxii.)
4. Précaution.

proferri, jumenta produci, obsides dari jubet[1]. » Le grand Seigneur ne permet aujourd'huy ny à Chrestien ny à Juif d'avoir cheval à soy, à ceux qui sont sous son empire.

Nos ancestres, et notammant du temps de la guerre des Anglois, en tous les combats solennels et journées assignées, se mettoient la plus part du temps tous à pié, pour ne se fier à autre chose qu'à leur force propre et vigueur de leur courage et de leurs membres, de chose si chere que l'honneur et la vie. Vous engagez, quoy que die Chrysantez en Xenophon, * vostre valeur et vostre fortune à celle de vostre cheval : ses playes et sa mort tirent la vostre en consequence ; son effray ou sa fougue vous rendent ou temeraire ou lâche ; s'il a faute de bouche ou d'esperon[2], c'est à vostre honneur à en respondre. A cette cause, je ne trouve pas estrange que ces combats là fussent plus fermes et plus furieux que ceux qui se font à cheval, A CA

cedebant pariter, paritérque ruebant
Victores victique, neque his fuga nota neque illis[3]. B

Leurs battailles se voyent bien mieux contestées ; ce ne sont asteure[4] que routes[5] : « *primus clamor atque impetus rem decernit*[6]. » * Et chose que nous appellons à la societé d'un si grand hazard, doit estre en nostre puissance le plus qu'il se peut. Comme je conseilleroy de choisir les armes les plus courtes, et celles dequoy nous nous pouvons le mieux respondre. Il est bien plus apparent[7] de s'asseurer d'une espée que nous tenons au poing, que du boulet qui eschappe de nostre pistole, en laquelle il y a plusieurs pieces, la poudre, la pierre, le rouët[8], desquelles la moindre qui viendra à faillir, vous fera faillir vostre fortune. C A

1. « Il commande qu'on livre les armes, qu'on amène les chevaux, qu'on donne des otages. » (César, *De bello gallico*, VII, xi et *passim*.)
2. Manque d'obéissance à la bride ou à l'éperon.
3. « Ils se reculaient en même temps, puis en même temps ils se ruaient au combat, vainqueurs comme vaincus, et ni les uns ni les autres ne savaient fuir. » (Virgile, *En.*, X 756.)
4. A cette heure, maintenant. — 5. Déroutes.
6. « Les premiers cris et la première charge décident du combat. » (Tite-Live, XXV, xli.)
7. Probable, il y a plus de chances.
8. Petite roue d'acier qui frappait sur le silex du pistolet.

B On assene peu seurement le coup que l'air vous conduict,

Et quo ferre velint permittere vulnera ventis :
Ensis habet vires, et gens quæcunque virorum est,
Bella gerit gladiis [1].

A Mais, quant à cett' arme là, j'en parleray plus amplement où je feray comparaison des armes anciennes aux nostres ; et, sauf l'estonnement des oreilles, à quoy desormais chacun est apprivoisé, je croy que c'est un' arme de fort peu d'effect, et espere que nous en quitterons un jour l'usage.

C Celle dequoy les Italiens se servoient, de jet et à feu, estoit plus effroyable. Ils nommoient Phalarica une certaine espèce de javeline, armée par le bout d'un fer de trois pieds, affin qu'il peust percer d'outre en outre un homme armé ; et se lançoit tantost de la main en la campagne, tantost à tout [2] des engins pour deffendre les lieux assiégez : la hante [3], revestue d'estouppe empoixée et huilée, s'enflammoit de sa course ; et, s'attachant au corps ou au bouclier, ostoit tout usage d'armes et de membres. Toutesfois il me semble que, pour venir au joindre [4], elle portast aussi empeschement à l'assaillant, et que le champ, jonché de ces tronçons bruslans, produisist en la meslée une commune incommodité,

magnum stridens contorta Phalarica venit
Fulminis acta modo [5].

Ils avoyent d'autres moyens, à quoy l'usage les adressoit, et qui nous semblent incroyables par inexperience, par où ils suppleoyent au deffaut de nostre poudre et de noz boulets. Ils dardoyent leurs piles [6] de telle roideur que souvent ils en enfiloyent deux boucliers et deux hommes armés, et les cousoyent. Les

1. « Lorsqu'on abandonne au vent le soin de diriger ses coups. Et l'épée est la force du soldat ; toutes les nations guerrières combattent avec l'épée. » (Lucain, VIII, 384.)
2. Avec. — 3. Hampe. — 4. Aux mains.
5. « Avec un bruit strident la phalarique, décochée avec force, tomba comme la foudre. » (Virgile, *En.*, IX, 704.)
6. Latin : *pila*, javelines lourdes.

coups de leurs fondes[1] n'estoient pas moins certains et loingtains : « *saxis globosis funda mare apertum incessentes : coronas modici circuli, magno ex intervallo loci, assueti trajicere : non capita modo hostium vulnerabant, sed quem locum destinassent*[2] ». Leurs pieces de batterie representoient, comme l'effect, aussi le tintamarre des nostres : « *ad ictus mœnium cum terribili sonitu editos pavor et trepidatio cepit*[3]. » Les Gaulois nos cousins en Asie, haïssoyent ces armes traistresses et volantes, duits[4] à combatre main à main avec plus de courage. « *Non tam patentibus plagis moventur : ubi latior quam altior plaga est, etiam gloriosius se pugnare putant : idem, cum aculeus sagittæ aut glandis abditæ introrsus tenui vulnere in speciem urit, tum, in rabiem et pudorem tam parvæ perimentis pestis versi, prosternunt corpora humi*[5] » : peinture bien voisine d'une arquebusade.

Les dix mille Grecs, en leur longue et fameuse retraitte, rencontrerent une nation qui les endommagea merveilleusement à coups de grands arcs et forts et des sagettes[6] si longues qu'à les reprendre à la main on les pouvoit rejetter à la mode[7] d'un dard, et perçoient de part en part le bouclier et un homme armé. Les engeins que Dionysius[8] inventa à Siracuse à tirer gros traits massifs et des pierres d'horrible grandeur, d'une si longue volée et impetuosité, representoient de bien pres nos inventions.

Encore ne faut-il pas oublier la plaisante assiette A
qu'avoit, sur sa mule, un maistre Pierre Pol, Docteur

1. Frondes.
2. « Exercés à lancer sur la mer avec la fronde des cailloux ronds, et à traverser à de grandes distances des cercles de petite dimension, non seulement ils atteignaient leurs ennemis à la tête, mais ils frappaient l'endroit du visage qu'ils voulaient ». (Tite-Live, XXXVIII, XXIX.
3. « Au bruit terrible, dont retentissaient les murailles sous les coups, l'effroi et la panique s'emparèrent des assiégés. » (Tite-Live, XXXVIII, V.)
4. Instruits.
5. « La largeur des plaies ne les effraie pas ; lorsque la blessure est plus large que profonde, ils s'en font gloire ; mais si la pointe d'une flèche ou une balle de fronde s'enfonce dans leur chair en ne laissant qu'une trace légère à la surface, alors l'idée de mourir pour une atteinte si insignifiante les transporte de rage et de honte, et ils se roulent à terre. » (Tite-Live, XXXVIII, XXI.)
6. Flèches. — 7. Manière. — 8. Denys.

en Theologie, que Monstrelet recite avoir accoustumé se promener par la ville de Paris, assis de costé, comme les femmes. Il dit aussi ailleurs que les Gascons avoient des chevaux terribles, accoustumez de virer en courant, dequoy les François, Picards, Flamens et Brabançons faisoient grand miracle: pour n'avoir accoustumé de le voir, ce sont ses mots [1]. Cæsar, parlant de ceux de Suede : Aux rencontres qui se font à cheval, dict-il, ils se jettent souvent à terre pour combattre à pié, ayant accoustumé leurs chevaux de ne bouger cependant de la place, ausquels ils recourent promptement, s'il en est besoing ; et, selon leur coustume, il n'est rien si vilain et si lâche que d'user de selles et bardelles [2], et mesprisent ceux qui en usent, de maniere que, fort peu en nombre, ils ne craignent pas d'en assaillir plusieurs.

B Ce que j'ay admiré autresfois, de voir un cheval dressé à se manier à toutes mains [3] avec une baguette, la bride avallée [4] sur ses oreilles, estoit ordinaire aux Massiliens [5], qui se servoient de leurs chevaux sans selle et sans bride.

Et gens quæ nudo residens Massilia dorso
Ora levi flectit, frænorum nescia, virga [6].

C *Et Numidæ infræni cingunt* [7] :

« *equi sine frenis, deformis ipse cursus, rigida cervice et extento capite currentium* [8]. »

A Le Roy Alphonce, celuy qui dressa en Espaigne l'ordre des chevalliers de la Bande ou de L'escharpe, leur donna, entre autres regles, de ne monter ny mule ny mulet, sur peine d'un marc [9] d'argent d'amende, comme je viens d'apprendre dans les lettres de Gue-

1. Les éditions parues du vivant de Montaigne ajoutent : « Je ne sçay quel maniement ce pouvoit estre si ce n'est celuy de nos passades. »
2. Selles faites d'une simple couverture de toile rembourrée.
3. Avec les mains. — 4. Abattue. — 5. Marseillais.
6. « Les Massiliens montent leurs chevaux à nu, ils ne connaissent pas le frein et les dirigent avec une petite baguette. » (Lucain, IV, 682.)
7. « Et les Numides montent leurs chevaux sans frein. » (Virgile, *En.*, IV, 41.)
8. « Leurs chevaux sans frein ont une allure déplaisante, le cou raide et la tête portée en avant. » (Tite-Live, XXXV, xi.)
9. Du poids d'un marc (moitié de la livre de Paris).

vara, desquelles ceux qui les ont appellées dorées, faisoient jugement bien autre que celuy que j'en fay.

Le Courtisan [1] dict qu'avant son temps, c'estoit reproche à un Gentilhomme d'en chevaucher. Les Abyssins, à mesure qu'ils sont plus grands et plus advancez pres le Prettejan [2], leur maistre, affectent [3] au rebours des mules à monter par honeur. Xenophon, que les Assyriens tenoient leurs chevaux tousjours entravez au logis, tant ils estoient fascheux [4] et farouches, et qu'il falloit tant de temps à les destacher et harnacher que, pour que cette longueur à la guerre ne leur apportast dommage, s'ils venoient à estre en dessoude [5] surpris par les ennemis, ils ne logeoient jamais en camp qui ne fut fossoyé et remparé. C

Son Cyrus, si grand maistre au faict de chevalerie, mettoit les chevaux de son escot [6], et ne leur faisoit bailler à manger, qu'ils ne l'eussent gaigné par la sueur de quelque exercice.

Les Scythes, où la necessité les pressoit en la guerre, tiroient du sang de leurs chevaux, et s'en abreuvoient et nourrissoient, B

Venit et epoto Sarmata pastus equo [7].

Ceux de Crotte [8], assiegéz par Metellus, se trouverent en telle disette de tout autre breuvage qu'ils eurent à se servir de l'urine de leurs chevaux.

Pour verifier combien les armées Turquesques se conduisent et maintiennent à meilleure raison que les nostres, ils disent [9] qu'outre ce que les soldats ne boivent que de l'eau et ne mangent que riz et de la chair salée mise en poudre, dequoy chacun porte aysément sur soy provision pour un moys, ils sçavent aussi vivre du sang de leurs chevaux, comme les Tartares et Moscovites, et le salent. C

Ces nouveaux peuples des Indes, quand les Espagnols y arriverent, estimerent, tant des hommes que des chevaux, que ce fussent ou Dieux ou animaux, en B

1. *Il Corteggiano*, ouvrage de Balthazar Castiglione.
2. Prêtre Jean. — 3. Recherchent — 4. D'humeur difficile.
5. A l'improviste. — 6. Les traitait comme des compagnons.
7. « Vient aussi le Sarmate qui se nourrit du sang de ses chevaux. » (Martial, *Spectacul.*, III, 4.)
8. Crète. — 9. On dit.

noblesse au-dessus de leur nature. Aucuns, apres avoir esté vaincus, venant demander paix et pardon aux hommes, et leur apporter de l'or et des viandes [1], ne faillirent d'en aller autant offrir aux chevaux, avec une toute pareille harengue à celle des hommes, prenant leur hannissement pour langage de composition et de trefve.

Aux Indes de deça [2], c'estoit anciennement le principal et royal honneur de chevaucher un elephant, le second d'aller en coche, trainé à quatre chevaux, le tiers de monter un chameau, le dernier et plus vile degré d'estre porté ou charrié par un cheval seul.

C Quelcun de nostre temps escrit avoir veu, en ce climat là, des païs où l'on chevauche les bœufs avec bastines [3], estriez et brides, et s'estre bien trouvé de leur porture.

Quintus Fabius Maximus Rutilianus, contre les Samnites, voyant que ses gens de cheval à trois ou quatre charges avoient failly d'enfoncer le bataillon des ennemis, print ce conseil, qu'ils debridassent leurs chevaux et brechassent [4] à toute force des esperons, si que, rien ne les pouvant arrester, autravers des armes et des hommes renversez, ouvrirent le pas à leurs gens de pied, qui parfirent une tres-sanglante deffaitte.

Autant en commanda Quintus Fulvius Flaccus contre les Celtiberiens : « *Id cum majore vi equorum facietis, si effrenatos in hostes equos immittitis ; quod sæpe romanos equites cum laude fecisse sua, mœmoriæ proditum est. Detractisque frenis, bis ultro citroque cum magna strage hostium, infractis omnibus hastis, transcurrerunt* [5]. »

B Le Duc de Moscovie devoit anciennement cette reverence aux Tartares, quand ils envoioyent vers luy des Ambassadeurs, qu'il leur alloit au devant à pié et leur

1. Aliments. — 2. Les Indes Orientales.
3. Petits bâts. — 4. Brochassent, piquassent.
5. « Vous rendrez leur choc plus impétueux si vous débridez vos chevaux pour les lancer contre les ennemis ; c'est une manœuvre qui a souvent réussi à la cavalerie romaine et lui a fait honneur... Ils débridèrent leurs chevaux, percèrent les rangs ennemis, et, retournant sur leurs pas, les traversèrent encore en brisant toutes les lances et en faisant le plus grand carnage. » (Tite-Live, XL, xl.)

presentoit un gobeau[1] de lait de jument (breuvage qui leur est en delices), et si, en beuvant, quelque goutte en tomboit sur le crin de leurs chevaux, il estoit tenu de la lecher avec la langue. En Russie, l'armée que l'Empereur Bajazet y avoit envoyé, fut accablée d'un si horrible ravage[2] de neiges que, pour s'en mettre à couvert et sauver du froid, plusieurs s'adviserent de tuer et eventrer leurs chevaux, pour se getter dedans et jouyr de cette chaleur vitale.

Pajazet[3], apres cest aspre estour[4] où il fut rompu par Tamburlan[5], se sauvoit belle erre[6] sur une jument Arabesque, s'il[7] n'eust esté contrainct de la laisser boire son saoul au passage d'un ruisseau, ce qui la rendit si flacque[8] et refroidie, qu'il fut bien aisément apres acconsuivi[9] par ceux qui le poursuivoyent. On dict bien qu'on les lasche, les laissant pisser ; mais le boire, j'eusse plus tost estimé qu'il l'eust refrechie et renforcée. C

Crœsus, passant le long de la ville de Sardis[10], y trouva des pastis où il y avoit grande quantité de serpents, desquels les chevaux de son armée mangeoient de bon appetit, qui fut un mauvais prodige à ses affaires, dict Herodote.

Nous appellons un cheval entier qui a crin et oreille ; et ne passent les autres à la montre[11] : les Lacedemoniens, ayant desfait les Atheniens en la Sicile, retournans de la victoire en pompe en la ville de Siracuse, entre autre bravades firent tondre les chevaux vaincus et les menerent ainsin en triomphe. Alexandre combatit une nation Dahas : ils alloyent deux à deux armez à cheval à la guerre ; mais, en la meslée, l'un descendoit à terre ; et combatoient ore à pied, ore[12] à cheval, l'un apres l'autre. B

Je n'estime point, qu'en suffisance et en grace à cheval, nulle nation nous emporte. Bon homme de cheval, à l'usage de nostre parler, semble plus regar- C

1. Vase à boire (gobelet).
2. Tourmente. — 3. Bajazet. — 4. Combat.
5. Tamerlan. — 6. A grande vitesse. — 7. Et il aurait échappé s'il...
8. Flasque. — 9. Attrapé. — 10. Sardes. — 11. Lieu où le maquignon fait voir les chevaux à vendre.
12. Tantôt..., tantôt.

der au courage qu'à l'adresse. Le plus sçavant, le plus seur et mieux advenant à mener un cheval à raison que j'aye connu, fut à mon gré le sieur de Carnevalet, qui en servoit nostre Roy Henry second. J'ay veu homme donner carriere à deux pieds sur sa selle, demonter sa selle, et, au retour, la rellever, reaccommoder et s'y rasseoir, fuyant tousjours à bride avallée[1]; ayant passé par-dessus un bonnet, y tirer par derriere des bons coups de son arc : amasser ce qu'il vouloit, se jettant d'un pied à terre, tenant l'autre en l'estrier : et autres pareilles singeries, de quoy il
B vivoit. *On a veu de mon temps, à Constantinople, deux hommes sur un cheval, lesquels, en sa plus roide course, se rejettoyent à tours à terre et puis sur la selle. Et un qui, seulement des dents, bridoit et harnachoit son cheval. Un autre qui, entre deux chevaux, un pied sur une selle, l'autre sur l'autre, portant un second sur ses bras, couroit à toute bride : ce second, tout debout sur luy, tirant en la course des coups bien certains[2] de son arc. Plusieurs qui, les jambes contre-mont[3], couroyent la teste plantée sur leurs selles, entre les pointes des simeterres attachez au harnois. En mon enfance le Prince de Sulmone, à Naples, maniant un rude cheval de toute sorte de maniemens, tenoit soubs ses genouz et soubs ses orteils des reales[4], comme si elles y eussent esté
C clouées, *pour montrer la fermeté de son assiette.

1. Abattue. — 2. Qui atteignaient le but à coup sûr. — 3. En l'air.
4. Pièces de monnaie espagnole.

CHAPITRE XLIX

Ce chapitre et les trois suivants présentent des emprunts aux *Vies* de Plutarque. C'est peut-être une raison pour conjecturer qu'ils sont environ de la même époque que les chapitres précédents (XXXVIII, XLI, XLIV, XLV, XLVII) composés tous, nous l'avons vu, dans un temps où Montaigne étudiait les *Vies*. Toutefois, n'était la place occupée par ces essais, l'argument serait sans valeur parce qu'ici les exemples empruntés à Plutarque ne fournissent plus le thème de la composition, ils ne jouent plus qu'un rôle accessoire, ne sont guère que des réminiscences ; or, en tout temps, entre 1572 et 1580, Montaigne a pratiqué suffisamment les *Vies* pour en tirer de semblables réminiscences. D'ailleurs, formé d'une simple accumulation de coutumes anciennes, ce chapitre a pu fort bien recevoir des additions avant la publication de 1580.

Au sujet de la curiosité de Montaigne à cette époque pour les coutumes singulières et du profit qu'il en tire pour l'assouplisssement de son jugement, voir la notice de I XXIII.

DES COUSTUMES ANCIENNES.

J'excuserois volontiers en nostre peuple, de n'avoir autre patron et regle de perfection que ses propres meurs et usances : car c'est un commun vice, non du vulgaire seulement, mais quasi de tous hommes, d'avoir leur visée et leur arrest[1] sur le train auquel ils sont nais. Je suis content[2], quand il verra Fabritius ou Lælius, qu'il leur trouve la contenance et le port barbare, puis qu'ils ne sont ny vestus ny façonnez à nostre mode. Mais je me plains de sa particuliere indiscretion[3], de se laisser si fort piper[4] et aveugler à l'authorité de l'usage present, qu'il soit capable de changer d'opinion et d'advis tous les mois, s'il plait à la coustume, et qu'il juge si diversement de soy mesmes. Quant il portoit le busc de son pourpoin entre les mamelles, il maintenoit par vives raisons qu'il estoit en son vray lieu ; quelques années apres le voylà avalé[5] jusques entre les cuisses, il se moque A

1. De ne rien chercher au-delà. — 2. J'accepte. — 3. Défaut de jugement, légèreté. — 4. Tromper. — 5. Descendu.

de son autre usage, le trouve inepte et insupportable. La façon de se vestir presente luy faict incontinent condamner l'ancienne, d'une resolution si grande et d'un consentement si universel, que vous diriez que c'est une espece de manie qui luy tourneboule ainsi l'entendement. Par ce que nostre changement est si subit et si prompt en cela, que l'invention de tous les tailleurs du monde ne sçauroit fournir assez de nouvelletez, il est force que bien souvent les formes mesprisées reviennent en credit, et celles là mesmes tombent en mespris tantost apres; et qu'un mesme jugement preigne, en l'espace de quinze ou vingt ans, deux ou trois, non diverses seulement, mais contraires opinions, d'une inconstance et legereté
C incroyable. * Il n'y a si fin d'entre nous qui ne se laisse embabouiner de cette contradiction et esblouyr tant les yeux internes que les externes insensiblement.

A Je veux icy entasser aucunes façons anciennes que j'ay en memoire, les unes de mesme les nostres, les autres differentes, afin qu'ayant en l'imagination cette continuelle variation des choses humaines, nous en ayons le jugement plus esclaircy et plus ferme.

Ce que nous disons de combatre à l'espée et la cape, il s'usoit[1] encores entre les Romains, ce dict Cæsar : « *Sinistris sagos involvunt, gladiósque distringunt*[2]. » Et remerque des lors en nostre nation ce vice, qui y est encore, d'arrester les passans que nous rencontrons en chemin, et de les forcer de nous dire qui ils sont, et de recevoir à injure et occasion de querelle, s'ils refusent de nous respondre.

Aux bains, que les anciens prenoyent tous les jours avant le repas, et les prenoyent aussi ordinairement que nous faisons de l'eau à laver les mains, ils ne se lavoyent du commencement que les bras et les jambes; mais dépuis, et d'une coustume qui a duré plusieurs siecles et en la plus part des nations du monde, ils se lavoyent tout nudz d'eau mixtionnée et parfumée, de maniere qu'il emploioyent pour tes-

1. Etait en usage.
2. « Ils s'enveloppent la main gauche de leurs saies et tirent l'épée. » (César, *De bello civili*, I, LXXV.)

moignage de grande simplicité de se laver d'eau simple. Les plus affetez[1] et delicatz se parfumoyent tout le corps bien trois ou quatre fois par jour. Ils se faisoyent souvent pinceter tout le poil, comme les femmes Françoises ont pris en usage, depuis quelque temps, de faire leur front,

Quod pectus, quod crura tibi, quod brachia vellis[2],

quoy qu'ils eussent des oignemens propres à cela :

Psilotro nitet, aut arida latet oblita creta[3].

Ils aymoient à se coucher mollement, et alleguent, pour preuve de patience, de coucher sur le matelas. Ils mangeoyent couchez sur des lits, à peu prez en mesme assiete[4] que les Turcs de nostre temps,

Inde thoro pater Æneas sic orsus ab alto[5].

Et dit on du jeune Caton que, depuis la bataille de Pharsale, estant entré en deuil du mauvais estat des affaires publiques, il mangea tousjours assis, prenant un train de vie plus austere. Ils baisoyent les mains aux grands pour les honnorer et caresser; et, entre les amis, ils s'entrebaisoyent en se saluant, comme font les Venitiens[6]:

Gratatúsque darem cum dulcibus oscula verbis[7].

Et touchoyent aux genoux pour requerir ou saluer un C
grand. Pasiclez le philosophe, frere de Crates, au lieu de porter la main au genou, il la porta aux genitoires. Celuy à qui il s'addressoit l'ayant rudement repoussé : Comment, dict-il, cecy n'est il pas vostre aussi bien que les genoux ?

1. Raffinés.
2. « Tu t'épiles la poitrine, les jambes et les bras. » Martial, II, LXII, I.)
3. « Elle oint sa peau de vigne blanche ou l'enduit de craie sèche. » (Martial, VI, XCIII, 9).
4. Position.
5. « Alors, du haut de son lit, Enée commença en ces termes. » (Virgile, *En* , II, 2.)
6. « Comme font les Vénitiens », addition de 1582.
7. « Et, en te félicitant, je te donnerais des baisers avec de douces paroles. » (Ovide, *De Ponto*, IV, IX, 13.)

A Ils mangeoyent, comme nous, le fruict à l'yssue de table. Ils se torchoyent le cul (il faut laisser aux femmes cette vaine superstition des parolles) avec une esponge : voylà pourquoy SPONGIA est un mot obscœne en Latin ; et estoit cette esponge attachée au bout d'un baston, comme tesmoigne l'histoire de celuy qu'on menoit pour estre presenté aux bestes devant le peuple, qui demanda congé d'aller à ses affaires ; et, n'ayant autre moyen de se tuer, il se fourra ce baston et esponge dans le gosier et s'en estouffa. Ils s'essuyoient le catze de laine perfumée, quand ils en avoyent faict :

At tibi nil faciam, sed lota mentula lana[1].

Il y avoit aux carrefours à Rome des vaisseaux[2] et demy-cuves pour y apprester à pisser aux passans,

Pusi sæpe lacum propter, se ac dolia curta
Somno devincti credunt extollere vestem[3].

Ils faisoyent collation entre les repas. Et y avoit en esté des vendeurs de nege pour refréchir le vin ; et en y avoit qui se servoyent de nege en hyver, ne trouvans pas le vin encore lors assez froid. Les grands avoyent leurs eschançons et trenchans[4], et leurs fols pour leur donner plaisir. On leur servoit en hyver la viande[5] sur des fouyers qui se portoient sur la table ; et avoyent des cuisines portatives, comme j'en ay veu, dans lesquelles tout leur service se trainoit apres eux,

Has vobis epulas habete lauti ;
Nos offendimur ambulante cœna[6].

Et en esté ils faisoyent souvent, en leurs sales basses, couler de l'eau fresche et claire dans des canaus, au dessous d'eux, où il y avoit force poisson en vie, que les assistans choisissoyent et prenoyent en la main

1. Le commentaire de Montaigne indique en quel sens il entend ce texte, d'ailleurs corrompu. (Martial, XI, LVIII, 11.)
2. Vases, récipients.
3. « Souvent les enfants pendant leur sommeil croient lever leur robe pour uriner dans les réservoirs et les cuves destinés à cet effet. » (Lucr., IV, 1020.)
4. Ecuyers tranchants. — 5. Les aliments.
6. « Gardez ces mets pour vous, riches voluptueux ; nous ne voulons pas de cuisine ambulante. » (Martial, VII, XLVIII, 4.)

pour le faire aprester chacun à sa poste[1]. Le poisson a tousjours eu ce privilege, comme il a encores, que les grans se meslent de le sçavoir aprester : aussi en est le goust beaucoup plus exquis que de la chair[2], au moins pour moy. Mais, en toute sorte de magnificence, de desbauche et d'inventions voluptueuses, de mollesse et de sumptuosité, nous faisons, à la verité, ce que nous pouvons pour les égaler, car nostre volonté est bien aussi gastée que la leur ; mais nostre suffisance n'y peut arriver : nos forces ne sont non plus capables de les joindre en ces parties là vitieuses, qu'aux vertueuses : car les unes et les autres partent d'une vigueur d'esprit qui estoit sans comparaison plus grande en eux qu'en nous ; et les ames, à mesure qu'elles sont moins fortes, elles ont d'autant moins de moyen de faire ny fort bien ny fort mal.

Le haut bout[3] d'entre eux, c'estoit le milieu. Le devant et derriere n'avoyent, en escrivant et parlant, aucune signification de grandeur, comme il se voit evidemment par leurs escris : ils diront Oppius et Cæsar aussi volontiers que Cæsar et Oppius, et diront moy et toy indifferemment comme toy et moy. Voylà pourquoy j'ay autrefois remarqué, en la vie de Flaminius de Plutarque François[4], un endroit où il semble que l'autheur, parlant de la jalousie de gloire qui estoit entre les Ætoliens et les Romains pour le gain d'une bataille qu'ils avoyent obtenu en commun, face quelque pois de ce qu'aux chansons Grecques on nommoit les Ætholiens avant les Romains, s'il n'y a de l'Amphibologie aux mots François.

Les Dames, estant aux estuves, y recevoyent quant et quant des hommes, et se servoyent là mesme de leurs valets à les frotter et oindre,

Inguina succinctus nigra tibi servus aluta
Stat, quoties calidis nuda foveris aquis[5].

1. A sa convenance.
2. Viandes.
3. A table.
4. Traduit en français (par Amyot).
5. « Un esclave, ceint d'un tablier noir au-dessus des aines, se tient à tes ordres, lorsque, nue, tu prends un bain chaud. » Martial, VII, xxxv, 2.)

Elles se saupoudroyent de quelque poudre pour reprimer les sueurs.

Les anciens Gaulois, dict Sidonius Appollinaris, portoyent le poil[1] long par le devant, et le derriere de la teste tondu, qui est cette façon qui vient à estre renouvellée par l'usage effeminé et lâche de ce siecle.

Les Romains payoient ce qui estoit deu aux bateliers pour leur naulage[2], des l'entrée du bateau ; ce que nous faisons apres estre rendus à port,

dum as exigitur, dum mula ligatur,
Tota abit hora[3].

Les femmes couchoyent au lict du costé de la ruelle : voylà pourquoy on appelloit Cæsar « spondam Regis Nicomedis[4] ».

B Ils prenoyent aleine en beuvant. Ils baptisoient le vin,

quis puer ocius
Restinguet ardentis falerni
Pocula prætereunte lympha[5] ?

Et ces champisses[6] contenances de nos laquais y estoyent aussi,

O Jane, à tergo quem nulla ciconia pinsit,
Nec manus auriculas imitata est mobilis albas,
Nec linguæ quantum sitiet canis Apula tantum[7].

Les Dames Argienes et Romaines portoyent le deuil blanc, comme les nostres avoient accoustumé, et devoyent[8] continuer de faire, si j'en estois creu.

A Mais il y a des livres entiers faits sur cet argument[9].

1. Les cheveux. — 2. Prix du passage.
3. « A faire payer les passagers, à atteler la mule, l'heure entière se passe. » (Hor., *Sat.*, I, v, 13.)
4. « La ruelle du roi Nicomède. » (Suétone, *Vie de César*, XLIX.)
5. « Quel jeune esclave va vite tempérer l'ardeur de ce vin de Falerne avec cette eau qui coule auprès de nous ? » Hor., *Odes*, II, XI, 18.)
6. Impudentes.
7. « O Janus, toi à qui on ne fait pas les cornes par derrière ni les oreilles d'âne, à qui l'on ne tire pas une langue longue comme celle d'un chien d'Apulie qui a soif. » (Perse, I, 58.)
8. Auraient dû. — 9. Sujet.

CHAPITRE L

La date de ce chapitre est fort incertaine (voir la notice du chapitre précédent). Le sujet traité ici, déjà traité par plusieurs anciens (Juvénal, Sénéque, Lucien, Diogène Laerce, etc.), vulgarisé par l'italien Phileremo Fregoso, est partout chez les compilateurs du temps. Mais Montaigne renouvelle la matière par les idées qui ouvrent sa dissertation et qu'on ne trouve chez aucun de ses contemporains.

Peut-être est-ce dans ce texte que le mot d'*essai* a été employé pour la première fois par Montaigne au sens qu'il aura dans le titre de son ouvrage. On peut se demander toutefois s'il a déjà sa pleine signification, s'il n'y a pas plutôt ici une conception intermédiaire entre celle du chapitre I viii, et celle du chapitre II xxxvii par exemple; dans le chapitre I viii, contemporain des chapitres ii à xiii, il n'est pas encore question d'essais; dans le chapitre I l, Montaigne fait des essais de son jugement; dans II xxxvii, il en vient aux essais de sa vie, il tire de son expérience personnelle les enseignements qu'elle comporte.

DE DEMOCRITUS ET HERACLITUS.

Le jugement est un util[1] à tous subjects, et se mesle A
par tout. A cette cause, aux essais que j'en fay ici, j'y employe toute sorte d'occasion. Si c'est un subject que je n'entende point, à cela mesme je l'essaye, sondant le gué de bien loing; et puis, le trouvant trop profond pour ma taille, je me tiens à la rive: et cette reconnoissance de ne pouvoir passer outre, c'est un traict de son effect, voire de ceux dequoy il se vante le plus. Tantost, à un subject vain et de neant, j'essaye voir s'il trouvera dequoy lui donner corps, et dequoy l'appuyer et estançonner. Tantost je le promene à un subject noble et tracassé[2], auquel il n'a rien à trouver de soy, le chemin en estant si frayé qu'il ne peut marcher que sur la piste d'autruy. Là il fait son jeu à eslire[3] la route quy luy semble la meilleure, et, de mille sentiers, il dict que cettuy-cy, ou celuy là, a esté le mieux choisi. Je

1. Outil. — 2. Rebattu. — 3. Choisir.

prends de la fortune le premier argument[1]. Ils me sont également bons. Et ne desseigne[2] jamais de les
C produire entiers[3]. * Car je ne voy le tout de rien : Ne font pas, ceux qui[4] promettent de nous le faire veoir. De cent membres et visages qu'a chaque chose, j'en prens un tantost à lecher seulement, tantost à effleurer ; et par fois à pincer jusqu'à l'os. J'y donne une poincte, non pas le plus largement, mais le plus profondement que je sçay. Et aime plus souvent à les saisir par quelque lustre[5] inusité. Je me hazarderoy de traitter à fons quelque matière, si je me connoissoy[6] moins. Semant icy un mot, icy un autre, eschantillons despris[7] de leur piece, escartez, sans dessein et sans promesse, je ne suis pas tenu, d'en faire bon[8], ny de m'y tenir moy mesme, sans varier quand il me plaist ; et me rendre au doubte et incertitude, et à ma maistresse forme, qui est l'ignorance.

A Tout mouvement nous descouvre. * Cette mesme ame de Cæsar, qui se faict voir à ordonner et dresser la bataille de Pharsale, elle se faict aussi voir à dresser des parties oysives et amoureuses. On juge un cheval, non seulement à le voir manier sur une carriere, mais encore à luy voir aller le pas, voire[9] et à le voir en repos à l'estable.

C Entre les functions de l'ame il en est de basses : qui ne la void encor par là, n'acheve pas de la connoistre. Et à l'adventure la remarque lon mieux où elle va son pas simple. Les vents des passions la prennent plus en ces hautes assiettes. Joint qu'elle se couche entiere sur chasque matiere, et s'y exerce entiere, et n'en traitte jamais plus d'une à la fois. Et la traitte, non selon elle, mais selon soy. Les choses à part elles ont peut estre leurs poids et mesures et

1. Sujet. — 2. Me propose.
3. Au lieu du passage suivant, on lit dans les éditions parues du vivant de Montaigne : « & à fons de cuve : de mille visages qu'ils ont chacun, j'en prens celuy qu'il me plait : je les saisis volentiers par quelque lustre extraordinaire : j'en trieroy bien de plus riches et pleins, si j'avoy quelque autre fin proposée que celle que j'ay. Toute action est propre à nous faire connoistre : »
4. Ceux-là ne le voient pas non plus, qui. — 5. Jour, point de vue.
6. L'édition de 1595 ajoute : « Et me trompois en mon impuissance. »
7. Enlevés.
8. De rien garantir. — 9. Même.

conditions; mais au dedans, en nous, elle les leur taille comme elle l'entend. La mort est effroyable à Ciceron, desirable à Caton, indifferente à Socrates. La santé, la conscience, l'authorité, la science, la richesse, la beauté et leurs contraires se despouillent à l'entrée, et reçoivent de l'ame nouvelle vesture, et de la teinture qu'il lui plaist : brune, verte, claire, obscure, aigre, douce, profonde, superficielle, et qu'il plaist à chacune d'elles : car elles n'ont pas verifié en commun leurs stiles, regles et formes : chacune est Royne en son estat. Parquoy ne prenons plus excuse des externes qualitez des choses : c'est à nous à nous en rendre compte. Nostre bien et nostre mal ne tient qu'à nous. Offrons y nos offrandes et nos vœus, non pas à la fortune : elle ne peut rien sur nos meurs : au rebours, elles l'entrainent à leur suitte et la moulent à leur forme. Pourquoy ne jugeray-je d'Alexandre à table, devisant et beuvant d'autant[1] ? Ou s'il manioit des eschecs, quelle corde de son esprit ne touche et n'employe ce niais et puerile jeu ? Je le hay et fuy, de ce qu'il n'est pas assez jeu, et qu'il nous esbat trop serieusement, ayant honte d'y fournir l'attention qui suffiroit à quelque bonne chose. Il ne fut pas plus enbesoigné à dresser son glorieux passage aus Indes ; ny cet autre à desnouër[2] un passage duquel dépend le salut du genre humain[3]. Voyez combien nostre ame grossit et espessit cet amusement ridicule : si[4] touts ses nerfs ne bandent[5] ; combien amplement elle donne à chacun loy[6] en cela, de se connoistre, et de juger droittement de soy. Je ne me voy et retaste plus universellement en nulle autre posture. Quelle passion ne nous y exerce ?[7] la cholere, le despit, la hayne, l'impatience et une vehemente ambition de vaincre, en chose en laquelle il seroit plus excusable d'estre ambitieux d'estre vaincu. Car la précellence rare et au dessus du commun messied à un homme d'honneur en chose frivole. Ce que je dy en cet exemple, se peut dire en touts autres : chasque parcelle, chasque

1. Beaucoup.
2. Expliquer. — 3. Il s'agit de quelque passage de l'Ecriture.
4. Voyez si. — 5. Se tendent. — 6. Possibilité. — 7. N'y est en jeu ?

occupation de l'homme l'accuse et le montre également qu'un' autre.

A Democritus et Heraclytus ont esté deux philosophes, desquels le premier, trouvant vaine et ridicule l'humaine condition, ne sortoit en public qu'avec un visage moqueur et riant; Heraclitus, ayant pitié et compassion de cette mesme condition nostre, en portoit le visage continuellement atristé, et les yeux chargez de larmes,

B *alter*
Ridebat, quoties à limine moverat unum
Protulerátque pedem; flebat contrarius alter[1].

A J'ayme mieux la premiere humeur, non par ce qu'il est plus plaisant de rire que de pleurer, mais parce qu'elle est plus desdaigneuse, et qu'elle nous condamne plus que l'autre : et il me semble que nous ne pouvons jamais estre assez mesprisez selon nostre merite. La plainte et la commiseration sont meslées à quelque estimation de la chose qu'on plaint; les choses dequoy on se moque, on les estime sans pris. Je ne pense point qu'il y ait tant de malheur en nous comme il y a de vanité[2], ny tant de malice comme de sotise : nous ne sommes pas si pleins de mal comme d'inanité; nous ne sommes pas si miserables comme nous sommes viles. Ainsi Diogenes, qui baguenaudoit apart soy, roulant son tonneau et hochant du nez[3] le grand Alexandre, nous estimant des mouches ou des vessies pleines de vent, estoit bien juge plus aigre et plus poingnant[4], et par consequent plus juste, à mon humeur, que Timon, celuy qui fut surnommé le haisseur des hommes. Car ce qu'on hait, on le prend à cœur. Cettuy-cy nous souhaitoit du mal, estoit passionné du desir de nostre ruine, fuioit nostre conversation[5] comme dangereuse, de meschans et de nature depravée; l'autre nous

1. « Dès qu'ils avaient mis le pied hors de la maison l'un riait, l'autre pleurait au contraire. » (Juvénal, x, 28.)
2. Frivolité. — 3. Témoignant du mépris à. — 4. Piquant.
5. Commerce.

estimoit si peu que nous ne pourrions ny le troubler ny l'alterer par nostre contagion, nous laissoit de compagnie, non pour la crainte, mais pour le desdain de nostre commerce : il ne nous estimoit capables ny de bien, ny de mal faire.

De mesme marque[1] fut la responce de Statilius, auquel Brutus parla pour le joindre à la conspiration contre Cæsar : il trouva l'entreprinse juste, mais il ne trouva pas les hommes dignes pour lesquels on se mit aucunement en peine : *conformeement à la dis- C
cipline de Hegesias qui disoit le sage ne devoir rien faire que pour soy : d'autant que seul il est digne pour qui on face ; et à celle de Theodorus, que c'est injustice que le sage se hazarde pour le bien de son païs, et qu'il mette en peril la sagesse pour des fols.

Nostre propre et peculiere[2] condition est autant ridicule que risible.

1. Caractère. — 2. Particulière.

CHAPITRE LI

DE LA VANITÉ DES PAROLES [1].

A Un Rhetoricien du temps passé disoit que son mestier
estoit, de choses petites les faire paroistre et trouver
B grandes. * C'est un cordonnier qui sçait faire de grands
A souliers à un petit pied. * On luy eut faict donner le
fouët en Sparte, de faire profession d'un' art pipe-
B resse [2] et mensongere. * Et croy que Archidamus, qui
en estoit Roy, n'ouit pas sans estonnement la responce
de Thucididez, auquel il s'enqueroit qui estoit plus
fort à la luicte, ou Pericles ou luy : Cela, fit-il, seroit
mal-aysé à verifier ; car, quand je l'ay porté par terre
en luictant, il persuade à ceux qui l'ont veu qu'il n'est
A pas tombé, et le gaigne. * Ceux qui masquent et far-
dent les femmes, font moins de mal ; car c'est chose de
peu de perte de ne les voir pas en leur naturel ; là où
ceux-cy font estat de tromper, non pas nos yeux, mais
nostre jugement, et d'abastardir et corrompre l'essence
des choses. Les republiques [3] qui se sont maintenuës
en un estat reglé et bien policé, comme la Cretense [4]
ou Lacedemonienne, elles n'ont pas faict grand compte
d'orateurs.

C Ariston definit sagement la rhetorique : science à persuader le peuple ; Socrates, Platon, art de tromper et de flatter ; et ceux qui le nient en la generale description [5] le verifient partout en leurs preceptes.

Les Mahometans en defendent l'instruction à leurs enfans, pour son inutilité.

Et les Atheniens, s'apercevant combien son usage, qui avoit tout credit en leur ville, estoit pernicieux, ordonnerent que sa principale partie qui est esmouvoir les affections [6] en fust ostée ensemble les exordes et perorations.

1. Aucune indication ne permet de dater ce chapitre.
2. Trompeuse. — 3. États. — 4. Crétoise. — 5. Definition
6. Passions.

C'est un util[1] inventé pour manier et agiter une tourbe[2] et une commune[3] desreiglée, et est util qui ne s'employe qu'aux estats malades, comme la medecine; en ceux où le vulgaire, où les ignorans, où tous ont tout peu[4], comme celuy d'Athenes, de Rhodes et de Rome, et où les choses ont esté en perpetuelle tempeste, là ont afflué les orateurs. Et, à la verité, il se void peu de personnages, en ces republiques là, qui se soient poussez en grand credit sans le secours de l'éloquence : Pompeius, Cæsar, Crassus, Lucullus, Lentulus, Metellus ont pris de là leur grand appuy à se monter à cette grandeur d'authorité où ils sont en fin arrivez, et s'en sont aydez plus que des armes : A
contre l'opinion des meilleurs temps. Car L. Volumnius, parlant en public en faveur de l'election au consulat faitte des personnes de Q. Fabius et P. Decius; Ce sont gens nays à[5] la guerre, grands aux effects ; au combat du babil, rudes[6] : esprits vrayement consulaires ; les subtils, eloquens et sçavans sont bons pour la ville, Preteurs à faire justice, dict-il. C

L'eloquence a fleury le plus à Rome, lors que les affaires ont esté en plus mauvais estat, et que l'orage des guerres civiles les agitoit : comme un champ libre et indompté porte les herbes plus gaillardes. Il semble par là que les polices[7] qui dépendent d'un monarque, en ont moins de besoin que les autres : car la bestise et facilité qui se trouve en la commune[8], et qui la rend subjecte à estre maniée et contournée par les oreilles au doux son de cette harmonie, sans venir à poiser et connoistre la verité des choses par la force de la raison, cette facillité, dis-je, ne se trouve pas si aisément en un seul ; et est plus aisé de le garentir par bonne institution et bon conseil de l'impression de cette poison. On n'a pas veu sortir de Macedoine, ny de Perse, aucun orateur de renom. A

J'en ay dict ce mot sur le subject d'un Italien que je vien d'entretenir, qui a servy le feu Cardinal Caraffe de maistre d'hostel jusques à sa mort. Je luy faisoy

1. Outil. — 2 Foule. — 3. Peuple. — 4. Pu. — 5. Nés à, naturellement propres à.
6. Inexperts. — 7. Gouvernements. — Le peuple.

compter de sa charge. Il m'a fait un discours de cette science de gueule avec une gravité et contenance magistrale, comme s'il m'eust parlé de quelque grand poinct de Theologie. Il m'a dechifré une difference d'appetits : celuy qu'on a à jeun, qu'on a après le second et tiers service ; les moyens, tantost de luy plaire simplement, tantost de l'eveiller et picquer ; la police[1] de ses sauces, premierement en general, et puis particularisant les qualitez des ingrediens et leurs effects ; les differences des salades selon leur saison, celle qui doit estre reschaufée, celle qui veut estre servie froide, la façon de les orner et embellir pour les rendre encores plaisantes à la veuë. Apres cela, il est entré sur l'ordre du service, plein de belles et importantes considerations,

B *nec minimo sane discrimine refert*
Quo gestu lepores, et quo gallina secetur[2].

A Et tout cela enflé de riches et magnifiques parolles, et celles mesmes qu'on employe à traiter du gouvernement d'un Empire. Il m'est souvenu de mon homme :

Hoc salsum est, hoc adustum est, hoc lautum est parum,
Illud rectè ; iterum sic memento ; sedulo
Moneo quæ possum pro mea sapientia.
Postremo, tanquam in speculum, in patinas, Demea,
Inspicere jubeo, et moneo quid facto usus sit[3].

Si est-ce que les Grecs mesmes loüerent grandement l'ordre et la disposition que Paulus Æmilius observa au festin qu'il leur fit au retour de Macedoine ; mais je ne parle point icy des effects, je parle des mots.

Je ne sçay s'il en advient aux autres comme à moy ; mais je ne me puis garder, quand j'oy nos architectes

1. Le gouvernement.
2. « Et il n'est certes pas d'une mince importance de distinguer la manière de découper un lièvre et celle de découper un poulet. » (Juvénal, v, 123.)
3. « Ceci est trop salé, ceci est brûlé, ceci est fade ; voilà qui est bien ! Souvenez-vous de faire de même une autre fois. Je les instruis soigneusement, autant que me le permettent mes faibles lumières. Enfin, Déméa, je les exhorte à se mirer dans leur vaisselle comme dans un miroir, et les avertis de tout ce qu'ils ont à faire. » (Térence, *Adelphes*, III, iii, 71.)

s'enfler de ces gros mots de pilastres, architraves, corniches, d'ouvrage Corinthien et Dorique, et semblables de leur jargon, que mon imagination ne se saisisse incontinent du palais d'Apolidon[1] ; et, par effect[2], je trouve que ce sont les chetives pieces de la porte de ma cuisine.

Oyez dire metonomie[3], metaphore, allegorie, et autres tels noms de la grammaire, semble-il pas qu'on signifie quelque forme de langage rare et pellegrin[4] ? Ce sont titres qui touchent le babil de vostre chambriere. B

C'est une piperie[5] voisine à cettecy, d'appeller les offices de nostre estat par les titres superbes des Romains, encore qu'ils n'ayent aucune ressemblance de charge, et encores moins d'authorité et de puissance. Et cette-cy aussi, qui servira, à mon advis, un jour de tesmoignage d'une singuliere ineptie de nostre siecle, d'employer indignement, à qui bon nous semble, les surnoms les plus glorieux dequoy l'ancienneté ait honoré un ou deux personnages en plusieurs siecles. Platon a emporté ce surnom de divin par un consentement universel, que aucun n'a essayé luy envier ; et les Italiens, qui se vantent, et avecques raison, d'avoir communément l'esprit plus esveillé et le discours plus sain que les autres nations de leur temps, en viennent d'estrener l'Aretin, auquel, sauf une façon de parler bouffie et bouillonnée de pointes, ingenieuses à la vérité, mais recherchées de loing et fantasques, et outre l'eloquence en fin, telle qu'elle puisse estre, je ne voy pas qu'il y ait rien au dessus des communs autheurs de son siecle ; tant s'en faut qu'il approche de cette divinité ancienne. Et le surnom de grand, nous l'attachons à des Princes qui n'ont rien au dessus de la grandeur populaire. A

1. Palais merveilleux dépeint dans l'Amadis.
2. Dans la réalité. — 3. Métonymie. — 4. Etranger. — 5. Tromperie.

CHAPITRE LII

DE LA PARSIMONIE DES ANCIENS [1].

A Attilius Regulus, general de l'armée Romaine en Afrique, au milieu de sa gloire et de ses victoires contre les Carthaginois, escrivit à la chose publique qu'un valet de labourage qu'il avoit laissé seul au gouvernement de son bien, qui estoit en tout sept arpents de terre, s'en estoit enfuy, ayant desrobé ses utils de labourage, et demandoit congé pour s'en retourner et y pourvoir, de peur que sa femme et ses enfans n'en eussent à souffrir : le Senat pourveut à commettre un autre à la conduite de ses biens et luy fist restablir ce qui luy avoit esté desrobé, et ordonna que sa femme et enfans seroient nourris aux despens du public.

Le vieux Caton, revenant d'Espaigne Consul, vendit son cheval de service pour espargner l'argent qu'il eut couté à le ramener par mer en Italie; et, estant au gouvernement de Sardaigne, faisoit ses visitations à pied, n'ayant avec luy autre suite qu'un officier de la chose publique, qui luy portoit sa robbe, et un vase à faire des sacrifices; et le plus souvent il pourtoit sa male luy mesme. Il se vantoit de n'avoir jamais eu robbe qui eust cousté plus de dix escus, ny avoir envoyé au marché plus de dix sols pour un jour; et, de ses maisons aux champs [2], qu'il n'en avoit aucune qui fut crepie et enduite par dehors. Scipion Æmilianus, apres deux triomphes et deux Consulats, alla en legation avec sept serviteurs seulement. On tient qu'Homere n'en eust jamais qu'un; Platon trois; Zenon, le chef de la secte Stoique, pas un;

B Il ne fut taxé [3] que cinq sols et demy, pour jour, à Tyberius Gracchus, allant en commission pour la chose publique, estant lors le premier homme des Romains.

1. Aucune indication ne permet de dater ce chapitre.
2. A la campagne. — 3. Alloué.

CHAPITRE LIII

Il est probable que ce chapitre, dont le sujet est fourni par une sentence de César, date de l'époque où Montaigne lisait César, donc de 1578. On en peut douter toutefois, d'autant que dans l'exemplaire de Montaigne, tandis que les marges du *De Bello Gallico* sont couvertes de notes, rien n'indique que le *De Bello Civili*, d'où cette sentence est extraite, ait été étudié. Il est possible que Montaigne l'ait trouvée dans quelque ouvrage de seconde main que je n'ai pas rencontré.

D'UN MOT DE CÆSAR.

Si nous nous amusions[1] par fois à nous considerer, et le temps que nous mettons à contreroller[2] autruy et à connoistre les choses qui sont hors de nous, que nous l'emploissions à nous sonder nous mesmes, nous sentirions aisément combien toute cette nostre contexture est bastie de pieces foibles et defaillantes. N'est-ce pas un singulier tesmoignage d'imperfection, ne pouvoir r'assoir[3] nostre contentement en aucune chose, et que, par desir mesme et imagination, il soit hors de nostre puissance de choisir ce qu'il nous faut ? Dequoy porte bon tesmoignage cette grande dispute qui a tousjours esté entre les Philosophes pour trouver le souverain bien de l'homme, et qui dure encores et durera eternellement, sans resolution[4] et sans accord ; A

dum abest quod avemus, id exuperare videtur B
Cætera ; post aliud cùm contigit illud avemus,
Et sitis æqua tenet[5].

Quoy que ce soit qui tombe en nostre connoissance et jouïssance, nous sentons qu'il ne nous satisfaict pas, et allons beant apres les choses advenir et inconnuës, A

1. Occupions.
2. Contrôler. — 3. Asseoir, établir. — 4. Sans être résolue.
5. « Tant qu'il nous échappe, l'objet de notre désir nous paraît toujours préférable à toutes choses ; venons-nous à en jouir, un autre désir nous naît, et notre soif est toujours égale. » (Lucr., III, 1095.)

d'autant que les presentes ne nous soulent[1] point : non pas, à mon advis, qu'elles n'ayent assez dequoy nous souler, mais c'est que nous les saisissons d'une prise malade et desreglée,

B *Nam, cùm vidit hic, ad usum quæ flagitat usus,*
Omnia jam ferme mortalibus esse parata,
Divitiis homines et honore et laude potentes
Affluere, atque bona natorum excellere fama,
Nec minus esse domi cuiquam tamen anxia corda,
Atque animum infestis cogi servire querelis :
Intellexit ibi vitium vas efficere ipsum,
Omniáque illius vitio corrumpier intus,
Quæ collata foris et commoda quæque venirent[2].

A Nostre appetit est irresolu et incertain ; il ne sçait rien tenir, ny rien jouyr de bonne façon. L'homme, estimant que ce soit le vice de ces choses, se remplit et se paist d'autres choses qu'il ne sçait point et qu'il ne cognoit point, où il applique ses desirs et ses esperances, les prend en honneur et reverence : comme dict Cæsar, « *communi fit vitio naturæ ut invisis, latitantibus atque incognitis rebus magis confidamus, vehementiúsque exterreamur*[3]. »

1. Satisfont.
2. « Car il vit que les mortels ont à peu près tout ce qui est nécessaire à la vie; il vit des hommes gorgés de richesses, d'honneurs et de réputation, fiers de la bonne renommée de leurs enfants ; et pourtant il n'en était pas un qui, dans son for intérieur, ne fût bourrelé d'angoisse, et dont le cœur ne fût oppressé de plaintes douloureuses : il comprit alors que le défaut venait du vase lui-même, et que ce défaut corrompait à l'intérieur tout ce que du dehors on y introduisait de bon. » (Lucr., VI, 9.)
3. « Il se fait, par un vice ordinaire de nature, que nous ayons et plus de fiance, et plus de crainte des choses que nous n'avons pas veu, et qui sont cachées et inconnues. » (Traduction que donne Montaigne dans les editions de 1580 et de 1588. César, *De bello civili,* II, IV.)

CHAPITRE LIV

Nous n'avons aucune indication sur la date à laquelle ce chapitre a été composé. En raison de sa forme il a pu d'ailleurs très particulièrement recevoir des additions avant 1580. En dépit de la puérilité du sujet, avouée par l'auteur, on y remarque un souci de juger qui fait songer au début du chapitre L, mais on n'en saurait conclure qu'il est contemporain du chapitre L.

DES VAINES SUBTILITEZ.

Il est de ces subtilitez frivoles et vaines, par le moyen desquelles les hommes cherchent quelquesfois de la recommandation : comme les poëtes qui font des ouvrages entiers de vers commençans par une mesme lettre : nous voyons des œufs, des boules, des aisles, des haches façonnées anciennement par les Grecs avec la mesure de leurs vers, en les alongeant ou accoursissant, en maniere qu'ils viennent à representer telle ou telle figure. Telle estoit la science de celuy qui s'amusa à conter en combien de sortes se pouvoient renger les lettres de l'alphabet, et y en trouva ce nombre incroiable qui se void dans Plutarque. Je trouve bonne l'opinion de celuy à qui on presenta un homme apris à jetter de la main un grain de mil avec telle industrie [1] que, sans faillir, il le passoit tousjours dans le trou d'une esguille, et luy demanda l'on, apres, quelque present pour loyer [2] d'une si rare suffisance : surquoy il ordonna, bien plaisamment, et justement à mon advis, qu'on fît donner à cet ouvrier deux ou trois minots [3] de mil, affin qu'un si bel art ne demeurast sans exercice. C'est un tesmoignague merveilleux de la foiblesse de nostre jugement, qu'il recommande les choses par la rareté ou nouvelleté, ou encore par la difficulté, si la bonté et utilité n'y sont joinctes. A

Nous venons presentement de nous jouër chez moy à qui pourroit trouver plus de choses qui se tiennent

1. Habileté. — 2. Récompense.
3. Une demi-mine (donc environ 39 litres).

par les deux bouts extremes ; comme Sire, c'est un tiltre qui se donne à la plus eslevée personne de nostre estat, qui est le Roy, et se donne aussi au vulgaire, comme aux marchans, et ne touche point ceux d'entre deux. Les femmes de qualité, on les nomme Dames ; les moyennes, Damoiselles ; et Dames encore, celles de la plus basse marche.

B Les dez qu'on estend sur les tables, ne sont permis qu'aux maisons des princes et aux tavernes.

A Democritus disoit que les dieux et les bestes avoient les sentimens plus aiguz que les hommes, qui sont au moyen estage. Les Romains portoient mesme accoutrement les jours de deuil et les jours de feste. Il est certain que la peur extreme et l'extreme ardeur de courage troublent également le ventre et le laschent.

C Le saubriquet de Tremblant, duquel le XII, Roy de Navarre, Sancho, fut surnommé, aprend que la hardiesse aussi bien que la peur font tremousser nos membres. Et celuy à qui ses gens qui l'armoient, voïant frissoner la peau, s'essayoient de le rasseurer en appetissans le hasard [1] auquel il s'alloit presanter, leur dict : Vous me connoissez mal. Si ma chair sçavoit où mon courage la portera tantost, elle s'en transiroit tout à plat.

A La foiblesse qui nous vient de froideur et desgoutement aux exercices de Venus, elle nous vient aussi d'un appetit trop vehement et d'une chaleur desreglée. L'extreme froideur et l'extreme chaleur cuisent et rotissent. Aristote dict que les cueus [2] de plomb se fondent et coulent de froid et de la rigueur de
C l'hyver, comme d'une chaleur vehemente. * Le desir et la satieté remplissent de douleur les sieges [3] au
A dessus et au dessous de la volupté. * La bestise et la sagesse se rencontrent en mesme point de sentiment et de resolution [4] à la souffrance des accidens humains : les Sages gourmandent et commandent le mal, et les autres l'ignorent : ceux-cy sont, par maniere de dire, au deçà des accidens, les autres au delà ; lesquels,

1. En rapetissant le danger. — 2. Lingots
3. Etats. — 4. Sont également résolus.

aprés en avoir bien poisé et consideré les qualitez[1], les avoir mesurez et jugez tels qu'ils sont, s'eslancent au-dessus par la force d'un vigoureux courage : ils les desdaignent et foulent aux pieds, ayant une ame forte et solide, contre laquelle les traicts de la fortune venant à donner, il est force qu'ils rejalissent et s'émoussent, trouvant un corps dans lequel ils ne peuvent faire impression : l'ordinaire et moyenne condition des hommes loge entre ces deux extremitez, qui est de ceux qui apperçoivent les maux, les sentent, et ne les peuvent supporter. L'enfance et la decrepitude se rencontrent en imbecillité[2] de cerveau ; l'avarice et la profusion, en pareil desir d'attirer et d'acquerir.

Il se peut dire, avec apparence, qu'*il y a ignorance abecedaire, qui va devant la science, une autre. doctorale, qui vient aprés la science : ignorance que la science faict et engendre, tout ainsi comme elle deffaict et destruit la premiere. BC

Des esprits simples, moins curieux et moins instruicts, il s'en faict de bons Chrestiens qui, par reverence et obeissance, croient simplement et se maintiennent soubs les loix. En la moyenne vigueur des esprits et moyenne capacité s'engendre l'erreur des opinions : ils suyvent l'apparence du premier sens, et ont quelque tiltre d'interpreter à simplicité et bestise, de nous voir arrester en l'ancien train, regardant à nous qui n'y sommes pas instruicts par estude. Les grands esprits, plus rassis et clairvoians, font un autre genre de bien croyans ; lesquels, par longue et religieuse investigation, penetrent une plus profonde et abstruse lumiere és escriptures, et sentent le misterieux et divin secret de nostre police Ecclesiastique. Pourtant en voyons nous aucuns estre arrivez à ce dernier estage par le second, avec merveilleux fruict et confirmation, comme à l'extreme limite de la Chrestienne intelligence, et jouyr de leur victoire avec consolation, action de graces, reformation de meurs et grande modestie. Et en ce rang B

1. La nature. — 2. Faiblesse.

n'entens-je pas loger ces autres qui, pour se purger du soubçon de leur erreur passé et pour nous asseurer d'eux, se rendent extremes, indiscrets[1] et injustes à la conduicte de nostre cause, et la taschent d'infinis reproches de violence.

C Les paisants simples sont honnestes gens, et honnestes gens les philosophes, ou, selon nostre temps[2], des natures fortes et claires, enrichies d'une large instruction de sciences utiles. Les mestis[3] qui ont dedaigné le premier siege d'ignorance de lettres, et n'ont peu joindre l'autre (le cul entre deux selles, desquels je suis, et tant d'autres), sont dangereux, ineptes, importuns : ceux icy troublent le monde. Pourtant de ma part[4] je me recule tant que je puis dans le premier et naturel siege, d'où je me suis pour neant essayé de partir.

La poësie populaire et purement naturelle a des naïvetez et graces par où elle se compare à la principale beauté de la poësie parfaitte selon l'art; comme il se void és villanelles de Gascongne et aux chansons qu'on nous rapporte des nations qui n'ont congnoissance d'aucune science, ny mesme d'escriture. La poësie mediocre qui s'arreste entre deux, est desdaignée, sans honneur et sans prix.

A Mais parce que, apres que le pas[5] a esté ouvert à l'esprit, j'ay trouvé, comme il advient ordinairement, que nous avions pris pour un exercice malaisé et d'un rare subject ce qui ne l'est aucunement ; et qu'apres que nostre invention a esté eschaufée, elle descouvre un nombre infiny de pareils exemples, je n'en adjousteray que cettuy-cy : que si ces essays estoyent dignes qu'on en jugeat, il en pourroit advenir, à mon advis, qu'ils ne plairoient guiere aux esprits communs et vulgaires, ny guiere aux singuliers et excellens : ceux-là n'y entendroient pas assez, ceux-cy y entendroient trop ; ils pourroient vivoter en la moyenne region.

1. Sans mesure.
2. Autant qu'on peut l'espérer en un temps comme le nôtre. (L'édition de 1595 écrit : « Selon que notre temps les nomme. »)
3. Ceux qui tiennent des uns et des autres.
4. En ce qui me concerne. — 5. Passage.

CHAPITRE LV

Aucune indication ne permet de dater ce chapitre. Très grêle et composé essentiellement d'un rapprochement de citations, il a quelque apparence d'être dans sa première forme parmi les chapitres anciens. On remarquera que, après 1580, les additions-confidences, amenées par le *dessein de se peindre*, ont modifié sensiblement le ton de l'essai (rapprocher I IX, I XL, etc.).

DES SENTEURS.

Il se dict d'aucuns, comme d'Alexandre le grand, que leur sueur espandoit un' odeur souefve[1], par quelque rare et extraordinaire complexion : dequoy Plutarque et autres recherchent la cause. Mais la commune façon des corps est au contraire ; et la meilleure condition qu'ils ayent, c'est d'estre exempts de senteur. La douceur mesmes des halaines plus pures n'a rien de plus excellent que d'estre sans aucune odeur qui nous offence, comme sont celles des enfans bien sains. Voylà pourquoy, dict Plaute, A

Mulier tum benè olet, ubi nihil olet[2] :

la plus parfaicte senteur d'une femme c'est ne sentir à rien, * comme on dict que la meilleure odeur de ses actions c'est qu'elles soyent insensibles et sourdes *. Et les bonnes senteurs estrangieres, on a raison de les tenir pour suspectes à ceux qui s'en servent, et d'estimer qu'elles soyent employées pour couvrir quelque defaut naturel de ce costé-là. D'où naissent ces rencontres[3] des Poëtes anciens : c'est puïr que de santir bon, B A

1. Suave.
2. Montaigne traduit ce vers après l'avoir cité (Plaute, *Mostellaria*, I, III, 117.)
3. Plaisanteries.

Rides nos, Coracine, nil olentes,
Malo quam bene olere, nil olere[1].

Et ailleurs :

Posthume, non benè olet, qui benè semper olet[2].

B J'ayme pourtant bien fort à estre entretenu de bonnes senteurs, et hay outre mesure les mauvaises, que je tire de plus loing que tout autre :

Namque sagacius unus odoror,
Polypus, an gravis hirsutis cubet hircus in alis,
Quam canis acer ubi lateat sus[3].

C Les senteurs plus simples et naturelles me semblent plus aggreables. Et touche ce soing[4] principalement les dames. En la plus espesse barbarie, les femmes Scythes, apres s'estre lavées ; se saupoudrent et encroustent tout le corps et le visage de certaine drogue qui naist en leur terroir, odoriferante ; et, pour approcher les hommes, ayans osté ce fard, elles s'en trouvent et polies et parfumées.

B Quelque odeur que ce soit, c'est merveille combien elle s'attache à moy, et combien j'ay la peau propre à s'en abreuver. Celuy qui se plaint de nature, dequoy elle a laissé l'homme sans instrument à porter les senteurs au nez, a tort, car elles se portent elles mesmes. Mais à moy particulierement, les moustaches, que j'ay pleines, m'en servent. Si j'en approche mes gans ou mon mouchoir, l'odeur y tiendra tout un jour. Elles accusent[5] le lieu d'où je viens. Les estroits baisers de la jeunesse, savoureux, gloutons et gluans s'y colloyent autresfois, et s'y tenoient plu-

1. « Tu ris de nous, Coracinus, parce que nous ne sentons rien ; j'aime mieux ne rien sentir que sentir bon. » (Martial, VI, LV, 4.)
2. « Posthumus, qui sent toujours bon, sent mauvais. » (Martial, II, XII, 4.)
3. « Car, Polype, j'ai un nez d'une subtilité unique pour sentir la lourde odeur de bouc des aisselles velues, plus subtil que celui du chien qui découvre la cachette du sanglier à l'âcre senteur. » (Hor., *Epodes*, XII, 4.)
4. Le soin de se parfumer. — 5. Décèlent.

sieurs heures apres. Et si pourtant je me trouve
peu subject aux maladies populaires, qui se chargent
par la conversation [1], et qui naissent de la contagion
de l'air ; et me suis sauvé de celles de mon
temps, dequoy il y en a eu plusieurs sortes en nos
villes et en noz armées. *On lit de Socrates que, n'es- C
tant jamais party d'Athenes, pendant plusieurs recheu-
tes de peste qui la tourmanterent tant de fois, luy
seul ne s'en trouva jamais plus mal. *Les medecins B
pourroient, croi-je, tirer des odeurs plus d'usage
qu'ils ne font : car j'ay souvent aperçeu qu'elles me
changent, et agissent en mes esprits selon qu'elles
sont : qui me faict approuver ce qu'on dict, que l'in-
vention des encens et parfuns aux Eglises, si ancienne
et espandue en toutes nations et religions, regarde à
cela de nous resjouir, esveiller et purifier le sens
pour nous rendre plus propres à la contemplation.

Je voudrois bien, pour en juger, avoir eu ma part C
de l'art de ces cuisiniers qui sçavent assaisonner les
odeurs estrangeres avecq la saveur des viandes [2],
comme singulierement on remarqua au service de ce
Roy de Thunes, qui, de nostre aage, print terre à
Naples pour s'aboucher avec l'Empereur Charles. On
farcissoit ses viandes de drogues odoriferantes, de
telle somptuosité qu'un Paon et deux faisans reve-
noient à cent ducats, pour les apprester selon leur
maniere : et, quand on les despeçoit, remplissoient,
non seulement la salle, mais toutes les chambres de
son palais, et jusques aux maisons du voisinage,
d'une tres soüefve vapeur qui ne se perdoit pas si tost.

Le principal soing que j'aye à me loger, c'est de B
fuir l'air puant et poisant [3]. Ces belles villes, Venise
et Paris, alterent la faveur que je leur porte, par l'ai-
gre senteur, l'une de son marets, l'autre de sa boue.

1. Commerce. — 2. Aliments. — 3. Pesant.

CHAPITRE LVI

Dans sa jeunesse, Montaigne avait reconnu à sa raison une certaine juridiction en matière de religion, et selon les jugements de sa raison il se dispensait de certaines croyances et de certaines observances (voir les déclarations de I XXVII). Dans le chapitre *des prières*, qui est capital pour connaître son attitude religieuse, et dont la date de composition est incertaine (entre 1572 et 1580), le divorce est complet entre les deux domaines de la raison et de la foi. La raison est si faible, si contraire par son essence aux vérités surnaturelles, qu'il faut la tenir bien à l'écart de tout ce qui est surnaturel. Chacune gagnera à faire son jeu à part, et la foi surtout gagnera en sécurité. Déjà très nette dans l'édition de 1580, la séparation s'affirme avec plus de force encore dans les additions.

Cette doctrine est celle que nous retrouverons avec plus de développement dans l'Apologie de Sebonde, où la religion sera fondée, suivant la conception de Pyrrhon, sur la défiance envers la raison, et sur le devoir pour l'individu de s'en remettre à la tradition en matière religieuse. Elle paraît bien d'ailleurs représenter l'esprit catholique par opposition à l'esprit protestant et répondre à des préoccupations de l'époque : ce sont les protestants qui traduisaient les textes sacrés en langue vulgaire pour appeler tout le monde à en juger, à en discuter les interprétations, et qui invitaient les garçons de boutique à chanter les psaumes. Aussi les tendances agnosticistes de la religion de Montaigne n'ont été nullement condamnées à Rome par le Maestro del sacro palazzo lors du passage de Montaigne dans la ville éternelle, en 1581. « Ils honoraient, dit Montaigne, mon intention et affection envers l'Eglise et ma suffisance, et estimaient tant de ma franchise et conscience qu'ils remettaient à moi-même de retrancher en mon livre, quand je le voudrais réimprimer, ce que j'y trouverais trop licencieux, et entre autres choses les mots de fortune. Il me sembla les laisser fort contents de moi... ils me prièrent d'aider à l'Eglise par mon éloquence (ce sont leurs mots de courtoisie). »

Une des principales idées de cet essai cependant fut censurée. Montaigne, qui contestait que sur plusieurs points critiqués sa conception eût été comprise, avoua « l'animadversion sur ce que celui qui priait devait être exempt de vicieuse inclination pour ce temps », et il ajoutait que c'était son opinion, que c'était chose qu'il avait mise

« n'estimant que ce fût erreur ». On observera que dans les éditions postérieures il ne se rétracta pas plus sur ce point que sur aucun autre ; mais les formules générales de soumission qui ouvrent l'essai ont été écrites pour l'édition de 1582, au retour de son voyage.

DES PRIERES.

Je [1] propose des fantasies informes et irresolues [2], comme font ceux qui publient des questions doubteuses, à debattre aux escoles : non pour establir la verité, mais pour la chercher. Et les soubmets au jugement de ceux à qui il touche de regler, non seulement mes actions et mes escris, mais encore mes pensées. Esgalement m'en sera acceptable et utile la condemnation comme l'approbation, * tenant pour execrable, s'il se trouve chose ditte par moy ignoramment ou inadvertament contre les sainctes prescriptions [3] de l'Eglise catholique, apostolique et Romaine, en laquelle je meurs et en laquelle je suis nay. * Et pourtant, me remettant tousjours à l'authorité de leur censure, qui peut tout sur moy, je me mesle ainsin temerairement à toute sorte de propos, comme icy. A C A

Je ne sçay si je me trompe, mais, puis que, par une faveur particuliere de la bonté divine, certaine façon de priere nous a esté prescripte et dictée mot à mot par la bouche de Dieu, il m'a tousjours semblé que nous en devions avoir l'usage plus ordinaire que nous n'avons. Et, si j'en estoy creu, à l'entrée et à l'issue de nos tables, à nostre lever et coucher, et à toutes actions particulieres ausquelles on a accoustumé de mesler des prieres, je voudroy que ce fut le patenostre que les Chrestiens y employassent, * sinon seulement, au moins tousjours. * L'Eglise peut estendre et diversifier les prieres selon le besoing de nostre instruction : car je sçay bien que c'est tousjours mesme substance et mesme chose. Mais on devoit [4] C A

1. Ce premier alinéa est une addition de 1582.
2. Qui ne prétendent pas décider.
3. L'édition de 1595 écrit : pour absurde et impie, si rien se rencontre ignoramment ou inadvertamment couché en cette rapsodie contraire aux sainctes résolutions et prescriptions.
4. On aurait dû.

donner à celle là ce privilege, que le peuple l'eust
continuellement en la bouche : car il est certain
qu'elle dit tout ce qu'il faut, et qu'elle est trespropre
C à toutes occasions. * C'est l'unique priere de quoy je
me sers par tout, et la repete au lieu d'en changer.

D'où il advient que je n'en ay aussi bien en me-
moire que celle là.

A J'avoy presentement en la pensée d'où nous venoit
cett' erreur de recourir à Dieu en tous nos desseins
B et entreprinses, * et l'appeller à toute sorte de besoing
et en quelque lieu que nostre foiblesse veut de l'aide,
sans considerer si l'occasion est juste ou injuste ; et
de escrier son nom et sa puissance, en quelque estat
et action que nous soyons, pour vitieuse qu'elle soit.
AC Il est bien nostre seul et unique protecteur, * et
A peut toutes choses à nous ayder* ; mais, encore qu'il
daigne nous honorer de cette douce aliance pater-
nelle, il est pourtant autant juste comme il est bon
C et comme il est puissant. Mais il use bien plus sou-
A vent de sa justice que de son pouvoir, * et nous favo-
rise selon la raison d'icelle, non selon noz demandes.

C Platon, en ses loix, faict trois sortes d'injurieuse
creance des Dieux : Qu'il n'y en ayt point ; qu'ils ne
se meslent pas de noz affaires ; qu'ils ne refusent rien
à noz vœux, offrandes et sacrifices. La premiere
erreur, selon son advis, ne dura jamais immuable en
homme depuis son enfance jusques à sa vieillesse. Les
deux suivantes peuvent souffrir de la constance.

A Sa justice et sa puissance sont inseparables. Pour
neant implorons nous sa force en une mauvaise cause.
Il faut avoir l'ame nette, au moins en ce moment
auquel nous le prions, et deschargée de passions vi-
tieuses ; autrement nous luy presentons nous mesmes
les verges dequoy nous chastier. Au lieu de rabiller[1]
nostre faute, nous la redoublons, presentans à celuy
à qui nous avons à demander pardon, une affection[2]
pleine d'irreverence et de haine. Voylà pourquoy je
ne loüe pas volontiers ceux que je voy prier Dieu plus
souvent et plus ordinairement, si les actions voisines

1. Réparer. — 2. Des sentiments.

de la priere ne me tesmoignent quelque amendement et reformation,

si, nocturnus adulter, B
Tempora Sanctonico velas adoperta cucullo[1].

Et l'assiette d'un homme, meslant à une vie execrable la devotion, semble estre aucunement plus condemnable que celle d'un homme conforme à soy, et dissolu par tout. Pourtant refuse nostre Eglise tous les jours la faveur de son entrée et societé aux mœurs obstinées à quelque insigne malice. C

Nous prions par usage et par coustume, ou, pour mieux dire, nous lisons ou prononçons nos prieres. Ce n'est en fin que mine. A

Et me desplaist de voir faire trois signes de croix au benedicite, autant à graces (et plus m'en desplaist il de ce que c'est un signe que j'ay en reverence et continuel usage, * mesmement au bailler), * et ce pendant, toutes les autres heures du jour, les voir occupées à la haine, l'avarice, l'injustice. Aux vices leur heure, son heure à Dieu, comme par compensation et composition. C'est miracle de voir continuer[2] des actions si diverses d'une si pareille teneur qu'il ne s'y sente point d'interruption et d'alteration aux confins mesme et passage de l'une à l'autre. B CB

Quelle prodigieuse conscience se peut donner repos, nourrissant en mesme giste, d'une societé si accordante et si paisible le crime et le juge? Un homme de qui la paillardise sans cesse regente la teste, et qui la juge tres-odieuse à la veuë divine, que dict-il à Dieu, quand il luy en parle? Il se rameine[3]; mais soudain il rechoit. Si l'object de la divine justice et sa presence frappoient comme il dict, et chastioient son ame, pour courte qu'en fust la penitence, la crainte mesme y rejetteroit si souvent sa pensée, qu'incontinent il se verroit maistre de ces vices qui sont habitués et acharnés en luy. Mais quoy! C

1. « Si, pour commettre la nuit des adultères, tu te couvres la tête d'une cape gauloise. » (Juvénal, VIII, 144.)
2. Faire immediatement les unes après les autres.
3. Il revient au bien.

ceux qui couchent une vie entiere sur le fruit et emolument du peché qu'ils sçavent mortel? Combien avons-nous de mestiers et vacations reçeuës, dequoy l'essence est vicieuse. Et celuy qui, se confessant à moy, me recitoit avoir tout un aage faict profession et les effects[1] d'une religion damnable selon luy, et contradictoire à celle qu'il avoit en son cœur, pour ne perdre son credit et l'honneur de ses charges : comment patissoit-il[2] ce discours en son courage[3] ? De quel langage entretiennent-ils sur ce subject la justice divine? Leur repentance consistant en visible et maniable reparation, ils perdent et envers Dieu, et envers nous le moyen de l'alleguer. Sont-ils si hardis de demander pardon sans satisfaction et sans repentance? Je tiens que de ces premiers[4] il en va comme de ceux icy; mais l'obstination n'y est pas si aisée à convaincre. Cette contrarieté[5] et volubilité d'opinion si soudaine, si violente, qu'ils nous feignent, sent pour moy au miracle. Ils nous representent l'estat d'une indigestible agonie[6]. Que l'imagination me sembloit fantastique, de ceux qui, ces années passées, avoient en usage de reprocher à tout chacun en qui il reluisoit quelque clarté d'esprit, professant la relligion Catholique, que c'estoit à feinte, et tenoient mesme, pour luy faire honneur, quoy qu'il dict par apparence, qu'il ne pouvoit faillir au dedans d'avoir sa creance reformée à leur pied[7]. Fascheuse maladie, de se croire si fort, qu'on se persuade qu'il ne se puisse croire au contraire. Et plus fascheuse encore qu'on se persuade d'un tel esprit, qu'il prefere je ne sçay quelle disparité de fortune presente, aux esperances et menaces de la vie eternelle. Ils m'en peuvent croire. Si rien eust deu tenter ma jeunesse, l'ambition du hazard et difficulté qui suivoient cette recente entreprinse[8] y eust eu bonne part.

1. La pratique.
2. Accommodait-il. — 3. Cœur.
4. Ceux dont il a été parlé précédemment et dont Montaigne a donné pour exemple « un homme de qui la paillardise sans cesse regente la teste. »
5. Contradiction. — 6. Lutte. — 7. Mesure.
8. L'entreprise de la Réforme.

Ce n'est pas sans grande raison, ce me semble, que l'Eglise defend l'usage promiscue, temeraire[1] et indiscret des sainctes et divines chansons que le Sainct Esprit a dicté en David. Il ne faut mesler Dieu en nos actions qu'avecque reverence et attention pleine d'honneur et de respect. Cette voix est trop divine pour n'avoir autre usage que d'exercer les poulmons et plaire à nos oreilles : c'est de la conscience qu'elle doit estre produite, et non pas de la langue. Ce n'est pas raison qu'on permette qu'un garçon de boutique, parmy ces vains et frivoles pensemens, s'en entretienne et s'en jouë. A

Ny n'est certes raison de voir tracasser par une sale et par une cuysine le Sainct livre des sacrez mysteres de nostre creance. * C'estoyent autrefois mysteres ; ce sont à present desduits[2] et esbats. * Ce n'est pas en passant et tumultuairement qu'il faut manier un estude si serieuz et venerable. Ce doibt estre une action destinée[3] et rassise[4], à laquelle on doibt tousjours adjouster cette preface de nostre office : « Sursum corda », et y apporter le corps mesme disposé en contenance qui tesmoigne une particuliere attention et reverence. B C B

Ce n'est pas l'estude de tout le monde, c'est l'estude des personnes qui y sont vouées, que Dieu y appelle. Les meschans, les ignorans s'y empirent. Ce n'est pas une histoire à compter, c'est une histoire à reverer, craindre, adorer. Plaisantes gens qui pensent l'avoir rendue maniable au peuple, pour l'avoir mise en langage populaire ! Ne tient-il qu'aux mots qu'ils n'entendent tout ce qu'ils trouvent par escrit ? Diray-je plus ? Pour l'en approcher de ce peu, ils l'en reculent. L'ignorance pure et remise toute en autruy estoit bien plus salutaire et plus sçavante que n'est cette science verbale et vaine, nourrice de presomption et de temerité. C

Je croi aussi, que la liberté à chacun de dissiper une parole si religieuse et importante à tant de sortes d'idiomes, a beaucoup plus de danger que d'utilité B

1. Fait à la légère et sans discernement. — 2. Amusements.
3. Déterminée d'avance. — 4. Calme.

Les Juifs, les Mahometans, et quasi tous autres, ont espousé et reverent le langage auquel originellement leurs mysteres avoyent esté conceuz et en est defendue l'alteration et changement : non sans apparance[1]. Sçavons nous bien qu'en Basque et en Bretaigne, il y ayt des Juges assez pour establir cette traduction faicte en leur langue ? L'Eglise universelle n'a point de Jugement plus ardu à faire, et plus solenne[2]. En preschant et parlant, l'interpretation est vague, libre, muable, et d'une parcelle ; ainsi ce n'est pas de mesme.

C L'un de noz historiens Grecs accuse justement son siecle, de ce que les secrets de la religion Chrestienne estoient espandus emmy la place, ès mains des moindres artisans ; que chacun en peut debattre et dire selon son sens ; et que ce nous devoit estre grande honte, qui, par la grace de Dieu, jouïssons des purs mysteres de la pieté, de les laisser profaner en la bouche de personnes ignorantes et populaires, veu que les Gentils interdisoient à Socrates, à Platon et aux plus sages, de parler et s'enquerir des choses commises[3] aux Prestres de Delphes. Dict aussi que les factions des Princes sur le subject de la Theologie sont armées, non de zele, mais de cholere ; que le zele tient de la divine raison et justice, se conduisant ordonnément et moderément ; mais qu'il se change en hainé et envie, et produit, au lieu du froment et du raisin, de l'yvraye et des orties, quand il est conduit d'une passion humaine. Et justement aussi cet autre, conseillant l'Empereur Theodose, disoit les disputes[4] n'endormir pas tant les schismes de l'Eglise, que les esveiller et animer les Heresies ; que pourtant il faloit fuir toutes contentions[5] et argumentations dialectiques, et se rapporter nuement aux prescriptions et formules de la foy establies par les anciens. Et l'Empereur Androdicus, ayant rencontré en son palais deux grands hommes aux prises de parole contre Lopadius sur un de noz points de grande im-

1. Apparence de raison. — 2. Solennel. — 3. Confiées.
4. Discussions. — 5. Débats.

portance, les tança jusques à menacer de les jetter en la riviere s'ils continuoient.

Les enfans et les femmes, en noz jours, regentent les plus vieux et experimentez sur les loix ecclesiastiques, là où la premiere de celles de Platon leur deffend de s'enquerir seulement de la raison des loix civiles qui doivent tenir lieu d'ordonnances divines ; et, permettant aux vieux d'en communiquer entre eux et avecq le magistrat [1], il adjouste : pourveu que ce ne soit pas en presence des jeunes et personnes profanes.

Un evesque a laissé par escrit que, en l'autre bout du monde, il y a un Isle que les anciens nommoient Dioscoride [2], commode en fertilité de toutes sortes d'arbres et fruits et salubrité d'air : de laquelle le peuple est Chrestien ayant des Eglises et des autels qui ne sont parez que de croix, sans autres images ; grand observateur de jeusnes et de festes, exacte païeur de dismes aux prestres, et si chaste que nul d'eux ne peut cognoistre qu'une femme en sa vie ; au demeurant si contant de sa fortune qu'au milieu de la mer il ignore l'usage des navires, et si simple que, de la religion qu'il observe si songneusement, il n'en entend un seul mot : chose incroyable à qui ne sçauroit les Payens, si devots idolatres, ne connoistre de leurs Dieus que simplement le nom et la statue.

L'ancien commencement de Menalippe, tragedie d'Euripides, portoit ainsi :

O Juppiter, car de toy rien sinon
Je ne connois seulement que le nom [3].

J'ay veu aussi, de mon temps, faire plainte d'aucuns escris, de ce qu'ils sont purement humains et philosophiques, sans meslange de Theologie. Qui diroit [4] au contraire, ce ne seroit pourtant sans quelque raison : Que [5] la doctrine divine tient mieux son B

1. L'autorité, les magistrats. — 2. Socotora.
3. Amyot, dans sa traduction des *œuvres morales* de Plutarque (de l'Amour).
4. Si l'on disait. — 5. « Que » dépend de qui dirait.

rang à part, comme Royne et dominatrice ; Qu'elle doibt estre principale par tout, poinct suffragante et subsidiaire ; Et qu'à l'aventure se tireroient les exemples à la grammaire, Rhetorique, Logique, plus sortablement d'ailleurs que d'une si sainte matiere, comme aussi les arguments [1] des Theatres, jeuz et spectacles publiques ; Que les raisons divines se considerent plus venerablement et reveramment seules et en leur stile, qu'appariées aux discours humains ; Qu'il se voit plus souvent cette faute que les Theologiens escrivent trop humainement, que cett' autre que les humanistes escrivent trop peu theologalement : la Philosophie, dict Sainct Chrysostome, est pieça [2] banie de l'escole sainte, comme servante inutile, et estimée indigne de voir, seulement en passant, de l'entrée, le sacraire [3] des saints Thresors de la doctrine celeste ; Que le dire humain a ses formes plus basses et ne se doibt servir de la dignité, majesté, regence, du parler divin. Je luy laisse, pour moy,
CB dire, * « *verbis indisciplinatis* [4] * », fortune, d'estinée, accident, heur et malheur, et les Dieux et autres frases, selon sa mode.

C Je propose les fantasies humaines et miennes, simplement comme humaines fantasies, et separement considerées, non comme arrestées et reglées par l'ordonnance celeste, incapables de doubte et d'altercation : matiere d'opinion, non matiere de foy ; ce que je discours selon moy, non ce que je croy selon Dieu, comme les enfans proposent leurs essais : intruisables, non instruisants ; d'une maniere laïque, non clericale, mais tres-religieuse tousjours.

B Et ne diroit-on pas aussi sans apparence, que l'ordonnance de ne s'entremettre que bien reserveement d'escrire de la Religion à tous autres qu'à ceux qui en font expresse profession, n'auroit pas faute de quelque image d'utilité et de justice ; et, à moy avecq, à l'avanture, de m'en taire ?

A On m'a dict que ceux mesmes qui ne sont pas des

1. Sujets. — 2. Depuis longtemps. — 3. Sanctuaire.
4. « En termes non approuvés. » (Saint Augustin, *Cité de Dieu*, X, XXIX.)

nostres, defendent pourtant entre eux l'usage du nom de Dieu en leurs propos communs. Ils ne veulent pas qu'on s'en serve par une maniere d'interjection ou d'exclamation, ny pour tesmoignage, ny pour comparaison : en quoy je trouve qu'ils ont raison. Et, en quelque maniere que ce soit que nous appellons Dieu à nostre commerce et societé, il faut que ce soit serieusement et religieusement.

Il y a, ce me semble, en Xenophon un tel discours, où il montre que nous devons plus rarement prier Dieu, d'autant qu'il n'est pas aisé que nous puissions si souvent remettre nostre ame en cette assiete reglée, reformée et devotieuse, où il faut qu'elle soit pour ce faire ; autrement nos prieres ne sont pas seulement vaines et inutiles, mais vitieuses. Pardonne nous, disons nous, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offencez. Que disons nous par là, sinon que nous luy offrons nostre ame exempte de vengeance et de rancune ? Toutesfois nous appellons Dieu et son ayde au complot de nos fautes, *et le convions à l'in- C
justice.

Quæ, nisi seductis, nequeas committere divis [1]. B

L'avaricieux le prie pour la conservation vaine et A
superflue de ses thresors ; l'ambitieux, pour ses victoires et conduite de sa passion ; le voleur l'employe à son ayde pour franchir le hazart et les difficultez qui s'opposent à l'execution de ses meschantes entreprinses, ou le remercie de l'aisance qu'il a trouvé à desgosiller [2] un passant. *Au pied de la maison qu'ils C
vont escheller [3] ou petarder [4], ils font leurs prieres, l'intention et l'esperance pleine de cruauté, de luxure, d'avarice.

Hoc ipsum quo tu Jovis aurem impellere tentas, B
Dic agedum, Staio, pro Juppiter, ô bone clamet,
Juppiter, at se se non clamet Juppiter ipse [5].

1. « En demandant des choses que vous ne pouvez confier aux dieux qu'en les prenant à part. » Perse, *Sat.*, II, 4.)
2. Egorger. — 3. Escalader.
4. Faire sauter.
5 « Dis à Staius ce que tu veux confier à l'oreille de Jupiter : « Grand Jupiter ! ô bon Jupiter ! » s'écriera Staius. Et tu crois que Jupiter ne dira pas comme Staius ! » (Perse, *Sat.*, II, 21.)

A La Royne de Navarre, Marguerite, recite d'un jeune prince, et, encore qu'elle ne le nomme pas, sa grandeur l'a rendu assez connoissable, qu'allant à une assignation amoureuse, et coucher avec la femme d'un Advocat de Paris, son chemin s'adonnant au travers d'une Eglise, il ne passoit jamais en ce lieu saint, alant ou retournant de son entreprinse, qu'il ne fit ses prieres et oraisons. Je vous laisse à juger, l'ame pleine de ce beau pensement, à quoy il employoit la faveur divine : toutesfois elle allegue cela pour un tesmoignage de singuliere devotion. Mais ce n'est pas par cette preuve seulement qu'on pourroit verifier que les femmes ne sont guieres propres à traiter les matieres de la Theologie.

Une vraye priere et une religieuse reconciliation de nous à Dieu, elle ne peut tomber en une ame impure et soubmise lors mesmes à la domination de Satan. Celuy qui appelle Dieu à son assistance pendant qu'il est dans le train du vice, il fait comme le coupeur de bourse qui appelleroit la justice à son ayde, ou comme ceux qui produisent le nom de Dieu en tesmoignage de mensonge :

B *tacito mala vota susurro*
Concipimus[1].

A Il est peu d'hommes qui ozassent mettre en evidance les requestes secretes qu'ils font à Dieu,

Haud cuivis promptum est murmurque humilesque susurros
Tollere de templis, et aperto vivere voto[2].

Voylà pourquoy les Pythagoriens vouloyent qu'elles fussent publiques et ouyes d'un chacun, afin qu'on ne le requit de chose indecente et injuste, comme celuy là,

1. « Nous murmurons à voix basse des prières criminelles. » (Lucain, V, 104.)
2. « Il n'est pas loisible à chacun, au lieu de murmurer et de chuchoter dans le sanctuaire, d'élever la voix et d'exprimer tout haut ses vœux. » (Perse, II, 6.)

clare cum dixit : Apollo !
Labra movet, metuens audiri : pulchra Laverna,
Da mihi fallere, da justum sanctúmque videri.
Noctem peccatis et fraudibus objice nubem [1].

Les Dieux punirent griefvement les iniques vœux d'Œdipus en les luy ottroyant. Il avoit prié que ses enfans vuidassent par armes entre eux la succession de son estat. Il fut si miserable de [2] se voir pris au mot. Il ne faut pas demander que toutes choses suivent nostre volonté, mais qu'elles suivent la prudence [3]. C

Il semble, à la verité, que nous nous servons de nos A
prieres * comme d'un jargon et * comme ceux qui CA
employent les paroles sainctes et divines à des sorcelleries et effects magiciens ; et que nous facions nostre conte [4] que ce soit de la contexture, ou son, ou suite des motz, ou de nostre contenance, que depende leur effect. Car, ayant l'âme pleine de concupiscence, non touchée de repentance ny d'aucune nouvelle reconciliation envers Dieu, nous luy alons presenter ces parolles que la memoire preste à nostre langue, et esperons en tirer une expiation de nos fautes. Il n'est rien si aisé, si doux et si favorable que la loy divine : elle nous appelle à soy, ainsi fautiers [5] et detestables comme nous sommes : elle nous tend les bras et nous reçoit en son giron, pour vilains, ords [6] et bourbeux que nous soyons et que nous ayons à estre à l'advenir. Mais encore, en recompense, la faut il regarder de bon œuil. Encore faut-il recevoir ce pardon avec action de graces ; et, au moins pour cet instant que nous nous addressons à elle, avoir l'ame desplaisante de ses fautes et ennemie des passions qui nous ont
poussé à l'offencer : * Ny les dieux, ny les gens de C
bien, dict Platon, n'acceptent le present d'un meschant.

1. « A haute voix il dit : « Apollon ! » puis il agite les lèvres, avec grand'peur d'être entendu : « Belle Laverne, accorde-moi les moyens de tromper, accorde-moi de paraître juste et homme de bien : couvre mes fautes de la nuit et mes larcins d'un nuage. » (Hor., *Epitres*, I xvi, 59.

2. Il eut le malheur de. — 3. Sagesse. — 4. Que nous comptions.
5. Coupables. — 6. Sales.

B *Immunis aram si tetigit manus,*
Non somptuosa blandior hostia
Mollivit aversos Penates,
Farre pio et saliente mica [1].

1. « Si la main qui touche l'autel est innocente, une riche victime n'est pas plus agréable aux pénates irrités et ne les apaise pas plus sûrement qu'un gâteau sacré et un grain pétillant de sel. » (Hor., *Odes,* III, xxiii, 17.)

CHAPITRE LVII

DE L'AAGE.

Je ne puis recevoir la façon dequoy nous establissons A
la durée de nostre vie. Je voy que les sages l'acoursissent bien fort au pris[1] de la commune opinion. Comment, dict le jeune Caton à ceux qui le vouloyent empescher de se tuer, suis-je à cette heure en aage où l'on me puisse reprocher d'abandonner trop tost la vie ? Si n'avoit il que quarante et huict ans. Il estimoit cet aage là bien meur et bien avancé, considerant combien peu d'hommes y arrivent : et ceux qui s'entretiennent de ce, que je ne sçay quel cours, qu'ils nomment naturel, promet quelques années au delà, ils le pourroient faire, s'ils avoient privilege qui les exemptast d'un si grand nombre d'accidents ausquels chacun de nous est en bute par une naturelle subjection, qui peuvent interrompre ce cours qu'ils se promettent. Quelle resverie est-ce de s'attendre de mourir d'une defaillance de forces que l'extreme vieillesse apporte, et de se proposer ce but à nostre durée, veu que c'est l'espece de mort la plus rare de toutes et la moins en usage ? Nous l'apellons seule naturelle, comme si c'estoit contre nature de voir un homme se rompre le col d'une cheute, s'estoufer d'un naufrage, se laisser surprendre à la peste ou à une pleuresie, et comme si nostre condition ordinaire ne nous presentoit à tous ces inconvenients[2]. Ne nous flatons pas de ces beaux mots : on doit, à l'avanture, appeller plustost naturel ce qui est general, commun et universel. Mourir de vieillesse, c'est une mort rare, singuliere et extraordinaire, et d'autant[3] moins naturelle que les autres ; c'est la derniere et extreme sorte de mourir : plus elle est esloignée de nous, d'autant est elle moins esperable ; c'est bien la

1. En comparaison. — 2. Accidents. — 3. Par suite.

borne au delà de laquelle nous n'irons pas, et que la loy de nature a prescript pour n'estre poinct outrepassée ; mais c'est un sien rare privilege de nous faire durer jusques là. C'est une exemption qu'elle donne par faveur particuliere à un seul en l'espace de deux ou trois siecles, le deschargeant des traverses et difficultez qu'elle a jetté entre deux en cette longue carriere.

Par ainsi, mon opinion est de regarder que l'aage auquel nous sommes arrivez, c'est un aage auquel peu de gens arrivent. Puis que d'un train ordinaire les hommes ne viennent pas jusques là, c'est signe que nous sommes bien avant. Et, puis que nous avons passé les limites accoustumez, qui est la vraye mesure de nostre vie, nous ne devons esperer d'aller guiere outre : ayant eschappé tant d'occasions de mourir, où nous voyons trebucher le monde, nous devons reconnoistre qu'une fortune extraordinaire comme celle-là qui nous maintient, et hors de l'usage commun, ne nous doit guiere durer.

C'est un vice des loix mesmes d'avoir cette fauce imagination : elles ne veulent pas qu'un homme soit capable du maniement de ses biens, qu'il n'ait vingt et cinq ans ; et à peine conservera-il jusques lors le maniement de sa vie. Auguste retrancha cinq ans des anciennes ordonnances Romaines, et declara qu'il suffisoit à ceux qui prenoient charge de judicature, d'avoir trente ans. Servius Tullius dispensa les chevaliers qui avoient passé quarante sept ans, des courvées de la guerre ; Auguste les remit à quarante et cinq. De renvoyer les hommes au sejour[1] avant cinquante cinq ou soixante ans, il me semble n'y avoir pas grande apparence[2]. Je serois d'advis qu'on estandit nostre vacation[3] et occupation autant qu'on pourroit, pour la commodité publique ; mais je trouve la faute en l'autre costé, de ne nous y embesongner pas assez tost. Cettuy-cy[4] avoit esté juge universel du monde à dix et neuf ans, et veut que, pour juger de la place d'une goutiere, on en ait trente.

1. Repos. — 2. Apparence de raison. — 3. Profession. — 4. Auguste.

Quant à moy, j'estime que nos ames sont denoüées à vingt ans ce qu'elles doivent estre, et qu'elles promettent tout ce qu'elles pourront. Jamais ame, qui n'ait donné en cet aage arre[1] bien evidente de sa force, n'en donna depuis la preuve. Les qualitez et vertus naturelles enseignent dans ce terme là, ou jamais, ce qu'elles ont de vigoureux et de beau :

Si l'espine nou pique quand nai, B
A pene que pique jamai,

disent-ils en Dauphiné.

De toutes les belles actions humaines qui sont A venuës à ma connoissance, de quelque sorte qu'elles soient, je penserois en avoir plus grande part, à nombrer celles qui ont esté produites, et aux siecles anciens et au nostre, avant l'aage de trente ans, que apres ; * Ouy, en la vie de mesmes hommes souvent. C Ne le puis-je pas dire en toute seurté de celle de Hannibal, et de Scipion son grand adversaire ?

La belle moitié de leur vie, ils la vescurent de la gloire acquise en leur jeunesse : grands hommes despuis au pris[2] de touts autres, mais nullement au pris d'eux-mesmes. * Quant à moy, je tien pour cer- A tain que, depuis cet aage, et mon esprit et mon corps ont plus diminué qu'augmenté, et plus reculé que avancé. Il est possible qu'à ceux qui emploient bien le temps, la science et l'experience croissent avec la vie ; mais la vivacité, la promptitude, la fermeté, et autres parties[3] bien plus nostres, plus importantes et essentielles, se fanissent et s'alanguissent.

Ubi jam validis quassatum est viribus ævi B
Corpus, et obtusis ceciderunt viribus artus,
Claudicat ingenium, delirat linguáque ménsque[4].

Tantost c'est le corps qui se rend le premier à la vieillesse, par fois aussi c'est l'ame ; et en ay assez

1. Arrhes. — 2. En comparaison. — 3. Qualités.
4. « Quand les rudes secousses du temps ont ruiné le corps, et que les membres ont perdu leurs forces, le jugement cloche aussi, et la langue et l'esprit se détraquent. » (Lucr., III, 452.)

veu qui ont eu la cervelle affoiblie avant l'estomac et les jambes ; et d'autant que c'est un mal peu sensible à qui le souffre et d'une obscure montre, d'autant est-
A il plus dangereux. Pour ce coup, *je me plains des loix, non pas dequoy elles nous laissent trop tard à la besongne, mais dequoy elles nous y emploient trop tard. Il me semble que, considerant la foiblesse de nostre vie, et à combien d'escueils ordinaires et naturels elle est exposée, on n'en devroit pas faire si grande part à la naissance, à l'oisiveté, et à l'apprentissage.

FIN DU PREMIER LIVRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME

Imp. des *Presses Universitaires de France,* Vendôme Paris. — 1934



